This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

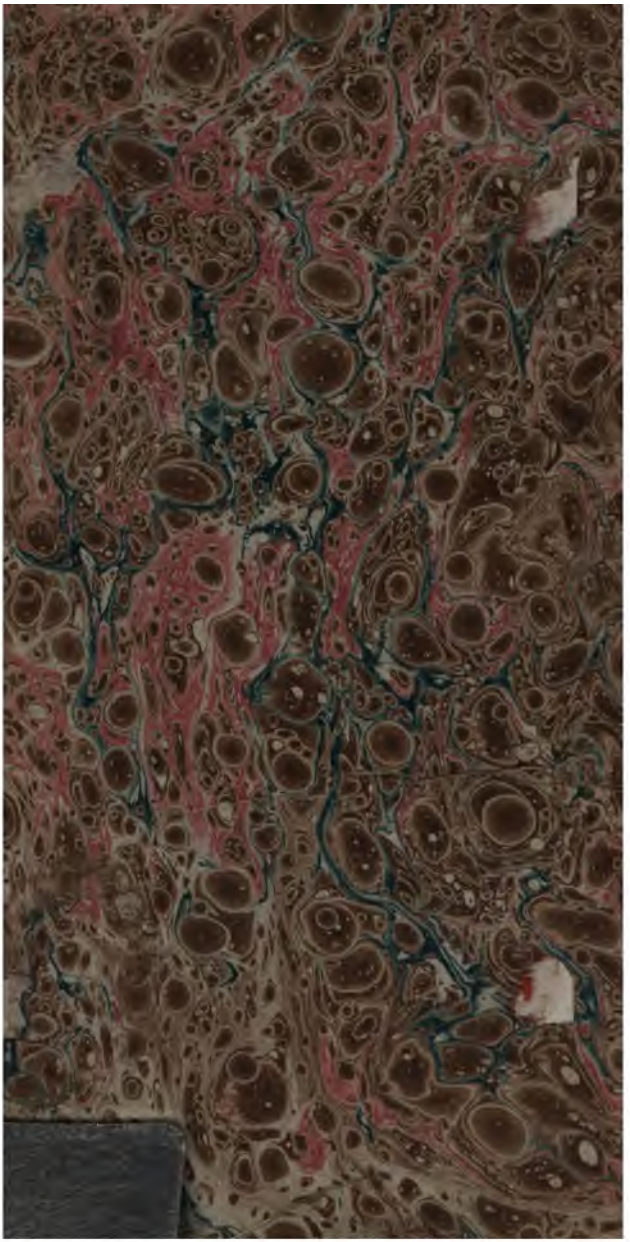

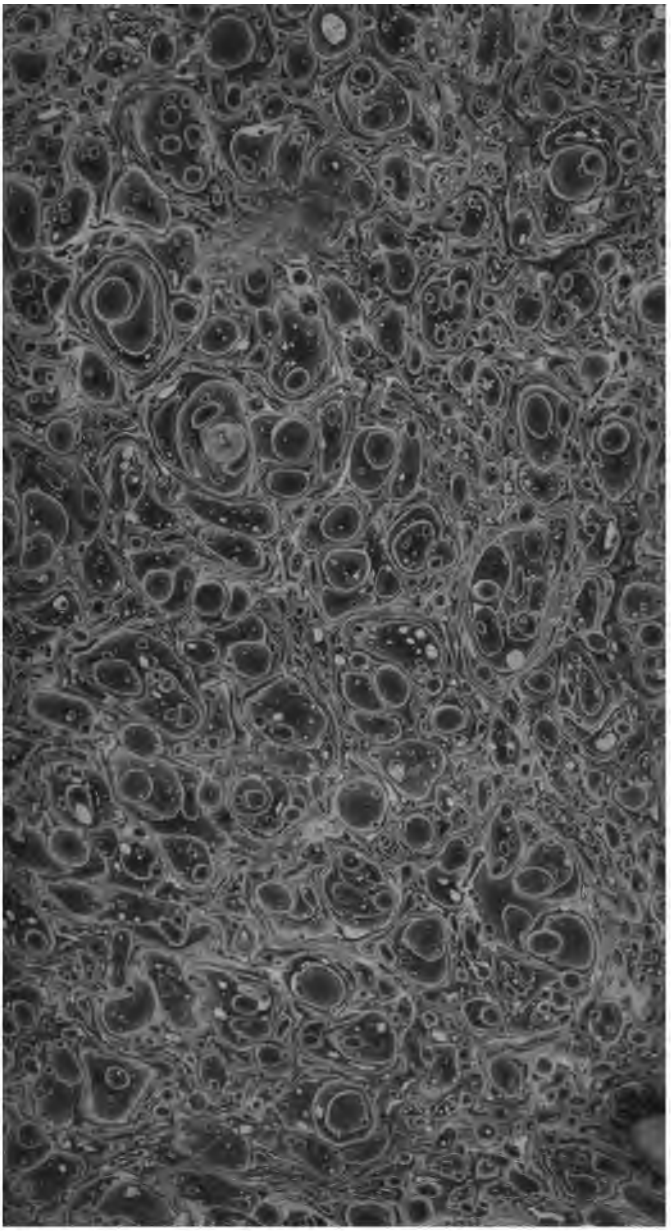

Paul Pascoe

4 Vol. 360

Complete

TRAITÉ
DES ÉTUDES.
TOME PREMIER.

TARASCON-SUR-RHONE,
DE L'IMPRIMERIE D'ÉLISÉE AUBANEL.

DE LA MANIÈRE

D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES,

PAR RAPPORT A L'ESPRIT ET AU COEUR;

OU TRAITÉ DES ÉTUDES:

PAR M. ROLLIN,
Ancien Recteur de l'Université, etc.

NOUVELLE ÉDITION, COMPLÈTE;

Avec le *Supplément*, ou le TRAITÉ DES ÉTUDES DES ENFANS ET DES JEUNES DEMOISELLES.

TOME PREMIER.

A LYON,

CHEZ RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

M. DCCC. XIX.

SUPPLÉMENT AU TRAITÉ

DE LA MANIÈRE

D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES.

ÉTUDES DES ENFANS.

AVANT-PROPOS.

AVANT que d'entrer dans le détail des différens exercices propres à former la Jeunesse dans les études publiques, ce qui étoit d'abord mon unique but; j'ai été conseillé d'insérer ici quelques courtes réflexions sur ce que l'on doit faire apprendre aux enfans dans les premières années, et même sur les études qui peuvent convenir aux jeunes personnes de l'autre sexe jusqu'à un âge plus avancé. On sent bien que je ne dois traiter que très-superficiellement ce double sujet, étranger à mon premier plan, et qui est ici comme un hors-d'œuvre. L'habileté des maîtres, et l'attention des pères et des mères sérieusement occupés de l'éducation de leurs enfans, suppléeront aisément à ce qui pourra manquer à ce petit Traité.

CHAPITRE PREMIER.

DES EXERCICES QUI CONVIENNENT AUX ENFANS DANS L'AGE LE PLUS TENDRE.

JE dois avertir dès le commencement, que souvent les avis que je donne ici et dans la suite pour un sexe, sont également utiles à l'autre: il sera aisé d'en faire le discernement et l'application.

§. I. *A quel âge on peut commencer à faire étudier les enfans.*

Un auteur bien sensé dont je fais grand usage dans mes Livres, et qui a donné d'excellentes règles sur l'éducation de la Jeunesse (c'est Quintilien), examine une question fort agitée dès son temps, et qui partageoit les sentimens, savoir à quel âge il faut commencer à faire étudier les enfans. Quelques-uns [1] pensoient qu'on ne devoit point les appliquer à l'étude avant l'âge de sept ans, parce qu'avant ce temps ils n'ont ni l'esprit assez ouvert pour profiter des leçons qu'on leur donneroit, ni le corps assez robuste pour soutenir un travail sérieux.

Quintilien pense d'une manière différente, et il appuie son sentiment de l'autorité de Chrysippe, célèbre philosophe stoïcien, qui avoit traité à fond la matière de l'éducation. Ce philosophe donnoit à la vérité trois ans aux nourrices, mais il vouloit que dès lors elles s'appliquassent à former les mœurs des enfans, et à réprimer en eux les premières saillies des passions qui commençent déjà à se faire sentir dans cet âge tendre, et qui croissent avec eux insensiblement, si l'on n'a soin de les étouffer dans leur naissance. Or, [2] dit Quintilien, si cet âge est susceptible de soins par rapport aux mœurs, pourquoi ne le sera-t-il pas aussi par rapport à l'étude? Que peuvent-ils faire de mieux, depuis qu'ils sont en état de parler? car il faut bien

[1] Quidam literis instituendos, qui minores septem annis essent, non putaverunt; quod illa prima ætas et intellectum disciplinarum capere, et laborem pati non possit. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 1.

[2] Cur autem non pertineat ad literas ætas, quæ ad mores jam *pertinet?*

qu'ils fassent quelque chose. Je sais bien (c'est toujours le même auteur qui parle), que dans tout le temps dont il s'agit, ces enfans ne pourront pas autant avancer qu'ils le feront dans la suite en une seule année. Mais [1] pourquoi mépriser ce petit gain, et ne pas mettre à profit cette avance, quelque médiocre qu'elle soit? Car cette année qu'on aura ainsi gagnée sur l'enfance, accroîtra à celles qui suivent, et, somme totale faite, mettra l'enfant en état d'apprendre plus de choses qu'il n'auroit fait sans cela. Il faut donc tâcher de ne pas perdre ces premières années, d'autant plus que les commencemens de l'étude ne demandent presque que de la mémoire; et l'on sait que les enfans n'en manquent pas.

Je trouve encore un autre avantage dans cette pratique, c'est de plier de bonne heure l'esprit des enfans, de les accoutumer à une sorte de règle, de les rendre plus dociles et plus soumis, et d'empêcher une dissipation aussi contraire souvent à la santé du corps, qu'à l'avancement de l'esprit.

J'en puis ajouter un troisième, qui n'est pas moins considérable. La Providence a mis dans les enfans une grande curiosité pour tout ce qui est nouveau, une facilité merveilleuse à apprendre une infinité de choses dont ils entendent parler, un penchant naturel à imiter les grandes personnes, et à se mouler sur leurs exemples et sur leurs discours. En différant la culture de ces jeunes esprits, on renonce à toutes ces

[1] Cur hoc, quantulumcumque est, lucrum fastidiamus ?.... Hoc per singulos annos prorogatum, in summam proficit; et, quantum in infantiam præsumptum est temporis? adolescentiæ acquiritur.

heureuses préparations que la nature leur a données en naissant. Et comme la nature ne peut être oisive, on les oblige à tourner vers le mal ces premières dispositions destinées à faciliter le bien.

Quintilien n'ignore pas qu'on pouvoit lui objecter l'extrême foiblesse des enfans dans les années dont il s'agit, et le danger qu'il y a d'user par des efforts prématurés des organes encore tendres et délicats, qu'une contention un peu forte peut déranger pour toujours. Je [1] n'ai pas, dit-il, si peu de connoissance de la foible complexion des enfans, que je prétende qu'on doive dès-lors les presser vivement, et exiger d'eux une forte application. Il veut que ce soit un jeu, et non une étude; un amusement et non un travail sérieux. On peut leur raconter des histoires agréables, mais courtes et détachées: leur faire des petites questions qui soient à leur portée, et dont on leur fournisse la réponse par la manière adroite dont on les interroge: leur laisser le plaisir de croire que c'est de leur propre fonds qu'ils l'ont tirée, afin de leur inspirer le désir d'apprendre: les louer de temps en temps, mais avec sobriété et sagesse, pour leur donner de l'émulation, sans trop enfler leur amour propre: répondre à leurs questions, et toujours avec justesse et selon la vérité: refuser quelquefois de les laisser étudier quand ils le demandent, pour augmenter leur ardeur par cet innocent artifice: n'employer jamais dans cet âge la contrainte, ni la

[1] Nec sum adeo ætatum imprudens, ut instandum teneris protinus acerbè putem, exigendamque plenam operam... Lusus hic sit. Et rogetur, et laudetur, et nonnunquam scisse se gaudeat.

violence, et encore moins la punition, pour les faire travailler. Car la grande application des gouvernantes, et des maîtres qui leur succèdent, est d'éviter que les enfans, qui ne peuvent pas encore aimer l'étude, n'en conçoivent de l'aversion par l'amertume qu'ils y trouvent dans ces premières années.

Je sais que quelques personnes de mérite ont pensé autrement que Quintilien, et je suis bien éloigné de les condamner. Le savant M. le Fèvre de Saumur ne parla à son fils ni de grec ni de latin avant qu'il eût atteint dix ans : et cependant à la fin de sa quatorzième année, qui est le temps où il mourut, il avoit lu et entendoit parfaitement plusieurs auteurs tant grecs que latins. M. le Fèvre lui-même n'avoit commencé l'étude de ces langues qu'à douze ans. Ces exemples sont rares, et ce n'est point sans de solides raisons que la coutume contraire a prévalu.

Il s'agit maintenant d'examiner à quelles sortes d'études on peut appliquer les enfans depuis environ trois ans jusqu'à six ou sept ; qui est le temps où ils entrent pour l'ordinaire au collége.

§. II. *De la Lecture et de l'Ecriture.*

Il semble que le premier des soins d'une gouvernante ou d'un maître auprès des enfans, est de leur apprendre à lire. On leur procure par-là une grande avance, la lecture étant un moyen de les occuper, de les rendre curieux, et de jeter agréablement dans leur esprit une multitude d'idées plus justes, plus utiles, plus capables de les former, que toutes celles qui leur viendroient en abandonnant leur enfance au ha-

sard, ou à la petitesse des vues de ceux qui les environnent.

Mais je dois avertir qu'il y auroit un extrême danger à leur faire d'abord de la lecture un travail sérieux, et leur montrer le moindre chagrin lorsqu'ils n'y réussissent pas bien. Peut-être est-ce là une des causes du dégoût que plusieurs enfans contractent dès-lors, et qu'ils conservent toute leur vie, pour tout ce qui s'appelle étude et science. La vue d'un livre les remplit de tristesse, parce qu'elle réveille en eux un souvenir confus des reproches et des larmes qui se joignoient toujours à leurs premières lectures.

Il faut [1] donc faire ensorte que la lecture ne soit pour eux qu'un jeu et un amusement; et cela n'est pas si difficile qu'on le pense. Au lieu de leur présenter dès le commencement un livre, où tout est pour eux inintelligible, il seroit ce semble beaucoup mieux de ne leur montrer que quelques lettres séparées, qu'ils apprendront peu à peu à nommer et à assembler. On peut écrire promptement ces lettres sur différentes cartes, afin qu'ils puissent les manier; et les accoutumer à jeter ces cartes sur une table en nommant la lettre qui se présente. Quintilien approuve [2] fort une coutume qui se pratiquoit de son temps pour animer les enfans à apprendre, et qui revient assez à ce que je viens de dire: c'étoit de leur donner des figures de

[1] Amet quod cogitur discere, ut non opus sit, sed delectatio; non necessitat, sed voluntas. *S. Hieron. ad Gaudent.*

[2] Non excludo autem id quod notum est, irritandæ ad discendum infantiæ gratia, eburneas etiam literarum formas in lusum offerre; vel, si quid aliud, quo magis illa ætas gaudeat, inveniri potest, quod tractare, intueri, nominare jucundum sit. *Quintil. lib. 1. cap. 1.*

lettres d'ivoire, ou quelque autre chose de semblable, qu'ils soient bien aises de toucher, de regarder, de nommer. Saint Jérôme, [1] dans sa belle lettre à Læta, lui donne le même conseil; et l'on voit bien que dans tout cet endroit il n'a presque fait que copier Quintilien, quoiqu'il ne le nomme point.

Il y a des maîtres qui se servent de deux boules de bois (l'ivoire conviendroit encore mieux), dont ils font tailler la première à cinq facettes, sur chacune desquelles ils écrivent une voyelle. Ils font tailler la seconde à dix-huit facettes, sur chacune desquelles est une consonne. L'enfant jette l'une ou l'autre de ces deux boules, et s'accoutume à nommer la lettre qui paroît en haut. Puis les jetant l'une et l'autre ensemble; il s'accoutume de même à assembler la consonne et la voyelle qui paroissent chacune de leur côté. Comme cet exercice est une espèce de jeu pour un enfant, il s'y plaît, et apprend aisément, et pour l'ordinaire assez promptement à distinguer toutes les lettres, et à les réunir. On peut imaginer d'autres moyens aussi faciles, et aussi agréables.

On a proposé au public depuis peu une nouvelle manière d'apprendre aux enfans à lire, qu'on appelle LE BUREAU TYPOGRAPHIQUE: c'est M. Dumas qui en est l'auteur. A ce mot de nouveauté, il est assez ordinaire et assez naturel qu'on entre en défiance, et qu'on se tienne sur ces gardes: disposition qui me paroît fort sage et fort raisonnable, quand elle nous porte à exa-

[1] Fiant ei literæ, vel buxeæ, vel eburneæ, et suis nominibus appellentur: ludat in eis, ut lusus ipse eruditio sit.

miner de bonne foi et sans prévention ce qu'on nous propose de nouveau. Mais il n'y auroit rien de plus opposé à l'équité et à la droite raison, que de rejeter et de condamner une invention précisément parce qu'elle est nouvelle. On doit au contraire, savoir bon gré à un auteur, quand même il ne réussiroit pas parfaitement, d'avoir proposé au public ses vues et ses pensées : c'est uniquement par ce moyen que les arts et les sciences se perfectionnent. Il faut donc, pour juger sainement de la nouvelle méthode de lire dont il s'agit, l'examiner avec un esprit impartial et libre de tout préjugé.

Le bureau typographique est une table beaucoup plus longue que large, sur laquelle on place une sorte de tablette, qui a trois ou quatre étages de petites loges, où l'on trouve les différens sons de la langue exprimés par des caractères simples ou composés sur autant de cartes. Chacune de ces logettes indique par un titre les lettres qui y sont renfermées. L'enfant range sur la table les sons des mots qu'on lui demande, en les tirant de leurs loges, comme fait un Imprimeur en tirant des cassetins les différentes lettres dont il compose ses mots. Et c'est ce qui a fait donner à ce bureau l'épithète de *Typographique*.

Cette manière d'apprendre à lire, outre plusieurs autres avantages, en a un qui me paroît fort considérable, c'est d'être amusante et agréable, et de n'avoir point l'air d'étude. Rien n'est plus fatigant ni plus ennuyeux dans l'enfance, que la contention de l'esprit, et le repos du corps. Ici l'enfant n'a point l'esprit fatigué : il

ne cherche point avec peine dans sa mémoire, parce que la distinction et le titre des loges le frappent sensiblement. Il n'est point contraint à un repos qui l'attriste, en le tenant toujours collé à l'endroit où on le fait lire. Les yeux, les mains, les pieds, tout le corps est en action. L'enfant cherche ses lettres, il les tire, il les arrange, il les renverse, il les sépare, et les remet dans leurs loges. Ce mouvement est fort de son goût, et convient extrêmement au caractère vif et remuant de cet âge.

On cite un grand nombre d'enfans de trois et quatre ans, sur qui l'on a fait une heureuse épreuve de cette méthode, et j'en ai été témoin. Ce que je sais encore par moi-même, c'est qu'elle a fort réussi à l'égard d'un enfant de qualité à qui je m'intéresse, en lui ôtant un dégoût horrible qu'il avoit pour toute application et pour toute étude, où il n'alloit presque jamais qu'en pleurant; au lieu que maintenant le bureau fait sa joie, et ne lui coûte des larmes que quand il s'en voit privé.

Un autre avantage qu'a cette méthode, c'est que le même Maître peut exercer à la fois plusieurs enfans au même bureau, ce qui peut allumer entr'eux une utile émulation; et qu'un enfant peut aussi s'y exercer ou y jouer tout seul, sans le secours du maître.

De quelque méthode que l'on se serve pour apprendre à lire, car elles ont toute leur utilité, et l'ancienne peut réussir et réussit en effet dans un grand nombre d'enfans, quand ils sont bien enseignés, l'on demande s'il faut commencer la lecture par le français, ou par le latin.

Il me semble qu'il n'y a aucun danger à commencer d'abord par le latin, parce que dans cette langue tout se prononce uniformément, et que le son répond toujours à l'expression des caractères qui se présentent à la vue, ce qui facilite beaucoup la lecture : au lieu que dans le français il y a quantité de lettres qu'on n'exprime point par le son, ou qu'on prononce tantôt d'une façon tantôt d'une autre. Mais comme la lecture du latin ne présente à l'enfant que des sons vides de sens, et que l'ennui doit naturellement accompagner un exercice où il ne comprend rien, on ne sauroit trop l'amener au français, afin que le sens l'aide à lire, et l'habitue à penser.

Je crois pourtant qu'il y a ici une distinction à faire. Des personnes instruites à fond par une longue expérience de tout ce qui regarde les écoles, et que j'ai consultées sur cette matière, sont persuadées que dans les écoles des pauvres et dans celles de la campagne, il est nécessaire de commencer par la lecture du français ; et j'entre fort dans leur sentiment. Car, outre que les enfans apprennent à lire plus volontiers quand ils entendent ce qu'ils lisent ; et que l'on sait par expérience que lorsqu'ils savent lire le français ils peuvent lire le latin ; une raison beaucoup plus forte justifie cet usage. On voit communement, soit à la ville, soit à la campagne, que les pères et les mères retirent leurs enfans des écoles aussitôt qu'ils peuvent en tirer quelques services. Delà il arrive souvent, quand on commence par le latin, que les enfans sortent des écoles avant qu'ils sachent lire en français, et qu'ils sont privés pour toute leur vie de l'a-

vantage qu'ils tireroient pour leur salut de la lecture des livres de piété.

Quand un enfant commence à lire dans le français, il faut lui expliquer clairement et succinctement tous les mots qui sont nouveaux pour lui, et ils le sont presque tous dans un âge si tendre, et choisir par sa lecture ceux qui lui sont les plus familiers, et qui entrent le plus ordinairement dans l'usage. *Jour. Nuit. Soleil. Lune. Etoiles. Pain. Eau. Fontaine. Rivière. Habit. Linge.*, etc. On lui explique tous ces mots, et d'autres semblables, d'une manière agréable.

Quand il joint les mots ensemble, on lui donne à lire des phrases courtes, qui renferment quelque histoire, ou quelque chose de curieux. *Caïn tua son frère Abel par envie de sa vertu.* On explique ce qu'étoient Caïn et Abel; ce que c'est que l'envie; pourquoi Caïn porta envie à son frère. *Tous les hommes étant devenus méchans, Dieu les fit périr par le déluge.* On marque que le déluge est une grande inondation, qui couvrit d'eau toute la terre. *Noé, qui seul étoit juste, se sauva avec sa famille par le moyen de l'Arche.* On dit que l'Arche étoit un grand vaisseau long et carré, et couvert en forme de coffre. On en montre l'image, telle qu'on la trouve dans le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury : car les images plaisent infiniment aux enfans. *Dieu, pour éprouver la foi et l'obéissance d'Abraham, lui ordonna de lui immoler son fils Isaac : mais il l'arrêta, comme il étoit prêt de l'égorger.* On lui montre l'image, et on lui en explique toutes les parties, dont il ne manque pas

lui-même de demander l'explication. *Les petits d'une poule se retirent sous ses ailes, quand ils craignent quelque danger.* On explique tous les termes qui sont nouveaux. *Le berger, avec ses chiens, garde son troupeau, et le défend contre les loups.* Il seroit à souhaiter qu'on eût beaucoup d'images pareilles, faites exprès pour les enfans, qui les instruiroient en les amusant; et qu'il y eut aussi des livres composés pour eux, où l'on trouvât en gros caractère des mots, des phrases, et des petites histoires qui leur convinssent.

Un maître habile et attentif, en expliquant les histoires que j'ai d'abord rapportées, glisse un petit mot pour inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, l'obéissance que l'on doit aux ordres de Dieu.

Le meilleur avis qu'on puisse donner aux personnes chargées d'apprendre à lire aux enfans, c'est de consulter ceux qui ont étudié cette matière, et qui ont ajouté à leurs réflexions une longue expérience. Pour moi, si je me trouvois en pareil cas, j'avoue que je serois fort embarrassé, et je ne trouverois point d'autre moyen de me tirer de cet embarras, que de prendre conseil de personnes habiles et expérimentées en ce genre.

On a introduit à Paris depuis plusieurs années, dans la plupart des écoles des pauvres, une méthode, qui est fort utile aux écoliers, et qui épargne beaucoup de peines aux maîtres. L'école est divisée en plusieurs classes. J'en prends ici une seulement, savoir celle des enfans qui joignent déjà les syllabes; il faut juger

des autres à proportion. Je suppose que le sujet de la lecture est, *Dixit Dominus Domino meo, sede à dextris meis.* Chaque enfant prononce une syllabe, comme *Di* : son émule, qui est vis-à-vis de lui, continue la suivante, *xit* ; et ainsi du reste. Toute la classe est attentive : car le maître, sans avertir, passe tout d'un coup du commencement d'un banc au milieu ou à la fin, et il faut continuer sans interruption. Si un écolier manque dans quelque syllabe, le maître donne sur la table un coup de baguette sans parler, et l'émule est obligé de répéter comme il faut la syllabe qui a été mal prononcée. Si celui-ci manque aussi, le suivant, sur un second coup de baguette, recommence la même syllabe, jusqu'à ce qu'elle ait été prononcée correctement. J'ai vu avec un singulier plaisir, il y a plus de trente ans, cette méthode pratiquée heureusement à Orléans, où elle a pris naissance par les soins et l'industrie de M. Garot qui présidoit aux écoles de cette ville. L'école que je visitai étoit de plus de cent écoliers ; et il y régnoit un profond silence. Un maître chargé d'une nouvelle école, ne feroit-il pas sagement de visiter celles qui réussissent le mieux, et de les prendre pour modèles ? J'en dis autant à proportion des personnes que l'on met auprès des enfans pour leur donner les premières instructions.

L'écriture doit suivre d'assez près la lecture. M. le Fevre, que j'ai déjà cité, ne veut pas qu'à cet âge on se mette fort en peine de la beauté du caractère. Pourvu qu'un enfant ait la main légère, il est content, et n'en demande pas da-

vantage. Il croit même que quand dès lors on peint fort bien, ce qui ne se peut faire que par une application lente et froide, ce n'est pas une bonne marque pour l'esprit. Il aime mieux dans les enfans du feu et de la vivacité qui ne leur permet pas de s'astreindre scrupuleusement à l'exactitude des règles. D'ailleurs, pour les conduire à la perfection de l'écriture, il faut y mettre tous les jours un temps considérable, qui peut être employé plus utilement. Il suffit donc qu'un jeune homme écrive légèrement, et d'une manière lisible. Lorsqu'il sera arrivé à sa quinzième ou seizième année, il en fera plus en quatre mois pour la beauté de la main, qu'il n'en auroit fait en quatre années consécutives dans un âge moins avancé.

Quintilien, en homme sensé, et qui veut qu'on mette tout à profit dans l'éducation des jeunes gens, recommande fortement aux maîtres qui apprennent à écrire, [1] de ne leur pas donner à copier des exemples dont les mots soient mis au hasard, et dépourvus de sens, mais qu'ils renferment quelque maxime utile, et qui porte à la vertu. Car, ajoute-t-il, ce qu'on apprend dans ces tendres années se gravant profondément dans la mémoire, nous suit jusqu'à la vieillesse, et influe dans la conduite de la vie. Il me suffit d'avertir que c'est un païen qui parle ainsi.

Quand j'ai dit que la lecture étoit le premier exercice de l'enfance, je n'ai pas prétendu exclure toute instruction avant que l'enfant fût en

[1] Ii versus qui ad imitationem scribendi proponentur non otiosas vel in sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet. *Quintil. l.* 1. *c.* 1.

état de lire. Il y en a qui n'arrivent que lentement à cette petite science, et il n'est pas convenable de perdre tout le temps qui la précède. On peut le leur faire mettre à profit en leur racontant de vive voix, et leur répétant à beaucoup de reprises, les mêmes choses qu'ils apprendront quelques années après dans les livres quand ils sauront y lire : comme quelques réponses du Catéchisme Historique, quelques vers des Fables de la Fontaine, et d'autres choses pareilles : le tout par forme de divertissement, et sans que jamais on les gronde de les apprendre avec peine, et de les mal réciter.

Je viens maintenant aux études auxquelles il convient de faire passer aux enfans, quand ils sont un peu fermes dans la lecture.

§. III. *Etude du Catéchisme Historique.*

Je commence par le Catéchisme Historique de M. l'Abbé Fleury : je parle du premier, qui est fait pour les enfans. On ne peut faire trop de cas ni trop d'usage de cet excellent livre, ni trop admirer le goût exquis de ce pieux et savant Auteur, qui par esprit de religion, et par charité pour les enfans, s'est appliqué particulièrement à étudier leur génie et leur portée, à se rabaisser jusqu'à leur foiblesse, à prendre leur langage, et pour ainsi dire à bégayer avec eux. Voilà donc le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfans, et qu'il faut leur apprendre même avant qu'ils sachent lire, comme je l'ai déjà marqué.

Les pères de famille, si chacun étoit bien instruit et soigneux d'instruire ses enfans et ses domestiques, devroient en être les premiers maî-

tres et les premiers catéchistes. Je lis avec un plaisir singulier ce que M. Fleury raconte d'un de ses amis dans le discours préliminaire de son Catéchisme. « Je connois un homme entr'autres, « dit-il, qui est passablement instruit de sa re- « ligion, sans avoir jamais appris par cœur les « Catéchismes ordinaires, sans avoir eu pendant « l'enfance d'autre maître que son père. Dès « l'âge de trois ans, ce bon homme le prenoit « sur ses genoux le soir après s'être retiré; lui « contoit familièrement, tantôt le sacrifice d'A- « braham, tantôt l'histoire de Joseph, ou quel- « que autre semblable : il les lui faisoit voir en « même temps dans un livre de figures, et c'é- « toit un divertissement dans la famille de ré- « péter ces histoires. A six ou sept ans, quand « cet enfant commença à savoir un peu de la- « tin, son père lui faisoit lire l'Evangile, et les li- « vres plus faciles de l'Ancien Testament, ayant « soin de lui expliquer les difficultés. Il lui est resté, « toute sa vie, un grand respect et une grande « affection pour l'Ecriture Sainte, et pour tout « ce qui regarde la religion ». Voilà le fruit d'une éducation chrétienne : voilà le devoir des pères qui sont instruits, et qui ne sont pas trop occupés par leurs emplois. Telle étoit la pratique des premiers et des plus saints siècles de l'Eglise, où les enfans étoient bien instruits de la religion chrétienne par le soin des seuls parens, et sans le secours des catéchismes, n'y ayant pas encore pour lors des Catéchistes publics et d'office pour la jeunesse.

Les mères ne peuvent s'excuser sur leurs grandes occupations : elles ont beaucoup de

loisir. Le soin de l'éducation des enfans jusqu'à l'âge dont nous parlons, roule principalement sur elles, et fait partie de ce petit empire domestique que la providence leur a spécialement assigné. Leur douceur naturelle, leurs manières insinuantes, si elles savoient y joindre une autorité douce mais ferme, les mettent en état d'instruire avec succès leurs enfans. Je connois plusieurs mères qui ont rempli parfaitement ce devoir, une entr'autres qui n'a jamais laissé son enfant seul avec des domestiques, et qui l'a elle-même parfaitement instruit de tout ce qu'un enfant peut savoir jusqu'à l'âge de près de six ans, où elle l'a remis entre les mains d'un précepteur capable de tenir sa place, et d'entrer dans ses vues.

J'ai dit que l'éducation des enfans rouloit principalement sur les mères. Cela est encore plus vrai à la campagne qu'à la ville : parce que pendant que les hommes sont occupés à des travaux pénibles et nécessaires, et ils le sont pendant presque toute l'année, il n'y a que les femmes à qui il puisse rester quelque loisir. C'est ce qui marque l'étroite et l'indispensable obligation où sont les Seigneurs de villages d'y établir des Ecoles de filles, et le soin particulier que les Pasteurs doivent donner à cette partie de leur troupeau, qui seule fait toute la ressource et toute l'espérance d'un village. Car ces filles deviendront mères de famille : et si elles ont eu le bonheur d'être bien instruites dans leur jeunesse, elles communiqueront le même avantage à leurs enfans.

Pour revenir au Catéchisme Historique, qui

que ce soit qui se charge de l'enseigner aux enfans, doit commencer par leur lire le récit historique qui précède les demandes; ou, ce qui seroit beaucoup mieux, le leur faire de vive voix. On pourroit, si cela ne les fatigue point, leur en faire une seconde lecture, pour les mettre plus en état de le comprendre. On ne demande encore jusqu'ici que leurs oreilles, et un peu d'attention, que le maître peut s'attirer par la manière gaie et agréable dont il leur lira ou leur fera ce récit. Après cela on passera aux demandes et aux réponses, qu'on répétera chacune plusieurs fois, afin que l'enfant les entende parfaitement. On se contentera d'abord de lui faire apprendre les réponses, soit de vive voix, s'il ne sait pas encore lire; soit par la lecture qu'il en fera lui-même en particulier. On lui fera ainsi étudier tout de suite la première partie du Catéchisme, qui est toute historique, et qui renferme vingt-neuf articles ou leçons. Ce sera là comme une première couche que l'on mettra dans l'esprit de l'enfant; et l'on aura grand soin de lui faire considérer toutes les figures, à quoi il se portera avec joie, et de lui en expliquer toutes les parties. J'ai vu avec admiration une jeune demoiselle de qualité, âgée de quatre ans seulement, et qui ne savoit pas encore lire, à qui l'on avoit appris le Catéchisme Historique tout entier, sur lequel elle répondoit, sans hésiter, dans quelque endroit du livre qu'on la mît.

L'invention des figures est excellente. Les images sont très-propres à frapper l'imagination des enfans, et à fixer leur mémoire: c'est propre-

ment l'écriture des ignorans. Il seroit à souhaiter que ces figures fussent faites de bonne main, et par d'habiles graveurs. Elles en plairoient beaucoup plus, attacheroient davantage les yeux et par-là feroient plus d'impression sur les esprits. Mais la dépense rendroit ces livres inaccessibles aux pauvres, et c'est pour eux qu'on doit principalement travailler. Seroit-ce une libéralité indigne d'un prince, d'un grand seigneur, ou d'un homme extrêmement riche, que d'en faire lui-même la dépense, et de gratifier le public, sans distinctions de riches et de pauvres, d'un don qui seroit fort utile à tous, et qui feroit un honneur immortel au donateur ?

Après qu'on aura parcouru de la sorte le Catéchisme Historique, on le recommencera, en y joignant les demandes, et les lui faisant aussi apprendre par cœur, parce qu'elles sont naturellement jointes aux réponses, et en contiennent souvent le précis.

Enfin, quand l'enfant saura bien les demandes et les réponses, et qu'il y sera très-ferme, on lui fera apprendre par cœur le récit Historique qui les précède. Mais, pour ce qui regarde ce récit, il ne faut point l'assujettir servilement à redire les mêmes mots qu'il aura appris. On ne doit point être fâché qu'il les change quelquefois, pourvu que ce soit sans changer le sens : car c'est une preuve assurée qu'il aura compris la chose, au lieu qu'il y a sujet d'en douter, quand il dit les mêmes paroles.

Ces trois différentes répétitions, qui seront toujours accompagnées de quelques changemens et de quelque addition, auront par ce moyen la

grâce de la nouveauté, ne dégoûteront point les enfans, et se graveront profondément dans leur mémoire et dans leur esprit.

De cette première partie du Catéchisme purement Historique, on les fera passer dans la seconde, qui contient la doctrine chrétienne, et par conséquent des instructions plus sérieuses. On y observera les mêmes règles que dans la première.

Dans l'une et dans l'autre, l'habileté des gouvernantes et des maîtres consiste à ne pas borner leurs soins à exercer la mémoire d'un enfant, en lui faisant réciter par cœur ce qu'il a appris ; mais à commencer déjà à lui former le jugement, autant que son âge en est capable, en lui proposant de petites questions proportionnées à sa foiblesse, en dérangeant l'ordre des demandes, en lui faisant expliquer à lui-même ses réponses, et par mille autres moyens industrieux que l'affection et le zèle inspirent à un maître qui se fait un plaisir de son devoir.

Cet exercice du Catéchisme Historique, qui ne remplira qu'une légère partie de la journée, réglé comme je l'ai marqué, et renouvelé de temps en temps par des répétitions réitérées plus d'une fois, occupera trois ou quatre années de l'enfance, et la conduira jusqu'à la sixième ou septième année, où commenceront des études un peu plus sérieuses.

§. IV. *Les Fables de la Fontaine.*

En même temps qu'on occupera l'enfant à cet exercice, on lui fera apprendre par cœur quelques Fables de la Fontaine, en choisissant d'abord les plus courtes et les plus agréables. On

aura soin de lui expliquer clairement et brièvement tous les termes qu'il n'entend point, et après qu'on lui aura lu plusieurs fois une Fable, et qu'on la lui aura fait répéter de mémoire, on l'accoutumera à en faire de lui-même un récit simple et naturel. On ne sauroit croire combien cette pratique peut être utile à un enfant dans la suite. Pour la lui faciliter, le maître fera d'abord lui-même ce récit, et lui apprendra par son exemple comment il faut s'y prendre. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut commencer par exposer aux yeux de l'enfant l'image qui est en tête de la Fable, et qui en renferme le sujet, et la lui bien faire comprendre : rien n'est plus divertissant pour lui.

Quand il en aura bien appris une par cœur, et qu'il la saura parfaitement, on lui apprendra à la déclamer, en l'accompagnant du ton et du geste convenables à la matière. Le maître pourra consulter ce qui sera dit dans la suite sur les règles de la prononciation. On l'accoutumera ainsi de bonne heure à exprimer comme il faut les voyelles et les consonnes, à en faire sentir la force, à appuyer sur celles qui demandent qu'on s'y arrête, à ne point manger certaines syllabes, surtout les finales, à faire de certains repos selon la différence de la ponctuation, en un mot à prononcer avec grâce, clarté, et justesse. On doit être fort attentif à leur faire prendre un ton naturel, et à leur faire éviter une sorte de glapissement ordinaire aux enfans, qui les suit jusques dans les classes, et souvent dans un âge encore plus avancé.

§. V. *La Géographie.*

On donnera aussi chaque jour un certain temps à la géographie. Elle sera pour eux un divertissement plutôt qu'une étude, si le maître sait l'assaisonner de petites histoires agréables et de faits curieux à l'occasion des pays et des villes dont on leur parlera. Ces histoires et ces faits se trouvent dans les livres de Géographie : il en faut faire un triage, et ne choisir que ce qui pourra plaire à l'enfant.

Il y a plusieurs méthodes d'enseigner la géographie, qui la plupart sont fort bonnes, pourvu qu'on y soit fidèle, et qu'elles soient toujours accompagnées de l'inspection des cartes : car c'est ici une science des yeux. Parmi ces différentes méthodes il me semble qu'on doit préférer celles qui, au lieu de supposer de l'esprit aux enfans, ou d'avoir besoin d'être aidées par leur esprit, aident plutôt l'esprit des enfans, et les amusent par un agréable exercice.

On commencera d'abord par exposer à leurs yeux la Mappemonde, qui est la carte du monde entier, ou plutôt le globe terrestre, beaucoup plus propre à leur donner une juste idée de la figure de la terre. On aura soin de leur faire entendre les termes de cet art qui seront nécessaires, en les mettant à leur portée : *continent*, *mer*, *île*, *presqu'île*, *golfe*, *détroit*, etc.

On peut enseigner la géographie par des divisions exactes, et par des détails savans : mais cette méthode charge beaucoup la mémoire, et ne dédommage presque par aucun plaisir, de l'ennui inséparable d'une longue file de noms propres.

Il seroit, ce me semble, plus utile de conduire

et de faire voyager l'enfant sur une carte, sans y remarquer autre chose que quelque particularité amusante, qui étant liée avec la figure du pays, aide la mémoire à en conserver le nom et la situation.

Je suppose, par exemple, qu'on veuille faire connoître l'Asie à un jeune enfant qui sait les termes ordinaires. Je voudrois me contenter de lui en faire parcourir toutes les côtes, en l'avertissant de ce que chaque pays a de remarquable.

L'Asie, lui dirois-je, commence où finit l'Afrique, qui y est jointe par l'isthme de Suès, que vous voyez entre la mer Méditerranée et la mer Rouge. Cette mer est appelée Rouge, parce que c'étoit proche de cette mer qu'habitoient les Iduméens descendus d'Esaü ou Edom, dont le nom signifie rouge, ou de poil roux.

L'Arabie que cette mer baigne, se partage en trois : la Pétrée, la Déserte, l'Heureuse.

La Pétrée est ici à l'extrémité, ou vers le fond de la mer Rouge. C'est là que les Israélites demeurèrent durant quarante ans, après avoir passé à pied sec le lit de la mer Rouge qui s'étoit retirée. Remarquez-y le mont Sinaï, où Dieu donna aux Hébreux la Loi comprise dans le Décalogue, et beaucoup d'autres réglemens. L'Arabie Pétrée prend son nom de l'ancienne ville de Pétra, qui ne subsiste plus.

La Déserte prend son nom de ses vastes solitudes. On y trouve les villes de la Mecque, Médine, et elÇatif. La Mecque est fameuse par la naissance du faux prophète Mahomet. On y a bâti une mosquée considérable, où, tous les ans et de tous côtés, se rend en caravanes un grand

nombre de pélerins. Médine, est le lieu de sa sépulture. Le Catif ou elCatif est située sur le bord du golfe Persique. C'est là que se fait le commerce des perles, et qu'on tire des nacres, que les plongeurs vont arracher le long des rochers de l'île de Baharen qui est vis-à-vis. On explique à l'enfant ce que c'est que ces *perles* et ces *nacres*, et comment on les pêche : et ce que signifie ce mot, *plongeurs*.

L'Arabie Heureuse porte ce nom, parce qu'elle produit des plantes fort estimées. On y trouve le café, qui est la graine d'un petit fruit rouge comme un bigarreau. On y trouve le baume et l'encens, qui sont des résines d'une agréable odeur, et qui découlent de l'écorce de deux arbrisseaux.

C'est dans ce golfe que se jettent le Tigre et l'Euphrate.

Ensuite on rencontre l'Empire de Perse, dont les principales villes sont Hispahan, Tauris, Schiras ou Shiras, et Bander Abassi. Hispahan et Tauris ont des marchés ou places publiques si spacieuses, qu'on y met dix mille hommes en bataille. On voit à Shiras les magnifiques ruines de l'ancienne Persépolis. Bander Abassi est le plus beau port de Perse. On y fait aujourd'hui le commerce que faisoient autrefois les Portugais dans la petite île d'Ormus à l'entrée du golfe dont on les a chassés.

Assez près de là est la montagne de Chiampa, où l'on trouve des terres de différentes couleurs. L'éclat en est si vif, qu'on n'a jamais pu imiter la beauté de leurs toiles peintes, qui souffrent plusieurs savonnages sans rien perdre de leur vivacité.

En

En continuant ainsi à parcourir toutes les côtes, et en revenant sur les mêmes endroits, sans changer ce que l'on veut que le jeune homme apprenne, il se fait un jeu de ces connoissances qui l'amusent, et s'arrangent dans sa mémoire sans aucune contention.

On peut aussi, quand le jeune homme a déjà fait quelques progrès dans la géographie, le faire voyager sur la carte. Le faire aller, par exemple, de Paris à Rome en lui faisant passer la mer; et le faire revenir de Rome à Paris par terre, en lui faisant prendre une autre route. Ces petits changemens le divertissent, et, chemin faisant, on lui apprend mille curiosités dans tous les lieux qu'il parcourt.

§. VI. *La Grammaire française.*

Il me reste à parler de la Grammaire française, qui doit être apprise aux enfans dès qu'ils en seront capables, et ils le sont pour l'ordinaire de bonne heure. Il est honteux que nous ignorions notre propre langue; et, si nous voulons parler vrai, nous avouerons presque tous que nous ne l'avons jamais étudiée. Je ne m'arrêterai point ici aux réflexions que l'on peut faire sur ce sujet: je parlerai dans la suite assez au long de ce qui regarde cette étude. La prudence du maître peut seule, dans l'âge dont il s'agit, en régler le temps et la manière. Il prendra dans une Grammaire française ce qu'il jugera le plus nécessaire aux enfans, et le plus à leur portée, réservant pour un autre temps ce qui lui paroîtra trop abstrait et trop difficile: car il est à souhaiter que l'on continue cet exercice pendant tout le cours des études.

Voilà à peu près ce que je crois qui doit occuper les enfans jusqu'à l'âge de six ans : auquel temps on pourra commencer à les mettre au latin, dont l'intelligence leur deviendra bien plus facile par l'étude qu'ils auront faite de la Grammaire française : car les principes de ces deux langues sont communs en bien des choses.

Il ne faut pas croire que ce que je propose ici soit au-dessus de la force des enfans. J'en ai entendu un tout récemment, qui n'a que six ans, répondre dans une assez nombreuse assemblée, sur le Catéchisme Historique tout entier, dont il récitoit à l'ouverture du livre tous les endroits qui se présentoient, tant le narré que les demandes et les réponses. Il rendit compte aussi de la plupart des termes de géographie, des quatre parties du monde en général, et de la France dans un assez grand détail. Il exposa avec beaucoup de netteté plusieurs règles de la Grammaire française, et c'est ce qui m'étonna le plus. Il déclama quelques fables de la Fontaine avec beaucoup de grâces, et il étoit prêt à répondre sur les principes du blason, mais le temps ne le permit pas.

Je sais bien qu'on n'en doit pas attendre autant de tous les enfans, et je n'ai cité cet exemple que pour montrer de quoi ils sont capables quand ils sont bien conduits. Lors même qu'on en rencontre du caractère de celui dont je parle, qui se portent d'eux-mêmes au travail, et qui en font leur plaisir, ce qui est fort rare et fort heureux, on doit être extrêmement attentif, à modérer leur ardeur, et à la renfermer dans de justes bornes. Rien n'est plus flatteur et pour des

parens et pour un maître que de voir ainsi réussir un enfant dans un âge si peu avancé : mais, je crois pouvoir le dire, rien en même temps n'est si dangereux. Car, si on se livre de part et d'autre à ce plaisir, et qu'on ne ménage pas avec assez de soin la santé d'un enfant, on court risque de la ruiner pour toujours par une attention trop suivie, qui épuise les esprits sans qu'on s'en aperçoive, et qui use insensiblement des fibres et des organes, qui sont alors d'une extrême délicatesse.

Ce danger est grand, mais il n'est pas ordinaire. On a bien plus souvent besoin d'inspirer de l'ardeur aux enfans, que de la modérer; et c'est en cela que je fais consister la principale habileté d'un maître. Mais, pour faire aimer l'étude, il faut qu'il commence par se faire aimer lui-même; et il y réussira infailliblement s'il agit toujours par raison, et jamais par humeur. Je traiterai cette matière fort au long, quand j'exposerai les devoirs des parens et des maîtres dans l'éducation des enfans. Je me contente ici de les avertir qu'ils ne peuvent être trop attentifs à jeter de l'émulation dans leur esprit. Les exercices, à l'âge dont je parle, doivent être plutôt un divertissement qu'une étude. Il faut les varier, les abréger, les interrompre quelquefois entièrement, pour prévenir l'ennui et le dégoût; [1] proposer à l'enfant de petites récom-

[1] Syllabas jungat ad præmium, et quibus illa ætas deliniri potest, munusculis invitetur. Habeat et in discendo socias, quibus invideat, quarum laudibus mordeatur. Non objurganda est, si tardior sit, sed laudibus excitandum est ingenium, ut et vicisse gaudeat, et victa doleat. Cavendum imprimis ne oderit studia; ne amaritudo eorum, præcepta in infantia, ultra rudes annos transeat. *S. Hieron. l. 2. Epist. 15. ad Lætam.*

penses, et choisir celles qui font le plus de plaisir à cet âge ; s'il est naturellement lent à apprendre, ne lui point faire de vifs reproches, et ne le point traiter durement, de peur qu'il ne se rebute, et qu'il ne porte dans un âge plus avancé la haine pour toute étude, dont il n'a senti que l'amertume dans son enfance, n'en pouvant pas comprendre alors l'utilité. Il faut au contraire l'exciter, l'encourager, le louer même pour peu qu'il réussisse ; lui opposer quelque compagnon dont le succès et les louanges piquent son amour-propre ; sur qui il se réjouisse de l'avoir emporté, et par qui il soit fâché d'avoir été vaincu. Ce sont là d'innocens artifices dont saint Jérôme, en copiant Quintilien, conseille à une Dame chrétienne d'user à l'égard de sa fille, qui n'avoit alors que cinq ou six ans, et sur l'éducation de laquelle il lui donne d'admirables préceptes. Des mères chrétiennes exigent de moi que j'en donne aussi quelques-uns sur le même sujet, et je ne puis me refuser à un désir si juste et si raisonnable. Je dois cette marque de reconnoissance aux témoignages d'estime que les Dames même me donnent pour mon Traité des Etudes, dont j'étois bien éloigné de croire que la lecture pût leur causer quelque plaisir.

CHAPITRE SECOND.

DE L'ÉDUCATION DES FILLES.

Monsieur de Fénélon, archevêque de Cambrai, commence l'excellent livre qu'il a composé sur cette matière, par se plaindre que l'éducation des filles est presque généralement négligée ; et

cette plainte n'a que trop de fondement. Quoiqu'on fasse beaucoup de fautes dans celle des garçons, on est pourtant assez communément persuadé qu'elle est d'une grande importance pour le bien public. Le long temps que l'on destine à leurs études, les maîtres qu'on leur donne, les dépenses que l'on fait dans cette vue, sont autant de preuves qu'on a sur ce sujet d'assez justes idées. Mais, sous prétexte qu'il ne faut pas que les filles soient savantes, et que la curiosité les rend vaines et précieuses, on ne se met pas beaucoup en peine de les instruire, comme si l'ignorance étoit l'apanage de leur sexe. C'est une erreur grossière, et extrêmement préjudiciable à l'Etat, que de négliger ainsi l'éducation des filles.

On doit s'y proposer une double fin, aussi bien que dans celle des garçons, qui est de former le cœur, et de cultiver l'esprit. Je commencerai par la première partie, qui est la plus importante, mais que je traiterai fort succinctement, parce que les avis que je donnerai dans la suite sur ce sujet par rapport aux garçons, conviennent également aux filles.

ARTICLE PREMIER.

Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance.

Saint Jérôme, en écrivant à Læta, Dame d'une grande qualité, sur l'éducation de sa fille, et à d'autres mères chrétiennes, dit d'excellentes choses sur cette matière. J'en ferai usage, aussi bien que du livre de M. de Fénélon.

J'avertis dès le commencement les mères et

les gouvernantes, que je considère ici, et qu'elles doivent considérer avec moi les enfans comme sorties tout récemment des fonts baptismaux; comme y ayant fait des vœux solennels en présence de J. C. dont les parens, les maîtres, et les maîtresses sont rendus dépositaires; comme y ayant renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités du siècle; et comme devant par conséquent être élevées dans des principes conformes aux engagemens qu'elles y ont pris, non pour quelques années seulement, mais pour toute leur vie. Je ne crois pas qu'on trouve cet avertissement déraisonnable : et cependant il suffit seul pour établir toutes les règles d'une bonne éducation.

Comme les prémices de toutes choses sont dues spécialement à Dieu, les premières pensées et les premières paroles d'un enfant doivent être consacrées par la piété. La [1] joie d'une mère chrétienne, telle que sainte Paule, doit être d'entendre sa fille, d'une voix foible et d'une langue bégayante, prononcer le doux nom de Jésus-Christ, à qui elle a été vouée dans le baptême.

Cette consécration demande [2] qu'un enfant, devenue le temple du Seigneur, n'entende et ne dise jamais rien, qui ne respire la crainte de Dieu : que les paroles contraires à l'honnêteté, soient pour elle un langage étranger et inconnu,

[1] Parvulæ adhuc lingua balbutiens Christi alleluia resonabat. *S. Hier. ad Lætam.*

Non debeo silentio præterire, quanto (S. Paula) exultaverit gaudio, quòd Paulam, neptem suam, audierat in cunis et crepiticulis balbutiente lingua alleluia cantare. *Ad Eustoch.*

[2] Sic erudienda est anima, quæ futura est templum Dei. Nihil aliud discat audire, nihil loqui, nisi quod ad timorem Dei pertinet. Turpia verba non intelligat : cantica mundi ignoret. Adhuc *tenera lingua psalmis* dulcibus imbuatur. *Ad Lætam.*

auquel elle ne comprenne rien ; qu'elle ignore absolument les chansons mondaines ; que ses lèvres encore tendres commencent au contraire à chanter les divins cantiques de David.

Dès que l'âge permettra d'exercer sa mémoire, [1] qu'on lui fasse apprendre par cœur quelques versets choisis de l'ancien ou du nouveau Testament, qu'elle récitera régulièrement à sa mère, et qui seront comme sa tâche de chaque jour, et comme un bouquet composé de fleurs cueillies dans les saintes Écritures qu'elle lui offrira tous les matins.

Qu'elle n'ait aucune liaison avec des enfans d'un sexe différent, et qu'on ne lui donne pour la servir que des filles d'un caractère sage, et d'un esprit réglé et sûr. La science du monde peut leur être utile jusqu'à un certain point : mais qu'elles se donnent bien de garde d'en communiquer à leur Elève l'air contagieux et les maximes pernicieuses. Car dans cet âge il faut bien peu de chose pour nuire à la pureté et à l'innocence d'un enfant : c'est une fleur tendre et délicate, que le moindre souffle empesté peut corrompre et faire périr en un moment.

Saint Jérôme recommande fortement qu'on n'accoutume point ces créatures innocentes aux airs mondains, [2] et qu'on ne les fasse point boire dans la coupe empoisonnée de Babylone : qu'on ne leur inspire point du goût pour les frivoles

[1] Reddat tibi pensum quotidie de scripturarum floribus carptum. *Ibid.*

[2] Provide ne bibat de aureo calice Babylonis. *Ad Gaudent.* Cave ne aures ejus perfores : ne cerussa et purpurisso consecrata Christo ora depingas : nec collum auro et margaritis premas : nec caput gemmis oneres : nec capillum irrufes, et ei aliquid gehennæ ignibus auspiceris. *Ad Lætam.*

ornemens du siècle : qu'on ne gâte et qu'on ne déshonore point leur visage par le fard et le rouge.

Ce n'est pas qu'il veuille qu'on tienne une jeune fille dans un état entièrement opposé à celui du monde pour l'habillement et les manières, ni qu'on lui refuse les ornemens qui conviennent à son âge et à sa condition. Ce [1] refus ne serviroit qu'à irriter ses désirs, et à les rendre plus violens. Elle verra les autres mieux parées qu'elle, et leur portera envie. Le sexe aime naturellement la parure. Une mère sage accordera à cette pente naturelle tout ce qui ne sera point contraire aux règles de la modestie chrétienne. Sa vue sera, en lui permettant l'usage de ces ornemens, de lui en inspirer peu-à-peu le mépris et le dégoût ; et elle aura soin de faire en sorte que des personnes, respectées dans le monde, louent en présence de sa fille celles qui seront vêtues plus modestement.

Il en sera ainsi dans tout le reste. Une fille, dit M. de Cambrai, qui n'a été détaché du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a cachée ce qu'il y a de plus merveilleux. Il vaut beaucoup mieux qu'elle s'accoutume peu-à-peu au monde auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans l'occasion, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération pour le seul besoin.

[1] Si ipsa non habuerit, habentes alias non videbit? φιλόκοσμον genus femineum est.: Quin potius habendo satietur: et cernat laudari alias, quæ ista non habeant: meliusque est ut satiata contemnat, quàm non habendo habere desideret. *Ad Gaudent.*

Le choix d'une gouvernante est l'affaire la plus importante que puisse avoir une mère. Elle doit l'avoir long-temps demandée à Dieu par des prières humbles et ferventes, et l'avoir méritée par des intentions pures, et par un désir sincère de procurer à sa fille une éducation véritablement chrétienne. Je ne m'étendrai point ici sur cette matière : on peut consulter ce qui sera dit dans la suite sur le choix, sur les qualités, et sur les devoirs d'un Précepteur.

Le moins qu'on puisse exiger d'une gouvernante, c'est qu'elle ait le sens droit, un esprit docile, une humeur traitable, et une véritable crainte de Dieu. Une mère éclairée et prudente suppléera facilement au reste. Elle s'appliquera dans des conversations aisées et familières à la former par ses avis, qu'elle accompagnera toujours d'une douceur, et d'une bonté qui les fassent passer jusqu'au cœur : car, sans cela, les avis les plus sages ne feront que révolter l'amour-propre, et trouveront tous les accès fermés.

Un des premiers soins d'une mère est de s'instruire d'abord elle-même à fond de tout ce qui est nécessaire pour bien élever des enfans. Elle trouvera ce secours dans le livre que M. de Fénélon a composé sur l'*Education des Filles*, qui est fort court, et fort intelligible. Elle en doit faire une étude particulière, qui aille jusques à le lui rendre familier, et le faire lire plusieurs fois à la gouvernante. Ce n'est pas encore assez. Prenez, dit M. de Fénélon lui-même à une mère qui l'avoit consulté sur ce sujet, prenez la peine de lire ce livre avec elle. Donnez-lui la liberté de vous arrêter sur tout ce qu'elle n'entend pas,

et dont elle ne se sent pas persuadée. Ensuite mettez-là dans la pratique, et à mesure que vous verrez qu'elle perd de vue, en parlant à l'enfant, les règles de ce livre qu'elle étoit convenue de suivre, faites le lui remarquer doucement en secret.

Cette application, continue M. de Cambrai, vous sera d'abord pénible; mais songez qu'en qualité de mère c'est là votre devoir essentiel. D'ailleurs vous n'aurez pas long-temps de grandes difficultés là-dessus. Car cette gouvernante, si elle est sensée et de bonne volonté, en apprendra plus en un mois par sa pratique et par vos avis, que par de longs raisonnemens. Bientôt elle marchera d'elle-même dans le droit chemin. Vous aurez encore cet avantage pour vous décharger, qu'elle trouvera dans ce petit ouvrage les principaux discours qu'il faut tenir aux enfans sur les plus importantes maximes tout faits, en sorte qu'elle n'aura presque qu'à les suivre. Ainsi elle aura devant ses yeux un recueil des conversations qu'elle doit avoir avec l'enfant sur les choses les plus dificiles à lui faire entendre. C'est une espèce d'éducation pratique, qui la conduira comme par le main.

A ce livre de M. de Fénélon, il faut joindre l'admirable Préface du Catéchisme Historique de M. l'Abbé Fleury, qui renferme ce que l'on peut désirer de plus solide et de plus sensé sur la manière d'instruire les enfans, et de leur enseigner la Religion.

Voilà ce qui doit faire l'étude des mères, des gouvernantes, des religieuses chargées de l'instruction des filles, et je puis ajouter, des pré-

cepteurs à qui l'on confie le soin des jeunes enfans. Si l'on s'appliquoit sincèrement et de bonne foi à mettre en pratique les excellens avis renfermés dans ces ouvrages, il n'y auroit pas lieu de se plaindre, comme on le fait si souvent, du peu de succès de l'éducation des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe.

S'il m'étoit permis de me joindre à ces deux grands hommes, sans me comparer à eux pour le mérite ni pour la réputation, j'ajouterois qu'on pourra peut-être trouver dans le sixième livre de cet ouvrage, où je traite du gouvernement intérieur des classes et du collége, quelques réflexions utiles aux personnes chargées de l'éducation soit des filles, soit des garçons.

Je ne puis mieux finir ce premier article qui concerne les mœurs, que par une réflexion importante que me fournit M. de Fénélon : je ne ferai que le copier.

Le plus grand obstacle à la bonne éducation des filles, est l'irrégularité de la conduite des parens. Tout le reste est inutile, s'ils ne veulent concourir eux-mêmes dans ce travail. Le [1] fondement de tout est qu'ils ne donnent à leurs enfans que des maximes droites, et des exemples édifians. C'est ce qu'on ne peut espérer que d'un très-petit nombre de familles. Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie, et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles. Mais qu'est-ce

[1] Te habeat magistram : te rudis miretur infantia. Nihil in te et in patre suo videat, quod si fecerit, peccet. Mementote, vos parentes virginis, magis eam exemplis doceri posse, quam voce. *S. Hieron. Epist. ad Latam.*

que peut la meilleure éducation sur des filles à la vue d'une telle mère ? Souvent encore on voit des parens, qui, comme dit S. Augustin, mènent eux-mêmes leurs enfans aux spectacles publics, et à d'autres divertissemens, qui ne peuvent manquer de les dégoûter de la vie sérieuse et occupée dans laquelle ces parens même les veulent engager. Ainsi ils mêlent le poison avec l'aliment salutaire. Ils ne parlent que de sagesse, mais ils accoutument l'imagination volage des enfans aux violens ébranlemens des représentations passionnées et de la musique ; après quoi ils ne peuvent plus s'appliquer. Ils leur donnent le goût des passions, et leur font trouver fades les plaisirs innocens. Après cela ils veulent encore que l'éducation réussisse, et ils la regardent comme triste et austère, si elle ne souffre ce mêlange du bien et du mal.

Il est temps de passer à la seconde Partie de ce petit Traité.

ARTICLE SECOND.

Des Etudes qui peuvent convenir aux jeunes Filles.

Ce que j'ai dit qu'on pouvoit faire apprendre aux enfans jusqu'à l'âge de six ou sept ans, est, à peu de choses près, commun à ceux de l'un et de l'autre sexe. Il s'agit maintenant d'examiner quelles sortes d'études peuvent convenir aux filles dans un âge plus avancé.

§. I. *L'Etude de la langue latine convient-elle aux Filles ?*

La première question qui se présente à l'esprit, est de savoir si on doit permettre aux filles d'apprendre la langue latine. On ne peut douter

que parmi elles il n'y en ait beaucoup aussi capables de cette étude que les garçons : le sexe, par lui-même, ne met point de différence dans les esprits. On a vu des femmes réussir dans les sciences autant que les hommes. Pour ne point parler de beaucoup d'autres, Madame Dacier, qui a illustré notre siècle, ne le cédoit en rien à la vaste érudition de son mari ; et, d'un consentement général, l'emportoit beaucoup sur lui pour la finesse du goût, et la délicatesse du style.

Mais ce n'est point sur ce principe que la question dont il s'agit doit être décidée. Le monde n'est point gouverné au hasard. Les différens états qui le partagent ne sont point abandonnés à notre caprice. Il y a une Providence qui règle les conditions, et qui assigne à chacune ses devoirs. Parmi les hommes plusieurs sont destinés à des emplois, qui demandent une certaine étendue de connoissances pour en bien remplir les fonctions. Et comme les langues grecque et latine ouvrent l'entrée à toutes les sciences, et en sont comme la clef, voilà pourquoi on les fait apprendre à ceux des jeunes gens que l'on prévoit devoir être un jour appelés aux emplois où ces connoissances sont nécessaires.

Il n'en est pas ainsi des femmes. Elles ne sont point destinées à instruire les peuples, à gouverner les Etats, à faire la guerre, à rendre la justice, à plaider des causes, à exercer la médecine. Leur partage est renfermé dans l'intérieur de la maison, et se borne à des fonctions non moins utiles, mais moins laborieuses, et plus conformes à la douceur de leur caractère, à la délicatesse de leur complexion, et à leur incli-

nation naturelle. Il faut bien que ce partage de fonctions entre les hommes et les femmes soit fondé dans la nature, puisqu'il est le même dans tous les temps et dans tous les pays. Il est vrai que l'histoire nous montre des femmes qui ont excellé dans le métier de la guerre, dans le gouvernement des Etats, dans l'étude des sciences: mais ces exemples sont rares, et ne doivent être regardés que comme des exceptions, qui loin de détruire la règle générale, ne servent qu'à la confirmer.

On peut donc conclure de tout ce que je viens de dire, que l'étude de la langue latine, généralement parlant, ne convient point aux personnes du sexe.

Mais il y a des cas particuliers, où non-seulement elle peut être permise à de jeunes filles, mais où elle leur devient en quelque sorte nécessaire, ou du moins où elle leur seroit d'un grand secours pour toute leur vie. Je parle de celles qui se destinent à l'état religieux, et qui par leur profession même seront obligées à chanter ou à réciter l'Office de l'Eglise en latin. Ne seroit-ce pas pour elles une grande consolation d'entendre ce qu'elles chantent? de se joindre aux sentimens du Prophète Roi, aussi bien qu'à ses paroles? et de ne pas faire à son égard la simple fonction d'un écho, qui répète des mots sans y rien comprendre? Ne semble-t-il pas que c'est à ces saintes Vierges, qui sont les Anges de la terre, non-seulement par leur pureté, mais par l'honneur qu'elles ont d'être occupées continuellement à chanter les louanges du Seigneur; que c'est à elles, dis-je, que David adresse ces paro-

les d'un psaume : CHANTEZ, CHANTEZ DES PSAUMES A NOTRE DIEU : CHANTEZ DES PSAUMES A NOTRE ROI... MAIS CHANTEZ-LES AVEC [1] GOUT ET AVEC INTELLIGENCE. Comme s'il leur disoit : Les psaumes que prononce votre bouche, sont la moindre partie du tribut que vous devez à votre Dieu. L'esprit doit en avoir l'intelligence, et le cœur les sentimens. Seroit-ce une pratique blamable dans les maisons religieuses d'apprendre la langue latine aux Novices et aux jeunes Professes, pour les mettre en état d'entendre au moins le Bréviaire et l'Ecriture Sainte ? Il y en a qui pourroient porter cette étude plus loin, et l'on en a plusieurs exemples ; et qui pourroient arriver jusqu'à l'intelligence des saints Pères. Cette étude, qui ne tendroit qu'à éclairer, qu'à nourrir, qu'à fortifier la piété, doit-elle être interdite à une religieuse ?

Il y a une route particulière pour les jeunes filles qui songeroient ainsi à apprendre le latin, et on doit la leur abréger le plus qu'il est possible. La composition des thèmes doit être absolument retranchée, et l'on doit tout réduire à l'intelligence et à l'explication du latin. Pour cela les principes sont absolument nécessaires. Ils sont comme les fondemens de cette connoissance : et l'on sait ce que c'est que de bâtir sans fondement. J'avoue que ce travail n'est point agréable, et qu'il satisfait peu l'esprit. La légéreté de l'âge, et la vivacité d'un caractère actif et prompt, ont peine à s'y assujettir. Mais, sans cela, on n'ira jamais à pas sûr dans l'intelligence du latin : on sera toujours incertain, flottant,

[1] Psallite sapienter. *L'hébreu porte*, intelligenter.

hésitant. Au lieu qu'un travail de quelques mois, soutenu avec courage et persévérance, pour se rendre ferme et inébranlable dans l'étude des déclinaisons et des conjugaisons, épargneroit pour le reste du temps presque toute peine et tout dégoût; et ces premières épines, qui se présentent d'abord, étant une fois arrachées, ne laisseroient plus que le soin, ou plutôt le plaisir, de cueillir des fleurs, et de se nourrir de fruits agréables. Je marquerai dans la suite de cet ouvrage, la manière dont il faut s'y prendre pour enseigner utilement ces premiers principes.

Il semble que M. de Fénélon ne bornoit pas cette étude simplement aux jeunes filles qui songeroient à entrer en Religion. « Je ne voudrois « faire apprendre le latin, dit-il en général, « qu'aux filles d'un jugement ferme, et d'une « conduite modeste; qui sauroient ne prendre « cette étude que pour ce qu'elle vaut; qui re- « nonceroient à la vaine curiosité; qui cache- « roient ce qu'elles auroient appris, et qui n'y « chercheroient que leur édification. ». J'en connois quelques-unes de ce caractère, élevées avec un soin infini dans des familles chrétiennes où tout respire la religion; qui sont destinées pour le monde, mais sans en avoir le goût et les maximes; qui joignent à une piété éclairée un esprit très-solide et capable de toutes les sciences. On leur a fait apprendre le latin; et elles y ont fait un tel progrès, qu'elles sont parvenues à entendre parfaitement et sans peine les lettres de S. Jérôme, de S. Paulin, de S. Cyprien, et à en faire des traductions avec une justesse et une élégance qui feroient honneur aux plus

habiles maîtres. On ne les a point renfermées dans l'étude seule du latin. On leur a fait apprendre tout ce qui convient à des filles qui doivent être dans le monde, et qui deviendront des mères de famille. Quand les qualités et les dispositions dont je viens de parler se rencontrent dans de jeunes filles, les pères et les mères ne doivent point, ce me semble, s'opposer au désir qu'elles auroient d'apprendre la langue latine.

Il y a encore d'autres personnes du sexe à qui il peut être permis d'apprendre le latin : des Vierges et des Veuves chrétiennes, qui, vivant dans le monde, mais en étant séparées d'esprit et de cœur, ont entièrement renoncé à ses dangereux plaisirs. Pourquoi leur interdiroit-on cette consolation et cette joie, qui est la seule qu'elles se soient réservée ; surtout la rapportant principalement à la piété, et cherchant dans cette étude un moyen de réciter les psaumes avec plus d'attention et de ferveur, et de mieux entendre les saintes Ecritures ? N'ont-elles pas d'illustres exemples pour justifier leur conduite : sainte Marcelle, sainte Paule, sainte Eustoquie, c'est-à-dire ce qu'il y avoit de plus grand à Rome pour la naissance, pour les richesses, pour les dignités ? Elles ne laissoient aucun repos à saint Jérôme qui leur tenoit lieu de maître dans l'étude des saints Livres ; et il nous marque lui-même [1] qu'il avoit expliqué à sainte Paule et à sainte Eustoquie sa fille l'ancien et le nouveau Testament tout entiers, et que leur zèle avoit été jusqu'à apprendre l'hébreu pour se rendre plus habiles

[1] *Epist. ad Eustoch. lib.* 3. *Epist.* 8.

dans l'intelligence des saints Livres. Mais ce qui fait le plus parfait éloge de cette ardeur pour l'étude, c'est qu'elle ne servit qu'à sanctifier ces illustres Dames Romaines, et à augmenter en elles la piété et l'humilité, de sorte qu'elles se dépouillèrent de tout pour suivre dans une entière pauvreté un Dieu fait pauvre et anéanti pour elles.

En supposant, comme je le fais, que l'étude de la langue latine ne convient point au commun des filles, à quoi faut-il donc les appliquer quand elles sont dans un âge plus avancé? C'est ce que je vais exposer d'une manière succinte.

§. II. *Lecture. Ecriture. Arithmétique.*

Je suppose que dans les années précédentes les jeunes filles ont appris à bien lire et à bien écrire : c'est une partie de l'éducation des filles qui est trop négligée. Il est honteux, dit M. de Cambrai, mais ordinaire, de voir des femmes qui ont de l'esprit et de la politesse, ne savoir pas bien prononcer ce qu'elles lisent. Ou elles hésitent, ou elles chantent en lisant : au lieu qu'il faut prononcer d'un ton simple et naturel, mais ferme et uni. Elles manquent encore plus grossièrement pour l'orthographe. On ne doit pas leur faire un crime de cette ignorance presque générale dans leur sexe, et qui, par cette raison, semble ne le pas déshonorer. Mais pourquoi ne tâcheroit-on pas de bonne heure à prévenir ce reproche, en leur apprenant à écrire correctement? Ce soin ne demande pas un grand travail. Une légère connoissance de la Grammaire française pour distinguer les différentes parties du discours, pour savoir décliner et conjuger, pour

connoître les diverses manières de ponctuer : voilà à quoi se borne par rapport aux filles la science qui leur est nécessaire pour ce point. Ces règles se trouvent dans toutes les Grammaires françaises. Un maître habile en fera le choix, et en très-peu de temps et très-peu de leçons mettra une jeune fille en état d'écrire très-correctement.

Il sera bon que les jeunes filles apprennent les quatre opérations de l'arithmétique, qui leur seront fort utiles, et même nécessaires pour remplir des devoirs dont je parlerai dans la suite.

§. III. *Lecture des poëtes. Musique. Danse.*

La lecture des comédies et des tragédies, même de celles qui paroissent n'avoir rien de contraire à la modestie et aux bonnes mœurs, peut être fort dangereuse pour cet âge. Car, outre que cette lecture conduit presque infailliblement au désir de les voir représenter par des acteurs qui y ajoutent de l'âme et de la vie, l'imagination vive des jeunes personnes saisit avidement tout ce qui flatte les sens, et qui est favorable à la cupidité ; et presque tout la réveille dans ces sortes de poésies. Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Cambrai, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paroît dangereux. Les deux tragédies sacrées de Racine, Esther et Athalie, n'ont point ce danger pour les filles, et on peut leur en faire apprendre des endroits choisis.

La musique, aussi bien que la poésie, demande de grandes précautions. Les plus sages Législateurs du paganisme ont cru que rien n'étoit plus pernicieux à une république bien poli-

cée que d'y laisser introduire une musique efféminée. Des mères chrétiennes, pour peu qu'elles soient instruites, doivent comprendre jusqu'où elles sont obligées de porter la délicatesse sur ce point.

Premièrement, soit dans la maison paternelle, soit dans les couvens, on ne doit pas appliquer sitôt les jeunes filles à apprendre à chanter et à jouer des instrumens. Une expérience, presque universelle, montre que l'étude de la musique les dissipe extraordinairement, et leur inspire du dégoût et de l'aversion pour toutes les autres occupations, qui sont néanmoins infiniment plus importantes et plus essentielles à cet âge.

En second lieu une mère chrétienne ne doit jamais permettre qu'on mette entre les mains de sa fille ces sortes de pièces de musique qui ne respirent qu'un air mondain, et ne contiennent que des maximes anti-chrétiennes; où il semble qu'on a pris à tâche de rétablir le paganisme avec toutes ses divinités; où l'amour, l'ambition, la vengeance, en un mot où toutes les passions règnent, et sont mises en honneur. N'est-ce pas rétracter ouvertement les vœux de son baptême, que d'approuver et de permettre un usage qui y est si directement contraire? Est-il raisonnable que l'autorité des maîtres de musique, souvent peu religieux, l'emporte sur celle des saints Pères, qui sont nos maîtres pour la religion? Croit-on n'avoir point de reproche à se faire d'obliger de saintes religieuses, dont la demeure retentit continuellement des Cantiques du Seigneur, à souffrir qu'on enseigne en leur présence à de jeunes filles confiées à leurs soins

des Cantiques qui semblent composés à dessein de contredire ouvertement l'Evangile? Des motêts, et il y en a d'excellens; les cœurs d'Esther et d'Athalie; quelques cantiques que l'on peut choisir ailleurs, ne suffiroient-ils pas? Et quand il y manqueroit quelque chose pour ce goût fin et délicat en matière de musique, le dédommagement par rapport aux mœurs ne doit-il être compté pour rien?

Je ne sais pas comment la coutume de faire apprendre à grands frais aux jeunes filles à chanter et à jouer des instrumens est devenue si commune, et est regardée comme une partie essentielle de leur éducation. J'entends dire que dès qu'elles sont établies dans le monde, elles n'en font plus aucun usage. Pourquoi donc y donner pendant la jeunesse un temps si considérable, qui pourroit être employé à des choses plus utiles, et non moins agréables, comme seroit entr'autres le dessin, qui peut beaucoup servir aux ouvrages dont les Dames ont coutume de s'occuper.

La danse aussi fait ordinairement une des parties les plus essentielles de l'éducation des filles, et l'on y consacre sans peine beaucoup de temps et beaucoup d'argent. On ne s'attend pas que j'entreprenne ici d'en faire l'éloge ou l'apologie. Je me borne à examiner simplement, et sans prévention quel est, sur cet article, le devoir d'une mère chrétienne et raisonnable. Comme il y a des études destinées à cultiver et à orner l'esprit, il y a aussi des exercices propres à former le corps, et l'on ne doit pas les négliger. Ils contribuent à régler la démarche,

à donner un air aisé et naturel, à inspirer une sorte d'honnêteté et de politesse extérieure qui n'est pas indifférente dans le commerce de la vie, et à faire éviter des défauts de grossièreté et de rusticité qui sont choquans, et qui marquent peu d'éducation. Mais il suffit pour cela d'apprendre à de jeunes personnes à ne point s'abandonner à une molle nonchalance qui gâte et corrompt toute l'attitude du corps, à se tenir droites, à marcher d'un pas uni et ferme, à entrer décemment dans une chambre ou dans une compagnie, à se présenter de bonne grâce, à faire une révérence à propos, en un mot à garder toutes les bienséances qui font partie de la science du monde, et auxquelles on ne peut manquer sans se rendre méprisable. Voilà, ce me semble, à quoi naturellement doit tendre l'exercice dont je parle; et j'ai vu avec joie des maîtres à danser de la première réputation se renfermer dans ces bornes pour satisfaire aux désirs de mères chrétiennes, qui joignent à une grande naissance une piété encore plus grande.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête ici à montrer combien tout ce qui est au-delà de ce que je viens de marquer peut devenir dangereux pour de jeunes demoiselles, et combien les suites en peuvent être funestes. Une dame un peu jalouse de sa réputation ne seroit pas contente qu'on lui fît un mérite d'exceller dans le chant et dans la danse. C'est la remarque que fait Salluste [1] en disant de Sempronia, dame de naissance, mais absolument décriée pour les mœurs, « qu'elle chantoit et dansoit avec plus d'art et

[1] *In bello Catilin.*

« de grâce qu'il ne convenoit à une honnête « femme » : *Psallere, saltare elegantius, quàm necesse est probœ.*

§. IV. *Étude de l'Histoire.*

L'étude la plus propre à orner l'esprit des jeunes demoiselles, et même à leur former le cœur, est celle de l'Histoire. Elle leur ouvre un vaste champ, qui peut les occuper utilement et agréablement pendant plusieurs années. On trouvera dans la suite de cet ouvrage quelques réflexions plus étendues sur la manière dont il faut s'appliquer à cette étude.

I. *Histoire sainte.*

L'ordre des temps demande qu'on commence par l'Histoire sainte. Comme elle est le fondement de la religion, il faut s'y arrêter plus que sur toutes les autres, et faire en sorte qu'une jeune fille la possède en perfection. Elle lui sera d'un grand usage tout le reste de sa vie, soit pour entendre les instructions publiques, soit pour lire en particulier avec fruit les livres de piété. Car, dans les unes et dans les autres, on suppose que l'auditeur et le lecteur sont instruits des faits de l'histoire sainte, et par cette raison on se contente de les leur indiquer en un mot: mais c'est un langage étranger pour ceux à qui cette histoire est inconnue, et le nombre en est grand.

Outre cet avantage, qui est certainement bien considérable, mais qui ne regarde que les années suivantes; il y en a un autre actuel et présent, qui est encore d'une plus grande importance. M. Fleuri et M. de Fénélon ont tous deux remarqué que l'étude de l'histoire sainte, sans parler de l'agrément qui s'y trouve par la beauté et la grandeur

des événemens, et qui la rend par cette raison bien plus utile à la jeunesse, est la manière la plus sûre et la plus solide de l'instruire à fond et pour toujours de la religion. Ces histoires paroissent allonger l'instruction, mais véritablement elles l'abrègent, et lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les mystères sont détachés des faits. Aussi voyons-nous que saint Augustin, dans l'admirable ouvrage qui a pour titre, [1] *De la manière d'instruire les simples*, n'en prescrit point d'autre que celle dont nous parlons ici. Et cette méthode ne lui étoit point particulière, ni d'une nouvelle invention: c'etoit la méthode et la pratique universelle de l'Eglise, observée dans tous les temps. Elle consistoit à montrer, par la suite de l'histoire, la religion aussi ancienne que le monde; Jésus-Christ attendu dans l'ancien testament, et Jésus-Christ régnant dans le nouveau. C'est le fonds de l'instruction chrétienne.

Cela demande un peu plus de temps et de soin, que l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent. Mais aussi on sait véritablement la religion, quand on sait ce détail: au lieu que, quand on l'ignore, on n'en a que des idées confuses. Le temps que les jeunes filles mettront à apprendre cette histoire, sera donc pour elles un temps bien utilement employé.

Je suppose qu'elles en ont déjà une idée abrégée par l'étude qu'elles ont faite du Catéchisme historique, qui a servi de préparation à une connoissance plus étendue et plus détaillée. Elles la trouveront dans le livre qui a pour titre, *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testa-*

[1] De catechisandis rudibus.

ment,

ment, imprimé depuis peu d'années, et dont on a déjà fait quatre éditions. Il est merveilleusement propre pour les jeunes personnes, parce qu'il est composé avec beaucoup de clarté, et souvent dans les termes mêmes de l'Ecriture Sainte, dont la divine simplicité est préférable à tout ce que l'art a de plus pompeux et de plus brillant. Une jeune fille en apprendra facilement tous les jours un chapitre. On pourra même d'abord se contenter de la moitié d'un chapitre: car il vaut mieux qu'elle en apprenne moins, et qu'elle le sache mieux. On prendra un jour, comme le samedi, pour lui faire répéter ce qu'elle aura appris pendant la semaine; et de même un jour chaque mois. De cette sorte les leçons nouvelles ne feront point oublier les anciennes. Il est bon, pour exercer et affermir sa mémoire, qu'elle s'accoutume à rendre l'histoire fidèlement, et telle qu'elle est dans le livre, sans pourtant exiger une exactitude scrupuleuse, qui aille jusqu'à n'oser changer aucun mot: pourvu qu'elle en substitue qui aient le même sens, on doit être content. Car, avant tout, la grande attention doit être de lui rendre cette étude agréable, et d'en écarter, autant qu'il se pourra, toutes les épines.

Après qu'elle aura récité son histoire, la gouvernante ou le maître pourront lui faire quelques petites questions, pour lui former l'esprit et le jugement, pour lui apprendre à parler et à s'exprimer, et pour l'accoutumer à faire des réflexions sur ce qu'elle lit. Ainsi quand on verra Joseph vendu par ses frères, calomnié par la femme de Putiphar, mis en prison, on paroîtra étonné, et on demandera à la jeune fille si c'est ainsi que

Dieu récompense ses fidèles serviteurs. Elle trouvera facilement ce qu'il faut répondre à cette question. Quand on verra le même Joseph élevé en gloire, on la priera d'examiner par quelles voies Dieu l'y a conduit; et par les interrogations mêmes qu'on lui fera, on l'aidera à observer que les obstacles mêmes que les hommes avoient prétendu mettre à sa grandeur, sont devenus des moyens efficaces pour l'y faire arriver, et que telle est ordinairement la conduite de la Providence à l'égard des hommes.

Quand Dieu donne sa loi aux israëlites sur la montagne de Sinaï au milieu des éclairs et des tonnerres, et qu'un moment après ce même peuple la viole dans le premier et le plus important des dix Commandemens en adorant le Veau d'or, on demande à la jeune fille d'où a pu venir une prévarication si subite, si énorme, si générale; et s'il a manqué quelque chose à ce peuple dans la manière dont il a accepté cette loi, qui paroît pourtant bien respectueuse et bien soumise, puisqu'il tremble devant la majesté du Dieu qui lui parle, et qu'il promet sans restriction et sans exception d'observer inviolablement tout ce que le Seigneur lui commandera. On la conduira peu-à-peu à répondre que la faute du peuple, en promettant ainsi d'accomplir exactement les ordonnances de Dieu, a été de n'avoir compte que sur ses propres forces pour accomplir ces ordonnances, de n'avoir pas connu sa foiblesse et son impuissance à tout bien, et de n'avoir pas recouru par la prière à celui qui seul pouvoit le mettre en état de lui obéir.

Quand la jeune personne ne trouve pas d'elle-

même les réponses, on les lui fournit, et on tâche de les lui rendre intelligibles par la manière facile et claire dont on les lui explique. J'ai toujours souhaité, pour le secours des personnes chargées de l'éducation des filles, et je puis bien ajouter aussi de celle des garçons, qu'on trouvât dans quelque livre ces réflexions toutes digérées et toutes préparées. La Providence procure encore ce secours à la jeunesse. L'auteur de l'Abrégé de l'Histoire sainte dont j'ai parlé, a ajouté au récit des histoires qu'il a rendu plus complet, des réflexions qui m'ont paru fort solides, et très-propres à instruire du fond de la religion non-seulement les jeunes gens, mais beaucoup d'autres personnes. Les maîtres ou maîtresses commenceront par s'en bien instruire eux-mêmes; après quoi ils seront fort en état d'en instruire les autres, en se proportionnant à leur force, et prenant de ces réflexions ce qui convient à leur âge.

Quand les jeunes personnes, au bout d'une ou de plusieurs années, savent raisonnablement l'Histoire sainte, il y a une manière de la leur remettre devant les yeux, et de leur en faire rappeler les principaux événemens, qui peut leur être fort utile, et qui ne peut manquer de leur être fort agréable: je l'ai pratiquée avec beaucoup de succès lorsque j'étois chargé de la conduite d'un collége. Je suppose que la jeune fille a plusieurs compagnes, qui font les mêmes études qu'elle: sinon la mère ou la gouvernante en tiendront la place. On propose quelque matière, et l'on ramasse tous les exemples que l'on en trouve dans l'Histoire sainte. Chaque personne fournit le sien à son rang, ou alternativement si

l'on n'est que deux; et cela en très-peu de mots, et simplement pour indiquer le fait. J'en donnerai ici quelques exemples.

§. I. *Confiance en Dieu dans les plus extrêmes dangers.*

Abraham, prêt de perdre son fils en l'immolant.

Jacob délivré de la colère de Laban, puis de celle d'Esaü.

Moyse enfermé entre l'armée de Pharaon et la mer rouge.

Les Gabaonites, près d'être exterminés comme les autres peuples de Chanaan, trouvent le moyen de se dérober à l'anathème commun.

Gédéon, avec trois cents hommes, marche contre les Madianites.

Combat de David contre Goliath.

David prêt d'être saisi par Saül qui le poursuivoit sur une colline.

Asa attaqué par Zara roi d'Ethiopie, qui avoit un million d'hommes.

Elisée enfermé dans la ville de Dothan, et poursuivi par Achab.

Samarie réduite à la dernière extrêmité, et sauvée.

Confiance d'Ezéchias assiégé dans Jérusalem par Sennachérib.

Susanne condamnée à mort, et conduite au supplice.

Les trois jeunes hommes dans la fournaise.

Daniel dans la fosse aux lions.

Jonas jeté dans la mer.

Béthulie réduite à l'extrêmité, et délivrée par Judith.

Les Juifs condamnés à périr, et délivrés par Esther, etc.

Réflexions sur le même sujet.

On peut quelquefois engager une jeune personne à développer un fait, en le racontant plus au long : par-là elle s'accoutume et apprend à narrer. Mais, ce qui est encore plus important, c'est de mêler au récit des faits quelques courtes réflexions, et s'il se peut, les lui faire trouver à elle-même en l'interrogeant d'une manière qui les lui rende faciles. J'en rapporterai trois ou quatre sur la matière qui vient d'être proposée.

1. C'est lorsque le danger est le plus pressant, et qu'il ne paroît aucune ressource du côté des hommes, qu'on doit le plus compter sur la protection de Dieu. C'est ce que prouvent clairement, la délivrance de David, lorsque Saül, arrivé presque à l'extrêmité d'une colline, d'où il ne pouvoit se tirer, étoit près de le saisir ; la délivrance des villes de Samarie, de Jérusalem, de Béthulie, toutes réduites à la dernière extrémité, et sans espérance humaine.

2. Dieu se plaît pour lors à faire éclater sa puissance, et à se montrer quand les hommes disparoissent entièrement, afin que la délivrance ne puisse être attribuée qu'à Dieu seul. C'est ce qu'il dit lui-même, quand il ordonna à Gédéon de réduire son armée à trois cents hommes. [1] *De peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, et ne dise : C'est par mes propres forces que j'ai été délivré de mes ennemis.*

3. Ce qui attire la protection de Dieu, est une pleine confiance en son pouvoir infini, et en sa

[1] *Judic.* VII. 2.

bonté qui ne l'est pas moins. [1] *Il est également facile au Seigneur*, dit Jonathas, *de donner la victoire avec un grand ou petit nombre.* C'est dans le même esprit que David dit à Goliath : [2] *Vous venez à moi avec l'épée, la lance et le bouclier ; mais moi je viens à vous au nom du Seigneur des armées.* L'Ecriture croit faire un éloge parfait du saint roi Josaphat, par ce seul mot : [3] *Il a espéré dans le Seigneur.*

4. La protection de Dieu, quoiqu'elle ne soit pas visible, n'en est pas moins réelle. [4] Élisée prêt d'être assiégé dans Dothan par l'armée des Syriens, et voyant son serviteur tout effrayé pria Dieu de lui ouvrir les yeux. Il vit la montagne couverte de chevaux et de chariots de feu qui étoient autour d'Élisée. La foi devroit produire en nous le même effet.

§. II. *Avantages des bonnes liaisons et compagnies, dangers des mauvaises.*

Lot connut peu d'abord de quel prix étoit la compagnie d'Abraham, puisqu'il s'en sépara.

Il s'exposa aux plus grands dangers en le quittant, et en s'établissant à Sodome.

Abraham le tire des mains des quatre rois vainqueurs.

Le même Lot est sauvé de l'incendie de Sodome par la protection d'Abraham.

Un petit nombre de justes auroit sauvé Sodome.

La présence de Joseph attire la bénédiction de Dieu sur la maison de Putiphar.

Les Israélites entraînés dans le crime et dans

[1] 1. *Reg.* XIV. 6 = [2] 1. *Reg.* XVII. 45. = [3] 4. *Reg.* XVIII. 45. [4] 4. *Reg.* VI. 17.

l'idolâtrie par la compagnie des filles Moabites et Madianites.

Bonheur de Ruth de s'être attachée à Noémi : malheur d'Orpha, sa belle-sœur, de s'en être séparée.

Voisinage de Bethsabée funeste à David.

Liaison de David et de Jonathas, modèle d'une parfaite amitié.

Chûte de Salomon causée par la mauvaise compagnie de ses femmes.

Roboam perdu par la mauvaise compagnie et les mauvais conseils des jeunes Seigneurs de sa Cour.

Jézabel pousse son mari Achab aux derniers crimes.

Connoissance d'Elie source de bonheurs pour la veuve de Sarepta; aussi bien que celle d'Elisée pour la Sunamite.

Une esclave, qui étoit dans la maison de Naaman, est cause que son maître va trouver le prophète Elisée.

Un domestique de ce grand Seigneur l'engage, par ses sages remontrances, à exécuter l'ordre du prophète.

Mort ressuscité par la présence du corps d'Elisée.

Os du prophète de Béthel conservés parce qu'ils se trouvent unis à ceux d'un autre prophète de Juda.

Joas roi de Juda préservé d'abord par les sages conseils du Grand-Prêtre Joïada, puis corrompu par les flatteries des courtisans.

De quelle utilité ne furent point les conseils d'Isaïe pour le saint roi Ézéchias!

Heureuse éducation du jeune Tobie dans la vertueuse maison de ses parens. Secours infini qu'il tire de son conducteur.

Cette sorte de dispute peut être fort utile aux jeunes personnes. Elle les réveille, elle les anime, elle leur fait faire des efforts, elle les rend plus attentives à leurs lectures, elle leur apprend à en faire usage. Je connois une famille, où souvent les récréations du soir se passoient dans une pareille dispute entre la demoiselle du logis et le gouverneur du frère, entre lesquels il y avoit une émulation si vive de fournir chacun son mot à propos, et de ne pas demeurer à sec, que toute la compagnie étant en haleine, et prenant parti pour l'un ou pour l'autre, personne n'étoit tenté de s'endormir. Ne pourroit-on pas établir dans les couvens cette ingénieuse et agréable récréation parmi les jeunes pensionnaires, et ne seroit-ce pas un moyen de les engager à l'étude de l'Histoire tant sainte que profane? car l'une et l'autre peuvent entrer également dans l'exercice dont je parle.

Cette étude de l'Histoire sainte doit toujours être accompagnée de celles de la géographie et de la chronologie, qu'il faut réduire à très-peu de choses par rapport aux jeunes personnes, pour ne point trop charger leur mémoire.

A mesure qu'il se présente quelque nom de province, de ville, de rivière, de montagne, dans l'histoire qu'on explique, il faut aussitôt les montrer sur la carte. Ainsi Abraham part d'Ur en Caldée, s'arrête quelque temps à Aran dans la Mésopotamie, arrive dans le pays de Chanaan appelé autrement la Terre promise, passe de là en

Egypte, etc. Voilà bien des endroits différens, dont il faut faire connoître la situation. Il ne faut pas se rebuter de ce que les cartes de la Terre Sainte sont en latin. Les noms n'en sont guères moins faciles à discerner, que s'ils étoient en français. *Samaria*, Samarie. *Hierosolyma*, Jérusalem. Mais, pour aider les jeunes personnes à trouver sans peine les villes sur la carte, on dressera une table alphabétique de toutes celles qui sont énoncées dans l'*Abrégé de l'Histoire de l'ancien Testament*, laquelle indiquera la Tribu où chacune de ces villes est située. On trouvera cette table chez le même libraire où se vend ce livre.

J'en dis autant de la chronologie, qui est la connoissance du temps où les événemens, dont il est parlé dans l'histoire, sont arrivés. On donnera de même une petite table, où seront désignés les six âges qui partagent et renferment toute l'Histoire sainte: et chaque âge sera divisé en un petit nombre d'époques, qu'il sera facile de retenir en les répétant exactement à mesure qu'on avancera dans l'histoire. D'ailleurs il suffit aux jeunes demoiselles de savoir à quelques années près le temps où ont vécu les personnes les plus connues, et où sont arrivés les faits les plus mémorables. Il faut bien se donner de garde de charger leur mémoire d'un grand nombre de dates, qui ne serviroient qu'à y jeter du trouble et de la confusion. Les six âges sont des points fixes, auxquels tous les autres se rapportent, et qu'il faut par cette raison apprendre très-exactement. Quand on sait que la sortie d'Egypte est arrivée l'an du monde 2513, et que le temple a été bâti par Salomon en 9992 (ce sont les dates du 3e

et 4e âge), il est aisé de placer les événemens qui sont entre deux. Si l'on demande dans quel temps a vécu Josué, comme on sait qu'il a succédé à Moyse, et que celui-ci a passé quarante ans dans le désert, on répondra que Josué vivoit environ en l'an du monde 2550. Quand on ne diroit une date qu'à vingt ou trente ans près, cela doit suffire dans cet âge; parce que tout ce qu'on peut demander alors, c'est de ne pas tomber dans des fautes grossières d'anachronisme, comme de placer Abraham avant le déluge, David avant Moyse, et d'autres bévues pareilles.

II. *Histoire grecque.*

Quand une jeune fille possède parfaitement l'Histoire sainte, il la faut faire passer à la profane, et commencer par la Grecque. Je comprends sous ce nom toute l'Histoire ancienne, distinguée de celle de Rome.

Je lui conseille pourtant de ne point abandonner entièrement l'Histoire sainte, qui doit faire l'étude de toute la vie, mais d'en relire tous les jours quelque petite partie dans l'abrégé, jusqu'à ce qu'elle soit en état et qu'on lui conseille de passer à la lecture de l'ancien testament même. Lire un chapitre historique par jour, n'est pas un grand travail, et n'emporte pas beaucoup de temps: mais c'est un hommage, ce me semble, et un respect que l'on doit à l'unique histoire du monde que l'esprit de Dieu ait dictée.

J'ai tâché de faciliter l'étude de l'Histoire grecque par l'ouvrage que j'ai donné sur cette matière. Les jeunes personnes, qui n'ont point de secours étranger, peuvent facilement s'en passer, en observant exactement tout ce que font celles

qui ont un maître. Il ne faut pas qu'elles se contentent d'une lecture rapide, qui ne laisse presque point de vestige après soi, et qui n'est propre qu'à satisfaire la curiosité, défaut naturel au sexe, qu'on doit combattre de bonne heure, et non l'entretenir et l'augmenter en s'y livrant. Il faut revenir sur ses pas, et après avoir vu un fait tout de suite, le reprendre de nouveau, le relire plusieurs fois en s'arrêtant davantage sur les plus beaux endroits, s'en rendre compte ensuite à soi-même avec une sorte de sévérité, et, s'il se peut en faire un extrait et un abrégé : je marquerai bientôt comment il faut s'y prendre. La plupart des dames se plaignent qu'elles ne retiennent rien de ce qu'elles ont lu : c'est qu'elles ne se donnent pas la peine de lire comme il faudroit, et que dans leur jeunesse elles n'ont pas eu soin de cultiver leur mémoire, qui est naturellement paresseuse, et qui fuit le travail. Il seroit à souhaiter que les mères, qui sont les premières maîtresses de leurs filles, leur en tinssent lieu dans cette étude, s'y appliquassent elles-mêmes, et se missent en état de leur en faire rendre compte.

Plusieurs, depuis quelque temps, ont pris des maîtres pour étudier l'histoire, et en ont tiré de grands secours. Les jeunes filles commencent par l'étudier en particulier, et quand le maître vient, elles lui font le récit de ce qu'elles ont lu et de ce qu'elles ont remarqué. Cette nécessité de rendre compte à un autre, et souvent en présence d'une mère, est un puissant aiguillon, qui pique l'amour-propre, et qui oblige de faire des efforts. On a de la peine à être soi-même son propre censeur, et si l'on fait tant que de le devenir, c'est

toujours avec beaucoup d'indulgence : on est plus porté à satisfaire ceux qui exercent à notre égard cette fonction. Le maître ici observe si l'on a fait un fidèle récit, si l'on n'a point omis des circonstances essentielles, si l'on a insisté sur celles qui sont les plus importantes, et surtout si l'on a été attentif aux réflexions qui sont répandues dans l'ouvrage, et qui sont à proprement parler le principal fruit de l'histoire, surtout par rapport aux jeunes personnes, dont il s'agit de former le jugement, et à qui l'on cherche à inspirer le goût du vrai et du solide. Le maître, dans cette vue, fait des questions, demande ce qu'on pense sur certaines actions, si l'on n'en connoît point de semblables dans une autre histoire, et quel jugement on porte des grands hommes, et de leur caractère. Voilà ce qui forme l'esprit.

Une jeune demoiselle âgée seulement de neuf ou dix ans, me racontoit l'histoire de Cyrus qui ne voulut pas voir une jeune princesse qui avoit été faite prisonnière, et dont on lui vantoit la rare beauté : il chargea seulement un officier d'en prendre tout le soin possible, et d'avoir pour elle tous les égards que son âge et sa naissance exigeoient. Je demandai à la jeune demoiselle, si elle n'avoit rien vu de pareil dans l'histoire. Elle ne manqua pas de me citer l'exemple de Scipion l'Africain, premier de ce nom, qui vit une princesse dans le même cas, et la traita comme sa sœur. Je voulus savoir ce qu'elle pensoit de Cyrus et de Scipion, et auquel des deux elle donnoit la préférence dans une action presque toute pareille. *D'un côté*, me dit-elle, *il y a plus de force, et de l'autre plus de prudence.*

Quand la leçon est finie, la jeune personne re-

passe ce qui a été expliqué, et en fait l'extrait, qu'elle montre ensuite au maître. Il corrige ce qu'il y a de défectueux, soit pour les pensées, soit pour l'expression; ajoute ce qui manque au récit, retranche ce qu'il a de superflu; fait remarquer les fautes de langage et d'ortographe. Je ne sache rien qui puisse être plus utile à de jeunes personnes que cette sorte d'exercice. J'en ai vu plusieurs composer leurs extraits avec beaucoup d'exactitude et de justesse. On n'arrive pas tout d'un coup à cette perfection, mais on y vient peu-à-peu. L'application et le travail sont toujours suivis ici d'un heureux succès.

Un des maîtres qui enseignoient l'histoire aux demoiselles, pour leur apprendre comme il falloit faire ces extraits, leur en donnoit un modèle, que j'ai cru devoir insérer ici. Il y a trois manières de faire ces extraits. L'une qui est plus longue, et qu'il appelle *Abrégé*: l'autre qui est plus succinte, et à qui il donne le nom d'*Analyse*: enfin la troisième qui n'est qu'un *Sommaire*, et qui renferme en gros les principaux événemens d'une histoire.

Abrégé d'un morceau de l'Histoire de Cyrus, qui se trouve au commencement du quatrième livre de l'Histoire Ancienne.

Cyrus fils de Cambyse roi de Perse, de Mandane fille d'Astyage roi des Mèdes, fut élevé selon les lois de sa nation, qui pour lors étoient excellentes. Le bien public étoit le principe et le but de toutes ces lois. On regardoit l'éducation de la jeunesse comme le point le plus essentiel du gouvernement. L'état s'en chargeoit, et l'on envoyoit les enfans aux écoles, moins pour y étudier les sciences, que pour y apprendre la justice. Le

lement estimer et aimer. Doux, affable, officieux, libéral, il sollicitoit les grâces, et se rendoit volontiers médiateur pour les autres. Il étoit dans sa seizième année, lorsqu'il fit son apprentissage de l'art militaire sous Astyage, à l'occasion d'une petite irruption du fils du roi des Babyloniens dans les terres des Mèdes. L'année d'après Cambyse le rappela, pour lui faire achever son temps dans les écoles des Perses. Il partit sur-le-champ regretté de toute la cour. A son arrivée en Perse, il surprit beaucoup de ses anciens compagnons, qui, après un séjour assez long dans une cour voluptueuse, le virent plus sobre et plus retenu que pas un d'eux. De la classe des enfans il passa dans celle des jeunes gens, où il n'eut point d'égal en adresse, en patience, en obéissance; et dix années après il entra dans celle des hommes faits.

Astyage étant mort, Cyaxare son fils, frère de Mandane, et par conséquent oncle de Cyrus, lui succéda. Une guerre considérable qu'il eut à soutenir contre les Babyloniens, l'engagea à faire venir son neveu avec des troupes auxiliaires. Cambyse l'envoya en effet à la tête d'une armée de trente mille hommes d'infanterie, commandés par mille officiers choisis dans toute la noblesse. Le jeune Cyrus fit à ces officiers un discours propre à les remplir de l'espérance d'un heureux succès. Il n'oublia pas de leur représenter la justice de la cause qu'ils alloient défendre, et les assura qu'il avoit consulté et invoqué les dieux avant que de s'y engager : ce qu'il fit encore au moment du départ. Il tenoit cette religieuse maxime de son père, qui la lui avoit souvent inculquée, et qui voulant accompagner son fils jus-

qu'aux frontières de ses états, lui donna en chemin d'excellentes instructions sur les devoirs d'un général d'armée. Il lui fit remarquer que ses maîtres, de qui il croyoit avoir tout appris, avoient omis les points les plus essentiels de l'art militaire, et entr'autres le grand art de gagner les cœurs de ceux à qui l'on commande, et de se procurer de leur part une obéissance volontaire. Le secret de cet art, selon ce sage politique, consiste à convaincre ses inférieurs que l'on sait mieux qu'eux-mêmes ce qui leur est utile; et ils en sont aisément persuadés, lorsque réellement on est plus habile qu'eux. Or on le devient, en s'appliquant beaucoup à sa profession, en étudiant, en consultant, en ne négligeant rien, et surtout en implorant le secours des dieux.

Cyrus, arrivé près de Cyaxare, s'informa du nombre et de la qualité des troupes de part et d'autre. Les Mèdes et les Perses, joints ensemble n'en ayant pas la moitié de ce qu'en avoient les Babyloniens, Cyrus remédia à cette fâcheuse inégalité, en changeant les armes des Perses, avec lesquelles ils ne combattoient que de loin, genre de combat où le grand nombre a l'avantage, et leur en donnant de propres à combattre de près. Il établit un ordre admirable dans les troupes: et y jeta l'émulation par les récompenses qu'il proposa. Il ne faisoit aucun cas de l'argent, que pour le donner. Sa libéralité, ses manières honnêtes, la bonté qu'il marquoit à tout le monde, lui attachoient également les officiers et les soldats.

Un jour qu'il faisoit la revue de son armée, Cyaxare l'envoya avertir qu'il étoit arrivé des ambassadeurs du roi des Indes, et le fit prier de ve-

nir promptement, revêtu des habits magnifiques qu'il lui envoyoit. Il partit dans l'instant, et se rendit auprès du roi couvert de poussière et de sueur, comptant l'honorer plus par cette promptitude à exécuter ses ordres, qu'il n'auroit fait par un habillement somptueux. Ces ambassadeurs venoient s'informer des motifs de la guerre, et étoient chargés d'aller faire la même demande chez les Babyloniens, afin qu'ensuite leur maître embrassât le parti où il verroit plus de raison et plus d'équité : noble et glorieux usage d'une grande puissance! Cyaxare et Cyrus répondirent qu'ils n'avoient donné aucun sujet de plainte à leurs agresseurs, et qu'ils prendroient avec joie pour arbitre le roi des Indiens.

Le roi d'Arménie, vassal des Mèdes, prit cette occasion pour se soustraire à leur obéissance. Cyrus se chargea de le ramener à son devoir. Pour cela il engagea une partie de chasse sur ses terres avec un nombreux cortège, ce qui lui étoit ordinaire, et il se fit suivre de loin par un gros de troupes. Etant à quelque distance du château où séjournoit la cour d'Arménie, il s'empara d'une hauteur scarpée, fit avancer son monde, et envoya sommer le roi de payer le tribut accoutumé. Celui-ci déconcerté par cette surprise, se sauva avec peu de suite sur une éminence, où il fut investi et fait prisonnier. Les princesses, en fuyant vers les montagnes, tombèrent dans une embuscade, et furent amenées au camp. Sur ces entrefaites arriva Tigrane, fils aîné du roi, qui revenoit d'un voyage, et qui étoit nouvellement marié. Cyrus, en sa présence, interrogea son père sur les articles du traité qu'il avoit fait avec As-

tyage, et sur l'infraction de ces articles, sur chacun desquels il tiroit de lui un aveu de son infidélité. Puis il lui demanda, à différentes reprises, comment il traiteroit quelqu'un qui seroit tombé à son égard dans une faute à-peu-près semblable. Le roi ayant répondu de manière à se condamner lui-même à perdre la vie, Tigrane son fils déchira ses vêtemens de douleur, et les dames, qui étoient aussi présentes, poussèrent des cris et des hurlemens. Cyrus ayant fait faire silence, Tigrane lui représenta avec esprit que ses propres intérêts l'engageoient à pardonner à son père, que cette journée rendroit son vassal d'autant plus fidèle à exécuter les traités, qu'il savoit par son expérience ce qu'il lui en coûtoit pour les avoir violés; et d'autant plus propre à le bien servir, que la vue des maux prêts à fondre sur lui le feroit devenir sage : outre que la reconnoissance qu'il auroit pour le recouvrement de sa liberté et de sa vie, et de celle des siens s'il les lui accordoit, l'attacheroit à sa personne et à ses intérêts sans réserve et pour toujours. Cyrus s'adressant au roi lui-même : Si je me laisse fléchir, lui dit-il, aux prières de votre fils, que me donnerez-vous? mes troupes et mes trésors ne sont plus à moi, répondit l'Arménien : vous en pouvez disposer. Alors ils convinrent de ce qu'il fourniroit pour la guerre contre les Babyloniens. Puis Cyrus continuant à l'interroger sur ce qu'il donneroit pour la rançon de sa femme, et pour celle de ses enfans. Le Roi s'avoua être son débiteur de moitié plus qu'il ne possédoit. Tigrane de son côté marqua qu'il auroit donné mille vies, s'il les avoit eues, pour le rachat de sa jeu-

ne épouse. Cyrus leur donna à souper à tous, et après les avoir embrassés, il les renvoya aussi pénétrés de reconnoissance que d'admiration. Dans le retour, chacun relevant à l'envi la bonté, la majesté, la grande taille, et la beauté de Cyrus, Tigrane demanda à son épouse ce qu'elle en pensoit. Elle répondit qu'elle ne l'avoit point regardé. Et qui regardiez-vous donc? *Celui*, répliqua-t-elle, *qui disoit qu'il donneroit mille vies pour racheter la mienne.* Le lendemain le roi d'Arménie envoya des présens, des rafraîchissemens, et le double de l'argent qu'il devoit fournir. Cyrus prit simplement ce qu'il avoit demandé; et trois jours après Tigrane amena un corps de troupes qu'il voulut commander en personne. Il avoit eu un excellent gouverneur, dont Cyrus faisoit grand cas, et sur les nouvelles qu'il lui en demanda, il lui raconta sa triste fin.

Analyse du même morceau d'histoire.

L'auteur de cette histoire, après le portrait de Cyrus, rapporte en détail l'excellente éducation qui se donnoit chez les Perses en ce temps-là. Il décrit les quatre classes par où l'on passoit successivement, et le temps que l'on demeuroit dans chacune. Il raconte le voyage que Cyrus fit en Médie à l'âge de douze ans, et la manière dont il se conduisit à la cour d'Astyage son grand-père; le moyen que ce prince employa inutilement pour lui faire oublier la Perse; la leçon de sobriété qu'il reçut de son petit-fils; le séjour de Cyrus en Médie prolongé après le départ de Mandane sa mère; l'utilité qu'il en tira; l'apprentissage qu'il fit de l'art militaire dans une petite guerre contre les Babyloniens; son retour en

Perse à l'âge de dix-sept ans; sa supériorité au-dessus de ses compagnons en toute sorte d'exercices.

Ensuite l'auteur vient à la première campagne de Cyrus, qui porta du secours à Cyaxare son oncle, fils et successeur d'Astyage, dans une guerre dont les suites étoient à craindre. Il fait un précis des sages instructions que Cambyse donna à son fils en le conduisant jusqu'aux confins de son royaume, et du discours que le jeune prince tint aux principaux officiers de son armée. Cyrus arrivé en Médie fait preuve de son habileté par l'expédient qu'il trouve pour remédier à l'inégalité des forces de Cyaxare avec celles des Babyloniens. Il établit l'ordre et répand l'émulation dans les troupes; il s'attache tous les cœurs. En cet endroit il est fait mention d'Ambassadeurs Indiens, dont la commission montroit la sagesse du roi leur maître; et à l'occasion desquels Cyrus fit voir la force de son jugement. Vient après cela l'incident de la révolte du roi d'Arménie, vassal des Mèdes, qui donne lieu au même Cyrus de signaler toutes ses belles qualités: 1.° En surprenant à l'improviste les Arméniens, qu'il met en fuite. 2.° En faisant tomber en sa puissance le roi et toute sa cour. 3.° En tirant de la bouche même de ce prince sa propre condamnation. 4.° En lui faisant promettre sans aucune violence des secours considérables d'or et d'argent. 5°. Enfin en le renvoyant lui et toute sa famille libres, comblé de joie, pénétrés de reconnoissance et d'admiration.

Sommaire du même morceau d'histoire.

Naissance et portrait de Cyrus. Éducation des

Perses : classes successives, exercice et durée de chacune. Voyage de Cyrus en Médie : sa conduite à la cour d'Astyage : repas somptueux employé vainement pour l'y attacher : gentillesse enfantine de la part de Cyrus. Il reste plus d'un an en Médie, après le départ de Mandane ; apprend à monter à cheval ; se fait aimer de tout le monde ; porte les armes contre les Babyloniens. Il est rappelé en Perse, et y achève ses exercices. Nouveau voyage en Médie, après la mort d'Astyage, pour secourir son oncle Cyaxare : instructions qu'il reçoit de Cambyse son père : discours qu'il fait aux officiers : remède qu'il apporte à l'inégalité des forces des deux armées : ordre qu'il établit : émulation qu'il fait naître. Ambassade des Indiens. Révolte des Arméniens : prise de leur roi et de toute sa famille : beau procédé de Cyrus dans cette rencontre : avantages qu'il en tire.

L'*Abrégé* n'a d'étendue que la quatrième partie de ce qu'en contient ce morceau d'histoire dans son entier : l'*Analyse*, la huitième partie : le *Sommaire*, la seizième.

De ces trois sortes d'extraits, le premier certainement est le plus propre à former l'esprit ; mais comme il emporteroit beaucoup de temps, si l'on vouloit extraire ainsi toute l'histoire, on peut le réserver pour certains endroits choisis, et se contenter de l'un des deux autres pour le travail ordinaire.

Cet exercice peut être d'une grande utilité, encore plus pour les garçons que pour les filles, à quelque profession qu'ils soient destinés ; et leur apprendra à tirer d'un livre ou d'un traité ce qui s'y trouve d'essentiel sur la matière qui y

est traitée, et à le réduire à une juste mesure qui en mette sous les yeux toutes les parties et toutes les preuves. C'est ce que font tous les jours les rapporteurs, pour mettre les juges au fait d'une affaire chargée d'incidens et de productions sans nombre, dont il faut qu'ils débrouillent le cahos, sans rien omettre de nécessaire ou d'utile. Un commandant, obligé de rendre compte au ministre ou au prince même d'un siége ou d'une action, de dresser un mémoire, de donner un projet, n'est-il pas obligé d'en faire un récit tantôt plus court, tantôt plus étendu selon les différentes conjonctures. Et les extraits dont nous parlons, s'il s'y est exercé de bonne heure, ne lui seront pas pour lors d'un petit secours. Pour les demoiselles, ils leur donneront de la justesse, de l'exactitude, de la facilité à écrire, et cela ne doit pas leur paroître indifférent, quoiqu'il ne soit pas d'une absolue nécessité. Elles se mettront par là en état de rendre compte d'un sermon, d'en exposer l'ordre et la suite, et d'en rapporter les différentes preuves : elles s'accoutumeront à réduire tout ce qu'elles liront à de certains chefs, qui fixeront leur mémoire, et leur rendront leur lectures plus présentes. Il sera bon aussi dans la suite de les faire travailler quelquefois à de pareils extraits sur des matières de raisonnement, qui demandent une attention plus suivie, qui sont merveilleusement propres à donner de la justesse d'esprit, et qui accoutument les jeunes personnes à ne se point contenter de paroles, mais à chercher des raisons, et à en sentir le fort et le foible.

III. *Histoire romaine.*

A l'Histoire grecque succédera celle de Rome, la plus riche de toutes les histoires en grands événemens et en grands exemples. Celle de LAURENT ECHARD Anglais, traduite en notre langue, qui s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'empire par Constantin, sera d'un grand secours pour les jeunes personnes. Il seroit à souhaiter qu'elle fut plus étendue; mais dans ce qu'elle contient, elle est fort agréable, et n'a point le défaut ordinaire des abrégés, je veux dire une ennuyeuse sécheresse, qui n'intéresse point le lecteur et qui le fatigue par un amas confus de faits entassés les uns sur les autres, sans être expliqués ni développés. Les révolutions de la république romaine par M. de Vertot, et l'histoire du triumvirat doivent être lues avec soin. Les jeunes filles, qui auront plus de goût et de courage, pourront entreprendre la lecture de Tite-Live et de Salluste dans les traductions que nous en avons.

Mais ce qui mérite particulièrement toute l'attention dont elles sont capables, c'est les réflexions admirables de M. Bossuet évêque de Meaux dans son histoire universelle, ouvrage qui ne peut être trop lu, ni trop estimé.

IV. *Histoire de France.*

Après qu'elles auront appris toute cette suite d'Histoire ancienne, l'ordre naturel les conduira à celle de leur pays, qui doit les intéresser davantage que les Histoires des Grecs et des Romains, et qu'il est honteux à tout bon Français d'ignorer.

Cette étude de l'Histoire ne demande point autant

autant de temps ni de travail qu'on pourroit se l'imaginer. Je vois de jeunes demoiselles y faire en une année ou deux des progrès qui m'étonnent, et qui me causent une véritable joie. Quelle ressource ces connoissances ne peuvent-elles pas leur fournir dans la suite quand elles seront dans le monde, pour s'occuper solidement, et pour n'être pas obligées de se livrer à des visites souvent ennuyeuses, à des conversations froides ou peu intéressantes, à des amusemens plus que frivoles, qui deviennent comme nécessaires faute de meilleures occupations. Je suppose ici deux sortes de compagnies. Dans l'une on s'assemble régulièrement pour jouer pendant deux ou trois heures et encore plus; et l'on donne toute son application au jeu, sans que la conversation puisse y avoir beaucoup de place. Dans l'autre, des Dames s'assemblent aussi pendant un pareil espace de temps : mais elles s'occupent du travail des mains, pendant que l'une d'elles, chacune à son tour, fait une lecture amusante et agréable, qui donne lieu à des réflexions sur l'ouvrage qu'on lit, dont on porte son jugement avec la modestie et la retenue qui convient au sexe. Je sais qu'il y a de ces sortes de liaisons. Or, je demande de quel côté est le bon esprit, le solide jugement, la justesse du goût; l'emploi raisonnable du temps, la vraie et sincère joie sans mêlange d'ennui, de chagrin, et de repentir?

§. V. *Travail des mains.*

Il n'est pas nécessaire que j'insiste ici beaucoup sur les avantages du travail des mains par rapport aux personnes du sexe. Cette pratique est devenue assez commune parmi nous, et elle

ne peut que leur faire beaucoup d'honneur. Dans ces siècles reculés, qui se ressentoient de l'heureuse simplicité du monde encore jeune, les Dames les plus qualifiées s'occupoient à des travaux très-pénibles, et qui nous paroîtroient maintenant bas et méprisables. Sara, dans une maison riche et opulente, et avec un très-nombreux domestique, préparoit de ses mains à manger aux hôtes. On voyoit Rébecca et Rachel, dans un âge encore tendre, revenir de la fontaine les épaules chargées de vaisseaux pesans remplis d'eau. Chez Alcinoüs roi des Phéaques, qui exerçoit l'hospitalité avec une magnificence vraiment royale, la jeune Princesse Nausicaé sa fille ne rougissoit point d'aller à la rivière laver elle-même le linge. Le sexe a conservé cette louable coutume du travail des mains dans tous les temps et dans tous les pays. L'Histoire remarque qu'Alexandre le plus grand des conquérans, et l'empereur Auguste maître de l'univers, portoient des habits travaillés par leurs mères, leurs femmes, ou leurs sœurs. Le christianisme nous fourniroit d'autres modèles non moins illustres. L'important est d'appliquer le travail des mains, non à des ouvrages frivoles, mais à des choses utiles et d'usage. On voit plusieurs Dames se donner par là des ameublemens en tout, ou en partie; ce qui a son mérite, et doit être estimé. D'autres se font une gloire de préparer des ornemens à de pauvres Eglises de campagne. Quelques-unes enchérissent encore sur la piété de ces dernières, et tiennent à honneur de revêtir et d'orner les temples vivans du Seigneur, en taillant et préparant des chemises pour les pauvres.

Quelle récompense et quelle joie pour elles, quand elles entendront un jour Jésus-Christ lui-même leur adresser ces consolantes paroles : *Venez, les bénies de mon Père prendre possesion du Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. J'étois nu, et vous m'avez revêtu !* Heureuses les filles, à qui leurs mères inspirent de bonne heure, par leur exemple encore plus que par leurs discours, le désir de sanctifier leurs mains par de si pieux travaux !

§ VI. *Etude de ce qui regarde les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison.*

J'entends par ces soins domestiques tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur d'une maison, et tout ce qui regarde les dépenses pour les habits, pour les équipages, pour les meubles, pour la table, pour l'éducation et l'entretien des enfans, pour les gages et la nourriture des domestiques. Voilà, à proprement parler, la science des femmes : voilà l'occupation que la Providence leur a assignée comme par préciput, et pour laquelle elle leur a donné plus de talent qu'aux hommes : voilà ce qui les rend véritablement dignes d'estime et de louange, quand elles sont assez heureuses pour remplir tous ces devoirs. Pendant que leurs maris sont occupés au dehors dans les différens ministères qui leur sont confiés, il est bien juste et raisonnable qu'elles les déchargent de ces petits soins et de ce menu détail, qui leur emporteroient un temps qu'ils peuvent employer plus utilement pour le bien public et pour le service de l'Etat. Ce travail économique fait partie du secours que Dieu

a prétendu procurer à l'homme en lui donnant une compagne : [1] *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui* UN AIDE *semblable à lui.*

Si donc j'ai réservé cet article pour la fin, ce n'est pas que je le croie inférieur aux autres. Je déclare au contraire, qu'après la religion c'est celui qui me paroît le plus important. Une femme peut n'être pas fort instruite de tout le reste, et être néanmoins une excellente mère de famille : mais elle ne peut ignorer ou négliger les devoirs dont je parle, sans manquer à l'une de ses plus essentielles obligations. Le bel esprit et la science ne couvrent point un tel défaut, et loin de relever le sexe, ne servent qu'à les déshonorer.

Les mères doivent comprendre par ce que je viens de dire combien elles sont obligées de former de bonne heure leurs filles à ces soins domestiques. Elles seules peuvent ici leur tenir lieu de maîtresses : elles seules peuvent leur donner sur cet article les instructions qui leur sont nécessaires.

Après qu'on leur aura enseigné de l'Arithmétique ce qui convient à leur âge et à leur sexe, ce qui se borne à très-peu de chose ; c'est-à-dire à leur bien apprendre les deux premières règles, et à leur donner une légère teinture des deux dernières : après ce travail, il faut les mettre tout d'un coup dans la pratique, leur faire composer à elles-mêmes des mémoires, et leur faire régler des comptes. Une mère intelligente les forme par degrès à ces différens exercices, et entre pour cela avec elles dans le dernier détail.

[1] *Gen.* II. 18.

Elle les accoutume à connoître le prix et la qualité des toiles, du linge, des étoffes, de la vaisselle, et de tous les autres ustensiles. Quand elle fait des achats et des emplettes, elle les mène avec elle chez les marchands. Elle leur apprend les temps où il faut faire chaque provision. Elle les instruit de la manière dont on doit ordonner un repas, et de ce qui se sert ordinairement dans chaque saison; du prix de tout ce qui convient pour meubler un château, une maison, un appartement. Elle entre avec elles en connoissance de ce qu'il faut faire par rapport aux fermes, qui font le plus solide bien des grandes maisons: pour tenir les terres en bon état, pour empêcher qu'on ne les dégrade, et, s'il se peut, pour les améliorer.

Elle a soin surtout d'inspirer à une jeune demoiselle destinée pour le monde des principes d'une sage et noble économie, qui s'éloigne également et d'une sordide avarice, et d'une ruineuse prodigalité. C'est cette vertu qui conserve le bien des grandes maisons, et qui les soutient avec honneur dans le monde : et c'est le défaut opposé qui en est la honte et la ruine, comme on le voit tous les jours par une expérience qui n'est que trop ordinaire, et qui cependant n'instruit point les gens de qualité.

On peut réduire l'instruction qu'une mère doit donner à sa fille sur cet article à cinq ou six principes qui renferment tous les autres.

1. Régler sa dépense sur ses revenus et sur son état, sans jamais se laisser emporter au-delà des bornes d'une honnête bienséance par la cou-

tume et l'exemple dont le luxe ne manque pas de se prévaloir.

2. Ne prendre rien à crédit chez les marchands, mais payer argent comptant tout ce qu'on achète. C'est le moyen d'avoir tout ce qu'ils ont de meilleur, et de l'avoir à moindre prix.

3. S'accoutumer à regarder comme une grande injustice de faire attendre les ouvriers et les domestiques pour leur payer ce qui leur est dû. Tobie ne manque pas de donner cet avis à son fils. [1] *Lorsqu'un homme*, lui dit-il, *aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû pour son travail; et que la récompense du mercénaire ne demeure jamais chez vous.* L'Ecriture, en plusieurs endroits, parle de ces délais comme d'une injustice très-criminelle, dont le cri monte jusqu'aux oreilles de Dieu, et en attire la vengeance et la malédiction.

4. Se faire représenter et arrêter les comptes régulièrement tous les mois, les clore sans manquer à la fin de chaque année, et se donner bien de garde d'abandonner la régie des biens et de la maison à des mains subalternes, qui ne sont pas toujours zélées et fidèles. Ce soin n'est point pénible, et ne coûte presque rien, quand on y est exact: au lieu que, si on le néglige, il devient un vrai travail qui rebute, et qui fait qu'on laisse accumuler années sur années, ce qui cause un désordre et un cahos affreux dans les affaires qu'il n'est plus possible de débrouiller, et qui ruine enfin les maisons les plus opulentes.

5. Dans le règlement qu'on fera des dépenses, qui doit toujours être proportionné aux reve-

[1] *Tob.* IV. 15.

nus, mettre à la tête de tout la portion destinée et due aux pauvres. Ce n'est pas une grâce qu'on leur accorde, mais une dette dont on s'acquitte à leur égard, ou plutôt à l'égard de Jésus-Christ, qui leur a transporté ses droits. Le moyen le plus sûr et le plus aisé de s'acquitter fidèlement de ce devoir, c'est de faire cette séparation dans le moment même que l'on reçoit quelque somme de ses revenus, et de la mettre à part comme un dépôt. La libéralité coûte moins quand on a de l'argent devant soi; et par cette attention on se ménage toujours un fonds pour les diverses charités qu'on est obligé de faire. Je connois une maison, respectable par bien des endroits, où le père de famille, de concert avec son épouse, payoit régulièrement à Jésus-Christ dans la personne des pauvres les prémices et la dixme de tous ses revenus; et qui, outre cela, les mettoit au lieu et place d'un de ses enfans, selon le conseil de saint Augustin. C'est là une magnificence chrétienne qu'il ne faut pas exiger de tout le monde, mais dont une mère de famille doit se tenir heureuse de pouvoir approcher quoique de loin, persuadée qu'elle fait partie de cette sagesse dont parle le Saint-Esprit dans les Proverbes : [1] *La femme sage bâtit sa maison; l'insensée détruit de ses mains celle même qui étoit déjà bâtie.*

CONCLUSION.

En proposant, comme j'ai fait, une suite de lectures et d'exercices pour les jeunes personnes du sexe, je n'ai eu en vue que celles à qui leur

[1] *Prov.* XIV. 1.

état laisse le temps et fournit les moyens de s'y occuper. Ces sortes de lectures d'exercices peuvent remplir utilement et agréablement les premières années de leur vie. Et pourquoi refuseroit-on de leur orner l'esprit de ces connoissances, qui certainement ne sont point au-dessus de leur portée, ni contraires à leur état? L'affectation de science et de bel esprit ne convient à personne, et encore moins aux Dames: mais s'ensuit-il qu'elles doivent être condamnées à une grossière ignorance? L'étude que je conseille ici aux jeunes demoiselles, ne les empêchera point, comme je l'ai déjà observé, de s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, d'apprendre à travailler utilement des mains, d'entrer déjà dans tous les soins du ménage, de s'instruire de tout ce qui regarde une sage économie, et qui a rapport au gouvernement domestique, connoissances absolument essentielles à leur état, et dont le défaut cause ordinairement la ruine des plus grandes maisons. L'étude dont je parle, loin d'être un obstacle à ces devoirs, les y conduira naturellement, et leur en rendra la pratique plus facile, en leur donnant un esprit plus sérieux, plus exact, plus solide, plus capable d'ordre, d'attention, de travail; en leur faisant aimer davantage leurs maisons, et en leur apprenant à se passer de compagnies. Elles ne feront jamais parade de ce qu'elles auront appris, et ne se feront distinguer des autres que par une plus grande modestie. L'avantage qu'elles tireront de leurs connoissances, sera de n'être pas obligées, pour éviter l'ennui et le dégoût d'une vie désoccupée, d'en remplir le vide par le jeu, par les

spectacles, par des visites inutiles, par des conversations frivoles; et d'être en état, après qu'elles auront satisfait aux bienséances de leur condition, de se réserver des momens précieux, où libres et retirées elles puissent s'occuper de lectures, capables de nourrir agréablement leur esprit, et de remplir leur cœur d'une joie solide et durable, en lui montrant le seul bien qui peut le rendre heureux.

A Mgnr LE RECTEUR
ET
A L'UNIVERSITÉ,
MÈRE DES SCIENCES.

Monseigneur,
MESSIEURS*,

Rien ne pouvoit être ni plus flatteur ni plus glorieux pour moi, que de faire paroître sous vos auspices un Ouvrage entrepris principalement par vos ordres. Je souhaitois depuis longtemps de trouver quelque occasion de témoigner publiquement ma vive et sincère reconnoissance pour l'Université, que je regarde comme ma mère, et à qui je compte tout devoir après Dieu. Elevé dans son sein dès mon enfance, nourri du lait de sa doctrine, si j'ai acquis quelque connoissance des lettres, si j'ai quelque amour de la vérité, quelque goût de la piété,

* Ce sont les chefs des sept compagnies de l'Université, qui composent le tribunal de M. le Recteur.

AMPLISSIMO RECTORI
ET ALMAE UNIVERSITATI PARISIENSI.

Nihil mihi neque optatius contingere potuit, neque honorificentius, Amplissime Rector, Alma Studiorum Parens, quàm ut opus hoc, vestro præsertim hortatu susceptum, vestris quoque auspiciis liceret in lucem emittere. Cupiebam jamdudum, data occasione aliqua, gratum memoremque animum testari erga optimam Matrem, cui secundùm Deum omnia debere me profiteor. Educatus in sinu vestro à pueritia, vestræque lacte doctrinæ enutritus, si quid est in me literarum, si quod veritatis studium desideriumque pietatis, totum id scilicet è vestris hausi fontibus, quos

c'est à l'Université que j'en suis redevable : j'ai puisé de si grands biens dans ces sources libérales, que vous tenez ouvertes également aux pauvres et aux riches, à ceux qui sont sans naissance et aux premiers de la noblesse, comme je l'ai heureusement éprouvé avec un grand nombre d'autres. C'est vous qui, après m'avoir formé par de salutaires leçons pendant le cours de mes études, après m'avoir fait passer par les différens degrés de la profession publique, et m'avoir plus d'une fois honoré de la première dignité de votre Corps, m'avez enfin, au bout d'un service de plusieurs années, accordé une retraite, où je pusse jouir d'une honorable repos.

Mais comme, selon la maxime d'un des hommes les plus sages de l'antiquité, nous ne devons pas être moins en état de rendre compte de notre loisir, que du temps de nos occupations ; et qu'il n'est pas permis à un honnête homme, encore moins à un chrétien, de se livrer à l'inaction et à la mollesse, voici que je vous offre les fruits de mon loisir, fruits qui vous appartiennent puisqu'ils sont nés sur votre fond : heureux, s'ils ne dégénèrent point de la bonté du terroir qui les a portés !

---

pauperi æquè ac diviti, ignoto ac nobili patere, ego sum cum multis jucundissimè expertus. Vos me toto studiorum decursu salubribus imbutum præceptis, per varios deinde magisterii deductum gradus, et honore apud vos summo non semel decoratum ; post multos demum annos donastis rude, otiique non ignobilis usura frui concessistis.

Sed quoniam, ut aiebat olim vir sapientissimus [1], otii nostri non minùs quàm negotii rationem extare oportet ; nec licet homini probro, multo minùs christiano, languori desidiæque se dedere : en vobis offerro fructus otii mei, utinam à nativa Academici soli bonitate non omnino degeneres !

[1] *Cic. Orat. pro Planc. n. 66.*

C'est votre autorité qui m'a engagé dans cette entreprise. Choisi par vous pour rendre de publiques actions de grâces au Roi, au sujet de l'instruction gratuite qu'il vient de fonder tout récemment parmi nous, j'avois tâché d'exposer en peu de mots quelle avoit toujours été l'attention et le zèle de l'Université, pour former les jeunes gens non-seulement aux lettres, mais bien plus encore à la probité et à la religion. Ce que je n'avois ou que montrer en gros et effleurer légèrement à cause de la brièveté du temps qui m'étoit prescrit, vous m'avez ordonné de le traiter avec plus d'étendue. Je sentois bien qu'un pareil Ouvrage étoit au-dessus de mes forces; mais j'ai mieux aimé paroître manquer de prudence que de docilité: j'ai mis sur le champ la main à la plume, et j'ai pris le parti d'écrire en français, afin de pouvoir être entendu d'un plus grand nombre de nos compatriotes. Voici la première moitié de l'Ouvrage que je soumets à votre jugement; et je me tiendrai bien récompensé de mon travail, si vous le regardez comme pouvant être de quelque utilité pour la jeunesse.

Vestra me auctoritas impulit, ut id operis auderem aggredi. Electus à vobis qui fundatam recens apud nos gratuitam juventutis institutionem Ludovico XV publica oratione gratularer, conatus eram paucis exponere quàm acri studio et cura in id hactenus incubuisset Universitas, ut pueri apud se non literas modò, sed multo magis probitatem et religionem addiscerent. Quod nunc non potueram nisi strictim et leviter pro brevitate temporis attingere, id vos jussistis latiùs à me pleniùsque tractari. Etsi tanto me oneri impar sentiebam, malui prudentiam in me quàm obsequium desiderari, meque statim accinxi ad scribendum, gallico quidem sermone, quo pluribus usui esse possem apud nostrates. Confectum media jam parte opus judiciis vestris permitto, magnum laboris præmium laturus, si vobis illi videbitur nonnihil posse studiosæ juventuti afferre utilitatis.

Dans cette partie qui paroît aujourd'hui, ma principale vue a été (pour ne point toucher ici à ce qui concerne la piété et les bonnes mœurs) de mettre par écrit, et de fixer la méthode d'enseigner usitée depuis long-temps parmi vous, et qui jusqu'ici ne s'est transmise que de vive voix, et comme par une espèce de tradition; d'ériger, autant que j'en suis capable, un monument durable des règles et de la pratique que vous suivez dans l'instruction de la jeunesse, afin de conserver dans toute son intégrité le vrai goût des belles-lettres, et de le mettre à l'abri, s'il est possible, des altérations et des injures du temps. Ce goût règne aujourd'hui parmi vous, et dans toute la France; et par d'heureux et insensibles accroissemens, il est parvenu presque au comble de la perfection. Le siècle de Louis le Grand, siècle fameux par tant de merveilles, et surtout fécond en grands et puissans génies, nous a retracé l'image du savant et poli siècle d'Auguste, et par des ouvrages qui ne périront jamais, a acquis à notre France une gloire immortelle. Mais plus nous voyons que s'est élevée à un haut point cette gloire du nom français, plus il est à crain-

---

In his-ce qui modò prodeunt libris fuit mihi præcipua mens (ut nunc de moribus et pietate sileam) scripto consignare usurpatam jamdiu apud vos docendi rationem ac methodum, quæ viva voce hactenus et per manus tradita ad nos usque pervenit; et hoc qualicumque vestræ in instituendis pueris disciplinæ monumento verum ac sincerum politioris literaturæ gustum contra varias temporis vices et injurias, si fieri potest, integrum et illibatum tueri. Viget ille nunc quidem quàm maximè apud vos et per totam Inté Galliam, felicibus sensim incrementis ad summum ferè apicem perductus. Clara grandium rerum miraculis ætas Ludovici Magni, maximè verò præstantium ingeniorum ferax, repræsentavit apud nos fausta Augusti tempora, Galliæque nostræ nunquam intermorituris operibus famam peperit immortalem. Sed quo videtur altiùs hoc in genere Gallici nomi-

dre, que ne pouvant plus croître aujourd'hui, elle ne commence peut-être à décheoir et à dégénérer d'elle-même.

Or, j'ose dire ici que la garde de ce précieux dépôt est principalement remise en vos mains et confiée à votre fidélité. Nos Rois, à qui doit sa naissance l'Université de Paris, dont le plus glorieux titre est celui de Fille aînée des Rois, nos Rois ont voulu que l'on trouvât dans votre sein une école publique pour toutes les sciences, mais surtout pour ce genre de connoissance qui élève et forme les esprits au grand art de bien dire. Ils ont prétendu, en fondant votre Compagnie, fonder pour l'éloquence, qui a mérité d'être appellée la reine de l'Univers, un domicile, une patrie, une citadelle assurée : afin qu'arrosée des sources de l'antiquité Grecque et Latine, elle n'admît jamais le mélange d'une nouveauté séduisante ; afin qu'élevée, pour ainsi dire, par vos mains dans le goût antique, et gardée sous une austère tutelle contre l'audace des corrupteurs, jamais elle se laissât altérer par le fard, par l'afféterie, ni par tous les ornemens indignes de sa pureté.

---

nis provecta laus, hoc timendum magis, ne, quia conscendere ulteriùs vix potest, paulatim decidat, et ad ima labatur.

Ausim autem dicere, servandi illius depositi curam non minimâ ex parte diligentiæ ac fidei vestræ essé commissam. Voluerunt Augustissimi Reges nostri, quibus nobilem ortum debet primogenita Regum Filia Universitas, publicam apud vos patere cujuslibet quidem scientiæ officinam, sed earum imprimis artium quibus ad præclaram dicendi vim acui ingenia et expoliri solent. Istic domicilium, istic patriam, istic firmam velut arcem reginæ rerum eloquentiæ assignarunt, ubi illa græcis latinisque irrigata fontibus, et antiquo educata cultu, sub austeræ severitatis custodia tutò cresceret, nec se casta virgo sineret unquam cincinnis, et fuco, et meretricio quocumque ornata contaminari.

Quand j'avance que vous êtes chargés du soin de conserver ce bon goût dans les ouvrages d'esprit, je ne prétends point par une témérité inconsidérée étendre nos fonctions au-delà de leurs justes bornes, ni soutenir qu'au sortir de nos écoles, ceux qui s'y sont formés soient parvenus à tout ce qu'il y a presque de plus difficile au monde, c'est-à-dire, soient des Orateurs, des Poëtes, des Philosophes parfaits. Notre devoir est de commencer et de crayonner l'ouvrage, d'en tracer les premiers traits, et non pas de le porter à la dernière perfection. Nous montrons aux jeunes gens le but certain auquel ils doivent tendre, la route assurée qu'ils doivent tenir, les illusions et les dangers qu'ils doivent éviter. En un mot, nous posons les fondemens solides de tout l'ouvrage : nous jetons la bonne semence, la semence choisie, pure, exquise de tous les beaux arts. Or, qui ne sait quelle est la force de la semence dans les productions de la terre, quelle est l'importance des fondemens dans les édifices. Tout dépend des principes : et néanmoins ces principes ne paroissent point et demeurent enterrés. Dès les premières et plus tendres années les enfans font briller comme des

Creditam vobis fuisse hujus in scribendo salubritatis tuendæ curam dum contendo, absit ut officii nostri partes inconsulta temeritate extollere altiùs videar, quasi absolutos omnibus numeris oratores, poëtas, philosophos, quo nihil ferè majus ac difficilius est, è scholis nostris prodire intelligam. Muneris nostri est inchoare et informare opus, prima quasi lineamenta ducendo, non ad summam absolutionem perfectionemque perducere. Commonstramus pueris certum finem quò tendere, tutum iter quod ingredi, errores et pericula quæ vitare debeant. Uno verbo ? firmissima à nobis totius operis fundamenta ponuntur : jaciuntur vera, sincera, incorrupta bonarum omnium artium semina. Quanta sit autem seminis virtus, quanta fundamentis vis, quamvis utraque lateant et in obscuro sint, nemo non intelligit. Vel in primis puerorum ætatulis elucent ingenii quidam igniculi, quibus admo-

étincelles et des traits d'esprit, qui nous avertissent qu'il n'y a point d'âge si foible, qui déjà ne puisse prendre la teinture du vrai, et commencer à se former au bon goût. Dans les écrits des anciens qu'on leur fait lire, ils peuvent aisément, pourvu qu'ils aient un bon guide, choisissant parmi tant de choses excellentes qui se présentent de toute part, cueillir comme une fleur exquise d'agrément naturel et délicat, ou plutôt faire une ample récolte de fruits admirables pour leur bonté, dont ils feront leur nourriture ordinaire, et par là s'accoutumeront à ne goûter que ce qu'il y a de plus parfait. L'esprit formé et nourri de ce suc de l'antiquité, le transforme en sa substance, et se fortifiant peu à peu en vient au point, que l'idée du beau que l'on s'est rendue familière par l'habitude avec les anciens, et qui s'est profondément gravée dans l'âme, y produit son effet même sans que l'on y pense, et rend l'ouvrage conforme au modèle même sans la réflexion de l'artisan ; en un mot, fait renaître dans les hommes d'aujourd'hui le goût de l'élégance Attique et de l'urbanité romaine.

Ainsi se forment les grands hommes dans la

---

nemur nullam esse tam infirmam ætatem, quæ non possit jam recto imbui, et sanè judicandi vim vel à teneris combibere. In perlustrandis veterum scriptis, modò peritus viæ dux adsit, licet carpentem undique cum delectu quæ se dant obviàm, libare egregium nativæ venustatis florem, aut potiùs amplam colligere frugum et fructuum copiam, quibus pueri ceu quotidiano cibo aliti, non nisi optimis assuescant. Talibus nutrimentis educata mens, et veterum sapore tincta, paulatim colorat se ac roborat; ita ut insidens in eis ex illa familiari antiquorum consuetudine species pulchritudinis eximia quædam, altèque animis impressa, rapiat etiam non cogitantes ad similitudinem sui, eis que Atticæ elegantiæ et Romanæ urbanitatis gustum ingeneret.

Indè existunt summi in Republica literaria viri. Indè pullulavit

République des lettres. C'est de cette source qu'est sorti ce nombreux essaim d'écrivains excellens en tout genre, qui ont fait l'ornement du siècle de Louis XIV, et qui brillent encore aujourd'hui. Tous ils ont eu le goût antique : et il suffit d'une légère connoissance de l'antiquité pour reconnoître que tous ils n'ont entrepris d'écrire qu'après s'être enrichis des dépouilles de Rome et d'Athènes.

C'est donc une obligation pour nous, que l'Université mère des beaux Arts a chargés de la fonction publique d'enseigner, c'est à nous qu'il convient d'être comme en sentinelle sous son nom et par ses ordres, veillant avec une attention infinie à empêcher que ce bien si précieux à notre nation ne dégénère dans la racine et dans le principe ; que les jeunes gens épris des charmes de ces faux brillans dont la mode s'introduit parmi nous, au lieu de fruits solides ne courent après de petites fleurs qui n'ont qu'un vain éclat ; et que, comme ils sont peu capables de se tenir sur leurs gardes, et faciles à se laisser séduire aux apparences trompeuses, ils ne tombent dans des espèces d'embuscades qui les attendent souvent cachées à l'abri des plus grands noms.

---

seges illa eminentium in uno quoque genere scriptorum, quibus tantopere enituit Ludovici xiv ætas, et adhuc nostra floret; quos antiquum sapere, et Athenarum ac Romæ opibus redundantes ad scribendum venisse, nulli non vetustatis paulum scienti apparet.

Est igitur officii nostri, quibus Alma Studiorum Parens Universitas publicam docendi provinciam imposuit, illius nomine et jussu tanquam in excubiis stare vigiles et arrectos, ne præclarum illud nationis nostræ bonum in ipsa stirpe degeneret : ne juvenes recentis lasciviæ deliciis capti, pro solido ingenii fructu nitentes flosculos adament : ne, ut sunt improvidi et inanibus faciles, fallacibus insidiis, quæ sæpe sub grandium nominum

Car il y a des embûches tendues de toutes parts pour surprendre les esprits des jeunes gens, à moins qu'à cette corruption et à ce mauvais goût qui croît de jour en jour, nous n'opposions une puissante barrière en les fortifiant par la lecture assidue des anciens, et de ceux des modernes en qui règne pareillement le goût épuré de la saine éloquence.

Ce devoir de la profession académique n'a jamais été négligé parmi nous : toujours les habiles maîtres, qui dans tous les temps ont fait la gloire de l'Université, se sont efforcés de le remplir. Mais il faut avouer qu'aujourd'hui notre zèle est animé par un aiguillon plus pressant que jamais, depuis que le Roi, en fondant parmi nous l'instruction gratuite, s'est montré par cette magnificence vraiment royale le second fondateur de notre Université, et le père des lettres et des hommes lettrés. Ce bienfait a échauffé notre ardeur, il nous a rehaussé le courage. Ce n'étoit pas sans quelque sentiment de honte que nous glorifiant d'être par état professeurs et maîtres de littérature, d'éloquence, de philosophie, c'est-à-dire, des arts les plus nobles et les plus

obtentu latent, deludi se patiantur. Nam tenduntur undique puerorum ingeniis insidiæ, nisi curæ sit nobis eos contra gliscentem pravorum judiciorum corruptelam assidua lectione veterum, necnon et recentium in quibus pariter succus ille et sanguis incorruptus sanioris eloquentiæ vigeat, velut sepimento munire.

Has academici muneris partes nullo non tempore tentarunt tueri diligenter periti, quibus semper floruit Universitas, magistri. Sed fatendum est acriores multò quàm antea industriæ faces exarsisse, ex quo Ludovicus xv, constituta apud nos gratuita juventutis educatione, novum se Conditorem Universitatis, Literarumque et hominum literatorum munificum Parentem professus est. Nova inde nobis animorum alacritas, novi spiritus accesserunt. Suppudebat nos, literaturæ, eloquentiæ, philosophiæ, *hoc est* ingenuarum omnino et perliberalium artium magistros,

libéraux, nous nous voyions, presque semblables à des mercénaires, forcés de mettre à prix des services d'un ordre si relevé. Nous étions affligés d'avoir à exiger de nos disciples une autre récompense que celle de la réconnoissance et du bon cœur, pour un travail qui ne doit pas être perdu, mais qu'il ne convient pas de vendre. Enfin la bonté et la libéralité du Roi nous ont délivrés de cette servitude également pénible et indécente. C'est par ces illustres prémices qu'il a voulu consacrer les commencemens de sa vie et de son règne, et se former par un si glorieux début à l'heureuse habitude de répandre les bienfaits. Dans un âge où il n'exerce pas encore le pouvoir qui lui appartient, c'est en donnant qu'il commence à user des droits de la royauté. Cette aimable et auguste main, qui porte le sceptre sans être en état de le manier; trop foible encore pour faire usage des armes, se plaît à essayer ses forces par la magnifique distribution de ses dons.

Qui d'entre nous ne s'est pas senti échauffé d'un nouveau feu par cette libéralité si digne de notre amour, si digne de nos louanges immortelles? à qui n'a-t-elle pas valu cet enthousiasme

instar mercenariorum, tam nobilem operam vendere, et aliam à discipulis, quàm quæ à gratæ voluntatis affectu proficiscitur, exigere mercedem ejusmodi laboris, quem nec perire oportet, nec decet venire. Ab hac nos indecoræ servitutis molestia tandem aliquando vindicavit Principis optimi propensa in nos benignitas. His velut illustribus primitiis ineuntis vitæ et regni primordia consecrare voluit, seseque ad beneficiendi consuetudinem tali rudimento exercere. Nondum maturus ad imperandum, dando cœpit agere Principem. Nondum habilis sceptro gerendo manus, nec tractandis adhuc armis idonea, largiendo vires suas feliciter experta est.

Eccujus apud nos animum non accendit, eccui non acres admovit stimulos tam amari digna, tam digna celebrari omni ævo augusti Principis beneficentia? Scriptis hi seu græcè, latinâ

tant vanté chez les poëtes ? Nous nous sommes efforcés à l'envi de témoigner notre reconnoissance, les uns par des pièces de vers en grec, en latin, en français ; les autres par des harangues publiques prononcées en diverses occasions ; quelques-uns par des ouvrages sur différentes matières de littérature ; tous par une fidélité et une ardeur plus parfaite que jamais à remplir le premier et le principal des devoirs que l'Université nous impose, qui est celui des leçons que nous donnons à nos disciples ; en un mot chacun selon ses forces s'est cru obligé de tâcher de faire connoître que le bienfait du Roi tomboit sur des cœurs reconnoissans, sur des hommes qui ne sont pas tout-à-fait indignes de ses royales bontés.

Dans cette émulation universelle, dans ce renouvellement général d'un zèle si louable, qu'il me soit permis aussi de me présenter pour y tenir ma place, et de payer un foible tribut, qui puisse au moins être un témoignage de la sincère et vive reconnoissance, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

---

seu gallicè versibus ; orationibus illi palam habitis diverso tempore ; alii editis in lucem varii generis operibus ; omnes, quæ prima et præcipua lex ab Universitate nobis imponitur, expleta privatim officii sui vice perdiligenter et perstrenuè : pro suis quisque viribus allaborant ut Principis optimi beneficium apud bene memores, nec regia benignitate prorsus indignos, collocatum esse videatur. Liceat mihi quoque pro meo modulo venire in partem communis industriæ et æmulationis, et vectigalis operæ aliquid labori cæterorum adjungere, ut ita saltem pateat quàm sim vobis semperque futurus sim, Amplissime Rector, Alma Studiorum Parens, sincero grati animi affectu et pleno reverentiæ obsequio addictus ac devotus.

C. Rollin, *antiquus Rector et emeritus professor eloquentiæ.*

EXTRAITS

De quelques conclusions de l'Université, au sujet du Traité des Etudes.

Je joins ici à cette épitre dédicatoire quelques extraits de conclusions de l'Université, qui regardent principalement mon Traité sur les Etudes, et qui marque ce qui m'a donné lieu de composer cet ouvrage. La modestie demanderoit peut-être que je supprimasse des témoignages qui me sont trop avantageux : mais plusieurs amis m'ayant pressé de les rendre publics, je me suis cru obligé de me rendre à leurs désirs ; je prie le lecteur de me pardonner cette faute. Je compte bien qu'on rabattra beaucoup des louanges qu'une mère affectionnée donne à un de ses enfans, qu'elle a formé elle-même avec un grand soin et une bonté particulière.

L'Université m'ayant fait l'honneur de me choisir pour prononcer en son nom un discours sur l'instruction gratuite dont le Roi actuellement régnant lui avoit accordé le bienfait, je m'acquittai de cette glorieuse commission en sa présence, dans les écoles extérieures de Sorbonne, le 19 décembre de l'année 1719. Le public ne parut pas mécontent de mon discours, surtout de la partie où j'exposois la manière dont les Etudes se font depuis long-temps dans l'Université de Paris. Quelques jours après elle chargea M. le Recteur de me faire des remercîmens en son nom, et de m'engager à donner une juste étendue à la partie de mon discours qui regarde les études, matière importante, et que je n'avois pu y traiter que fort succinctement.

Extractum è Commentariis Universitatis.

Anno Domini 1720 die 13 januarii... ordinaria et menstrua Comitia deputatorum Universitatis habita sunt apud amplissimum rectorem in collegio Dormano-Bellovaco.

M. Edmundus Pourchot Syndicus dixit de M. Carolo Rollin antiquo Rectore... censere se gratias ei agendas esse maximas pro multis ejus maximisque beneficiis in Academiam... Tum verò, si minùs imperio, saltem precibus agendum cum eodem, ut habitam nuper in Sorbona gratulatoriam Orationem publici faciat juris, eamque partem quæ est de ratione docendi in Academia, fusius aliquanto explanet, ad utilitatem non solùm scholarium, sed etiam magistrorum tam præsentium quàm futurorum.

Re missa in deliberationem, singulis deputatis in Syndici descendentibus sententiam,

PLACUIT, per amplissimum Rectorem Universitatis nomine, gratias maximas agi haberique M. Carolo Rollin.. cumque eo precibus agi, ut orationem suam typis imprimat, ac faciat publici juris. Sin vinci viri modestia non possit, saltem partem eam suæ orationis, quæ est de ratione docendi in Academia parisiensi usurpari consuetâ, fusiùs aliquanto atque uberiùs per singula capita explicet præcipuum locum in statutis propediem conficiendis habituram. Atque ita ab amplissimo Rectore conclusum fuit.

Signatum, COFFIN, *Rector.*

En conséquence de cet ordre de l'Univerté, car j'ai dû regarder ainsi ses prières, je me mis au travail; et environ cinq ans après, ayant achevé les deux premiers tomes du Traité des Etudes, je me présentai devant l'Université, pour la prier de me permettre de lui dédier cet ouvrage, et de lui témoigner par là ma vive reconnoissance pour toutes les grâces et les faveurs dont elle m'avoit comblé. L'Université me le permit d'une manière tout-à-fait obligeante.

Die 4 augusti 1725... M. Carolus Rollin antiquus rector, antiquus collegii Dormano-Bellovaci primarius, et rhetoricæ quondam professor in collegio Sorbonæ Plessæo, intromissus in locum comitiorum, dixit se materna Universitatis invitatione impulsum, ab anno 1719 operi de christiana Juventutis in Academia parisiensi institutione conscribendo incubuisse... Nunc cum propè sit ut mandatus typis liber prodeat in publicum, ab alma se parente, cui se quidquid in vita adeptus est seu famæ, seu doctrinæ, debere profitetur, pro singulari beneficio postulare, ut sibi librum suum liceat ipsi dicare, consecrare, ac sub ipsius auspiciis evulgare.

Re missa in deliberationem, ac dictis sententiis, placuit unanimi consensu, gratias haberi agique maximas M. Carolo Rollin quòd istud opus ex Academiæ sententia susceperit ac perfecerit. Illud idem opus cum quanta potest maxima grati animi significatione esse accipiendum, fierique ipsi potestatem ut illud emittat in publicum sub auspiciis et nomine Universitatis. Atque ita ab amplissimo rectore conclusum fuit.

Signatum, DAGOUMER, *Rector.*

Quelques temps après, la Faculté des arts, dans le sein de laquelle j'ai été élevé, voulut bien me donner une marque glorieuse de son approbation par rapport à mon ouvrage sur la *Manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres.*

Die sabbati 23 martii 1726... habita sunt apud Maturinenses rectoria comitia præclaræ Artium facultatis.... Auditus est M. Edmundus Pourchot syndicus, qui dixit.... de M. Carolo Rollin viro rectorio, et multis nominibus commendato, certè librum eum quemde ratione docendi discendique, hortante Academia matre conscripsit, ac nuper edidit, à doctis et probris quibusque tam diligi et tanti æstimari, ut meritò sibi gratulari debeat præclara artium facultas, quòd virum tantæ virtutis ac sapientiæ, tanti laboris, ac tantæ, præcipuè quod spectat ad juventutem instituendam, utilitatis, peperit, aluerit, atque etiamnum in tenero sinu suo contineat. Quamobrem censere se dulcissimam quamque benevolentiæ Academicæ et materni amoris significationem viro eximio esse exhibendam, ejusque memoriam honorificentissimis verbis in publicis nostris commentariis æternandam. Rector amplissimus misit nationes ad deliberandum.... Secesserunt Nationes in locum suum, ac per ornatissimos suos procuratores renuntiarunt.... Gratias agi haberique magistro Rollin propter eximium opus quod nuper publici juris fecit, et quàm honorificentissimè fieri poterit, mentionem ejus in commentariis Universitatis esse faciendam... Atque ita amplissimo rectore conclusum fuit.

Signatum, J. COURVILLARD DE LA VAL, *Rector.*

L'Université n'a pas témoigné moins d'estime et de considération pour mon Histoire ancienne. Elle a bien voulu déclarer qu'elle regarde cette histoire comme très-utile pour cultiver l'esprit, et ce qu'elle estime beaucoup plus, propre à former les mœurs: autant estimée dans les pays étrangers, que dans ce royaume; capable de faire honneur à la France, et surtout à l'Université de Paris.

Anno Domini 1738 die 30 Augusti, habita sunt in antecessum apud amplissimum Rectorem in Sorbonæ Plesseo comitii deputatorum Universitatis menstrua... Amplissimus Rector duo postrema ANTIQUÆ HISTORIÆ volumina, cum primo HISTORIÆ ROMANÆ à M. Carolo Rollin conscriptæ, ipsius nomine singulis deputatis dono dedit, ipsumque M. Rollin excusavit, quòd, cùm rure propter ferias degat, offerre ipse minimè potuerit. Ejusmodi munus, eo quo par erat animi sensu ab omnibus exceptum fuit; rogatusque amplissimus Rector, ut de eo, Tribunalis Academici nomine, gratias agat auctori amplissimas, ipsique gratuletur ad finem perductum opus, excolendis ingeniis, et, quod longè majus est, informandis moribus tam aptum et efficax: apud exteras gentes perinde atque in Gallia probatum ac celebratum: patriæ perhonorificum, ac præsertim Universitati parisiensi ad quam ipse M. Rollin multiplici titulo pertinet, alumnus ejus quondam; deinde è magistris unus; aliquando, nec semel, Rector: per duodecim annos collegii Dormano-Bellovaci primarius: inter doctores artium dudum emeritus; gallicanæ nationis suo tempore procurator; tribûs parisiensis multis ab annis Decanus. Et ita, priùs audito M. Baltazare Gibert Syndico, concludit amplissimus Rector.

Signatum, N. PIAT, *Rector.*

Je dois finir ces extraits par où je les ai commencés, en priant le lecteur de me pardonner mon imprudence et mon indiscrétion de les avoir rendu public. *Ut minùs sapiens feci. Velut insipientem accipite me, ut et ego modicum quid glorier.*

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Réflexions générales sur les avantages de la bonne éducation.

L'instruction des jeunes gens a trois objets.

L'UNIVERSITÉ de Paris, fondée par les rois de France pour travailler à l'instruction de la jeunesse, se propose dans cet emploi si important trois grands objets, qui sont, la science, les mœurs, la religion. Elle songe premièrement à cultiver l'esprit des jeunes gens et à l'orner par toutes les connoissances dont ils sont alors capables. Ensuite elle s'applique à rectifier et à régler leur cœur par des principes d'honneur et de probité, pour en faire de bons citoyens. Enfin elle tâche d'achever et de perfectionner ce ce qu'elle n'a fait qu'ébaucher jusques-là, et elle travaille à mettre pour ainsi dire le comble à son ouvrage, en formant en eux l'homme chrétien.

C'est là le but que se sont proposé nos Rois en établissant l'Université : et c'est aussi l'ordre des devoirs qu'ils lui ont eux-mêmes prescrits les divers règlemens qu'ils lui ont donnés pour la mettre en état de répondre à leurs vues. Celui d'Henri IV de glorieuse mémoire commence par ces mots : « La félicité des royaumes et des « peuples, et sur-tout d'un état chrétien, dé- « pend de la bonne éducation de la jeunesse, « où l'on a pour but de cultiver, de polir par « l'étude des sciences l'esprit encore brut des « jeunes gens ; de les disposer ainsi à remplir

« dignement les différentes places qui leur sont « destinées, sans quoi ils seroient inutiles à la « république, enfin de leur apprendre le culte « religieux et sincère que Dieu exige d'eux, l'at- « tachement inviolable qu'ils doivent à leurs pè- « res et mères et à leur patrie; le respect et l'o- « béissance qu'ils sont obligés de rendre aux « Princes et aux magistrats ». *Cùm omnium regnorum et populorum felicitas, tum maximè Reipublicæ christianæ salus, à recta juventutis institutione pendet, quæ quidem rudes adhuc animos ad humanitatem flectit, steriles alioquin et infructuosos reipublicæ muntis et idoneos utiles reddit; Dei cultum, in parente est patriam pietatem, erga magistratus reverentiam et obedientiam promovet.*

Nous allons examiner chacun de ces trois objets en particulier, et nous tâcherons de montrer combien il est nécessaire de les avoir toujours en vue dans l'éducation des jeunes gens.

PREMIER OBJET DE L'INSTRUCTION.

Avantages de l'étude des beaux arts et des sciences pour former l'esprit.

Différence que l'étude met entre les hommes.

Pour concevoir une juste idée de l'importance des fonctions de ceux qui sont destinés à apprendre aux jeunes gens les langues, les belles-lettres, l'histoire, la rhétorique, la philosophie, et les autres sciences qui conviennent à cet âge, et pour connoître combien de telles études peuvent contribuer à la gloire d'un royaume, il ne faut que considérer la différence que les bonnes études mettent non-seulement entre les particuliers, mais aussi entre les peuples.

Les Athéniens n'occupoient pas un fort grand terrain dans la Grèce : mais jusqu'où leur réputation ne s'étendit-elle point ? En portant les sciences à leur perfection, ils portèrent leur propre gloire à son comble. La même école forma des hommes rares en tout genre. De là sortirent les grands orateurs, les fameux capitaines, les sages législateurs, les habiles politiques. Cette source féconde répandit les mêmes avantages sur tous les beaux arts, qui semblent y avoir le moins de rapport : la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. Elle les rectifia, les ennoblit, les perfectionna : et comme s'ils étoient sortis de la même racine, et nourris de la même sève, elle les fit tous fleurir en même temps.

Rome devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit presque en tout genre : et par-là elle s'acquit sur les peuples qu'elle avoit soumis à son empire une autre sorte de supériorité, infiniment plus flatteuse que celle qui ne vient que des armes et des conquêtes.

L'Afrique, autrefois si fertile en beaux esprits et en grandes lumières, est tombée par l'oubli des belles-lettres dans une stérilité entière, et même dans la barbarie, dont elle porte le nom, sans que pendant le cours de tant de siècles elle ait produit un seul homme qui se soit distingué par quelque talent, et qui aie fait ressouvenir du mérite de ses ancêtres, ou qui s'en soit souvenu lui-même. On en peut dire autant de l'Egypte en particulier, qui avoit été considérée

comme la source de toutes les sciences.

Le contraire est arrivé parmi les peuples de l'occident et du septentrion. Ils ont été long-temps regardés comme grossiers et barbares, parce qu'ils étoient sans goût pour les ouvrages d'esprit. Mais, aussitôt que les bonnes études y ont pénétré, ils ont donné de grands hommes qui ont égalé en toute sorte de littérature et de profession ce que les autres nations avoient eu de plus solide, de plus éclairé, de plus profond, et de plus sublime.

On voit tous les jours, qu'à mesure que les sciences passent chez de nouveaux peuples, elles les transforment en d'autres hommes : et qu'en leur donnant des inclinations et des mœurs plus douce, une police mieux réglée, des lois plus humaines, elles le tirent de l'obscurité où ils avoient langui jusques-là, et de la grossiéreté qui leur étoit naturelle. Ils deviennent ainsi une preuve évidente, que dans les différens climats les esprits sont à-peu-près les mêmes; que les sciences seules y mettent une si honorable distinction; que selon qu'elles sont ou cultivées ou négligées, elles élèvent ou rabaissent les nations; qu'elles les tirent des ténèbres ou les y replongent; et qu'elles semblent décider de leur destinée.

Mais, sans parcourir l'histoire, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables. L'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines. L'autre, remplie de toute sorte de grains et de fruits, ornée d'une agréable variété de fleurs,

rassemble dans un petit espace tout ce qu'il y a de plus rare, de plus salutaire, de plus délicieux, et devient par les soins de son maître un heureux abrégé de toutes les beautés des saisons et des régions différentes. Il en est ainsi de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver. C'est ce fonds, que tout homme qui sent la noblesse de son origine et de sa destinée est chargé de mettre en valeur : [1] ce fonds si riche et si fertile, si capable de productions immortelles, et seul digne de toute son attention.

L'étude donne à l'esprit de l'élévation et de l'étendue.

En effet, l'esprit se nourrit et se fortifie par les sublimes vérités que l'étude lui fournit. Il croît et grandit pour ainsi dire avec les grands hommes, dont il étudie les ouvrages, de même qu'on prend les manières et les sentimens de ceux avec qui l'on vit ordinairement. Il se pique par une noble émulation d'atteindre à leur gloire, et il l'espère par la vue du succès qu'ils ont eu. Il oublie sa propre foiblesse, et il fait d'heureux efforts pour s'élever avec eux au-dessus de lui-même. Stérile quelquefois de son propre fonds, et renfermé dans des bornes très-étroites, il invente peu, et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité, et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connoissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes; plus vives; elle lui apprend à envisager les vérités par

[1] *Nihil est feracius ingeniis, iis præsertim quæ disciplinis exculta sunt.* Cic. Orat. n. 48.

plusieurs faces, lui découvre la fécondité des principes, et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées.

L'étude donne de la justesse.

Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance, et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières, et corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnemens de la justesse et de l'exactitude. Elle nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons ou à parler ou à écrire. Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité, [1] qu'on peut bien appeler en ce sens avec Sénèque, les maîtres et les précepteurs du genre humain. En nous prêtant leur discernement et leurs yeux, elle nous fait marcher avec sûreté à la lumière que portent devant nous ces guides choisis, qui après avoir passé par l'examen rigoureux de tant de siècles et de tant de peuples, et avoir survécu à la ruine de tant d'empires, ont mérité par un suffrage unanime d'être pour tous les âges suivans les arbitres souverains du bon goût, et les modèles achevés de ce que la littérature a de plus parfait.

L'étude donne de la capacité pour les affaires.

Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce qu'on appelle science : elle donne aussi la capacité pour les affaires et pour les emplois.

Paul Emile, qui remporta une célèbre vic-

[1] *Quam venerationem parentibus meis debeo : eamdem, illis præceptoribus generi humani, à quibus tanti boni initia fluxerunt.* Senec. epist. 64.

toire sur Persée dernier roi des Macédoniens, savoit bien comment se formoient les grands hommes. Plutarque observe le soin particulier qu'il prit de l'éducation de ses enfans. Il ne se contenta pas de leur faire apprendre leur propre langue par règles, comme c'étoit alors la coutume : il leur fit aussi étudier la langue grecque. Il leur donna toutes sortes de maîtres, de grammaire, de rhétorique, de dialectique, outre ceux qui devoient les instruire de l'art militaire ; et il assistoit lui-même le plus souvent qu'il lui étoit possible, à tous leurs exercices. Quand il eut vaincu Persée, il ne daigna pas même jeter les yeux sur les richesses immenses qui se trouvèrent dans ses trésors. Il permit seulement à ses enfans, qui, selon l'Historien, aimoient fort les lettres (φιλογραμματοῦσι), de prendre les livres de la bibliothèque de roi.

Le succès répondit aux soins d'un père si éclairé et si attentif. Il eut l'avantage de donner à Rome un second Scipion l'Africain, vainqueur de Carthage et de Numance, et qui ne fut pas moins recommandable par son goût merveilleux pour les belles-lettres et pour toutes les sciences, que par ses vertus militaires. [1] Ce grand homme avoit toujours auprès de lui, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, l'historien Polybe et le philosophe Panétius qu'il honoroit d'une amitié particulière. « Personne, dit un

[1] *Scipio tam elegans liberalium studiorum omnisque doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum habuerit. Neque enim quisquam hoc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio dispunxit, semperque aut belli aut pacis serviit artibus : semper inter arma ac studia versatus, aut corpus periculis, aut animum disciplinis exercuit.* Vell. Paterc. l. 1, c. 13.

« Historien en parlant de Scipion, ne savoit « mieux que lui entremêler le repos et l'action, « ni mettre plus à profit les vides que lui lais- « soient les affaires. Partagé entre les occupa- « tions de la guerre et celles de la paix, entre « les armes et l'étude, ou il exerçoit son corps « dans les dangers, ou il cultivoit son esprit par « les sciences ». Il y a apparence que c'est de lui que Cicéron dit [1] qu'il avoit toujours entre les mains les ouvrages de Xénophon : car je ne sais si cela peut aussi convenir au premier Scipion.

Lucullus [2] tira aussi un grand secours de la lecture des bons auteurs, et de l'étude de l'histoire. En le voyant paroître tout d'un coup à la tête des armées, on admira sa capacité consommée. Il étoit parti de Rome sans avoir encore un grand usage de l'art militaire, dit Cicéron, et il arriva en Asie capitaine tout formé et parfait. C'est que son génie excellent, cultivé par l'étude des beaux arts, lui tint lieu d'expérience qui semble pourtant ne pouvant se suppléer.

Brutus passoit une partie des nuits à s'instruire de l'art militaire par les relations des campagnes des plus fameux capitaines, et ne comptoit pas pour perdu le temps qu'il donnoit à lire les Historiens, et surtout Polybe, sur les ouvrages duquel on le trouva occupé à travailler peu de

[1] *Africanus semper Socraticum Xenophontem in manibus habebat.* Lib. 2, Tusc. Quæst. n. 62.

[2] *Magnum ingenium Luculli, magnumque optimarum artium studium, tum omnis liberalis et digna homine nobili ab eo percepta doctrina... Ab eo laus imperatoria non admodum expectabatur... Sed incredibilis quædam ingenii magnitudo non desideravit indocilem usûs disciplinam. Itaque, cùm totum iter et navigationem consumpsisset partim in percontando à peritis, partim rebus gestis legendis, in Asiam factus imperator venit, cùm esset Roma profectus rei militaris rudis.* Lib. 4, Acad. quæst. n. 1 et 2.

temps avant la fameuse bataille de Pharsale.

Il n'est pas difficile de comprendre que le soin particulier que les Romains prirent dans les derniers temps de la république de bien cultiver l'esprit des jeunes gens, devoit naturellement ajouter un nouveau mérite et un nouveau lustre aux grandes qualités qu'ils avoient d'ailleurs, en les mettant en état d'exceller également dans les exercices des armes et du barreau, et de soutenir avec un pareil succès les emplois de l'épée et ceux de la robe.

Il arrive quelquefois que des généraux d'armée, faute d'avoir cultivé leur esprit par l'étude des belles-lettres, diminuent eux-mêmes l'éclat de leurs victoires par des relations sèches, informes, languissantes; et que leur plumes soutient mal les exploits de leur épée. Ils sont en cela bien différens de César, de Polybe, de Xénophon, et de Thucydide, qui par la vivacité de leurs peintures transportent le lecteur sur le champ de bataille, lui rendent raison de la disposition des troupes et du terrain, des commencemens et des progrès du combat, des inconvéniens survenus et des remèdes appliqués, des balancemens différens et de leurs causes; et par des divers degrés le conduisent comme par la main à l'événement.

On en peut dire autant des négociations, des magistratures, des intendances, des commissions, en un mot de tous les emplois qui obligent à parler soit en public soit en particulier, à écrire, à rendre compte de son ministère, à ménager les esprits, à les gagner, à les per-

suader : et quel emploi y a-t-il qui n'exige presque tous ces devoirs ?

Autres avantages de l'étude.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre des gens du monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commencent trop tard à connoître l'usage et le prix. Ils avouent que ce défaut les a éloignés des emplois importans, ou les a laissés fort au-dessous de leurs charges, ou les a même fait succomber sous leurs poids.

Lorsque dans de certaines occasions d'éclat, et dans de places distinguées, on voit un jeune magistrat, cultivé par les belles-lettres, s'attirer les applaudissemens du public ; qui est le père qui ne désirât pas un tel fils, qui est le fils un peu sensé qui ne désirât pas un tel succès ? Tous alors s'accordent à sentir l'avantage des sciences. Tous comprennent combien elles sont capables d'élever un homme au-dessus de son âge et quelquefois même au-dessus de sa naissance.

Mais quand cette étude ne serviroit qu'à acquérir l'habitude du travail, à en adoucir la peine, à arrêter et à fixer la légèreté de l'esprit, à vaincre l'aversion pour une vie sédentaire et appliquée, et pour tout ce qui assujétit et captive ; ce seroit déjà un très-grand avantage. En effet elle retire de l'oisiveté, du jeu, de la débauche. Elle remplit utilement les vides de la journée qui pèsent si fort à tant de personnes, et rend très-agréa-

ble un loisir,[1] qui sans le secours des belles lettres est une espèce de mort, et comme le tombeau d'un homme vivant. Elle met en état de juger sainement des ouvrages qui paroissent; de lier société avec les gens d'esprit; d'entrer dans les meilleures compagnies; de prendre part aux entretiens les plus savans; de fournir de son côté à la conversation, où sans cela on demeureroit muet; de la rendre plus utile et plus agréable, en mêlant les faits aux réflexions, et relevant les uns par les autres.

J'avoue que souvent dans les conversations, dans les affaires, dans les discours même que l'on a à composer, il n'est point question d'histoire grecque ou romaine, de philosophie, de mathématique. Cependant[2] l'étude de ces sciences, quand elle est bien faite, donne à l'esprit une justesse, une solidité, une précision, une grâce même, dont les connoisseurs s'aperçoivent facilement.

Mais il est temps de passer au second avantage qu'on doit tirer de l'étude, et à la seconde vue que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction des jeunes gens, qui est de régler et de former en eux l'honnête homme.

SECOND OBJET DE L'INSTRUCTION.

Soin de former les mœurs.

Nécessité de travailler à former les mœurs.

Si l'instruction n'avoit pour but que de former

[1] *Otium sine literis mors est, et hominis vivi sepultura.* Senec. Epist. 82.

[2] *Ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque, ubi minimè credas, eminet et excellit.* Dialog. de Orat. cap. 32.

l'homme aux belles-lettres et aux sciences, si elle se bornoit à le rendre habile, éloquent, propre aux affaires; et si en cultivant l'esprit, elle négligeoit de régler le cœur; elle ne répondroit pas à tout ce qu'on a droit d'en attendre, et ne nous conduiroit pas à une des principales fins pour lesquelles nous sommes nés. Pour peu qu'on examine la nature de l'homme, ses inclinations, sa fin, il est aisé de reconnoître qu'il n'est pas fait pour lui seul, mais pour la société. La Providence l'a destiné à y remplir quelque emploi. Il est membre d'un corps, dont il doit procurer les avantages: et, et comme dans un grand concert de musique, il doit se mettre en état de bien soutenir sa partie, pour rendre l'harmonie parfaite.

Mais dans cette variété infinie de fonctions qui partagent et occupent les hommes, les emplois que l'état a le plus d'intérêt de voir bien remplis, sont ceux qui s'exercent par les talens de l'esprit, et qui demandent des connoissances supérieures et plus relevées. Les autres arts, les autres professions, peuvent être négligées jusqu'à un certain point, sans que l'état en reçoive un si notable préjudice. Il n'en est pas de même des emplois qui exigent de la conduite et de la sagesse, puisqu'ils donnent le mouvement à tout le corps de l'état, et qu'ayant plus de part à l'autorité, ils influent plus directement dans les succès du gouvernement, et dans la félicité publique.

Il n'y a que la probité qui remplisse dignement les postes.

Or, c'est la vertu seule qui met les hommes en état de bien remplir les postes publics. Ce sont les bonnes qualités du cœur qui donnent le prix aux autres, et qui, en faisant le vrai mérite

de l'homme, le rendent aussi un instrument propre à procurer le bonheur de la société. C'est la vertu qui lui donne le goût de la véritable et de la solide gloire; qui lui inspire l'amour de la patrie, et les motifs pour la bien servir; qui lui apprend à préférer toujours le bien public au bien particulier; à ne trouver rien de nécessaire que le devoir; rien d'estimable que la droiture et l'équité, rien de consolant que le témoignage de sa conscience et l'approbation des gens de bien, rien de honteux que le vice. C'est la vertu qui le rend désintéressé, pour le conserver libre; qui l'élève au-dessus des flatteries, des reproches, des menaces, et des malheurs; qui l'empêche de céder à l'injustice, quelque puissante et quelque redoutable qu'elle soit; et qui l'accoutume dans toutes ses démarches à respecter le jugement durable et incorruptible de la postérité, et à ne lui point préférer une fausse et courte lueur de gloire, qui s'évanouit avec la vie comme une légère fumée.

La fin de toutes les études est de rendre l'homme meilleur.

Voilà ce que se proposent les bons maîtres dans l'éducation de la jeunesse. Ils estiment peu les sciences, si elles ne conduisent à la vertu. Ils préfèrent l'honnête homme à l'homme savant; et en instruisant les jeunes gens de ce que l'antiquité a de plus beau, ils songent moins à les rendre habiles, qu'à les rendre vertueux; bons fils, bons pères, bons maîtres, bons amis, bons citoyens.

Sans cela en effet faudroit-il faire tant de cas de ces sortes d'études, qui, selon l'expression d'un sage payen, ne seroient propres qu'à nour-

rir l'orgueil, et seroient incapables de corriger aucun défaut? *Ex studiorum liberalium vana ostentatione, et nihil sanantibus literis.* [*Senec. Epist.* 59.] Serviroient-elles à quelqu'un pour guérir ses faux préjugés, ou pour affoiblir ses passions? Le rendroient-elles plus courageux, plus juste, plus libéral? *Cujus ista errores minuent? cujus cupiditates prement? Quem fortiorem, quem justiorem, quem liberaliorem facient?* [*Idem de brev. vitæ. cap.* 14.]

Sénèque avoit emprunté cette solide pensée de la philosophie de Platon, qui établit en plusieurs endroits de ses écrits ce grand principe, que le but de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens, aussi bien que du gouvernement des peuples, est de les rendre meilleurs; et que quiconque s'écarte de cette fin, quelque mérite qu'il paroisse avoir d'ailleurs, n'est point véritablement digne de l'estime ni de l'approbation du public. C'est le jugement que ce grand philosophe [1] portoit de l'un des plus illustres citoyens d'Athènes, qui avoit long-temps gouverné la république avec une réputation extraordinaire, qui avoit rempli la ville de temples, de théâtres, de statues, d'édifices publics, qui l'avoit ornée par les monumens les plus célèbres, et rendue toute brillante d'or; qui avoit épuisé ce que la sculpture, la peinture, et l'architecture ont de plus beau et de plus grand, et avoit établi dans ses ouvrages le modèle et la règle du goût de toute la postérité. Mais Platon demandoit si l'on pouvoit nommer un seul homme, citoyen ou étranger, esclave ou libre, à commencer par ses propres enfans, que

[1] *Plat. in Gorgia.*

Périclès eût rendu par ses soins plus sage et plus homme de bien. Il remarquoit très-judicieusement qu'il avoit au contraire par sa conduite fait perdre aux Athéniens les vertus de leurs ancêtres, et qu'il les avoit rendu paresseux, mous, causeurs, curieux, amateurs des folles dépenses, admirateurs des choses vaines et superflues. D'où il laissoit à conclure que c'étoit à tort qu'on donnoit de si grandes louanges à son administration, puisqu'il n'en méritoit pas plus qu'un écuyer, qui s'étant chargé de dresser un beau cheval, ne lui auroit appris qu'à broncher, qu'à être rude, pesant, vicieux, ombrageux.

Il est aisé de faire l'application de ce principe à l'étude des belles-lettres et des sciences. Il nous apprend, non à les négliger, mais à en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre; à les considérer, non comme notre fin, mais comme des moyens qui peuvent nous y conduire. [1] Elles n'ont pas pour objet immédiat la vertu; mais elles y préparent; et elles sont à son égard, ce que les premiers élémens de la grammaire sont à l'égard des belles lettres même et des sciences, c'est-à-dire des instrumens très-utiles, si l'on sait en faire un bon usage.

Manière de former les mœurs.

Or l'usage qu'on en doit faire, est de se servir adroitement de tout ce qui se rencontre de maximes, d'exemples, et d'histoires remarquables

[1] *Quare ergo liberalibus studiis filios erudimus? Non quia virtutem dare possunt, sed quia animum ad accipiendam virtutem præparant. Quemadmodum prima illa, ut antiqui vocabant, literatura, per quam pueris elementa traduntur, non docet liberales artes, sed mox percipiendis locum parat: sic liberales artes non perducunt animum ad virtutem, sed expediunt.* Senec. Epist. 88.

dans la lecture des auteurs, pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu, et de l'horreur pour le vice.

Nécessité d'opposer à la corruption naturelle de l'homme et au torrent des mauvaises coutumes, de bons exemples, et de bons principes.

Il y a dans le cœur de l'homme, depuis sa corruption, une malheureuse fécondité pour le mal, qui altère bientôt dans les enfans le peu de bonnes dispositions qui y restent, si les parens et les maîtres ne travaillent continuellement à nourrir et à faire croître ces foibles semences du bien, restes précieux de l'ancienne innocence; et s'ils n'arrachent avec un soin infatigable les ronces et les épines qu'un si mauvais fonds pousse sans cesse.

Cette pente naturelle au mal est fortifiée le plus souvent dans les jeunes gens par tout ce qui les environne. Y a-t-il beaucoup de pères qui [1] sachent jusqu'où l'on doit porter la retenue et la circonspection en présence des enfans, ou qui veuillent se gêner jusqu'au point de ne jamais tenir devant eux aucun discours qui puisse former quelque faux préjugé dans leur esprit? Tout ne rétentit-il pas autour d'eux des louanges que l'on donne à ceux qui amassent de gros biens, qui ont un grand équipage, qui font bonne chère, qui sont logés et meublés magnifiquement? Ne se forme-t-il pas de tous ces suffrages comme un cri public, [2] et une voix bien plus dangereuse que celle des Sirènes dont parle la fable, qui

[1] *Maxima debetur puero reverentia* Juvenal. sat. XIV, 47.

[2] *Illa vox quæ timebatur, erat blanda, non tamen publica : at hæc, quæ timenda est, non ex uno scopulo, sed ex omni terrarum parte circumsonat.* Senec. Epist. 31.

après tout n'étoit entendue qu'aux environs du rocher qu'elles habitoient, au lieu que celle-ci se fait entendre dans toutes les villes, et presque dans toutes les maisons? [1] rien ne se dit impunément devant les enfans. Un mot d'estime ou d'admiration échappé à un père sur les richesses, suffit pour en allumer en eux un désir qui croîtra avec l'âge, et ne s'éteindra peut-être jamais.

[2] A toutes ces voix enchanteresses il est donc nécessaire d'en opposer une, qui se fasse entendre au milieu de ce bruit confus d'opinions dangereuses, et qui dissipe tous ces faux préjugés. Les jeunes gens ont besoin (s'il m'est permis de me servir de ce terme) d'un moniteur fidèle et assidu, d'un avocat qui plaide auprès d'eux la cause du vrai, de l'honnête, de la droite raison: qui leur fasse remarquer le faux qui règne dans presque tous les discours et toutes les conversations des hommes, et qui leur donne des règles sûres pour faire ce discernement.

Mais qui sera ce moniteur? Le maître chargé de leur éducation en fera-t-il la fonction: et sera-ce par des leçons réglées qu'il entreprendra de les instruire sur ce point? au seul nom de leçons ils prennent l'alarme: ils se tiennent sur leurs gardes, et leur esprit se ferme à tout ce qu'on leur dit, comme si on avoit dessein de leur dresser des embûches.

[1] *Nullas ad aures nostras vox impunè perfertur.* Epist. 94. *Admirationem nobis parentes auri argentique fecerunt: et teneris infusa cupiditas altius sedit crevitque nobiscum.* Epist. 115.

[2] *Sit ergo aliquis custos, et aurem subinde pervellat, abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus.... Necessarium est admoneri, et habere aliquem advocatum bonæ mentis, æque tanto fremitu falsorum, unam denique audire vocem.... quæ tantis clamoribus ambitiosis exsurdato salutaria insusurret.* Epist. 94.

Il faut leur donner des maîtres qui ne leur soient point suspects ; et dont ils ne puissent se défier. [1] Pour les préserver ou les guérir de la contagion du siècle présent, il faut les transporter dans d'autres pays et d'autres temps, et opposer au torrent des fausses maximes et des mauvais exemples qui entraînent presque tout le monde, les maximes et les exemples des grands hommes de l'antiquité, dont les auteurs qu'ils ont entre les mains leur parlent. Ils écoutent volontiers les leçons que leur font un Camille, un Scipion, un Cyrus : et ces sortes d'instructions, cachées et comme déguisées sous le nom d'histoires, font d'autant plus d'impression sur eux, qu'elles paroissent moins recherchées, le pur hasard semblant les leur présenter.

Opposer à l'amour des richesses et des plaisirs, qui devient le goût dominant, les exemples de l'antiquité qui y sont contraires.

Le goût de la véritable gloire et de la véritable grandeur se perd tous les jours parmi nous de plus en plus. [2] Des hommes nouveaux, enivrés de leur subite fortune, et dont les dépenses insensées ne peuvent venir à bout d'épuiser les biens immenses nous accoutument à ne trouver rien de grand et d'estimable que les richesses, et des richesses énormes ; à regarder non-seulement la pauvreté, mais même une honnête médiocrité, comme une honte insupportable ; à faire consister tout le mérite et tout l'honneur dans la

[1] *Si velis vitiis exui, longè à vitiorum exemplis recedendum est... Ad meliores transi. Cum Catonibus vive, cum Lælio, etc.* Senec. Epist. 104.

[2] *Homines novi... omnibus modis pecuniam trahunt, vexant : tamen summa lubidine divitias suas vincere nequeunt.* Sallust. Catil. cap. 20.

magnificence des bâtimens, des meubles, des équipages, des tables.

Quel contraste l'histoire ancienne n'oppose-t-elle pas à ce mauvais goût? Elle nous montre des consuls et des dictateurs qu'on alloit prendre à la charrue. Quelle bassesse en apparence! [1] mais ces mains endurcies par des travaux rustiques, soutenoient l'état chancelant, et sauvoient la république. [2] Loin de songer à s'enrichir, ils refusoient l'or qu'on leur présentoit, trouvant qu'il étoit plus beau de commander à ceux qui en avoient, que de le posséder eux-mêmes. Les plus grands hommes, comme Aristide chez les Grecs qui avoient gouverné les finances de toute la Grèce pendant plusieurs années: Valérius Publicola, Ménénius Agrippa, et tant d'autres chez les Romains, mouroient souvent sans laisser de quoi fournir aux frais de leurs funérailles, tant la pauvreté étoit en honneur chez eux, et les richesses méprisées. [3] On voyoit un vénérable vieillard illustré par plusieurs triomphes, manger au coin de son feu les légumes qu'il avoit lui-même cultivés et cueillis dans son jardin. [4] Ils ne se piquoient pas d'habileté à ordonner un repas: mais en récompense ils savoient bien l'art de vaincre les ennemis dans la guerre, et de gou-

[1] *Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem publicam stabilierunt.* Val. Max. lib. 4, cap. 4.

[2] *Curio ad focum sedenti magnum auri pondus Samnites cùm attulissent, repudiati ab eo sunt. Non enim aurum habere, præclarum sibi videri dixit, sed iis qui haberent aurum imperare.* Cic. de Senect. n. 55.

[3] *Fabricius ad focum coenat illas radices, quas in agro repurgando triumphalis senex vulsit.* Senec. de Provid. cap. 3.

[4] *Parum scitè convivium exorno... At illa multo optuma Reipublicæ doctus sum, hostes ferire, etc.* Sallust. Jugurth. cap. 85.

verner les citoyens dans la paix. [1] Magnifiques dans les temples et dans les édifices publics, et ennemis déclarés du luxe des particuliers, ils se contentoient pour eux-mêmes des maisons fort modestes, qu'ils ornoient des dépouilles des ennemis et non de celles des citoyens.

Auguste, qui avoit élevé l'empire romain au plus haut point de grandeur où il ait jamais été, et qui à la vue de superbes bâtimens dont il avoit enrichi Rome, [2] se vantoit avec complaisance, mais avec vérité, qu'il laissoit toute de marbre une ville qu'il avoit trouvée toute de briques : Auguste, dis-je pendant tout son règne, qui dura plus de quarante ans, ne s'écarta jamais en rien de l'ancienne simplicité de ses pères. [3] Ses maisons, soit à la ville soit à la campagne, n'avoient rien de magnifique. Il conserva toujours des meubles dont le luxe des particuliers auroit rougi dans la suite. Il coucha toujours dans la même chambre, sans en changer comme les autres selon les saisons. Il ne porta presque jamais d'autres habits, que ceux que l'impératrice Livie ou sa sœur Octavie avoient filés.

Des traits de cette sorte frappent les jeunes gens : et qui n'en seroit touché? On les aide à faire les réflexions que Sénèque dit qu'il faisoit en voyant dans une maison de campagne de Sci-

[1] *In suppliciis deorum magnifici, domi parci.* Idem in Catil. cap. 9.

[2] *Urbem excoluit adeò, ut jure sit gloriatus, marmoream se relinquere, quam lateritiam accepisset.* Sueton. in August. cap. 28.

[3] *Habitabat in ædibus neque laxitate, neque cultu conspicuis.* Ibid. cap. 72.

Instrumenti ejus et supellectilis parcimonia apparet etiam nunc residuis lectis atque mensis, quorum pleraque vix privatæ elegantiæ sint. Ibid. cap. 73.

pion l'Africain des bains d'une extrême simplicité, au lieu que de son temps on en avoit porté la magnificence à un excès incroyable. [1] J'ai un grand plaisir, dit-il, lorsque je compare les mœurs de Scipion avec les nôtres. Ce grand homme, la terreur de Carthage, et l'honneur de Rome, après avoir cultivé son champ de ses propres mains, venoit prendre le bain dans cet obscur réduit, habitoit sous ce petit toit, se contentoit d'une salle pavée si grossièrement. A qui maintenant une telle médiocrité suffiroit-elle? On croit être logé pauvrement et sordidement, si les richesses et la magnificence n'éclatent même dans les bains.

[2] O quelle merveille, s'écrie-t-il ailleurs, de voir un homme, qui avoit passé par le commandement des armées, le gouvernement des provinces, les honneurs du triomphe; et la plus honorable magistrature de Rome; et pour dire encore quelque chose de plus grand, de voir Caton n'avoir pour tout équipage qu'un seul cheval, qui portoit avec son maître tout son petit bagage? Y a-t-il aucune leçon de philosophie qui puisse être plus utile que de telles réflexions?

De quel poids ne sont point les admirables paroles de ce même Scipion, dont nous venons de

[1] *Magna me voluptas subit contemplantem mores Scipionis ac nostros. In hoc angulo ille Carthaginis horror, cui Roma debet quòd tantùm semel capta est, abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. Sub hoc ille tecto tam sordido stetit : hoc illum tam vile pavimentum sustinuit. At nunc quis es, qui sic lavari sustineat? Pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserint.* Sen. Epist. 86.

[2] *O quantum erat seculi decus, imperatorem triumphalem, censorium, et (quod super omnia hæc est) Catonem, uno caballo esse contentum, et ne toto quidem! Partem enim sarcinæ, ab utroque latere dependentes, occupabant.* Senec. Epist. 87.

parler, par lesquelles il déclare à Masinissa qu'entre toutes les vertus la continence est celle dont il se pique le plus et que les jeunes gens n'ont pas tant à craindre de la part des ennemis armés, que de la part des voluptés qui environnent cet âge de tous côtés; et que quiconque a su mettre un frein, et les dompter, a remporté une victoire plus glorieuse, que n'étoit celle qu'il venoit de remporter contre Syphax! *Non est, non (mihi crede) tantum ab hostibus armatis ætati nostræ periculum, quantum ab circumfusis undique voluptatibus. Qui eas sua temperantia frenavit ac domuit, hæc multo majus decus majoremque victoriam sibi peperit, quàm nos Syphace victo habemus.* [*Tit. Liv. lib.* 30, *n.* 14.]

Il étoit en droit de parler ainsi après l'exemple de sagesse qu'il avoit donné quelques années auparavant à l'égard d'une jeune et belle princesse, qu'on lui amena parmi les prisonniers de guerre. Ayant appris qu'elle étoit promise en mariage à un jeune seigneur du pays, il la fit garder chez lui avec autant de soin et de retenue que si elle avoit été dans sa maison maternelle. Quand ce seigneur fut arrivé, il la lui remit entre les mains, après lui avoir fait un discours plein de cette grandeur et de cette noblesse romaine, qui ne se trouve presque plus que dans les livres; et pour mettre le comble à une si belle action, il ajouta à la dot de cette princesse la rançon que le père et la mère lui avoient apportée pour racheter leur fille. Cet exemple est d'autant plus merveilleux, [1] que Scipion étoit alors jeune,

[1] *Eximiæ formæ virginem... accersitis parentibus et sponso inviolatum tradidit: et juvenis, et cælebs, et victor.* Val. Max. lib. 4, cap. 3.

sans engagement, et vainqueur. Une telle générosité lui gagna les cœurs de tous les peuples d'Espagne, [1] et le leur fit regarder comme un dieu descendu du ciel sous une forme humaine, qui se rendoit maître de tout, moins par la force des armes, que par ses bienfaits et par sa générosité. Remplis d'admiration et de reconnoissance, ils firent graver cette action sur un [2] bouclier d'argent dont ils firent présent à Scipion: présent infiniment plus estimable et plus glorieux que tous les trésors et que tous les triomphes.

Accoutumer les jeunes gens à préférer aux actions les plus éclatantes, celles de bonté et de générosité.

Par ces exemples on accoutume les jeunes gens à sentir le beau; à goûter la vertu; à n'estimer et n'admirer que le vrai mérite; à juger sainement des hommes; non par ce qu'ils paroissent, mais par ce qu'ils sont; à ne point suivre les préjugés populaires; et surtout à ne se laisser point éblouir par un vain éclat d'actions brillantes, qui souvent dans le fond n'ont rien de solide et de grand.

On leur apprend à préférer les actions de bonté et de libéralité, à celles qui attirent le plus les yeux et l'admiration des hommes; et par cette raison à ne pas moins estimer Scipion l'Africain, second de ce nom, lorsqu'adopté dans une riche famille, il abandonne tout son bien à son frère aîné, que lorsqu'il renverse Carthage et Numance.

[1] *Venisse diis simillimum juvenem; vincentem omnia, cùm armis, tum benignitate ac beneficiis.* Tit. Liv. lib. 26, n. 50.

[2] M. Massieu, dans sa dissertation sur les boucliers votifs, remarque que Scipion retournant à Rome, emporta ce bouclier, qui, au passage du Rhône, périt avec une partie du bagage. Il étoit demeuré dans ce fleuve jusques en l'an 1656, que quelques pêcheurs le trouvèrent. Il est aujourd'hui dans le cabinet du Roi.

On leur insinue qu'un service rendu généreusement à un ami dans le pressant besoin, l'emporte sur les victoires les plus éclatantes. C'est la belle réflexion que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers. L'endroit est des plus éloquens, et l'on ne manque pas d'en expliquer tout l'art, et d'en développer toutes les beautés aux jeunes gens; mais on n'oublie pas aussi de les rendre attentifs à l'excellente maxime qui le termine. [1] Cicéron expose, d'un côté les vertus guerrières de César, qu'il met dans tout leur jour, en le représentant comme vainqueur non-seulement des ennemis, mais encore des saisons; et de l'autre, la protection généreuse qu'il accorde à un ancien ami, tombé dans la disgrâce et réduit à la disette par un malheur imprévu: et après avoir pesé comme dans la balance de la vérité ces deux sortes de qualités, il prononce en faveur de la

[1] *Multas equidem C. Cæsaris virtutes, magnas incredilesque cognovi. Sed sunt ceteræ majoribus quasi theatris propositæ, et penè populares: castris locum capere, exercitum instruere, expugnare urbes, ac'em hostium profligare, hanc vim frigorum hiememque, quam nos vix hujus urbis tectis sustinemus, excipere; his ipsis diebus hostem persequi, tum, cùm etiam feræ latibulis se tegant, atque omnia bella jure gentium conquiescant: sunt ea quidem magna, quis negat? Sed magnis excitata sunt præmiis ad memoriam hominum sempiternam. Quo minùs admirandum est eum facere illa, qui immortalitatem concupiverit. Hæc mira laus est, quæ non poetarum carminibus, non annalium monumentis celebratur, sed prudentium judicio extenditur: Equitem Romanum, veterem amicum suum, studiosum, amantem, observantem sui, non libidine, non turpibus impensis cupiditatum atque jacturis, sed experientia patrimonii amplificandi, labentem excepit, corruere non sivit, fulsit et sustinuit re, fortuna, fide, hodieque sustinet; nec amicum pendentem corruere patitur; nec illius animi aciem perstringit splendor sui nominis, nec mentis quasi luminibus officit altitudo fortunæ et gloriæ. Sint sanè illa magna quæ reverà magna sunt. De judicio animi mei, ut volet, quisque sentiat. Ego enim hanc in tantis opibus, tanta fortuna, liberalitatem in suos, memoriam amicitiæ, reliquis omnibus virtutibus antepono.* Pro Rabir. Post. n. 42. 43. 44.

dernière

dernière. « Voilà, dit-il, ce qu'on doit appeler « une action véritablement grande et digne d'ad- « miration. Qu'on pense tout ce qu'on voudra « du jugement que j'en porte : mais pour moi je « crois devoir préférer à toutes les autres ver- « tus de César celle qui dans une si grande for- « tune, et une si haute élévation, le rend atten- « tif aux besoins d'un ancien ami, et sensible à « sa misère. »

Réflexion sur le point d'honneur et sur les duels.

Je finirai ces remarques par un trait d'histoire bien capable d'instruire la jeune noblesse. Eurybiade Lacédémonien, généralissime de la flotte des Grecs alliés, armée contre les Perses, ne pouvant souffrir que Thémistocle, chef des Athéniens, encore tout jeune, soutînt trop vivement un avis contraire au sien, leva la canne sur lui avec un geste menaçant et des paroles piquantes. Que feroient nos jeunes officiers dans une pareille conjoncture? Thémistocle, sans se troubler ni s'émouvoir : *Frappe*, dit-il, *mais écoute*. Eurybiade surpris d'une telle modération écouta en effet; et ayant, selon l'avis du jeune Athénien, donné le combat dans le détroit de Salamine, il remporta cette célèbre victoire qui sauva la Grèce, et acquit à Thémistocle une gloire immortelle.

Un maître entendu sait profiter d'une telle occasion, et il ne manque pas de faire observer aux jeunes gens, que ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ces vainqueurs de tant de peuples, qui étoient certainement de bons juges du point d'honneur, et qui savoient bien en quoi consistoit la véritable gloire, il n'y a jamais eu pen-

dant une si longue suite de siècles un seul exemple de duel particulier. Cette barbare coutume de s'entregorger, quelquefois pour une seule parole échappée par hasard, et de laver dans le sang de ses meilleurs amis une prétendue injure : cette barbare coutume, dis-je, qu'il nous plaît d'appeler noblesse et grandeur d'âme, étoit inconnue à ces fameux conquérans. « Ils réservoient, « dit Salluste, leur haine et leur ressentiment « pour les ennemis ; et ne savoient disputer que « de gloire et de vertu avec leurs concitoyens ». *Jurgia, discordias, simultates cum hostibus exercebant : cives cum civibus de virtute pugnabant.*

La connoissance du caractère et des vertus des grands hommes porte à les imiter.

[1] On remarque avec raison que rien n'est plus capable d'inspirer des sentimens de vertu, et de détourner du vice, que la conversation des gens de bien, parce qu'elle s'insinue peu à peu, et qu'elle pénètre jusqu'au cœur. Les entendre, les voir souvent, tient lieu de préceptes. Leur présence seule, lors même qu'ils se taisent, parle et instruit. C'est-là le fruit que l'on doit principalement tirer de la lecture des auteurs. Elle nous met, pour ainsi dire, en liaison avec tout ce que l'antiquité a eu de plus grands hommes. Nous conversons, nous voyageons, nous vivons avec eux. Nous entendons leurs discours : nous sommes témoins de leurs actions. Nous entrons insensiblement dans leurs sentimens et dans leurs

[1] *Nulla res magis animis honesta induit, dubiosque et in pravum inclinabiles revocat ad rectum, quàm bonorum virorum conversatio. Paulatim enim descendit in pectora : et vim præceptorum obtinet frequenter audiri, aspici frequenter. Occursus mehercule ipse sapientium juvat ; et est aliquid quod ex magno viro vel tacente proficias.* Senec. Epist. 94.

maximes. Nous prenons d'eux cette noblesse, cette grandeur d'âme, ce désintéressement, cette haine de l'injustice, cet amour du bien public, qui éclatent de toutes parts dans leur vie.

Les réflexions sur les mœurs doivent être courtes.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je croie qu'il faille beaucoup insister sur les réflexions de morale. Les préceptes qui regardent les mœurs, pour faire impression, doivent être courts et vifs, et lancés comme un trait. C'est le moyen le plus sûr de les faire entrer dans l'esprit, et de les y faire demeurer. *Non multis opus est, sed efficacibus. Faciliùs intrant, sed et hœrent.* C'est Sénèque qui parle ainsi: et il ajoute une comparaison bien propre à ce sujet. [1] Il en est, dit-il, de ces réflexions comme de la semence. Elle est peu de chose en elle-même: mais si elle tombe dans une terre bien préparée, elle se développe peu à peu, et par des accroissemens insensibles, de très-petite qu'elle étoit d'abord, elle s'étend et s'élève considérablement. Ainsi les préceptes dont nous parlons ne sont quelquefois qu'un mot, qu'une courte réflexion; mais ce mot, cette réflexion, qui paroissent dans le moment même comme tombés et perdus, produiront leur effet dans le temps.

Il ne faut donc pas s'attendre que cet effet soit prompt: et encore moins qu'il soit général. C'est

[1] *Seminis modo spargenda sunt: quod quamvis sit exiguum, cùm occupavit idoneum locum, vires suas explicat, et ex minimo in maximos auctus diffunditur. Idem facit oratio. Non latè patet, si aspicias; in opere crescit. Pauca sunt, quæ dicuntur: Sed si illa animus bene exceperit convalescunt et exurgunt. Eadem est, inquam, præceptorum conditio, quæ seminum. Multum efficiunt, etsi angusta sunt: tantum ut dixi idonea mens rapiat illa, et in se trahat.* Senec. Epist. 38.

beaucoup qu'un petit nombre en profite: et ce petit nombre ne laissera pas d'être très-utile à la république. [1] C'est la réflexion que faisoit Cicéron en traitant une matière pareille à celle dont je parle: et il avoit marqué auparavant qu'on ne pouvoit rendre un plus grand et plus important service à l'état, que de travailler à l'instruction de la jeunesse, surtout dans un temps ou à cause de la licence effrénée des mœurs elle avoit besoin d'être retenue et arrêtée par tous les moyens imaginables.

TROISIÈME OBJET DE L'INSTRUCTION.

Étude de la Religion.

Sans l'étude de la religion les écoles chrétiennes ne différeroient pas de celles des payens.

Ce que nous venons de dire du soin que doivent avoir les maîtres de faire remarquer à leurs disciples les maximes et les exemples de vertu qui se rencontrent dans les auteurs, ne tend encore qu'à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, le bon citoyen, le bon magistrat. C'est beaucoup à la vérité, et quiconque est assez heureux pour y réussir, rend un grand service au public. Cependant s'il bornoit là son travail, il auroit lieu de craindre le reproche que nous lisons dans l'évangile : *Que*

[1] *Quod munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quàm si docemus atque eruditus juventutem, his præsertim moribus, atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque coercenda sit. Nec vero id effici posse confido, quod ne postulandum quidem est ut omnes adolescentes se ad studia convertant. Pauci utinam! quorum tamen in republica latè patere poterit industria.* Cic. de Divin. lib. 2, n. 4. 5.

faites-vous en cela de particulier? Les payens ne le font-ils pas aussi? [1]

Soin merveilleux des payens au sujet des mœurs.

En effet ils ont porté sur cette matière, la délicatesse à un point qui doit nous faire rougir. Je me contenterai de rapporter ici quelques traits de Quintilien, l'un des maîtres du paganisme qui a eu en même temps le plus d'habileté et le plus de probité.

Dans l'excellente rhétorique qu'il nous a laissée, songeant à former un orateur parfait, [2] il pose pour principe qu'il ne peut être tel, s'il n'est homme de bien; et par une conséquence nécessaire, il exige de lui, non-seulement le talent de la parole, mais encore toutes les vertus morales.

Les précautions qu'il prend pour l'éducation de celui qu'on destine à un si noble emploi, sont étonnantes. [3] Attentif à son élève dès le berceau, et sachant qu'elle est la force des premières impressions, surtout pour le mal, il veut que dans le choix de tout ce qui l'approche, de tout ce qui l'environne, nourrices, domestiques, enfans du même âge, on ait soin avant tout des bonnes mœurs.

[4] Il regarde l'aveugle indolence des pères et des mères à l'égard de leurs enfans, et leur négli-

[1] *Matth. v.* 47.

[2] *Oratorem instituimus illum perfectum, qui esse nisi vir bonus non potest: ideoque non dicendi modò eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus.* Quint. in Proœm. lib. 1, c. 1.

[3] *Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio est... Natura tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percipimus. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt.* Lib. 1, cap. 1.

[4] *Cæca ac sopita parentum socordia... Negligentia formandi custodiendique in ætate prima pudoris.* Ibid. cap. 3.

gence à conserver en eux le précieux trésor de la pudeur, comme la source de tous les désordres. [1] Que ne dit-il point contre cette molle éducation, à laquelle on donne le nom de bonté et de tendresse, et qui n'est propre qu'à énerver tout à la fois et le corps et l'esprit ! [2] Combien recommande-t-il d'écarter de la maison paternelle tous les mauvais discours, et tous les mauvais exemples, de peur que les enfans n'en soient infectés avant que d'en connoître le danger, et que l'habitude du mal ne devienne en eux une seconde nature !

[3] Il veut qu'on réprime avec soin les premières saillies des passions : qu'on mette tout à profit pour les mœurs : que les exemples ou modèles que leur donneront les maîtres à écrire renferment des sentences, des maximes utiles pour la conduite de la vie ; et qu'on leur fasse apprendre aussi par manière de divertissement les paroles des grands hommes.

Mais quand il s'agit du choix d'un précepteur, d'un régent, de quelles expressions se sert-il ! L'homme le plus vertueux, ne l'est point encore assez selon lui : la discipline la plus exacte, l'est encore trop peu. *Et præceptorem eligere sanctis-*

[1] *Utinam liberorum nostrorum mores non ipsi perderemus.... Mollis illa educatio, quam indulgentiam vocamus, nervos omnes et mentis et corporis frangit.* Ibid.

[2] *Omne convivium obscœnis canticis strepit, pudenda spectantur. Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discunt hœc miseri, antequam sciant vitia esse.* Ibid.

[3] *Protinus ne quid cupidè, ne quid improbè, ne quid impotenter faciat, monendus est puer.* Lib. 1, cap. 3.

Ii quoque versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hœc memoria in senectutem, et impressa animo rudi, usque ad mores proficiet... Etiam dicta virorum ediscere inter lusum licet. Lib. 1, cap. 2.

simum quemque (cujus rei præcipua prudentibus cura est), et disciplinam quæ maximè severa fuerit, licet. [*Lib.* 1, *cap.* 3.] La raison qu'il en rend est admirable. C'est, dit-il, afin que la sagesse du maître conserve leur innocence dans cet âge encore tendre; et que dans la suite, lorsqu'ils deviendront plus difficiles à gouverner, sa gravité leur imposant du respect les retienne dans le devoir. *Ut et teniores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociores à licentia gravitas deterreat.* [*Lib.* 2, *cap.* 2.]

L'un des plus beaux endroits de Quintilien, et des plus connus, est celui où il traite la célèbre question, s'il est avantageux d'instruire les enfans dans le particulier, ou s'il faut les envoyer aux écoles publiques. Il embrasse le dernier sentiment, et en apporte plusieurs raisons qui paroissent très-fortes. [1] Mais il déclare dès le commencement, que si les écoles publiques étoient dangereuses pour les mœurs, quelque utiles qu'elles pussent être pour les sciences, il ne faudroit point balancer, et que la vertu est infiniment préférable à l'éloquence.

Quand il traite de la lecture des auteurs, [2] il avertit que cette matière demande de grandes précautions, afin que les jeunes gens, dans un âge où tout ce qui entre dans leur esprit y laisse de profondes traces, n'apprennent rien non-seulement qui ne soit beau, mais encore plus qui

[1] *Si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere constaret, potior mihi ratio vivendi honestè, quàm vel optimè dicendi, videretur.* Lib. 1, cap. 2.

[2] *Cetera admonitione magna egent : imprimis, ut teneræ mente, tracturæque altiùs quidquid rudibus et omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed vel magis quæ honesta sunt, discant.* Lib. 1, cap. 5.

ne soit bon et honnête. [1] Dans cette vue il leur interdit absolument la lecture des ouvrages trop libres et licentieux : il ne leur permet celle des comédies que dans un temps où les mœurs seront en sûreté : et il recommande de faire choix, non seulement des auteurs, mais aussi des endroits de celui qu'on leur fait lire. « Pour moi, « dit-il, j'avoue qu'il y a de certaines parties d'Ho- « race que je ne voudrois pas expliquer. » *Horatium in quibusdam nolim interpretari.*

Outre les préceptes et les exemples de vertu que fournira la lecture ordinaire, il souhaite que le professeur insinue adroitement chaque jour dans ses explications quelque principe, quelque maxime utile pour la conduite : *plurimus ei de honesto ac bono sit sermo*; [2] parce que ce qui est dit de vive voix par un maître, que de bons écoliers ne manquent pas d'aimer et de respecter, fait une bien plus grande impression que des paroles mortes. Quintilien s'explique ainsi en parlant de la manière de corriger les compositions : mais cela est encore plus vrai pour ce qui regarde les mœurs.

Paroît-il manquer quelque chose à une telle exactitude ? Les maîtres chrétiens semblent-ils pouvoir aller plus loin ? et tous vont-ils même jusques-là ? Cependant, si leur justice, si leur délicatesse en ce point ne passe celle des payens, il est bien sûr qu'ils *n'entreront point dans le*

[1] *Amoveantur, si fieri potest : si minùs, certe ad firmius ætatis robur reserventur... cùm mores in tuto fuerint... In his, non auctores modò, sed etiam partes operis elegeris.* Ibid.

[2] *Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox, alit plenius, præcipuèque præceptoris, quem discipuli, si modò rectè sunt instituti, et amant, et verentur.* Lib. 2, cap. 2.

royaume des cieux. Ainsi, après qu'on a travaillé à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, il reste encore quelque chose de plus essentiel et de plus important, qui est de former en eux l'homme chrétien. Ces premières qualités sont par elles-mêmes d'un très-grand prix : mais la piété en est comme l'âme, et les réhausse infiniment. Quand celle-ci dans la suite, affoiblie et obscurcie par les passions, vient à disparoître, on est bien heureux que les vertus morales demeurent ; et ce seroit beaucoup que les personnes en place et destinées à gouverner les autres, conservassent toujours une probité Romaine. C'est pourquoi l'on ne peut trop s'appliquer à jeter dans l'esprit des jeunes gens ces heureuses semences, et à y poser ces principes.

La principale vue de l'Université est de former les jeunes gens à la piété.

Mais le but de tous nos travaux, la fin de toutes nos instructions, doit être la Religion. Quoique nous n'en parlions pas toujours, nous devons l'avoir toujours dans l'esprit et ne la perdre jamais de vue. Pour peu qu'on soit attentif aux anciens réglemens de l'université à l'égard des maîtres et des écoliers, aux différentes prières et aux solennités qu'elle a prescrites pour implorer le secours de Dieu, aux processions publiques qu'elle a ordonnées dans chaque saison de l'année, aux jours fixés et marqués où elle fait interrompre les études publiques pour laisser le temps de se mieux disposer à la célébration des grandes fêtes, et à la réception des sacremens : il est aisé de reconnoître que l'intention de cette pieuse mère est de con-

sacrer et de sanctifier les études des jeunes gens par la religion; et qu'elle ne les porte si longtemps dans son sein, que pour les enfanter de nouveau à Jésus-Christ. *Filioli mei quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* [*Gal.* v. 19].

Règlement de l'Université pour faire apprendre tous les jours aux écoliers des sentences tirées de l'Écriture sainte.

C'est par cette même vue qu'elle a ordonné que dans toutes les classes, outre les autres exercices de piété, les écoliers réciteroient chaque jour quelques sentences tirées de l'Ecriture sainte, et surtout du nouveau testament, afin, dit-elle, que les autres études soient comme assaisonnées par ce divin sel : *Quibus si addatur quotidiana Scripturæ sacræ quantulacumque mentio, hoc velut divino sale reliqua puerorum studia condientur.* Elle consent que l'on tire des auteurs payens la beauté et la délicatesse des expressions et des pensées : ce sont de précieux vases qu'on a droit d'enlever aux Egyptiens. Mais elle craindroit que dans ces coupes empoisonnées, on ne présentât encore aux jeunes gens le vin de l'erreur, comme s'en plaignoit S. Augustin, si parmi tant de voix profanes dont retentissent continuellement les écoles, celle de Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, ne s'y faisoit entendre. *Petamus sanè à profanis scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam supellectilem mutuemur. Sunt illa quasi pretiosa vasa, quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodum olim Augustinus de suis magistris conquerebatur) incautis adolescentibus vinum erroris ab ebriis doctoribus propinet.*

tur. Qui autem poterimus id vitare periculi, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianisque scholis, ut decet, quotidie intersit, imo præsideat, unus hominum magister Christus? Elle regarde ce pieux exercice comme un préservatif salutaire, et comme un antidote efficace, pour prévenir et pour fortifier les jeunes gens au sortir des études contre les attraits du plaisir, contre les fausses maximes du siècle corrompu, et contre la contagion du mauvais exemple. *Scilicet ætas illa simplex, docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdum imbuta pravis artibus, accipiendo Christi evangelio maximè idonea est. Sed, proh dolor! brevi illam morum castitatem inficiet humanarum opinionum labes, seculi contagio, consuetidinisque imperiosa lex brevi omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas tenerum puerilis innocentiæ florem subvertet, nisi contra dulce illud venenum adolescentium mentes severis Christi præceptis tanquam cœlesti antidoto, muniantur.*

Règlement du parlement sur le même sujet.

Le Parlement, qui veille à l'observation des Statuts de l'université, dans un règlement général qu'il a fait pour l'un de ses Colléges, enjoint au Principal de tenir la main à ce que *les Ecoliers ne passent jamais un jour sans apprendre par mémoire une ou deux maximes de l'Ecriture sainte, suivant l'esprit des Statuts de la Faculté des Arts.* [1]

Utilité de la lecture de l'Écriture sainte.

Les courtes réflexions que le Professeur ajoute de vive voix sur la sentence que l'on doit ap-

[1] Arrêt du 27 juin 1703.

prendre, jointes à l'instruction qui se fait régulièrement dans chaque classe tous les Samedis, et à l'étude de l'histoire sainte, suffiront aux jeunes gens pour leur donner une teinture raisonnable de la doctrine chrétienne. Et s'ils ne l'apprennent pas dans cet âge, quand le pourront-ils faire ? Ne sait-on pas que pour l'ordinaire le temps qui suit les études est emporté par le vain amusement des bagatelles et des plaisirs, ou par l'occupation des affaires ?

Les principes puisés dans la lecture de l'Ecriture sainte, serviront, comme l'a sagement remarqué un habile Ecrivain de ce siècle (*M. Nicole*), à rectifier une infinité de choses qui se rencontrent dans les ouvrages des auteurs profanes, « et qui y ont été écrites par l'esprit du « démon dans le dessein de tromper les hom« mes par un faux agrément, qui nous rend les « vices aimables, lorsqu'ils sont représentés avec « un tour ingénieux ».

Remarquer dans les auteurs payens tout ce qui a rapport à la religion.

A la lueur de ce flambeau on découvrira dans les écrits des payens, et ces précieuses étincelles de vérité qui y brillent de toutes parts au sujet de la divinité et de la religion, et les erreurs grossières que la superstition y a mêlées. Car il n'y a que la révélation divine qui puisse nous servir de guide et nous conduire sûrement à travers ce mélange de ténèbres et de lumières. Sans elle qu'ont été les peuples les plus estimés pour leur esprit et pour leur savoir, sinon un amas d'hommes aveugles, insensés, privés d'intelligence et

de sagesse ? [1] C'est l'idée que nous en donne l'Ecriture en plus d'un endroit. Les Grecs et les Romains étoient des nations civilisées, polies, pleines de personnes habiles dans les sciences et dans les arts. On y trouve des orateurs, des philosophes, des politiques. Plusieurs même sont législateurs, interprètes des lois, ministres de la justice. Et néanmoins parmi tant de personnes intelligentes aux yeux des hommes, Dieu ne découvre que des enfans et des insensés. *Dominus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens.... Non est usque ad unum.* (*Ps.* XIII. 2. 3.)

Demandez aux sages de ces nations ce qu'ils adorent : ce qu'ils espèrent du culte qu'ils rendent à leurs divinités : ce qu'ils sont eux-mêmes, et ce qu'ils seront : quelle est la source et la règle des devoirs ; quelle est l'origine de l'autorité des magistrats ; quelle est la fin des républiques. Vous serez étonné de voir que ces sages seront des enfans par rapport à ces importantes questions, peu différens des abeilles et des fourmis, qui vivent en républiques, et qui gardent de certaines lois, sans savoir ce qu'elles font.

Traces du péché originel.

Ils ont entrevu quelque chose des suites du péché originel, mais sans en démêler la source et le principe. Peut-on décrire les misères de l'homme naissant d'une manière plus vive que le fait Pline dans sa belle préface du VIIe livre ? Il présente ce superbe animal, destiné, dit-il, à commander à tout l'univers, dans un dénuement général de tout secours, dans les larmes,

[1] Deut. 32. 21.

dans les douleurs, gissant dans un berceau pieds et mains liés, [1] rebut infortuné de la nature qui semble l'avoir traité en marâtre plutôt qu'en mère, commençant sa triste vie par des supplices, sans qu'on puisse lui reprocher d'autre crime que celui d'être né. *Jacet manibus pedibusque devinctis, flens, animal ceteris imperatorum, et à suppliciis vitam auspicatur; unam tantùm ob culpam, quia natum est.* Toute la conclusion que Pline tire de cet état, c'est qu'il est bien étonnant que l'homme, après de tels commencemens, puisse conserver quelque sentiment d'orgueil. *Heu dementiam ab iis initiis existimantium ad superbiam se genitos!*

Cicéron, dans un livre que nous avons perdu, et dont S. Augustin nous a conservé quelques précieux fragmens avoit fait avant Pline une peinture presque toute semblable de l'état de l'homme, excepté qu'il y ajoute des traits qui caractérisent encore mieux les suites du péché originel, en marquant du côté de l'âme l'assujettissement bas et servile où naît l'homme à toutes sortes de passions, et la pente malheureuse qui le porte aux vices et aux déréglemens ; de sorte pourtant qu'on aperçoit encore en lui quelques rayons échappés de lumière, et quelques étincelles de raison. *In libro tertio de Republica Tullius hominem dicit, non ut à matre, sed ut à noverca natura editum in vitam, corpore nudo, fragili et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines : in quo tamen inesset tanquam obrutus*

[1] *Ut non sit satis æstimare, parens melior homini an noverca fuerit.*

quidam divinus ignis ingenii et mentis. (*S. August. lib. 4. contra Jul. cap.* 12. *n.* 60).

Xénophon, dans la Cyropédie, (*Liv.* 6.) parle d'un jeune Seigneur Mède, qui ayant succombé à une tentation dont il n'avoit pas cru d'abord devoir même se défier, tant il comptoit sur ses forces, avoue à Cyrus sa foiblesse, et reconnoît qu'il y avoit en lui deux âmes, dont l'une qui le poussoit au bien, l'emportoit quand ce prince étoit présent; et l'autre qui l'entraînoit au mal, devenoit victorieuse dès qu'il disparoissoit. Voilà la concupiscence bien marquée.

Les philosophes mêmes en ont été frappés, et se sont approchés de la foi chrétienne, comme l'observe S. Augustin, [1] en regardant les erreurs et les misères dont cette vie est pleine, comme un effet de la justice divine, qui punissoit ainsi certaines fautes commises dans une autre vie, qui n'en étoient pas moins réelles et effectives, quoiqu'elles leur fussent inconnues.

Ce mélange étonnant que nous sentons en nous de bassesse et de grandeur, de foiblesse et de force, d'amour pour la vérité et de crédulité pour l'erreur, de désir de la félicité et d'asservissement à la misère, qui est l'état où l'homme se trouve depuis le péché d'Adam, étoit pour eux une énigme inexplicable. Ils éprouvoient en eux-mêmes toutes ces contrariétés, mais ils en ignoroient la cause, comme S. Augustin le remarque [2] de Cicéron : *Rem vidit*,

[1] *Ex quibus humanæ vitæ erroribus et ærumnis fit, ut interdum veteres illi... qui nos ob aliqua scelera suscepta in vita superiore pœnarum luendarum causa natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur.* Cic. in Hortensio apud S. August. contr. Julian. lib. 4, cap. 15. n. 78.

[2] *S. August. contr. Julian. cap.* 12, *n.* 60.

causam nescivit. [1] Et comment auroient-ils pu la connoître, eux qui ignoroient absolument les saintes Ecritures, qui seules nous donnent le dénouement de ces difficultés, en nous apprenant la chute du premier homme, et les suites du péché originel ?

Mais quand on a une fois posé les principes que la révélation nous apprend sur toutes ces matières, [2] alors les écrivains profanes, par de légers changemens dans leurs expressions et dans leurs sentimens, peuvent devenir chrétiens, comme le remarque S. Augustin, et nous sont d'une grande utilité même pour la religion.

Traces de plusieurs autres vérités de la religion.

On y voit partout des preuves éclatantes de l'immortalité de l'âme, aussi bien que des récompenses et des peines de l'autre vie. Partout on y remarque la nécessité et l'existence d'un Être suprême, indépendant, éternel, dont la providence s'étend à tout, et entre dans les moindres détails : dont la bonté prévient tous les besoins de l'homme, et le comble de biens : dont la justice punit les désordres publics par des calamités publiques, et se laisse fléchir par le repentir : dont la puissance infinie dispose des royaumes et des empires, et décide souverainement du sort des particuliers et des peuples. On remarque que cet Être, présent et attentif à tout, écoute les prières, reçoit les vœux, intervient dans les sermens, et en punit les violateurs : Qu'il porte sa lumière dans les profon-

[1] *Harum literarum illi atque hujus veritatis expertes, quid de hac re sapere potuerunt ?* Ibid. cap. 15.

[2] *Paucis mutatis verbis atque sententiis christiani fierent.* S. Aug. de Doct. Christ. cap. 4.

deurs les plus obscures des consciences, et en trouble le repòs par les remords : Qu'il enlève aux uns la prudence, la réflexion, le courage ; et qu'il les donne aux autres : Qu'il protège l'innocence, favorise la vertu, hait le vice, et le punit souvent dès cette vie : Qu'il se plaît à humilier les superbes, et à ôter aux injustes le pouvoir dont ils abusent.

Quel usage un maître habile ne fait-il pas de toutes ces importantes vérités, et de beaucoup d'autres semblables, qui reparoissant tous les jours sous de nouvelles faces, forment peu à peu dans l'esprit une conviction secrète, intérieure, et comme naturelle, contre laquelle l'infidélité dans la suite a bien moins de force !

Faire remarquer les endroits des auteurs payens où il est parlé du Christianisme.

Il n'est pas inutile non plus pour faire sentir aux jeunes gens le bonheur inestimable qu'ils ont d'être né dans le sein de la religion chrétienne, de leur faire remarquer avec quel mépris les plus illustres d'entre les auteurs payens ont parlé du Christianisme naissant, qui jetoit pourtant dès lors un si grand éclat et une si vive lumière. Je n'en rapporterai que deux ou trois endroits.

Tacite, en parlant de l'embrasement de Rome, dont tout le monde regardoit Néron comme l'auteur, dit [1] « que ce prince voulut étouffer cette

[1] *Abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæstissimis pœnis affecit, quos per flagitia invisos vulgus Christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, qui Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat. Repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat, non modò per Judeam, originem ejus mali, sed per urbem etiam, quò cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque.* Tacit. Annal. lib. 15, cap. 44.

« créance générale, en rejetant la cause et la « haine de l'incendie sur ceux que le peuple ap- « peloit chrétiens, et qu'il les fit tourmenter par « des supplices horribles. C'étoient, dit-il, des « gens infâmes, et qui étoient en horreur à tout « le monde comme coupables des crimes les « plus détestables. Ils tirent leur nom, continue « cet historien, d'un Christ, que Ponce Pilate, « Lieutenant en Judée, avoit fait exécuter sous « Tibère. Cette pernicieuse secte, après avoir « été réprimée pour quelque temps, pulluloit « tout de nouveau, non-seulement dans la Ju- « dée, qui étoit le lieu de sa naissance, mais « dans Rome même, qui est le rendez-vous et « comme l'égout de toutes les ordures du mon- « de ». Il ajoute ensuite qu'ils ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusoit, que de la haine du genre humain. *Haud perinde in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt.* (*In Ner. cap.* 16.) Suétone, en parlant de cet embrasement de Rome, nous donne la même idée du Christianisme, qu'il regarde comme une superstition nouvelle mêlée de magie : *Afflicti suppliciis Christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ.*

Ces grands génies, dit M. de Tillemont en rapportant ce fait, qui avoient tant de soin de rechercher la vérité dans l'histoire, et dans des choses indifférentes, n'avoient que de la froideur pour la chose qu'il leur importoit le plus de savoir. Ils condamnoient dans leurs ouvrages l'injustice des princes qui punissoient avant que de s'assurer du crime : et ils ne rougissoient pas de commettre la même injustice en haïssant pour

des crimes inconnus ceux en qui ils ne voyoient rien qu'ils ne fussent contraints de louer.

On croit avec raison que ce que dit Quintilien de [1] l'*Auteur de la superstition Judaïque, qui a ramassé un peuple pernicieux à tous les autres peuples*, doit s'entendre de Jésus-Christ même, et non de Moïse : parce que dans ces premiers temps il étoit assez ordinaire de confondre les Chrétiens avec les Juifs. Il devroit paroître étonnant qu'un homme du caractère de Quintilien, si raisonnable d'ailleurs et si modéré, et qui eut le bonheur d'entrer dans [2] une maison remplie d'illustres chrétiens, et féconde même en martyrs, eût ainsi parlé du Christianisme, si l'on ne savoit que la foi n'est point le fruit de la raison et du bon esprit, mais un don tout gratuit de la miséricorde divine. Un écrivain, capable de porter l'excès de la flatterie jusqu'à reconnoître pour Dieu un Empereur tel que Domitien, étoit digne de blasphémer contre Jésus-Christ et contre sa religion.

Rien n'est plus célèbre que la lettre de Pline le jeune à l'Empereur Trajan au sujet des chrétiens. On y voit l'attachement au Christianisme traité d'entêtement, d'opiniâtreté, de folie : et sous ce vain prétexte, puni, du dernier supplice comme le plus énorme de tous les crimes. Pline ne sait si dans cette matière le repentir peut mériter le pardon, ou s'il est inutile de ces-

[1] *Est conditoribus urbium infamiæ, contraxisse aliquam perniciosam ceteris gentem, qualis est primus Judaïcæ superstitionis auctor.* Quintil. l. 3, c. 9.

[2] Quintilien fut chargé de l'éducation de deux jeunes princes, enfans de Flavius Clémens, qui eut l'honneur de souffrir pour Jésus-Christ aussi bien que Domitille sa femme, et une autre Domitille sa nièce.

ser d'être chrétien, quand une fois on l'a été : si c'est le nom seul qu'on punit en eux, ou les crimes attachés à ce nom. « Ceux que j'ai mis à « la question, dit-il, assuroient que toute leur « faute ou leur erreur avoit été, qu'à un cer- « tain jour marqué ils s'assembloient avant le le- « ver du soleil pour chanter alternativement les « louanges de Christ comme d'un Dieu : Qu'ils « s'engageoient par serment, non à commettre « quelque crime, mais à ne faire, ni vol, ni lar- « cin, ni adultère ; à observer inviolablement « leur parole ; à ne point nier un dépôt qu'on « leur redemanderoit : Qu'après cela ils se reti- « roient, et se rassembloient encore pour pren- « dre en commun leur repas, dans lequel il n'y « avoit rien de criminel ». Il avoue pourtant qu'il a fait mener au supplice ceux qui ont persisté dans leur aveu ; ne doutant pas que quand le Christianisme ne les eût pas rendu criminels, leur obstination et leur opiniâtreté inflexible ne méritât d'être punie.

La réponse de l'empereur fut, « qu'il ne fal- « loit faire aucune recherche contres les chré- « tiens : mais si on les défère, dit-il, et si on les « accuse en justice, il faut les punir ; de sorte « pourtant que ceux qui soutiendront n'être « point chrétiens, et qui le justifieront par les « effets, c'est-à-dire, en sacrifiant à nos dieux, « soient traités comme innocens.... Au reste ajou- « te Trajan, dans nul genre de crime l'on ne « doit recevoir des libelles et des dénonciations « qui ne soient souscrites de personne : car cela « est d'un pernicieux exemple, et très-éloigné « de nos maximes ».

Combien de pareils endroits fournissent-ils de réflexions propres à faire comprendre aux jeunes gens la sainteté et la pureté de la religion chrétienne, l'aveuglement volontaire et criminel des plus beaux esprits du paganisme, l'injustice criante des princes les plus modérés et les plus sages qu'aient jamais eu les Romains, et la contradiction manifeste de leurs édits contre les chrétiens, où l'on voit que pour les condamner il a fallu renoncer, non-seulement à toute équité, mais encore au bon sens et à la droite raison? « Ordonnance Impériale, s'écrie Tertullien « [1] en parlant de la lettre de Trajan, pourquoi « vous combattez-vous vous-même? Si vous or- « donnez la condamnation d'un crime, pour- « quoi n'en ordonnez-vous pas la recherche? « et si vous en défendez la recherche, pour- « quoi n'en ordonnez-vous pas l'absolution »? Il me semble qu'on ne doit point laisser sortir du Collége les jeunes gens sans leur avoir fait lire ces sortes de passages d'auteurs payens, dont plusieurs portent avec eux une preuve de la sainteté et de la vérité de notre religion, et qui sont si capables de leur en inspirer du respect.

Le moyen d'inspirer aux autres la piété, est d'en être soi-même pénétré.

Mais le moyen le plus sûr et le plus efficace pour insinuer aux jeunes gens des sentimens de piété, c'est que le maître en soit lui-même bien pénétré. Alors tout parle en lui, tout est instructif, tout inspire de l'estime et du respect pour la religion, lors même qu'il s'agit de toute autre chose. Car c'est ici l'affaire du cœur, encore

[1] *Tertul. Apol. cap.* 2.

plus que celle de l'esprit : [1] et pour la vertu, aussi bien que pour les sciences, la voie des exemples est bien plus courte et plus sûre que celle des préceptes.

Ce caractère dominoit souverainement dans S. Augustin, et le récit qu'il nous a laissé de la manière dont il instruisoit ses disciples, peut être d'une grande utilité pour les écoliers aussi bien que pour les maîtres. On y voit que la qualité la plus essentielle d'un maître chrétien, est d'avoir pour ses disciples cet amour de jalousie, dont parle S. Paul [2], qui allume en lui un zèle ardent pour leur salut, et le rende extrêmement sensible à tout ce qui peut y donner la moindre atteinte.

Ce grand Saint, après sa conversion [3], s'étoit retiré à la campagne avec quelques amis, et il y instruisoit deux jeunes gens, nommés Licent et Trygece. Il avoit établi des conférences réglées, où il les faisoit parler sur différens sujets que l'on proposoit. Chacun soutenoit son sentiment, et répondoit aux questions et aux difficultés qu'on lui faisoit. On écrivoit tout ce qui se disoit de part et d'autre. Il échappa un jour à Trygece, une réponse qui n'étoit pas tout-à-fait exacte, et qu'il souhaitoit qu'on ne mît point par écrit. [4] Licent de son côté insista vivement au contraire, et demanda qu'elle fût écrite. On

[1] *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.* Senec. epist. 6.

[2] 2 *Cor.* XI. 2.

[3] *S. August. l.* 1. *de Ordine, cap.* 10.

[4] *Cùm Trygetius verba sua scripta esse nollet, urgebat Licentius ut manerent puerorum scilicet more, vel potiùs hominum prò nefas, penè omnium : quasi verò gloriandi causa inter nos illud ageretur.*

s'échauffa de part et d'autre, comme cela est naturel à des jeunes gens, dit S. Augustin, ou plutôt à tous les hommes, qui sont pleins de vanité et d'orgueil.

S. Augustin fit une réprimande assez forte à Licent, qui en rougit sur le champ. L'autre, ravi du trouble et de la confusion où il voyoit son émule, ne put dissimuler sa joie. Le saint, pénétré d'une vive douleur en voyant le secret dépit de l'un, et la maligne joie de l'autre, et les apostrophant tous deux: « Est-ce donc ainsi, « leur dit-il, que vous vous conduisez? Est-ce là « cet amour de la vérité dont je me flattois il n'y « a qu'un moment que vous étiez l'un et l'autre « embrasés? » Après plusieurs remontrances, il finit ainsi: « Mes chers enfans, n'augmentez pas, « je vous en conjure, mes misères qui ne sont « déjà que trop grandes. Si vous sentez combien « je vous considère et je vous aime, combien « votre salut m'est cher: si vous êtes persuadés « que je ne me souhaite rien à moi-même de « plus avantageux qu'à vous: enfin, si en m'ap- « pelant votre maître, vous croyez me devoir « quelque retour d'amour et de tendresse; toute « la reconnoissance que je vous demande, est « que vous soyez gens de bien ». *Boni estote.* Ses larmes coulèrent alors abondamment, et achevèrent ce que son discours avoit commencé. Les disciples attendris ne songèrent plus qu'à consoler leur maître par un prompt repentir pour le présent, et par de sincères promesses pour l'avenir.

La faute de ces jeunes gens méritoit-elle donc que le maître en fût si touché? N'est-ce pas l'or-

dinaire de ces sortes de disputes ? et vouloir en bannir cette vivacité et cette sensibilité, ne seroit-ce pas éteindre toute ardeur d'étude, et émousser la pointe d'un aiguillon nécessaire à cet âge ?

Ce n'étoit point la pensée de S. Augustin. Il ne songeoit qu'à retenir dans de justes bornes une noble émulation, et à l'empêcher de dégénérer en orgueil, qui est la plus grande maladie de l'homme. Il étoit bien éloigné de vouloir la guérir par une autre, qui n'est peut-être pas moins dangereuse ; je veux dire la paresse et l'indolence. « [1] Que je serois à plaindre, dit-il, « d'avoir de tels disciples, en qui un vice ne pût « se corriger que par un autre vice » !

Voilà une délicatesse de sentimens qui ne se trouve point parmi les payens. Ils conviennent à la vérité que l'ambition dont nous parlons ici, est un vice : mais par une contradition assez bizarre, ils le donnent comme un vice qui devient souvent dans les jeunes gens une source de vertus : *Licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est* [2] ; et [3] ils font tout ce qui est nécessaire pour nourrir et pour augmenter cette maladie. Il n'y a que le Christianisme qui remédie à tout, qui déclare généralement la guerre à tous les vices, et qui puisse rétablir l'homme dans une entière santé. La philosophie avec ses plus beaux préceptes, ne va point jusques-là.

[1] *Me miserum, si necesse erit tales etiam nunc perpeti, à quibus vitia decedere sine aliorum vitiorum successione non possunt !*

[2] *Quintil. l. 1, cap. 3.*

[3] *Huic vitio (cupiditati gloriæ) non solùm non resistebant, verum etiam id excitandum et accendendum esse censebant, putantes hoc utile esse Reipublicæ.* S. Aug. l. 6, de Civit. Dei, c. 13.

Il

Soumettre et rapporter tout à la Religion.

Il faut donc, pour rassembler en peu de mots ce que j'ai dit jusqu'ici ; il faut que la raison, après avoir orné l'esprit de son disciple de toutes les sciences humaines, et fortifié son cœur par toutes les vertus morales, le remette entre les mains de la religion, pour lui apprendre à faire un usage légitime de tout ce qu'elle lui aura enseigné, et à le consacrer par-là en le rendant éternel. Elle doit l'avertir que sans les leçons de ce nouveau maître, tout son travail ne seroit qu'un vain amusement puisqu'il se termineroit à la terre, au temps, à une gloire frivole, à un bonheur fragile ; que ce nouveau guide peut seul mener l'homme à son principe, le reporter dans le sein de la divinité, le mettre en possession du souverain bien où il tend, et remplir ses désirs immenses par une félicité sans bornes. Enfin, le dernier avis qu'elle doit lui insinuer, et le plus important de tous, c'est d'écouter avec une entière docilité les sublimes leçons que la religion lui donnera, de lui soumettre toute autre lumière, et de regarder comme le plus grand bonheur et le plus indispensable devoir, de faire servir à sa gloire toutes ses connoissances et tous ses talens.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

SECONDE PARTIE.

Plan et Division de cet ouvrage. Réflexions générales sur ce qu'on appelle le Goût. Observations particulières sur cet Ouvrage.

I. *Plan et Division de cet Ouvrage.*

En supposant toujours les trois différens objets que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction de la jeunesse, et dont il a été parlé dans la première partie de ce discours préliminaire, je diviserai cet ouvrage en six parties.

La première aura pour principal objet la grammaire, et l'intelligence des langues qu'on doit apprendre au collége, qui sont la langue française, la grecque et la latine.

Dans la seconde je parlerai de la poésie.

La troisième sera plus étendue, et regardera la rhétorique. C'est là principalement que j'essaierai de former le goût des jeunes gens en leur mettant devant les yeux les principales règles que les maîtres de l'art nous ont laissées sur ce sujet, et en joignant à ces règles des exemples tirés des meilleurs auteurs latins et français, dont je tâcherai quelquefois de développer les beautés.

L'histoire fera la quatrième partie. Je comprends sous ce nom l'histoire sainte, qui est le fondement de toutes les autres; la fable, moins ancienne que la vérité, mais qui l'a suivie de près, et qui en a tiré sa naissance en l'altérant et

la corrompant ; l'histoire grecque, qui renferme aussi celle de quelques autres peuples ; et enfin l'histoire romaine. Les antiquités et les coutumes de l'une et de l'autre nation, aussi bien que ce qui regarde la chronologie et la géographie, entreront dans le traité de l'histoire.

La philosophie, avec les sciences qui y ont quelque rapport, fera la matière de la cinquième partie.

A ces cinq parties j'en ajouterai une sixième qui seroit d'un grand usage, si elle étoit bien traitée. Outre plusieurs articles qui auront été omis, ou qui n'auront pu entrer dans le reste de l'ouvrage, elle renfermera le détail du gouvernement intérieur des classes et du collége : la manière de conduire les jeunes gens, de connoître leur caractère, leur humeur, leurs penchans, leurs défauts, et de leur faire connoître à eux-mêmes : l'attention qu'on doit avoir à leur former l'esprit et le cœur, moins par les instructions publiques que dans des conversations particulières, qui soient libres, aisées, familières, sans gêne, sans contraire, sans artifice, et telles que les jeunes gens puissent prendre une confiance entière en leurs maîtres.

Comme dans cet ouvrage j'aurai souvent à parler du bon goût par rapport aux belles-lettres et à l'éloquence, qu'il me soit permis auparavant de faire sur cet article quelques réflexions générales, qui aideront à en faire sentir l'importance et la nécessité.

II. *Réflexions générales sur ce qu'on appelle le bon goût.*

Le goût, tel que nous le considérons ici, c'est-à-

composition, est un discernement délicat, vif, net et précis de toute la beauté, la vérité et la justesse des pensées et des expressions qui entrent dans un discours. Il distingue ce qu'il y a de conforme aux plus exactes bienséances, de propre à chaque caractère, de convenable aux différentes circonstances. Et pendant qu'il remarque par un sentiment fin et exquis les grâces, les tours, les manières, les expressions les plus capables de plaire; il aperçoit aussi tous les défauts qui produisent un effet contraire, et il démêle en quoi précisement consiste ces défauts, et jusqu'où ils s'écartent des règles sévères de l'art, et des vraies beautés de la nature.

Cette heureuse qualité, que l'on sent mieux qu'on ne peut la définir, est moins l'effet du génie que du jugement, et d'une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. Elle sert dans la composition à guider l'esprit, et à le régler. Elle fait usage de l'imagination, mais sans s'y livrer, et en demeure toujours maîtresse. Elle consulte en tout la nature, la suit pas à pas, et en est une fidelle expression. Sobre et retenue au milieu de l'abondance et des richesses, elle dispense avec mesure et avec sagesse les beautés et les grâces du discours. Elle ne se laisse jamais éblouir par le faux, quelque brillante qu'il soit. Elle est également blessée du trop peu. Elle sait s'arrêter précisément où il faut, et retranche sans regret et sans pitié tout ce qu'y est au-delà du beau et du parfait. C'est le défaut de cette qualité qui fait le vice de tous les styles corrompus, de l'enflure, du faux brillant, des pointes: lors, dit *dire*, par rapport à la lecture des auteurs et à la

Quintilien, [1] que le génie est destitué de jugement, et qu'il se laisse tromper par l'apparence du beau : *quoties ingenium judicio caret, et specie boni fallitur.* [2]

Ce goût simple et unique dans son principe, se varie et se multiplie en une infinité de manières, de sorte pourtant que sous mille formes différentes, en prose ou en vers, dans un style étendu ou serré, sublime ou simple, enjoué ou sérieux, il est toujours le même, et porte partout un certain caractère de vrai et de naturel, qui [3] se fait d'abord sentir à quiconque a du discernement. On ne peut pas dire que le style de Térence, de Phèdre, de Salluste, de César, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, soit le même. [4] Ils ont tous néanmoins, s'il est permis de parler ainsi, une certaine teinture d'esprit qui leur est commune, et qui dans cette diversité de génie et de style les rapproche et les réunit, et met une différence sensible entre eux et les autres écrivains qui ne sont pas marqués au coin de la bonne antiquité.

J'ai dit que ce discernement étoit une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. En effet tous les hommes emportent avec eux en

[1] *Recideret omne quod ultrà Perfectum trahèretur.* Horat. l. 1. Satyr. 10. *Quicquid est ultra virtutem.* Quintil. lib. 8, cap. 3.

[2] *Lib.* 8, *cap.* 3.

[3] *Quod sentitur latente judicio velut palato.* Quintil. lib. 6, cap. 3.

[4] *Sua quique proposita lex, suus decor est... Habet tamen omnis eloquentia aliquid commune.* Quint. l. 10, cap. 2.

Nec refert quod inter se specie differant, cùm genere consentiant... Omnes eamdem sanitatem eloquentiæ ferunt : ut, si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quandam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Dialog. de orat. cap. 25.

naissant les premiers principes du goût, aussi bien que ceux de la rhétorique et de la logique. La preuve en est [1] qu'un bon orateur est presque toujours infailliblement approuvé du peuple, et qu'il n'y a sur ce point, comme le remarque Cicéron, aucune différence de sentiment et de goût entre les ignorans et les savans.

Il en est ainsi de la musique et de la peinture. Un concert, dont toutes les parties sont bien composées et bien exécutées tant pour les instrumens que pour les voix, plait généralement. Qu'il y survienne quelque discordance, quelque cacophonie, elle révolte ceux même qui ignorent absolument ce que c'est que musique. Ils ne savent pas ce qui les choque, mais ils sentent que leurs oreilles sont blessées. C'est que la nature leur a donné du goût et du sentiment pour l'harmonie. De même un beau tableau charme et enlève un spectateur, qui n'a aucune idée de peinture. Demandez-lui ce qui lui plaît, et pourquoi cela lui plaît; il ne pourra pas aisément en rendre compte, ni en dire les véritables raisons: mais le sentiment fait à-peu-près en lui ce que l'art et l'usage font dans les connoisseurs.

Il en faut dire autant du goût dont nous parlons ici. Presque tous les hommes en ont en eux-mêmes les premiers principes, quoique dans la plupart ils soient peu développés faute d'instruction ou de réflexion; et qu'ils soient même étouffés ou corrompus par une éducation vicieuse, par de mauvaises coutumes, par les préventions dominantes du siècle et du pays.

[1] *Nunquam de bono oratore, aut non bono, doctis hominibus cum populo dissensio fuit.* Cic. in brut. n. 185.

Quelque dépravé néanmoins que soit le goût, il ne périt pas entièrement. Il en reste toujours dans les hommes des points fixes, gravés au fond de leur esprit, dans lesquels ils conviennent et se réunissent. Quand ces semences secrettes sont cultivées avec quelque soin, elles peuvent être conduites à une perfection plus distincte et plus démêlée. Et s'il arrive que ces premières notions soient réveillées par quelque lumière, dont l'éclat rende les esprits attentifs aux règles immuables du vrai et du beau, qui en découvre les suites naturelles et les conséquences nécessaires, et qui leur serve en même temps de modèle pour en faciliter l'application : on voit ordinairement les plus sensés se détromper avec joie de leurs vieilles erreurs, corriger la fausseté de leurs anciens jugemens, revenir à ce qu'un goût épuré et sûr a de plus juste, de plus délicat, et de plus fin, et y entraîner peu à peu tous les autres.

On peut s'en convaincre par le succès de certains grands orateurs, ou de quelques auteurs fameux, qui par leurs talens naturels savent rappeler ces idées primitives, et faire revivre ces semences cachées dans l'esprit de tous les hommes. En peu de temps ils réunissent en leur faveur les suffrages de ceux qui font le plus d'usage de leur raison ; et bientôt ils enlèvent les applaudissemens des personnes de tout âge et de toute condition, des ignorans aussi bien que des savans. Il seroit facile de marquer parmi nous la date du bon goût qui y règne dans tous les arts, aussi bien que dans les belles-lettres et dans les sciences ; et en remontant dans chaque

genre jusqu'à la source, on verroit qu'un petit nombre d'heureux génies a procuré cette gloire et cet avantage à la nation.

Ceux même qui dans des siècles plus cultivés sont sans étude et sans belles-lettres, ne laissent pas de prendre une teinture du bon goût dominant, qui se mêle, sans qu'il s'en aperçoivent, dans leurs conversations, dans leurs lettres, dans leurs manières. Il y a peu de nos guerriers aujourd'hui qui n'écrivissent plus correctement et plus élégamment que Ville-Hardouin, et les autres officiers qui vivoient dans un siècle encore grossiers et barbares.

On doit conclure de tout ce que je viens de dire, que l'on peut donner des règles et des préceptes sur ce discernement; et je ne sais pourquoi Quintilien, qui en fait avec raison un si grand cas, prétend que cette qualité ne peut non plus s'acquérir par l'art que le goût et l'odorat: *Non magis arte traditur, quàm gustus aut odor* [1]: à moins qu'il ne veuille dire qu'il y a des esprits si grossiers, et tellement éloignés de ce discernement, qu'on pourroit croire que c'est en effet la nature seule qui le donne.

Je ne crois pas même que cette pensée de Quintilien soit vraie par rapport à l'exemple dont il se sert, du moins pour ce qui regarde le goût. Il ne faut qu'examiner ce qui arrive à des certaines nations, qu'une longue habitude attache fortement à des ragoûts bizarres et fort extraordinaires. Elles s'accordent sans peine à louer des liqueurs exquises, des viandes délicates, des mets apprêtés avec art par une main habile. Elles apprennent bientôt à discerner les finesses de l'as-

[1] *Quint. l. 6, c. 5.*

saisonnement, quand un maître savant en ce genre les y rend attentives, et à les préférer à la grossièreté barbare de leur ancienne nourriture. Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je trouve ces nations fort à plaindre d'être privées d'une intelligence et d'une habileté qui nous est devenue si funeste. Mais on peut juger par-là de la ressemblance qui se trouve entre le goût par rapport aux sens et au corps, et le goût par rapport à l'esprit; et combien le premier est propre à peindre les caractères du second.

Le bon goût dont nous parlons ici, qui est celui de la littérature, ne se borne pas à ce qu'on appelle sciences: il influe comme imperceptiblement sur les autres arts, tels que l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique. C'est un même discernement qui introduit partout la même élégance, la même symétrie, le même ordre dans la disposition des parties: qui rend attentif à une noble simplicité, aux beautés naturelles, au choix judicieux des ornemens. Au contraire la dépravation du goût dans les arts, a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornemens chargés, confus, grossiers des anciens édifices gothiques, et placés pour l'ordinaire sans choix, contre les bonnes règles, et hors des belles proportions, étoient l'image des écrits des auteurs du même siècle.

Le bon goût de la littérature se communique mêmes aux mœurs publiques, et à la manière de vivre. L'habitude de consulter les règles primitives sur une matière, conduit naturellement à en faire de même sur d'autres. Paul Emile [1] si

[1] Plutarque dans la vie de Paul Emile.

habile et si entendu en tout genre, ayant donné après la conquête de la Macédoine, une grande fête à toute la Grèce, et ayant remarqué qu'on en trouvoit l'ordonnance infiniment plus élégante et plus belle qu'on ne l'attendoit d'un homme de guerre, répondit qu'on avoit tort de s'en étonner : Que le même génie qui apprend à bien ranger une armée en bataille, apprend aussi à bien ordonner une fête.

Mais par un renversement tout-à-fait étrange, et cependant ordinaire, et qui est une grande preuve de la foiblesse, ou plutôt de la corruption de l'esprit humain, cette délicatesse même, cette élégance, que le bon goût de la littérature et de l'éloquence a coutume d'introduire dans l'usage de la vie, pour les bâtimens, par exemple, et pour les repas, venant peu à peu à dégénérer en excès et en luxe, introduit à son tour le mauvais goût dans la littérature et dans l'éloquence. C'est ce que Sénèque [1] nous développe d'une manière fort ingénieuse dans une de ses lettres, où il semble s'être peint lui-même sans s'en apercevoir.

[2] Un de ses amis lui avoit demandé d'où pouvoit venir le changement qu'on voyoit quelquefois arriver dans l'éloquence, et qui entraînoit presque tous les esprits dans certains défauts, comme d'affecter des figures hardies et outrées, des métaphores hasardées sans mesures et sans

[1] *Senec. Epist.* 114.

[2] *Quare quibusdam temporibus provenerit corrupti generis oratio, quæris; et quomodo in quædam vitia inclinatio ingeniorum facta sit... quare alias sensus audaces et fidem egressi placuerint, aliàs abruptæ sententiæ et suspiciosæ, in quibus plus intelligendum est quam audiendum : quare aliqua ætas fuerit, quæ translationis jure uteretur inverecundè.*

rétenue, des pensées si courtes et si brusques, qu'elles laissent plutôt à deviner ce qu'elles veulent dire, qu'elles ne le disent.

Sénèque répond à cette question par un proverbe usité chez les Grecs : telle est la vie, telles sont les paroles. *Talis hominibus fuit oratio, qualis vita.* [1] Comme un particulier se peint dans son discours, ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques. Le cœur entraîne l'esprit, et lui communique ses vices aussi bien que ses vertus. [2] Lorsque dans les meubles, dans les bâtimens, dans les repas, on se fait un mérite de se distinguer des autres par de nouveaux raffinemens, et par une recherche étudiée de tout ce qui est hors de l'usage commun, le même goût se communique à l'éloquence, et y porte aussi la nouveauté et le désordre. [3] L'esprit accoutumé à ne plus suivre des règles dans les mœurs, n'en suit plus dans le style. On ne veut plus rien que de nouveau, de brillant, d'extraordinaire, de hasardé. On ne s'attache qu'à des pensées minces et puériles, ou hardies et outrées jusqu'à l'excès. On affecte un style peigné et fleuri, et une élocution éclatante qui n'a que du son, et rien de plus.

[1] *Quemadmodum unius cujusque actio dicenti similis est, sic genus dicendi aliquando imitatur publicos mores....*

[2] *Si disciplina civitatis laboravit, et se in delicias dedit argumentum est luxuriæ publicæ orationis lascivia... Non potest alius esse ingenio, alius animo color.*

[3] *Cùm assuevit animus fastidire quæ ex more sunt, et illi pro sordidis solita sunt; etiam in oratione quod novum est quærit. Modò id, quod nuper increbuit, pro cultu habetur audax translatio ac frequens... Non tantùm in genere sententiarum vitium est, si aut pusillæ sunt et pueriles, aut improbæ et plus ausæ quàm salvo pudore licet, sed si floridæ sunt et nimis dulces, si in vanum exeunt et sine effectu, nihil ampliùs quàm sov*

[1] Et ce qui répand ces sortes de défauts, est ordinairement l'exemple d'un homme seul, qui s'est fait de la réputation, qui est devenu à la mode, qui s'est rendu maître des esprits, et qui donne le ton aux autres. On se fait honneur de le suivre : on l'étudie, on le copie, et son style devient la règle et le modèle du goût public.

[2] Comme donc dans une ville le luxe des tables et des habits est une marque que les mœurs y sont peu réglées ; ainsi la licence du style, quand elle est publique et générale, montre que les esprits sont dépravés et corrompus.

[3] Pour remédier au mal, pour réformer dans le style les expressions et les pensées, il faut purifier la source d'où elles partent. C'est l'esprit qu'il faut guérir. Quand il est sain et vigoureux, l'éloquence l'est aussi : mais elle est foible et languissante quand l'esprit l'est devenu, et qu'il s'est laissé affoiblir et énerver par la volupté et par les délices. En un mot, c'est lui qui est le maître, qui commande, et qui donne le mouvement à tout ; et tout le reste suit ses impressions.

Il fait remarquer ailleurs qu'un style trop étudié et trop recherché est la marque d'un petit

[1] *Hæc vitia unus aliquis inducit, sub quo tunc eloquentia est : ceteri imitantur, et alteri tradunt.*

[2] *Quomodo conviviorum luxuria, quomodo vestium, ægræ civitatis indicia sunt : sic orationis licentia, si modo frequens est, ostendit animos quoque, à quibus verba exeunt, procidisse.*

[3] *Oratio nulli molesta est, nisi animus labat. Ideo ille curetur. Ab illo sensus, ab illo verba exeunt... Illo sano ac valente, oratio quoque robusta, fortis, virilis est ; si ille procubuit, et cetera sequuntur ruinam.... Rex noster est animus. Hoc incolumi cetera manent in officio, parent., et obtemperant... Cùm verò cessit voluptati, artes quoque ejus actusque marcent, et omnis ex languido fluidoque conatus, est.*

génie. [1] Il veut qu'un orateur, surtout quand il traite des matières graves et sérieuses, soit moins attentif aux mots et à l'arrangement qu'aux choses et aux pensées. Quand vous voyez un discours travaillé et poli avec tant de soins et d'inquiétude, vous pouvez conclure, dit-il, qu'il part d'un esprit médiocre, et occupé de petites choses. Un écrivain qui a l'esprit grand et élevé, ne s'arrête point à de telles minuties. Il pense et parle avec plus de noblesse et de grandeur, et l'on voit dans tout ce qu'il dit un certain air aisé et naturel, qui marque un homme riche de son propre fonds, et qui ne cherche point à le paroître. Ensuite il compare cette sorte d'éloquence fleurie et fardée à de jeunes gens bien frisés et poudrés, et qui sont toujours devant le miroir et à la toilette : *Barba et coma nitidos, de capsula totos.* On ne peut rien attendre de grand et de solide de tels caractères. Il en est de même des orateurs. Le discours est comme le visage de l'esprit. S'il est peigné, ajusté, fardé, c'est un signe qu'il y a quelque chose de gâté dans l'esprit, et qu'il n'est pas sain. Une telle parure, où il a tant d'art et d'étude, n'est point un ornement digne de l'éloquence. *Non est ornamentum virile, concinnitas.*

Qui ne croiroit, en entendant parler ainsi Sé-

[1] *Nimis auxium esse te circa verba et compositionem, mi Lucili, nolo : habeo majora quæ cures. Quære quid scribas, non quemadmodum.... Cujuscumque orationem videris sollicitam et politam, scito animum quoque non minus esse pusillis occupatum. Magnus ille remissiùs loquitur et securiùs : quæcumque dicit, plus habent fiduciæ quàm curæ. Nostri complures juvenes, barba et coma nitidos, de capsula totos : nihil ab illis speraveris forte : nihil solidum. Oratio vultus animi est : si circumtonsa est, et fucata, et manufacta, ostendit illum quoque non esse sincerum, et habere aliquid fracti,* Epist. 115.

nèque, qu'il étoit ennemi déclaré du mauvais goût, et que personne n'étoit plus capable que lui de s'y opposer et de le prévenir? et cependant ce fut lui, plus que tout autre, qui contribua à gâter les esprits, et à corrompre l'éloquence. J'aurai lieu d'en parler ailleurs; et je le ferai d'autant plus volontiers, qu'il semble que ce mauvais goût de pensées brillantes, et d'une sorte de pointes, qui est proprement le caractère de Sénèque, veuille prendre le dessus dans notre siècle. Et je ne sais si ce ne seroit point un indice et un présage de la ruine dont l'éloquence est menacée parmi nous, et dont le luxe énorme, qui règne plus que jamais, et la décadence presque générale des mœurs, sont peut-être aussi de funestes avant-coureurs.

Il ne faut quelquefois, comme le remarque Sénèque, et comme lui-même en est un exemple, il ne faut qu'un seul homme, mais d'un grand nom, et qui par de rares qualités se sera acquis un grand crédit, pour introduire ce mauvais goût, et ce style corrompu. On veut, par une secrète ambition, se distinguer de la foule des orateurs et des écrivains de son temps, et ouvrir une nouvelle carrière, où l'on marche plutôt seul à la tête de nouveaux disciples, qu'à la suite des anciens maîtres. On préfère la réputation de bel esprit à celle de bon esprit, le brillant au solide, le merveilleux au naturel et au vrai. On aime mieux parler à l'imagination, qu'au jugement; éblouir la raison, que la convaincre; surprendre son approbation, que la mériter. Et pendant qu'un tel homme, par une espèce de prestige, et par un doux enchantement,

enlève l'admiration et les applaudissemens des esprits superficiels qui font la multitude; les autres écrivains, séduits par l'attrait de la nouveauté, et par l'espérance d'un pareil succès, se laissent insensiblement aller au torrent, et le fortifient en le suivant. Ainsi ce nouveau goût déplace sans effort l'ancien goût, quoique meilleur: il passe bientôt en loi, et entraîne toute une nation.

C'est ce qui doit réveiller dans l'Université l'attention des maîtres, pour prévenir et empêcher, autant qu'il est en eux, la ruine du bon goût; et chargés, comme ils le sont, de l'instruction publique de la jeunesse, ils doivent regarder ce soin comme une partie essentielle de leur devoir. Les coutumes, les mœurs, les lois des anciens peuples ont changé: elles sont souvent opposées à notre caractère et à nos usages, et la connoissance peut nous en être moins nécessaire. Les faits sont passés sans retour: les grands événemens ont eu leurs cours, sans en faire attendre de semblables; les révolutions des états et des empires ont peut-être peu de rapport à notre situation présente et à nos besoins, et par là deviennent moins intéressantes. Mais le bon goût, qui est fondé sur des principes immuables, est le même pour tous les temps, et c'est le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des anciens, qu'on a toujours regardé avec raison comme les maîtres, les dépositaires, les gardiens de la saine éloquence et du bon goût. Enfin, parmi tout ce qui peut contribuer à la culture de l'esprit, on peut dire que cette partie est la plus essentielle, et celle que l'on doit préférer à toutes les autres.

Ce bon goût ne se borne pas aux belles-lettres: il regarde aussi, comme on l'a déjà insinué, tous les arts, toutes les sciences, toutes les connoissances. Il consiste alors dans un certain discernement juste et exact, qui fait sentir ce qu'il y a dans chacune de ces sciences et de ces connoissances de plus rare, de plus beau, de plus utile, de plus essentiel, de plus convenable ou de plus nécessaire à ceux qui s'y appliquent; jusqu'où par conséquent il en faut porter l'étude, ce qu'on en doit écarter, ce qui mérite un travail particulier, et une préférence sur tout le reste. On peut, faute de ce discernement, manquer à l'essentiel de sa profession, sans qu'on s'en aperçoive; et ce défaut n'est pas si rare qu'on le penseroit. Un exemple, tiré de la Cyropédie de Xénophon, rendra la chose plus sensible.

Le jeune Cyrus, fils de Cambyse, roi des Perses, avoit eu long-temps pour le former dans l'art militaire un maître, sans doute le plus habile et le plus estimé de son temps. Un jour Cambyse s'entretenant avec son fils, le mit sur l'article de son maître, dont ce jeune prince avoit une fort grande idée, et de qui il prétendoit avoir appris généralement tout ce qui est nécessaire pour bien commander des troupes. Votre maître, lui dit Cambyse, vous a-t-il donné quelque leçons d'économie, c'est-à-dire, de la manière dont il faut pourvoir aux besoins d'une armée, préparer des vivres, prévenir les maladies, songer à la santé des soldats, fortifier leurs corps par de fréquens exercices, exciter parmi eux de l'émulation, savoir se faire obéir, se faire estimer, se faire aimer des troupes? Sur chacun de ces points, et

sur beaucoup d'autres que le roi parcourut, Cyrus répondoit qu'on ne lui en avoit jamais dit un mot, et que tout cela étoit nouveau pour lui. Et que vous a-t-il donc montré? A faire des armes, reprit le jeune prince, à monter à cheval, à tirer de l'arc, lancer un javelot, dessiner un camp, tracer un plan de fortification, ranger des troupes en bataille, en faire la revue, les voir marcher, défiler, camper. Cambyse se mit à rire, et fit entendre à son fils qu'on ne lui avoit rien enseigné de ce qu'il y a de plus essentiel pour un bon officier et pour un habile général : et dans une seule conversation qui mériteroit certainement d'être bien étudiée par les jeunes gens de qualité destinés à la guerre, il lui en apprit infiniment plus que n'avoit fait pendant plusieurs années ce maître si renommé.

On peut en chaque profession tomber dans le même inconvénient, ou parce qu'on n'est point assez attentif au but essentiel qu'on doit se proposer dans l'étude qu'on fait, ou parce qu'on n'a pour guide que la coutume, et qu'on suit aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés. Rien n'est plus utile que la connoissance de l'histoire. Mais si l'on se contente de charger sa mémoire d'une multitude infinie de faits qui seront peu curieux et peu intéressans, si l'on ne s'arrête qu'à des dates ou à des difficultés de chronologie ou de géographie, si l'on ne se met point en peine de connoître le génie, les mœurs, le caractère des grands hommes dont il y est parlé, on aura beaucoup appris, et l'on saura peu de choses. Une rhétorique peu être fort étendue, entrer dans un grand détail de préceptes, défi-

nir fort exactement chaque trope et chaque figure, en bien marquer la différence, traiter fort au long de pareilles questions agitées autrefois très-vivement par les anciens rhéteurs, et ressembler avec cela à cette rhétorique dont parle Cicéron, qui n'étoit capable que d'apprendre à ne point parler, ou à mal parler. *Scripsit artem rhetoricam Cleanthes, sed sic, ut si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat.* [1] On peut dans la philosophie employer un temps considérable à des disputes épineuses et abstraites; apprendre même une infinité de choses belles, rares, curieuses, et négliger l'essentiel de cette étude, qui est de former le jugement et de régler les mœurs. En un mot, la qualité la plus nécessaire, non-seulement pour l'art de parler et pour les sciences, mais pour toute la conduite de la vie, est ce goût, cette prudence, ce discernement, qui apprend en chaque matière et en chaque occasion, ce qu'il faut faire, et comment il faut le faire. *Illud dicere satis habeo, nihil esse, non modò in orando, sed in orando, sed in omni vitâ, priùs consilio.* [2]

III. *Observations particulières sur cet ouvrage.*

Mon dessein, dans cet ouvrage, n'est pas de donner un nouveau plan d'études, ni de proposer de nouvelles règles et une nouvelle méthode d'instruire la jeunesse : mais seulement de marquer ce qui s'observe à ce sujet dans l'université de Paris, ce que j'y ai vu pratiquer par mes maîtres, et ce que j'ai tâché moi-même d'y observer en suivant leurs traces. Ainsi, à l'exception d'un très-petit nombre d'articles, où je pourrai hasar-

[1] *Cic. de Finib. l.* 4, *n.* 7. = [2] *Quintil. l.* 6, *cap.* 5.

der quelques vues particulières, par exemple, sur la nécessité d'apprendre la langue française par principes, et de donner plus de temps à l'histoire, je ne ferai dans tout le reste que rapporter fidèlement ce qui s'exécute depuis long-temps dans les colléges de l'université. Je prie le lecteur de vouloir bien prendre en ce sens tout ce qu'il trouvera dans cet ouvrage sous le nom d'observations et de préceptes, quoique je paroisse partout dire ce qu'il faut faire, et non ce qui se fait actuellement, n'ayant pu pour l'ordre et la clarté m'exprimer autrement.

Je dois aussi dès le commencement déclarer que mon intention n'est point d'instruire les professeurs, surtout ceux qui ont l'âge de l'expérience. C'est d'eux que je voudrois tirer des lumières sur la manière d'enseigner : et j'en ai consulté plusieurs, dont les avis m'ont beaucoup servi. Mais peut-être que cet ouvrage pourra être de quelque utilité pour de jeunes maîtres qui n'ont point encore d'usage, pour de jeunes gens studieux, qui ont de l'esprit et de la bonne volonté, mais qui n'ayant pas trouvé d'abord de bons guides, ont besoin qu'on leur montre la route qu'ils doivent tenir pour se conduire eux-mêmes dans leurs études, et pour se mettre en état de conduire les autres.

Une de mes principales vues dans les observations que j'ai faites sur ce sujet surtout dans celles qui composeront le second tome de cet ouvrage, a été de fixer, s'il se pouvoit, par ces remarques, le bon goût qui règne depuis long-temps dans l'Université, et qui s'y est conservé

comme par tradition et de vive voix en passant des maîtres aux disciples.

Pour ne point parler au hasard, et ne rien avancer qui ne soit fondé en raison, je commence ordinairement sur chaque matière que je traite, par établir des règles et des principes, que je tire des plus habiles maîtres de l'art, et surtout de Cicéron et de Quintilien. J'applique ensuite leurs préceptes à des exemples tirés des bons auteurs tant latins que français.

Je cite beaucoup de passage latins de deux auteurs que je viens de nommer, qui sont mes principaux guides, et je me flatte qu'on ne m'en saura pas mauvais gré. Ce sont pour l'ordinaire des endroits choisis, éclatans, et qui sont comme la fleur de la plus pure latinité, et des modèles excellens de la plus saine éloquence. Ces passages me semblent par eux-mêmes très-propres à former le goût, ce qui est ma principale vue. J'ai fait aussi grand usage de Sénèque, qui est riche en pensées solides et en belles expressions, quoique son style, par beaucoup d'autres endroits, soit fort défectueux.

On auroit pu ne point citer tous ces passages, fondre seulement leurs pensées dans l'ouvrage, qui auroit été ainsi plus uniforme et plus original; et cacher soigneusement toutes les traces de ces vols. Je n'ignore pas que c'est là l'usage qu'on doit faire de la lecture. [1] Un auteur, semblable

[1] *Apes debemus imitari, quæ vagantur, et flores ad mel faciendum idoneos carpunt, et quæ collegerunt, in hunc saporem mixtura quadam et proprietate spiritûs sui mutant.... Nos quoque has apes debemus imitari, et quæcumque ex diversa lectione congessimus separare. Deinde adhibita ingenii nostri cura et facultate, in unum saporem varia illa libamenta confundere: ut, etiam si apparuerit undè sumptum sit, aliud tamen esse, quàm undè sumptum est, appareat.* Senec. Epis. 84.

en cela aux abeilles, qui composent leur miel du suc qu'elles ont su adroitement cueillir sur diverses fleurs, doit tourner en sa propre substance les pensées et les beautés qu'il en fait, dans les anciens ; il doit par l'usage qu'il en fait et par le tour qu'il leur donne, se les rendre si propre, qu'elles deviennent son bien, et qu'encore qu'on découvre d'où elles sont tirées, elles paroissent avoir comme changé de nature en passant par ses mains. Mais, comme il s'agit ici de donner des préceptes d'éloquence et des règles du bon goût, j'ai cru que je devois citer mes auteurs, et produire mes garans, dont le nom seul peut donner du poids à mes réflexions.

Je ne me suis pas fait une loi de traduire toujours littéralement ces passages, et je me contente souvent d'en exprimer le sens dans mes remarques. La nouvelle traduction de Quintilien m'a été d'un grand secours. Je l'ai employée sans m'y asservir, et j'ai pris la liberté d'y faire quelques changemens, aussi bien que dans la plupart des autres dont j'ai fait usage. Celle d'Homère faite par madame Dacier m'a aussi beaucoup servi. J'ai pourtant quelquefois préféré la traduction que M. Boivin a faite de quelques livres de ce poëte; elle fait désirer que tout le reste soit achevé de la même main. La *Manière de bien penser* du P. Bouhours m'a fourni de solides réflexions sur ce qui regarde les pensées : ce livre est très-propre à former le goût, et peut beaucoup aider les maîtres qui le liront avec attention, et avec quelque précaution. J'ai puisé dans les savans écrits qui ont paru de notre temps sur les livres saints, une partie de ce que j'ai dit sur l'éloquence

sacrée. En un mot, tout ce qu'il y a de meilleur dans cet ouvrage n'est point de moi : et que m'importe d'où il soit, pourvu qu'il se trouve utile à la jeunesse, ce qui est le seul but que j'aî dû me proposer?

Je n'ai garde de vouloir me faire honneur des richesses d'autrui : [1] il y auroit en cela quelque chose de plus que de l'imprudence. Je souhaiterois seulement qu'elles pussent couvrir ma pauvreté, et que cette foule de beautés étrangères qui ornent mon ouvrage fît oublier, ou du moins excuser, les défauts qui me sont personnels.

Il pourra venir dans l'esprit de quelques personnes que cet ouvrage, qui est principalement destiné pour l'université, et qui traite des études qui s'y font, auroit dû être composé en latin ; et cette pensée paroît fort raisonnable et fort naturelle.

Il auroit peut-être été de mon intérêt de prendre ce parti, et j'aurois pu mieux réussir en écrivant dans une langue, à l'étude de laquelle j'ai employé une partie de ma vie, et dant j'ai beaucoup plus d'usage que de la langue française. Je ne rougis point de faire cet aveu, afin qu'on soit plus disposé à me pardonner bien des fautes qui me seront échappées dans un genre d'écrire qui est presque nouveau pour moi. Depuis que j'ai achevé ces premiers tomes, [2] j'ai lu un ouvrage composé en latin sur le même sujet, qui auroit pu me détourner de faire le mien dans la même langue, ne pouvant pas me flatter d'atteindre à la beauté du style qui y règne. C'est le livre du

[1] *Est benignum et plenum ingenii pudoris, fateri per quæ profeceris.* C. Plin. in Præfat.

[2] Ces premiers tomes ont commencé à paroître en 1726.

P. Jouvency, Jésuite, qui a long-temps enseigné la rhétorique à Paris avec beaucoup de réputation et de succès. Il a pour titre, *De ratione discendi et docendi.* Ce livre est écrit avec une pureté et une élégance, avec une solidité de jugement et de réflexions, avec un goût de piété, qui ne laissent rien à désirer, sinon que l'ouvrage fût plus long, et que les matières y fussent plus approfondies: mais ce n'étoit pas le dessein de l'auteur.

Plusieurs raisons m'ont déterminé à ne point écrire en latin. Premièrement, il me paroît que cela auroit été directement contraire au but que je me suis proposé, qui est d'instruire de jeunes gens qui ne sont pas encore fort habiles, et qui n'ont pas assez de connoissance de la langue latine pour l'entendre aussi facilement que celle de leur pays. J'ai dû, ce me semble, au défaut des autres attraits qui manqueront à cet ouvrage, leur en faire trouver quelqu'un dans la facilité qu'ils auront à le lire; et n'ayant pu y répandre des fleurs, en écarter au moins les épines.

D'ailleurs, j'ai cru devoir ne me pas borner à former des hommes éloquens en latin, mais porter mes vues plus loin avec l'université, en songeant principalement à ceux qui doivent un jour faire usage de l'éloquence et des belles-lettres dans la langue française: et c'est ce qui m'a déterminé à ajouter à mon ouvrage des exemples tirés des auteurs français. Enfin il m'a paru avantageux de mettre tous les pères et les mères mêmes, à portée de lire ce traité sur les études, et de connoître par ce moyen ce qu'ils est nécessaire qu'on apprenne à leurs enfans.

Mais je dois les avertir qu'ils auroient tort d

s'attendre à trouver d'abord dans un maître toute l'étendue des connoissances par lesquelles je marque qu'on doit cultiver l'esprit des jeunes gens: belles-lettres, philosophie, histoire sacrée et profane, géographie, chronologie, et beaucoup d'autres choses de ce genre. Où trouve-t-on de tels maîtres? Je serois bien injuste et bien déraisonnable d'exiger d'eux ce que je reconnois n'avoir pas moi-même, et dont j'étois encore bien plus éloigné quand j'entrai dans la profession. Il suffit d'y porter quelque fonds d'esprit, de la docilité, du désir d'apprendre, quelque teinture des principes de toutes ces connoissances. Et mon dessein est d'en répandre assez dans cet ouvrage pour mettre un jeune maître en état d'en donner quelque idée à ses disciples.

Je n'en donne encore que deux tomes, dont le premier traite de l'intelligence des langues et de la poésie; et le second renferme les principales règles de la rhétorique. Je suis bien aise de pressentir le goût du public. Cette première partie de mon travail n'a pas le bonheur de lui plaire, je respecterai son jugement, et me tairai. S'il en juge autrement, je continuerai mon travail, et l'achèverai en donnant peut-être encore deux autres tomes.

Il ne me reste, en finissant cet avant-propos, qu'à prier Dieu, *dans la main de qui nous sommes nous et nos discours*, [1] de vouloir bénir mes bonnes intentions, et de rendre cet ouvrage utile à la jeunesse, dont l'instruction m'est toujours chère, et me paroît faire encore partie de ma vocation et de mon devoir dans le tranquille loisir que la divine Providence m'a procuré.

[1] *Sap.* 7. 16.

DE LA MANIÈRE

D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES.

LIVRE PREMIER.

De l'intelligence des langues.

L'INTELLIGENCE des langues sert comme d'introduction à toutes les sciences. [1] Par elle nous parvenons presque sans peine à la connoissance d'une infinité de belles choses qui ont coûté de longs travaux à ceux qui les ont inventées. Par elle tous les siècles et tous les pays nous sont ouverts. Elle nous rend en quelque sorte contemporains de tous les âges, et citoyens de tous les royaumes; et elle nous met en état de nous entretenir encore aujourd'hui avec tout ce que l'antiquité a produit de plus savans hommes, qui semblent avoir vécu et travaillé pour nous. Nous trouvons en eux comme autant de maîtres, qu'il nous est permis de consulter en tout temps; comme autant d'amis, qui sont de toutes les heures, et qui peu-

[1] *Ad res pulcherrimas ex tenebris ad lucem erutas alieno labore deducimur. Nullo nobis seculo interdictum est : in omnia admittimur... disputare cum Socrate licet, etc. Illi nobis nati sunt nobis vitam præparaverunt.. Illos antistites bonarum artium, quisquis volet, potest habere familiarissimos. Illi nocte conveniri et interdiu ab omnibus mortalibus possunt... Nemo horum quemquam ad se venientem vacuiis à se manibus abire patitur.* Senec. de brevit. vit. cap. 13.

Pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. Cic. pro Arch. n. 16.

Tot nos præceptoribus, tot exemplis instruxit antiquitas, ut possit videri nulla sorte nascendi ætas felicior quàm nostra, in docendo priores elaboraverunt. Quint. l. 12, cap. 11.

vent être de toutes nos parties, dont la conversation toujours utile et toujours agréable nous enrichit l'esprit de mille connoissances curieuses, et nous apprend à profiter également des vertus et des vices du genre humain. Sans le secours des langues tous ces oracles sont muets pour nous, tous ces trésors nous sont fermés; et faute d'avoir la clé qui seule peut nous en ouvrir l'entrée, nous demeurons pauvres au milieu de tant de richesses, et ignorans au milieu de toutes les sciences.

Les langues qui se doivent enseigner dans les colléges de France, se réduisent à trois: la grecque, la latine, la française. Je commencerai par la dernière, parce que je crois que c'est par elle que doivent commencer ces études.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Les Romains nous ont appris par l'application qu'ils donnoient à l'étude de leur langue, ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre. Chez eux les enfans dès le berceau étoient formés à la pureté du langage. Ce soin étoit regardé comme le premier et le plus essentiel après celui des mœurs. [1] Il étoit particulièrement recommandé aux mères mêmes, aux nourrices, aux domestiques. On les avertissoit de veiller, autant qu'il étoit possible, à ce qu'il ne leur échap-

[1] *Ante omnia ne sit vitiosus sermo nutricibus... Has primùm audiet puer, harum verbarum effingere imitando conabitur... Non assuescat ergo, ne dum infans quidem est, sermoni qui dediscendus sit.* Quint. l.b. 1, cap. 1.

pât jamais d'expression ou de prononciation vicieuse en présence des enfans, [1] de peur que ces premières impressions ne devinssent en eux une seconde nature, qu'il seroit presque impossible de changer dans la suite.

[2] On commençoit à la vérité par apprendre le grec aux enfans : mais l'étude du latin suivoit de près; et bientôt on faisoit marcher ces deux études d'un pas égal. Elles avoient chacune des maîtres distingués, soit pour la grammaire, soit pour la rhétorique, ou pour la philosophie: et s'il y avoit de la préférence pour l'une des deux langues, elle étoit toute pour celle du pays, qui seule étoit en usage dans le maniment des affaires publiques. [3] En effet les Romains, surtout dans le temps de la république, auroient cru déshonorer et avilir la nation, si pour traiter avec les étrangers, soit à Rome, soit dans les provinces, ils avoient employé une autre langue que la latine. Plutarque nous fait remarquer dans la vie de Caton le Censeur, que ce Romain ayant été député par la république vers les Athéniens, crut ne devoir les haranguer qu'en latin, quoiqu'il fût très-capable de le faire [4] en grec : et

[1] *Multa linguæ vitia, nisi primus eximuntur annis, inemendabili in posterum pravitate durantur.* Quint. l. 1, cap. 2.

[2] *A sermone græco puerum incipere malo... Non longè latina subsequi debent, et citò pariter ire.* Ibid. cap. 2.

[3] *illud magna cum perseverentia custodiebant, ne Græcis unquam, nisi latinè, responsa darent... Quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur. Nec illis deerant studia doctrinæ : sed nulla non in re pallium togæ subjici debere arbitrabantur ; indignum esse existimantes, illecebris et suavitate literarum imperii pondus et auctoritatem domari.* Val. Max. lib. 2, cap. 2.

[4] Cicéron dans son Traité de la Vieillesse, fait dire à Caton qu'il étoit déjà vieux, quand il apprit le Grec : *literas græcas senex didici.* Cependant il n'avoit pas cinquante ans quand il fit le voyage dont il s'agit ici.

l'on reprocha à Cicéron d'avoir parlé grec en public chez les Grecs mêmes. [1] Paul Emile [2] parla pourtant en cette langue au roi Persée qu'il venoit de vaincre : ce qu'il accorda peut-être à sa qualité, et encore plus à l'état malheureux où il le voyoit.

Il s'en faut bien que nous n'apportions le même soin pour nous perfectionner dans la langue française. Il y a peu de personnes qui la sachent par principes. On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile. Il est rare qu'on s'applique à en approfondir le génie, et à en étudier toutes les délicatesses. Souvent on en ignore jusqu'aux règles les plus communes : ce qui paroît quelquefois dans les lettres mêmes des plus habiles gens.

Un défaut si ordinaire vient sans doute de l'éducation. Pour le prévenir, il est nécessaire d'employer tous les jours pendant le cours des classes un certain temps à l'étude de notre langue.

Quatre choses peuvent, ce me semble, contribuer principalement au progrès qu'on en doit attendre : la connoissance des règles, la lecture des livres français, la traduction, la composition.

ARTICLE PREMIER.

De la connoissance des Règles.

Comme les premiers élémens du discours sont communs jusqu'à un certain point à toutes les langues, il est naturel de commencer l'instruction des enfans par les règles de la grammaire française, dont les principes leur serviront aussi pour l'intelligence du latin et du grec, et paroîtront beaucoup moins difficiles et moins rebu-

[1] *Verrin.* 6, *n.* 147 = [2] *Liv. lib.* 45, *n.* 8.

tans, puisqu'il ne s'agira presque que de leur faire ranger dans un certain ordre des choses qu'ils savent déjà quoique confusément.

On leur apprendra d'abord les différentes parties qui forment un discours, comme le nom, le verbe, etc. puis les déclinaisons et les conjugaisons: ensuite les règles les plus communes de la syntaxe. Quand ils seront un peu rompus par l'habitude dans ces premiers élémens, on leur en fera voir l'application dans quelques livres français, et l'on sera exact à leur demander raison de tous les noms qui s'y rencontreront.

Il faut les accoutumer de bonne heure à bien distinguer les points, les virgules, les accens, et les autres notes grammaticales qui rendent l'écriture correcte; et commencer par leur en expliquer la nature et l'usage. Il faut aussi leur faire articuler distinctement toutes les syllabes, surtout les finales. Il est même nécessaire que le maître étudie avec attention les différens défauts de langage ou de prononciation qui sont particuliers à chaque province, et quelquefois même aux villes qui se piquent le plus de politesse, pour les faire éviter aux enfans, ou pour les en corriger. On ne peut dire combien ces premiers soins leur épargneront de peines dans un âge plus avancé.

A mesure que les enfans croîtront en âge et en jugement, les réflexions sur la langue deviendront plus sérieuses et plus importantes. Un maître judicieux saura faire bon usage des savantes remarques que tant d'habiles gens nous ont laissées sur ce sujet. Mais il en faudra faire un choix, et écarter tout ce qui seroit ou peu usité, ou au-

dessus de la portée des jeunes gens. Des leçons suivies et longues sur une matière si sèche, pourroient leur devenir fort ennuyeuses. De courtes questions, proposées régulièrement chaque jour comme par forme de conservation, où l'on les consulteroit eux-mêmes, et où l'on auroit l'art de leur faire dire ce qu'on veut leur apprendre, les instruiroient en les amusant, et par un progrès insensible, continué pendant plusieurs années, leur donneroient une profonde connoissance de la langue.

L'orthographe est assez ordinairement ignorée ou négligée, et quelquefois même par les plus savans. Ce défaut, selon toutes les apparences, vient de ce qu'ils n'y ont pas été exercés de bonne heure, et avertit les maîtres d'y donner un soin particulier.

L'usage, qui est le maître souverain en matière de langage, et contre lequel la raison même perd ses droits, est la première règle qu'il faut consulter pour l'orthographe; parce qu'il n'a pas moins d'autorité et de jurisdiction sur la manière d'écrire et de prononcer les mots, que sur les mots mêmes. Aussi a-t-on vu échouer dès le commencement l'entreprise de ceux qui ont voulu malgré l'usage réformer notre orthographe, et cette nouvelle manière d'écrire tous les mots généralement comme on les prononce, n'a pas moins blessé les yeux du public, que l'auroit fait une mode nouvelle de vêtemens bizarres qu'on auroit prétendu introduire tout à coup.

Il y a d'autres changemens moins marqués, sur lesquels l'usage varie, et qui peuvent laisser quelque doute. Faut-il toujours conserver dans

les mots de notre langue certaines lettres, ou qui sont d'un usage très-ancien, ou qui montrent qu'ils tirent leur origine du grec ou du latin, tels que sont *thrésor*, *throsne*, *baptême*, *temps*, *saincteté*, *clef*, *genouil*, *debte*, *roy*, *loy*, *moyen*, *estre*, *escrire*, *rapport*? Tous les noms et les participes qui ont *é* masculin à leur singulier pour lettre finale, doivent-ils prendre un *z* à leur pluriel?

Je crois que dans ces sortes de mots chacun peut user de la liberté que l'usage même nous laisse, et suivre son goût, surtout quand il paroît fondé sur la raison et sur l'utilité.[1] Or il me semble que l'un et l'autre demandent qu'en écrivant on se rapproche autant qu'il est possible de la manière de prononcer. Car les caractères des lettres sont institués pour conserver les divers sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est de les rendre fidèlement au lecteur comme un dépôt qui leur est confié. Il faut donc que la parole écrite soit l'image de la parole prononcée, et que les lettres expriment ce que nous devons dire.

Ainsi la première syllabe de ces deux mots *écrire* et *escrime*, et l'antépénultième de ceux-ci *répondans* et *correspondans*, devant être prononcées tout différemment, pourquoi ne les pas écrire aussi différemment: *écrire*, *escrime*; *répondans*, *correspondans*?

Il y a une grande différence dans la manière de prononcer la première syllabe dans les différens temps et les différentes personnes du

[1] *Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum quicque judico quomodo sonat. Hic enim usus est literarum, ut custodiant voces et velut depositum reddant legentibus. Itaque id exprimere debent, quod dicturi sumus.* Quintil. lib. 1. cap. 13.

verbe *faire* : il seroit conforme à la raison d'y en mettre aussi dans la manière d'écrire, et l'usage n'y est pas tout-à-fait opposé. *Je fais, tu fais, nous fesons, je fesois, je ferois, je ferai, tu feras.*

La règle générale pour former les noms pluriels, est d'ajouter une *s* au singulier : *pomme, pommes*; *fleur, fleurs*. Pourquoi en excepter les noms et les participes terminés en *é* ? On confond par-là *aimez*, qui est la seconde personne du pluriel, avec le participe ; au lieu qu'écrivant le participe par une *s*, *aimés*, on distingue ces deux mots, et l'on rentre dans la règle générale.

Pour ce qui regarde les mots dérivés du latin, il semble que notre langue, qui d'abord faisoit gloire d'en conserver religieusement toutes les traces, tende peu-à-peu à dérober aux yeux du lecteur les vestiges de cette espèce de vol. On en peut remarquer une infinité d'exemples : *debvoir, debte, tiltre, poulmon, nostre, etc.*

Au reste, quoiqu'on ne puisse pas absolument prescrire laquelle de ces deux manières l'on doit suivre, il paroît nécessaire que les professeurs d'un même collége conviennent ensemble de l'une ou de l'autre, afin que les écoliers ne soient pas obligés de changer d'orthographe à mesure qu'ils changeront de classes. On ne peut les accoutumer de trop bonne heure à écrire nettement et correctement, à placer à propos les grandes et les petites lettres, à distinguer les *v* et les *j* consonnes des *u* et des *i* voyelles, et à savoir l'usage qu'il faut faire des points, des virgules, des accens, et des autres marques sage-

ment inventées pour mettre de la clarté et de l'ordre dans l'écriture.

Qu'on me permette, puisqu'il s'agit ici d'écriture, de donner aux jeunes gens un avis qui pourra paroître une minutie, mais qui n'est pas indifférent : c'est d'apprendre, au moins vers la fin de leurs études, à tailler leurs plumes, et à le faire avec art et selon les règles. Beaucoup de gens écrivent mal, parce que cette petite adresse leur manque. Pourquoi nous rendre dépendans d'une main étrangère dans une chose si facile, et d'un usage si ordinaire.

ARTICLE SECOND.

De la lecture des livres français.

Les maîtres trouveront beaucoup de livres, qui les mettront en état de bien instruire leurs disciples des règles de la langue française.

La grammaire que M. l'abbé Regnier de l'académie francaise nous a donnée, ne laisse rien à désirer dans ce genre. On peut aussi en parcourir quelques autres qui ont leur mérite. Mais on ne doit pas oublier la grammaire générale et raisonnée de M. Arnaud, où l'on reconnoît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme. Un maître entendu saura profiter de ces ouvrages, et en tirera ce qu'il jugera utile pour les jeunes gens. J'en dis autant des observations faites sur la langue française par M. de [1] Vaugelas, Thomas Corneille, le Père Bouhours, M. Ménage, et par d'autres écrivains habiles, que le maître lira en particulier, et dont il ex-

[1] Il faut joindre aux remarques de Vaugelas les notes que T. Corneille y a ajoutées.

traira les règles les plus importantes et qui sont le plus d'usage, pour les expliquer aux jeunes gens dans l'occasion. Il seroit à souhaiter que l'on composât exprès pour eux une grammaire abrégée, qui ne renfermât que les règles et les réflexions les plus nécessaires.

Quand ils auront quelque teinture des langues grecque et latine, ce sera le temps pour lors de leur bien faire sentir par la lecture des auteurs le génie et le caractère de la langue française, en la leur faisant comparer avec ces premières. Elle est destituée de beaucoup de secours et d'avantages qui font leur principale beauté. Sans parler de cette riche abondance de termes et de tours propres à ces deux langues, et surtout à la grecque, la nôtre ne sait presque ce que c'est que de composer un mot de plusieurs. Elle n'a point l'art de varier à l'infini la force et la signification des mots, soit dans les noms, soit dans les verbes, par la variété des prépositions qu'on y joint. Elle est extremément gênée et contrainte par la nécessité d'un certain arrangement, qui lui laisse rarement la liberté de transposer les mots. Elle est asservie aux mêmes terminaisons dans tous les cas de ses noms, et dans plusieurs temps de ses verbes, surtout pour le singulier. Elle a un genre moins que les deux autres langues, savoir le neutre. A l'exception d'un très-petit [1] nombre de mots qu'elle a empruntés du latin, elle ne connoît ni comparatif, ni superlatif. Elle ne fait guères d'usage non plus des diminutifs, qui donnent au grec et au latin tant de grâce et de délicatesse. La quantité qui

[1] Meilleur, pire, moindre.

contribue tant au nombre et à la cadance du discours, n'a pu s'y faire admettre : j'entends de la manière dont elle est employée dans les langues grecque et latine, surtout par rapport aux pieds des vers. Cependant malgré tant d'obstacles apparens, s'aperçoit-on dans les écrits des bons auteurs qu'il manque quelque chose à notre langue, soit pour l'abondance, soit pour la variété, soit pour l'harmonie et pour les autres agrémens ? et n'a-t-elle pas par dessus les deux premières cet inestimable avantage, d'être tellement ennemie de tout embarras, et de présenter une telle clarté à l'esprit, qu'on ne peut pas ne point l'entendre, quand elle est maniée par une habile main ? c'est ainsi que par d'heureuses compensations elle se dédommage de ce qui peut lui manquer, et qu'elle devient en état de le disputer aux plus riches langues de l'antiquité.

En apprenant aux jeunes gens les principes et les beautés de leur langue, on commencera aussi à leur former le goût et le discernement. Les réflexions que l'on peut faire sur ce sujet ne regardant point la grammaire, et d'ailleurs étant communes à toutes les langues, je me réserve à traiter cette matière avec l'étendue qu'elle mérite lorsque je parlerai de la rhétorique.

Il me suffit ici d'avertir, que dans la lecture que l'on fera des livres français on ne se contentera pas d'examiner les règles du langage, que l'on ne perdra pourtant jamais de vue. On aura soin de remarquer la propriété, la justesse, la force, la délicatesse des expressions et des tours. On sera encore plus attentif à la solidité et à la

vérité des pensées et des choses. On fera observer la suite et l'économie des différentes preuves et parties du discours. Mais l'on préférera à tout le reste ce qui est capable de former le cœur, ce qui peut inspirer des sentimens de générosité, de désintéressement, de mépris pour les richesses, d'amour pour le bien public, d'aversion pour l'injustice et pour la mauvaise foi; en un mot, tout ce qui fait l'honnête homme, et plus encore ce qui fait le vrai chrétien.

Nous parlerons ailleurs de ce qui regarde le choix des auteurs par rapport aux mœurs. Pour le style, il faut s'en tenir à la règle de Quintilien, [1] qui est de faire lire aux jeunes gens et d'abord et toujours les meilleurs écrivains. Quand ils commenceront à avoir le jugement formé, [2] il sera bon de leur en proposer où l'on trouve des défauts capables de séduire les jeunes gens, comme sont certaines pensées brillantes qui frappent d'abord par leur éclat, mais dont on reconnoît le faux et le vide quand on les examine de près. Il faut les accoutumer de bonne heure à aimer partout le vrai, à sentir ce qui y est contraire, à ne se point laisser éblouir par l'apparence du beau, à juger sainement de ce qu'ils lisent, à rendre raison du jugement qu'ils en portent, de manière qu'ils ne prennent point un air ni un ton décisif et critique, qui convient encore moins à cet âge qu'à tout autre.

Notre langue nous fournit un grand nombre

[1] *Ego optimos quidem et statim, et semper.* Quintil. lib. 2. cap. 6.

[2] *Ne id quidem inutile, etiam corruptas aliquando et vitiosas orationes, quas plerique judiciorum pravitate mirantur legi pulam pueris.* Quintil. lib. 2. cap. 5.

d'excellens ouvrages, propres à leur former le goût : mais le peu de temps qu'on peut donner à cette étude, et le peu de dépense que peuvent faire la plupart des écoliers, obligent de se fixer à un petit nombre.

Il faut, s'il se peut, que l'utilité et l'agrément s'y trouvent ensemble, afin que cette lecture ait pour les jeunes gens un attrait qui la leur fasse désirer. Ainsi les livres qui sont purement de piété, doivent leur être plus rarement proposés que d'autres, de peur que le dégoût qu'ils en auront une fois conçu ne les suive dans un âge plus avancé. L'histoire est bien plus à leur portée, sur-tout dans les commencemens.

Les figures de la bible, les mœurs des Israélites et des chrétiens, conviennent fort aux premières classes. On a plusieurs vies particulières écrites par M. Fléchier et par M. Marsolier, qui sont fort propres pour les classes suivantes. Je parlerai ailleurs de l'histoire abrégée que M. Bossuet a écrite. L'histoire de l'académie française par M. Pélisson, de l'académie des inscriptions et belles-lettres par M. de Boze, et celle du renouvellement de l'académie des sciences par M. de Fontenelle, plairont infiniment aux jeunes gens par l'élégance du style, et par la variété des matières, et leur feront connoître les savans de notre langue qui ont travaillé les premiers à la porter à ce point de perfection où nous la voyons, et qui ont fait tant d'honneur à la France par leur profonde érudition et par leur curieuses découvertes en tout genre de science. Il me semble que l'Université de Paris, la plus ancienne et comme la mère et la source de tou-

tes les autres académies, doit s'intéresser d'une manière particulière à leur gloire, qui rejaillit sur elle, et met le comble à la sienne.

On a beaucoup de panégyriques et d'oraisons funèbres, où les rhétoriciens trouveront des modèles parfaits pour ce genre d'éloquence. Les deux tragédies de M. Racine, intitulées Esther et Athalie, et différentes pièces de vers de M. Despréaux, pourront suffire pour leur donner quelque idée de notre poésie. La traduction que ce dernier a faite de Longin, et les remarques qu'il y a ajoutées, seront pour eux une bonne rhétorique.

Je reserve pour la philosophie les essais de morale de M. Nicole, j'entends les quatre premiers tomes, auxquels on pourroit ajouter les pensées de M. Pascal. Je ne parle point de la logique de Port-Royal : elle fait partie de la Philosophie, et l'on ne manquera pas de mettre un tel livre entre les mains de ceux qui l'étudient.

Il y a beaucoup d'autres livres dont la lecture peut être utile aux jeunes gens : chaque maître en fera le choix selon son goût. On pourroit faire pour leur usage un recueil des plus belles pièces, et quelquefois des plus beaux endroits de certains ouvrages qu'on ne peut pas leur donner en entier.

On me permettra de donner ici un essai de la manière dont je crois qu'on peut faire aux jeunes gens la lecture des livres français. Cela pourra être de quelque usage pour les jeunes maîtres qui commencent, et qui n'ont pas encore beaucoup d'expérience.

Essai de la manière dont on peut expliquer les auteurs français.

Le fait que je vais rapporter est tiré de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, livre premier, chapitre 35. Il renferme l'élection de S. Ambroise a l'Archevêché de Milan, et marque la part qu'y eut l'empereur Valentinien.

« Auxence Arien étant mort après avoir ob-
« tenu plusieurs années le siége de Milan, Va-
« lentinien pria les Evêques de s'assembler pour
« élire un nouveau pasteur. Il leur demanda
« un homme d'un profond savoir, et d'une vie
« irréprochable ; *afin*, disoit-il, *que la ville im-*
« *périale se sanctifiât par ses instructions et par*
« *ses exemples, et que les empereurs qui sont les*
« *maîtres du monde, et qui ne laissent pas d'être*
« *grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec*
« *confiance ; et ses corrections avec respect.* Les
« évêques le supplièrent d'en nommer un lui-
« même, tel qu'il le souhaitoit : mais il leur
« répondit que c'étoit une affaire au-dessus de
« ses forces, et qu'il n'avoit ni assez de sagesse,
« ni assez de piété pour s'en mêler ; que ce choix
« leur appartenoit, parce qu'ils avoient une par-
« faite connoissance des lois de l'église, et qu'ils
« étoient remplis des lumières de l'esprit de Dieu.

« Les évêques s'assemblèrent donc avec le
« reste du clergé ; et le peuple, dont le consente-
« ment étoit requis, y fut appelé. Les Ariens nom-
« moient un homme de leur secte. Les Catholi-
« ques en vouloient un de leur communion. Les
« deux partis s'échauffèrent, et cette dispute al-
« loit devenir une sédition et une guerre ouverte.
« Ambroise, gouverneur de la province et de

« ville, homme d'esprit et de probité, fut averti « de ce désordre, et vint à l'église pour l'em- « pêcher. Sa présence fit cesser tous les diffé- « rens, et l'assemblée s'étant réunie tout d'un « coup, comme par une inspiration divine, « demanda qu'on lui donnât Ambroise pour son « pasteur. Cette pensée lui parut bizarre : mais « comme on persistoit à le demander, il re- « montra à l'assemblée qu'il avoit toujours vécu « dans des emplois séculiers, et qu'il n'étoit pas « même encore baptisé; que les lois de l'em- « pire défendoient à ceux qui exerçoient des « charges publiques d'entrer dans le clergé sans « la permission des empereurs; et que le choix « d'un évêque devoit se faire par un mouvement « du Saint-Esprit, et non pas par un caprice « populaire. Quelque raison qu'il alléguât, quel- « que remontrance qu'il fît, le peuple voulut « le porter sur le trône épiscopal, auquel Dieu « l'avoit destiné. On lui donna des gardes, de « peur qu'il ne s'enfuit : et l'on présenta une « requête à l'empereur pour lui faire agréer « cette élection.

« L'empereur y consentit très-volontiers, et « donna ordre qu'on le fît baptiser prompte- « ment, et qu'on le consacrât huit jours après. « On rapporte [1] que ce prince voulut assister lui- « même à son sacre, et qu'à la fin de la céré- « monie levant les yeux et les mains au ciel, « il s'écria transporté de joie : *Je vous rends « grâces, mon Dieu, de ce que vous avez con- « firmé mon choix par le vôtre, en commettant « la conduite de nos âmes à celui à qui j'avois*

[1] *Theodoret. lib. 4. cap. 7.*

« *commis le gouvernement de cette province.* Le « saint archevêque s'appliqua tout entier à l'é- « tude des saintes écritures, et au rétablissement « de la foi et de la discipline dans son diocèse.»

On fera lire cette histoire tout de suite par un ou deux écoliers, les autres ayant leurs livres devant les yeux, afin de leur donner une idée du fait dont il s'agit. On aura soin qu'ils observent dans cette lecture les règles dont il a été parlé : qu'ils s'arrêtent plus ou moins, selon la différente ponctuation ; qu'ils prononcent comme il faut chaque mot, et chaque syllabe ; qu'ils prennent un ton naturel, et qu'ils le varient, mais sans affectation.

Après cette première lecture, s'il y a quelques remarques à faire pour l'orthographe, ou pour la langue, le maître les fera en peu de mots. On trouve dans l'imprimé *baptiser*, *promptement*, *empescher*, *vescu*, *throsne*, *etc.* Je n'ai pas cru devoir m'astreindre à cette manière d'écrire, à laquelle j'ai substitué la mienne. J'userai de la même liberté dans toutes les citations, pour éviter une bigarrure incommode où me jetteroit la nécessité de citer chaque auteur selon l'orthographe qui lui seroit particulière.

Bizarre. On expliquera la force de cet adjectif, qui marque qu'il y a dans la personne ou dans la chose à laquelle on l'applique, quelque chose d'extraordinaire et de choquant. Il signifie fantasque, capricieux, fâcheux, désagréable, *esprit bizarre*, *conduite bizarre*, *voix bizarre.*

Caprice. Ce mot mérite aussi d'être expliqué. Il marque le caractère d'un homme qui se conduit par fantaisie et par humeur, non par raison

et par principes. Il faudra en passant faire sentir le ridicule de ces deux défauts, d'agir bizarrement et par caprice.

Procéder à l'élection. Ce terme de *procéder* est propre à cette phrase. Il a d'autres significations qu'on pourra faire observer.

Commettre la conduite des âmes, ou *le gouvernement d'une province à quelqu'un. Commettre*, signifie ici confier, donner un emploi, dont on doit rendre compte. Il vient du mot latin, *committere* qui a le même sens. *Quos adhuc mihi magistratus populus Romanus mandavit, sic eos accepi, ut me omnium officiorum obstringi religione arbitrarer. Ita quæstor sum factus, ut mihi honorem illum non tam datum, quàm creditum ac* COMMISSUM *putarem.* [1] En expliquant ainsi la force de ce mot par le passage de Cicéron, on donne une instruction importante, mais qui n'a point l'air de leçon, sur la nature et les engagemens des emplois dont on est chargé, soit dans le monde, soit dans l'église. *Commettre* a encore d'autres significations. Commettre quelqu'un pour veiller sur d'autres. Commettre une faute. Se commettre avec quelqu'un. Commettre l'autorité du prince. On les explique toutes.

Afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples. Ce sera ici une occasion de leur expliquer une règle qu'on trouve dans les remarques de M. de Vaugelas. « La répétition des prépositions n'est nécessaire « aux noms, que quand les deux substantifs ne « sont pas synonimes, ou équipollens. Exem-

[1] *Cic. Verr. 7. v. 35.*

« ple, *par les ruses et les artifices de mes enne-*
« *mis. Ruses et artifices* sont synonimes, c'est pour-
« quoi il ne faut point répéter la préposition *par.*
« Mais si au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*,
« alors il faudroit dire, *par les ruses et par les*
« *armes de mes ennemis*; parce que *ruses et ar-*
« *mes*, ne sont ni synonimes, ni équipollens,
« ou approchans. Voici un exemple des équi-
« pollens: *pour le bien et l'honneur de son maî-*
« *tre. Bien* et *honneur* ne sont pas synonimes,
« mais ils sont équipollens, à cause que *bien* est
« le genre qui comprend sous soi *honneur*, com-
« me son espèce. Que si au lieu d'*honneur*, il
« y avoit *mal*, alors il faudroit répéter la prépo-
« sition *pour*, et dire, *pour le bien et pour le*
« *mal de son maître.* Il en est ainsi de plusieurs
« autres prépositions, comme *par*, *contre*, *avec*,
« *sur*, *sous*, et leurs semblables. »

Après ces observations grammaticales, on fera une seconde lecture du même récit; et à chaque période on demandera aux jeunes gens ce qu'ils trouvent de remarquable, soit pour l'expression, soit pour les pensées, soit pour la conduite des mœurs. [1] Cette sorte d'interrogation les rend plus attentifs, les oblige de faire usage de leur esprit, donne lieu de leur former le goût et le jugement, les intéresse plus vivement à l'intelligence de l'auteur par la secrète complaisance qu'ils ont d'en découvrir par eux-mêmes toutes les beautés, et les met peu à peu en état de se

[1] *Non solùm hoc ipse debebit docere præceptor, sed frequenter interrogare, et judicium discipulorum experiri. Sic audientibus securitas aberit, nec quæ dicentur perfluent, cures: simulque ad id perducentur, quod ex hoc quæritur, ut inveniant: et ipsi intelligant. Nam quid aliud agimus docendo eos, quàm ne semper docendi sint?* Quintil. l. 2. c. 5.

passer du secours du maître, qui est le but où doit tendre la peine qu'il se donne de les instruire. Le maître ensuite ajoute et supplée ce qui manque à leurs réponses, étend et développe ce qu'ils ont dit trop succinctement, réforme et corrige ce en quoi ils ont pu se tromper.

Il leur demanda un homme d'un profond savoir, et d'une vie irréprochable, afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples. Grande leçon ! La science ne suffit pas pour remplir les places de l'église: les bonnes mœurs sont encore plus nécessaires. Cette dernière qualité doit marcher avant l'autre. Aussi l'historien Théodoret, dont cet endroit est tiré, a-t-il mis les mœurs avant le savoir, et l'exemple avant l'instruction, conformément à ce qui est dit de Jesus Christ, qu'il étoit *puissant en œuvres et en paroles*; [1] *qu'il a fait et enseigné.* [2]

Afin que les empereurs qui sont les maîtres du monde, et qui ne laissent pas d'être grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec confiance et ses corrections avec respect. On pouvoit mettre simplement : *Afin que les empereurs fussent plus en état de profiter de ses avis et de ses corrections.* Quelle beauté et quelle solidité n'ajoutent point à cette pensée les deux épithètes et les deux qualités qu'on donne ici aux empereurs, dont l'une semble les mettre au-dessus des remontrances, et l'autre marque l'extrême besoin qu'ils en ont? On remarquera aussi la justesse et le rapport des deux parties qui composent le dernier mem-

[1] *Luc.* XXIV, 19. = [2] *Act.*, I, 1.

bre : *recevoir les avis avec confiance, et les corrections avec respect.*

Il répondit que cette affaire étoit au-dessus de ses forces, et que ce choix leur appartenoit. Admirer la piété éclairée de Valentinien, qui ne veut point se charger du choix d'un évêque, sachant qu'il se rendroit responsable des terribles suites qu'un tel choix peut avoir. On rappellera à cette occasion la belle parole de Cathérine, reine de Portugal. *Je souhaiterois*, dit-elle, [1] *que durant ma Régence les évêques de Portugal fussent immortels, afin de n'avoir aucun évêché à donner.*

Les évêques s'assemblèrent. On expliquera en peu de mots comment anciennement se faisoient les élections, et par quels degrès elles ont été conduites à l'état où nous les voyons.

Ambroise vint à l'église pour empêcher le désordre. On fera remarquer comment la divine Providence préside à toutes les délibérations, et surtout aux assemblées ecclésiastiques : de quelle manière elle se cache sous des événemens qui paroissent n'être l'effet que du hasard, mais qu'elle a secrètement ordonnés ; avec quel souverain empire elle dispose des volontés des hommes, qu'elle amène toujours infailliblement à ses fins, sans donner atteinte à leur liberté : combien elle est maîtresse de nos pensées, et avec quelle facilité elle calme et réunit des esprits, qui un moment auparavant étoient si divisés, et tout près d'en venir à une sédition ouverte.

Qu'il n'étoit pas même encore baptisé. On dira un mot de l'ancienne coutume de différer le bap-

[1] *D. Barth. l. 1, ch. 6.*

têmе , et l'on en apportera des exemples. On remarquera que ce délai pouvoit avoir deux motifs : l'un de se préparer à recevoir plus dignement le baptême , et de se mettre en état d'en conserver plus sûrement l'effet et la vertu ; l'autre de vivre impunément dans les plaisirs et dans le crime. L'église approuvoit le premier , et détestoit le second.

On lui donna des gardes de peur qu'il ne s'enfuit. On developpera les vains efforts de saint Ambroise pour éviter l'épiscopat : sa fuite précipitée pendant toute une nuit , et ces courses incertaines , qui le ramenèrent au même lieu d'où il étoit parti : l'affectation de cruauté qu'il fit paroître dans un jugement qu'il rendit ; d'autres artifices encore plus étonnans qu'il employa contre la bienséance et contre les règles , mais dont le peuple connut bien la véritable cause.

Ce sera ici une occasion naturelle de faire bien remarquer aux jeunes gens que dans les premiers siècles de l'église il falloit faire violence aux Saints pour les engager dans la prêtrise ou dans l'épiscopat ; et que l'histoire ecclésiastique en rapporte une infinité d'exemples très-beaux et très-agréables , mais que le temps ne permet pas de leur raconter. Par là on excite leur curiosité , et dans d'autres occasions on leur apprend combien saint Basile , saint Grégoire de Nazianze , saint Chrysostôme , saint Augustin , saint Paulin , et tant d'autres , répandirent des larmes , quand on les força d'accepter le sacerdoce ou l'épiscopat , et combien leur crainte étoit sérieuse , et leur douleur profonde et sincère. On ajoute que la pesanteur de ce fardeau

n'est pas diminuée depuis ce temps-là, et l'on tâche de graver dans leur esprit cette excellente règle de saint Grégoire le Grand : « Que [1] ce-« lui qui possède les vertus nécessaires pour le « gouvernement des âmes, ne doit s'y engager, « qu'y étant contraint ; mais que celui qui re-« connoît qu'il ne les a point, ne doit point s'y « engager, quand bien même on l'y voudroit « contraindre ».

L'empereur donna ordre qu'on le fît baptiser promptement, et qu'on le consacrât huit jours après. On avertira que cette ordination étoit contraire à la défense que fait saint Paul [2] d'ordonner un Néophyte, c'est-à-dire, un nouveau baptisé, et contraire aussi aux règles ordinaires de l'église : mais que c'étoit l'auteur même de ces règles qui en dispensa saint Ambroise par la violence ouverte qu'il permit que le peuple lui fît en cette occasion, qui alla jusqu'à ne vouloir en aucune sorte écouter ses remontrances. D'ailleurs l'équité d'Ambroise, sa probité, et sa suffisance reconnue de tout le monde, le mettoient bien au-dessus des chrétiens nouvellement instruits.

En faisant tous les jours dans la classe une lecture de cette sorte, il est aisé de comprendre jusqu'où iroit le progrès au bout de plusieurs années : quelle connoissance les jeunes gens acquerroient de leur langue ; combien ils apprendroient de choses curieuses soit pour l'histoire, soit pour les coutumes anciennes ; quels fonds de morale s'amasseroit imperceptiblement dans

[1] *Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat : virtutibus vacuus, nec coactus accedat.*

[2] 1 *Thimoth.* III, 6.

leurs esprits, de combien d'excellens principes pour la conduite de la vie ils se rempliroient eux-mêmes par les différens traits d'histoire qu'on leur feroit lire ou qu'on leur citeroit; enfin quel goût ils remporteroient du collége pour la lecture ce qui me paroît un des principaux fruits qu'on doive attendre de l'éducation, parce que ce goût, comme nous l'avons déjà remarqué, les préserveroit d'une infinité de dangers inséparables de l'oisiveté, leur feroit aimer et rechercher la compagnie des gens de lettres et d'esprit, et leur rendroit insupportables ces conversations fades et destituées de toute solidité, qui sont une suite de l'ignorance, et la source de mille maux.

Je ne pense pas qu'il y ait personne qui puisse croire qu'une demie heure employée chaque jour, ou au moins de deux jours l'un, à l'étude de la langue du pays, soit un temps trop considérable, pendant que presque tout le reste est destiné à celle des deux autres langues, dont un des principaux fruits doit être de nous perfectionner dans la nôtre. J'ai bien plus lieu de craindre qu'on ne nous reproche d'y en donner trop peu: mais la multiplicité des choses qu'on doit enseigner dans les classes nous oblige de nous renfermer dans des bornes étroites; et je dois avertir les professeurs d'être exacts à ne les point passer, et à ne point trop s'étendre sur les réflexions de morale et de piété, qui pour faire toute l'impression qu'on a lieu d'en attendre, doivent être jetées comme des traits, sans dessein apparent, et toujours sans affectation.

ARTICLE TROISIÈME.

De la Traduction.

Dès que les jeunes gens seront un peu avancés dans l'intelligence des auteurs latins, on doit leur en faire traduire par écrit des endroits choisis.

Il faut d'abord que la traduction soit simple, claire, correcte, et qu'elle rende exactement les pensées, et même les expressions, autant que cela se peut. On travaillera dans la suite à l'orner et à l'embellir, en rendant la délicatesse et l'élégance des tours latins par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue. Enfin on essayera d'amener peu à peu les jeunes gens à ce point de perfection qui fait le succès dans ce genre d'écrire, je veux dire à ce juste milieu, qui s'écartant également et d'une contrainte servile, et d'une liberté excessive, exprime fidèlement toutes les pensées, mais songe moins à rendre le nombre que la valeur des mots.

C'est la règle que Cicéron [1] nous apprend lui-même qu'il pratiqua en traduisant les harangues opposées des deux plus fameux orateurs de la Grèce. « Quel dommage », dit M. de Tourreil dans la belle préface qui est à la tête de la traduction qu'il a faite de ces deux harangues, « qu'une copie qui existoit encore du temps de « S. Jerôme, et qui par l'excellence du copiste, « devoit si fort approcher de l'original, ne soit

[1] *Converti ex Atticis... nec converti ut interpres, sed ut orator, sententiis iisdem, et earum formis, tanquam figuris; verbis ad nostram consuetudinem aptis: in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquam appendere.* Cic. de opt. gen. orat. n. 14.

« pas venue jusqu'à nous ? Elle nous enseigne-
« roit à bien traduire : elle apprendroit l'art
« de secouer à propos le joug d'une triste exac-
« titude, et d'une sujétion outrée : enfin elle
« prescriroit à la fois les bornes de la timidité
« judicieuse, et de l'heureuse hardiesse. Cicéron
« véritablement indique la méthode qu'il faut
« suivre : mais l'exemple instruit tout autrement
« que le précepte ».

M. de Tourreil, en parlant des difficultés de la traduction, donne sur ce genre d'écrire quelques règles générales, dont les maîtres et les écoliers pourront faire un bon usage. « A cette
« gêne perpétuelle, dit-il, se joint la différence
« des langues. Elle vous embarrasse toujours, et
« souvent vous désespère. Vous sentez que le
« génie particulier de l'une est souvent contraire
« au génie de l'autre, et qu'il périt presque tou-
« jours dans une version. De sorte que l'on a
« justement comparé le commun des traductions
« à un revers de tapisserie, qui tout au plus re-
« tient les linéamens grossiers des figures finies
« que le beau côté représente ».

Après avoir rapporté un bel endroit de Quintilien sur la difficulté de l'imitation, il ajoute : « Il est vrai que lorsque je traduis, je m'attache
« à la suite d'un autre que je choisis pour guide ;
« et ce que j'ai de mieux à faire, c'est de pren-
« dre garde que mon attachement à mon guide
« n'aille trop loin, et ne dégénère en esclavage :
« puisqu'autrement, à des originaux pleins d'â-
« me et de vie, je substituerois des copies mor-
« tes et inanimées... J'ai plus d'un bon garant

« qui, en pareille occasion, [1] se soustrait à la « tyrannie de la lettre, se rend maître du sens, « et comme par droit de conquête le soumet « aux tours de sa langue.

« Mais d'ailleurs la traduction trop libre a ses « inconvéniens, et se sauvant d'une extrémité, « elle tombe dans une autre. Toute paraphrase « déguise le texte. Loin de présenter l'image « qu'elle promet, elle peint moitié de fantaisie, « moitié d'après un original; d'où se forme je ne « sais quoi de monstrueux, qui n'est ni original « ni copie. Cependant un traducteur n'est pro- « prement qu'un peintre qui s'assujettit à copier. « Or tout copiste, qui dérange seulement les « traits, ou qui les façonne à sa mode, commet « une infidélité. Il pèche dans le principe, et va « contre son propre plan, faute de se souvenir « qu'il a tout fait s'il attrappe la ressemblance, « et qu'il ne fait rien s'il la manque. Moi donc, « comme simple traducteur, j'ai mon modèle, « et je ne puis assez m'y conformer. Que j'étende « ou que j'amplifie ce qu'il serre ou ce qu'il abrè- « ge, que je le charge d'ornemens lorsqu'il se « néglige, que j'en ternisse les beautés, ou que « j'en couvre les défauts; qu'enfin le caractère « de mon auteur, quel qu'il soit, ne se retrouve « point dans les paroles que je lui prête: ce n'est « plus lui, c'est moi que je présente; je trompe « sous le nom de truchement: je ne traduis point, « je produis...

« La première obligation d'un traducteur, « c'est donc de bien prendre le génie et le ca-

[1] *Quasi captivos sensus in suam linguam victoris jure transposuit.* Hieron. ep. ad Pammac.

« ractère de l'auteur qu'il veut traduire; de se « transformer en lui le plus qu'il peut; de se re- « vêtir des sentimens et des passions qu'il s'oblige « à nous transmettre; de réprimer dans son cœur « cette complaisance intérieure, qui ne cesse « de nous ramener à nous, et qui au lieu de nous « faire à l'image des autres, les fait à la nôtre; « en un mot, de retracer avec le même agré- « ment et la même force les tours et les figures « de l'original : en sorte que si notre langue trop « gênée par l'assujettissement au parfait rapport « des figures et des tours, ne peut fournir le « nécessaire pour cela, on doit s'affranchir d'une « pareille servitude, et se permettre toutes les « libertés qui nous procurent de quoi payer en « équivalens ».

J'ajouterai ici une réflexion de Mᵉ Dacier, [1] qui pourra servir de correctif, ou plutôt d'éclaircissement à ce que dit M. de Tourreil, qu'un traducteur n'est proprement qu'un copiste. Quand « je parle d'une traduction en prose, je ne veux « point parler d'une traduction servile; je parle « d'une traduction généreuse et noble, qui en « s'attachant fortement aux idées de son original, « cherche les beautés de sa langue, et rend ses « images sans compter les mots. La première, « par une fidélité trop scrupuleuse, devient très- « infidelle; car pour conserver la lettre, elle ruine « l'esprit; ce qui est l'ouvrage d'un froid et sté- « rile génie : au lieu que l'autre, en ne s'attachant « principalement qu'à conserver l'esprit, ne « laisse pas, dans ses plus grandes libertés, de « conserver aussi la lettre; et par ses traits har-

[1] Préface sur la traduction d'Homère.

« dis, mais toujours vrais, elle devient non-seu-
« lement la fidèle copie de son original, mais
« un second original même : ce qui ne peut être,
« exécuté que par un génie solide, noble, et
« fécond... Il n'en est pas de la traduction, com-
« me da la copie d'un tableau, où le copiste s'as-
« sujettit à suivre les traits, les couleurs, les
« proportions, les contours, les attitudes de
« l'original qu'il imite. Cela est tout différent. Un
« bon traducteur n'est point si contraint... Dans
« cette imitation, comme dans toutes les autres,
« il faut que l'âme pleine des beautés qu'elle
« veut imiter, et enivrée des heureuses vapeurs
« qui s'élèvent de ses sources fécondes, se laisse
« ravir et transporter par cet enthousiasme étran-
« ger, qu'elle se le rende propre, et qu'elle pro-
« duise ainsi des expressions et des images très-
« différentes, quoique semblables. »

Les règles que je viens de rapporter peuvent suffire pour les écoliers. On doit seulement les avertir que la traduction des poëtes en a quelques-unes qui lui sont particulières, et que quoiqu'elle soit en prose, elle doit se sentir du génie de la poésie; en conserver le feu, la vivacité, et la noble hardiesse; et par conséquent employer sans scrupule des expressions, des tours, des figures, qu'on ne souffriroit pas dans un orateur ou dans un historien.

J'ai déjà remarqué qu'il est bon de faire choix des plus beaux endroits des auteurs pour les faire traduire aux jeunes gens. Outre qu'ils y trouvent plus d'agrément, et qu'ils les traduisent avec plus de soin, c'est le moyen le plus sûr de leur former le goût. Par-là ils se familiarisent avec ces

auteurs, et ils en prennent insensiblement les tours, les manières, et les pensées.

Il ne sera pas inutile, quand on aura ces auteurs traduits par une main savante, de comparer cette traduction avec celles des écoliers, pour leur donner du courage, et leur proposer de bons modèles. Ils ne rougiront point d'être vaincus par de tels maîtres. Ils tiendront à honneur de les suivre quoique de loin. Ils feront effort pour en approcher le plus près qu'ils pourront. Quelquefois ils viendront jusqu'à les atteindre, et peut-être même jusqu'à les surpasser en quelques endroits.

Comme les exemples ont toujours plus de force que les préceptes, j'insérerai ici la traduction de quelques lettres de Pline le jeune, qui fera sans doute beaucoup de plaisir au lecteur, et sera fort utile aux jeunes gens.

C. PLINIUS CORNEL. TACITO SUO S.

[1]. *Ridebis, et licet rideas. Ego Plinius ille quem nosti, apros tres et quidem pulcherrimos, cepi. Ipse? inquis. Ipse : non tamen ut omnino ab inertia mea et quiete discederem. Ad retia sedebam, erant in proximo, non venabulum aut lancea, sed stylus et pugillares. Meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen seras reportarem. Non est quòd contemnas hoc studendi genus. Mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proinde, cum venabere, licebit, auctore me, ut pa-*

[1] *Lib.* 1, *ep.* 6.

narium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris non Dianam magis montibus quàm Minervam interrare. Vale.

A CORNEILLE TACITE.

« Vous allez rire, et je vous le permets : riez-« en tant qu'il vous plaira. Ce Pline que vous « connoissez, a pris trois sangliers, mais très-« grands. Quoi lui-même, dites-vous? Lui-mê-« me. N'allez pourtant pas croire qu'il en ait « coûté beaucoup à ma paresse. J'étois assis près « des toiles. Je n'avois à côté de moi ni épieu ni « dard, mais des tablettes et une plume. Je rê-« vois, j'écrivois, et je me préparois la con-« solation de remporter mes feuilles pleines, si « je m'en retournois les mains vides. Ne mépri-« sez pas cette manière d'étudier. Vous ne sau-« riez croire combien le mouvement du corps « donne de vivacité à l'esprit : sans compter que « l'ombre des forêts, la solitude, et ce profond « silence qu'exige la chasse, sont très-propres « à faire naître d'heureuses pensées. Ainsi croyez-« moi, quand vous irez chasser, portez votre « pannetière et votre bouteille; mais n'oubliez « pas vos tablettes. Vous éprouverez que Mi-« nerve se plaît autant sur les montagnes que « Diane. Adieu ».

Tout est ici rendu à la lettre, et avec une grande fidélité : cependant il n'y a rien de contraint, rien qui sente la traduction : tout y a un air original.

On fait remarquer aux jeunes gens que, *Ego Plinius ille*, ne peut bien se rendre en français par la première personne : qu'il a fallu substituer à ce mot *ceras*, une autre expression plus

conforme à notre usage : que ce tour, *l'ombre des forêts*; forme un son plus nombreux et plus agréable à l'oreille, que si on avoit mis comme dans le latin, *sans compter que les forêts, la solitude, etc.*

C. PLINIUS MINUTIO FUND. SUO S.

[1] *Mirum est quàm singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare videatur pluribus, cunctisque* (ou *junctisque*) *non constet. Nam, si quem interroges:* Hodie quid egisti? *respondeat:* officio togæ virilis interfui; sponsalia aut nuptias frequentavi; ille me ad signandum testamentum, ille in advocationem, ille in consilium rogavit. *Hæc, quo die feceris, necessaria: eadem, si quotidie fecisse te reputes, inania videntur, multo magis cùm secesseris. Tunc enim subit recordatio, quot dies quàm frigidis rebus absumpsi? Quod evenit mihi postquam in Laurentino meo aut lego aliquid, aut scribo, aut etiam corpori vaco, cujus futuri animus sustinetur. Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat. Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit: neminem ipse reprehendo, nisi unum me, cùm parum commodè scribo. Nulla pse, nullo timore sollicitor: nullis rumoribus inquietor. Mecum tantùm et cum libellis loquor. O rectam sinceramque vitam! O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulcrius! O mare, ó littus, verum secretumque! Quàm multa invenitis, quàm multa dictatis! proinde tu quoque strepitum istum inanemque discursum, et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque, teque studiis vel otio trade. Satius est enim, ut Attilius nos-*

[1] *Lib.* 1, *ep.* 9.

ter erudissimè simul et facetissimè dixit, otiosum esse, quàm nihil agere. Valè.

A MINUTIUS FONDANUS.

« C'est une chose étonnante de voir comment « le temps se passe à Rome, prenez chaque « journée à part, il n'y en a point qui ne soit « remplie : rassemblez-les toutes, vous êtes sur- « pris de les trouver si vides. Demandez à quel- « qu'un : Qu'avez-vous fait aujourd'hui? J'ai as- « sisté, vous dira-t-il, à la cérémonie de la robe « virile, qu'un tel a donnée à son fils. J'ai été « prié à des fiançailles ou à des nôces. L'on m'a « demandé pour la signature d'un testament. Ce- « lui-ci m'a chargé de sa cause. Celui-là m'a fait « appeler à une consultation. Chacune de ses « choses, quand on l'a faite, a paru nécessaire : « toutes ensembles paroissent inutiles, et bien « davantage quand on les repasse dans une agréa- « ble solitude. Alors vous ne pouvez vous em- « pêcher de vous dire : A quelles bagatelles ai- « je perdu mon temps? C'est ce que je répète « sans cesse dans ma terre de Laurentin, soit que « je lise, soit que j'écrive, soit qu'à mes étu- « des je mêle les exercices du corps, dont la « bonne disposition influe tant sur les opéra- « tions de l'esprit. Je n'entends, je ne dis rien, « que je me repente d'avoir entendu, et d'avoir « dit. Personne ne m'y fait d'ennemis par de « mauvais discours. Je ne trouve à redire à per- « sonne, sinon à moi-même, quand ce que je « compose n'est pas à mon gré. Sans désirs, sans « crainte, à couvert des bruits fâcheux, rien « ne m'inquiète. Je ne m'entretiens qu'avec moi « et avec mes livres. O l'agréable, ô l'innocente

« vie! Que cette oisiveté est aimable, qu'elle « est honnête, qu'elle est préférable même aux « plus illustres emplois! Mer, rivage dont je « fais mon vrai cabinet, que vous m'inspirez de « nobles, et d'heureuses pensées! Voulez-vous « m'en croire, mon cher Fundanus? Fuyez les « embarras de la ville. Rompez au plutôt cet « enchaînement de soins frivoles qui vous y at- « tachent. Addonnez-vous à l'étude ou au repos, « et songez que ce qu'a dit si spirituellement et « si plaisamment notre ami Attilius n'est que trop « vrai : *Il vaut infiniment mieux ne rien faire, « que de faire des riens.* Adieu.

Le plaisir qu'on sent en lisant cette traduction en fait mieux l'éloge que tout ce que je pourrois en dire. Ce qui m'y plaît surtout, est la fidélité du traducteur à rendre toutes les pensées, et presque toutes les expressions; et en même temps le tour élégant qu'il leur donne; et c'est ce qu'il faut bien faire remarquer aux jeunes gens. Quelquefois une épithète ajoutée relève la pensée : *Que vous m'inspirez de nobles, d'heureuses pensées!* Le latin pouvoit être rendu en mettant simplement : *Que vous m'inspirez de pensées! Quàm multa invenitis, quàm multa dictatis!* D'autres fois c'est une métaphore substituée à l'expression simple et naturelle qui orne une phrase. Ces mots latins, *et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque*, pouvoient être ainsi traduits : *Quittez au plutôt ces occupations frivoles.* Le tour métaphorique a plus de grâce : *Rompez au plutôt cet enchaînement de soins frivoles qui vous y attachent.* On insiste sur la justesse des mots, qui demeu-

rent toujours dans la même métaphore ; *Rompez*, *enchaînement*, *attachent* ; et l'on fait remarquer que le français ajoute deux belles pensées au latin. *Enchaînement, de soins frivoles*, au lieu de dire simplement, soins frivoles, *ineptos labores*, ce qui est bien plus énergique, et marque comment ces occupations se succèdent continuellement les unes aux autres. *Qui vous y attachent*, n'est point dans le latin, et étoit nécessaire pour rendre la phrase plus nombreuse.

Je passe beaucoup d'autres observations pareilles, pour venir à quelques remarques de critique. Il me semble que dans un ouvrage aussi beau que celui-ci, elles doivent être permises : et que quand il s'y seroit glissé quelques fautes, qui peuvent échapper aux plus habiles, elles ne diminuent rien ni du mérite de la traduction, ni de la réputation de l'Auteur. D'ailleurs je fais ici ce que je ferois dans une classe en lisant cette traduction aux écoliers, auxquels je me croirois obligé de proposer mes doutes, et de faire remarquer les endroits qui peuvent s'écarter du sens.

Celui-ci m'a chargé de sa cause. Je ne sais si c'est le sens de ces mots : *ille me in advocationem rogavit.* Dans la bonne latinité, *advocatus*, ne signifie point *avocat*, mais celui qui aide le plaideur de ses conseils, ou de son crédit en assistant à la plaidoirie. Cependant du temps de Pline il avoit aussi la première signification, et Quintilien l'emploie très-souvent dans ce sens. Ce qui me fait douter qu'*advocatio* signifie ici le ministère de l'avocat, c'est que les différentes occupations dont Pline parle dans cette l

tre, sont presque toutes de pure cérémonie ; où la perte du temps se fait plus sentir : au lieu qu'il n'y a rien de plus sérieux, rien de plus important que le ministère de l'avocat, et qu'on ne peut pas certainement regarder comme un temps mal employé celui qu'il donne à défendre ses parties.

Chacune de ces choses, quand on l'a faite, a paru nécessaire : toutes ensemble paroissent inutiles. Le latin présente une autre pensée. *En examinant ces choses le jour même qu'on les fait, elles paroissent nécessaires : mais quand on vient ensuite à réfléchir que c'est ainsi que se sont passées toutes les journées, on y trouve bien du vide et de l'inutilité.*

Soit qu'à mes études, je mêle les exercices du corps, dont la bonne disposition influe tant sur les opérations de l'esprit. Il faut avertir les jeunes gens qu'il y a quelquefois en latin des pensées et des expressions qui ne peuvent pas se rendre en français, et auxquelles il en faut substituer d'autres qui en approchent le plus qu'il est possible. Cet endroit-ci en peut être un exemple, et nous en verrons encore d'autres dans la suite. Le Latin présente ici une belle idée. Notre corps est comme un bâtiment, mais un bâtiment ruineux, qui a continuellement besoin d'être soutenu et appuyé, sans quoi il tomberoit et seroit bientôt détruit. La nourriture, le repos, la promenade, les différens exercices lui tiennent lieu d'appui et de soutien. Et tout cela en même temps sert aussi à soutenir l'esprit. *Aut etiam corpori vaco, cujus fulturis*

animus sustinetur. Le français n'a point rendu cette beauté.

Personne ne m'y fait d'ennemis par de mauvais discours. Ce n'est point là du tout le sens du latin, et il faut que le traducteur ait lu autrement que nous n'avons dans le texte. *Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit.* Ce qui signifie : *Personne devant moi ne se donne la liberté de parler mal de qui que ce soit.*

Que cette oisiveté est aimable... qu'elle est préférable même aux plus illustres emplois ! Le latin n'est pas si décisif, et il met un correctif, qui étoit nécessaire pour adoucir ce qu'il y a de trop fort et d'outré dans cette pensée. *O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulcrius !* En effet est-il bien vrai que la douceur du repos soit toujours préférable aux emplois publics, qui sont extrêmement pénibles et laborieux ? Si cette maxime avoit lieu, que deviendroit l'Etat ?

Il vaut infiniment mieux ne rien faire, que de faire des riens. On peut douter d'abord si cette pensée, qui est jolie, est celle de l'Auteur. Car *otiosum esse* ne signifie pas ordinairement *ne rien faire*, mais être de loisir, être sans affaires, sans occupations nécessaires et pressantes, ce qui n'empêche pas qu'on ne s'occupe, qu'on ne travaille ; ce qui même donne lieu de le faire, mais d'une manière plus agréable, parce qu'elle est plus libre. Et c'est le sens du beau mot de Scipion l'Africain, [1] qui avoit coutume de dire, *numquam se minùs otiosum esse*

[1] *Cic. lib. 3, Offic. n. 1.*

quàm cùm otiosus esset : [1] Qu'il n'étoit jamais moins de loisir, que quand il avoit de loisir ; jamais plus occupé, que quand il étoit sans occupation. Au contraire *nihil agere* signifie ordinairement ne rien faire : et c'est l'un des trois défauts que Sénèque [2] dit qu'on peut reprocher à la plupart des hommes, qui passent la plus grande partie de leur vie ou à ne rien faire, ou à mal faire, ou à faire toute autre chose que ce qu'ils devroient.

Cependant quand on examine attentivement l'endroit dont il s'agit; on reconnoît que le français exprime fidèlement la pensée du texte. Car Pline exhorte Fundanus à se retirer à la campagne pour s'adonner à l'étude, ou au repos ; *teque studiis vel otio trade :* et cette alternative marque que *otium* ne doit pas être ici confondu avec le temps que l'on donne à l'étude. *Otiosum esse* signifie donc, être de repos, ne rien faire. Et *nihil agere* répond aux occupations frivoles de la ville, que Pline avoit appelées *multùm ineptos labores.* Par conséquent, *nihil agere* est heureusement rendu par ces mots, *faire des riens :* et c'est le sens que lui donne le trésor d'Etienne ; *rebus inanibus implicari.* Et pour lors on conçoit que ce mot est dit très-spirituellement et très-plaisamment, *eruditissimè simul et facetissimè*; au lieu qu'il n'y auroit rien de fort spirituel et encore moins de fort plaisant, s'il signifioit, *qu'il vaut mieux être de loisir, que de ne rien faire.*

[1] Je ne sais si la manière dont M. Dubois a traduit cet endroit est exacte. *Il avoit coutume de dire qu'il n'avoit jamais plus d'affaires, que lorsqu'il étoit sans affaires.*

[2] *Si volueris attendere, magna vitæ pars elabitur malè agentibus, maxima nihil agentibus, tota aliud agentibus.* Senec. Epist. 1.

Il me semble que cette sorte de critique peut être utile aux jeunes gens ; et que c'est un bon moyen pour leur former le jugement, que de leur proposer de difficultés comme j'ai fait ici, et de tâcher de leur en faire trouver à eux-mêmes la solution, si cela est possible.

C. PLINIUS BEBIO HISPANO SUO S.

[1] *Tranquillus, contubernalis meus, vult emere agellum quem venditare amicus tuus dicitur. Rogo cures quanti œquum est emat : ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata est, eò maximè quòd exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello (si modò arriserit pretium) Tranquilli mei stomachum multa sollicitant : vicinitas urbis, opportunitas viœ, mediocritas villæ, modus ruris, qui avocet magis quam distringat. Scholasticis (*alit. *dominis) porro studiosis, ut hic est, sufficit abundè tantùm soli, ut relevare caput, reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terrere, omnesque viticulas suas nosse, et numerare arbusculas possint. Hœc tibi exposui, quo magis scires quantum ille esset mihi, quantum ego tibi debiturus, si prœdiolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit, ut pœnitentiæ locum non relinquat. Valè.*

A BEBIUS.

« Suetone qui loge avec moi, a dessein d'a-
« cheter une petite terre, qu'un de vos amis
« veut vendre. Faites en sorte, je vous prie,
« qu'elle ne soit vendue que ce qu'elle vaut. C'est
« à ce prix qu'elle lui plaira. Un mauvais mar-
« ché ne peut être que désagréable, mais prin-

[1] *Lib.* 1, *ep.* 24.

« cipalement par le reproche continuel qu'il « semble nous faire de notre imprudence. Cette « acquisition (si d'ailleurs elle n'est pas trop « chère) tente mon ami par plus d'un endroit : « son peu de distance de Rome, la commodité « des chemins, la médiocrité des bâtimens, les « dépendances plus capables d'amuser que d'oc- « cuper. En un mot il ne faut à ces Messieurs les « savans, absorbés comme lui dans l'étude, que « le terrain nécessaire pour délasser leur esprit, « et réjouir leurs yeux. Il ne leur faut qu'une al- « lée pour se promener, qu'une vigne dont ils « puissent connoître tous les ceps, que des ar- « bres dont ils puissent savoir le nombre. Je « vous mande tout ce détail, pour vous appren- « dre quelle obligation il m'aura, et toutes celles « que lui et moi vous aurons, s'il achète, à des « conditions dont il n'est jamais lieu de se repen- « tir, une petite maison telle que je viens de la « dépeindre. Adieu.

Cette lettre, quoique fort courte et fort simple, est d'une grande délicatesse. La traduction en rend heureusement toutes les beautés, excepté une seule, dont notre langue n'est point susceptible : je veux dire les diminutifs, qui dans le latin, surtout quand il s'agit d'égayer un sujet, ont une grâce merveilleuse. *Agellum : viticulas : arbusculas : prœdiolum.* Je mets dans le même genre ce verbe fréquentatif, *reptare per limitem*, dont on sent mieux la beauté, qu'on ne peut l'expliquer.

C. Plinius Proculo suo S.

[1] *Petis ut libellos tuos in secessu legam, exa-*

[1] *Lib.* 3, *ep.* 15.

minemque an editione sint digni. Adhubes preces et allegas exemplum. Rogas etiam ut aliquid succisivi temporis studiis meis subtraham, impertiar tuis. Adjicis, M. Tullium mira benignitate poetarum ingenia fovisse. Sed ego nec rogandus sum, nec hortandus. Nam et poeticen ipsam religiosissimè veneror, et te validissimè diligo. Faciam ergo quod desideras, tam diligenter quàm libenter. Videor autem jam nunc posse rescribere, esse opus pulchrum, nec supprimendum, quantum æstimare licuit ex iis, quæ me præsente recitasti : si modò mihi non imposuit recitatio tua. Legis enim suavissimè et peritissimè. Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refrigantur. Hebetantur fortasse, et paululùm retunduntur, revelli quidem extorquerique non possunt. Igitur non temerè jam de universitate pronuntio : de partibus experiar legendo. Valè.

A PROCULUS.

« Vous me priez de lire vos ouvrages dans ma « retraite, et de vous dire s'ils sont dignes d'être « publiés. Vous m'en pressez: vous autorisez vos « prières par des exemples. Vous me conjurez « même de prendre sur mes études une partie « du loisir que je leur destine, et de la donner « aux vôtres. Enfin, vous me citez Cicéron, qui « se faisoit un plaisir de favoriser et d'animer les « poëtes. Vous me faites tort. Il ne faut ni me « prier, ni me presser. Je suis adorateur de la « poésie, et j'ai pour vous une tendresse que « rien n'égale. Ne doutez donc pas que je ne fasse « avec autant d'exactitude que de joie ce que « vous m'ordonnez. Je pourrois déjà vous man-

« der que rien n'est plus beau, et ne mérite « mieux de paroître; du moins autant que j'en « puis juger par les endroits que vous m'a- « vez fait voir: si pourtant votre prononciation « ne m'a point imposé; car vous lisez d'un ton « fort imposteur. Mais j'ai assez bonne opinion « de moi, pour croire que le charme de l'harmo- « nie ne va point jusqu'à m'ôter le jugement. « Elle peut bien le surprendre, mais non pas « le corrompre ni l'altérer. Je crois donc déjà « pouvoir hasarder mon avis sur le corps de « l'ouvrage. La lecture m'apprendra ce que je « dois penser de chaque partie. Adieu.

Je n'examinerai dans cette lettre qu'un seul endroit, qui n'est pas le moins difficile, ni le moins beau. *Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refringantur. Hebetantur fortasse, et paululùm retunduntur; revelli quidem extorquerique non possunt.*

Pour bien faire entendre aux jeunes gens cet endroit, il faut commencer par l'explication de la métaphore, qui en fait toute la beauté et toute la difficulté. Cette métaphore consiste dans le mot *aculeus*, qui signifie *une pointe*, comme une pointe de dard ou de javelot, dont l'effet est de percer, de pénétrer. Or trois choses peuvent ou affoiblir, ou empêcher entièrement cet effet; si la pointe est émoussée, *hebetari retundi*; si elle est rompue, *refringi*; enfin si elle est arrachée entièrement du bois où le fer tient, *revelli*, *extorqueri*.

Pline exprime la pénétration du jugement par l'image d'une pointe, qui peut bien avoir été

émoussée par l'impression que la grâce de la prononciation avoit faite sur ses oreilles, mais non pas rompue, encore moins totalement emportée.

On pourroit douter si ces deux idées, *delinimenta* et *refringunt*, quadrent bien ensemble, et si elles sont bien assorties, l'une exprimant la douceur et l'agrément, l'autre la force et la violence. Mais je ne sais si ce ne seroit point porter l'exactitude trop loin que d'exiger une telle précision, et s'il ne suffit pas que les charmes de la prononciation puissent produire sur le jugement l'effet dont il s'agit, sans qu'il soit nécessaire de trouver dans la nature quelque sorte de douceur qui émousse une pointe, qui la rompe, ou qui l'arrache.

Le traducteur a rendu ainsi cet endroit : *j'ai assez bonne opinion de moi pour croire que le charme de l'harmonie ne va point jusqu'à m'ôter le jugement. Elle peut bien le surprendre, mais non pas le corrompre, ni l'altérer.* Je ne doute point qu'étant d'aussi bon goût qu'il est, il n'ait fait tous ses efforts pour exprimer la métaphore latine. Mais voyant que notre langue n'en étoit pas susceptible, et sentant bien que s'il vouloit s'assujettir servilement aux expressions, il défigureroit la pensée, il a suivi le conseil qu'Horace donne sur un autre sujet, qui est d'abandonner une matière qu'on désespère de pouvoir bien traiter *et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.* [1] Ainsi en conservant le fond de la pensée, il lui a donné un autre tour, qui pa-

[1] *De Art. Poet.*

roît plus naturel et n'est pas moins beau que celui du latin.

Et c'est ici une des grandes règles de la traduction, qu'il faut bien inculquer aux jeunes gens, et qui est nécessaire surtout pour les métaphores, qui sont pour l'ordinaire le tourment et le désespoir des traducteurs, et qu'il est souvent impossible de faire passer dans une autre langue sans en altérer toutes les graces.

C. Plinius Maximo suo S.

[1] *Nuper me cujusdam amici languor admonuit, optimos esse nos dum infirmi sumus. Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat? Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcumque, ut relicturus, satis habet. Tunc deos, tunc hominem esse se meminit. Invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit; ac ne sermonibus quidem malignis aut attendit, aut alitur. Balinea imaginatur et fontes. Hæc summa curarum, summa votorum: mollemque in posterum et pinguem, si contingat evadere, hoc est innoxiam beatamque destinat vitam. Possum ergo, quod pluribus verbis, pluribus etiam voluminibus philosophi docere conantur, ipse breviter tibi mihique præcipere, ut tales esse sani perseveremus, quales nos futuros esse profitemur infirmi. Vale.*

A Maxime.

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes « amis me fit faire cette réflexion, que nous « sommes fort gens de bien quand nous sommes « malades. Car quel est le malade que l'avarice « ou l'ambition tourmente ? Il n'est plus enivré

[1] *Lib. 7. Ep. 26.*

« d'amour, entêté d'honneurs. Il néglige le bien,
« et compte toujours avoir assez du peu qu'il
« se voit sur le point de quitter. Il croit des dieux,
« et il se souvient qu'il est homme. Il n'envie,
« il n'admire, il ne méprise la fortune de per-
« sonne. Les médisances ne lui font ni impres-
« sion, ni plaisir. Toute son imagination n'est
« occupée que de bains et de fontaines. Tout ce
« qu'il se propose, s'il en peut échapper,
« c'est de mener à l'avenir une vie douce et
« et tranquille, une vie innocente et heureuse.
« Je puis donc nous faire ici à tous deux en peu
« de mots une leçon, dont les philosophes font
« des volumes entiers. Persévérons à être tels
« pendant la santé, que nous nous proposons
« de devenir quand nous sommes malades. Adieu.

Au lieu de réflexions sur cette lettre, j'en ajouterai une autre, qui m'a paru fort belle et fort intéressante: elle terminera ce petit recueil.

C. Plinius Tacito suo S.

[1] *Nec ipse tibi plaudis, et ego nihil magis ex fide quàm de te scribo. Posteris an aliqua cura nostri, nescio: nos certè meremur ut sit aliqua, non dico ingenio (id enim superbum), sed studio, sed labore, et reverentia posterorum. Pergamus modò itinere instituto: quod ut paucos in lucem famamque provexit, ita multos è tenebris et silentio protulit. Valè.*

A Tacite.

« Vous n'êtes pas homme à vous en faire ac-
« croire, et moi je n'écris rien avec tant de
« sincérité, que ce que j'écris de vous. Je ne
« sais si la postérité aura pour nous quelque con-

[1] *Lib. 7. Ep. 14.*

« sidération ; mais en vérité nous en méritons « un peu ; je ne dis pas par notre esprit, il y au- « roit une sotte présomption à le prétendre, « mais par notre application, par notre travail, « par notre respect pour elle. Continuons notre « route. Si par là peu de gens sont arrivés au » comble de la gloire et à l'immortalité ; par là « au moins beaucoup sont parvenus à se tirer de « l'obscurité et de l'oubli. Adieu.

Traduction de quelques endroits de Cicéron.

I. *Lettres de Cicéron à Atticus.*

J'ajoute ici deux lettres ou plutôt deux parties de lettres de Cicéron à son ami Atticus, qui ne sont pas d'un moindre prix que celles de Pline. On trouvera ici deux traductions de chacune de ces lettres, toutes deux de main de maître : l'une de M. l'Abbé de S. Réal, l'autre de M. l'abbé Mongault. Le premier n'avoit traduit que deux livres de ces lettres : M. Mongault, sans être effrayé de la difficulté de l'entreprise, les a toutes données au public, et par là a rendu un grand service à une infinité de personnes, qu'il a mises en état de lire avec sûreté et avec plaisir la partie des ouvrages de Cicéron la plus curieuse pour l'histoire de son temps, mais la difficile et la plus obscure.

Lettre XVII. *de Cicéron à Atticus, liv.* I.

Argument de la lettre. Quintus Cicéron, frère du célèbre Orateur, avoit épousé Pomponia, sœur d'Atticus. Le refus que fit celui-ci de servir de Lieutenant en Asie sous son beau-frère, contribua beaucoup à les brouiller, donna lieu à des plaintes fort amères du côté de Quintus Cicéron, et causa entr'eux une espèce de rup-

ture. C'est ce qui fait le sujet du commencement de cette lettre : car je me borne à cette seule partie.

CICERO ATTICO SAL.

[*Num.* 1.] *Magna mihi varietas voluntatis, et dissimilitudo opinionis ac judicii Quinti fratris mei, demonstrata est ex literis tuis, in quibus ad me epistolarum illius exempla misisti. Qua ex re, et molestia sum tanta affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque vestrûm afferre debuit; et admiratione, quidnam accidisset, quod afferret. Quinto fratri meo aut offensionem tam gravem, aut commutationem tantam voluntatis.* [*N.* 2.] *Atque illud à me jam ante intelligebatur, quod te quoque ipsum discedentem à nobis suspicari videbam, subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum; et insedisse quasdam odiosas suspiciones. Quibus ego mederi cùm cuperem antea sæpe, et vehementiùs etiam post sortitionem provinciæ, nec tantum intelligebam ei esse offensionis, quantum litteræ tuæ declarant; nec tantum perficiebam, quantum volebam.* [*N.* 3.] *Sed tamen hoc me ipse consolabar, quòd non dubitabam, quin te ille aut Dyrrachii, aut in istis locis uspiam visurus esset: quod cùm accidisset confidebam, ac mihi persuaseram, fore ut omnia placarentur inter vos non modò sermone ac disputatione, sed conspectu ipso congressuque vestro. Nam, quanta sit in Quinto fratre meo comitas, quanta jucunditas, quàm mollis animus et ad accipiendam et ad deponendam offensionem, nihil attinet me ad te, qui ea nosti, scribere. Sed accidit perincomodè, quod eum nusquam vidisti. Valuit enim*

plus, quod erat illi nonnullorum artificiis inculcatum, quàm aut officium, aut necessitudo, aut amor vester ille pristinus, qui plurimum valere debuit.

[*N.* 4.] *Atque hujus incommodi culpa ubi resideat, faciliùs possum existimare, quàm scribere. Vereor enim, ne, dum defendam meos, non parcam tuis. Nam sic intelligo, ut nihil à domesticis vulneris factum sit, illud quidem, quod erat, eos certè sanare potuisse. Sed hujusce rei totius vitium, quod aliquanto etiam latiùs patet quàm videtur, præsenti tibi commodius exponam.*

[*N.* 5.] *De iis literis, quas ad te Thessalonica misit, et de sermonibus quos ab illo et Romæ apud amicos tuos, et in itinere habitos putas, ecquid tantum causæ sit ignoro: sed omnis in tua posita est humanitate mihi spes hujus levandæ molestiæ. Nam, si ita statueris, et irritabiles animos esse optimorum sæpe hominum, et eosdem placabiles; et esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumque bonitatis; et, id quod caput est, nobis inter nos nostra sive incommoda, sive vitia sive injurias esse tolerandas: facilè hæc quæmadmodum spero, mitigabuntur. Quod ego ut facias, te oro. Nam ad me, qui te unicè dilego, maximè pertinet neminem esse meorum, qui aut te non amet, aut abs te non ametur.*

[*N.* 6.] *Illa pars epistolæ tuæ minimè fuit necessaria, in qua exponis quas facultates aut provincialium, aut urbanorum commodorum, et aliis temporibus, et me ipso consule, prætermiseris. Mihi enim perspecta est ingenuitas, et magnitudo animi tui: neque ego inter me atque te quicquam*

interesse

interesse unquam duxi, præter voluntatem institutæ vitæ, quòd me ambitio quædam ad honorum studium, te autem alia minimè reprehendenda ratio ad honestum otium duxit. Vera quidem laude probitatis, diligentiæ, religionis, neque me tibi, neque quemquam antepono. Amoris verò erga me, cùm à fraterno amore domesticoque discessi, tibi primas defero. Vidi enim, vidi, penitusque perspexi in meis variis temporibus et sollicitudines et lætitias tuas. Fuit mihi sœpè et laudis nostræ gratulatio tua jucunda, et timoris consolatio grata.

[*N.* 7.] *Quin mihi nunc, te absente, non solum consilium; quo tu excellis, sed etiam sermonis communicatio, quæ mihi suavissima tecum solet esse, maximè deest. Quid dicam in publica re? quo in genere mihi negligenti esse non licet. An in forensi labore? quem antea propter ambitionem sustinebam, nunc, ut dignitatem tueri gratia possim. An in ipsis domesticis negotiis? in quibus ego cùm antea, tum verò post discessum fratris, te sermonesque nostros desidero. Postremò, non labor meus, non requies; non negotium, non otium; non forenses res, non domesticæ, non publicæ, non privatæ; carere diutiùs tuo suavissimo atque amantissimo consilio ac sermone possunt.*

TRADUCTION *de la lettre précédente par M.* DE SAINT-RÉAL.	TRADUCTION *de la même lettre par M. l'*ABBÉ MONGAULT.
[*Num* 1.] AUTANT par votre lettre, que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon	[*Num.* 1.] JE vois et par votre lettre, et par la copie que vous m'avez envoyée de celle de m

frère, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime. J'en suis aussi affligé, que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, et aussi surpris qu'on le peut être, ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent; ou, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection.

[*n.* 2.] Je comprenois bien déjà ce dont vous-même vous défiiez aussi quand vous partites d'ici qu'il avoit quelque ombrage contre vous, et que son esprit étoit ulcéré, et préoccupé de quelques soupçons odieux sur votre compte. Mais il ne m'avoit pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverses fois près de lui pour l'en guérir, non-seulement avant qu'il fût déclaré Préteur d'Asie, mais encore beaucoup plus fortement depuis : il ne me paroissoit pas, dis-je, qu'il fût aussi ou-

frère, qu'il y a une grande altération dans les sentimens et dans les dispositions où il étoit à votre égard. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour vous deux le demande, et je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère, et causer en lui un si grand changement.

[*n.* 2.] J'avois bien remarqué, et vous vous étiez aussi apperçu avant que de partir; qu'on l'avoit prévenu contre vous et qu'on avoit rempli son esprit de soupçon fâcheux. Lorsque j'ai travaillé à l'en guérir, et avant qu'il fût nommé Gouverneur d'Asie, et surtout depuis, il ne m'a pas paru aussi aigri que vous me le marquez dans votre lettre, quoiqu'à la vérité je n'aie pu obtenir de lui tout ce que j'aurois voulu.

tré qu'il le paroît par sa lettre, quoique je ne gagnasse pas sur lui tout ce que je voulois.

[*n.* 3.] Je m'en consolois dans l'espérance certaine qu'il vous joindroit à Dyrrachium, ou quelqu'autre part dans vos quartiers ; et cela étant je me flattois, et je n'en doutois pas, que tout s'accommoderoit entre vous, quand vous ne feriez que vous voir ; à plus forte raison quand vous vous parleriez et que vous vous seriez éclaircis. Car il n'est pas nécessaire que je vous dise ce que vous savez comme moi, combien il est traitable et doux, et jusqu'où va sa facilité, également à se brouiller, et à se raccommoder. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus. Ainsi, ce qu'on lui a inspiré artificieusement contre vous, a prévalu dans son esprit sur ce qu'il devoit à votre liaison, à votre alliance, et à votre ancienne amitié.

[*n.* 3.] Ce qui me consoloit, c'étoit que je comptois qu'il vous verroit à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers ; et je me promettois, ou plutôt je ne doutois point que cette entrevue ne suffit pour racommoder tout, même avant que vous entrassiez dans aucun éclaircissement. Car vous savez, aussi bien que moi, que mon frère est dans le fond le meilleur homme du monde, et que s'il se brouille aisément, il se raccommode de même. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus, et c'est ce qui a été cause que les artifices de quelques mauvais esprits ont prévalu sur ce qu'il devoit à la liaison, à l'alliance, et à l'ancienne amitié qui est entre vous.

[*n.* 4.] De savoir à qui en est la faute, c'est ce qu'il m'est plus facile de penser que d'écrire; parce que je crains de ne pas épargner assez vos proches, en voulant défendre les miens. Car je suis persuadé, que si on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, du moins y auroit-on pu facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

[*n.* 5.] J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire, comme il a fait, de Thessalonique, et à parler ici à vos amis, et sur la route, de la manière que vous croyez. Toute l'espérance qui me reste d'être délivré de ce chagrin n'est fondée que sur votre seule honnêteté. Si vous considérez que les meilleurs gens sont souvent les plus faciles à

[*n.* 4.] Savoir à qui en est la faute, il m'est plus aisé de le deviner que de vous le dire. Je craindrois de ne pas épargner vos proches, en défendant les miens. Je suis persuadé que, si l'on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, on n'a pas du moins travaillé à l'adoucir comme on auroit pu. Mais je vous expliquerai mieux, quand nous nous reverrons, d'où vient tout le mal, ce qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

[*n.* 5.] Je ne conçois pas ce qui a pu porter mon frère à vous écrire de Thessalonique comme il a fait, et à parler ici à vos amis, et sur la route, de la manière qu'on vous l'a rapporté. Quoi qu'il en soit, je n'espère d'être délivré de ce chagrin que par la confiance que j'ai en votre honnêteté. Si vous considérez que les meilleurs gens sont souvent ceux qui se fâchent

s'emporter, comme à s'appaiser; et que cette légéreté, pour ne pas dire cette mollesse de sentimens, ne vient la plupart du temps que d'une trop grande bonté de naturel; et ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter naturellement les foiblesses, es défauts, et même les outrages les uns des autres: tout cela se calmera facilement, à ce que j'espère, et je vous en prie. Car vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien oublier pour faire en sorte que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment et soient aimés de vous.

[*n.* 6.] Rien n'étoit moins nécessaire que cette partie de votre lettre, où vous rapportez tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir soit à Rome, soit dans les provinces, sous mon consulat, et en d'autres temps. Je connois à fond la franchise

le plus aisément et qui reviennent de même; et que cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentimens, est ordinairement une marque de bon naturel; et surtout si vous faites réflexion qu'entre amis on doit se pardonner non seulement les foiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques; j'espère que tout cela se calmera aisément, et je vous le demande en grâce. Car vous aimant autant que je fais, il n'est pas indifférent pour moi que tous mes proches vous aiment, et soient aimés de vous.

[*n.* 6.] Rien n'étoit moins nécessaire que l'endroit de votre lettre, où vous faites un détail de tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit dans les provinces, soit à Rome, pendant mon Consulat, et en d'autres temps. Je connois la noblesse et la

et la grandeur de votre âme, et je n'ai jamais prétendu qu'il y eût d'autre différence entre vous et moi, que celle du différent choix de vie, en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, et de la régularité, je ne vous préfère ni moi, ni homme du monde: et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter vos contentemens et vos peines dans les diverses rencontres de ma vie, et j'ai ressenti avec une égale satisfaction la part que vous avez prise à mes

droiture de votre cœur. J'ai toujours compté qu'il n'y avoit point d'autre différence entre vous et moi que celle du différent choix de vie; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs pullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais quant à cette gloire véritable, qui vient de la probité, de l'exactitude, de la régularité dans le commerce, je ne mets au-dessus de vous ni moi, ni personne du monde: et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille; je suis persuadé que personne ne m'aime autant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter, et votre joie, et votre inquiétude dans les différentes situations où je me suis trouvé. Lorsque j'ai eu quelque succès, votre joie a aug-

avantages et à mes dangers.

[*n.* 7] Dans le temps même que je vous parle, non-seulement vos conseils, en quoi vous êtes incomparable, mais votre entretien ordinaire, dont la douceur m'est si sensible, me fait un besoin extrême. Je ne vous regrette pas seulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres; c'est encore pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette aussi pour mes affaires domestiques, dans lesquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans mon travail, ni dans mon repos; ni dans mes occupations, ni dans mon loisir; ni dans

mente la mienne: et lorsque j'ai été exposé à quelque danger; la part que vous y avez prise m'a rassuré et consolé.

[*n.* 7.] Maintenant même que vous êtes absent, je sens combien j'aurois besoin, non-seulement de vos conseils, en quoi personne ne peut vous remplacer; mais encore de la douceur et de l'agrément de votre conversation. Je vous souhaite, et pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres; et pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité à laquelle elle m'ont élevé; et pour mes affaires domestiques, où je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans le travail, ni dans le repos; ni dans mes occupations, ni dans mon loisir; ni dans

pations ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques, ni dans celles de ma profession; ni dans les particulières, ni dans les publiques, je ne saurois plus me passer de la douceur de votre aimable conversation et de vos conseils.

affaires domestiques, ni dans celle du barreau; ni dans les particulières, ni dans les publiques, je ne puis me passer de la ressource et de l'agrément que je trouve dans les conseils et dans l'entretien d'un ami tel que vous.

Lettre XVIII *de Cicéron à Atticus, liv.* 1.

CICERO ATTICO SAL.

[*Num.* 1.] *Nihil mihi nunc scito tam deesse, quàm hominem eum, quocum omnia, quæ me cura aliqua afficiunt, unà communicem: qui me amet qui sapiat, quicum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. Abest enim fratrer* ἀφελεσατος *et amantissimus. Metellus non homo, sed littus atque aer, et solitudo mera. Tu autem, qui sœpissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levasti tuo, qui mihi et in publica re socius, et in privatis omnibus conscius, et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es?* [*N.* 2.] *Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantùm requietis habeam, quantum cum uxore, et filiola, et mellito Cicerone consumitur. Nam illœ ambitiosœ nostrœ fucoseeque amicitiœ, sunt in quodam splendore forensi; fructum domesticum non habent. Itaque cùm bene completa domus est tempore matutino, cùm ad forum stipati gregibus amicorum descendimus, reperire ex magna turba neminem possumus, quocum aut jocari liberè, aut suspirare familiariter possimus.*

[*N.* 3.] *Quare te expectamus, te desideramus, te jam etiam arcessimus. Multa enim sunt, quæ me sollicitant anguntque, quæ mihi videor, aures nactus tuas, unius ambulationis sermone exhaurire posse. Ac domesticarum quidem solicitudinum aculeos omnes et scrupulos occultabo : neque ego huic epistolæ atque ignoto tabellario committam. Atque hi (nolo enim te permoveri) non sunt permolesti, sed tamen insident et urgent, et nullius amantis consilio aut sermone requiescunt.*

TRADUCTION
de la lettre XVIII, *par M.* DE SAINT-REAL.

[*Num.* 1.] SACHEZ que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est, que quelqu'un à qui je puisse communiquer tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi et de la sagesse, avec qui j'ose parler sans rien feindre, dissimuler, ni cacher. Car mon frère, à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux bois et aux rochers, qui m'aime tendrement, et qui est la simplicité même, n'est plus

TRADUCTION
*de la même lettre par M. l'*ABBÉ MONGAULT.

[*Num.* 1.] COMPTEZ que rien ne me manque tant à présent qu'une personne sûre à qui je puisse m'ouvrir sur tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi et de prudence, avec qui j'ose m'entretenir sans contrainte, sans dissimulation, et sans réserve. Car je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrètes pensées

ici, comme vous savez. Où êtes-vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes soucis et mes peines par vos discours et par vos conseils, qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières; enfin sans la participation de qui je ne saurois ni rien faire, ni rien dire ?

[*n.* 2.] Je suis si dépourvu de toute société, que je n'ai plus de bon que le tems que je passe avec ma femme, ma fille, et mon petit Cicéron. Car ces amitiés importantes et fastueuses que vous savez, ne sont bonnes que pour paroître en public : elles ne sont d'aucun usage familier. Cela est si vrai, que ma maison est pleine de gens tous les matins quand je vais à la place, et je suis escorté d'une foule de prétendus amis, sans trouver un seul homme

avec autant de sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes. Où êtes-vous à présent, vous dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins; qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières; que je consulte également sur ce que je dois faire, et sur ce que je dois dire ?

[*n.* 2.] Je suis si dépourvu de toute société, que je ne me trouve en repos et à mon aise qu'avec ma femme, ma fille, et mon petit Cicéron. Ces amitiés extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paroître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier. Cela est si vrai, que quoique ma maison soit remplie tous les matins d'une foule de prétendus amis qui m'accompagnent lorsque je vais à la place, dans

dans tout ce nombre avec qui je pusse, ou rire en liberté, ou soupirer sans contrainte.

[*n.* 3.] Jugez si je vous attends, si je vous souhaite, et si je vous presse de venir. J'ai mille choses qui m'inquiètent, qui me blessent, dont il me semble qu'une seule promenade avec vous me fera raison. Je ne saurois vous écrire plusieurs petits chagrins domestiques, que je n'oserois confier au papier, ni à ce porteur que je ne connois point. N'en soyez pourtant pas en peine : ils ne sont pas fort considérables, mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, et je n'ai personne qui m'aime de qui les conseils, ou seulement l'entretien puisse les interrompre.

un si grand nombre il ne s'en trouve pas un seul avec qui je puisse, ou rire avec liberté, ou gémir sans contrainte.

[*n.* 3.] Jugez donc par-là si je ne dois pas attendre, souhaiter, et presser votre retour. J'ai mille choses qui m'inquiètent et me chagrinent, dont une seule promenade avec vous me soulagera. Je ne vous parlerai point ici de plusieurs petits chagrins domestiques : je n'ose les confier au papier, ni au porteur de cette lettre que je ne connois point. N'en soyez pourtant pas en peine : ils ne sont pas considérables, mais ils ne laissent pas de faire impression, parce qu'ils reviennent souvent, et que je n'ai personne qui m'aime véritablement, dont les conseils ou l'entretien puissent les dissiper.

Réflexions.

Il n'est pas possible de ne point remarquer dans ces lettres de Cicéron un tour aisé, sin

naturel, qui est le caractère propre du style épistolaire, et en même temps une finesse et une délicatesse d'expression, qui y répand des grâces inimitables. Rien n'y est affecté : tout y coule de source : on s'aperçoit aisément que Cicéron écrivoit comme il parloit, c'est-à-dire sans art, sans étude, et sans vouloir faire montre d'esprit. C'est par cette raison qu'on a toujours mis ses lettres beaucoup au-dessus de celles de Pline, qui pour l'ordinaire sont trop fleuries et trop travaillées, et qui paroissent moins belles aux bons connoisseurs, parce qu'elles le sont trop.

On voit aussi dans ces lettres de Cicéron de quelle adresse et de quels ménagemens on a besoin pour concilier les esprits, et pour prévenir les suites fâcheuses des disputes et des brouilleries qui sont presque inévitables dans les familles ; et de quel prix est un ami véritable, dans le sein duquel on puisse répandre en sûreté toutes ses peines et toutes ses inquiétudes.

Mais ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant. Je ne dois examiner ici que ce qui a rapport à la manière de traduire. Il me semble que c'est un exercice fort utile, que de faire ainsi de tems en tems comparer aux jeunes gens deux traductions d'un même endroit, et de leur faire remarquer à eux-mêmes les différences en bien et en mal, surtout après qu'ils l'ont aussi traduit de leur côté. Par-là ils en peuvent mieux sentir et les beautés, et les défauts ; et ils apprennent ce qu'il faut suivre et éviter pour réussir dans la traduction.

Je laisse au lecteur à décider laquelle des deux

traductions que je lui présente ici doit être préférée ; et je ne crois pas qu'il ait beaucoup de peine à se déterminer. Mon jugement dans cette cause, me paroîtroit suspect à moi-même, et je craindrois quelque surprise du côté de l'amour-propre et de la prévention, M. Mongault ayant été autrefois mon disciple en rhétorique, où je me souviens encore que dès-lors il se distinguoit par un goût particulier et une étude exacte de la langue française. Sans entrer dans un examen suivi de ces deux traductions, je me contenterai de proposer ici quelques réflexions et quelques doutes, pour former le goût des jeunes gens.

Le début par où commence la traduction de M. de Saint-Réal, n'est guère naturel, et n'a point du tout l'air d'une lettre. *Autant par votre lettre, que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frère, je vois, etc.*

Je vois qu'il y a une grande altération dans les sentimens et dans les dispositions où mon frère étoit à votre égard. Cela me paroît exprimé d'une manière beaucoup moins dure et moins choquante, que dans la traduction de M. de Saint-Réal : *Je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime.* J'en dis autant de ce qui suit : *Ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent.* M. Montgault a adouci cette pensée : *Je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère.*

J'avois bien remarqué... qu'on l'avoit prévenu contre vous, et qu'on avoit rempli son esprit de soupçons fâcheux. Cette traduction de M. Mongault est naturelle et élégante ; mais elle ne rend

pas, ce me semble, toutes les beautés du latin. *Illud à me jam antè intelligebatur... subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum, et insedisse quasdam odiosas suspiciones.*

Il y a une grande délicatesse dans ces mots: *Subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Toutes les expressions tendent à adoucir et à excuser l'indisposition de Quintus à l'égard de son beau-frère. Ce n'étoit point un jugement fixe, ni injurieux, mais une prévention peu avantageuse, qui n'étoit pas encore bien déclarée, et qui ne se montroit point au dehors: c'est ce qui signifie, *subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Mais comment rendre cela en français?

Sauciumque ejus animum. Cela présente une belle idée: *Il avoit l'esprit blessé.* Cette pensée est omise dans M. Mongault. Je ne sais si elle n'est pas trop fortement exprimée dans M. de Saint-Réal: *son esprit étoit ulcéré.*

Cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentimens est ordinairement une marque de bon naturel. [*n.* 3.] M. de Saint-Réal avoit mis *mollesse de sentimens*, qui en français ne fait pas un bon sens quoiqu'il réponde davantage au latin: *Esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumque bonitatis.*

Entre amis on doit se pardonner, non-seulement les foiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques. Ce dernier mot est bien plus juste, que celui de l'autre traducteur, *et même les outrages les uns des autres;* et rend mieux le latin, *sive injurias.*

Je me promettois, ou plutôt je ne doutois point que cette entrevue ne suffit pour racommoder

tout. [*n.* 4.] Je ne sais si notre langue souffre qu'on joigne ainsi deux verbes avec un régime qui ne convient qu'à l'un d'eux; car on ne peut pas dire: *Je me promettois que cette entrevue ne suffit.* Je doute aussi que cette expression, *les meilleurs gens sont ceux qui se fâchent le plus aisément* [*n.* 5.], puisse être d'usage, même dans le style épistolaire. Mais c'est de M. Mongault, devenu en cela mon maître, comme en bien d'autres choses, que je dois recevoir des leçons sur ce qui regarde les délicatesses de la langue française.

Lettre XVIII.

[*Num.* 1.] Il y a dans le commencement de cette lettre un endroit fort obscur, et qui mériteroit une longue dissertation: mais je ne puis pas m'y étendre beaucoup. *Abest frater* ἀφελέσατος, *et amantissimus. Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Les deux traducteurs ont suivi la conjoncture de quelques habiles [1] Interprétes qui corrigent ainsi en cet endroit: *Abest frater* ἀφελέσατος, *et amantissimus mei. Non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Et l'un et l'autre lui donnent ce sens: *Je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes.*

Je doute que cette correction, quoiqu'elle ait de si bons garans, doivent être admise.

1. Quand il s'agit de changer le texte d'un auteur, il faut y être comme forcé par une nécessité presque indispensable, et par une sorte d'éviden-

[1] *Malespines, Lambin, et Junius.*

ce : ce qui ne me paroît pas se rencontrer ici.

2. Si par ces mots, *littus, atque aer, et solitudo mera*, on entend le profond secret dont le frère de Cicéron étoit capable, que fait ici *aer* ? Peut-on dire qu'on confie son secret à un homme *comme à l'air* ? Aussi les deux traducteurs ont omis ce mot.

3. Cicéron ne cherchoit-il qu'un homme d'un profond secret, à qui il pût confier en sûreté ses plus secrètes pensées ? N'avoit-il pas besoin, comme il le dit lui-même, d'une personne dont l'entretien et les conseils pussent adoucir ses peines et ses chagrins ?

4. Cette expression, *non homo*, porte-t-elle naturellement l'idée d'une louange, et d'une qualité avantageuse ? Les deux Traducteurs l'ont bien senti, et l'ont supprimée.

5. Ce qui suit, *Tu autem, qui*, etc. *ubinam es ?* semble supposer qu'auparavant il a été parlé de plusieurs personnes. Mon frère est absent. Métellus ne m'est bon à rien. Mais vous, mon cher ami, où êtes-vous ?

6. Enfin il me semble que le texte, sans y rien changer, fait un fort beau sens. Cicéron avoit dit auparavant qu'il n'avoit personne avec qui il pût s'entretenir familièrement, ni s'ouvrir de ses peines, pour en recevoir quelque consolation. Car, ajoute-t-il, mon frère qui m'aime si tendrement, n'est point ici. Pour Métellus, ce n'est point un homme ordinaire, dont la conversation puisse m'être d'aucun secours ; sa compagnie est pour moi comme la plus affreuse solitude, où l'on ne voit que le ciel et les rochers. Mais vous, mon cher ami, dont l'entretien et

les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins... où êtes-vous à présent ? *Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera. Tu autem... Ubinam es ?*

Cependant je suis bien éloigné de condamner absolument l'autre sens, qui peut être fondé sur de bonnes raisons. Je me contente de proposer le mien, pour lequel j'ai aussi de fort bons garans. J'ai cru devoir insérer de temps en temps dans mes réflexions, de ces sortes de critiques, pour former l'esprit des jeunes gens.

Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiola, et mellito Cicerone consumitur. Ces deux derniers mots, *filiola*, et *mellito Cicerone*, font toute la beauté de cet endroit, parce qu'ils expriment le langage naturel d'un père plein de tendresse pour des enfans tout aimables. Il n'est pas possible, je crois, de rendre ces mots dans notre langue: et les deux Traducteurs y ont également renoncé.

Nam illœ ambitiosœ nostræ fucosœque amicitiœ sunt in quodam splendore forensi, fructum domesticum non habent. Cette pensée est fort belle, parce qu'elle est dans le vrai. M. Mongault l'a ainsi rendue : *Ces amitiés extérieures : que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paroître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier.* Les deux épithètes que Cicéron donne aux amitiés du monde, *ambitiosœ et fucosœ*, ne paroissent pas rendues ici avec assez d'exactitude. *Ambitiosœ amicitiœ* ne sont pas des amitiés *que l'intérêt et l'ambition concilient*, mais des amitiés de pompe, d'éclat, d'appa-

reil, et, comme le dit M. de Saint-Réal, des amitiés *importantes et fastueuses*. Le *fucosœ* signifient aussi quelque chose de plus qu'*extérieures*, et marque de *fausses* amitiés, qui n'ont qu'un vain extérieur.

II. *Preuves de la Divinité, tirées du second livre de Cicéron sur la nature des Dieux.*

DE NATURA DEORUM, LIBER SECUNDUS.

[N. 15.] *Quartam causam (affert Cleanthes), eamque vel maximam, æquabilitatem motûs, conversionem cœli, solis, lunæ, siderumque omnium distinctionem, varietatem, pulcritudinem, ordinem: quarum rerum aspectus ipse satis indicaret, non esse ea fortuita. Ut si quis in domum aliquam, aut in gymnasium, aut in forum venerit; cùm videat omnium rerum rationem, modum, disciplinam, non possit ea sine causa fieri judicare, sed esse aliquem intelligat, qui præsit, et cui pareatur; multo magis in tantis motionibus, tantisque vicissitudinibus, tam multarum rerum atque tantarum ordinibus, in quibus nihil unquam immensa et infinita vetustas mentita sit, statuat necesse est, ab aliqua mente tantos naturæ motus gubernari.*

[*N.* 93.] *Hîc ego non mirer esse quemquam, qui sibi persuadeat, corpora quædam solida atque individua vi et gravitate ferri, mundumque effici ornatissimum et pulcherrimum ex eorum corporum concursione fortuita? Hoc quis existimat fieri potuisse, non intelligo cur non idem putet, si innumerabiles unius et viginti formæ literarum, vel aureæ, vel qualeslibet, aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis annales Ennii, ut deinceps legi possint, effici: quod nes-*

cio an ne in uno quidem versu possit tantum valere fortuna.

[*N.* 94.] *Isti autem quemadmodum asseverant, ex corpusculis non colore, non qualitate aliqua, quam* ποιότητα *Græci vocant, non sensu præditis, sod concurrentibus temerè atquè casu, mundum esse perfectum? vel innumerabiles potiùs in omni puncto temporis alios nasci, alios interire. Quod si mundum efficere potest concursus atomorum, cur porticum, cur templum, cur domum, cur urbem non potest, quæ sunt minùs operosa, et multo quidem faciliora? Certè itu temere de mundò effutiunt, ut mihi quidem nunquam hunc admirabilem cœli ornatum, qui locus est proximus, suspexisse videantur.*

[*N.* 95.] *Præclarè ergo Aristoteles:* « *Si essent,* « *inquit, qui sub terra semper habitavissent* « *bonis et illustribus domiciliis, quæ essent ornata* « *signis atque picturis, instructaque rebusiis omni-* « *bus, quibus abundant ii qui beati putantur,* « *nec tamen exissent unquam supra terram: ac-* « *cepissent autem fama et auditione, esse quod-* « *dam numen et vim Deorum; deinde aliquo tem-* « *pore, patefactis terræ faucibus, ex illis abditis* « *sedibus evadere in hæc loca quæ nos incolli-* « *mus, atque exire potuissent: cùm repente ter-* « *ram, et maria, cœlumque vidissent; nubium* « *magnitudinem, ventorumque vim cognovissent;* « *aspexissentque solem, ejusque tum magnitudi-* « *nem pulcritudinemque, tum etiam efficientiam* « *cognovissent, quòd is diem efficeret, toto cælo* « *luce diffusa: cùm autem terras nox opacasset, tum* « *cœlum totum cernerent astris distinctum et* « *ornatum, lunæque luminum varietatem tum cres-*

« *centis tum senescentis, eorumque omnium ortus* « *et occasus, atque in omni æternitate ratos immu-* « *tabilesque cursus : hæc cùm viderent, profectò* « *et esse Deos, et hæc tanta opera Deorum esse* « *arbitrarentur* ».

[*N.* 96.] *Atque hæc quidem ille. Nos autem tenebras cogitemus tantas, quantæ quondam eruptione Ætneorum ignium finitimas regiones obscuravisse dicuntur, ut per biduum nemo hominem homo agnosceret : cùm autem tertio die sol illuxisset, tum ut revixisse sibi viderentur. Quòd si hoc idem ex æternis tenebris contingeret, ut subitò lucem aspiceremus : quænam species cœli videretur ! Sed assiduitate quotidiana, et consuetudine oculorum, assuescunt animi ; neque admirantur, neque requirunt rationes earum rerum, quas semper vident : proinde quasi novitas nos magis quàm magnitudo rerum debeat ad exquirendas causas excitare.*

[*N.* 97.] *Quis enim hunc hominem dixerit, qui, cùm tam certos cœli motus, tam ratos astrorum ordines, tamque omnia inter se connexa et apta viderit, neget in his ullam inesse rationem, eaque casu fieri dicat quæ quanto consilio gerantur nullo consilio assequi possumus ? An cùm machinatione quadam moveri aliquid videmus, ut sphæram, ut horas, ut alia permulta, non dubitamus quin illa opera sint rationis : cùm autem impetum cœli admirabili cum celeritate moveri vertique videamus, constantissimè conficientem vicissitudines anniversarias cum summa salute et conservatione rerum omnium ; dubitamus, quin ea non solùm ratione fiant, sed etiam excellenti divinaque ratione.*

[*n.* 15.] La quatrième preuve [1] de Cléanthe, et la plus forte de beaucoup, c'est le mouvement réglé du ciel, et la distinction, la variété, la beauté, l'arrangement du soleil, de la lune, et de tous les astres. Il n'y a qu'à les voir, pour juger que ne ce sont pas des effets du hasard. Comme quand on entre dans une maison, dans un collége, dans un hôtel de ville, d'abord l'exacte discipline et la sage économie qui s'y remarquent, font bien comprendre qu'il y a là quelqu'un pour commander et pour gouverner : de même, et à plus forte raison, quand on voit dans une si prodigieuse quantité d'astres une circulation régulière, qui depuis un temps infini ne s'est pas démentie un seul instant, c'est une nécessité de convenir qu'il y a quelque intelligence pour la régler.

[*n.* 93.] Ici ne dois-je pas m'étonner qu'il y ait un homme qui se persuade, que de certains corps solides et indivisibles se meuvent eux-mêmes par leur poids naturel, et que de leur concours fortuit s'est fait un monde d'une grande beauté? Quiconque croit cela possible, pourquoi ne croiroit-il pas que si l'on jetoit à terre quantité de caractères d'or, ou de quelque matière que ce fût, qui représentassent les vingt et une lettres, ils pourroient tomber arrangé dans un tel ordre, qu'ils formeroient lisiblement les Annales d'Ennius? Je doute si le hasard rencontreroit assez juste pour en faire un seul vers.

[*n.* 94.] Mais ces gens-là comment assurent-

[1] Pour montrer que les hommes ont une idée de l'existence des Dieux.

ils que des corpuscules, qui n'ont point de couleur, point de qualité, point de sens ; qui ne font que voltiger témérairement et fortuitement, ont fait ce monde-ci : ou plutôt en font à tout moment d'innombrables, qui en remplacent d'autres ? Quoi, si le concours des atomes peut faire un monde, ne pourroit-il pas faire des choses bien plus aisées ; un portique, un temple, une maison, une ville ? Je crois en vérité que des gens qui parlent si peu sensément de ce monde, n'ont jamais ouvert les yeux pour contempler les magnificences célestes, dont je traiterai dans un moment.

[*n.* 95.] Aristote dit très-bien : « Supposons « des hommes qui eussent toujours habité sous « terre dans de belles et grandes maisons, ornées « de sculptures et de tableaux, fournies de « tout ce qui abonde chez ceux que l'on croit « heureux. Supposons que sans être jamais sortis « de là, ils eussent pourtant entendu parler des « Dieux, et que tout d'un coup la terre venant « à s'ouvrir, ils quittassent leur séjour ténébreux « pour venir demeurer avec nous. Que pen- « seroient-ils, en découvrant la terre, les mers, le « ciel ? En considérant l'étendue des nuées, la « violence des vents ? En jettant les yeux sur le « soleil : en observant sa grandeur, sa beauté, l'ef- « fusion de sa lumière qui éclaire tout ? Et quand « la nuit auroit obscurci la terre, que diroient-ils « en contemplant le ciel tout parsemé d'astres « différens ? En remarquant les variétés surpre- « nantes de la lune, son croissant, son décours ? « En observant enfin le lever et le coucher de « tous ces astres, et la régularité inviolable de

« leurs mouvemens : pourroient-ils douter qu'il « n'y eût en effet des Dieux, et que ce ne fût là « leur ouvrage »?

[*n.* 96.] Ainsi parle Aristote. Figurons-nous pareillement d'épaisses ténèbres, semblables à celles dont le Mont-Etna, par l'irruption de ses flammes, couvrit tellement ses environs, que l'on fut deux jours, dit-on, sans pouvoir se connoître ; et que le troisième voyant reparoître le soleil, on se croyoit ressuscité. Si nous sortions d'une éternelle nuit, et qu'il nous arrivât de voir la lumière pour la première fois : que le ciel nous paroîtroit beau ! Mais parce que nous sommes faits à le voir, nos esprits n'en sont plus frappés, et ne s'embarrassent point de rechercher les principes de ce que nous avons toujours devant les yeux. Comme si c'étoit la nouveauté, plutôt que la grandeur des choses, qui dût exciter notre curiosité.

[*n.* 97.] Est-ce donc être homme, que d'attribuer, non à une cause intelligente, mais au hasard, les mouvemens du ciel si certains, le cours des astres si régulier, toutes choses si bien liées ensemble et si bien proportionnées, et conduites avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même? Quand nous voyons des machines qui se meuvent artificiellement, une sphère, une horloge, et autres semblables ; nous ne doutons pas que l'esprit n'ait eu part à ce travail. Douterons-nous que le monde soit dirigé, je ne dis pas simplement par une intelligence, mais par une excellente, par une divine intelligence, quand nous voyons le ciel se mouvoir avec une prodigieuse vîtesse, et faire succéder annuellen

l'une à l'autre les diverses saisons, qui vivifient qui conservent tout?

Réflexions.

Quand on lit cette traduction, qui est de M. l'Abbé d'Olivet, on croit lire un original. Tout y est coulant et naturel. L'énergie et la beauté du texte latin y sont rendues avec une fidélité, qui n'a rien de forcé, rien de contraint. Du moins cela me paroît ainsi. La crainte d'être trop long ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce qu'on pourroit y remarquer: je ne ferai que quelques légères observations.

[*Num.* 15.] *Collége.* Il me semble que ce mot dans notre langue offre une autre idée que celui de *gymnasium* en latin, où il ne signifie ordinairement qu'un lieu d'exercice corporel.

Hôtel de ville. Je sens bien qu'on a rendu ainsi *forum*, faute d'un autre mot qui eût rapport à nos usages. *Forum* ne peut il pas signifier ici un lieu où l'on rendoit la justice; un lieu où se tenoient les assemblées du peuple; et où par conséquent on remarquoit un certain ordre et une certaine subordination?

Pour commander et pour gouverner. Ces deux mots signifient à-peu-près la même chose. Le latin dit plus: *Esse aliquem intelligat, qui præsit, cui pereatur*: « Qu'il y a quelqu'un qui gouverne, et qui se fait obéir ». Car on peut commander et n'être pas obéi.

Depuis un temps infini. J'ai cru, pour conserver à la preuve que j'apporte ici toute sa beauté, pouvoir substituer cette expression à celle dont s'est servi le traducteur, *depuis une éternité*; d'autant plus que les termes latins paroissent m'en laisser

laisser la liberté : *immensa et infinita vetustas.*

[*n.* 94.] *Qui n'ont point de sens.* Cette expression est ambiguë. Elle peut signifier *les sens*, comme la vue, l'ouïe, etc. et *le jugement.* N'auroit-il pas été plus clair de mettre, *Qui n'ont point de sentiment ?*

Voltiger témérairement. Je n'aurois pas cru que ce mot en français pût signifier *au hasard*, comme *temerè* en latin.

[*n.* 97.] *Et si bien proportionnées.* Je ne blâme point cette traduction : mais je ne sais si elle rend bien ici la force du mot original. Car *aptus*, outre sa signification ordinaire, que le traducteur paroît avoir suivie, en a une autre plus fine et plus délicate : qui est *conjunctus alligatus*, comme : *Fulgentem gladium è lacunari, setâ equinâ aptum, demitti jussit.* Cic. *Non sanè optabilis ista quidem est apta rudentibus fortuna.* Cic. Or, dans cet endroit, *aptus*, a certainement cette dernière signification. *Tamque omnia inter se connexa et apta.* Le traducteur a rapporté ces mots aux deux membres précédens, au lieu qu'ils regardent en général tous les autres mouvemens du ciel.

Conduite avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même. Cette traduction est fort heureuse. Elle rend toute la force du tour latin et ne lui cède point en beauté : *Quæ quanto consilio gerantur, nullo consilio assequi possumus.*

Rien ne peut être plus utile aux jeunes gens pour leur apprendre les règles et les beautés de la langue française, que de leur faire traduire de pareils endroits d'auteurs, et de comparer ensuite leurs traductions avec celles des habiles maîtres qu'on a en main en y joignant les réflexions néc

saires. Cet exercice est facile pour ceux qu'on enseigne en particulier; et il n'est pas tout-à-fait impraticable pour ceux mêmes qui étudient au collège. Car ces sortes de matières de traduction n'étant proposées que rarement, et étant tirées de différens livres, il est difficile que les écoliers aient tous ces livres, et d'ailleurs il ne leur est pas toujours aisé de deviner de quel auteur elles sont tirées. On peut aussi dans les classes faire quelquefois traduire sur le champ aux écoliers de pareils endroits, soit de vive voix, soit par écrit, et substituer ces jours-là à la correction de leurs thèmes ce travail, qui ne demandera pas beaucoup plus de temps, et qui leur sera infiniment utile.

Il n'y aura pas moins de profit pour eux à leur lire quelques endroits de traductions vicieuses, en les obligeant d'en porter leur jugement, d'en marquer les défauts, et, s'il se peut, de les corriger sur le champ.

Je me contenterai d'en apporter ici un exemple. C'est l'endroit du traité de Cicéron intitulé *Brutus*, où il est parlé des commentaires de César. [1] *Tum Brutus: Orationes quidem ejus (Cæsaris) mihi vehementer probantur; complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum, valde quidem, inquam, probandos: nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere: sanos quidem homines à scribendo deterruit. Nihil enim est in Historiâ purâ et illustri brevitate dulcius.*

[1] *In Aruto seu de clar. orat. n. 262.*

Voici comment M. d'Ablancourt a traduit ce passage dans sa préface sur les commentaires de César. *Il a laissé*, dit Brutus, *des commentaires qui ne se peuvent assez estimer. Ils sont écrits sans fard et sans artifice; et dépouillés de tout ornement, comme d'un voile. Mais quoiqu'il les ait faits plutôt pour servir de mémoires, que pour tenir lieu d'histoire; cela ne peut surprendre que les petits esprits, qui les voudront peigner et ajuster: car par-là il a fait tomber la plume des mains à tous les honnêtes gens qui voudroient l'entreprendre.*

Il y a dans cette traduction des endroits foibles, et même quelques fautes contre le sens, que des écoliers un peu forts, et déjà versés dans le latin, appercevront facilement.

Nudi sunt, recti, et venusti, ne me paroît pas assez fidèlement rendu par ces mots; *ils sont écrits sans fard et sans artifice*, qui ne font pas sentir que cette simplicité, exprimée par les deux premiers mots, *nudi, recti*, a beaucoup de grâce et d'élégance, *venusti*.

Mais le traducteur n'a point du tout entendu ces mots, *omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto*, qui font pourtant une des grandes beautés de ce passage: *dépouillés de tout ornement comme d'un voile*. L'ornement fut-il jamais comparé à un voile? Le propre de ce dernier est de cacher, de couvrir, de voiler: et l'ornement, qui est comme le vêtement du discours, sert au contraire à en relever et à en faire valoir la beauté. Le sens de cet endroit est donc que les commentaires de César sont d'un style simple, naturel, et en même temps pleins de grâce et d'élégance

quoique dénués de tout ornement et de toute parure.

Cela ne peut surprendre que les petits esprits, etc. Le latin n'est point encore ici rendu : *ineptis gratum fortasse fecit.* Le dessein de César, en écrivant ses commentaires, n'avoit été que de fournir des mémoires, des matériaux, à ceux qui voudroient en composer une histoire en forme. En cela, dit Brutus, il peut avoir fait plaisir à de petits esprits, qui ne craindront point d'en défigurer les grâces naturelles par le fard et l'ajustement qu'ils y ajouteront.

Je ne sais si cette expression, *à tous les honnêtes gens*, convient ici : *sanos quidem homines à scribendo deterruit.* Quand on parle de composition et d'ouvrages d'esprit, il ne s'agit point *d'honnêtes gens*, mais de *gens de bon sens*, *d'écrivains sensés.*

Une critique de cette sorte, faite avec modestie, et de manière qu'on commençât par faire dire aux jeunes gens ce qu'ils pensent, seroit ce me semble fort propre, non seulement à leur apprendre la langue, mais encore plus à leur former le jugement.

ARTICLE QUATRIÈME.

De la composition.

Quand les jeunes gens seront en état de produire quelque chose d'eux-mêmes, il faudra les exercer dans la composition française, en les faisant commencer par ce qu'il y a de plus facile, et de plus à leur portée, comme sont des fables et des récits historiques. Ils doivent être aussi formés de bonne heure au style épistolaire, qui est d'un usage universel pour tous les âges et

pour toutes les conditions, et où cependant l'on voit peu de personnes réussir, quoiqu'un air simple et naturel, qui paroît une chose assez facile, en doive faire le principal ornement. Il ne faut pas leur laisser ignorer les bienséances qui doivent être gardées selon la qualité et le rang des personnes à qui l'on écrit; et l'on peut facilement s'en faire instruire, quand on n'en a pas l'expérience par soi-même.

A ces premières compositions l'on fera succéder des lieux communs, des descriptions, de petites dissertations, de courtes harangues, et d'autres choses pareilles. L'important seroit de les tirer toujours de quelque bon auteur, dont on leur feroit ensuite la lecture, et qui leur serviroit de modèle. J'en apporterai quelques exemples.

Mais un des exercices les plus utiles pour les jeunes gens, et qui tient quelque chose des deux genres d'écrire dont j'ai parlé, savoir la traduction et la composition, c'est de leur proposer quelques endroits choisis des auteurs grecs ou latins, non pour en faire de simples traductions où l'on est assujetti aux pensées de son auteur; mais pour les tourner à leur manière, en leur laissant la liberté d'y ajouter ou d'en retrancher ce qu'ils jugeront à propos. Par exemple la vie d'Agricola par Tacite son gendre est un des plus beaux morceaux de l'antiquité pour la vivacité de l'expression, pour la beauté des pensées, pour la noblesse des sentimens; et je ne sais s'il y a aucun autre ouvrage plus capable de former un sage magistrat, un intendant de province, un habile politique. J'y joindrois volontiers l'admi-

rable lettre de Cicéron à son frère Quintus. J'avois coutume d'engager les bons écoliers au sortir de la rhétorique à composer en français pendant les vacances la vie d'Agricola, et je les exhortois à y faire entrer toutes les beautés de l'original, mais en se les rendant propres par le tour qu'ils y donneroient, et tâchant même si cela étoit possible, d'enchérir quelquefois sur Tacite. J'en ai vu plusieurs y réussir d'une manière qui m'étonnoit, et je crois que les plus habiles maîtres dans la langue n'en auroient pas été mal contens.

CHAPITRE SECOND.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE.

Je réduis à deux articles ce que j'ai à dire sur l'étude de la langue grecque. Le premier en montrera l'utilité et la nécessité : le second traitera de la méthode qu'il faut observer pour enseigner ou pour apprendre cette langue. J'avois dessein d'y en ajouter un troisième, sur la lecture d'Homère. Mais comme cet article aura quelque étendue, j'ai jugé plus à propos de le rejeter à la fin de ce que je dirai sur la poésie.

ARTICLE PREMIER.

Utilité et nécessité de l'Etude de la Langue grecque.

L'université de Paris a eu tant de part au renouvellement des belles-lettrés dans l'occident, et en particulier à celui de la langue grecque, qu'elle ne peut en laisser languir ou tomber l'étude, sans renoncer à ce qui a fait jusqu'ici l'un

des plus solides fondemens de sa réputation.

On sait que l'université servit d'asile à plusieurs de ces savans, que la ruine de l'empire d'Orient fit passer dans l'Italie et dans la France : et elle sut bien en faire usage. Ce fut sous de si habiles maîtres que se formèrent ces grands hommes, dont le nom sera toujours respecté dans la république des lettres, et dont les ouvrages font tant d'honneur à la France : je veux dire les Erasmes, les Gesners, les Budés, les Etiennes, et tant d'autres. De quels trésors ces derniers n'ont-ils point enrichi l'Europe? Budé surtout communiqua à la nation française le goût de l'érudition grecque, l'ayant reçu lui-même de Lascaris son maître, qui avoit été employé par Laurent de Médicis à établir cette fameuse bibliothèque de Florence. Ce fut à la sollicitation du maître et du disciple que le roi François I forma le dessein de dresser une bibliothèque dans sa maison royale de Fontainebleau, et de fonder à Paris le collége royal. Ce sont ces deux établissemens qui ont le plus contribué à faire fleurir parmi nous la langue grecque, aussi bien que les autres langues savantes, et généralement toutes les sciences.

C'est une chose étonnante que la facilité et la promptitude avec laquelle ce goût d'érudition se répandit dans toute la France. Comme alors l'université de Paris étoit presque l'unique école du royaume, et que tous les magistrats étoient élevés dans son sein, ils y puisèrent bientôt l'amour et l'estime de la langue grecque. Chacun à l'envi se piqua d'y réussir et de s'y distinguer. Cette étude fut mise en honneur, et devint universelle. Les progrès en furent rapides et presque

incroyables : et l'on est surpris de voir que de jeunes gens de qualité, dans un âge peu avancé, où l'on ne respire ordinairement que le plaisir, faisoient leurs délices de la lecture des auteurs grecs les plus difficiles, et y donnoient souvent tout le temps de leur récréation.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce que j'en ai lu dans des mémoires manuscrits que feu M. le premier président de Mesmes a eu la bonté de me communiquer. C'est Henri de Mesmes, l'un de ses plus illustres ancêtres, qui rend compte de ses études dans un écrit qu'il composa pour donner à sa postérité une idée de son éducation. J'espère qu'on me pardonnera cette digression, qui d'ailleurs n'est pas tout-à-fait étrangère à mon sujet.

« Mon père, dit-il, me donna pour précep-
« teur Jean Maludan Limosin, disciple de Daurat,
« homme savant, choisi pour sa vie innocente,
« et d'âge convenable à conduire ma jeunesse,
« jusques à tant que je me susse gouverner moi-
« même, comme il fit. Car il avança tellement ses
« études par veilles et travaux incroyables, qu'il
« alla toujours aussi avant devant moi, comme
« il étoit requis pour m'enseigner, et ne sortit
« de sa charge, sinon lorsque j'entrai en office.
« Avec lui et mon puisné Jean-Jacques de Mes-
« mes, je fus mis au collége de Bourgogne dès
« l'an 1542 en la troisième classe : puis je fis un
« an peu moins de la première. Mon père disoit
« qu'en cette nourriture du collége il avoit eu
« deux regards : l'un à la conversation de la jeu-
« nesse gaye et innocente ; l'autre à la discipline
« scholastique, pour nous faire oublier les mignar-

« dises de la maison, et comme pour nous dé-
« gorger en eau courante. Je trouve que ces dix-
« huit mois de collége me firent assez bien. J'ap-
« pris à répéter, disputer et haranguer en pu-
« blic; pris connoissance d'honnêtes enfans, dont
« aucuns vivent aujourd'hui; appris la vie fru-
« gale de la scholarité, et à régler mes heures:
« tellement que sortant de là je récitai en public
« plusieurs vers latins, et deux mille vers grecs,
« faits selon l'âge; récitai Homère par cœur d'un
« bout à l'autre. Qui fut cause après cela que
« j'étois bien veu par les premiers hommes du
« temps, et mon précepteur me menoit quel-
« quefois chez Lazarus Baïfius, Tusanus, Stra-
« zellius, Castellanus, et Danesius, avec honneur
« et progrès aux lettres. L'an 1545 je fus envoyé
« à Toulouse pour étudier en loix avec mon
« précepteur et mon frère, sous la conduite d'un
« vieil gentilhomme tout blanc, qui avoit long-
« temps voyagé par le monde. Nous fumes trois
« ans auditeurs en plus étroite vie et pénibles
« études, que ceux de maintenant ne voudroient
« supporter. Nous étions debout à quatre heures,
« et ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux
« études, nos gros livres sous le bras, nos écri-
« toires et nos chandeliers à la main. Nous oyons
« toutes les lectures jusques à dix heures sonnées
« sans intermission: puis venions dîner, après
« avoir en haste conféré demie heure ce qu'avions
« écrit des lectures. Après dîner nous lisions par
« forme de jeu Sophocles, ou Aristophanes, ou
« Euripides, et quelquefois Démosthènes, Ci-
« cero, Virgilius, Horatius. A une heure, aux
« études: à cinq au logis, à répéter et voir dan-

« nos livres les lieux allégués, jusques après six.
« Puis nous soupions, et lisions en grec ou en
« latin. Les fêtes, à la grande messe et vêpres. Au
« reste du jour un peu de musique et de pour-
« menoir. Quelquefois nous allions dîner chez
« nos amis paternels, qui[1] nous invitoient
« plus souvent qu'on ne nous y vouloit mener.
« Le reste du jour, aux livres: et avions ordi-
« naires avec nous Hadrianus Turnebus, et Dio-
« nisius Lambinus, et autres savans du temps ».

J'ai cru devoir insérer ici tout entier ce morceau précieux, non pour le proposer aux jeunes gens comme un modèle qu'ils doivent imiter, notre siècle énervé par les délices et par le luxe n'étant plus capable d'une éducation si mâle et si vigoureuse : mais pour les exhorter à le suivre au moins de loin, à s'endurcir de bonne heure au travail, à mettre à profit ces premières années de la jeunesse, à faire cas de l'amitié des gens de lettres, à ne pas regarder comme perdu le temps que l'on donne à entendre les auteurs grecs, et à se bien persuader que c'est par de telles études qu'on se met en état de faire honneur à sa patrie, d'en remplir dignement les premières places, et de faire revivre ces nobles sentimens de générosité [1] et de désintéressement, qui ne subsistent presque plus que dans les livres, et dans l'histoire ancienne.

On sentoit bien alors que tout ce qui va à la perfection des sciences contribue aussi à la splen-

[1] Le même manuscrit rapporte une belle action de ce Henri de Mesmes, qui refusa une place considérable que le roi lui offroit, et par ce généreux refus la conserva à celui qui l'avoit occupée jusques-là, et dont le roi avoit eu quelque mécontentement.

deur et à la gloire d'un état, et qu'il ne peut y avoir de véritable érudition sans une profonde connoissance de la langue grecque.

En effet par où les Romains vinrent-ils à bout de conduire tous les arts, et la langue latine même, à ce point de perfection, où l'on sait qu'ils furent amenés du temps d'Auguste, et par là de procurer à leur empire une gloire non moins solide, ni moins durable, que celle de leurs conquêtes? Ce fut par l'étude de la langue grecque.

Térence fut le premier qui essaya d'en faire passer toutes les grâces et toute la délicatesse dans le langage romain, jusques-là grossier et barbare; et il réussit si parfaitement par les pièces de théâtre qu'il donna, toutes copiées d'après le poëte grec Ménandre, qu'elles furent jugées dignes de Lélius et de Scipion, qui étoient alors les plus estimés à Rome pour l'esprit et pour la politesse, et à qui le public les attribua. Il me semble qu'on pourroit fixer à cette époque la naissance du bon goût parmi les Romains, qui commencèrent à rougir des applaudissemens qu'ils avoient donnés à la grossièreté [1] d'Ennius et de Pacuvius, et de la trop grande patience avec laquelle ils avoient écouté les mauvaises plaisanteries de Plaute.

Ce fut à-peu-près dans le même temps que trois [2] hommes députés d'Athènes à Rome pour des affaires publiques, y firent tellement admirer leur éloquence, et inspirèrent à la jeunesse romaine un si grand désir de savoir, que tout autre

[1] At nostri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte, mirati. *Horat. de Art. poet.*

[2] *Carneades, Critolaus, Diogenes.* Lib. 2. de Orat. n. 155.

plaisir et tout autre exercice étant comme suspendus, l'étude devint la passion dominante. Elle fut portée si loin, que Caton le censeur craignit que les jeunes gens ne tournassent toute leur vivacité de ce côté-là, *et ne quittassent la gloire des armes et de bien faire, pour l'honneur de savoir et de bien dire.* [1] Mais Plutarque ajoute aussitôt, que l'expérience fit voir tout le contraire, et que jamais la ville de Rome ne fut si florissante, ni si son empire si grand, que quand les lettres et les sciences grecques y furent en honneur et en crédit.

L'intervalle qui s'écoula jusqu'à Cicéron; et qui fut environ de quatre-vingts ans, servit à mûrir, pour ainsi dire, l'esprit des Romains par l'application sérieuse qu'ils donnèrent à l'étude de la langue grecque, et le mit en état de produire cette fertile moisson d'écrits excellens en tout genre, qui depuis a enrichi tous les siècles. La Grèce devint alors l'école ordinaire des meilleurs esprits de Rome qui songeoient à se perfectionner dans les arts: et elle conserva cette réputation assez avant sous les empereurs. Quoique Cicéron eût mérité un applaudissement universel par ses premiers plaidoyers, il sentit qu'il manquoit encore quelque chose à son éloquence. Déjà fameux orateur à Rome, il ne rougit point de redevenir le disciple des rhéteurs et des philosophes grecs sous qui il avoit étudié dans sa jeunesse. [2] Athènes, qui jusques-là avoit été regardée comme le domicile de toutes les sciences, et comme la capitale du monde entier pour l'éloquence, vit avec douleur, quoiqu'avec admi-

[1] Amiot. — [2] Plut. dans la vie de Cicéron.

ration, que ce jeune romain par un nouveau [1] genre de conquête alloit lui ravir tout ce qui lui restoit de son ancienne gloire, et enrichir l'Italie des dépouilles de la Grèce.

Il en sera de même dans tous les siècles. Quiconque aspirera à la réputation de savant, sera obligé de voyager, pour ainsi dire, long-temps chez les Grecs. La Grèce a toujours été, et sera toujours, la source du bon goût. C'est là qu'il faut puiser toutes les connoissances, si l'on veut remonter jusqu'à leur origine. Eloquence, poésie, histoire, philosophie, médecine, c'est dans la Grèce que toutes ces sciences et tous ces arts se sont formés, et pour la plupart perfectionnés : et c'est là qu'il faut les aller chercher.

Il n'y auroit qu'une chose que l'on pourroit opposer à ce sentiment, qui seroit de dire que le secours des traductions nous met en état de nous passer des originaux. Mais je ne crois pas que cette réponse puisse contenter aucun esprit raisonnable.

Car premièrement, pour ce qui regarde le goût, y a-t-il quelque version, surtout parmi celles qui sont latines, qui rende tout l'agrément et toute la délicatesse des auteurs Grecs; est-il même possible, principalement quand il s'agit d'un ouvrage de longue haleine, qu'un interprète y fasse passer toutes les beautés de son auteur; et n'y trouve-t-on pas toujours un grand nombre des plus belles pensées affoiblies, tron-

[1] César disoit de Cicéron, *non solùm principem atque inventorem copiæ fuisse, sed etiam benè meritum de populi Romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamur à victa Græcia,* ajoute Brutus, *id aut ereptum illis est, aut certè nobis cum illis communicatum.* Brutus, n. 254.

quées, défigurées? De telles copies, dénuées d'âme et de vie, ne ressemblent pas plus aux originaux, qu'un squelette décharné à un corps vivant.

Homère, [1] ce poëte si sensé, si harmonieux, si sublime, devient puérile, insipide, et d'une bassesse insupportable, quand on entreprend de le traduire en latin mot à mot, comme S. Jérôme l'a sagement remarqué. Il ne faut qu'ouvrir le livre pour s'en convaincre. J'en rapporterai seulement quelques exemples.

Longin dans son traité du sublime pour faire voir combien ce poëte, en peignant le caractère d'un héros, est héroïque lui-même, cite l'endroit de l'Iliade où Ajax, au désespoir de ne pouvoir signaler son courage dans l'épaisse obscurité qui avoit couvert tout d'un coup l'armée des Grecs, demande que le jour paroisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur.

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Αχαιῶν·
Ποίησον δ' ἄιθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεὶ νύ τοι ἔνθεν ὄυτως.

Il. lib. XVII. *v.* 645.

Jupiter pater, sed tu libera à Caligine filios Achivorum, facque serenitatem, daque oculis videre: inque luce etiam perde (nos) quandoquidem tibi placuit ita. Ce sent-on fort ému par cette version? Celle de M. Despréaux est toute autre:

Grand Dieu, chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

Mais il s'en faut bien que le dernier vers ne

[1] *Quod si cui non videtur linguæ gratiam interpretatione mutari, Homerum ad verbum exprimat in latinum. Plus aliquid dicam; eundem in sua lingua prosæ verbis interpretetur. Videbit ordinem ridiculum, et poetam eloquentissimum vix loquentem.* S. Hieronym. Præfat. Chronicl.

rende toute la beauté et toute l'énergie du grec: Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον. Il ne dit pas, *combats contre nous*; mais, *faits-nous même périr, si tu le veux, pourvu qne ce soit en plein jour.* Ajax ne craint pas même de périr, pourvu que ce soit d'une manière glorieuse, et en se signalant par quelque grande action.

Le même Longin entre plusieurs exemples de pensées sublimes, qui est la partie où il remarque qu'Homère a principalement excellé, cite cet endroit de l'Iliade [*Lib.* XX. *V.* 61.], où le poète fait la peinture du combat des dieux.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie:
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée:
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels et craint même des dieux.

Je crois qu'Homère lui-même ne désavouerait pas des vers si harmonieux et si magnifiques. Mais que penseroit-il de cette traduction latine, qui est cependant très-fidèle?

Timuit verò subitùs rex inferorum Pluto.
Territus autem ex throno desiluit, et clamavit, ne ei desuper
Terram rescinderet Neptunus quassator terræ,
Domus autem (ipsius) mortalibus et immortalibus apparerent,
Horrendæ, squalidæ, quasque horrent dii etiam.

Est-ce donc le même homme qui parle? et Homère peut-il être si différent de lui-même? Longin, en lisant cette version, se fût-il écrié comme il fait? « Voyez-vous, mon cher Térentianus, la « terre ouverte jusqu'en son centre, l'enfer prêt « à paroître, et toute la machine du monde sur « le point d'être détruite et renversée: pour mon- « trer que dans ce combat le ciel, les enfers, les

« choses mortelles et immortelles, tout enfin com-
« battoit avec les dieux, et qu'il n'y avoit rien dans
« la nature qui ne fût en danger? »

Voyons dans la prose quelque endroit plus simple où le latin rende mal la force de quelque mot grec. Saint Chrysostome remarque dans une de ses homélies [1] au peuple d'Antioche, que c'est un effet particulier de la bonté de dieu d'avoir voulu que certains plaisirs, que les riches souvent ne peuvent acheter au prix de l'or et de l'argent, fussent comme la suite naturelle du travail et du besoin. Après avoir parlé du boire et du manger, dont la soif et la faim sont le plus sûr assaisonnement: « Un riche, dit-il, couché
« mollement sur la plume, tâche en vain de repo-
« ser, le sommeil semble le fuir et ne lui per-
« met pas de fermer les yeux pendant toute la nuit.
« Au contraire; le pauvre qui a travaillé tout le
« jour, avant presque qu'il ait laissé tomber sur
« le lit ses membres accablés de fatigues est saisi
« tout d'un coup d'un doux et prompt sommeil,
« sommeil véritable, sans interruption, et comme
« entassé; qui est la juste récompense de ses longs
« travaux ». ἀθρόον, καὶ ἡδὺν, καὶ γνήσιον τὸν ὕπνον εἰσέρχεται. Ces mots sont ainsi traduits dans le latin: *integrum, et suavem, et legitimum somnum suscipit.* Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a une grande beauté et une énergie particulière dans l'épithète ἀθρόος qu'il est difficile à notre langue de bien rendre. Ce mot signifie *densus, stipatus, acervatim, congestus derepente et uno velut ictu totus ingruens:* telle est la force de cet adjectif. Le sommeil du pauvre ne vient point

[1] *Homil. 2 ad pop. Antioch.*

lentement, par artifice, et comme par machine, c'est le terme qu'emploie S. Chrysostome pour les riches, πολλὰ μηχανώμενοι : il est prompt, serré, *entassé*, et comme on dit, tout d'une pièce. Il n'y a point de temps perdu : tout est mis à profit. Les inquiétudes, les agitations, les crudités n'en dérobe pas un moment. Le mot *integer*, que la version latine met au lieu de *densus*, *stipatus*, rend-t-il le sens du grec, et fait-il sentir la beauté de la pensée ?

Mais quand on se borneroit à ne chercher dans les Anciens que les choses mêmes et les pensées rendues seulement avec fidélité et exactitude, est-on sûr de trouver cet avantage dans les traductions ? A quelles absurdités ne s'expose-t-on point quand on ne cite les auteurs grecs que sur la foi des imprimeurs ou des traducteurs, quelque habiles qu'ils soient ?

Il y a une infinité de fautes d'impression, que la plus légère teinture de la langue grecque feroit d'abord apercevoir. Une version [1] fait dire à Elien, dans un endroit de ses histoires diverses où il fait l'éloge des plus grands personnages de la Grèce, qu'ils ont été de très-grands menteurs : *omnium Græcorum clarissimi præstantissimique viri per totam vitam in extrema* MENDACITATE *versati sunt*. Il faut lire *mendicitate*; πενίσατοι. Une autre [2] fait dire à Aristote que les mœurs du père et de la mère sont un principe de physionomie pour juger de leurs enfans. *Quidam autem ex moribus à parentibus*, etc. pour, *ex moribus apparentibus*. Ἐκ τῶν ἐπιφαινομένων ἠθῶν. Quel sens peut

[1] Edit. de Bâle, an. 1555. *p.* 431.
[2] *Arist. de phys. edit. Paris.* 1629. *p.* 1169.

on donner à cet endroit de Platon [1] dans le dialogue intitulé *Io* ? *Musa* MINIME *afflatos ipsa facit. Per hos* MINIME *afflatos alii afflantur. Boni poetæ non ex arte, sed* MINIME *afflati pulchra poemata dicunt.* Le mot grec ἔνθεος, qui signifie *numine afflatus*, fait voir que le compositeur avoit dans sa copie le mot *numine*, pour lequel il a mis trois fois, *minime*.

La connaissance de la syntaxe grecque prévient droit d'autres fautes. Ce vers d'Homère [*Il. l.* 1. *v.* 282.] Αὐτὰρ ἔγωγε Λίσσομ' Ἀχιλλῆι μεθέμεν χόλον, est ainsi traduit dans le latin : *sed ego precabor Achillem deponere iram.* Cependant il est certain qu'Ἀχιλλῆι n'est point gouverné par λίσσομαι, dont le régime est toujours un accusatif, et qu'il se rapporte à μεθέμεν χόλον. *At ego supplex rogo te, ut in grátiam Achillis dimittas iram*, ou bien, *ut iram contra Achillem tuam dimittas.*

Mais ces fautes sont trop subtiles : on en trouve de bien plus grossières. Celle que le P. Vavasseur [2] Jésuite, reproche au P. Rapin son confrère et son ami, paroît à peine croyable. Ce dernier, dans ses réflexions sur la Poétique d'Aristote, raconte cette histoire au sujet d'Homère. « Ce fut autrefois « sur cet original (il parle d'un endroit du pre- « mier livre de l'Iliade) qu'Euphranor forma « son idée pour peindre l'image de Jupiter. Car, « pour y réussir mieux, il alla à Athènes consulter « un professeur qui lisoit Homère à ses écoliers : et « et sur la description que fait ce poète d'un Jupi- « ter avec ses sourcils noirs, avec ce front cou- « vert de nuages, et cette tête accompagnée de

[1] *Edit. lat. Basil. an.* 1561.
[2] Dans ses remarques sur les réflexions du P. Rapin. Art. 28.

« tout ce que la majesté a de plus terrible, ce « peintre fit un portrait qui depuis fut l'admiration « de son siècle, » *comme l'écrit Appion le grammairien.* Eustathius, dont cette histoire est tirée [1], dit que le peintre étant sorti de chez le professeur plein de l'idée que l'explication de cet endroit d'Homère avoit fait naître dans son esprit, traça sur le champ l'image de Jupiter, Καὶ ἀπιὼν ἔγραψε. *Et egressus pinxit.* Au lieu de cela le P. Rapin transforme le participe ἀπιὼν en un nom propre, *Appion*; et il explique ἔγραψε par *scripsit.* Cette faute a été corrigée dans une édition postérieure.

Je ne sais pourquoi les noms propres sont assez souvent maltraités par les interprètes. Ces deux vers d'Hésiode cités par Plutarque au 19e livre des propos de table, question 15.

Ἑλληνός δ' ἐγένοντο θεμιςόπολοι βασιλῆες
Δῶρός τε, Ξοῦθός τε, καὶ Αἰολος ἱππιοχάρμης.

qui signifient que *d'Hellen naquirent trois fils : tous rois, rendant la justice aux peuples; savoir, Dorus, Xuthus, et AEolus vaillant cavalier*; sont ainsi traduits par Amiot :

Les rois des Grecs, Xuthus le Dorien,
Hippiocharme aussi Aeolien.

où l'on voit que de trois frères il n'en fait que deux, et défigure leurs noms d'une étrange manière.

Cette faute m'en rappelle un autre à-peu-près de même genre, que je me souviens d'avoir vue dans une vieille traduction de Diodore de Sicile, où le mot grec ὄγδοος, qui signifie *huitième*, est traduit comme un nom propre de roi, qui, selon le traducteur, s'appeloit *Ogdous.*

[1] *Eustath. in Hom. Tom.* 1, *fol.* 145.

M. Despréaux, dans ses remarques contre le Censeur d'Homère et des anciens, relève un grand nombre de pareilles bévues que son adversaire, fort estimable d'ailleurs, a faites, pour n'avoir lu les écrivains grecs que dans les traductions latines.

Un homme tant soit peu jaloux de sa réputation osera-t-il après cela faire usage d'aucun endroit des auteurs grecs sans connoître leur langue par lui-même, et ne s'exposera-t-il pas à adopter les fautes les plus grossières, s'il n'a pour garans que les interprètes?

Cette témérité devient bien plus dangereuse et bien plus condamnable, quand il s'agit de matières de religion et de dogmes où souvent un mot, et quelquefois même une lettre est décisive.

Le savant interprète [1] qui a traduit les homélies de S. Chrysostome sur l'épitre de S. Paul aux Ephésiens, en expliquant cet endroit : ἐν τοῖς ἄλλοις καιροῖς οὐδὲ καθαροὶ πολλάκις ὄντες προσέρχεσθε· ἐν δὲ τῷ Πάσχα, κἂν ἤ τι τετολμημένον ὑμῖν, προσίτε, lui donne, par le retranchement d'une virgule qui devroit être après οὐδὲ, un sens tout contraire à celui de S. Chrysostome. [2] *In aliis temporibus cum* NE *mundi quidem sitis, accedi-tis: in Paschate autem, etiamsi aliquod seclus à vobis sit admissum, accedi-tis.* C'est-à-dire : « Dans les autres temps, lors même que « vous n'êtes point purs, vous vous appro- « chez [de l'Eucharistie] ; et à la fête de Pâ- « que, quoique vous ayez commis un crime con- « sidérable, vous osez en approcher». Ce qui ne

[1] *Gentien. Hervet.* = [2] *Homil. 3. in cap. 1.*

fait aucun sens raisonnable, et n'est point conforme au texte qui est tel : *In aliis temporibus sæpe, cum mundi sitis,* NON *accedítis; in Paschate autem, cùm scelus à vobis admissum est, accedítis.* « C'est-à-dire : Dans les autres temps, souvent « vous ne communiez pas, quoique vous soyez « bien disposés : et le jour de Pâques vous com- « muniez, quoique vous ayez commis des cri- « mes ». C'est ainsi que l'a traduit M. Arnaud, docteur de Sorbonne, dans le livre qui a pour titre, *Tradition de l'église sur la pénitence et sur la communion* [*page* 180]. Et l'on voit par cet exemple combien il est important de consulter les originaux, et de ne pas les citer sur la foi des traducteurs.

Il faut l'avouer, et cette seule réflexion suffit pour démontrer la nécessité de l'intelligence de la langue grecque; il n'est pas possible d'entrer dans une étude sérieuse de la Théologie, sans le secours de cette langue. Sera-t-on en état de défendre la vérité contre les hérétiques, si l'on ne peut se servir des armes que nous fournissent contr'eux les Pères grecs? Ne pourra-t-on pas même se trouver tout d'un coup arrêté sur quelque passage du nouveau Testament, où le sens de la vulgate, incertain quelquefois et suspendu, a besoin d'être terminé par le texte original? En un mot, combien y a-t-il de difficultés, qui ne peuvent se résoudre que par cette seule voie?

Le mot προσκυνεῖν employé par les Pères du second concile de Nicée [1] pour marquer le culte qu'on peut rendre aux images, bien différent de λατρεύειν déterminé dans les auteurs sacrés et

[1] *Act. 7, tom. 7. Conc. Lab. pag.* 555 *et* 583.

ecclésiastiques au culte et à l'honneur souverain qui n'est dû qu'à Dieu : ce premier mot, dis-je, n'aurait pas tant révolté les évêques des Gaules et d'Allemagne dans le concile de Francfort [1], si dans ces siècles d'ignorance la langue grecque eût été plus connue, et si l'on avoit été en état de lire les actes de ce concile de Nicée dans la langue originale.

Il y a une dispute entre les théologiens, pour savoir si pendant les sept premiers siècles on donnoit l'absolution immédiatement après la confession des péchés soumis à la pénitence canonique, ou si on ne la donnoit qu'après que la satisfaction étoit achevée. Il ne s'agit point dans cette question des cas de nécessité pressante. Ceux qui soutiennent le premier sentiment, apportent entr'autres preuves un passage de l'histoire ecclesiastique de Sozomène [*Liv. 7. cap. 16.*], où, selon la version de Christophorson, et même selon celle de M. de Vallois, on lit, en parlant du pénitencier de l'église de Constantinople, qu'après avoir imposé la pénitence à ceux qui s'étoient confessés, il leur donnoit l'absolution, en les chargeant d'accomplir dans la suite la satisfaction. *Absolvebat confitentes à se ipsis pœnas criminum exacturos.* Mais le participe grec, qui est à l'aoriste, décide la question, et fait voir qu'on ne donnoit l'absolution qu'aprés que la pénitence étoit accomplie : ἀπέλυε, πρὰξαντων αὐτῶν τὴν δίκην εἰσπραξαμένους, *dimittebat, cum à se ipsis meritas pœnas exegissent.* C'est ainsi que le savant P. Petau traduit cet endroit dans ses notes sur S. Epiphane [2], et M. de Vallois est obligé dans ses remar-

[1] *Can.* 2, *tom.* 7, *p.* 1057. = [2] *Ad hæres.* 59. *pag.* 241.

ques de substituer à l'aoriste le futur, εἰσπραξο[μ]ένους, sans rien apporter qui autorise ce changement. Quand on ignore le grec, comment se tirer de ces difficultés.

La différente interprétation de quelques mots grecs dans le décret du Concile de Florence pour la réunion de l'église grecque avec l'église latine, donne aussi lieu à une dispute assez célèbre. Après avoir rapporté les prérogatives du Pape, et avoir dit qu'il a reçu de JESUS-CHRIST un plein Pouvoir, le Concile ajoute καθ' ὃν τρόπον καὶ ἐν τοῖς πρακτικοῖς τῶν οἰκουμενικῶν συνόδων, καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς κανόσι διαλαμβάνεται. La difficulté est de savoir si ces premières paroles καθ' ὃν τρόπον restraignent le pouvoir du Pape dans les bornes marquées par les Conciles et par les saints Canons, comme les Grecs l'entendoient, et comme l'entend encore l'église de France : ou si elles confirment seulement par l'autorité des Conciles et des saints Canons les prérogatives du Pape, en un mot, s'il faut traduire, QUEMADMODUM ETIAM *in gestis œcumenicorum Conciliorum et in sacris Canonibus continetur*; où, comme le traduit M. de Launoy, [1] JUSTA EUM MODUM, *qui et in gestis œcumenicorum Conciliorum et in sacris Canonibus continetur*. Il est fâcheux pour un Théologien de demeurer court dans ces sortes de questions, fautes d'avoir donné quelques temps à l'étude de la langue grecque.

Je me suis un peu étendu sur cet article, parce qu'il me paroît d'une extrême importance et pour les maîtres, et pour les écoliers. La plupart des pères regardent comme absolument perdu le

[1] *Epist. Laun. edit. Anglic. p.* 295.

temps qu'on oblige leurs enfans de donner à cette étude, et ils sont bien aise de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avoient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, qui marque assez qu'on n'en a pas beaucoup oublié. Il faut que les professeurs luttent contre ce mauvais goût, devenu fort commun, et qu'ils fassent de continuels efforts pour ne pas céder à ce torrent qui a presque déjà tout entraîné. Et pour cela ils doivent se bien convaincre eux-mêmes, que le soin qu'ils donnent à enseigner cette langue est une partie essentielle de leur devoir. En effet l'Université doit se regarder comme responsable au public de ce précieux dépôt qui lui a été confié, et comme chargée de conserver à la France une gloire que les nations voisines semblent vouloir nous enlever. Heureusement la libéralité du roi, qui a rendu l'Université indépendante du caprice des parents en lui assurant sur les Messageries qui est son ancien patrimoine un honnête revenu, l'a mise par-là plus en état que jamais de faire fleurir l'étude des langues et des sciences.

En supposant ainsi l'utilité et la nécessité de l'étude de la langue grecque, il s'agit maintenant de voir comment il faut s'y prendre pour l'enseigner aux jeunes gens.

ARTICLE SECOND.

De la méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue Grecque.

Avant que de proposer aucune règle sur ce sujet, je crois devoir avertir ceux qui songent à apprendre

prendre la langue grecque, que de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile, la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré, et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués. Ce qui rebute ordinairement de cette étude et les maîtres et les disciples, c'est l'idée qu'on s'en forme d'abord comme d'une entreprise très-longue et très-pénible. L'expérience du contraire devroit bien avoir dissipé ce faux préjugé. Une heure seule, consacrée régulièrement chaque jour à ce travail, met les jeunes gens qui ont quelque esprit en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit dans plusieurs colléges répondre publiquement en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur cinq ou six vies de Plutarque, quelques-uns sur l'Iliade ou sur l'Odyssée d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble. Quand à cet âge on en est parvenu à ce point, il n'y a plus d'auteurs grecs dont la lecture doive effrayer dans la suite.

La coutume qui s'étoit introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans la composition des thêmes grecs, avoit donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion presque générale pour le grec qui y régnoit autrefois. L'Université a bien senti que l'usage de cette langue étant maintenant réduit à l'intelligence des auteurs, sans que nous ayons presque jamais besoin ni de la parler ni de l'écrire, elle devoit principalement appliquer les jeunes gens à la traduction.

Le premier soin des maîtres est de leur en-

seigner à bien lire le grec, et de les accoutumer d'abord à la prononciation usitée de tout temps dans l'Université, et recommandée si soigneusement par les Savans. J'appelle ainsi celle qui apprend à prononcer comme on écrit, et qui fait que pour entendre ce que d'autres disent, on n'a pas besoin de joindre le secours des yeux à celui des oreilles.

Quand ils seront un peu plus avancés, il faudra aussi leur apprendre à écrire le grec correctement et nettement; à distinguer les différentes figures soit des lettres, soit des syllabes, leurs liaisons, leurs abréviations; et pour cela leur mettre devant les yeux les plus belles éditions, et même, quand on en trouvera l'occasion, leur faire voir dans les bibliothèques les anciens manuscrits, dont la beauté surpasse quelquefois celle des impressions les plus achevées. Ce petit travail peut leur tenir lieu de récréation, et leur servira beaucoup dans la suite. J'ai vu de jeunes gens en faire leur plaisir, et y réussir parfaitement.

Quand ils sauront passablement lire, il faut leur faire apprendre la grammaire. Elle doit être courte, nette, française, puisque c'est pour des enfans qui n'ont pas encore beaucoup de connaissance de la langue latine. Celle dont l'on se sert dans la plupart des collèges de l'Université me paroit fort bonne. Je souhaiterois seulement qu'elle fût imprimée en caractères plus gros et plus éclatans. Une belle édition qui frappe les yeux, gagne l'esprit, et par cet attrait innocent invite à l'étude. Les maîtres distingueront aisément dans la grammaire ce qu'il faut faire apprendre

d'abord, et ce qu'il faut réserver pour un âge plus avancé.

Ils ne peuvent trop insister dans les commencemens sur les principes, sur les déclinaisons, et sur les conjugaisons. Il faut que les enfans soient rompus par l'usage sur la formation des temps : qu'ils les récitent tantôt de suite; tantôt en rétrogradant : que toujours ils rendent raison des différens changemens qui y arrivent, et fassent l'application des règles.

Quand ils ont quelque âge, et quelque intelligence du latin, cet exercice peut ne durer que trois mois, et encore moins : après quoi on peut leur faire expliquer l'Evangile grec selon saint Luc, mais en allant d'abord très-lentement, et rebattant long-temps et souvent les principes. Si l'on commence dès la sixième à les mettre dans le grec, comme je crois que cela est à propos; on consacrera cette première année entière à leur faire apprendre les principes, sauf vers la fin de l'année à leur faire expliquer trois ou quatre fables d'Esope, pour leur donner un peu de courage. On continuera la même méthode en cinquième, où on leur fera répéter plus d'une fois tout ce qu'ils auront vu dans la classe précédente, mais en y ajoutant quelque chose, et y semant de la variété pour éviter le dégoût. Je crois qu'il suffira pendant ces deux années de donner chaque jour dans la classe une demi-heure à cette étude.

S'ils ont été ainsi instruits, ils n'auront pas de peine à expliquer en quatrième l'Evangile selon saint Luc, ou les actes des Apôtres, en tout ou en partie. Quelques dialogues de Lucien, quel-

ques endroits choisis ou d'Hérodote, ou de la Cyropédie de Xénophon, et quelques traités d'Isocrate, trouveront leur place en troisième.

Comme la difficulté de la langue grecque consiste principalement dans la grande multitude de mots qu'elle renferme, et qu'il ne faut pour les retenir que de la mémoire, qui pour l'ordinaire ne manque pas aux jeunes gens; c'est une fort bonne méthode de leur faire apprendre les racines grecques mises en vers français, et de les leur faire citer à chaque mot qu'ils voient. On peut diviser ce livre en deux parties : leur en faire apprendre la première en quatrième, l'autre en troisième, et leur faire répéter le tout en second et en rhétorique. Cet exercice, qui ne les chargera pas beaucoup, leur donnera une facilité incroyable pour l'intelligence des auteurs, et leur tiendra lieu d'un long usage, qui ne s'acquiert qu'à force de travail et de temps. Il ne faut pas négliger de leur apprendre chemin faisant les étymologies des mots latins et des mots français dérivés du grec.

On pourra en seconde faire expliquer quelques livres d'Homère, ou quelques extraits de vies de Plutarque. J'inclinerois beaucoup plus pour le premier, non seulement parce qu'il est plus facile et plus à la portée des jeunes gens, mais encore parce qu'il convient pour lors de leur donner quelque teinture de la poésie grecque, et quelque idée d'un poëte si ancien et si excellent; et qu'il ne seroit pas raisonnable, qu'ayant à voir Virgile presque dans toutes les classes, la source où il a puisé tout ce qu'il a de plus beau leur demeurât inconnue. J'aurai lieu d'en parler ail-

leurs plus au long. Ce qu'il y auroit à craindre, c'est que les jeunes gens, que la nouveauté du langage et des dialectes embarrasse dans les commencemens, étant plus sensibles aux difficultés qu'aux beautés du poëte, n'en prissent d'abord du dégoût, et n'en conçussent du mépris, ce que je regarderois comme un très-grand malheur en matière d'étude. Mais l'habileté et la prudence du maître peuvent aisément prévenir ce mal.

Les vies de Plutarque peuvent occuper utilement et agréablement les rhétoriciens les plus studieux. Ils ont un droit particulier sur les harangues de Démosthène, le plus parfait des orateurs. On pourroit aussi s'appliquer dans cette classe à leur former le goût par la lecture d'endroits choisis de quelques autres écrivains grecs de l'antiquité, soit orateurs, soit historiens ou poëtes.

Ceux qui auront fait quelque progrès dans cette langue, ne doivent pas en interrompre absolument l'étude pendant le cours de philosophie, mais y donner quelque temps en particulier. En effet quand prendront-ils quelque idée d'Aristote, et surtout de Platon le plus estimé des philosophes anciens, s'ils ne le font dans cette classe? et d'ailleurs une si longue interruption leur feroit oublier une partie de ce qu'ils auroient appris : et il en est ainsi de toutes les autres langues, quand on les néglige entièrement.

J'avoue, car il faut être de bonne foi en tout, qu'il y a dans les classes un grand obstacle au progrès que les jeunes gens pourroient faire dans l'intelligence de la langue grecque. S'il étoit permis à un maître de suivre son inclination et son

attrait, il marcheroit à grands pas avec quelques écoliers qui ont plus d'esprit et plus d'ardeur pour le travail que le commun de la classe : mais tous les autres resteroient en arrière et ne pourroient suffire à cette marche, ou plutôt à cette course. Le maître, qui sait qu'il est redevable à tous, est donc obligé par ménagement et par devoir de prendre une espèce de milieu pour s'accommoder, autant qu'il le peut, et à la foiblesse et à la force de ses disciples. C'est une règle que doit garder inviolablement quiconque est préposé à la conduite des autres. Guide, [1] berger, précepteur, pasteur spirituel, tous y sont assujettis. Le particulier peut en souffrir, mais le public y gagne : et ce seroit tout gâter, et renverser l'ordre, que de vouloir en user autrement.

Mais n'y a-t-il donc point de remède à cet inconvénient ? Je sais que dans quelque colléges de l'Université, des professeurs pleins de zèle pour l'avancement de leurs écoliers, en retiennent après la classe plusieurs qui ont bonne volonté, et leur font doubler le pas sans retarder les autres. Mais je n'ose proposer un modèle si parfait, qui me paroît plus admirable qu'imitable, et qui pourroit être nuisible à la santé des professeurs, qu'ils doivent ménager avec soin, sans pourtant s'en rendre esclaves.

J'ai vu pratiquer avec succès un autre moyen, qui n'est pas tout-à-fait sans inconvéniens, (car où n'y en a-t-il point ?) mais qui a de grands

[1] *Nosti quòd parvulos habeam teneros, et oves, et boves fœtas mecum : quas si plus in ambulando fecero laborare, morientur una die cuncti greges... Ego sequar paulatim, sicut videro parvulos meos posse.* Gen. XXXIII. 13. 14.

avantages. On employoit le premier quart d'heure de la classe à réciter les leçons : immédiatement après on expliquoit le grec pendant une demi-heure pour le gros de la classe. Pendant ce temps-là les plus avancés demeuroient dans la chambre, où un maître particulier, qui n'étoit point gêné par la différence de l'âge et de la capacité, ne consultoit que leurs forces dans les leçons qu'il leur faisoit. Ce secours n'étoit que pour les pensionnaires qui demeuroient dans le collège : mais on pourroit y joindre aussi quelques externes. A l'aide de ce ménagement on en a vu plusieurs faire beaucoup de chemin en peu de temps.

L'ordre des classes, que je n'ai pu interrompre, m'a un peu écarté de mon objet : je suis obligé de revenir sur mes pas.

Comme la langue grecque a beaucoup plus de conformité avec la nôtre pour le tour et la phrase qu'avec la latine, d'habiles gens ont cru qu'il étoit à propos que les enfans traduisissent de grec en français. La coutume de leur faire rendre le grec en latin mot pour mot, peut avoir aussi son utilité, du moins dans les commencemens. Mais on ne doit jamais leur permettre d'avoir des gloses interlinéaires, qui ne sont propres qu'à entretenir l'esprit dans un espèce d'engourdissement, en leur présentant l'ouvrage tout fait, et ne laissant rien au travail ni à la réflexion. Je ne sais même s'il ne seroit pas avantageux qu'ils se servissent toujours de textes purement grecs. Car pour lors, quand il se présente quelque difficulté, ils sont obligés de faire effort par eux-mêmes pour la surmon-

ter, au lieu que, s'il y a une version à côté, l'esprit étant naturellement paresseux, les yeux comme d'intelligence avec lui se tournent d'abord de ce côté-là, pour lui épargner toute la peine. C'est ce qui arrive ordinairement à ceux-même qui sont plus avancés en âge, et l'expérience ne fait que trop connoître qu'il est très-difficile de résister à cette tentation.

On peut demander s'il est à propos que les jeunes gens se préparent à l'explication par un travail particulier et domestique, en cherchant eux-mêmes les mots dont ils ignorent la signification : ou si le maître, après leur avoir expliqué le texte de vive voix, peut se contenter de leur faire rendre compte de tout ce qui leur a dit. Pour moi, sans condamner ceux qui pensent autrement, je préférerois cette seconde manière pour les premières années, parce que l'autre entraîne, ce me semble, une grande perte de temps ; et l'on ne peut le ménager avec trop de soin, surtout à cet âge, où tous les momens sont précieux. Mais dans la suite il sera bon qu'ils viennent dans la classe préparés à ce qu'on y doit expliquer. Quand ils seront dans les classes supérieures, comme en rhétorique, c'est une excellente méthode par rapport à ceux qui seroient assez forts pour cette sorte d'étude, et que l'on feroit travailler en particulier de la manière que je l'ai dit : de les accoutumer à faire seuls leurs lectures, et à proposer au maître après un certain nombre de jours les difficultés qu'ils y auront rencontrées. Par-là on les rend plus attentifs, on les oblige de faire usage de leur esprit, et on les conduit insensiblement

à ce qui doit être le but des instructions qu'on leur donne, qui est de pouvoir étudier par eux-mêmes et sans secours.

J'ai dit qu'on avoit eu raison dans l'Université de substituer l'explication des auteurs grecs à la composition des thèmes : mais je n'ai pas prétendu que celle-ci dût être entièrement bannie. Elle a ses avantages, qui ne doivent pas être négligés. Elle rend les jeunes gens plus exacts, les oblige à faire l'application de leurs règles, les accoutume à écrire correctement, les familiarise davantage avec le grec, et leur donne plus de connoissance du génie de la langue. On doit donc dans la troisième, et dans les classes suivantes, les y exercer de temps en temps, et pour cela leur apprendre quelques règles de syntaxe particulières à cette langue, ce qui se borne à très-peu de choses.

Il faudra aussi leur donner quelque teinture des accens. Quoiqu'ils soient d'institution nouvelle, et que les anciens grecs ne s'en servissent pas, comme le prouvent les inscriptions et les plus anciens manuscrits, ils sont pourtant d'une grande utilité pour l'explication, le seul accent distinguant souvent les différents temps des verbes, et la différente signification des mots. Il faut prendre garde dans la prononciation de confondre l'accent avec la quantité, ce qui ruine toute l'harmonie, qui fait pourtant une des principales beautés de cette langue. L'accent nous avertit d'élever ou d'abaisser la voix, et la quantité de s'arrêter plus ou moins sur les syllabes. Un peu d'attention et d'exactitude dès les commencemens rendroit cette prononciation facile. La con-

noissance des accens n'est pas d'un grand travail, et elle est souvent trop négligée, même par les savans.

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'il est utile de faire apprendre par cœur aux jeunes gens des endroits choisis des auteurs grecs, et surtout des poètes. Ce que nous avons rapporté d'un jeune homme de qualité, qui au sortir du collége récita Homère tout entier, nous marque combien cet usage étoit autrefois commun dans l'Université. Pour renfermer tout en peu de mots, je voudrois que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec.

Quand ils commenceront à y être un peu formés par la lecture des auteurs, il faudra leur faire remarquer avec soin la phrase, le tour, le génie, la cadence harmonieuse, et surtout l'admirable fécondité de cette langue, qui par la dérivation et la composition des mots se multiplie presque à l'infini, et donne au discours une variété prodigieuse. C'est un avantage qui lui est particulier, et qui, ce me semble, ne lui a été contesté que par Cicéron. Ce Romain, amoureux de sa langue jusqu'à la jalousie, [1] s'efforce en plusieurs endroits de ses ouvrages de la relever au-dessus de la grecque, même pour l'abondance et la richesse des expressions, et il prétend contre l'évidence, et contre le senti-

[1] *Ita sentio, et sæpè disserui, latinam linguam non modò non inopem, ut vulgò putarent, sed locupletiorem, etiam esse quàm græcam.* 1 lib. de fin. bon. et mal. n. 10.

Sæpè diximus, et quidem cum aliqua querela, non Græcorum modò, sed etiam eorum qui se Græcos magis quàm nostros haberi volunt, nos non modò non vinci à Græcis verborum copia, sed esse in ea etiam superiores. Ib. lib. 3, n. 5.

ment commun de tous ceux de son temps, que non-seulement la langue latine ne cède pas en ce point à la grecque, mais qu'elle lui est de beaucoup supérieure. La preuve qu'il en apporte est que les Grecs n'ont qu'un mot, savoir πόνος, pour signifier *labor* et *dolor*, qui sont deux choses différentes : comme s'il n'avoient pas ὀδύνη, λύπη, ἀνία, ἄχος, et d'autres mots encore, pour exprimer *dolor*. Il ne laisse pas néanmoins après une telle preuve d'insulter à la Grèce d'un ton railleur, comme si la chose étoit pleinement démontrée, tant il est aisé de s'aveugler, quand on se passionne ! [1] *O verborum inops interdum, quibus abundare te semper putas, Græcia !*

Quintilien [2] est de meilleure foi. Dans un chapitre où sa matière l'engage à faire comme un parallèle des deux langues au sujet de l'atticisme, il ne craint point d'égaler la langue latine à la grecque pour toutes les autres parties de l'éloquence, mais il n'ose pas même la lui comparer pour ce qui regarde l'élocution.

Il remarque d'abord que la première a un son bien plus dur ; et il en rapporte plusieurs raisons, dont je me contenterai d'indiquer ici quelques-unes. Elle manque de certaines lettres, comme [3] *Upsilon* et *Zeta*, qui sont d'une extrê-

[1] *Tuscul. quæst. lib.* 2, *n.* 35.

[2] *Latina mihi facundia, ut inventione, dispositione, consilio, ceterisque hujus generis artibus similis græcæ, ac prorsus discipula ejus videtur : ita circa rationem eloquendi vix habere imitationis locum.* Quintil. lib. 12, c. 10.

[3] Il paroît par ce passage de Quintilien que l'*upsilon* des Grecs avait un son moyen entre l'*u* et l'*i* des Latins, et qu'il répondoit à notre *u* français *Usage*, *Utile*, et tel que nous autres français le prononçons en latin, *Dominus*, *Lumen*. Mais l'*u* des latins répondoit autrefois à l'*ou* des Français, et à l'οὖ des Grecs. *Dominous*, *Loumen*. Les exemples le prouvent ci-

me douceur, et qui, selon [1] Quintilien, répandent dans le discours je ne sais quelle aménité, quand elle les emprunte pour exprimer des mots grecs, comme *Zephyri*, *Zopyri*; au lieu que les lettres latines formeroient un son pesant et grossier. La sixième lettre de l'alphabet latin, qui est une F, [2] forme moins une voix humaine, qu'un dur sifflement. Il en faut dire autant de l'*v* consonne (*servus*) auquel on avoit voulu substituer le *digamma* Aeolique. Les Latins [3] finissent la plupart des mots par une *m*, qui est une lettre comme mugissante; ce qui n'arrive jamais chez les Grecs; qui en sa place emploient le *nu*, lettre d'un son très-clair et très net, surtout à la fin, où elle est de peu d'usage en latin.

Quintilien passe ensuite à un inconvénient plus considérable de la langue latine, qui [4] manque de mots pour exprimer beaucoup de

rement. Quand les Romains avoient à écrire en caractères latins un nom grec qui avoit ου, ils ne se servoient jamais que du simple *u*. Επίκουρος, Epicurus, Πλούσιον, Pelusium. *Bucephalus. Arethusa*, *Plutarchus*, etc. Au contraire, toutes les fois que les Grecs vouloient écrire en lettres grecques un nom romain, ils rendoient l'*u* simple du latin par ου. Τούλλιος, Λουκούλλος. La règle est constante. On n'auroit pas pu même faire autrement. Car on ne trouve jamais dans le latin la diphtongue *ou*, parce que le simple *u* en tenoit lieu. Et lorsque les Latins vouloient exprimer le son de l'*u* français, ils employoient l'*upsilon* grec. *Zephirus. Sylla. Papyrus. Tympanum.*

[1] *Quod cùm contingit, nescio quomodo velut hilarior protinus renidet oratio: ut* Zephiris Zopirisque: *quæ si nostris literis scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient.* Ibid.

[2] *Penè non humana voce, vel omnino non voce potiùs, inter discrimina dentium efflanda est.* Ibid.

[3] *Pleraque nos illâ quasi mugiente literâ cludimus*, M, *qua nullum græcè verbum cadit. At illi*, N *jucundam, et in fine præcipuè quasi tinnientem, illius loco ponunt, quæ est apud nos rarissima in clausulis.* Ibid.

[4] *His illa potentiora, quod res plurimæ carent appellationibus, ut eas necesse sit transferre, aut circumire.* Ibid.

choses qu'elle ne peut faire entendre que par le secours de la métaphore, ou de la périphrase : et [1] Cicéron même, malgré sa prévention, est forcé de l'avouer. Dans les choses même qui ont leur dénomination particulière, la disette de cette langue l'oblige de revenir souvent aux mêmes termes, et de tomber dans de fréquentes répétitions : [2] au lieu que les Grecs ont abondance, non-seulement de mots, mais d'idiomes tous différens les uns des autres.

Il n'en est pas de ces idiomes ou dialectes de la langue grecque, comme les différens jargons qui règnent en différentes provinces de notre France, qui sont une manière de parler grossière et corrompue, et qui ne méritent pas d'être appellés un langage. Chaque dialecte étoit un langage parfait dans son genre, qui avoit cours chez certains peuples; qui avoit ses règles et ses beautés particulières : et dont nous voyons que d'excellens auteurs ont fait également usage soit en prose, soit en vers, souvent même en mêlant tous les dialectes ensemble, de sorte pourtant qu'il y en a toujours quelqu'un qui domine dans chaque auteur. De-là résulte cette variété et cette richesse de tours et d'expressions qu'on admire dans la langue grecque, et qui ne se trouvent point dans les autres.

Parmi ces différens idiomes, [3] l'Atticisme,

[1] *Equidem soleo etiam quod uno Græci, si aliter non possum idem pluribus verbis exponere.* De fin. bon. et mal. lib. 3, n. 15.

[2] *Etiam in iis quæ denominata sunt, summa paupertas in eadem nos frequentissimè revolvit, at illis non verborum modò, sed linguarum etiam inter se differentium copia est.* Quintil. lib. 12, cap. 10.

[3] *Qualis apud Græcos Atticismos ille redolens Athenarum proprium saporem.* Quintil. lib. 6, cap. 3.

qui étoit proprement le langage des Athéniens ; l'emportoit infiniment sur les autres. C'étoit un goût comme naturel au climat, qui ne se transportoit point ailleurs. Athènes étoit la seule ville de la Grèce, où l'on trouvât, même parmi la populace, ces oreilles fines et délicates dont Cicéron parle [1], *Atticorum aures teretes et religiosæ*, qui discernoient à une phrase, à une expression, au son même de la voix, si l'on étoit étranger ou non, [2] témoin ce qui arriva à Théophaste; et qui rendoient les orateurs attentifs jusqu'au scrupule, pour ne laisser pas échapper un seul mot qui pût blesser des auditeurs si difficiles à contenter.

Il est important de faire remarquer aux jeunes gens dans la lecture des auteurs grecs, autant que cela est possible, ce que c'étoit que cet Atticisme, dont parlent si souvent les anciens, et qu'il est plus aisé de sentir que de définir. Cicéron a raison d'avertir de ne le pas borner à une seule espèce d'éloquence. Il est vrai qu'il paroît souvent dans le genre simple ; où son ca-

Quid est quod in iis demum Atticum saporem putent? Ibi demum thymum redolere dicant?... Aeschines intulit eò studia Athenarum, quæ, velut sata quædam cœlo terrâque degenerant, saporem illum Atticum peregrino miscuerunt. Quintil. lib. 12, cap. 10.

[1] *Orat. n.* 27.

[2] *Tincam Granius obruebat nescio quo sapore vernaculo : ut ego jam non mirer illud Theophrasto accidisse, quod dicitur cùm percontaretur ex anicula quadam, quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset,* HOSPES, *non potè minoris, tulisse eum molestè, se non effugere hospitis speciem, cùm œtatem ageret Athenis, optimèque loqueretur. Omnino (sicut opinor) in nostris est quidam urbanorum, sicut ille Atticorum, sonus.* Cic. in Brut. n. 172.

Quomodo et illa attica anus Theophrastum, hominem alioquì disertissimum, annotata unius affectatione verbi, hospitem dixit? nec alio se id deprehendisse interrogata respondit, quàm quòd nimiùm Atticè loqueretur. Quintil. lib. 8, cap. 1.

ractère propre est de dire les choses les plus communes et les plus petites avec une naïveté, une grâce, une beauté, une délicatesse inimitables à tout autre langage. D'où vient, [1] comme l'a observé Quintilien, que la comédie grecque l'emporte infiniment sur la latine, dont le langage n'est point susceptible de cette grâce et de cette finesse, que les Grecs eux-mêmes ne peuvent transporter dans un autre dialecte. Ainsi quelque délicat que nous paroisse Térence, il est encore bien éloigné de la finesse et de la beauté d'Aristophane.

Cependant il faut se souvenir que l'Atticisme convient au genre sublime, comme au genre simple, et au tempéré. Y eut-il jamais un stile plus attique que celui de [2] Démosthène, et de Platon son maître : et y en eut-il en même temps de plus vif et de plus élevé? Il en étoit de même de [3] Périclés, dont l'éloquence néanmoins est toujours comparée au foudre et au tonnerre. Mais ils joignoient tous à ce caractère de force et de grandeur, une douceur et un agrément qui étoit proprement l'effet de l'atticisme.

On peut donc accorder ce nom à un [4] dis-

[1] *In comœdia maximè claudicamus... Vix levem consequimur umbram adeo ut mihi sermo ipse Romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quando eam ne Græci quidem in alio genere linguæ obtinuerint.* Quint. lib. 10, cap. 1.

[2] *Quo ne Athenas quidem ipsas*, dit Cicéron, *magis credo fuisse Atticas.* Orat. n. 27.

[3] *Si solum illud est Atticum* (*eleganter enucleatèque dicere*) *ne Pericles quidem dixit atticè. Qui si tenui genere uteretur, nunquam ab Aristophane poëta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus esset.* Cic. Or. n. 29.

Quid Pericles?... cujus in labris veteres Comici... leporem habitasse dixerunt, tantamque in eo vim fuisse, ut in eorum mentibus, qui audissent, quasi aculeos quosdam relinqueret. 3. de Or. n. 138.

[4] *Velut simplex orationis condimentum, quod sentitur l-*

cours, où tout est naturel et où coule de source; où rien n'est affecté, et cependant où tout plaît; où les grandes et les petites choses sont dites avec une grâce égale, quoique différente; où règne un certain sel et un assaisonnement secret, qui en relève le goût, qui ne laisse rien d'insipide, qui se fait partout sentir au lecteur ou à l'auditeur, qui pique sa curiosité, et pour ainsi dire excite sa soif; enfin pour conclure en un mot, où tout est bien dit, car c'est la définition abrégée qu'en donne Cicéron [1] : *ut benè dicere, id sit Atticè dicere.*

C'est [2] sur ce modèle que se forma ce qu'on appeloit l'Urbanité Romaine, qui ne souffroit ni dans les pensées, ni dans l'expression, ni même dans la manière de prononcer, rien de rude et de choquant, ou qui sentit l'étranger; en sorte qu'elle consistoit moins dans chaque phrase séparée, que dans un certain air du discours, et dans un caractère qui y régnoit universellement, et qui étoit propre à la ville de Rome, comme l'Attiscisme à celle d'Athènes.

Cicéron y a excellé plus que tout autre, et je ne sais si l'on peut rien trouver de plus parfait en ce genre que ses traités de l'Orateur, surtout dans les dialogues qui y sont insérés, où brille

judicio velut palato, excitatque et à tædio defendit orationem. Sanè tamen, ut sal in cibis paulo liberaliùs aspersus, si tamen non sit immodicus, affert aliquid propriæ voluptatis : ita hi quoque in dicendo sales habent quiddam quod nobis faciat audiendi sitim. Quintil. l. 6, c. 4.

[1] *De opt. gen. Orat. n.* 13.

[2] *Nam meo quidem judicio illa est urbanitas, in qua nihil absonum, nihil agreste, nihil inconditum, nihil peregrinum, neque scusu, neque verbis, neque ore gestuve possit deprehendi: ut non tam sit in singulis dictis, quàm in toto colore dicendi; qualis apud Græcos Atticismos ille redolens Athenarum proprium asporem.* Quintil. lib. 6, cap. 4.

une grâce inimitable d'élocution, et comme une fleur de politesse, en quoi consiste principalement l'urbanité.

Nous avons aussi dans notre langue des ouvrages en ce genre, qui ne le cède point aux anciens, où tout est dit avec esprit, mais avec simplicité; où une raillerie fine et délicate semble avoir emprunté le langage de la nature même; où les questions les plus abstraites deviennent sensibles et palpables par l'air de naïveté qu'on leur donne; enfin où l'on voit également les matières enjouées et sérieuses traitées avec tout l'agrément et toute la dignité qui leur conviennent.

Je prie le lecteur de me pardonner cette petite digression sur l'Atticisme, qui paroît sortir un peu des bornes de la grammaire, et être plus du ressort de la rhétorique.

Il y auroit beaucoup d'autres réflexions à faire sur le génie, le tour, la beauté, la richesse de la langue grecque : mais je laisse ces réflexions à l'habileté des maîtres. Ils trouveront dans leur propre fonds de quoi suppléer à tout ce qui manque ici: et la méthode grecque, qui est depuis long temps entre les mains de tout le monde, leur fournira à eux-mêmes tout ce qu'on peut désirer sur ce sujet.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE LATINE.

C'est l'étude de cette langue qui fait proprement l'occupation des classes, et qui est comme le fonds des exercices du collége, où l'on

apprend non-seulement à entendre le latin ; mais encore à l'écrire, et à le parler. Comme de ces trois parties la première est la plus essentielle, et qu'elle prépare et conduit aux deux suivantes, ce sera aussi sur celle-là que j'insisterai davantage, sans pourtant négliger les autres. Je ne garderai point d'autre ordre dans les réflexions que j'ai à faire sur cette matière que celui des études mêmes, en commençant par ce qui regarde les premiers élémens de cette langue, et parcourant ensuite toutes les classes jusqu'à la rhétorique exclusivement, qui aura un traité particulier.

Quelle méthode il faut suivre pour enseigner le Latin.

La première question qui se présente, est de savoir quelle méthode il faut suivre pour enseigner cette langue. Il me semble qu'à présent l'on convient assez généralement que les premières règles que l'on donne pour apprendre le latin doivent être en français, parce qu'en toute science, en toute connoissance, il est naturel de passer d'une chose connue et claire à une chose qui est inconnue et obscure. On a senti qu'il n'étoit pas moins absurde et moins contraire au bon sens, de donner en latin les premiers préceptes de la langue latine, qu'il le seroit d'en user ainsi pour le grec, et pour toutes les langues étrangères.

Mais faut-il commencer par la composition des thèmes, ou par l'explication des auteurs ? C'est ce qui fait plus de difficulté, et sur quoi les sentimens sont partagés. A ne consulter encore que le bon sens et la droite raison, il sem-

ble que la dernière méthode devroit être préférée. Car pour bien composer en latin, il faut un peu connoître le tour, les locutions, les règles de cette langue, et avoir fait amas d'un nombre assez considérable de mots, dont on sente bien la force, et dont on soit en état de faire une juste application. Or tout cela ne se peut faire qu'en expliquant les auteurs, qui sont comme un dictionnaire vivant, et une grammaire parlante, où l'on apprend par l'expérience même la force et le véritable usage des mots, des phrases et des règles de la syntaxe.

Il est vrai que la méthode contraire a prévalu et qu'elle est assez ancienne : mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doivent s'y livrer aveuglement et sans examen. Souvent la coutume exerce sur les esprits une espèce de tyrannie qui les tient dans la servitude, les empêche de faire usage de la raison, qui dans ces sortes de matières est un guide plus sûr que l'exemple seul, quelque autorisé qu'il soit par le temps. Quintilien [1] reconnoît que pendant les vingt années qu'il enseigna la rhétorique, il avoit été contraint de suivre en public la coutume qu'il avoit trouvé établie dans les écoles, de n'y pas expliquer les auteurs, et il ne rougit point d'avouer qu'il avoit eu tort de se laisser entraîner par le torrent.

On ne se trouve point mal dans l'Université de Paris d'avoir apporté en d'autres choses quelques changemens à l'ancienne manière d'enseigner. Je voudrois qu'il fût possible d'y faire quelque essai de celle dont nous parlons, afin de s'assurer par l'expérience si elle auroit dans le pu-

[1] *Quintil. lib.* 2, *cap.* 5.

blic le même succès que je sais qu'elle a eu dans le particulier à l'égard de plusieurs enfans.

Mais en attendant on doit être fort content du sage milieu que suit l'Université, en ne se livrant point totalement à une seule de ces méthodes, mais en les unissant toutes deux ensemble, et tempérant l'une par l'autre, de sorte pourtant qu'elle donne plus de temps même dans les commencemens, à l'explication des auteurs, qu'à la composition des thèmes.

Des premiers élémens de la Langue Latine.

Je suppose qu'il s'agit d'instruire un enfant qui n'a encore aucune connoissance de la langue latine. Je crois qu'il faut s'y prendre de la même manière que pour le grec; c'est-à-dire lui faire apprendre les déclinaisons, les conjugaisons, et les régles les plus communes de la syntaxe. Et quand il est bien ferme sur ces principes, et qu'il se les est rendu familiers par des fréquentes répétitions, on le doit mettre pour lors dans l'explication de quelque auteur facile, où l'on va d'abord très-lentement, rangeant exactement tous les mots dans leur ordre naturel; rendant raison de tout, genre, cas, nombre, personne, temps, etc. lui faisant appliquer toutes les règles qu'il a vues; et à mesure qu'il avance, y en ajoutant de nouvelles et de plus difficiles.

C'est un avis nécessaire pour tout le cours des études, mais surtout pour celles dont je parle maintenant, de bien faire ce que l'on fait, d'enseigner à fond ce que l'on a à enseigner, de bien inculquer aux enfans les principes et les règles, et de ne point trop se hâter de les faire passer à d'autres choses plus relevées et plus agréables;

mais moins proportionnées à leurs forces. [1] Cette méthode d'enseigner rapide et superficielle, qui flatte assez les parens et quelquefois même les maîtres, qu'elle fait paroître davantage les écoliers, bien loin de les avancer, les retarde considérablement, et empêche souvent tous les progrès des études. [2] Il en est de ces principes des sciences, comme des fondemens d'un édifice. S'ils ne sont solides et profonds, tout ce qu'on bâtit dessus est ruineux. Il vaut mieux que les enfans sachent peu de chose, pourvu qu'ils les sachent à fond et pour toujours. Ils apprendront assez vîte, s'ils apprennent bien.

Pour ce qui est de ces commencemens, je n'hésite point à décider qu'il en faut presque absolument écarter les thèmes, qui ne sont propres qu'à tourmenter les enfans par un travail pénible et peu utile, et à leur inspirer du dégoût pour une étude, qui ne leur attire ordinairement de la part des maîtres, que des réprimandes et des châtimens. Car les fautes qu'ils font dans leurs thèmes étant très-fréquentes; et presque inévitables, les corrections le deviennent aussi: au lieu que l'explication des auteurs, et la traduction; où ils ne produisent rien d'eux-mêmes, et ne font que se prêter au maître, leur épargnent beaucoup de temps; de peine, et de punitions.

J'ai toujours souhaité qu'il y eût des livres composés exprès en latin pour les enfans qui com-

[1] *Quod etiam admonere supervacuum fuerat, nisi ambitiosa festinatione plerique à posterioribus inciperent: et dum ostentare discipulos circa speciosiora malunt, compendio morarentur.* Quintil. lib. 1, cap. 7.

[2] *Quæ (grammatica) nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxeris, corruet.* Quintil. lib. 1, cap. 1.

mencent. Ces compositions devroient être claires, faciles, agréables. D'abord les mots seroient presque tous dans leur ordre naturel, et les phrases fort courtes. Ensuite on augmenteroient insensiblement les difficultés à proportion du progrès que les jeunes gens peuvent faire. Surtout on auroit soin de faire entrer des exemples de toutes les règles qu'on doit leur apprendre. L'élégance n'est pas ce qu'il y faudroit principalement chercher, mais la netteté. Il s'agit de leur apprendre des mots latins, de les accoutumer aux différentes constructions propres à cette langue, et d'appliquer les règles de la syntaxe à ce qu'on leur fera lire. On pourroit leur donner quelques apophthegmes des Anciens, quelques histoires tirées de l'Écriture sainte : comme celle d'Abel, de Joseph, de Tobie, des frères Macchabées, et d'autres pareilles. Les auteurs profanes en peuvent aussi fournir de fort belles. J'en proposerai ici quelques essais fort courts, et qui ne regarderont que les commencemens. Je crois que dans les histoires qu'on tire de l'Écriture sainte, on doit ordinairement changer les expressions et les tours qui ne se trouveut point dans les auteurs latins. C'est pour cela que dans l'histoire de Tobie qui suit, au lieu de, *in diebus Salmanasar*, j'ai mis *tempore Salmanasar*; et au lieu de, *in captivitate positus*, j'ai mis *in captivitatem abductus*. Ce mot *concaptivis* n'est pas latin; non plus que *consortium*, dans le sens où il est pris ici : j'ai substitué au premier, *exilii sui comitibus*; et au second, *societatem*.

Un ancien [1] professeur de l'université, à qui j'ai

[1] M. Heuzet, Professeur au collège de Beauvais.

communiqué mes vues, a bien voulu composer de ces sortes d'histoires tirées de l'Écriture sainte, pour l'usage des enfans qui commencent à étudier la langue latine, ou qui sont dans les premières classes. J'espere que le public aura lieu d'être content de ce petit ouvrage, et que l'approbation qu'il lui donnera portera l'Auteur à en composer un second dans le même goût, mais d'un genre différent, où l'on ramassera des histoires et des maximes de morale, tirées des anciens auteurs, et composées pour l'ordinaire de leurs propres termes, mais dégagées de toutes les difficultés, et proportionnées à la foiblesse des commençans.

Ce second ouvrage a paru depuis la première édition du mien, et l'approbation du public a ratifié mes conjectures. Enfin je ne sache point de livre qui puisse être plus utile et en même temps plus agréable aux jeunes gens. On y a ramassé avec beaucoup d'ordre et de choix des principes excellens de morale, et sur chaque matière des traits d'histoire très-intéressant. Je connois des personnes fort habiles, qui avouent que la lecture de ce petit livre leur a causé un très-grand plaisir.

TOBIAS.

[1] *Tobias ex tribu Nephtali captus fuit tempore Salmanasar regis Assyriorum. In captivitatem abductus viam veritatis non deseruit. Omnia bona, quæ habere poterat, quotidie sui exilii comitibus impertiebat. Cùm esset junior omnibus, nihil tamen puerile gessit. Denique cùm irent omnes ad vitulos aureos quos Jeroboam rex Israel*

[1] *Ex Tob. c.* 1.

fecerat, hic solus fugiebat societatem omnium. Pergebat autem ad templum Domini, et ibi adorabat Deum. Hœc et his similia secundùm legem Dei puerulus observabat.

EPAMINONDAS.

[1] *Epaminondas, Dux clarissimus Thebanorum, unam solùm habebat vestem. Itaque quoties eam mittebat ad fullonem, ipse interim cogebatur continere se domi, quòd ei vestis altera deesset. In hoc statu rerum, cùm ei Persarum rex magnam auri copiam misisset, noluit eam accipere. Si rectè judico, celciore animo fuit is qui aurum recusavit, quàm qui obtulit.*

FILIAE PIETAS IN MATREM.

[2] *Prœter mulierem sanguinis ingenui, damnatam capitali crimine, apud tribunal suum, tradidit triumviro necandam in carcere. Is qui custodiæ prœerat, misericordiâ motus, non eam protinus strangulavit. Quin etiam permisit ejus filiæ ingredi ad matrem, sed postquam explorasset eam diligenter, ne fortè cibum aliquem inferret: existimans futurum ut inediâ consumeretur. Cùm autem jam dies plures effluxissent, miratus quòd tam diu viveret, curiosiùs observatâ filiâ animadvertit ejus lacte matrem nutriri. Quœ res tam admirabilis ad judices perlata remissionem pœnœ mulieri impetravit.* [3] *Nec tantùm matris salus donata filiæ pietati est, sed amboe perpetuis alimentis publico sumptu sustentat suntœ, et carcer ille, extructo ibi pietatis templo, consecratus. Quò non penetrat, aut quid non excogitat pietas, quæ in carce servandœ genitricis novam rationem in-*

[1] *Ex Æliano lib. 5, cap. 5.*
[2] *Ex Valer. Max. lib. 5, cap. 4, n. 7.*
[3] *Plin. hist. nat. lib. 7, cap. 36.*

venit

venit ? Quid enim tam inusitatum, quid tam inauditum, quàm matrem natœ uberibus alitam fuisse ? Putaret aliquis hoc contra rerum naturam factum, nisi diligere parentes prima naturæ lex esset.

J'ai laissé exprès un peu plus de difficulté dans la dernière histoire, parce qu'à mesure que les enfans avanceront dans l'intelligence du latin, il faut que ce qu'on leur fera expliquer soit plus difficile.

Je prie les maîtres qui sont chargés de l'éducation des enfans avant qu'ils entrent au collège, de vouloir bien examiner sans prévention, et s'assurer par l'épreuve même, si cette manière d'instruire n'est pas plus courte, plus facile, plus sûre, que celle qu'on emploie ordinairement en leur faisant d'abord composer des thèmes. Les mêmes règles reviennent ici et leur sont souvent répétées, mais avec cette différence, qu'ils en trouvent l'application toute faite dans les auteurs qu'ils expliquent, au lieu qu'ils sont obligés de la faire eux-mêmes dans les thèmes, ce qui les expose, comme je l'ai déjà observé, à faire bien des fautes, et à souffrir beaucoup de réprimandes et de punitions. Je ne puis m'empêcher, en consultant le bon sens et la droite raison, de croire que des enfans accoutumés ainsi à expliquer pendant six ou neuf mois, et à rendre compte ensuite de leur explication, soit de vive voix, soit par écrit, ou plutôt de l'une ou de l'autre manière, seront bien plus en état après cela de commencer à faire des thèmes, si l'on juge à propos, et d'entrer en sixième.

Je dois encore avertir les maîtres chargés de

donner aux enfans les premières instructions, d'être fort attentif à leur faire apprendre un ton naturel, en lisant, en expliquant, et en récitant leurs leçons. J'appelle un ton naturel, celui dont on se sert ordinairement dans la conversation, en parlant à un ami, en faisant un récit; et il seroit pour lors ridicule de crier à pleine tête, comme il est assez ordinaire aux enfans de le faire. Je sais par expérience combien il en coûte dans la suite pour les corriger de ce défaut, dont ils conservent toujours quelque chose dans leur prononciation.

De ce qu'il faut observer en sixiéme et en cinquiéme.

Le travail des basses classes, par rapport à l'intelligence de la langue latine, consiste dans l'explication des auteurs, dans la composition des thêmes, et dans la traduction. J'ai traité ce dernier point ailleurs : je parlerai ici des deux autres.

De l'explication des auteurs.

On se plaint avec raison que les auteurs latins manquent pour la sixiême et pour la cinquième. Ceux qu'on y peut utilement expliquer, se réduisens à deux ou trois, Phèdre, Cornélius Nepos, Cicéron. Car je ne sais si l'on doit mettre de ce nombre Aurelius Victor et Eutrope, qui sont des abrégés assez informes de l'histoire Romaine, remplis ordinairement d'un grand nombre de noms propres et de dates de chronologie, fort capables de rebuter des enfans qui commencent à étudier le latin. On pourroit même douter si les épîtres de Cicéron sont bien propres pour ces classes, parce qu'elles sont un peu sérieuses,

et souvent obscures et difficiles. Quoi qu'il en soit, ces auteurs se réduisent à trois, et ne suffisent pas pour ces deux classes, surtout en supposant que les enfans entrent dans la première déjà un peu formés à l'explication.

On y peut, ce me semble, facilement suppléer, en tirant de Cicéron, de Tite-Live, de César, et d'autres auteurs pareils, des endroits choisis, soit pour l'histoire, soit pour la morale, et en les accommodant à la portée des enfans. Sénèque, Pline, et Valère Maxime, quoique moins purs, pourront aussi fournir des histoires et des maximes, que l'habileté de ceux qui les prépareront réduira à un stile plus clair et plus pur. J'en donnerai ici quelques essais.

I. IMPIOS TORQUET CONSCIENCIA.

[1] *Angor et sollicitudo conscientiæ diu noctuque vexat impios. Non immerito aiebat Sapiens, si recludantur tyrannorum mentes, posse aspici laniatus et ictus. Ut enim corpora verberibus, ita sœvitiâ et libidine animus dilaceratur....* [2] *Dicitur Nero, postquam matrem Agrippinam interfecit, perfecto demum scelere, magnitudinem ejus intellexisse. Per reliquum noctis modò in tenebris et cubili se occultans, modò præ pavore exurgens, et mentis inops, lucem operiebatur, tanquam exitium allaturam.*

II. DAMOCLES.

[3] *Dionisius Tyrannus Syracusanorum, cùm omni opum et voluptatum genere abundaret, indicavit ipse quàm parum esset beatus. Nam cùm quidam ex ejus assentatoribus Damocles comme-*

[1] *Cic. lib. 1. de Leg. n. 40. Tacit. Annal. lib. 6, n. 6.*
[2] *Ibid. lib. 14, n. 10.*
[3] *Ex Tuscul. quæst. l. 5, n. 61. 62.*

moraret in sermone copias ejus, opes, majestatem, rerum abundantiam, magnificentiam œdium regiarum; negaretque unquam beatiorem illo quemquam fuisse: Vis-ne igitur, inquit, Damocle, quoniam hœc te vita delectat, ipse eandem degustare, et fortunam experiri meam? Cùm se ille cupere dixisset, collocari jussit hominem in aureo lecto, strato pulcherrimis stragulis; abacosque complures ornavit argento auroque cœlato. Tum ad mensam eximiâ formâ pueros delectos jussit consistere, eosque ad nutum illius intuentes diligenter ministrare. Aderant unguenta, coronæ, incendebantur odores: mensæ conquisitissimis epulis extruebantur. Fortunatus sibi Damocles videbatur. In hoc medio apparatu fulgentem gladium, è lacunari setâ equinâ appensum demitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus. Itaque nec pulchros illos administratores aspiciebat, nec plenum artis argentum: nec manum porrigebat in mensam: jam ipsæ defluebant coronæ. Denique exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esset nollet. Satis-ne videtur declarasse Dionysius, nihil esse ei beatum, cui semper aliquis terror impendeat.

III. Magistri Faliscorum perfidia.

[a] *Romani Camillo duce Falerios obsidebant. Mos erat tunc apud Faliscos, ut plures simul pueri unius magistri curæ demandarentur. Principum liberos, qui scientiâ videbatur præcellere, erudiebat. Is cùm in pace instituisset pueros ante urbemlusûs exercitationisque causâ producere; eo more per belli tempus non intermisso, die quadam eos, aulatim solito longiùs trahendo à porta,*

[a] *Tit. Liv. lib. 5, n. 27.*

castra Romana ad Camillum perduxit. Ibi scelesto facinori scelestiorem sermonem addidit : Falerios se in manus Romanorum tradidisse, cùm eos pueros, quorum parentes in ea civitate principes erant, in eorum potestatem dedisset. Quæ ubi Camillus audivit, hominis perfidiam execratus : Non ad similem tui, inquit, nec populum, nec imperatorem, cum scelesto munere scelestus ipse venisti. Sunt belli etiam, sicut pacis, jura jusque non minus quàm fortiter bella gerere didicimus. Arma habemus, non adversùm eam ætatem, cui etiam captis urbibus maritur sed adversus hostes armatas, à quibus injustè lacessiti sumus. Denudari deindè jussit ludi magistrum, manusque manibus post tergum illigatis reducendum Falerios pueris tradidit ; virgasque eis quibus proditorem agerent in urbem verberantes, dedit. Falisci Romanorum fidem et justitiam admirantes, ultro se iis dediderunt, rati sub eorum imperio meliùs se quàm legibus suis victuros. Camillo et ab hostibus et à civibus gratiæ actæ. Pace data, exercitus Romam reductus.

IV. DAMONIS ET PITHIAE FIDELIS AMICITIA.

[1] *Damon et Pythias, Pythagoricæ prudentiæ sacris initiati, tam fidelem inter se amicitiam junxerant, ut alter pro altero mori parati essent. Cùm eorum alter à Dionysio tyranno nece damnatus, impetrasset tempus aliquod, quo profectus domum res suas ordinaret ; alter vadem se pro reditu ejus dare tyranno non dubitavit, ita ut, si ille non revertisset ad diem, moriendum esset sibi ipsi. Igitur omnes, et in primis Dionisius, novæ atque ancipitis rei exitum cupide expecta-*

[1] *Val. Max. lib. 4, c. 7. — Cic. lib. 3, de Offic. n. 45.*

bant. Appropinquante deinde definita die, nec illo redeunte, unusquisque stultitiæ damnabat tam temerarium sponserem. At is nihil se de amici constantia metuere prædicabat. Et verò ille ad diem dictam supervenit. Admiratus eorum fidem tyrannus, petivit ut se in amicitiam tertium reciperent.

V. Stilponis praeclara vox.

[1] *Urbem Megara ceperat Demetrius, cui cognomen Poliorcetes fuit. Ab hoc Stilpon philosophus interrogatus, num quid perdidisset? Nihil, inquit: omnia namque mea mecum sunt. Atqui et patrimonium ejus in prædam cesserat; et filias rapuerat hostis, et patriam expugnaverat. Ille tamen, capta urbe, nihil se damni passum fuisse testatus est. Habebat enim secum vera bona, doctrinam scilicet et virtutem, in quæ hostis manum injicere non poterat: at ea, quæ à militibus diripiebantur, non judicabat sua. Omnium scilicet bonorum, quæ extrinsecus adveniunt, incerta possessio est. Ita inter micantes ubique gladios, et ruentium tectorum fragorem, uni homini pax fuit.*

VI. Beneficia voluntate constant.

[2] *Beneficia non in rebus datis, sed in ipsa benefaciendi voluntate consistunt. Nonnunquam magis nos obligat, qui dedit parva magnificè; qui regum æquavit opes animo; qui exiguum tribuit, sed libenter. Cùm Socrati multa multi pro suis quisque facultatibus offerent, Æschines pauper auditor, nihil inquit, dignum te quod dare tibi possim, invenio, et hoc tantùm pauperem me esse sentio. Itaque dono tibi quod unum ha-*

[1] *Senec. de constant. sap. cap. 5.*
[2] *Senec. de benef. lib. 1, cap. 7 et 8.*

beo, me ipsum. Hoc munus rogo, qualecumque est, non digneris, cogitesque alios, cùm multum tibi darent, plus sibi reliquisse. Cui Socrates: Istud quidem, inquit, magnum mihi munus videtur, nisi forte parvo te œstimas. Habebo itaque curæ, ut te meliorem tibi reddam, quàm accepi. Vicit Æschines hoc munere omnem juvenum opulentorum munificentiam.

Je n'ai pas besoin de m'étendre ici beaucoup pour montrer combien de pareils endroits d'auteurs anciens, choisis et préparés avec soin et avec discernement, peuvent être en même temps utiles et agréables aux jeunes gens. Tout ce qu'on peut désirer s'y trouve ce me semble en même temps : le fonds du latin, l'application des règles, les mots, les pensées, les réflexions, les maximes, les faits; et un maître habile saura bien faire valoir tout cela.

Il commencera toujours par la construction, et rangera chaque mot à sa place naturelle. Il fera expliquer d'abord simplement, en sorte qu'on rende la force de toutes les expressions. Je tirerai de l'histoire de Damoclès, des exemples de ce que je crois qu'on doit pratiquer dans l'explication des auteurs pour ceux qui commencent.

Dionysius tyrannus Syracusanorum, « Denys « tyran des Syracusains, *cùm abundaret omni ge-* « *nere opum et voluptatum*, « comme il abondoit « en tout genre de richesses et de plaisirs, *indica-* « *vit ipse quàm parum esset beatus*, montra lui- « même combien peu il étoit heureux ». Quand les écoliers sont un peu avancés; tels que je les suppose lorsqu'ils entrent en sixième, je crois

qu'il vaut mieux couper ainsi une phrase en différens morceaux qui font un sens complet, et dont les termes sont liés ensemble naturellement, que de les séparer tous, et d'appliquer le français à chaque mot latin de cette sorte : *Dionysius*, Denys : *tyrannus*, tyran : *Syracusanorum*, des Syracusains. Après qu'ils ont expliqué ainsi une phrase en rendant la force de tous les mots, s'il y a quelque tour plus élégant à mettre, on les substitue : « Denys tyran de Syracuse, quoiqu'il fût dans l'abondance de toute sorte de biens et de plaisirs, fit sentir lui-même combien peu il étoit heureux. » On leur rend raison de ces changemens.

Dans cette première phrase, quoique très-courte, il y a cinq ou six règles à expliquer. Pourquoi *Syracusànorum* et *opum* au génitif? Pourquoi *genere* à l'ablatif? Pourquoi *abundaret* au subjonctif? Que signifie *quam* joint à *beatus*? Pourquoi *esset* au subjonctif? et pourquoi *beatus* au nominatif? Presque toutes ces règles se trouvent dans le Rudiment, et il faut toujours les rapporter mot à mot comme elles sont dans leurs livres, afin de les leur inculquer davantage, et d'éviter toute confusion. Celle qui regarde le régime d'*abundare* n'y est pas. Le maître la leur dit de vive voix, telle par exemple qu'elle est dans la grammaire de Port-Royal. *Les verbes d'abondance ou de privation gouvernent le plus souvent l'ablatif.* On cite les exemples qui y sont rapportés. On se contente d'abord de leur dire cette règle, qui est courte et simple; dans la suite, quand l'occasion s'en présente, on leur fait remarquer que *quelques-uns de ces verbes reçoivent*

assez indifféremment le génitif ou l'ablatif, et l'on en apporte des exemples.

Il y a dans cette histoire beaucoup d'expressions peu ordinaires, qu'on tâche de leur bien faire entendre : *stragulum*, *abacus*, *unguentum*, *lacunar*, *seta*. L'usage du verbe *negare* demande une attention particulière. Il faut bien faire sentir la force du mot *exoravit*. *Orare*, signifie prier, demander quelque chose : *exorare*, qui est un verbe composé de *ex* et de *orare* : signifie, obtenir par des prières instantes ce qu'on demande. Il se construit différemment. Il gouverne l'accusatif de la personne, et est suivi d'un *ut* avec le subjonctif, comme ici : *exoravit tyrannum ut abire liceret* : « Il obtint du tyran à force de prières, « qu'il lui fût permis de se retirer : ou, il obtint du tyran la permission de se retirer » : Quelquefois il gouverne la chose et la personne à l'accusatif *sine ut id te exorem* : « souffrez que j'obtienne « cela de vous ». On met aussi la chose à l'accusatif, et la personne à l'ablatif. *Exorare aliquid ab aliquo* : « obtenir quelque chose de quelqu'un ». Des enfans par-là apprennent la force du latin, et le maître ne manque pas de faire entrer ces mots et ces phrases dans les thèmes qu'il leur donne.

Il y a de certaines délicatesses qu'on peut leur faire remarquer dès cet âge. *Gladium demitti jussit, ut suspenderet illius beati cervicibus.* On pouvoit mettre simplement *illius servicibus*. Quelle beauté n'ajoute point ce mot, *beati* ! La pensée qui est à la fin, répond à ce mot, et il faut la faire observer : *Exoravit tyrannum ut abire liceret, quod jam beatus esse nollet.*

La sentence qui termine cette histoire, renferme l'instruction morale qu'on en doit tirer; et le maître n'oublie pas d'en faire usage. Il peut à cette occasion raconter la fable du savetier, qui reporta au financier la somme d'argent qu'il en avoit reçue parce qu'elle lui ôtoit son repos et son bonheur.

Il y a bien d'autres remarques à faire sur cette histoire, et pour les manières de parler, et pour les régles de la syntaxe. Mon dessein n'a été que d'en montrer quelques-unes. Tout cela ne se fait pas en une seule leçon. Mais on a soin, après chaque explication, de demander compte aux écoliers de tout ce qui s'est dit. Quelquefois on diffère au lendemain à les interroger : et l'on sent mieux par ce délai s'ils ont été attentifs. La traduction qu'on leur donne à faire de ces endroits, ou le jour même, ou quelques jours après, produit le même effet.

J'ajouterai ici une fable de phèdre, uniquement pour marquer comment il faut faire sentir même aux enfans les beaux endroits.

Fable du Loup et de la Grue.

Os devoratum fauce cùm hæreret lupi,
Magno dolore victus, cepit singulos
Inlicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando gruis,
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam lupo.
Pro quo cùm facto flagitaret præmium;
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, et mercedem postulas.

Cette fable est courte et simple, mais d'une beauté inimitable dans sa simplicité, qui en fait la principale grâce. Les enfans même sont capables d'en sentir toute la finesse, et j'en ai vu plu-

sieurs dans des exercices publics n'y pas laisser échapper un mot qui fût digne de remarque, et en rendre un compte exact.

Os devoratum. Ce mot est fort propre pour marquer l'action d'un loup affamé, qui ne mange pas, mais qui avale; ou plutôt qui dévore avec avidité.

Magno dolore victus, cœpit singulos inlicere pretio. Le loup naturellement n'est pas un animal doux et suppliant. La violence est son partage. Il lui en coûta donc beaucoup pour descendre à de si humbles prières. Il y eut un long combat entre sa férocité naturelle, et la douleur qu'il souffroit. Celle-ci l'emporta enfin: c'est ce que marque bien le mot *victus. Dolore magno oppressus*. ne présentoit pas la même image.

Inlicere ou *illicere pretio.* Ce mot est élégant et délicat. On en fait sentir la finesse, aussi bien que des autres composés: *allicere, pellicere*; et on en apporte des exemples tirés d'autres fables de phèdre.

Ut illud extraherent malum: pour dire: *illud os.* L'effet pour la cause. Quelle différence!

Tandem. Ce mot dit beaucoup, et fait entrevoir que grand nombre d'autres animaux avoient déjà passé en revue, mais n'avoient pas été si bête que la grue.

Persuasa est jurejurando. Elle n'auroit pas ajouté foi à la simple parole du loup: il lui fallut un serment, et sans doute des plus terribles. Et avec cela la sotte se crut en sûreté.

Gulœque credens colli longitudinem. Est-il possible de mieux peindre l'action de la grue? Pour sentir toute la beauté de ce vers, il n'y a qu'à

réduire à la proposition simple : *et collum inserens gulæ lupi. Collum* seul, est plat. *Collum longum*, dit plus, mais ne présente point d'image : au lieu qu'en substituant le substantif à l'adjectif, *colli longitudinem*, il semble que le vers s'allonge aussi bien que le cou de la grue. Mais peut-on mieux exprimer la stupide témérité de cette bête, qui ose mettre son cou dans la gueule du loup, que par ce mot, *credens ?* On explique la force de ce mot, et on en apporte plusieurs exemples tirés de Phèdre.

Periculosam fecit medicinam lupo. On pouvoit dire simplement : *os extraxit è gula lupi.* Mais *fecit medicinam*, a bien plus de grâce : et l'épithète, *periculosam*, marque quel risque courut cet imprudent médecin. On a soin, en expliquant, *medicinam*, qui signifie ici une opération de chirurgie, d'avertir que chez les anciens les médecins n'étoient point distingués des chirurgiens, et qu'ils en faisoient les fonctions.

Flagitaret. Ce verbe signifie, demander avec instance et importunité, presser, solliciter, revenir souvent à la charge. *Peteret*, *postularet*, n'auroient pas la même force.

Ingrata es, inquit, etc. Cette manière, fort ordinaire dans Phèdre, et dans tous les récits, est bien plus vive que si l'on disoit : *respondit lupus, Ingrata es, etc.* On fait remarquer aussi combien la réponse du loup a de vivacité et de force. *Ore nostro*, est bien meilleur que *meo.* Le loup se regarde comme un animal important.

Voici la fable entière, racontée d'une manière simple, dénuée de tout ornement : ce qui en fait bien mieux sentir toute la beauté. On pour-

roit accoutumer les enfans à réduire ainsi les endroits qui seroient susceptibles d'un tel changement.

Cùm os hæreret in fauce lupi, is magno dolore oppressus, cœpit singulos animantes rogare ut sibi illud os extraherent. A cetenis repulsam passus est: at gruis persuasa est illius jurejurando, suumque collum lupi gulæ inserens, extraxit os. Pro quo facto cùm illa peteret præmium, dixit lupus: Ingrata es, quæ ex ore meo caput abstuleris incolume, et mercedem postulas.

Je laisse au lecteur à conclure combien des histoires et des fables expliquées de cette sorte tous les jours pendant le cours entier d'une année, sont capables de leur apprendre le latin; et, ce qui est bien plus important, combien elles sont propres à leur former en même temps le goût et l'esprit.

De la composition des Thêmes.

Quand les enfans ont déjà quelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été un peu formés à l'explication, je crois que la composition des thèmes peut leur être fort utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop fréquente, surtout dans les commencemens. Elle les oblige de mettre en pratique les règles qu'on leur a souvent expliquées de vive voix, et d'en faire eux-mêmes l'application, ce qui les grave bien plus profondement dans leur esprit; elle leur donne occasion d'employer tous les mots et toutes les phrases qu'on leur a fait remarquer dans l'explication des auteurs. Car il seroit à souhaiter que les thèmes qu'on leur donne fussent pour l'ordinaire composés sur l'auteur même qu'on leur auroit expliqué, qui

leur fourniroit des expressions et des locutions déjà connues, dont ils feroient l'application selon les règles de leur syntaxe.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que les thèmes doivent toujours, autant que cela se peut, renfermer quelque trait d'histoire, quelque maxime de morale, quelque vérité de religion. C'est une coutume anciennement établie dans l'Université, et qui y est assez généralement pratiquée. Elle est d'une grande importance pour les jeunes gens, dont insensiblement elle remplit l'esprit de connoissances curieuses, et de principes utiles pour la conduite de la vie. J'ai déjà remarqué ce que dit Quintilien au sujet des exemples que les maîtres à écrire proposent pour modèle aux enfans. Il [1] ne veut point que ces exemples soient composés de mots bizarres, et de pensées frivoles, qui ne forment aucun sens, mais qu'elles renferment des maximes solides qui apprennent quelque vérité. La raison qu'il en apporte est très-sensée. Ces maximes, dit-il, qu'on a apprises dans l'enfance, nous suivent jusques dans la vieillesse, et l'impression qu'elles ont faite sur l'esprit encore tendre, passe jusqu'aux mœurs, et influe sur la conduite. Car, [2] ajoute-t-il ailleurs, il en est de l'esprit des enfans, comme d'un vase neuf, qui conserve long-temps l'odeur de la première liqueur qu'on y a versée: ainsi les premiè-

[1] *Ii versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet.* Quint. l. 1, cap. 2.

[2] *Natura tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percipimus: ut sapor, quo nova imbuas, durat.* Ibid. lib. 1, cap. 2.

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diu. *Horat. lib. 1, epist. 2.*

res idées qu'on reçoit dans un âge peu avancé, ne s'effacent ordinairement qu'avec peine.

Tout cela est encore plus vrai par rapport aux thèmes. On sent bien quel ridicule il y a de les remplir toujours de phrases triviales, ou qui ne signifient rien. *Pierre est plus riche que Paul, et doit être plus estimé que lui... Lepidus est venu de Lyon à Paris, et il m'a apporté l'argent qu'il avoit reçu de mon père... Un écolier diligent doit se repentir de n'avoir pas étudié les leçons que son maître lui a enseignées.* Ne pourroit-on pas appliquer les mêmes règles à des exemples plus intéressans : *La science doit être plus estimée que les richesses, et la vertu est encore plus précieuse que la science... Cyrus, Roi des Perses, ayant enfin pris Babylone, permit aux Juifs de retourner à Jérusalem, et il renvoya dans cette ville les vases sacrés qui en avoient été autrefois transporté à Babylone, et que Baltasar avoit souillés dans un festin public... Des enfans chrétiens doivent avoir honte de ne point lire les livres sacrés, qui sont comme une lettre que le Père céleste leur a écrite.*

Je ne crois pas pourtant qu'un maître doive se gêner au point de n'oser jamais donner que des phrases qui portent avec elles quelque instruction, et de vouloir toujours mettre dans ses thèmes un raisonnement suivi. Il se donneroit souvent une torture inutile pour y réussir, surtout dans les thèmes d'imitation : et il doit réserver son travail pour des choses qui en soient plus dignes. Des phrases séparées lui coûteront moins, et ne seront pas moins avantageuses pour les écoliers.

Il y a dans les thèmes d'imitation un juste mi-

lieu à garder entre une trop grande facilité, qui ne laisseroit presque aux enfans d'autre travail que celui de copier les mots et les phrases de leur auteur ; et une trop grande difficulté, qui leur feroit perdre beaucoup de temps, et qui souvent seroit au-dessus de leur portée. L'endroit qu'on leur donne à imiter, ne doit pas être long. D'abord il est bon qu'ils n'aient presque que le cas et les temps à changer. Quelquefois ils n'auront que les tours à imiter, et non les paroles. Il est nécessaire que le maître ait préparé le thème avant que d'expliquer l'endroit sur lequel il doit le donner : parcequ'en expliquant il insiste principalement sur les phrases, et sur les règles qu'il a dessein d'y faire entrer.

Il y auroit une autre manière de faire composer les enfans, qui pourroit aussi convenir aux classes plus avancées, et qui me paroîtroit fort utile, quoiqu'elle ne soit pas usitée. Ce seroit de leur faire faire quelquefois des thèmes en classe, comme on leur fait expliquer les auteurs, c'est-à-dire de vive voix. Par-là on leur apprend plus facilement et plus certainement à faire usage de leurs règles et de leur lectures : et on les accoutume à se passer de Dictionnaire, à quoi je voudrois que l'on tendît, parceque l'habitude de les feuilleter entraîne une partie de temps considérable. Je suis persuadé qu'on reconnoîtra par l'expérience que les jeunes gens, pourvu qu'ils veuillent faire quelque effort, trouveront par eux-mêmes presque toutes les expressions et toutes les phrases qui entreront dans un thème. Ce ne sera que pour un petit nombre de mots qui leur se-

ront nouveaux et inconnus, qu'ils seront obligés d'avoir recours aux Dictionnaires, dont par cette raison les plus courts et les plus simples seront les meilleurs pour eux.

Il est aussi d'une grande importanee que les méthodes qu'on met entre les mains des jeunes gens, soient faites avec soin. J'ai souvent entendu dire à quelques Professeurs par rapport à celles dont on se servoit pour lors, et je crois que ce sont encore à présent les mêmes dans plusieurs collèges, que quoique le fond en soit très-bon, il y auroit quelques changemens, quelques retranchemens, quelques additions à y faire. Pour y réussir, il me semble qu'il y a une voie assez facile, et qui est très-naturelle : C'est de prier ceux qui enseignent dans ces classes depuis quelque temps de vouloir bien mettre par écrit les remarques qu'ils auront faites sans doute sur un livre dont ils font usage depuis plusieurs années; après quoi un maître habile, qui auroit de l'expérience en ce genre, profitant des différentes vues qu'on lui auroit données, reformeroit en beaucoup de choses ces sortes de méthodes, et y mettroit plus d'ordre et de clarté qu'il n'y en a. Ce travail, quoique sur de petites choses, n'est pas indigne d'un habile homme. *In tenui labor, ac tenuis non gloria.*

De ce qu'il faut observer dans les classes plus avancées, savoir quatrième, troisième et seconde.

Les règles qu'on a données jusqu'ici pour les deux classes inférieures, peuvent convenir aux autres en plusieurs points. Mais ces dernières demandent quelques observations particulières : 1°. Sur le choix des auteurs qu'on y doit expli-

quer; 2.° Sur ce qu'on doit principalement remarquer en les expliquant; 3.° Sur la nécessité d'accoutumer les jeunes gens à parler la langue latine.

I. *Du choix des livres qu'on explique.*

Les livres qu'on a coutume d'expliquer en quatrième se réduisent presque à ceux-ci, les Commentaires de César, les Comédies de Térence, quelques Traités, et des Lettres de Cicéron, l'Histoire de Justin.

Il n'y a rien de plus parfait dans leur genre que les Commentaires de César, et je m'étonne que Quintilien [1] qui a parlé de quelques harangues qu'on avoit de lui, dont la force et la vivacité font connoître, dit-il, que ce Romain avoit le même feu en parlant qu'en combattant, n'ait pas dit un seul mot de ses Commentaires. On y voit régner partout une élégance et une pureté de langue admirable, qui étoit son caractère particulier, et l'on pourroit dire qu'ils se sentent de la naissance et de la noblesse de leur auteur, comme [2] Quintilien le dit des ouvrages de Messala. Peut-être que regardant ces Commentaires comme de simples mémoires, et non comme une histoire en forme, il a cru n'en devoir point faire mention.

Cicéron leur rend plus de justice. Il parle d'abord des Harangues de César, et il dit [3] qu'à la pu-

[1] *C. Cesar si foro tantùm vacasset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur. Tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse quo bellavit, appareat.* Quintil. l. 10, c. 1.

Exornat hæc omnia, mira sermonis, cujus propriè studiosus fuit, elegantia. Ibid.

[2] *Quodammodo præ se ferens in dicendo nobilitatem suam.* Ibid.

[3] *Ad hunc elegantiam verborum latinorum, (quæ etiamsi*

reté du langage dont non seulement un orateur, mais tout citoyen Romain doit se piquer, il a ajouté tous les ornemens de l'éloquence. Ensuite il passe à ses Commentaires, et il en fait un magnifique éloge que j'ai rapporté ci-devant. [*Pag.* 242].

Mais il faut avouer que les grâces et les beautés de cet auteur se font mieux sentir à des personnes qui ont le goût et le jugement formés, qu'à des enfans tels qu'on les suppose en quatrième. L'imagination vive et prompte des jeunes gens, aime la varieté et le changement d'objets, et s'accommode moins de cette espèce d'uniformité qui règne dans les Commentaires de César, où l'on ne voit presque autre chose, que des campemens d'armées, des marches, des sièges de ville; des batailles, des harangues, faites aux soldats, par le général. Cette raison empêche quelques professeurs de faire voir cet auteur en quatrième, et je n'ai garde de les blâmer.

Il y en a qui en excluent aussi Térence, mais par une raison toute opposée. Car c'est la crainte [1] du plaisir que les jeunes gens y trouvent, et du goût qu'il y prennent, qui le leur rend suspect. Je sais que Messieurs de Port-Royal, qu'on ne soupçonnera pas de relâchement pour ce qui regarde les mœurs, n'en ont pas cru la lecture dangereuse aux jeunes gens, puisqu'ils en ont exprès traduit pour eux quelques comédies, après en avoir retranché certains endroits qui blessent ouvertement la pudeur. Mais ce ne sont pas ces endroits seuls qui sont à craindre pour les jeu-

orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, tamen necessaria est) *adjungit illa oratoria ornamenta discendi.* Brut. n. 261.

[1] *Libenter hœc discebam*, disoit S. Augustin en parlant de Térence, *et delectabar miser, et ob hoc bonæ spei puer appellabar.* Confess. lib. 7, cap. 16.

nes gens ; c'est le fonds même des comédies, et l'intrigue qu'il faut nécessairement leur expliquer, si l'on veut qu'ils entendent la suite : intrigue, capable d'allumer en eux une passion qui ne leur est que trop naturelle, qui en entraîne un si grand nombre quand ils sont dans un âge plus avancé, et qui fait tant de ravage dans les familles. Le poëte emploie tout son génie et tout son art, non-seulement à excuser, mais même à justifier cette passion, que le paganisme ne trouvoit point criminelle, et à jeter un ridicule complet sur la conduite d'un père qui prend de sages précautions pour l'éducation de son fils, pendant qu'il donne pour modèle celle d'un autre père qui ferme les yeux sur les débauches du sien, et qui lui lâche entièrement la bride. Que peut-on raisonnablement opposer à la juste crainte d'un professeur, qui sent toute la beauté et toute la délicatesse de Térence, mais qui sent encore d'avantage le danger et le poison caché sous ces fleurs ? [1] « Je n'en condamne pas les mots, disoit S. Augustin, en parlant de ce poëte ; « ce sont « des vases choisis et précieux : mais je condamne le vin de l'erreur que des maîtres ennvrés nous présentoient dans ses vases, et qu'on « nous forçoit de boire, sous peine d'être chatiés, « sans qu'il nous fût permis d'en appeler à quelque juge sobre et raisonnable ». [2] Quintilien

[1] *Non accuso verba, quasi vasa electa atque pretiosa ; sed vinum erroris, quod in eis nobis propinabatur ab ebriis doctoribus, et, nisi biberemus, cædebamur, nec appellare ad aliquem judicem sobrium licebat.* Confess. lib. cap. 17.

[2] M. Gaullyer, Professeur au Collége du Plessis, dans l'avertissement qui est à la tête du livre qui vient de donner sur la Poétique, parle ainsi de ce que je dis ici de Térence : *M. Rollin, fondé sur un passage de Quintilien, en a interdit la lecture.* Et, après avoir rapporté plusieurs preuves du sentiment

veut qu'on diffère la lecture des comédies à un temps où les mœurs seront en sureté: peut-on blâmer un maître chrétien qui aura la même délicatesse?

qu'il soutient, il termine sa réfutation par ses paroles : *Un passage de Quintilien, probablement mal entendu et mal cité, doit-il prévaloir sur tant de bonnes raisons, et tant d'autorités si respectables?*

1. Si M. Gaullyer avoit lu avec quelque attention l'endroit qu'il réfute, il auroit remarqué que je *n'interdis* point la lecture de Térence, et que je ne blâme en aucune sorte les maîtres qui l'expliquent dans leurs classes. J'ai avancé seulement que je ne croyois pas qu'on pût blâmer la conduite de ceux qui, par un motif de religion, en useroient autrement.

2. Je ne vois pas en quoi j'ai mal entendu et cité mal à propos l'endroit de Quintilien. Voici ses paroles : *Cùm mores in tuto fuerint, inter præcipua legenda erit* (Comœdia.) Ne signifient-elles pas clairement que la *Comédie* ne *doit être lue* que *lorsque les mœurs seront en sûreté*? et par-là Quintilien n'insinue-t-il pas que la Comédie peut être nuisible aux mœurs?

3. M. Gaullyer suppose que tout mon raisonnement dans ce que je dis sur la lecture de Térence, n'est fondé que sur le passage de Quintilien. Quand cela seroit ainsi, mon raisonnement n'en seroit ni moins juste, ni moins fort. Selon Quintilien, la lecture des comédies, faite dans un temps où les mœurs ne sont point encore en sûreté, peut être dangereuse. Selon le même Quintilien, les maîtres, dans le choix des livres qu'ils font lire aux jeunes gens, doivent-être plus attentifs à la pureté des mœurs qu'à celle du langage, parce que les premières impressions durent long-temps, et ont de grandes suites. *Cetera admonitione magna egent: imprimis, ut tenerœ mentes, tracturœque altiùs quicquid rudibus et omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed vel magis quæ honesta sunt, discant.* Quintilien l. 1, cap. 5. Il s'ensuit naturellement de ce principe, qu'on ne doit pas blâmer un maître chrétien, qui croit ne devoir point encore mettre entre les mains des jeunes gens les comédies de Térence. Mais j'ai si peu insisté sur ce passage de Quintilien, que je n'en ai pas même cité les paroles.

4. Le fort de mon raisonnement consiste dans une réflexion qui est tirée du fonds même de l'ouvrage dont il s'agit, c'est-à-dire de la nature et de la qualité des comédies de Térence, des matières qui y sont traitées, des principes qui y sont répandus, des intrigues qui y règnent depuis le commencement jusqu'à la fin, intrigues qui sont incontestablement très dangereuses pour la jeunesse. Voilà sur quoi j'ai insisté pendant près de deux pages : et c'est sur quoi M. Gaullyer ne dit pas un seul mot. Quand on entreprend de réfuter un sentiment, surtout s'il interesse les mœurs, il me semble qu'il conviendroit de le faire avec plus d'exactitude.

[1] *Lib.* 1, *cap.* 5.

Avant la troisième édition de cet ouvrage je n'avoit pas encore lu un livre intitulé *Terentius christianus*, imprimé à Cologne l'an 1604, et composé par un principal du Collège de la ville de Harlem en Hollande, *Cornelius Schonæus Goudanus.* [1] Il est marqué dans la préface de ce livre, que ce principal, homme d'un grand mérite et d'une grande réputation, étoit amèrement affligé, aussi bien qu'un grand nombre d'autres personnes de sa profession, de ce qu'on laissoit entre les mains de la jeunesse un Auteur aussi dangereux pour les mœurs que l'étoit Térence; et ce danger, selon lui, venoit surtout du fonds même des pièces, qui sous une diction la plus délicate et la plus élégante qu'il soit possible d'imaginer, cache un poison d'autant plus pernicieux qu'il est plus subtil, et qu'il n'alarme point les oreilles chastes par des saletés grossières, comme cela est ordinaire à Plaute. Pour remédier à cet inconvénient, ce Principal, plein d'un zéle bien louable pour l'avancement de la jeunesse aussi bien dans la piété que dans les belles-lettres, composa plusieurs pièces à l'imitation des comédies de Térence, mais dont les sujets sont tirés de l'Ecriture Sainte. J'en ai lu les deux premières, qui m'ont paru d'une grande beauté. Les règles du théâtre n'y sont pas exactement gardées, mais la diction y est d'une pureté et d'une élégance qui approchent beaucoup de celles de Térence, dont on sent bien que l'Auteur avoit exprès étudié avec soin le génie et le style, qu'il a fait passer heureusement dans les pièces chrétiennes qu'ils nous a laissées. Je pourrai bien en faire

[1] Schonæus *étoit né à* Goude, *ville de Hollande.*

imprimer une ou deux, pour tirer de l'oubli un Ecrivain qui mérite certainement d'être plus connu des gens qu'il ne l'est, et surtout de ceux à qui l'éducation de la jeunesse est confiée. Ce livre seroit fort propre pour les séminaires, où de pieux Ecclésiastiques se font quelquefois un devoir de ne laisser entre les mains des jeunes Clercs que des livres qui respirent la piété et le christianisme.

Les lettres de Cicéron ; ses paradoxes, ses traités de la vieillesse et de l'amitié, des devoirs de la vie civile, et d'autres pareils, sont d'un grand secours pour la quatrième et pour la troisième. La pureté et l'élégance du latin ne sont pas les plus grands avantages qu'y trouvent les jeunes gens : tout le monde sait combien ces livres philosophiques sont remplis d'excellentes maximes. Mais, comme souvent aussi ils sont remplis de raisonnement subtils, abstraits, et qui supposent une profonde connoissanee de l'ancienne philosophie, la plupart des maîtres avouent que beaucoup d'endroits de ces livres sont au-dessus de la portée de leurs écoliers. Et c'est ce qui me feroit souhaiter qu'on fît aussi pour la quatrième et pour la troisième ce que j'ai marqué pour les deux classes précédentes, c'est-à-dire qu'on tirât de plusieurs auteurs, et sur-tout des ouvrages philosophiques de Ciceron, des histoires et des maximes proportionnée à la force de ces classes. Car il ne s'agit pas pour lors de faire comprendre aux jeunes gens la suite du raisonnement long et obscur, ce qui est beaucoup au-dessus de leur âge ; mais de les former à la pureté du latin, et de leur donner

de bons principes. Or des extraits, faits avec soin et avec discernement, qui pourroient avoir quelquefois une longueur raisonnable, seroient également propres pour ces deux vues, et n'auroient point les inconvéniens qui sont inévitables quand on explique tout de suite des livres qui certainement n'ont point été faits pour apprendre le latin à de jeunes gens.

J'insiste d'autant plus sur cet article, qu'il y a peu d'historiens qui conviennent à ces deux classes. La quatrième, outre César n'a que Justin, dont la latinité n'est pas bien pure. La troisième est réduite à Quinte-Curce et à Salluste, qu'il y faut expliquer alternativement chaque année. Le premier, quoiqu'il ne soit pas du siècle d'Auguste, plaît fort aux jeunes gens à cause de son style fleuri, et des faits intéressans qu'il renferme. Pour Salluste, il n'y a point d'Auteur qu'on puisse lui préférer. Quintilien ne craint point de le mettre en parallèle avec Thucydide, si estimé parmi les historiens grecs; et il croit faire beaucoup d'honneur à Tite-Live, après avoir relevé son mérite, de dire [1] que par tant d'excellentes qualités, mais d'un genre tout différent de celles de Salluste, il est venu à bout d'atteindre à l'immortelle réputation que ce dernier s'est acquise par sa merveilleuse brièveté. En effet [2] Salluste aussi bien que Thucydide, a écrit d'un style extrêmement vif, serré, concis: il a presque autant de pensées

[1] *Immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est.* Lib. 10, cap. 1.

[2] *Densus, et brevis, et semper instans sibi.* Quint. ibid. *Ita creber est rerum frequentia, ut verborum prope numerum sententiarum numero consequatur.* Lib. 2, de Orat. n. 56.

de

que de mots, et laisse entendre beaucoup plus de choses qu'il n'en dit. Mais c'est ce caractère-là même qui donne lieu de craindre que cet auteur ne soit trop fort pour la troisième : et je suis d'autant plus porté à le croire, que dans des conférences établies pour en examiner et en éclaircir les difficultés, j'ai vu de fort habiles maîtres très-embarrassés à découvrir le sens d'un grand nombre d'endroits. Quoiqu'il en soit, il n'y a point d'auteur qui nous donne une plus juste idée de la République Romaine que Salluste, et qui peigne avec de plus vives couleurs le génie et les mœurs de son siècle, qu'il nous est très-important de bien connoître.

Pour la seconde, elle est riche en ouvrages excellens qu'on y peut faire lire aux jeunes gens : l'histoire de Tite-Live : les traités de Cicéron sur l'orateur, ses livres philosophiques et quelques-unes de ses harangues. Mais tout cela demande encore du choix et du discernement ; et je ne crois pas qu'on doive se faire une loi d'expliquer ces auteurs tout de suite. On ne peut pendant le cours d'une année entière en voir qu'une partie fort bornée, quatre ou cinq par exemple de Tite-Live, encore est-ce beaucoup. En ce cas n'est-il pas plus prudent de passer les endroits qui sont moins intéressants, tels que sont dans la première décade la plupart de ceux où l'historien rapporte les disputes des Tribuns, et plusieurs petites guerres, dont on se contente de leur donner de vive voix quelque idée, pour s'arrêter plus long-temps sur les grands événemens, qui plaisent infiniment plus et qui sont plus capables de former l'esprit. J'en dis autant des traités de

Cicéron sur l'éloquence et sur la philosophie ; qui demandent encore plus qu'on y applique cette règle. Seroit-il supportable, en expliquant l'admirable livre intitulé *Orator*, qu'on vit tout entier et de suite le traité des nombres qui renferme près de cent chiffres, et où il y a tant de choses au-dessus de la portée des jeunes gens, et tout-à-fait inutiles par rapport au but qu'on se propose, qui est de leur apprendre la langue latine, et de leur former le goût ? Il faut donc qu'un maître habile et prudent fasse le choix des endroits qu'il veut expliquer ; et je lui appliquerois volontiers à cet égard ce que dit Quintilien en parlant de l'orateur : *Nihil esse, non modò in orando, sed in omni vita, prius concilio.* [*Lib.* 6. *cap.* 6.]

II. *De ce qu'il faut principalement remarquer en expliquant les auteurs dans les classes plus avancées.*

On peut réduire à cinq ou six articles les remarques qu'on doit faire en expliquant les auteurs. 1.° La syntaxe, qui rend raison de la construction des différentes parties du discours. 2.° La propriété des mots : c'est-à-dire, leur signification propre et naturelle. 3.° L'élégance du latin, par où l'on fait connoître ce que cette langue a de plus fin et de plus délicat. 4.° L'usage des particules. 5.° Certaines difficultés particulières plus marquées. 6.° La manière de prononcer et d'écrire le latin, qui n'est pas indifférente même pour l'intelligence des anciens auteurs. Je n'ajoute point ici ce qui regarde les pensées, les figures, la suite et l'économie du discours : parce que je

me réserve à en parler avec quelque étendue dans un autre endroit.

1. *De la Syntaxe.*

Comme cette partie n'a pu être enseignée que très-superficiellement dans les deux premières classes, il est absolument nécessaire que les jeunes gens en soient instruits plus à fond à mesure qu'ils avancent en âge. Il ne faut pas croire que la grammaire, [1] qui a plus de solidité que d'éclat, et qui par cette raison paroît à de certaines personnes méprisable, soit indigne de ceux qui se trouvent dans les classes supérieures. [2] Elle a non seulement de quoi aiguiser l'esprit des jeunes gens; mais aussi de quoi exercer l'érudition des maîtres: et elle ne peut nuire qu'à ceux qui s'y arrêtent et s'y bornent, et non à ceux qui s'en servent comme d'un degré et d'un chemin pour passer à d'autres connoissances plus élevées. C'est elle qui met les jeunes gens en état de rendre raison des différentes constructions qui se rencontrent dans le discours, et de résoudre beaucoup de difficultés, qui sans ce secours sont très-embarrassantes. Pour cela il faut qu'ils ayent dans l'esprit certaines règles courtes, nettes, précises; qui leur servent comme de clés pour entrer dans l'intelligence des auteurs.

On trouve dans ces auteurs le relatif *qui, quæ, quod*, construit en différentes manières. *Populo*

[1] *Plus habet in recessu, quàm in fronte promittit... Sola omnium studiorum genere plus habet operis quàm ostentationis.* Quintil. lib. 1.

[2] *Interiora velut sacri hujus adeuntibus, apparebit multa rerum subtilitas, quæ non modò acuere puerilia ingenia, sed exercere altissimam quoque eruditionem ac scientiam possit.* Ibid.

Non ob tanta hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus. Ibid.

ut placerent quas fecisset fabulas. Terent. *Urbem quam statuo vestra est.* Virg. *Darius ad eum locum, quem Amanicas pylas vocant, pervenit.* Curt. *Ad eum locum, quæ appelatur Pharsalia, applicuit.* Cæs. Le maître doit savoir exactement toutes les règles qui regardent le relatif. Il ne donne d'abord aux enfans que les plus simples et les plus faciles. Il leur explique les autres dans des classes plus avancées à mesure que l'occasion s'en présente.

Il y a une infinité de manières de parler dans la langue latine, dont on ne saurait rendre raison qu'en sous-entendant le mot *negotium* ou quelque autre pareil. *Triste lupus stabulis. Varium et mutabile semper femina.* Virg. *Parentes, liberos, fratres vilia habere.* Tac. *Annus salubris et pestilens contraria.* Cic. *Ultimum dimicationis.* Liv. supp. *tempus. Amara curarum.* Horat. *Ad Castoris.* supp. *ædem. Est regis.* supp. *officium. Abesse bidui.* supp. *itinere.*

En combien d'occasions faut-il avoir recours, ou à quelque hellénisme, ou à d'autres règles, pour rendre compte de certaines constructions extraordinaires? *Cùm scribas, et aliquid agas quorum consuevisti.* Lucceius Ciceroni. *Sed istum, quem quæris, ego sum.* Plaut. *Illum, ut vivat, optant.* Terent. *Hæc me, ut confidam, faciunt.* Cic. *Istud, quicquid est, fac me ut sciam.* Ter. *Abstine irarum. Desine lacrymarum. Regnavit populorum.*

Je me contente de ce petit nombre d'exemples. Ce qu'on en doit conclure, c'est qu'un maître, pour être en état de bien expliquer les auteurs aux jeunes gens, et de leur rendre compte de

tout, doit posséder en perfection toutes les règles de la syntaxe, en avoir approfondi les raisons, les avoir comparées avec les passages des anciens auteurs, et les rappeler autant qu'il se peut à de certains principes généraux qui servent comme de base et de fondement à l'intelligence du latin. La méthode latine de port-Royal fournit à un maître la plus grande partie des réflexions qui lui sont nécessaires sur cette matière, et ce seroit une négligence bien condamnable, si l'on ne faisoit point usage d'un tel secours.

2. *De la propriété des mots.*

On doit avoir une attention particulière à bien faire remarquer la propriété des mots, c'est-à-dire, leur signification propre et naturelle; et pour cela marquer, selon le besoin, leur origine et leur étymologie; d'où ils sont dérivés; de quoi ils sont composés. Quelques exemples rendront la chose plus sensible.

Reus signifie également les deux parties qui plaident. *Reos appello, non eos modò qui arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur.* Lib. 2. de Orat. n. 183. *Reos appello, quorum res est.* Ibid. n. 321. On appelle aussi *reus*, celui qui s'est engagé par promesse ou autrement, et qui est ensuite obligé d'accomplir ce qu'il a promis. *Reus dictus est à re quam promisit ac debet.* Paulus. D'où vient cette belle expression de Virgile: *voti reus.* Cependant *reus* est souvent opposé à *petitor. Quis erat petitor? Fannius. Quis reus? Flavius.* Pro Q. Rosc. n. 42. Et il paroît que c'étoit là sa plus ordinaire signification.

Crimen en bonne latinité signifie accusation, et il vien peut-être du grec κρίνω, *judicium.*

ut placerent quas fecisset fabulas. Terent. *Urbem quam statuo vestra est.* Virg. *Darius ad eum locum, quem Amanicas pylas vocant, pervenit.* Curt. *Ad eum locum, quæ appelatur Pharsalia, applicuit.* Cæs. Le maître doit savoir exactement toutes les règles qui regardent le relatif. Il ne donne d'abord aux enfans que les plus simples et les plus faciles. Il leur explique les autres dans des classes plus avancées à mesure que l'occasion s'en présente.

Il y a une infinité de manières de parler dans la langue latine, dont on ne saurait rendre raison qu'en sous-entendant le mot *negotium* ou quelque autre pareil. *Triste lupus stabulis. Varium et mutabile semper femina.* Virg. *Parentes, liberos, fratres vilia habere.* Tac. *Annus salubris et pestilens contraria.* Cic. *Ultimum dimicationis.* Liv. supp. *tempus. Amara curarum.* Horat. *Ad Castoris.* supp. *ædem. Est regis.* supp. *officium. Abesse bidui.* supp. *itinere.*

En combien d'occasions faut-il avoir recours, ou à quelque hellénisme, ou à d'autres règles, pour rendre compte de certaines constructions extraordinaires? *Cùm scribas, et aliquid agas quorum consuevisti.* Lucceius Ciceroni. *Sed istum, quem quæris, ego sum.* Plaut. *Illum, ut vivat, optant.* Terent. *Hæc me, ut confidam, faciunt.* Cic. *Istud, quicquid est, fac me ut sciam.* Ter. *Abstine irarum. Desine lacrymarum. Regnavit populorum.*

Je me contente de ce petit nombre d'exemples. Ce qu'on en doit conclure, c'est qu'un maître, pour être en état de bien expliquer les auteurs aux jeunes gens, et de leur rendre compte de

tout, doit posséder en perfection toutes les règles de la syntaxe, en avoir approfondi les raisons, les avoir comparées avec les passages des anciens auteurs, et les rappeler autant qu'il se peut à de certains principes généraux qui servent comme de base et de fondement à l'intelligence du latin. La méthode latine de port-Royal fournit à un maître la plus grande partie des réflexions qui lui sont nécessaires sur cette matière, et ce seroit une négligence bien condamnable, si l'on ne faisoit point usage d'un tel secours.

2. *De la propriété des mots.*

On doit avoir une attention particulière à bien faire remarquer la propriété des mots, c'est-à-dire, leur signification propre et naturelle; et pour cela marquer, selon le besoin, leur origine et leur étymologie; d'où ils sont dérivés; de quoi ils sont composés. Quelques exemples rendront la chose plus sensible.

Reus signifie également les deux parties qui plaident. *Reos appello, non eos modò qui arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur.* Lib. 2. de Orat. n. 183. *Reos appello, quorum res est.* Ibid. n. 321. On appelle aussi *reus*, celui qui s'est engagé par promesse ou autrement, et qui est ensuite obligé d'accomplir ce qu'il a promis. *Reus dictus est à re quam promisit ac debet.* Paulus. D'où vient cette belle expression de Virgile: *voti reus.* Cependant *reus* est souvent opposé à *petitor. Quis erat petitor? Fannius. Quis reus? Flavius.* Pro Q. Rosc. n. 42. Et il paroît que c'étoit là sa plus ordinaire signification.

Crimen en bonne latinité signifie accusation, et il vien peut-être du grec κρίμα, *judicium.*

ligence. *Ingenium industria alitur... Mihi in labore perferendo industria non deerit... Enitar ne desideres aut industriam meam, aut diligentiam... Perfectum ingenio, elaboratum industria... Demosthenes dolere se aiebat, si quando opificum antelucanâ victus esset industriâ.* Cic. INDUSTRIUS signifie aussi proprement un homme laborieux, actif, vigilant : φιλόπονος. *Homo navus et industrius... Homo vigilans et industrius... In rebus gerendis vir acer et industrius.* Cic. Comme c'est par le travail et l'application qu'on réussit dans les affaires, et qu'on se rend habile, je ne sais si *industria* ne pourroit pas aussi signifier industrie, adresse, habileté. Je n'oserois pas le nier, mais je doute qu'on en trouve des exemples. Un maître n'oublie pas de faire remarquer aux jeunes gens que ce mot s'emploie encore dans un autre sens : *de*, ou *ex industria*; exprès, à dessein, de propos délibéré.

Il est bon de faire discerner aux jeunes gens la signification de certains mots, dont on n'aperçoit pas facilement la différence.

On confond assez souvent TUTUS et SECURUS. TUTUS signifie sûr, assuré, qui est sans danger, qui n'a rien à craindre. *Securus*, qui est sans crainte, sans soin, sans inquiétude : *quasi sine cura.* De là vient ce beau mot de Sénèque : *Tuta scelera esse possunt, secura non possunt.* [*Epist.* 97.]

Il y a de la différence entre GRATUS ET JUCUNDUS. Le premier signifie une chose qui nous fait plaisir, et dont on sait bon gré : le second une chose agréable, et qui cause la joie. Or, une chose peut nous faire plaisir, et ne nous être pas agréable : comme d'être promptement

instruit d'une nouvelle triste et fâcheuse, mais qu'il nous importe de savoir. Cicéron distingue ces deux significations. *Ista veritas ; etiamsi jucunda non est, mihi tamen grata est.* Att. lib. 3. epist. 66. *Cujus officia jucundiora scilicet sæpe mihi fuerunt, nunquam tamen gratiora.* Lib. 4. epist. fam. 6.

Dans l'usage ordinaire GAUDERE et LAETARI se confondent, et sont indifféremment employés. Cependant, à parler exactement, ils ont une signification différente. *Gaudium* marque une joie plus modérée et plus intérieure ; *lætitia* une joie qui éclate au dehors d'une manière plus vive et moins mesurée. D'où vient que Cicéron dit qu'il y a des occasions où *gaudere decet, lætari non decet.* Tusc. lib. 4. n. 66.

Il distingue aussi AMARE et DILIGERE. *Quis erat qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, posse aliquid accedere ? Tantum accessit, ut mihi nunc denique amare videar, antea dilexisse.* Ad Att. lib. 14. epist. 20. Il semble qu'*amare* marque un amour qui vient du cœur et de l'inclination, *diligere*, un amour fondé sur l'estime.

Il peut arriver aux plus habiles gens de se tromper dans l'intelligence de certains mots dont l'usage est rare, tels que sont par exemple la plupart de ceux qui regardent les arts. Cicéron dans une lettre à son ami Atticus ne rougit point d'avouer qu'un matelot lui avoit appris la véritable signification d'un terme de marine, qu'il avoit long-temps ignorée, et sur laquelle il s'étoit trompé, [1] *Arbitrabar sustineri remos, cum* INHIBERE *essent remiges jussi. Id non esse ejus-*

[1] *Epist. ad Attic. 11. lib. 13.*

modi didici heri, cùm ad villam nostram navis appelleretur : non enim sustinent, sed alio modo remigant. Id ab ἐποχῇ remotissimum est... INHIBITIO *remigum motum habet, et vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.* En effet Cicéron dans un ouvrage composé sept ou huit ans avant la lettre qui vient d'être citée, avoit donné à ce mot *inhibere*, le sens qu'il reconnut depuis être faux. [1] *Ut concitato navigio, cùm remiges* INHIBUERUNT, *retinet tamen ipsa navis motum et cursum suum intermisso impetu pulsuque remorum : sic in oratione perpetua, cùm scripta deficiunt, parem tamen obtinet oratio reliqua cursum, scriptorum similitudine et vi concitata.*

3. *De l'élégance et de la délicatesse du Latin.*

Quoi qu'on puisse dire des auteurs de la bonne latinité que tout y est pur et élégant, il faut pourtant avouer qu'on y rencontre en plusieurs endroits une certaine finesse d'élocution plus marquée, qui se fait bien sentir et discerner à quiconque a du goût : comme dans un parterre rempli de belles fleurs, il y en a certaines d'un prix et d'une beauté exquise, que les connoisseurs ne confondent pas avec celles qui sont plus communes. On s'aperçoit bientôt dans ceux qui composent en latin s'ils ont pris dans les anciens cette teinture d'une latinité fine et délicate. On voit souvent des discours, où la diction est pure, correcte, intelligible, mais dénuée de cette grâce dont nous parlons, ensorte qu'on pourroit y appliquer ce mot de Tacite : *magis extra vitia, quàm cum virtutibus.*

[1] *Lib. 1, de Orat. n. 153.*

Cette finesse et cette délicatesse d'expression consiste quelquefois dans un seul mot, quelquefois dans une phrase entière. J'en rapporterai quelques exemples dans l'un et dans l'autre genre.

SATIETAS. Quand ce mot se dit de la nourriture, il est commun. *Cibi satietas et fastidium subamara aliqua re relevatur, aut dulci mitigatur.* Cic. Mais dans le sens figuré il a beaucoup d'élégance. *Cùm naturam ipsam expleveris satietate vivendi... Ego mei satietatem magno labore meo superavit.. Necesse est ut orator aurium satietatem delectatione vincat... Difficile dictu est quænam causa sit cur ea quœ maximè sensus nostros impellunt, et specie prima acerrimè commovent, ab iis celerrimè fastidio quodam et satietate abalienemur... Mirum me desiderium tenet urbis, satietas autem provinciœ.* Cic. *Sicubi eum satietas hominum, aut negoti si quando odium ceperat.* Ter. On met quelquefois SATIAS au lieu de *satietas*, et il n'est pas moins élégant.

Ex meo propinquo rure hoc capio commodi.
Neque agri, neque urbis; odium me unquam percipit.
Ubi satias cœpit fieri, commuto locum. *Ter. Eun. act. 5. sc. 6.*

INSOLENS. INSOLENTIA. Ces mots dans le figuré sont communs. *Insolens hostis. Victoris insolentia.* Dans le propre ils ont beaucoup d'élégance. Ils sont composés de *in* pour *non*, et de *soleo. Is nullum verbum insolens, neque odiosum, ponere solebat.* Cic. *Insolens vera accipiendi.* Sall. *Animus contumeliæ insolens.* Tac. *Ea requiruntur à me, quorum sum ignarus et insolens... Moveor etiam loci ipsius insolentiâ... Propter fori judiciorumque insolentiam, non modò subsellia, verùm etiam urbem ipsam reformidat.* Cic. *Offenderunt aures insolentia sermonis.* Liv. *Quos nulla mali*

vicerat vis, perdidere nimia bona, ac voluptates immodicæ, et eo impensiùs, quo avidius ex insolentia in eas se merserant. Liv. l. 33. n. 18.

UTOR. Ce verbe dans le simple n'a rien que de commun. *Ad liberalitatem vectigalibus uti.* Cic. Mais il a quelques autres significations fort élégantes. *Statuit nihil sibi gravius faciendum, quàm ut illa matre ne uteretur.* Cic. Tout ce qu'il crut devoir faire après un si mauvais traitement, fut de ne plus voir une telle mère. *Adversis ventis usi sumus.* Cic. Nous avons eu les vents contraires. *Quo nos medico amicoque usi sumus.* Cic. Il étoit notre médecin et notre ami. *Mihi si unquam filius erit, nœ ille facili me utetur patre.* Ter. Pour dire, *ero facilis erga illum.*

LES NOMS DIMINUTIFS ont une grande grâce dans le latin, et c'est un des endroits par où cette langue l'emporte beaucoup sur la nôtre. Il suffit de les indiquer, pour en faire sentir la délicatesse. *Homines mercedula adducti... In hortulis suis requiescit (Epicurus), ubi recubans molliter et delicate nos avocat à rostris... Ithacam illam, in asperrimis saxulis tanquam nidulum affixam, dicitur sapientissimus vir in mortalitati anteposuisse... Incurrit hæc nostra laurus non solùm in oculos, sed jam etiam in voculas malevolorum... Rogo te... ut amori nostro plusculum etiam quàm concedit veritas, largiare... ut nos metipsi vivi gloriola nostra perfruamur... Non vereor ne assentatiuncula quadam aucupari gratiam tuam videar... Narrationem mendaciunculis aspergere... Opus est limatulo et politulo judicio tuo... Tu uiculo apparatu significas Balbum fuisse contentum.* Cic. *In unius mulierculæ animula si jacturæ facta*

fuerit... Cùm oppida, quæ quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata et diruta ante oculos jacerent, cœpi egomet mecum sic cogitare: Hem! nos homunculi indignamur, si quis nostrùm interiit, aut occisus est, quorum vita brevior esse debet; cùm uno loco tot oppidorum cadavera projecta jaceant. Sup. in Epist. ad Cic. De quel prix est ce diminutif *homunculi* pour faire sentir la petitesse de l'homme; et combien, pour marquer la force étonnante et la continuité de la voix dans un aussi petit corps que celui du rossignol, le diminutif est-il nécessaire? *Tanta vox tam parvo in corpusculo, tam pertinax spiritus.* Plin. Notre langue n'a point de mots pour rendre ces sortes de beautés.

Il y a une grande finesse dans plusieurs noms et verbes composés de la préposition SUB, dont le propre est de diminuer la force et la signification de ces mots. *Subagrestis. Subrusticus. Subcontumeliosè. Quia tristem semper, quia taciturnum, quia subhorridum atque incultum videbant. Subrauca vox. Subturpiculus. Subdubitare. Subirasci. Subinvidere. Subofféndere.* Cic.

LES VERBES FRÉQUENTATIFS, appelés ainsi, parce qu'ils signifient que la chose dont il s'agit se fait fréquemment, ont aussi quelquefois une grâce particulière. Il suffit d'en avertir. *Factito. Declamito. Lectito. Ad me scribas velim, vel potiùs scriptites.* Cic. *Aiunt eum, qui bene habitet, sæpiùs ventitare in agrum.* Plin.

LA LECTURE de Cicéron est bien propre à faire sentir cette finesse et cette délicatesse d'élocution dont je parle. J'en rapporterai quelques exemples plus longs et plus suivis.

1°. *Libandus est ex omni genere urbanitatis facetiarum quidam lepos, quo tanquam sale perspergatur omnis oratio.* Lib. 1. de Orat. n. 159. Voilà précisément quelle est la latinité de Cicéron. Quelle finesse dans ce mot *libandus lepos!* Il l'emploie souvent ailleurs fort élégamment. *Nulla te vincula impediunt ullius ceteræ disciplinæ, libasque ex omnibus quodcumque te maximè specie veritatis movet.* l. 5. Tusc. 82. *Omnibus unum in locum coactis scriptoribus, quod quisque commodissimè præcipere videbatur, excerpsimus, et ex variis ingeniis excellentissima quæque libavimus.* 2. de Inv. 4. *Non sum tam ignarus causarum, non tam insolens in dicendo, ut omni ex genere orationem aucuper, et omnes undique flosculos carpam atque delibem.* Pro Sext. 119.

2°. *Habeat tamen illa in dicendo admiratio ac summa laus umbram aliquam et recessum, quo magis id quod erit illuminatum extare atque eminere videatur.* 3. de Orat. n. 99. Tous les termes sont choisis, et sont propres à la peinture, d'où la métaphore est tirée, *umbra, recessus, illuminatum, extare, eminere.* Et ce passage nous avertit de ne pas nous attendre à trouver cette délicatesse dont nous parlons, également répandue dans tout le discours.

3°. *Dicebat Isocrates, doctor singularis, se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere: alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantum alteri affinxit, de altero limavit, ut id conformaret in utroque, quod utriusque natura pateretur.* Lib. III. de Orat. n. 36.

Il y auroit ici beaucoup de choses à observer:

je ne m'arrête qu'à ces deux mots, *alteri affinxit*, *de altero limavit*, qui me paroissent d'une grande justesse et d'une grande élégance. Qu'on y substitue *adjecit* et *detraxit*, qui leur sont synonimes, quelle différence !

ALTERI AFFINXIT. *Affingere* en bonne latinité signifie *adjungere. Ne illi vera laus detracta oratione nostra, nec falsa afficta esse videatur.* Pro leg. Man. 10. *Faciam ut intelligatis in tota illa causa, quid res ipsa tulerit, quid error affinxerit quid invidia conflarit.* Pro Cluent. 9.

DE ALTERO LIMAVIT. Ce mot dans le simple n'a rien qui frappe. *In arbores exacuunt limantque cornua elephanti.* Plin. Mais dans le figuré sa signification a toujours quelque chose de beau et de remarquable. Il signifie quelquefois seulement retrancher, et d'autrefois orner, parce que c'est en ôtant le superflu que la lime polit et perfectionne les ouvrages. Il est pris ici dans le premier sens : *de altero limavit*; aussi bien que dans cet autre passage de Cicéron : *de tua prolixa beneficaque natura limavit aliquid posterior annus, propter quandam tristitiam temporum.* Ep. 8. lib. 3. *Limare* pour signifier polir, orner, perfectionner, est aussi fort élégant. *Neque hæc ita dico, ut ars aliquid limare non possit... Hæc limantur à me politius.* Cic. *Limandum expoliendumque se alicui permittere.* Plin. jun.

La comparaison de plusieurs passages où les mêmes mots sont employés, peut servir beaucoup aux jeunes gens, et même aux maîtres, pour enrichir leur mémoire d'un grand nombre de manières de parler élégantes, et pour leur donner le goût de la bonne et de la pure lati-

nité. Le Trésor latin de Robert Etienne, et à son défaut le dictionnaire de Charles Etienne qui est l'abrégé du Trésor, et dont un habile maître ne peut se passer, lui fournira une foule d'exemples, parmi lesquels il choisira ceux qui conviendront le mieux à son dessein. L'apparat latin de Cicéron ne lui sera pas d'une moindre utilité. Le soin qu'il prendra de faire un extrait des plus beaux passages, et de les transcrire, ne sera pas une peine inutile, ni pour lui, ni pour ses disciples: surtout s'il est attentif à faire entrer dans ses thèmes une bonne partie de ces phrases choisies qu'il leur aura dite de vive voix.

4. De l'usage des Particules.

J'avois oublié, dans la première édition de cet ouvrage, de traiter des *Particules*, qui ne sont pourtant pas une chose indifférente soit pour l'intelligence de la langue latine, soit pour la composition. On entend par ces mots les prépositions, les conjonctions, les adverbes, etc. Les particules contribuent beaucoup à la force, à la délicatesse, à l'agrément de cette langue; et elles en font sentir le tour et la propriété. Rien ne sert plus à en marquer le génie, et le caractère particulier qui la distingue des autres. Rien ne fait mieux connoître si un homme qui parle ou qui écrit aujourd'hui en latin, possède les beautés et les finesses de cette langue, et s'il est bien versé dans la lecture des anciens auteurs. Car il arrive quelque fois sans qu'on s'en aperçoive, (et qui peut se flatter d'être entièrement exempt de ce défaut?) qu'on parle français en latin, en suivant le même tour, le même arrangement, les mêmes façons de s'ex-

primer, que nous suivons dans notre langue, et qui sont absolument différentes dans la latine. Il est donc important d'apprendre aux jeunes gens l'usage que font les bons auteurs de ces sortes de particules : et cette étude peut convenir à toutes les classes, en proportionnant les remarques à la portée des écoliers.

Tursellin a composé sur cette matière un petit livre qui est d'un très-bon goût. Avant lui [1] Steuvéchius, allemand fort habile, avoit traité le même sujet avec beaucoup d'ordre et de précision. Ces deux livres peuvent être de quelque secours pour les maîtres. On y voit combien les particules servent non-seulement à lier ensemble les périodes, ou les parties différentes d'une même phrase, mais encore à orner et à varier le style. Quelques exemples rendront la chose plus claire.

Préposition A *ou* AB.

Le premier mot qui se présente dans Tursellin est la préposition *à* ou *ab*. Il en apporte 13 ou 14 différentes significations, qu'il appuie de plusieurs autorités : je n'en citerai qu'un petit nombre.

Si caput à sole doleat. Plin. à cause du soleil.

Pecuniam numeravit ab ærario. Cic. des deniers du trésor.

Vide ne hoc totum faciat à me. Cic. ne fasse pour moi.

Mediocriter à doctrina instructus, angustius etiam à natura. Cic. du côté de l'instruction... du côté de la nature.

[1] Le titre de cet ouvrage est, *Godescalci Steuvechii Husdani de particulis linguæ latinæ liber.* Il est imprimé à Cologne en 1580.

Ab recenti memoria perfidiæ, aliquanto minore cùm misericordia auditi sunt. Liv. à cause du souvenir encore récent de leur perfidie.

Homo ab epistolis. Un secrétaire, un homme chargé d'écrire les lettres.

ENIMVERO.

Ce mot a plusieurs significations différentes, où il entre quelque élégance.

Pour affirmer ou nier avec plus de force; pour insister fortement sur quelque chose. *Tum te abiisse hinc negas?... Nego enimvero.* Plaut. *Tunc enimvero deorum ira admonuit.* Liv.

Pour marquer la joie, la promptitude avec laquelle on fait quelque chose. *Illi enimvero se ostendunt, quod vellet, esse facturos.* Cic.

On l'emploie aussi pour l'indignation. *Enimvero hoc ferendum non est.* Cic.

EO.

Cet adverbe se construit en différentes manières.

Quarum rerum eo gravior est dolor, quo culpa major. Cic.

Eo tardius scripsi ad te, quòd quotidie te expectabam. Cic.

Id eo facilius credebatur, quia simile vero videbatur. Cic.

Non eo dico, C. Aquili, quo mihi veniat in dubium tua fides. Cic.

Un maître attentif sait faire usage de ces sortes de remarques. Il n'en propose pas beaucoup à la fois, pour ne point trop surcharger la mémoire des jeunes gens. Il les place à propos selon les occasions qui se présentent. Il les appuie de plusieurs exemples, pour les mieux incul-

quer; et il tâche de les faire entrer ensuite dans les thèmes qu'il donne à composer. Je crois que cette sorte d'exercice peut beaucoup servir et pour l'intelligence de la langue, et pour l'élégance de la composition.

5. *Des endroits difficiles et obscurs.*

La difficulté et l'obscurité dans les auteurs peuvent venir ou de ce qui regarde l'histoire, la fable, les antiquités; ou d'une construction embarrassée, et quelquefois irrégulière; ou d'expressions rares, métaphoriques, susceptibles de plusieurs sens; ou de ce que le texte est peu correct, et qu'un même endroit se lit de plusieurs manières, qui souvent augmentent l'obscurité, au lieu de la dissiper.

1°. La connoissance de la fable, de l'histoire, des coutumes anciennes, est absolument nécessaire à un maître pour être en état de bien entendre et de bien expliquer les auteurs. Il ne doit pas s'arrêter trop long-temps sur ces matières, mais il ne doit pas les ignorer, ni les négliger. Ce point ne doit pas faire l'essentiel de l'explication, mais il en doit faire partie. Il y a une érudition obscure, mal dirigée, chargée de faits inutiles et peu intéressans; en un mot, plus capable de gâter l'esprit que de le former. On peut appliquer ici ce que dit Quintilien à un autre sujet: *Inter virtutes grammatici habebitur aliqua nescire.* [1] Mais aussi il y a sur ce point une ignorance, qui ne pourroit venir que de paresse, et qui ne seroit pas pardonnable à des personnes qui font profession de belles-let-

[1] *Lib.* 1, *cap.* 4.

tres, qui passent une partie de leur vie sur les livres anciens, et qui par leur état sont chargées d'en donner aux autres l'intelligence. Je me propose de parler ailleurs de cette matière, et de la traiter avec quelque étendue.

2°. Quand c'est l'embarras de la construction qui forme l'obscurité, elle est tout-d'un coup dissipée en rangeant les mots dans leur ordre naturel. Cette phrase qui est au commencement de Tite-Live, *Utcumque erit, juvabit tamen rerum gestarum memoriæ principis terrarum populi pro virili parte et me ipsum consuluisse*, peut d'abord embarrasser les jeunes gens. Elle n'a plus rien d'obscur pour eux, quand on en fait ainsi la construction : *Juvabit et* (id est, *etiam*) *me ipsum consuluisse pro virili partœ memoriæ rerum gestarum populi principis terrarum.* Cet endroit du 6e. livre ; *ita omnia constante tranquilla pace, ut eò vix fama belli perlata videri posset*, a certainement quelque obscurité, qui disparoît dès qu'on en fait l'ordre : *Ita omnia tranquilla* (sup. *erant*) *pace constante, ut*, etc.

3°. Quelquefois la difficulté vient de certaines constructions extraordinaires, ou irrégulières, qu'un mot peut éclaircir.

[1] *Ego melioribus usuras viris*, dit Romulus en parlant aux Sabines qui avoient été enlevées, *quòd annixurus pro se quisque sit, ut, cùm suam vicem functus officio sit, parentum etiam patriæque expleat desiderium.* C'est la dernière partie de cette phrase qui a quelque obscurité. On la rend plus claire en lui donnant un peu plus d'étendue. UT CUM *secundum* SUAM VICEM, *seu quod*

[1] *Liv.* 1, *n.* 19.

ad se propriè spectat, suo quisque FUNCTUS OFFICIO SIT, *id est cùm suæ quisque conjugi amorem præstiterit quem vir uxori debeat; cumulatiorem insuper impendat caritatis modum, quo* PATRIÆ ET PARENTUM *amissorum illis jacturam* DESIDERIUMQUE EXPLEAT.

Hinc patres, hinc viros orabant (*Sabinæ mulieres*) *ne se sanguine nefando soceri generique respergerent: ne parricidio macularent partus suos, nepotum illi, liberûm hi progeniem.* Il n'y a d'obscurité que dans le second membre. Elle consiste dans ces derniers mots, *nepotum... liberûm... progeniem*, qui signifient, *nepotes et liberos*: et encore plus dans ces premiers, *ne parricidio macularent partus suos.* Elles appellent parricide le crime par lequel les beaux-pères et les gendres s'entretueroient les uns les autres, et elles les conjurent d'épargner cette honte, cette tâche à leurs fils et à leurs petits-fils, à qui l'on reprocheroit que leurs pères ou leurs grands pères avoient été des parricides. Un habile interprête [1] croit qu'il faut nécessairement substituer *orbarent* à la place de *macularent*: mais il se trompe, et cet exemple nous apprend qu'il ne faut pas facilement changer les textes.

[2] *Quia occisione prope occisos Volscos, movere sua sponte arma posse, id fides abierit.* La construction de ces derniers mots n'est pas ordinaire, et elle demande un mot d'éclaircissement. *Quia fides abierit, fides non sit*, id est *credi non possit, occisione prope occisos Volscos movere sua sponte arma posse, quia, inquam, credi non possit id ita esse.*

[3] *Sunt et belli sicut pacis jura, justèque ea*

[1] *Tanaq. Fab.* = [2] *Liv. lib.* 3, *n.* 10. [3] *Liv. lib.* 5, *n.* 27.

non minùs quàm fortiter didicimus gerere. A quoi se rapporte *ea*? Le sens l'emporte ici sur la syntaxe. L'on sent bien que *bella* doit être sous-entendu.

[1] *Filiam pater avertentem causam doloris... elicuit, comiter sciscitando, ut fateretur*, etc. Cette expression, *filiam pater elicuit ut*, etc. est rare, et demande d'être expliquée.

4°. D'autres fois une métaphore moins commune, ou une expression susceptible de plusieurs sens, embarrasse le lecteur.

[2] *Dissipatæ res nondum adultæ discordia forent; quas fovit tranquilla moderatio imperii, eòque nutriendo perduxit, ut bonam frugem libertatis maturis jam viribus ferre possent.* Cet endroit est admirable, et pour le fond de la réflexion même et pour la manière dont elle est exprimée. Mais d'où est tirée la métaphore qui en fait la principale beauté? Car c'est par où doit commencer l'explication de cet endroit, qui sans cela ne peut être bien entendu. Tite-Live a-t-il en vue les soins d'une nourrice, et la nourriture douce et légère, dont l'enfance a besoin avant que de pouvoir digérer un aliment plus solide? Ou bien se propose-t-il pour objet de sa comparaison la chaleur modérée de la terre, qui après avoir enflé et attendri le grain, et en avoir fait sortir d'abord une petite pointe verdoyante, la fortifie insensiblement, et la conduisant par divers degrés à sa maturité, la met enfin, en état de porter le poids de l'épi? J'ai vu deux habiles Professeurs, partagés sur l'intelligence de ce passage, appuyer chacun leur sentiment de raisons fort plausibles: et certainement la chose n'est point sans difficulté.

[1] *Liv. lib. 6. n. 34.* = [2] *Liv. lib. 2, n. 1.*

Tite-Live [1] termine la description du supplice des enfans de Brutus par cette excellente réflexion : *Nudatos virgis cædunt, securique feriunt ; cùm inter omne tempus pater, vultusque et os ejus, spectaculo esset, eminente animo patrio inter publicæ pœnæ ministerium.* On donne à ces derniers mots, *animo patrio*, deux sens tout opposés. Les uns prétendent qu'ils signifient que dans cette occasion la qualité de consul l'emporta sur celle de père, et que l'amour de la patrie étouffa dans Brutus tout sentiment de tendresse pour son fils. Ce vers de Virgile, *vincet amor patriæ*, et le caractère d'insensibilité et de dureté que Plutarque [2] donne à Brutus, semblent appuyer ce premier sens. D'autres au contraire soutiennent, et leur sentiment paroît bien plus raisonnable et plus fondé dans la nature, que ces mots signifient qu'à travers ce triste ministère que la qualité de consul imposoit à Brutus, quelque effort qu'il fît pour supprimer sa douleur, la tendresse de père éclatoit malgré lui. Et le vers de Virgile emporte nécessairement ce sens, puisqu'il marque qu'il y auroit un combat entre les sentimens de la nature et l'amour de la patrie, et qu'enfin ce dernier l'emporteroit : *vincet amor patriæ.*

Ces sortes de difficultés peuvent servir à former le jugement des jeunes gens, à leur donner un goût de critique juste et exact, et à jeter dans leurs études une variété et une gaieté qui les leur rend plus agréables.

5°. Il y a un autre genre de difficultés, qui

[1] *Lib.* 2, *n.* 5. — [2] *Vita Public.*

viennent de la corruption du texte. Il me semble qu'on doit cette justice aux bons auteurs de l'antiquité, quand on trouve dans leurs ouvrages des endroits d'une obscurité impénétrable et dépourvu de tout sens, de croire que le texte est vicieux, et qu'il y manque quelque chose : et alors on a recours aux conjectures.

[1] *Dignos esse, qui armis (Volas) cepissent, eorum urbem agrumque Volanum esse.* M. le Febvre substitue, *dignum esse*, id est, *æquum.*

[2] *Non jam orationes modò Manlii, sed facta, popularia in speciem, tumultuosa eadem, quâ mente fierent intuenda erant.* Gronovius éclaircit cet endroit en changeant deux lettres, et substitue *intuenti. Facta, popularia in speciem, tumultuosa eadem, qua mente fierent intuenti, erant.*

[3] *Sic libris fatalibus editum esse, ut quando aqua Albana abundasset, tum si eam Romanus ritè emisisset, victoriam de Veientibus dari.* La faute est évidente, *ut... dari*, soit qu'elle vienne de l'inadvertance de l'auteur, ou de l'ignorance du scribe.

Pline le naturaliste parle ainsi du vermisseau d'où se forme l'abeille : [4] *Id quod exclusum est primum vermiculus videtur candidus, jacens transversus, adhærensque ita ut pascere videatur.* Ces derniers mots, *ita ut pascere videatur*, qui étoient dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, ne forment aucun sens raisonnable : aussi ont-ils fort embarrassé tous les interprètes, qui se sont donné la torture pour les expliquer, ou pour y substituer une autre leçon. Cet endroit

[1] *Liv. 4, n. 49* = [2] *Lib. 6, n. 12.*
[3] *Lib. 5, n. 15.* = [4] *Plin. hist. nat. lib. 11, cap. 16.*

a été parfaitement rétabli par le simple changement de quelques lettres : *ita ut pars cerœ videatur*. Comme ce vermisseau est blanc, et qu'il tient à la cire, il paroît en faire partie. On doit cette restitution, l'une des plus heureuses qu'on ait en ce genre, au savant Père Petau, et après lui au Père Hardouin qui, avant que d'avoir vu la note de son confrère, avoit corrigé cet endroit de la même manière : et il appuie cette correction par un passage d'Aristote qui en démontre la nécessité.

6. *De la manière ancienne de prononcer et d'écrire le latin.*

Le don de la parole, et l'invention de l'écriture, sont deux avantages inestimables, que la divine Providence a bien voulu accorder à l'homme, et qu'il n'auroit jamais pu se procurer lui-même par ses seuls efforts.

« C'est, dit un grand homme en traitant cette « matière [1], une invention merveilleuse de com- « poser de 25 ou trente sons, cette variété infi- « nie de mots, qui n'ayant rien de semblable en « eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, « ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout « le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y « peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, « et tous les divers mouvemens de notre âme. » C'est une seconde merveille, presque aussi admirable que la première, [2] d'avoir trouvé le

[1] *Gram. raison. pag.* 27.

[2] Phenices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris. *Lucan. l.* 3.
C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, et de parler aux yeux ;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées. Brébœuf.

moyen par de figures tracées sur le papier de parler aux yeux aussi bien qu'aux oreilles, de fixer une chose aussi légère que la parole, de donner de la consistance aux sons, et de la couleur aux pensées.

Il est bon de rendre de bonne heure les jeunes gens attentifs à ce double bienfait dont on fait usage tous les jours, et presque à chaque moment, et dont il est fort rare qu'on marque jamais à Dieu sa reconnoissance.

La manière ancienne d'écrire et de prononcer faisant une partie essentielle de la grammaire, elle doit être enseignée aux enfans dès qu'ils commencent à étudier. Mais on peut réserver pour un âge plus avancé certaines observations qui supposent un jugement plus formé.

Il est absolument nécessaire aux jeunes gens de bien connoître la nature des lettres, et le rapport qu'elles ont entr'elles. Cette connoissance leur servira à mieux distinguer la cadence et l'harmonie des périodes, à découvrir l'étymologie de certains mots, à savoir comment on prononçoit autrefois, et quelquefois même à entendre dans les auteurs des endroits fort obscurs, ou à restituer des passages corrompus.

Les anciens en parlant faisoient toujours sentir la quantité des voyelles, et distinguoient toujours dans la prononciation les longues, des brèves. Nous observons cette distinction dans la pénultième des mots de plus de deux syllabes, *amabam*, *circumdabam*; mais il n'en paroît ordinairement aucune trace dans ceux de deux syllabes, *dabam*, *stabam*; ce qui est un défaut très-considérable. Par là les vers latins perdent

dans notre bouche une grande partie de leur grâce. C'est comme si en français nous prononcions *pate*, qui se dit des animaux, comme *pâte*, qui signifie de la farine détrempée avec de l'eau. M. Perrault, faute de connoître la nature des lettres, avoit avancé que l'*a* de *cao*, dans ce vers de Virgile, *arma virumque canor* devoit se prononcer comme l'*a* pénultième de *cantabo* dans ce vers critiqué par Horace, *Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.* C'est, dit M. Despréaux en réfutant son adversaire, une erreur qu'il a sucée dans le Collège, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les brèves dans les dissyllabes latins comme si c'étoient des longues.

Les anciens confondoient quelquefois l'*e* et l'*i* dans l'écriture, et apparemment aussi dans la prononciation. Quintilien [1] remarque que de son temps on écrivoit *here* au lieu d'*heri*: qu'on trouvoit dans plusieurs livres *sibe et quase* au lieu de *sibi* et *quasi*, et que Tite-Live avoit ainsi écrit. De là vient sans doute que ces lettres se mettent indifféremment dans de certains cas : *pelvem*, ou *pelvim*, *nave*, ou *navi*. De là vient aussi que, comme dans la diphthongue *ei* l'*e* étoit fort foible, et que l'on n'y entendoit presque que l'*i*, cette dernière lettre est demeurée seule dans de certains mots : *omnis* pour *omneis* ; ce qui est si commun dans Salluste.

[2] Crassus dans Cicéron reproche à Cotta qu'en retranchant l'*i* et pesant trop sur l'*e* dans la diphthongue *ei*, il ne prononçoit pas comme les an-

[1] *Lib.* 1, *cap.* 7.

[2] *Quare Cotta noster, cujus tu illa lata, Sulpici, nonnumquam imitaris, ut* iota *literam tollas et* e *plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messores videris imitari.* de Orat. n. 46.

ciens orateurs ; mais comme les moissonneurs, qui au rapport de Varron disoit *vellam* pour *veillam* ou *villam*. Un défaut, assez approchant de celui-là, est encore aujourd'hui fort ordinaire à beaucoup de personnes, qui prononcent l'*i* à-peu-près comme l'*e* dans les mots où l'*i* se trouve devant un *u*, comme *princeps*, *ingens*, *ingenium*, *in duo*, au lieu qu'il le faut prononcer dans ces mots comme on le fait dans la préposition *in*, et lorsque l'*i* est suivi d'autres lettres : *immitis primus*.

La voyelle *u* étoit prononcée *ou* par les Latins, et elle l'est encore ainsi par les Italiens et par les Espagnols. *Cuculus* se prononçoit comme nous dirions *coucoulous*, d'où vient le mot français *coucou* : et ces mots dans l'une et l'autre langue n'ont été formés que par onomatopée, c'est-à-dire imitation du son, pour marquer le chant de cet oiseau. Or cette prononciation donne aux mots latins une grâce et une douceur particulière. Nous en conservons quelque chose dans les mots où l'*u* est suivi d'une *m* ou d'une *n* : *dominum dederunt* ; qu'il ne faut pas prononcer comme si c'étoit un *o* plein *dominom*, ce qui est pourtant assez ordinaire.

Parmi les quatre liquides, *l*, *r*, *m*, *n*, les deux premières méritent parfaitement ce nom : car elles sont effectivement coulantes, et se prononcent avec facilité et vîtesse. L'*m* a un son fort sourd : c'est pourquoi Quintilien l'appelle *mugientem litteram*. Il remarque que comme elle a quelque chose de pesant, [1] autrefois on la retranchoit à la fin, *die hanc* : et que quand même on l'écrivoit, elle ne se prononçoit presque

[1] *Etiamsi scribitur, tamen parum exprimitur : adeo ut pene cujusdam novæ literæ sonum reddat.* Quintil. lib. 9, cap. 4.

point ; *Multum ille et terris jactatus, et alto.* Ainsi voilà encore dans ce vers une douceur et une grâce de prononciation qui nous est inconnue.

L'*s* est appelée sifflante à cause du son qu'elle fait : c'est pourquoi anciennement on la retranchoit à la fin : *serenu' fuit : dignu' loco.* Il y a des mots français où l'on supprime cette même lettre dans la prononciation, quoiqu'elle demeure dans l'écriture, *vous nous faites...* Les Romains faisoient toujours sonner l'*s* et la prononçoient pleinement au milieu du mot, comme au commencement : *miseria*, comme *seria.* Ils doubloient même cette lettre au milieu, quand elle étoit précédée des voyelles longues : *caussa, cassus*: *divissiones* ; [1] et c'est ainsi que Cicéron et Virgile écrivoient. Notre langue adoucit cette lettre au milieu, et elle a fait passer cette prononciation dans le latin.

Le *z* se prononçoit chez les latins d'une manière fort douce, et qui selon Quintilien [2] répandoit beaucoup d'agrément dans le discours. Il répondoit à-peu-près à notre *s* entre deux voyelles, *Muse*, mais en y joignant quelque chose du son du *Delta* après l'*s*. C'est ainsi qu'en grec les Doriens le prononçoient et l'écrivoient: συρίσδω pour συρίζω ; ce qui certainement a beaucoup de douceur. Quelques-uns croient que le *d* se prononçoit avant l'*s Mezentius*, *Medsentius.*

On voit par le rapport de certaines lettres entr'elles, comme du *b* et du *p*, du *d* et du *s*, pourquoi certains mots s'écrivent d'une manière, et se prononcent de l'autre. Quintilien [3] re-

[1] *Quomodo et ipsum (Ciceronem), et Virgilium scripsisse, manus eorum docent.* Quintil. lib. 1, cap. 13.
[2] *Quintil. l.* 12, *cap.* 10. = [3] *Lib.* 1, *cap.* 13.

marque que dans *obtinuit* la raison demande un *b*, mais que les oreilles n'entendent qu'un *p*. Il en est ainsi dans toutes les langues. Nous prononçons *grant esprit*, *grant homme*, quoique nous écrivions *grand esprit*, *grand homme*.

Les anciens faisoient sonner fortement l'aspiration, sur-tout avant les voyelles, ce qui donnoit beaucoup de grâce et de force à la prononciation. *Me-ne Iliacis occumbere campis Non potuisse, tuaque animam* HANC *effundere dextra?* 1. Aen. 101. *Si Pergama dextra Defendi possent, etiam* HAC *defensa fuissent.* 2. Aen. 291. Ces admirables vers perdent une partie de leur beauté, si l'aspiration n'est pas marquée. C'est un défaut très-ordinaire aux jeunes gens, et surtout aux Parisiens, dont l'attention des maîtres peut aisément les corriger.

On a fait plusieurs remarques utiles et importantes sur l'*v* et l'*j* consonnes, que les anciens sans doute ne prononçoient pas tout-à-fait comme nous. Il n'est pas inutile que les jeunes gens en soient instruits, et qu'ils sachent ce que c'étoit que le *Digamma Æolicum*, c'est-à-dire un double *gamma*, caractère destiné pour marquer l'*v* consonne : TERMINAFIT, pour TERMINAVIT. L'Empereur Claude, tout maître du monde qu'il étoit, n'eut pas le crédit de le faire recevoir au nombre des lettres latines.

On doit conclure de ces observations, et de beaucoup d'autres pareilles, que la manière dont les Romains prononçoient le latin, étoient en plusieurs choses très-différentes de celle dont nous le prononçons aujourd'hui : qu'ainsi leur prose et leurs vers perdent une grande partie de

leur grâce dans notre bouche, comme nous voyons que les nôtres sont extrêmement défigurés par les étrangers qui ignorent notre manière de prononcer. Ils avoient mille délicatesses en prononçant, qui nous sont absolument inconnues. Ils distinguoient l'accent de la quantité, et ils savoient fort bien relever une syllabe, sans la faire longue, ce que nous ne sommes point accoutumés à observer. Ils avoient même plusieurs sortes de longues et de brèves, dont ils faisoient sentir la différence. Le peuple étoit très-délicat sur ce point, et [1] Cicéron témoigne qu'on ne pouvoit faire une syllabe plus longue et plus brève qu'il ne falloit dans les vers d'une comédie, que tout le théâtre ne s'élevât contre cette mauvaise prononciation, sans qu'ils eussent d'autre règle que le discernement de l'oreille, qui étoit accoutumée à sentir la différence des longues et des brèves, comme aussi de l'élévation ou de l'abaissement de la voix, en quoi consiste la science des accens.

De telles observations sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens peuvent être fort utiles, et mêmes agréables aux jeunes gens, pourvu que les maîtres en sachent faire un choix judicieux, qu'ils les placent à propos, et qu'ils n'en proposent pas en même temps un grand nombre, ce qui pourroit devenir ennuyeux et rebutant. Ils peuvent en attendant qu'ils consultent les originaux mêmes, s'instruire en peu

[1] *In versu quidem theatra tota reclamant, si fuit una syllaba aut brevior, aut longior. Nec verò multitudo pedes novit, nec ullos numeros tenet : nec illud, quod offendit, aut cur, aut in quo offendat, intelligit : et tamen omnium longitudinum et brevitatum in sonis, sicut acutarum graviumque vocum, judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit.* Orat. n. 173.

de temps et sans beaucoup de travail sur cette matière dans la Méthode latine de Port-Royal, d'où j'ai tiré la plus grande partie des réflexions que j'ai faites sur ce sujet. Ce livre, quoiqu'il ne soit pas sans défauts, les peut mettre en état d'apprendre à leurs écoliers bien des choses également utiles et curieuses.

Ils y verront qu'il est mieux d'écrire *sumsi*, *deliciæ*, *vindico*, *autor* ou *auctor*, *convicium*, *fecundus*; *felix*, *femina*, *fenus*, *fetus*, *lacryma*, *pœna*, *patricius*, *tribunicius*, *ficticius*, *novicius*, *quatuor*, *quicquid*, *Sallustius*, *Appuleius*, *fidus*, *solemnis*, *sollistimum*, *sulfur*, *subcisiva* ou *subseciva*, et beaucoup d'autres semblables observations appuyées de preuves et d'autorités.

III. *De la coutume de faire parler Latin dans les classes.*

Il y a, ce me semble, sur cette matière, deux extrémités également vicieuses. L'une est de ne pas souffrir que les jeunes gens parlent dans les classes un autre langue que la latine. L'autre seroit de négliger entièrement le soin de leur faire parler cette langue.

1. Pour ce qui regarde le premier inconvénient, je ne comprens pas comment on peut exiger des enfans qu'ils parlent une langue qu'ils n'entendent point encore, et qui leur est absolument étrangère. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes: mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, qu'on ne peut bien apprendre que par le secours des règles, et par la lecture des auteurs qui ont écrit dans ces langues. Or il faut un temps assez considérable pour parvenir à l'intelligence de ces auteurs.

D'ailleurs, en supposant même qu'on ne les obligerez à parler latin qu'après qu'on leur auroit expliqué quelques auteurs, y a-t-il lieu d'espérer qu'alors même, en parlant entr'eux et dans les classes, ils puissent s'exprimer d'une manière pure, exacte, élégante? Combien leur échappera-t-il d'impropriétés, de barbarismes, de solécismes? Est-ce là un bon moyen de leur apprendre la pureté et l'élégance du latin; et ce langage bas et rampant du discours familier ne passera-t-il pas nécessairement dans leurs compositions.

Si on les oblige dans ces premières années à parler toujours latin, que deviendra la langue du pays? Est-il juste de l'abandonner ou de la négliger, pour en apprendre une étrangère? J'ai remarqué ailleurs [*Pages* 171 *et* 172.] que les Romains n'en usoient pas ainsi pour leurs enfans: et bien des raisons nous portent à les imiter en ce point. La langue française s'étant emparé, non par la violence des armes ni par autorité, comme celle des Romains, mais par sa politesse et par ses charmes, de presque toutes les cours de l'Europe; les négociations publiques ou secrètes, et les traités entre les princes ne se faisant presque qu'en cette langue; étant devenue la langue ordinaire de tous les honnêtes gens dans les pays étrangers, et celle qu'on y emploie communément dans le commerce de la vie civile: ne seroit-il pas honteux à des Français de renoncer en quelque sorte leur patrie en quittant leur langue maternelle, pour en parler une dont l'usage ne peut jamais être à leur égard ni si étendu, ni si nécessaire?

Mais le grand inconvénient de cette coutume, et qui me frappe le plus, c'est qu'elle étrécit en quelque sorte l'esprit des jeunes gens, en les tenant dans une gêne et une contrainte qui les empêche de s'exprimer librement. Une des principales applications d'un bon maître est d'accoutumer les jeunes gens à penser, à raisonner, à faire des questions, à proposer des difficultés, à parler avec justesse et avec quelque étendue. Cela est-il praticable dans une langue étrangère ? et y a-t-il même beaucoup de maîtres capables de le bien faire ?

Il ne s'ensuit pas de tout ce que je viens de dire qu'on doive entièrement négliger cette coutume. Sans parler de mille occasions imprévues qui peuvent arriver dans la vie, surtout quand on voyage dans les pays étrangers, ou la facilité d'entendre et de parler le latin devient d'un grand secours, et quelquefois même d'une absolue nécessité ? la plupart de ceux qui étudient dans les collèges devant un jour s'appliquer quelques uns à la Médecine, d'autres au droit, un grand nombre à la Théologie, tous à la philosophie ; ils sont indispensablement obligés, pour réussir dans ses études, de s'accoutumer de bonne heure à parler la langue de ces écoles, qui est la latine.

Outre ces raisons, l'habitude de parler latin, quand elle est accompagnée d'une étude solide, peut servir à faciliter l'intelligence de cette langue, en la rendant plus familière et comme naturelle ; et elle peut aussi aider pour la composition, en fournissant des expressions avec une plus grande et plus riche abondance.

Les Romains, qui ne devoient jamais parler en public la langue grecque, par où ils auroient cru avilir la dignité de leur empire, s'exerçoient pourtant dans leur jeunesse à composer dans cette langue, et sans doute à la parler aussi : [1] Suétone remarque que Cicéron jusqu'à sa préture fit toujours ses déclamations en grec.

Il est donc à propos de faire quelquefois parler latin les jeunes gens dans les classes : et les obliger à s'y préparer au logis en lisant quelques histoires dans les auteurs qu'on leur explique, dont on leur fera rendre compte d'abord en français, puis en latin : de les interroger quelquefois en cette langue sur les observations qu'on aura faites en expliquant les auteurs. Pour cela il faut que le maître lui-même dans ses explications mêle la langue latine à la française. Elles ne seroient pas d'une grande utilité pour les jeunes gens si elles se faisoient purement en latin. Comme une langue étrangère laisse toujours beaucoup d'obscurité, ils écouteroient avec moins de plaisir, moins d'attention, et par conséquent avec moins de fruit. Mais si l'on a quelque histoire à raconter, quelque trait d'antiquité à rapporter, quelque principe de rhétorique à établir, rien n'empêche qu'on ne fasse tout cela d'abord en latin : après quoi on répète les mêmes choses en français, en leur donnant plus d'étendue, et en les montrant sous plusieurs faces afin de les mieux comprendre.

Cette méthode ne seroit pas seulement utile aux écoliers : elle serviroit aussi beaucoup aux

[1] *Cicero ad prœturam usque græcè declamavit.* Sue.. de clar. Rhet. n. 1.

maîtres, à qui elle procureroit une grande facilité de parler latin, qui leur devient necessaire en bien des occasions et qui ne peut s'acquérir que par un long usage et un fréquent exercice.

IV. *De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire.*

Dans les éditions précédentes, j'ai oublié de dire quelque chose sur ce qui regarde la manière d'exercer et de cultiver la mémoire des jeunes gens, ce qui n'est pourtant pas indifférent pour les progrès qu'ils peuvent faire dans les études. Je placerai ici quelques réflexions sur ce sujet.

La mémoire est une puissance, une faculté, par laquelle l'âme conserve les idées et les images des objets qui ont été présentés à l'esprit, ou qui ont frappé les sens.

De toutes les facultés de l'âme il n'y en a guères dont on puisse moins rendre raison que de la mémoire. En effet, est-il aisé de concevoir comment les objets qui s'offrent à l'œil, et les sons qui frappent l'oreille, (et il en faut dire autant de tous les autres sens, et encore plus des pensées et des notions les plus spirituelles,) peuvent imprimer sur le cerveau des traces qui y gravent une image subsistante de ses objets: et qui au premier commandement de l'âme lui en rappellent le souvenir? [1] Quel est donc cette es-

[1] *Magna vis est memoriæ, magna nimis; penetrale amplum et infinitum. Venio in campos et lata prætoria memoriæ meæ, ubi sunt thesauri innumerabilium imaginum sensis invectarum. Ibi reconditum est quidquid cogitamus, etc... Hæc omnia recipit recolenda cùm opus est, et retractanda grandis memoriæ recessûs, et nescio qui secreti atque ineffabiles sinus ejus. Quæ omnia suis quæque foribus intrant ad eam, et reponuntur in ea. Nec ipsa tamen intrant, sed rerum sensarum imagines illic presto sunt cogitationi reminiscenti eas... Ibi quando sum, posco ut proferatur quicquid volo. Et quædam statim prodeunt, quædam requirun-*

pèce de magasin et de spacieux garde-meuble, où l'homme met comme en dépôt tant de choses et si différentes? Quelle étendue doivent avoir les vastes champs de la mémoire, pour contenir un nombre infini de connoissances et de sensations de toute espèce qui s'y amassent pendant une longue suite d'années? Que de petites loges, que de niches différentes (qu'on me pardonne ces expressions) pour cette multitude incroyable d'objets qui sont tous rangés à leur place sans mélange et sans confusion, sans que l'un trouble l'autre, ou le déplace et le dérange!

Mais au milieu d'un ordre si admirable et d'une économie si merveilleuse, quelle inégalité quelquefois, et si j'ose m'exprimer ainsi, quelle bizarrerie! Dans de certains temps les objets se présentent d'eux-mêmes au premier signal, et dès qu'ils sont appelés: dans d'autres ils se font longtemps chercher, et il faut les tirer comme par force des recoins où ils se cachent, et des enfoncemens secrets où ils se tiennent renfermés. Ils viennent quelquefois tous ensemble par troupes; et il faut que l'esprit, comme par un signe de la main, les écarte, pour discerner dans la foule ceux dont il a besoin. Pendant que des choses arrivées trente ou quarante ans auparavant sont

tudiutius, et tanquam de abstrusioribus quibusdam receptaculis eruuntur: quædam catervatim se proruunt, et dum aliud petitur et quæritur, prosiliunt in medium, quasi dicentia: Ne forte nos sumus? Et abigo ea manu cordis a facie recordationis meæ, donec emubiletur illud quod volo, atque in conspectum prodeat ex abditis. S. Aug. Conf. lib. 10, *cap.* 8.

Quid? Non hæc varietas mira est, exeidere proxima, vetera inhærere? Hesternorum immemores, acta pueritiæ recordari? Quid? quòd quædam requisita se occultant, et eadem forte succurrunt: nec manet semper memoria, sed aliquando etiam redit? Quint. lib. 11, cap. 2.

présentes à l'esprit, d'autres qui sont toutes récentes lui échappent, et se dérobent à sa vue.

Un accident, une maladie, effacent tout d'un coup toutes les traces qui étoient imprimées dans le cerveau : quelques années après le rétablissement de la santé les fait toutes revivre.

Si la mémoire est une faculté si pleine de merveilles dans sa cause et dans ses effets, on peut dire aussi qu'elle est d'une utilité infinie pour tous les usages de la vie, et surtout pour l'acquisition des sciences. C'est elle qui est la gardienne et la dépositaire de ce que nous voyons, de ce que nous lisons, et de tout ce que les maîtres ou nos propres réflexions nous apprennent. C'est un trésor domestique et naturel, où l'homme met en sûreté des richesses sans nombre et d'un prix infini. Sans elle l'étude de plusieurs années deviendroit inutile, ne laisseroit après soi aucunes traces, et s'écouleroit continuellement de l'esprit, comme la fable le dit de l'eau des Danaïdes. C'est elle, qui, après avoir suggéré à l'orateur dans le feu de la composition la matiere de son discours, lui en conserve toutes les pensées, toutes les expressions, et l'ordre des unes et des autres, pendant des semaines et des mois entiers, et dans le temps de l'action les lui représente avec une fidélité et une exactitude qui ne laisse rien échapper.

[1] Son secours n'est pas moins admirable ni moins nécessaire dans les discours qui se font

[1] *Quid ? extemporalis oratio non alio mihi videtur mentis vigore constare. Nam dum alia dicimus, quæ dicturi sumus intuenda sunt. Ita cùm semper cogitatio ultra id quod est longiùs quæsit, quicquid interim reperit, quodammodo apud memoriam deponit : quod illa quasi media quædam manus acceptum ab inventione tradit elocutioni.* Quint. lib. II, cap. 2.

sur-le-champ, où l'esprit, par une agilité étonnante, occupé en même temps des preuves, des pensées, des expressions, de l'arrangement, du geste, de la prononciation, et allant toujours en avant au de-là de ce qui se dit actuellement, prépare de quoi fournir sans cesse et sans interruption à l'orateur, et remet le tout comme en dépôt à la mémoire qui d'une main fidèle l'ayant reçu de l'invention, et livré à l'élocution, le rend à l'orateur à point nommé, sans prévenir ni retarder ses ordres d'un moment.

Un talent si merveilleux et si nécessaire est en même temps un présent de la nature, et le fruit du travail. Il tient quelque chose de l'un et de l'autre. Il doit son origine et sa naissance à la nature, sa perfection à l'art, [1] qui ne met pas en nous les qualités qui nous manquent absolument, mais qui fait croître et fortifie par la culture celles dont nous avons déjà d'heureux commencemens.

Il est donc très important de s'appliquer de bonne heure à cultiver la mémoire dans les enfans, qui pour l'ordinaire l'ont très-bonne, et qui d'ailleurs, dans ce bas âge, ne sont presque encore susceptibles d'aucun autre travail: et cet exercice doit être continué régulièrement dans les années suivantes.

Quand je dis que l'art peut beaucoup servir à fortifier la mémoire, je ne parle point de cette mémoire artificielle, dont l'invention vient des

[1] *Ars habet hanc vim, non ut totum aliquid, cujus in ingeniis nostris pars nulla sit, pariat et procreet: verùm ut ea, quæ sunt orta jam in nobis et procreata, educet atque confirmet.* Cic. lib. 2, de Orat. n. 356.

Grecs, et dont Cicéron [1] et Quintilien [2] exposent la méthode. Elle consistoit à attacher à certains lieux et à certaines images les choses et les mots que l'on vouloit retenir. On choisissoit, par exemple, pour lieux les différentes parties d'une maison, comme le vestibule, le salon, la galerie, les chambres, etc. Dans le premier on mettoit l'exorde, dans le second la Narration ; et ainsi de reste. Dans le premier lieu où l'on avoit placé l'exorde, on mettoit par ordre plusieurs images, dont les unes signifioient les différentes parties et périodes de l'exorde, et les autres en marquoient les expressions. Il ne paroît pas que dans l'antiquité aucun orateur ait fait usage de cette méthode, moins propre ce semble à aider la mémoire, qu'à la troubler et à l'accabler par un nouveau travail: et c'est le jugement qu'en porte Quintilien. On parle d'un curé en Languedoc qui faisoit de cette méthode un usage tout-à fait admirable. On lui donnoit trois ou quatre cents mots qui n'avoient aucune liaison ensemble. Ils les répétoient de suite en commençant soit par la tête, soit par la queue. C'étoit l'ordre des rues et des maisons de Montpellier dont il se servoit pour se fixer.

Une [3] mémoire heureuse doit avoir deux qualités, deux vertus : la première de recevoir promptement et sans peine ce qu'on lui confie, la seconde de le garder fidèlement. On est heureux quand ces deux qualités se trouvent jointes ensemble naturellement ; mais le soin et le tra-

[1] *Cic lib.* 3, *Rhet. n.* 28-40. *et lib.* 2, *de Orat. n.* 351-360.
[2] *Quintil. lib.* 11, *cap.* 2.
[3] *Memoriæ duplex virtus : facile percipere, et fideliter continere.* Quintil. lib. 1, cap. 3

vail contribuent beaucoup à les perfectionner.

Il y a des enfans en qui la mémoire paresseuse et rétive refuse d'abord tout service, et paroît condamnée à une entière stérilité. Il ne faut pas se rebuter aisément, ni céder à cette première résistance, que l'on a vue souvent être vaincue et domptée par la patience et la persévérance. D'abord on donne peu de lignes à apprendre à un enfant de ce caractère, mais l'on exige qu'il les apprenne exactement. On tâche d'adoucir l'amertume de ce travail par l'attrait du plaisir, en ne lui proposant que des choses agréables, telles que sont par exemple les Fables de la Fontaine et des histoires frappantes. Un maître industrieux et bien intentionné se joint à son disciple, apprend avec lui, se laisse quelquefois vaincre et devancer, et lui fait sentir par sa propre expérience qu'il peut beaucoup plus qu'il ne pensoit : *possunt, quia posse videntur.* Virgil. Les louanges et la douceur ont ici bien plus de force que les réprimandes et la sévérité. A mesure qu'on voit croître les progrès, ou augmente par degrés et insensiblement la tâche journalière. Par cette sage économie on vient à bout de surmonter, la stérilité ou plutôt la difficulté naturelle de la mémoire, et l'on est étonné de voir des jeunes gens, de qui d'abord l'on auroit été tenté de désespérer, devenir presque égaux en ce point à tous leurs compagnons.

Une règle générale, dans la matière dont il s'agit ici, est de bien entendre et de concevoir nettement ce qu'on veut apprendre par cœur. L'intelligence contribue beaucoup certainement à aider et à faciliter la mémoire.

Plusieurs personnes ont éprouvé aussi qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur réiterée deux ou trois fois le soir avant que de se coucher, est d'une grande utilité, sans qu'on puisse trop en rendre la raison : si ce n'est peut-être que les traces qui s'imprime alors dans le cerveau, n'étant point interrompues ni entrecoupées par la multiplicité des objets comme pendant le jour, s'y gravent plus profondément, et font une plus forte impression, à la faveur du silence et de la tranquilité de la nuit.

Les vers sont plus aisés à retenir que la prose, surtout quand les jeunes gens sont en état de discerner le nombre et la mesure : mais la prose est plus propre à exercer et à fortifier la mémoire, parce qu'elle se laisse apprendre moins aisément, ayant plus de liberté, et n'étant point astreint à des mesures réglées et uniformes.

On trouve encore cet avantage d'une manière plus sûre dans les sentences détachées, et qui n'ont entr'elles aucune liaison, telles que sont celles des proverbes de Salomon et de l'Ecclésiastique. Il est bon de rompre la mémoire et de la dompter, par ce qu'il y a de plus difficile, afin que dans l'occasion on la trouve préparée à tout.

On néglige trop, ce me semble, de faire apprendre dans les classes des endroits choisis des auteurs grecs, et surtout des poëtes. L'exemple que j'ai cité [*Pag* 248] d'un jeune homme de qualité, qui, avant que de sortir du Collège, avoit récité par cœur Homère tout entier, nous marque d'un côté combien l'étude de la langue grecque étoit pour lors en honneur dans l'univer-

sité, et de l'autre autorise d'une manière bien éclatante la pratique que je conseille ici.

Il faut bien se donner de garde de compter pour perdu le temps que l'on consacre à cultiver ainsi la mémoire. : il n'en est peut-être point de mieux employé dans la jeunesse. C'est à la prudence des maîtres à régler la tâche qu'on doit imposer tous les jours aux écoliers, et à la proportionner, autant que cela se peut, à leur portée.

Dans les classes qui ne sont pas trop nombreuses, il me semble qu'un quart-d'heure peut suffire pour faire réciter les leçons, d'autant plus que tous les samedis on y destine un temps plus considérable pour faire répéter toutes les leçons de la semaine.

Il vaut mieux les donner moins longue, et en moindre nombre, mais exiger qu'on les récite avec la dernière exactitude. La mémoire, qui penche toujours vers la liberté, et qui a peine à souffrir le joug, a besoin d'être contrainte et assujettie, surtout dans les commencemens: et par là elle contracte une heureuse habitude de docilité et de soumission à ce qu'on demande d'elle. On ne peut trop mettre cet exercice en honneur, et suis fâché qu'on ne continue pas, même dans les classes supérieures, l'ancienne coutume de faire provoquer pour les places, qui servoit infiniment à y entretenir l'émula-ion, et à cultiver la mémoire. Il est une simplicité et une enfance qui sied bien à tout âge, et qui sans rien diminuer du mérite de l'esprit, annonce une innocence de mœurs plus estimable que les qualités les plus brillantes.

Il y a une mémoire des mots, et une mémoire

des choses. La première est celle dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui consiste à réciter fidèlement, et à rendre mot pour mot ce qu'on a appris par cœur. L'autre consiste à retenir, non les mots, mais le fonds, le sens, la suite des choses qu'on a lues ou entendues, comme d'une histoire, d'un plaidoyer, d'un sermon : et cette sorte de mémoire n'est pas d'une moindre utilité que la première, qui y prépare et y contribue beaucoup, et elle est d'un usage bien plus général.

Il est important d'exercer aussi les jeunes gens dans cette sorte de mémoire, en leur faisant rendre compte de ce qu'ils ont lu ou entendu. Il faut commencer par ce qu'il y a de plus facile, comme des fables, et de courtes histoires : et s'ils omettent quelque circonstance essentielle, on le leur fait remarquer. Quand on leur a expliqué quelque harangue d'un historien, quelque livre d'un poëte, quelque plaidoyer d'un orateur, rien ne peut leur être plus utile que de les faire revenir sur leurs pas, et de leur en faire dire le contenu; d'abord en général, puis dans un plus grand détail, en rapportant avec exactitude l'ordre et la division du discours, les différentes parties et les preuves de chaque partie. J'en dis autant d'une instruction ou d'un sermon où ils auront assisté.

Je reviens à la mémoire des faits. Rien n'est plus ordinaire dans le monde que d'entendre des personnes qui ont de l'esprit et du goût pour la lecture, se plaindre qu'elles ne peuvent rien retenir de ce qu'elles lisent, et quelque bonne envie qu'elles aient, et quelque effort qu'elles fas-

sent, presque tout ce qu'elles ont lu leur échappe, sans qu'il leur en reste rien qu'une idée confuse et générale.

Il faut avouer qu'il y a des mémoires infidèles, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, entr'ouvertes de tous côtés, qui laissent écouler tout ce qu'on leur confie. [1] Mais souvent ce défaut vient de la négligence. On ne cherche dans ses lectures qu'à satisfaire sa curiosité pour le présent, sans se mettre en peine de l'avenir. On songe plus à lire beaucoup qu'à lire utilement. On court avec rapidité, et l'on veut toujours voir de nouveaux objets. Il n'est pas étonnant que ces objets, multipliés à l'infini, et qu'on se donne à peine le temps d'effleurer, ne fassent qu'une légère impression, qui s'efface dans le moment, et dont il ne demeure aucune trace. Le remède seroit de lire plus lentement, de répéter plusieurs fois la même chose, de s'en rendre compte à soi-même: et par cet exercice, d'abord un peu pénible et assujettissant, on parviendroit sinon à se ressouvenir parfaitement de ce qu'on a lu, du moins à en retenir la plus grande partie, et ce qu'on y a trouvé de plus essentiel. Si l'on pouvoit prendre sur soi de se gêner de la sorte pendant quelque temps, on reconnoîtroit que, si l'on retient peu de choses de ses lectures, ce n'est pas tant à l'infidélité de la mémoire qu'il s'en faut prendre, qu'à sa propre paresse.

Je finirai ce petit traité par une réflexion qui auroit peut-être dû être placée dès le commencement. Elle regarde le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire. Tout

[1] *Plenus rimarum sum: hac atque illac perfluo.* Ter.

n'est pas également beau dans les auteurs, et quoique dans Virgile, par exemple, tout mérite d'être appris, il y a néanmoins des endroits plus éclatans, plus utiles que les autres, et comme on ne peut pas charger la mémoire du commun des jeunes gens d'un Auteur entier, le bon sens et la raison demandent qu'on fasse choix des endroits les plus propres à former l'esprit et le cœur par la beauté des pensées et par la noblesse des sentimens. Ce discernement est encore plus nécessaire dans les autres Ecrivains, tels que sont les Historiens et les Orateurs, qui ne doivent pas être proposés de suite, mais par endroits et par morceaux.

L'université a sagement ordonné de sanctifier pendant tout le cours des études l'exercice de la mémoire, en faisant apprendre tous les jours aux jeunes gens quelques versets de l'Ecriture Sainte.

LIVRE SECOND.

De la Poésie.

La matière dont il s'agit ici demanderoit seule un ouvrage entier, si l'on vouloit lui donner une juste étendue. Mais le dessein que je me propose d'instruire de jeunes gens, ou peut-être tout au plus de jeunes maîtres, m'oblige de me renfermer dans de bornes plus étroites. Je ferai d'abord quelques réflexions générales sur la poésie considérée en elle-même: ensuite je descendrai dans le détail, et je donnerai quelques règles sur la versification, et sur la manière de lire les poëtes.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA POÉSIE EN GÉNÉRAL.

Les réflexions que j'ai à faire sur la poésie en général, se réduiront à examiner quelle est la nature et l'origine de la poésie ; par quels degrés elle a dégénéré de sa première pureté ; si la lecture des poëtes profanes peut-être permise dans des écoles chrétiennes ; enfin si l'usage des noms et du ministère des divinités païennes peut être tolerées dans le christianisme.

ARTICLE PREMIER.

De la nature et de l'origine de la Poésie.

Si l'on veut remonter jusqu'à la première origine de la poésie, on ne peut douter, ce me semble, qu'elle ne prenne sa source dans le fond même de la nature humaine ; et qu'elle n'ait été d'abord comme le cri et l'expression du cœur de l'homme ; ravi, extasié, transporté hors de lui-même à la vue de l'objet seul digne d'être aimé, et seul capable de le rendre heureux. Fortement occupé de cet objet, qui faisoit en même temps sa joie et sa gloire, il étoit naturel qu'il s'empressât d'en publier la grandeur bienfaisante, et que ne pouvant renfermer en lui-même ses sentimens, il empruntât le secours de la voix : que la voix n'expliquant pas assez fortement tout ce qu'il sentoit, il en soutint et relevât la foiblesse par le son des instrumens, tels que furent d'abord les tambours, les cymbales, et les harpes, que les mains touchoient et faisoient retentir avec bruit : qu'il leur associât même les pieds, afin qu'à leur

manière ils exprimassent par leur mouvement et par une cadence nombreuse les transports qui l'agitoient.

Quand ces sons confus et inarticulés deviennent clairs et distincts, et forment des paroles qui portent des idées nettes, des sentimens dont l'âme est pénétrée ; alors elle dédaigne le langage commun et vulgaire. Un style ordinaire et familier lui paroit trop rampant et trop bas. Elle s'élève au grand et au sublime pour atteindre à la grandeur et à la beauté de l'objet qui la charme. Elle cherche les pensées et les expressions les plus nobles. Elle accumule les figures les plus hardies. Elle multiplie les comparaisons et les images les plus vives. Elle parcourt la nature, et en épuise les richesses, pour peindre ce qu'elle sent, et pour en donner une haute idée ; et elle se plait à imprimer à ses paroles le nombre, la mesure, et la cadence qu'elle avoit marquée par les gestes de ses mains en jouant des instrumens, et par le tressaillement de ses pieds en dansant.

C'est là proprement l'origine de la poésie. C'est ce qui en forme le fond et l'essence. C'est de là que partent l'enthousiasme des poëtes, la fécondité de l'invention, la noblesse des idées et des sentimens, les saillies de l'imagination, la magnificence et la hardiesse des termes, l'amour du grand, du sublime, du merveilleux. C'est de là que par une suite nécessaire naît l'harmonie des vers, la chute des rimes, la recherche des ornemens, le penchant à répandre partout des grâces, de l'agrément, et des charmes. Car le souverain bien étant aussi la souveraine beauté, il est naturel à l'amour de chercher à embellir et

à

à parer tout ce qu'il aime, et de se représenter sous une figure agréable tous les objets qui lui plaisent.

Il est aisé de reconnoître tous ces caractères de la poësie, si l'on remonte aux premiers temps où elle était pure et sans mélange; et si l'on examine les plus anciennes pièces que nous ayons en ce genre, tel qu'est le célèbre cantique de Moyse sur le passage de la mer rouge. Ce prophète aussi bien qu'Aaron, Marie, et les autres Israélites spirituels, découvrant dans ce grand événement [1] l'affranchissement de la tyrannie du démon que Jésus-Christ devoit procurer au peuple de Dieu, et portant leur vue jusqu'à la parfaite liberté qui sera accordée à l'Eglise à la fin du monde, lorsqu'elle sera transportée des misères de cet exil dans le bonheur de la patrie céleste, se livroient aux transports d'une joie que l'espérance d'une félicité éternelle devoit leur inspirer. Pour les Israélites charnels qui se bornoient à la terre, ils voyoient dans leur délivrance miraculeuse, que la ruine des Egyptiens rendoit certaine, un bonheur aussi complet que les sens pouvoient se le figurer. Il étoit naturel aux uns et aux autres de faire éclater l'excès de leur joie par le chant et par la poësie, [2] comme ils firent, et d'y associer leurs mains par le bruit des tambours, et leurs pieds par la danse.

On remarque les mêmes caractères dans le cantique de Débora, dans ceux d'Isaïe, et dans

[1] *Cantantes canticum Moysi servi Dei.* Apocal. xv. 3.

[2] *Sumpsit Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua: egressœque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris, quibus præcinebat, dicens: Cantemus Domino etc.* Exodi xv. 20. 21.

les pseaumes de David, qui dans les cantiques de joie et d'actions de grâces, joint presque toujours aux cris d'allégresse le son de la harpe et de la guitare, et les tressaillemens. Il y invite tous les auditeurs; et il en donna l'exemple le jour de la translation de l'arche; où s'abandonnant sans réserve aux mouvemens de sa joie, il jouoit de sa harpe, et [1] dansoit de toute sa force.

On doit conclure de tout ce qui vient d'être dit, que le véritable usage de la poësie appartient à la religion, qui seule propose à l'homme son véritable bien, et qui ne le lui montre que dans Dieu. Aussi n'étoit-elle que chez le peuple saint consacrée à la religion. Elle ne s'occupoit qu'à chanter les louanges du Créateur, qu'à relever ses divins attributs, qu'à célébrer ses bienfaits: et l'éloge même des grands hommes, qu'elle faisoit quelquefois entrer dans ses cantiques, avoit toujours rapport à Dieu.

C'est ce qui a fait, même chez les anciens peuples idolâtres, la première matière de leurs vers; tels que sont les hymnes qu'on chantoit pendant les sacrifices, et dans les festins qui en étoient la suite; tels que sont les odes de Pindare, et des autres poëtes lyriques; telle qu'est la théogonie d'Hésiode.

Des dieux la poësie descendit peu à peu aux demi-dieux, aux héros, aux fondateurs des villes, aux libérateurs de la patrie: et elle s'étendit à tous ceux qu'on regardoit comme les auteurs de la félicité publique, et comme des génies tutélaires. Le paganisme, prodiguant la divinité à tout ce qui portoit le caractère d'une bonté assez

[1] *David saltabat totis viribus ante Dominum.* 2. Reg. VI. 14.

puissante pour procurer des avantages qui passoient la portée ordinaire des hommes, et qui tenoit du merveilleux, crut qu'il étoit juste de faire entrer en partage des louanges des dieux, ceux qui partageoient avec eux la gloire de procurer au genre humain les plus grands biens qu'il connût, et le seul bonheur qu'il désirât.

Les poëtes ne pouvoient traiter ces grands sujets sans faire l'éloge de la vertu, comme étant le plus bel apanage de la divinité; et comme ayant servi de principal instrument aux grands hommes pour les élever à la gloire qu'on admiroit en eux. Par l'inclination naturelle qu'on a d'orner tout ce que l'on aime, et que l'on veut rendre aimable aux autres, ils s'appliquèrent à relever par les plus vives couleurs la beauté de la vertu, et à répandre tous les charmes et tous les agrémens possibles dans leur maximes et dans leurs instructions, afin de les faire mieux goûter aux hommes. Mais ce n'étoit point par le motif d'un amour sincère, qu'ils eussent pour la vertu en elle même, puisqu'ils ensevelissoient dans un profond silence toutes les vertus obscures, quoique souvent plus solides, et toujours plus nécessaires à la vie ordinaire du commun des hommes, et qu'ils réservoient toutes leurs louanges pour celles qui attiroient les applaudissemens populaires, et qui brilloient avec plus d'éclat aux yeux de l'orgueil et de l'ambition.

ARTICLE SECOND.

Par quels degrés la poésie a dégénéré de son ancienne pureté.

Comme les hommes entièrement plongés dans

les sens, y faisoient consister tout leur bonheur; et se livroient sans mesure au plaisir de la bonne chère, et aux attraits de l'amour charnel : c'étoit une conséquence naturelle, que regardant les dieux comme heureux souverainement [1] et par état, ils leur attribuassent la félicité la plus complète dont ils eussent eux-même l'expérience et l'idée ; qu'ils se les représentassent comme passant leur vie dans les festins et dans la volupté, et qu'ils y attachassent les [2] suites ordinaires et les vices qu'ils en jugeoient inséparables.

Ce principe de leur théologie les conduisit bientôt à se faire un devoir de religion de consacrer par des sacrifices solennels et par des fêtes publiques toutes ces passions et tous ces désordres qu'ils supposoient dans leurs dieux. Et ils s'y porterent par le plaisir secret de voir retracée dans de si respectables modèles l'image de leurs propres passions, et d'avoir pour fauteurs et pour complices de leurs débauches les dieux mêmes qu'ils adoroient. De là étoit venu l'usage si ancien des bois sacrés qui accompagnoient presque toujours les temples, afin de couvrir par leur ombre et par leurs retraites les plus grandes infamies. De là le culte de Béelphegor, dont il est parlé au chapitre 25 des Nombres, et qui se réduisoit, selon l'Apocalypse, [3] à manger et à commettre la fornication : *edere et fornicari*. De là ce qu'Hérodote rapporte des cérémonies de Babylone, et ce que le prophète Baruch en avoit dit long-

1 Μάκαρας ἐνδαίμονας.

2 L'ivresse de Bacchus et de Silène, les plaisanteries de Momus, les fonctions de l'échansonne Hébé, le nectar et l'ambrosie, etc. Les mariages, les jalousies, les querelles, les divorces, les adultères, les incestes, etc.

3 *Apocal. c.* 2. *v.* 14.

temps avant lui. De là ces différentes sortes de mystères qui cachoient tant d'ordure, et dont le secret étoit si sévèrement commandé.

Dans l'école d'une théologie si profane que pouvoit dire la poësie, elle qui étoit particulièrement consacrée à la religion, et qui étoit l'interprète naturelle des sentimens du cœur ? Son ministère exigeoit qu'elle chantât les dieux tels que la religion publique les lui montroit, et qu'elle les représentât avec les caractères, les passions, et les aventures que leur donnoit la renommée. C'étoit la religion qui lui inspiroit ces inventions : *Adsis lætitiæ Bacchus dator.* Virgil. C'étoit la religion qui lui dictoit cette maxime : *Sine Cerere et Baccho friget Venus.* Terent. Comment la poësie se seroit-elle dispensée de suivre les égaremens du paganisme, pendant que le paganisme lui-même suivoit les égaremens du cœur? Elle devoit nécessairement dégénérer à proportion de ce que ces deux sources, dont elle dépendoit, dégénéroient : et elle ne pouvoit se défendre de contracter les vices de l'une et de l'autre. A juger donc sainement des choses, ce n'est pas la poësie qui est la première cause de l'impiété païenne, ni de la corruption des mœurs : mais c'est la corruption du cœur, qui, après avoir infecté la religion, a infecté la poësie, puisque celle-ci ne parle que le langage que le cœur lui dicte.

On doit néanmoins avouer que la poésie à son tour a beaucoup contribué à entretenir cette double dépravation. Il est certain que cette théologie profane et sensuelle auroit eu infiniment moins d'autorité sur les esprits, moins d'éclat et de cours parmi le peuple même si les poëtes n'avoient

épuisé en sa faveur tout ce qu'ils avoient d'esprit, de délicatesse, et de grâces ; et s'ils ne s'étoient étudié à employer les couleurs les plus vives pour farder des vices et des crimes, qui seroient tombé dans le décri sans la parure qu'ils leurs prêtoient pour en couvrir la difformité, l'absurdité, et l'infamie.

C'est le fondement des justes reproches que les sages du paganisme ont fait aux poëtes. C'est le sujet de la plainte que Cicéron [1] forme en particulier contre Homère, d'avoir communiqué aux dieux les défauts des hommes, au lieu de donner à ceux-ci les vertus des dieux. *Fingebat hæc Homerus, et humana ad deos transferebat ; divina mallem ad nos.* C'est le motif qui porta Platon à bannir de sa République les poëtes, sans même en excepter Homère, qui n'a pourtant jamais eu de plus grand admirateur que lui, ni peut-être de plus fidèle imitateur. Est-ce, dit-il, [2] une belle leçon de tempérance pour les jeunes gens, d'entendre dire à Ulysse chez Alcinoüs que le plus grand bonheur et le plus grand plaisir de la vie est de se trouver à une bonne table, et d'y faire bonne chère ? Ce que dit Phénix des présens, qui seuls sont capables d'appaiser les dieux et les hommes ; et ce que fait Achille en ne rendant le corps d'Hector qu'à prix d'argent, est-il bien capable de leur inspirer des sentimens de générosité ? Apprendront-ils à mépriser les douleurs et la mort, et à faire peu de cas de la vie, quand ils verront les dieux et les héros se désoler pour la mort de quelque personne qui leur étoit chère ; et qu'ils entendront dire à Achille

[1] *Lib.* 1. *Tuscul.* n. 65. = [2] *Lib.* 3. *de Republ.*

même qu'il aimeroit mieux être sur la terre le valet du plus pauvre laboureur, que le roi de tous les morts dans les enfers ? Ce qui révolte davantage Platon contre Homère c'est ce que ce poëte rapporte des dieux : leurs querelles, leurs divisions, leurs combats, leurs blessures, leurs vols, leurs adultères, et leurs excès pour les débauches les plus infâmes : tous faits selon lui supposés, et qui n'auroient pas dû être mis au grand jour, quand même ils auroient été vrais. [1] Cicéron impute aussi aux poëtes ces absurdes fictions qui rendent les dieux du paganisme si ridicules et il en fait un long dénombrement.

L'un et l'autre se trompoient en ce point, qu'ils ne remontoient pas jusqu'à la première source du désordre. Homère n'étoit point l'inventeur de ces fables. Elles étoient bien plus anciennes que lui; et faisoient partie de la théologie païenne. Il peignoit les dieux tels qu'il les avoit reçus de ses pères, et tels qu'ils étoient crus et connus de son temps. C'étoit donc à la religion même qui supposoit de tels dieux, et non à la poësie qui les représentoit sous l'idée qu'on en avoit, que Platon devoit s'en prendre. Et c'étoit là en effet le secret motif de la loi par laquelle il chassoit de sa République les poëtes. Car toute la théologie du paganisme étoit partagée entre deux écoles : [2] celle des poëtes, et celle des philosophes.

[1] *Nec multò absurdiora sunt ea quæ, poetarum vocibus fusa, ipsa suavitate nocuerunt : qui et ira inflammatos, et libidine furentes induxerunt deos, fecerunt que ut eorum bella, pugnas, prælia, vulnera videremus : odia præterea, dissidia, discordias, ortus, interitus, querelas, lamentationes, effusas in omni intemperantia libidines, adulteria, vincula, cum humano genere concubitus, mortalesque ex immortalis procreatos.* Lib. 1. de nat. deor. n. 42.

[2] *Per idem temporis intervallum extiterunt poetæ, qui etiam*

Les premiers conservoient le précis de la religion populaire, qui étoit établie par des coutumes et des traditions immémoriales, autorisée par les lois de l'Etat, liée aux fêtes et aux cérémonies publiques. Les philosophes, rougissant en secret des erreurs grossières du peuple, enseignoient à l'écart une religion plus pure, et dégagée de cette multitude de dieux pleins de vices et de passions honteuses. Ainsi Platon, en excluant de sa République les poëtes, bannissoit par une conséquence nécessaire toute la religion populaire, pour y substituer la sienne; et par ce détour adroit il se mettoit à couvert de la ciguë de Socrate, qui avoit blessé la délicatesse du peuple en s'expliquant trop ouvertement contre les superstitions de la religion ancienne et dominante.

Cette réflexion sert à lever la contradiction qui paroît dans la conduite que les Athéniens tinrent à l'égard d'Aristophane et de Socrate. On ne sait pourquoi ils sont si impies au théâtre, et si religieux dans l'Aréopage; et pourquoi les mêmes spectateurs couronnent dans les poëtes les buffonneries si injurieuses aux dieux, pendant qu'ils punissent de mort le philosophe qui en avoit parlé avec beaucoup plus de retenue.

Aristophane, en représentant sur le théâtre les dieux avec des caractères et des défauts qui excitoient la risée, ne faisoit qu'en copier les traits d'après la théologie publique. Il ne leur imputoit rien de nouveau et de son invention, rien qui ne fût conforme aux opinions populaires et communes. Il en parloit comme tout le mon-

theologi dicerentur, quoniam de diis carmina faciebant. S. August. lib. 18. de Civit. Dei. cap. 14.

de en pensoit, et le spectateur le plus scrupuleux n'y appercevoit rien d'irréligieux qui le scandalisât, et ne soupçonnoit point le poëte de dessein sacrilége de vouloir jouer les dieux.

Au contraire Socrate combattant la religion même de l'Etat; renversant le culte héréditaire et paternel, avec toutes ses solennités, ses cérémonies, ses mystères; choquant tous les préjugés établis et reçus, paroissoit un impie déclaré: et le peuple irrité d'une témérité si sacrilége qui attaquoit tout ce qu'il respectoit comme plus sacré, croyoit devoir allumer tout le feu de son zèle pour venger sa religion. Car il faut nécessairement une religion à l'homme. Il ne peut s'en passer. Les principes en sont trop profondément gravés dans le cœur pour l'étouffer. Mais il veut qu'elle soit indulgente, commode, complaisante; et que loin de gêner ses penchans naturels, ou de les condamner, elle les excuse et les autorise. C'étoit une religion de ce caractère que les Athéniens aimoient; et c'étoit en la leur représentant avec ces couleurs, qu'Aristophane attiroit leurs applaudissemens et leurs louanges.

Le même motif inspira aux Romains beaucoup d'indulgence pour le théâtre, et les engagea même à consacrer en quelque sorte la licence qu'il se donnoit contre les dieux, en la faisant entrer dans les céremonies de la religion, dont les jeux scèniques faisoient partie: quoique d'un autre côté la sévérité des magistrats fût fort attentive à mettre l'honneur des citoyens à l'abri des traits de la satyre. En effet, ces jeux ne décrioient point les dieux dans l'esprit du peuple, qui étoit accoutumé dès son enfance à les respecter avec

les mêmes passions que la scène leur donnoit, et qui par ces sortes de plaisanteries ne perdoit rien pour eux de sa vénération ordinaire : au lieu que les Satyres déshonoroient véritablement les grands hommes de la République dans l'esprit du peuple Romain; et en les faisant regarder par le peuple avec moins d'estime et de respect, elles les rendoient moins utiles au service de l'Etat et au commandement.

Saint Augustin [1] reproche aux Romains avec autant de force que d'esprit une conduite si bizarre. Quoi ; dit-il en s'adressant à Scipion dont il avoit cité quelques paroles sur ce sujet, vous trouvez qu'il est beau d'avoir interdit sous peine de mort aux poëtes d'attaquer aucun des Romains, pendant qu'on leur laisse toute liberté de déchirer les dieux ? Votre Sénat vous est donc plus cher que le Capitole ? Vous préférez donc Rome au Ciel, et votre réputation à celle des dieux ? Vous liez la langue des poëtes, quand il s'agit de décrier vos citoyens : et vous leur permettez de se déchaîner sous vos yeux mêmes et en votre présence contre les dieux, sans que ni Sénateur, ni Censeur, ni Pontife s'oppose à une telle licence? Vous trouvez qu'il auroit été indigne qu'un Plaute ou un Nævius eût osé mal parler des Scipions, ou de Caton; et vous souffrez que votre Térence décrie impunément et déshonore Jupiter, en le donnant aux jeunes gens pour maître et pour précepteur dans le crime.

Saint Augustin dans le même endroit [2] reproche aux mêmes Romains une autre contradiction non moins ridicule, ni moins insensée. [3] Ceux

[1] *S. Aug. lib. 2. de Civ. Dei. cap. 12,* = [2] *Ibid. cap. 13.*
[3] *Cùm artem ludicram scenamque totam probro ducerent, genus*

qui représentoient dans les jeux scéniques des pièces de théâtre, étoient déclarés infâmes, et comme tels jugés indignes d'exercer aucune charge dans la République, et chassés honteusement de leur tribu, ce qui étoit la peine la plus infamante dont les censeurs punissent les citoyens.

Il faut remarquer que ces jeux scéniques avoient été établis chez les Romains par l'ordre même et par l'autorité des dieux, et qu'ils faisoient une partie du culte religieux qu'on leur rendoit. *Nec tantùm hæc agi voluerunt, sed sibi dicari, sibi sacrari, sibi solemniter exhiberi.* Comment donc, leur dit saint Augustin, peut-on punir un acteur qui est le ministre de ce culte divin ? De quel front déclare-t-on infâmes ceux qui représentent ces pièces de théâtre, pendant qu'on adore comme dieux ceux qui les exigent ? *Quomodo ergo abjicitur scenicus, per quem colitur deus ? et theatricæ illius turpitudinis qua fronte notatur actor, si adoratur exactor ?* Mais par quelle autre bizarrerie encore aussi extravagante note-t-on d'infamie les acteurs de ces pièces, pendant qu'on comble d'honneurs et de louanges les poëtes qui en sont auteurs ? [1] *Qua ratione rectum est, ut poeticorum figmentorum et ignominiosorum deorum infamentur actores, honorentur auctores ?* Macrobe nous a conservé une petite pièce de vers qui est d'un goût exquis, où le poëte Laberius auteur des Mimes, qui étoit devenu Chevalier Romain : et que Jules César avoit obligé malgré sa répugnance de paroître sur le théâtre, exhale sa juste dou-

[1] *id hominum non modò honore civilium reliquorum carere, sed etiam tribu moveri notatione censoria voluerunt.* Cic. l. 4. de Rep. apud S. Aug. l. 2. de Civit. D. cap. 9 et 13.

[2] *Ibid. 2. cap. 14.*

leur de s'être ainsi déshonoré lui même à jamais par une lâche complaisance pour le Prince. C'étoit le prologue de la comédie qu'il représentoit. J'ai cru le devoir insérer ici tout entier.

PROLOGUS LABERII MIMI.

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt,
Quò me detrusit penè extremis sensibus?
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla auctoritas
Movere potuit in juventa de statu;
Ecce in senecta ut facilè labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita
Submissa placidè blandiloquens oratio!
Etenim ipsi Dî negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare quis posset pati?
Ergo bis tricenis annis actis sine nota,
Eques Romanus è lare egressus meo,
Domum revertar mimus. Nimirum hoc die
Uno plus vixi mihi quàm vivendum fuit.
Fortuna immoderata in bono æquè atque in malo,
Si tibi erat libitum literarum laudibus
Floris cacumen nostræ famæ frangere:
Cur, cùm vigebam membris præviridantibus:
Satisfacere populo et tali cùm poteram viro,
Non flexibilem me concurvasti ut carperes?
Nunc me quò dejicis? Quid ad scenam affero?
Decorem formæ, an dignitatem corporis,
Animi virtutem, an vocis jocundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboreas necat,
Ità me vetustas amplexu annorum enecat.
Sepulcri similis nihil nisi nomen retineo.

Macrob. Saturn. lib. 2. cap. 7.

L'extrême délicatesse de cette pièce latine, qu'il est impossible de faire passer dans une langue étrangère m'avoit d'abord détourné de la traduire en français. Je me suis enhardi dans les derniers temps, et je me suis cru obligé d'en hasarder la traduction en faveur des personnes qui n'entendent point le latin. Mais, pour la rendre moins défectueuse, je l'ai communiquée à plusieurs amis, également habiles dans l'une et dans l'autre langue, qui m'ont aidé de leurs

avis : et cependant je sens combien elle est encore éloignée de la beauté du texte original.

Traduction du Prologue de Labérius Poëte Comique.

Où m'a reduit, presque sur la fin de mes jours, la dure nécessité qui traverse nos desseins; dont tant de mortels ont voulu, et si peu ont pu éviter les coups violens et imprévus ? Moi, qui dans la fleur de l'âge : avois tenu contre toute sollicitation, toute largesse, toute crainte, toute force, tout crédit; me voilà, dans ma vieillesse, renversé en un moment par les douces insinuations de ce grand Homme, si plein de bonté pour moi, et qui a bien voulu s'abaisser à mon égard jusqu'à d'instantes prières. Après tout, si les dieux mêmes ne lui ont pu rien refuser, souffriroit-on, moi qui ne suis qu'un homme, que j'eusse osé lui refuser quelque chose ? Il faudra donc, qu'après avoir vécu sans reproche jusqu'à soixante ans, sorti Chevalier Romain de ma maison, j'y rentre Comédien. Ah ! j'ai vécu trop d'un jour. O Fortune, excessive dans les biens comme dans les maux, si tu avois résolu de flétrir ma réputation, et de m'enlever cruellement la gloire que je m'étois acquise par les lettres, pourquoi ne m'as-tu pas produit sur le théâtre lorsque je pouvois céder avec moins de confusion, et que la vigueur de l'âge me mettoit en état de plaire au peuple et à César ? Mais maintenant qu'apportai-je sur la scène ? La bonne grâce du corps ? L'avantage de la taille ? La vivacité de l'action ? L'agrément de la voix ? Rien de tout cela. De même que le lierre ; embrassant un arbre, l'épuise insensiblement et le tue : ainsi la

Vieillesse, par les années dont elle me charge, me laisse sans force et presque sans vie. Semblable à un sépulcre, je ne conserve de moi que le nom.

ARTICLE TROISIEME.

La lecture des Poëtes profanes peut-elle être permise dans les écoles chrétiennes?

Il naît de tout ce que je viens de dire une objection très-forte contre la lecture des poëtes payens, et qui demande quelque éclaircissement.

Platon, ce philosophe si sage et si sensé, bannit de sa République les poëtes, et ne croit pas qu'on doive les mettre entre les mains des jeunes gens, si ce n'est après avoir pris des sages précautions pour en écarter tous les dangers. Cicéron [1] approuve nettement sa conduite; et supposant, comme lui, que la poésie n'est propre qu'à corrompre les mœurs, à amollir les esprits, à fortifier les faux préjugés qui sont une suite de la mauvaise éducation et des mauvais exemples, il s'étonne que ce soit par là qu'on commence l'instruction des enfans et qu'on donne à cette étude le nom de belles-lettres et d'honnête éducation.

Mais nous devons être bien plus effrayé de ce que dit Saint-Augustin contre les fables des poëtes. Il regarde la coutume où l'on étoit de les expliquer dans les écoles chrétiennes, comme un funeste torrent auquel personne ne résistoit,

[1] *Vides-ne poetæ quid mali afferant?... Ita sunt dulces, ut non legantur modò, sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam disciplinam, vitamque umbratilem et delicatam, cùm accesserunt etiam poetæ, nervos virtutis elidunt. Rectè igitur à Platone educuntur ex ea civitate, quam finxit ille, cùm mores optimos et optimum reip. statum quæreret. At verò nos docti scilicet à Græcia, hæc et à pueritia legimus, et didicimus. Hanc eruditionem liberalem et doctrinam putamus.* Lib. 2. Tuscul. quæst. n. 37.

et qui entraînoit les jeunes gens dans l'abîme de la perdition éternelle. [1] *Vœ tibi flumen moris humani! Quis resistit tibi? Quandiu non siccaberis? Quousque volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum?* Après avoir rapporté l'endroit de Térence où un jeune homme s'anime lui-même au crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se plaint que sous prétexte de lui exercer l'esprit, et de lui apprendre la langue latine; on l'appliquoit à de si indignes fables, ou plutôt à de si folles rêveries, *in quibus à me deliramentis atterebatur ingenium!* et il conclut que de telles ordures n'étoient pas plus propres que toute autre chose à lui apprendre des mots latins, mais que ces mots étoient fort propres à lui faire aimer de telles ordures. *Non omnino per hanc turpitudinem verba ista commodiùs discuntur, sed per hæc verba turpitudo ista confidentiùs perpetratur.*

Saint Grégoire Pape ne s'explique pas moins fortement dans une lettre qu'il écrit à un Evêque [2] pour lui faire des reproches de ce qu'il enseignoit à la jeunesse les poëtes profanes. « Une même « bouche, lui dit-il, ne peut prononcer les lou- « anges de Jupiter et de Jésus-Christ; et il est « horrible qu'un Evêque chante ce qui ne con- « vient pas même à un laïc pieux ».

La lecture des poëtes, condamnée si unanimement par les Pères, et même par les païens, peut-elle donc être permise dans des écoles chrétiennes?

Il faut avouer que ces témoignages sont bien forts, et bien plus capables d'intimider un maî-

[1] *Lib. 1. conf. cap. 16.* = [2] *A l'Ev. Didier IX. Ep. 48.*

tre à qui son salut, et celui de la jeunesse qui lui est confiée, sont aussi chers qu'ils le doivent être. Mais, pour ne rien outrer dans une matière aussi importante, il est nécessaire, comme le remarque le Père Thomassin dans l'ouvrage [1] où il traite cette question à fond, de distinguer la poésie, aussi bien que la lecture des poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'un et de l'autre. Car c'est cet abus seul qui est condamnable, et qui en effet a été condamné par ceux dont j'ai parlé.

Pour ne m'arrêter qu'aux derniers, c'est-à-dire aux saints Pères, dont l'autorité doit faire plus d'impression sur nous, l'usage constant d'enseigner les poëtes païens dans les écoles chrétiennes, auquel eux-mêmes rendent témoignage, est une preuve évidente que cette coutume n'étoit point regardée comme mauvaise en elle-même.

Peut-on croire que tant de pères si instruits de la religion, et même tant de mères si pieuses, et si pénétrées de la crainte de Dieu, sous les yeux et sans doute par le conseil des saints évêques qui gouvernoient alors l'Eglise, eussent consenti qu'on appliqua leurs enfans à des études condamnées par la religion chrétienne ? L'histoire ecclésiastique nous apprend [2] que la mère de de saint Fulgence, respectable par sa grande piété, *religiosa mater*, voulut que son fils, apprît par cœur tout Homère, et une partie de Ménandre, avant que d'apprendre les premiers élémens de la langue latine.

Tout le monde sait l'application singulière que

[1] Méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes.
[2] *In vit. Fulgent. cap.* 1.

S. Basile et S. Grégoire de Nazianze, long-temps avant S. Fulgence, avoient donnée à la lecture des auteurs païens, et en particulier à celles des poëtes. Ces deux grands Saints peuvent être proposés aux jeunes gens comme un modèle parfait et de la manière dont ils doivent s'appliquer à la lecture des auteurs païens, et de la conduite qu'ils doivent garder dans leurs études. L'histoire rapporte d'eux qu'ils ne connoissent que deux chemins, dont l'un conduisoit à l'Eglise, et l'autre aux écoles. Dans une ville aussi corrompue qu'étoit alors Athènes, et au milieu d'une jeunesse livrée à toute sorte de désordres, ils surent conserver l'innocence et la pureté de leurs mœurs, semblables à ces fleuves à qui le mélange des eaux de la mer ne fait point perdre leur douceur. Pour peu qu'on ait lu leurs ouvrages on sait combien ils ont sanctifié la lecture des poëtes par le pieux usage qu'ils en ont fait.

La religion chrétienne, si fortement et si savamment défendue par saint Augustin dans son admirable ouvrage de la cité de Dieu eut elle lieu de se plaindre des études profanes que ce grand homme avoit faites pendant sa jeunesse, qui lui fournirent contre les païens, et contre tous les ennemis du christianisme, des armes invincibles, dont l'Eglise s'est servie contre eux si avantageusement dans tous les siècles?

Peut-être auroit-il été à souhaiter que les mêmes ruines qui ont enséveli l'idolâtrie, eussent aussi englouti et fait disparoître pour toujours ces funestes monumens et ces restes impurs du paganisme, si capables d'infecter et de corrompre les esprits. Mais la divine Providence les a

sans doute laissé survivre à l'idolâtrie pour déposer dans la suite de tous les siècles contre les impuretés et les excès horribles que non-seulement la religion payenne souffroit, mais qu'elle commandoit, et qu'elle consacroit même par l'exemple des dieux.

Julien l'apostat avoit parfaitement compris quelle plaie mortelle l'étude des auteurs profanes portoit à ses superstitions, quand il défendit aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines. L'horreur que tous les saints Evêques, et saint Augustin comme les autres, témoignèrent pour cette loi impie, doit tenir lieu d'une éloquente apologie en faveur de la lecture des poëtes païens. On fut alors obligé de substituer à leurs ouvrages des poésies chrétiennes. Les plus beaux esprits, et en particulier saint Grégoire de Nazianze, signalèrent leur zèle et leur érudition en composant différentes pièces dans chaque genre de poésie à l'imitation d'Homère, de Pindare, d'Euripide, de Ménandre, et des autres. Mais quand la paix et la liberté furent rendues à l'Eglise, un des premiers fruits qu'on en tira fut d'enseigner comme auparavant dans les écoles chrétiennes les poëtes païens: et on le fit sans doute, encore plus que jamais, d'une manière chrétienne.

Qu'elle est cette manière chrétienne? on peut l'apprendre dans un traité fort court, mais excellent, que saint Bazile composa sur ce sujet en faveur de quelques jeunes gens qui étoient de ses parens, et qui étudioient les auteurs païens, comme on le fait encore dans les collèges.

Ce savant évêque, l'une des plus grandes lumières de l'Eglise grecque, commence par éta-

blir ce principe : qu'ayant le bonheur d'être chrétiens, et en cette qualité destinés à la vie éternelle, nous ne devons estimer et rechercher que ce qui nous peut être utile pour l'autre vie. Il avoue qu'à proprement parler il n'y a que les livres saints qui puissent nous y conduire. Mais il ajoute qu'en attendant que la maturité de l'âge nous mette en état d'étudier à fond et de bien entendre les divines Ecritures, nous pouvons nous occuper à d'autres lectures qui n'en soient pas tout-à-fait éloignées : comme on a coutume de se préparer aux combats véritables par des exercices qui y ont du rapport.

Les maximes répandues dans les écritures profanes, soit par leur conformité, soit même par leur différence, peuvent nous disposer à celles de l'Ecriture. Il en est de l'âme, comme d'un arbre, qui n'a pas seulement des fruits, mais qui a aussi des feuilles, lesquelles lui servent d'ornement. Le fruit de l'âme est la vérité. La science profane tient lieu de feuilles, qui servent à couvrir ce fruit et à l'orner. Daniel étudia tout ce que les Chaldéens avoient d'arts et de sciences, montrant par-là que cette étude n'étoit pas indigne des enfans de Dieu et des prophètes : autrement il s'en fût aussi bien abstenu que des viandes qu'on lui apportoit de la table du Roi. Long-temps avant lui Moyse avoit appris les lettres et les sciences de l'Egypte.

Saint Bazile montre en particulier combien la lecture des poëtes peut être utile pour le réglement des mœurs. Il fait observer que ces beaux vers d'Hésiode, si connus et si estimés, où il représente le chemin du vice semé de fleurs,

plein d'agrémens, ouvert à tout le monde, et au contraire celui de la vertu âpre, difficile, escarpé, sont une belle leçon pour les jeunes gens, qui leur apprend à ne se laisser point effrayer ni rebuter par les peines et par les difficultés qui environnent ordinairement la vertu. Il parle ensuite d'Homère, et il dit qu'un homme habile et fort versé dans l'intelligence de ce poëte, lui avoit fait remarquer qu'il étoit plein d'excellentes maximes, et que ses poëmes devoient être regardés comme une louange continuelle de la vertu. Il en cite plusieurs beaux endroits.

Comme donc les abeilles savent tirer leur miel des fleurs qui ne semblent propres qu'à flatter la vue et l'odorat, ainsi nous trouverons de quoi nourrir nos âmes dans ces livres profanes, où les autres ne cherchent que le plaisir et l'agrément. Mais, ajoute ce père en continuant la même comparaison, les abeilles ne s'arrêtent pas à toutes sortes de fleurs, et dans celles même où elles s'attachent, elles n'en tirent que ce qui leur convient pour la composition de leur précieuse liqueur. Nous tâcherons de les imiter : et comme en cueillant les roses, on évite les épines; nous prendrons dans les auteurs profanes ce qu'il y a d'utile, sans toucher à ce qu'ils peuvent avoir de pernicieux.

Voilà notre règle et notre modèle. Voilà le moyen de sanctifier la lecture des poëtes. Et comment pourrions-nous nous en écarter, puisque les païens mêmes nous en donnent l'exemple? Seroit-il raisonnable que sur ce point nous eussions moins de délicatesse qu'eux? Quintilien, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, veut qu'on

fasse choix non-seulement des auteurs, mais encore des endroits qu'on peut lire dans ceux qu'on aura choisis; et il déclare qu'il y a des pièces dans Horace [1] qu'il seroit bien fâché d'expliquer aux jeunes gens. Platon, dont nous avons tant parlé, prescrit la même loi. Il veut [2] qu'on conserve les poésies qui n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs, qu'on rejette celles qui sont absolument mauvaises, qu'on corrige celles qui sont susceptibles de ce changement: et il charge de ce soin des personnes d'un âge mûr, d'une expérience consommée, et d'une probité reconnue. Le public doit savoir gré à ceux qui de notre temps ont mis presque tous les poëtes en état d'être lus et expliqués dans les collèges.

ARTICLE QUATRIÈME.

Est-il permis aux Poëtes chrétiens d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes?

Je commence par avouer que dans la question dont il s'agit j'ai lieu de craindre qu'il ne paroisse une espèce de témérité de vouloir troubler les poëtes chrétiens dont la possession où ils sont d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes; d'autant plus que cette coutume est très-ancienne, et qu'on ne peut pas dissimuler qu'elle a été suivie par des personnes fort estimables par leur mérite, et souvent même fort respectables pour leur piété. Je prie néanmoins le lecteur de souffrir que je ne la regarde pas comme un usage qui fasse loi; et de me permettre d'en rechercher l'origine, d'en peser les rai-

[1] *Alunt et Lyrici: si tamen in his non auctores modò, sed etiam partes operis elegeris. Nam et Græci licenter multa, et Horatium in quibusdam nolim interpretari.* Quint. lib. 1. cap. 14.

[2] *Plato de legibus, lib.* 7.

sons, et d'en examiner les conséquences : parce qu'il peut y avoir des erreurs fort anciennes qui pour cela n'en sont pas plus recevables ; et qu'on ne prescrit point contre la vérité, dont les droits sont éternels. D'ailleurs je ne suis pas le premier qui réclame contre cet abus, et dans tous les temps on s'est opposé à cette prétendue possession, comme étant sans fondement et sans titre légitime ; ce qui suffit pour empêcher la prescription.

La poésie, telle que je la suppose ici, n'a passé aux chrétiens que par le canal et le ministère du paganisme. Lui seul en a prescrit les règles, et fourni les modèles. C'est par la lecture des poëtes grecs et latins qu'on s'en est formé quelque idée. On s'est uniquement appliqué à les étudier et à les copier. Toutes leurs inventions, et presque toutes leurs expressions rouloient nécessairement sur les fausses divinités. Leur ôter Jupiter, Mars, Bacchus, Vénus, Apollon, les Muses, c'est leur ôter ce qui fesoit en même temps le fonds de leur poésie et de leur théologie. N'a-il-pas pu arriver que des personnes, peut-être peu délicates sur la religion, éprises et comme enivrées des beautés de la poésie profane, et nourries de cette agréable lecture dès leur enfance, en aient insensiblement adopté jusqu'au langage sans y faire trop d'attention ; et que cette coutume, comme tant d'autres, suivie avec aussi peu d'attention, et autorisée de plus en plus par le temps et par l'usage, soit devenue aussi commune que nous le voyons ? Il doit donc être permis d'éxaminer si en elle-même elle est fondée sur la raison.

Les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire, et qu'il doit se servir des termes qui portent dans l'esprit des auditeurs une notion distincte de ce qui se passe dans son âme. C'est le premier but du langage, et la fin de son institution. C'est le plus nécessaire lien de la société et du commerce de la vie. Le consentement de tous les hommes, et la nature elle même, nous enseigne que c'est l'unique usage légitime que l'on puisse faire de la parole. L'auditeur est en droit de l'exiger; et si l'on trompe son attente, en ne lui donnant que de vains sons et des mots vides de sens, on se rend indigne d'être écouté.

On prie un poëte, qui par exemple, dans la description d'une tempête invoque Neptune et Eole, de nous faire part de ce qui se passe dans son esprit lorsqu'il prononce les noms de ces divinités païennes. Qu'en pense-t-il, et que veut-il que les autres en pensent? Quelle est la signification propre qu'il y attache, et qu'il attend qu'on y attachera après lui? Voit-il sous ses termes quelque chose de réel et d'effectif?

Les païens en s'adressant à Neptune et à Eole dans une tempête, entendoient par ces noms des êtres véritables, dignes d'adoration et de confiance, attentifs aux cris des malheureux et sensibles à leurs peines, exauçant leurs prières et acceptant leurs vœux, exerçant une autorité connue sur les élémens qui leur étoient soumis, et assez puissans pour dissiper l'orage, et pour les tirer du péril.

Mais le poëte chrétien, qui dans une tem-

te invoque ces prétendus dieux de la mer et des vents, croit-il parler à quelqu'un? Espère-t-il d'en être écouté, et veut-il le persuader aux autres? Neptune et Eole signifient-ils chez lui quelque chose de réel? S'imagine-t-il qu'ils existent, ou qu'ils aient jamais existé? Qui ne s'aperçoit qu'il n'y a rien de plus absurde, de plus badin, et de plus insipide, que d'apostropher, d'un ton pathétique, des noms sans vertu et même sans réalité, et d'entasser dans des vers pompeux les figures les plus vives, pour conjurer un pur néant de nous secourir? Quand on aime à parler ainsi en l'air, mérite-t-on l'attention d'un homme sérieux?

Que pense de même et que veut dire un poëte qui de sang froid s'adresse à Appollon et aux Muses pour les prier de l'inspirer; qui rend grâces à Cérès, à Bacchus, à Pomone, d'avoir donné aux hommes une abondante moisson, une pleine vendange, une année riche en fruits? Je n'ai garde de soupçonner ce poëte d'entendre par ces noms ce que les païens entendoient. Ce seroit impiété et irréligion. Car, selon saint Paul après David, tous les dieux des païens étoient des démons: *Omnes dii gentium dæmonia.* Ce seroit conduire les hommes à l'infidélité, qui porte ailleurs ses vœux, ses désirs, ses espérances, et sa reconnoissance. Ce seroit les rendre véritablement idolâtres, et leur apprendre à substituer à Dieu d'autres objets qui remplissent sa place en donnant ce qu'on ne peut recevoir que de lui, et qui lui ravissent la gloire de tous ses ouvrages et de tous ses bienfaits.

Ce qu'il semble qu'un poëte puisse répondre de

de plus raisonnable, c'est que par ces noms de dieux qu'il invoque ou qu'il remercie, il entend les différens attributs du Dieu suprême, du Dieu véritable. Mais est-ce donc l'honorer, que de lui donner le nom de ses plus déclarés ennemis, qui lui ont disputé si long-temps la divinité, et qui se font encore attribuer les titres, et rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à lui? Ne craint-on point d'irriter par une telle profanation celui qui s'appelle si souvent dans les Ecritures un Dieu jaloux et vengeur? N'est-ce pas anéantir, du moins dans le langage, le fruit de la victoire de Jésus-Christ, qui a chassé le démon de tout ce qu'il avoit usurpé? N'est-ce pas lui restituer en quelque sorte toutes les parties de son empire: en le remplaçant dans les astres, dans les élémens, dans toute la nature; en le rendant l'arbitre de la paix et de la guerre, de l'événement des batailles, du sort des Etats et des particuliers; et le donnant pour l'auteur de tous les dons naturels, qui se faisoit autrefois demander par les idolâtres, et dont il se faisoit rendre grâce.

[1] L'Ecriture nous apprend qu'un mot peu respectueux pour la souveraine majesté du vrai Dieu, échappé à des païens qui ne le connoissoient pas, fut puni par une sanglante défaite de tout un peuple. Croit-on que cette oreille si délicate et si jalouse, qui écoute tout [2], soit moins blessée maintenant de ces noms impurs et sacriléges de divinités profanes que des chré-

[1] Alors un homme de Dieu vint trouver le roi d'Israël et lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Parce que les Syriens ont dit, le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu des vallées, je vous livrerai toute cette grande multitude, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. 3. *Reg.* xx. 28.

[2] *Auris zeli audit omnia*. Sap. i. 10.

tiens osent lui donner? Le saint roi David eut-il approuvé un abus si injurieux à la divinité, lui qui avoit tellement en abomination tout ce qui avoit usurpé la gloire du vrai Dieu, qu'il auroit cru souiller ses lèvres, s'il avoit nommé seulement ce qui étoit l'objet du culte idolâtre; *Nec memor ero nominum eorum per labia mea.* [*Ps.* xv. 4.]

Entre ces deux extrémités, d'entendre par ces noms les faux dieux, ou le véritable Dieu, il y a un milieu, qui à la vérité n'est pas si irréligieux, mais (qu'on me permette de le dire) qui est absolument insensé et extravagant. C'est de ne rien entendre. La raison et le bon sens peuvent-ils pardonner un tel langage, ou plutôt un si indigne abus de la parole? Et d'ailleurs, toutes les professions, tous les arts, et toutes les sciences, se soumettant à la règle générale de n'employer, pour s'énoncer, que des termes significatifs, pourquoi la poésie seroit-elle la seule qui s'en dispenseroit: et qui se glorifieroit aujourd'hui du privilége singulier et nouveau de parler sans savoir ce qu'elle dit?

Il faut l'avouer de bonne foi: plusieurs ne tombent dans cet inconvénient que pour n'y avoir jamais fait une sérieuse réflexion. Ils suivent le torrent d'une coutume qu'ils trouvent établie, et ils ne s'avisent pas d'en examiner l'origine, ni d'y soupçonner aucun mal. Je reconnois que ç'a été là autre fois ma disposition; et s'il m'est arrivé quelquefois d'employer dans des vers le don de quelques divinités profanes, dont je me repens bien maintenant, je l'ai fait à l'imitation des

autres, dont l'exemple étoit pour moi une loi, mais non une justification.

Cet usage que font les poëtes chrétiens des divinités païennes paroît encore plus absurde, et devient plus insupportable, quand on les emploie dans des matières saintes, où l'on parle du vrai Dieu, où l'on prétend le remercier des biens qu'il accorde aux hommes, où même l'on traite quelquefois de ce qué la religion a de plus grave et de plus respectable.

Quelque plaisir que fasse la lecture des poésies de Sannazar, peut-on lui pardonner d'avoir mêlé, comme il a fait, le sacré et le profane [1] dans un poëme où il s'agit du plus auguste de nos mystères, je veux dire de l'Incarnation du fils de Dieu? Convient-il en parlant des enfers dans une telle occasion d'en laisser encore l'empire à Pluton, et de lui associer les Furies, les Harpies, le Cerbère, les Centaures, les Gorgones, et autres pareils monstres? Est-il raisonnable de mettre en parallèle les îles de Crète et de Délos, célèbres l'une par la naissance de Jupiter, et l'autre par celle des enfans de Latone, avec la petite ville de Bethléem qui servit de berceau à Jésus-Christ? Mais surtout, peut-on souffrir, qu'après avoir invoqué le vrai dieu, ou du moins les esprits célestes et les bienheureux, ce poëte pour parler dignement de la naissance que Jésus-Christ a tirée d'une Vierge, implore le secours des Muses, ces prétendues Vierges du paganisme, comme devant s'intéresser à l'honneur de Marie Vierge aussi bien qu'elles?

[1] *De partu Virginis.*

(*Lib.* 1.) Virginei partus magnoque æquæva Parenti.
Progenies, superas cœli quæ missa per auras
Antiquam generis labem mortalibus ægris
Abluit, obstructique viam patefeci olympi,
Sit mihi, cœlicolæ, primus labor : hoc mihi primum
Surgat opus. Vos auditas ab origine causas,
Et tanti seriem, si fas, evolvite factit.
Nec minùs, ô Musæ vatum decus, hîc ego vestros
Optarim fontes, vestras nemora ardua rupes:
Quandoquidem genus è cœlo deducitis, et vos
Virginitas sanctæque juvat reverentia famæ.
Vos igitur, seu cura poli, seu Virginis hujus
Tangit honos, monstrate viam qua nubila vincam,
Et mecum immensi portas recludite cæli.

Il reconnoît dans la suite que de tels mystères sont absolument inconnus aux Muses et à Phébus.

(*Lib.* 2.) Nunc age : Castaliis quæ nunquam audita sub antris,
Musarum-ve choris celebrata, aut cognita Phœbo,
Expediam.

Mais revenant bientôt à sa folie poétique, il leur restitue tout leur pouvoir, reconnoît leur autorité, et leur rend de nouveaux hommages comme aux seules divinités des poètes.

(*Lib.* 3.) Non, si Parnassia Musæ
Antra mihi, sacrosque aditus, atque aurea pandant
Limina, sufficiam.

Quoique tous les hommes n'aient pas le cœur assez pénétré de religion pour être touchés de l'injure qu'un tel abus fait au vrai Dieu, seul auteur de tous les biens et de tous les talens, et à qui seul par conséquent la raison, aussi bien que la piété, nous apprend qu'il faut les demander : ils ont néanmoins assez de bon sens pour sentir intérieurement le ridicule d'un si bizarre assortiment et d'un si monstrueux mélange du sacré et du profane, du christianisme et du paganisme.

Il paroît ici depuis peu un poëme anglois,

intitulé *le paradis perdu*, et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un pareil mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, d'autant plus que le sujet qui y est traité renferme ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans la religion. Il est facheux qu'un poëme si excellent d'ailleurs, et qui fait tant d'honneur à la nation Anglaise, se trouve ainsi défiguré en quelques endroits par un défaut qui se pouvoit aisément corriger sans toucher au fonds de l'ouvrage, et par le simple retranchement de quelques comparaisons entièrement étrangères au sujet. On sent bien que l'auteur les y a insérées, entraîné par le torrent de la coutume, et par le mauvais goût qui a saisi presque tous les poëtes, d'employer dans leurs pièces les fictions ridicules de la fable, et de faire revivre les divinités païennes au milieu du christianisme, malgré le ridicule qui se trouve dans un assortiment si bizarre, et qui ne blesse pas moins le sens commun que la religion. Au reste, quoiqu'il se rencontre encore quelques défauts dans ce poëme, comme l'a sagement observé le judicieux Auteur qui en a fait l'analyse et la critique, il me semble que ce n'est point sans raison qu'on le regarde comme un chef-d'œuvre de l'art, digne d'entrer en parallèle avec les poëmes de l'antiquité les plus parfaits et les plus estimés, sur le modèle desquels il a été formé.

Le fameux Santeuil de saint Victor avoit fait dans sa jeunesse l'apologie des fables. M. son frère, ecclésiastique plein de piété et de mérite, y répondit par une pièce de vers fort belle et fort élégante. Le premier sentit bien dans la suite que

la raison étoit du côté de son frère. *In novos fabularum accusatores juvenile scripsi carmen*, dit-il lui-même : *sed meus frater consultior, hoc christiano nec minùs latino carmine me desipuisse hactenus monet.* Il se crut donc obligé de faire une réparation publique, mais à la manière des poëtes : et il a voulu qu'elle fût jointe à la pièce de vers qui y avoit donné lieu. *Ne impietati mihi ascribas quòd quœdam ex antiquorum superstitione homo christianus versibus meis insperserim, hœc stili exercendi causa lusi, quo aptior fierem ad ea scribenda, quœ spectant ad religionem. Hoc autem, candide lector, nolim te nescisse.*

Je ne dois pas omettre ici les reproches que M. Bossuet, Évêque de Meaux, fit au même Santeuil, sur ce qu'il avoit employé le nom de POMONE dans une pièce à M. de la Quintinie où il parloit des jardins de Versailles. L'autorité de ce grand homme, qui joignoit à un profond respect pour la religion un goût exquis de la belle littérature, doit être, ce me semble, d'un grand poids dans la matière que je traite. Ce poëte fit une pièce de vers pour se justifier, ou plutôt pour s'excuser, et il la termine par cette inscription : *Me pœniteat errasse in uno vocabulo latino, si displicuisse videar in me insurgenti tanto Episcopo, etiam absolventibus Musis.*

Mais, dit-on, si l'on proscrit entièrement les noms des divinités païennes, et les fictions fabuleuses, que deviendra la poësie ? et surtout, à quoi se réduira le poëme épique, le plus beau de tous les poëmes ? La narration ne pourra y être que très-languissante par une triste et ennuyeuse uniformité : et, ou il faudra y renoncer, ou ce

poëme ne différera plus de l'histoire que par l'harmonie du langage, et l'on ne distinguera plus un habile poëte d'avec un bon versificateur.

En retranchant cet attirail de divinité, je n'ai garde de vouloir qu'on interdise aux poëtes ce qu'ils appellent la *fable*, ou l'ordonnance du poëme. Ce sera toujours par là que le poëte se distinguera de l'historien. Le sujet qu'il traite ne lui appartient pas plus qu'à l'historien : c'est un bien, c'est un fond qui leur est commun. Mais le poëte se l'approprie : et il n'est lui-même poëte que par la manière adroite et spirituelle dont il dispose et assemble les parties de ce sujet.

Il choisit d'abord un événement, une action célèbre dans l'histoire : il en conserve les circonstances les plus marquées. S'il les altéroit, ou les déplaçoit, il choqueroit les lecteurs intelligens, qu'il doit toujours respecter ou redouter. Jusque-là il est à la gêne, et maîtrisé par sa matière comme l'historien. Mais il est maître après cela d'ajouter des circonstances nouvelles en se tenant toujours dans la plus exacte vraisemblance, qui tient lieu à la poésie de ce qu'on appelle dans la peinture [1] « un second vrai, dont « l'usage consiste à suppléer dans chaque sujet « ce qu'il n'avoit pas, mais qu'il pouvoit avoir, « et que la nature avoit répandu dans quelques « autres; et à réunir ainsi ce qu'elle divise presque toujours ». Le poëte a donc la liberté de ménager des rencontres et des situations qui relèvent le caractère de son héros, et de ceux dont il parle. A l'exception des personnages fabuleux,

[1] Lettre insérée dans le cours de peinture, par M. de Piles, *pag.* 45.

il ne perd rien de ce qu'on admire dans les anciens. Tout lui reste : récits curieux, descriptions vives, comparaisons nobles, discours touchans, incidens nouveaux, rencontres inopinées, passions bien peintes. Joignez à cela une ingénieuse distribution de toutes ces parties. Voilà des beautés de tous les temps, et de toutes les religions, et qui ne paroîtront jamais avec une versification harmonieuse, pure, et variée, sans former un poëme parfait. Mais ramenons le tout à un principe simple.

La poésie épique, comme toutes les autres espèces de poésie, [1] se propose d'instruire et de plaire. Toutes les règles de la poésie, et tous les efforts du poète, tendent à cette fin. Or, ce n'est point par des imaginations creuses, ou par des fictions frivoles, qu'il peut parvenir à ce but. C'est sans doute en formant d'abord un plan ingénieux de toute la suite de son action, en transportant dès l'entrée son lecteur au milieu ou presque à la fin du sujet, en lui laissant croire qu'il n'a plus qu'un pas à faire pour voir la conclusion de l'action, en faisant naître ensuite mille obstacles qui la reculent, et qui irritent les désirs du lecteur : en lui rappelant les événemens qui ont précédé, par des récits placés avec bienséance : en amenant enfin les événemens avec des liaisons et des préparations qui réveillent la curiosité du lecteur, qui l'intéressent de plus en plus pour le héros, qui l'entretiennent dans une douce inquiétude, et le mènent de surprise en surprise jusqu'au dénouement. Un poëme épique fait dans ce goût plairoit certainement; et l'on

[1] *Et prodesse volunt et delectare poetæ.* Horat.

n'y regretteroit ni les intrigues de Vénus, ni les serpens ou le venin d'Alecto.

Au reste, en me déclarant contre les fictions poétiques et fabuleuses comme je fais ici, je suis bien éloigné de condamner certaines figures, par lesquelles on attribue du sentiment, de la voix, de l'action même aux choses inanimées. Il sera toujours permis d'adresser la parole aux cieux et à la terre, d'inviter la nature à louer son auteur, de donner des ailes aux vents pour en faire les messagers de Dieu, de prêter une voix au tonnerre et aux cieux pour publier sa gloire, de personnifier les vertus et les vices. On ne peut s'offenser d'entendre dire d'un conquérant, que la victoire accompagne partout ses pas, que l'épouvante marche devant lui, qu'il traîne après lui la désolation et l'horreur. Ces figures, toutes hardies qu'elles sont, ne sont pas plus contraires à la vérité, que la métaphore et l'hyperbole: et je puis bien appliquer ici, ce que Quintilien [1] dit de la dernière: *Monere satis est, mentiri hyperbolen, nec ita, ut mendacio fallere velit.* En effet, loin que toutes ces figures, quand elles sont employées sagement, fassent aucune illusion à l'esprit, ce sont toutes manières de parler vives et majestueuses, qui expriment sensiblement et en peu de mots ce qu'on ne pourroit dire que froidement par un plus long circuit de paroles.

[1] *Lib. 8. cap. 6.*

CHAPITRE SECOND.

DE LA POÉSIE EN PARTICULIER.

Les instructions que l'on doit donner aux jeunes gens sur la poésie regardent ou la versification, ou la manière de lire et d'entendre les poètes, ou l'intelligence des règles et de la nature des différentes sortes de poëmes.

ARTICLE PREMIER.

De la Versification.

1. Combien le goût des Nations est différent par rapport à la Versification.

On appelle versification l'art de faire des vers. C'est une chose étonnante dans la versification que le goût des différentes nations. Ce qui est d'un agrément infini dans une langue, est insipide et de mauvais goût dans une autre. Les belles rimes, par exemple, qui font un si bon effet dans la poésie moderne, et qui flattent si agréablement l'oreille dans les langues Française, Italienne, Espagnole, Allemande, sont choquantes dans les vers grecs et dans les latins; et de même la mesure des vers grecs et des vers latins qui dépend de la [1] quantité des syllabes,

[1] La *quantité* est proprement la mesure de chaque syllabe, et le temps que l'on doit être à la prononcer, selon lequel les unes sont appelées brèves, les autres longues, et les autres communes. A la vérité, la langue française observe la longueur et la brièveté des voyelles dans la prononciation, et cette différence va quelquefois jusqu'à donner au même mot une différente signification, *aveuglement*, substantif: *aveuglément*, adverbe: *matin*, *mâtin* La voyelle *e* dans les mots suivans, *sévère*, *évêque*, *repêché* de l'eau, *revêtez*-vous, a trois sons et trois quantités différentes, dont je ne sais si les langues grecque et latine pourroient fourni un exemple. D'où il est clair que le français a sa quantité, quoiqu'elle ne soit pas toujours aussi distinctement marquée dans chaque

n'auroit aucune grâce dans notre poésie moderne.

Mais, en se renfermant même dans une seule langue, quelle infinie variété de pieds, de mesures, de cadences, de vers ne trouve-t-on point dans la poésie latine? (Et il en faut dire autant de la grecque.) En combien de différentes espèces de poëmes ne se divise-t-elle point, dont chacun fait un tout à part, qui a ses règles et ses beautés particulières, qui souvent tire son plus grand agrément du mélange de différentes sortes de vers, et qui ne convient qu'à de certains sujets et à de certaines matières, en sorte que si l'on vouloit le transporter ailleurs, il y paroîtroit comme étranger, auroit un air contraint, et ne parleroit plus son langage naturel? Le vers hexamètre a quelque chose de grave et de majestueux; mais il devient plus simple et plus familier si on lui associe le vers pentamètre. L'Alcaïque, sur-tout quand il est soutenu par les deux espèces différentes de vers qu'on y joint, est plein de force et de grandeur: au contraire, le vers saphique n'a rien que de doux et de coulant, et il tire beaucoup de grâce du vers Adonique qui termine la strophe. A examiner la cadence du vers Phaleuque, on diroit qu'il est fait exprès pour le badinage et pour l'amusement. D'où peut venir une si étonnante variété?

Je ne puis croire que ce soit le hasard qui ait établi les différentes espèces de versification. Cette variété sans doute est fondée dans la nature, qui ayant mis dans l'oreille un vif sentiment des sons, porte aussi à choisir différen-

syllabe, que dans le grec et le latin: mais cette quantité n'est point employée dans la poésie française à former différens pieds et différentes mesures.

tes sortes de mesures, de cadences et d'ornemens, selon les matières que l'on traite, et selon les passions que l'on veut exprimer.

Le poëme épique, qui représente les grandes actions des héros, demande une versification grave et majestueuse. Il veut des vers qui marchent à plus grand pas, qui ayent une mesure plus longue, qui soient sans mouvemens trop brusques ni trop précipités, et qui finissent par une chûte noble, soutenue de la gravité du spondée.

Au contraire les odes et les cantiques, qui forment une poésie toute de sentimens, et qui étoient ordinairement accompagnés de la danse et du son des instrumens, semblent demander des vers plus courts, qui s'élancent par bonds, qui se dardent comme des traits, et qui secondent par leur marche prompte et rapide la vivacité des saillies auxquelles l'âme s'abandonne.

Comme le poëme dramatique n'a ni la majesté du poëme épique, ni l'impétuosité des hymnes et des odes, il s'accommode mieux de l'Iambe, qui donnant aux vers assez d'harmonie pour les élever au dessus du langage vulgaire, leur laisse néanmoins une simplicité assez naturelle pour convenir aux entretiens familiers des acteurs que l'on introduit sur la scène.

Nos langues modernes, par où j'entends les langues Française, Italienne, Espagnole viennent certainement du débris de la langue Latine par le mêlange de la langue Tudesque ou Germanique. La plupart des mots viennent de la langue Latine; mais la construction, et les verbes auxiliaires qui sont d'un très-grand usage, nous

viennent de la langue Germanique. Et c'est peut-être de cette langue là que nous sont venues les rimes, et l'usage de mesurer les vers, non par des pieds composés de syllabes longues et brèves, comme faisoient les Grecs et les Romains, mais par le nombre des syllabes.

Dans les bas siècles, où l'on prit le goût des rimes, on voulut les introduire dans la poésie latine : mais ce fut sans succès. La rime ne s'est conservée que dans certaines hymnes ou proses qu'on trouve dans les offices de l'Eglise, et que semblables aux vers des langues modernes ont une mesure qui dépend simplement du nombre des syllabes, sans avoir égard ni aux longues ni aux brèves.

Une chose m'embarrasse dans cette diversité de goûts, c'est de savoir pourquoi la rime qui plaît si fort dans une langue, est si choquante dans une autre. Cette différence ne vient-elle que de l'habitude et de l'usage, ou est-elle fondée dans la nature même des langues ?

La poésie française (et il faut dire la même chose de toutes celles qui sont modernes) manque absolument de la délicate et harmonieuse variété des pieds, qui donne à la versification grecque et latine son nombre, sa douceur, et son agrément ; elle est forcée de se contenter de l'assortiment uniforme d'un certain nombre de syllables d'une mesure égale pour composer ses vers. Il a donc fallu, pour arriver à son but, qui est de flatter l'oreille, chercher d'autres grâces et d'autres charmes, et suppléer à ce qui lui manquoit d'ailleurs par la justesse, la cadence, et la richesse des rimes, ce qui fait la princip[illegible] beauté de la versification française.

Les matières de vers que l'on donne aux enfans doivent être proportionnées à leur foiblesse, et croître avec eux. D'abord ils n'auront qu'à déranger les mots ; puis à ajouter quelques épithètes, et à changer quelques expressions : ensuite on leur fera étendre un peu plus les pensées et les descriptions : enfin quand ils seront plus forts ils composeront d'eux mêmes de petites pièces, où le tout sera de leur invention. En Seconde et en Rhétorique on nous donnoit souvent des endroits choisis des poètes français pour les traduire en vers latins : et je me souviens bien que les écoliers avoient beaucoup de goût pour ces sortes de matières, et y réussissoient beaucoup mieux que dans tous les autres. La raison en est claire. Une telle matière fournit par elle-même de belles pensées, donne le style et l'esprit poétique, inspire une noble élévation : il ne s'agit plus que de choisir de belles expressions, et de les bien arranger ; et c'est ce que la lecture des poètes apprend aisément.

Il est nécessaire que les professeurs dictent à leurs écoliers de temps en temps des vers corrigés, qui puissent leur servir de modèles. Quand l'étude se fait à la maison, le maître doit prendre ordinairement ses matières dans Virgile même, ou dans quelqu'autre poète excellent.

ARTICLE SECOND.

De la lecture des Poètes.

C'est cette lecture seule qui peut apprendre aux jeunes gens à bien versifier. Pour cela il faut que les maîtres s'appliquent particulièrement à leur y faire remarquer la cadence des vers, et le style poétique.

§. I. *De la Cadence des vers.*

Il y a une cadence simple, commune, ordinaire, qui se soutient également par-tout, qui rend les vers doux et coulans, qui écarte avec soin tout ce qui pourroit blesser l'oreille par un son rude et choquant, et qui, par le mêlange de différens nombres et de différentes mesures, forme cette harmonie si agréable qui règne universellement dans tout le corps du poëme.

Outre cela il y a de certaines cadences particulières, plus marquées, plus frappantes, et qui se font plus sentir. Ces sortes de cadences forment une grande beauté dans la versification, et y répandent beaucoup d'agrément, pourvu qu'elles soient employées avec ménagement et avec prudence, et qu'elles ne se rencontrent pas trop souvent. Elles sauvent l'ennui que des cadences uniformes, et des chutes réglées sur une même mesure, ne manqueroient pas de causer. En ce point la versification latine a un avantage incomparable sur la françaiſe, qui étant assujettie à la nécessité de couper toujours le vers Alexandrin par deux hémistiches exactement égaux, de faire une espèce d'entrepôt après trois pieds parfaits, de fournir régulièrement une rime au bout des trois autres pieds, et de subir la même servitude dans tous les vers suivans, courroit risque de fatiguer bientôt l'attention du lecteur, si elle n'étoit soutenue et relevée par d'autres beautés qui font oublier cette espèce de monotonie perpétuelle. Pour la poésie latine, elle a une liberté entière de couper ses vers où elle veut, de varier ses césures et ses cadences à son choix, et de dérober aux oreilles délicates

les chutes uniformes produites par le dactyle et le spondée qui terminent le vers héroïque.

Virgile nous fera connoître tout le prix de cette liberté, nous en fournira des exemples en tout genre, et nous apprendra l'usage qu'il en faut faire.

1. Cadences graves et nombreuses.

1. Les grands mots placés à propos forment une cadence pleine et nombreuse, surtout quand il entre beaucoup de spondées dans le vers.

Obscenique canes, importunæque volucres. *Georg.* I. 470.
Luctantes ventos tempestatesque sonoras
Imperio premit. *Æn.* I. 53.
Ecce trahebatur passis Priameïa virgo
Crinibus. *Ibid.* II. 403.
Ipsa videbatur ventis Regina vocatis
Vela dare. *Ibid.* VIII. 707.
Dona recognoscit populorum, aptatque superbis
Postibus. *Ibid.* 721.
Visceribus miserorum et sanguine vescitur atro. *Ibid.* III. 624.

2. Le vers spondaïque a quelquefois beaucoup de gravité.

Cara Deûm soboles, magnum Jovis incrementum! *Ec.* IV. 49.

Virgile s'en est servi fort à propos pour peindre la surprise et l'étonnement de Sinon :

Namque ut conspectu in medio, turbatus, inermis,
Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.
Æn. II. 67, 68.

Il convient aussi pour marquer quelque chose de triste et de lugubre.

Quæ quondam in bustis aut culminibus desertis
Nocte sedens, serùm canit importuna per umbras.
Ibid. XII. 863, 864.

Le poète Vida l'a employé heureusement pour exprimer le dernier soupir de Jésus-Christ.

Supremumque auram, ponens caput : expiravit.

3. Les vers terminés par un monosyllabe ont souvent beaucoup de force.

Insequitur cumulo præruptus aquæ mons. *Æn.* I. 105.
Hæret pede pes, densusque viro vir. *Ibid.* X. 361.
Manet imperterritus ille

Hostem magnanimum opperiens, et mole suâ stat. *Ib.* 771.
Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.
Ibid. v. 481.
Sæpe exiguus mus
Sub terris posuitque domos atque horrea fecit. *G.* I. 181.

2. Cadences suspendues.

Il y en a de bien de sortes, qui toutes ont beaucoup de grâce. Le lecteur en remarquera assez de lui-même la différence.

Tumidusque novo præcordia regno
Ibat; et ingenti, etc. *Æn.* IX. 596.
At mater sonitum thalamo sub fluminis alti
Sensit. Eam circum, etc. *G.* IV. 333.
Quâ juvenis gressus inferret: at illum
Curvata in montis faciem circumstetit unda. *Ib.* 360, 361.
Castæ ducebant sacra per urbem
Pilentis matres in mollibus. *Æn.* VIII. 665.
Nonne vides? cùm præcipiti certamine campum
Corripuere, ruuntque effusi carcere currus. *G.* III. 103.
Sed non idcirco flammæ atque incendia vires
Indomitas posuere. *Æn.* V. 680.
Arrectasque impulit aures
Confusæ sonus urbis, et illætabile murmur. *Ibid.* XII. 619.
Nec jam se capit unda: volat vapor ater ad auras. *Ib.* VII. 466.
Et frustra retinacula tendens,
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas. *G.* I. 513.
Ac velut in somnis oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus. *Æn.* XII. 908, *et seq.*

Ces deux derniers exemples suffiroient seuls pour faire sentir aux jeunes gens la beauté des vers. Cette cadence suspendue, *fertur equis auriga*, ne marque-t-elle pas d'une manière merveilleuse le cocher courbé et suspendu sur ses chevaux? Et cette autre cadence, *velle videmur*, qui arrête le vers dès le commencement, et le tient comme suspendu, n'est-elle pas bien propre à peindre les vains efforts que fait un homme endormi pour marcher?

2. Cadences coupées.

Oli somnum ingens rumpit pavor. *Æn.* VI. 438.
Est in secessu longo locus. *Ibid.* I. 159.
Hæc ubi dicta, cavum conversâ cuspide montem

Impulit in latus. *Ibid.* 85.
Ipsius ante oculos ingens à vertice pontus
In puppim ferit; excutitur, pronusque magister
Volvitur in caput. *Ibid.* 115, 116.
Illa Noto citiùs volucrique sagittâ
Ad terram fugit, et portu se condidit alto. *Ibid.* v. 242, 243.
Simul hoc dicens attollit in ægrum
Se femur. *Ibid.* x. 856.
Tali remigio navis se tarda movebat:
Vela facit tamen. *Æn.* v. 280.

4. Elisions.

L'élision est une des choses qui contribuent le plus à la beauté des vers. Elle sert également pour rendre le nombre doux, coulant, rude, majestueux, selon la différence des objets qu'on veut exprimer.

Phyllida amo ante alias. *Ec.* III. 78.
Flumina amem sylvasque inglorius. *G.* II. 486.
Sæpè etiam steriles incendere profuit agros. *G.* I. 84.
Scandit fatalis machina muros,
Feta armis. *Æn.* II. 237.
Arma amens capio. *Ibid.* 314.
Illa, graves oculos conata attollere; rursus
Deficit. *Ibid.* IV. 688.
Spelunca alta fuit. *Ibid.* VI. 237.
Quinquaginta atris immanis hiatibus hydra. *Ibid.* 576.
Impiaque æternam timuerunt secula noctem. *G.* I. 468.
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris. *Ibid.* 497.
Ut regem æquævum crudeli vulnere vidi
Vitam exhalantem. *Æn.* II. 561.
Tot quondam populis terrisque superbum
Regnatorem Asiæ. *Ibid.* 556.
Nympha, decus fluviorum, animo gratissima nostro. *Ibid.* XII. 142.
Di, quibus imperium est animarum, umbræque silentes. *Ibid.* VI. 264.
Mene Iliacis occumbere campis
Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ? *Ibid.* I. 97.
Urgeri mole hâc. *Ibid.* III. 579.

Il s'en faut bien que nous sentions toute la douceur du nombre et de la cadence dans les vers latins, parce que nous ne les prononçons pas comme faisoient les anciens, et peut-être les défigurons-nous autant par notre mauvaise pro-

nonciation, que les étrangers défigurent nos vers par la manière dont ils les prononcent.

5. Cadences propres à peindre différens objets.

1. TRISTESSE. La tristesse étant à l'âme ce que les maladies sont au corps, y répand de la langueur et de l'abattement, et demande à être exprimée par des spondées et par de grands mots, qui donnent aux vers beaucoup de lenteur et de pesanteur.

Extinctum Nymphæ crudeli fenere Daphnin
Flebant. *Ec.* v. 20.
Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam,
Et casum insontis mecum indignabar amici. *Æn.* II. 92.
Cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes. *Ibid.* v. 614.
Et caligantem nigrâ formidine lucum. *G.* IV. 468.

2. JOIE. La joie, au contraire étant la vie, la santé, le bonheur de l'âme, elle doit lui inspirer des sentimens vifs, précipités, rapides, qui exige la rapidité des dactyles.

Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus. *Ec* v. 75.
Juvenum manus emicat ardens
Littus in Hesperium. *Æn.* VI. 5.

3. DOUCEUR. Pour exprimer la douceur, on choisira les mots où il n'entrera presque que des voyelles, qui forment beaucoup de syllabes avec très-peu de lettres, et dont les consonnes soient douces et coulantes. On évitera les syllabes composées de plusieurs consonnes, les élisions dures, les lettres rudes et aspirées.

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ. *Ec.* II. 50.
Lanea dum niveâ circumdatur infula vittâ. *G.* III. 487.
Aut mista rubent ubi lilia multâ
Alba rosâ. *Æn.* XII. 68.
Ille, latus niveum molli fultus hyacintho. *Ec.* VI. 53.
Devenere locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas. *Æn.* VI. 638.
Qualem virgineo demessum pollice florem
Seu mollis violæ, seu languentis hyacinthi. *Ibid.* XI. 68.

4. DURETÉ. Pour faire sentir la dureté, on pré-

férera, 1°. Les mots qui commencent et finissent par des *r*, comme *rigor*, *rimantur* : qui redoublent les *rr*, *ferri*, *serræ*. 2°. On emploîra les consonnes rudes, comme l'*x*, *axis*: comme l'aspirée *h*, *trahat*, 3°. On se servira des mots formés par l'assemblage de plusieurs consonnes : *junctos fractos*, *rostris*, 4.° On fera des élisions par la rencontre de mots et de voyelles dont le choc est fort dur : *Ergo ægrè*.

Tum ferri rigor atque argutæ lamina serræ. *G.* I. 143.
Pòst valido nitens sub pondere faginus axis
Instrepat, et junctos temo trahat æreus orbes. *G.* III. 172, 173.
Ergo ægrè rastris terram rimantur. *Ibid.* 534.
Namque morantes
Martius ille æris rauci canor increpat, et vox
Auditur fractos sonitus imitata tubarum. *G.* IV. 70, *et seq.*
Franguntur remi. *Æn.* I. 104.
Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonare
Verbera : tum, stridor ferri, tractæque catenæ.
Ibid. VI. 557, 558.
Unà omnes ruere, ac totum spumare, reductis
Convulsum remis rostrisque tridentibus, æquor.
Ibid. VIII. 689, 690.

5. LÉGÈRETÉ. Les dactyles sont propres à exprimer la légéreté.

Tum cursibus auras
Provocet, ac per aperta volans ceu liber habenis
Aequora, vix summâ vestigia ponat arenâ. *G.* III. 193, *et seq.*
Inde ubi clara dedit sonitum tuba, finibus omnes,
Haud mora, prosiluere suis : ferit æthera clamor.
Æn. V. 139, 140.
Mox aëre lapsa quieto
Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas, *Ib.* 216.
Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.
Ibid. VIII. 595.

6. PESANTEUR. Elle demande des spondées.

Illi inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum.
G. IV. 174, 175.
Agricola, incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabrâ rubigine pila. *G.* I. 494, 495.

6. Cadences, où les mots placés à la fin ont une force ou une grâce particulière.

Les mots ainsi placés produisent cet effet,

parce qu'ils achèvent de donner au tableau le dernier coup de pinceau : ou parce qu'ils ajoutent même un nouveau trait à une pensée qu'on croiroit déjà parfaite, qui servent à la mieux caractériser, et à rendre l'esprit de l'auditeur attentif à ce qu'elle a de plus important et de plus intéressant.

Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes
Ingens. *G.* I. 476.
Hi summo in fluctu pendent. *Æn.* I. 110.
Quarto terra die primùm se attollere tandem
Visa, aperire procul montes. *Ibid.* III. 205.
Vidi egomet, duo de numero cùm corpora nostro,
Prensa manu magnâ, etc. *Ibid.* 623.
Jacuitque per antrum
Immensus. *Ibid.* 631.
Corripit Aeneas extemplo, avidusque refringit
Cunctantem. *Ibid.* VI 210.
Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis
Suspensum. *Ibid.* II. 728.
Namque humeris de more habilem suspenderat arcum
Venatrix. *Æn.* I. 322.
Et mediis properas Aquilonibus ire per altum,
Crudelis. *Ibid.* IV. 310.
Sed tum fortè cavâ dum personat æquora conchâ,
Demens, et cantu vocat incertamina divos. *Ib.* VI. 171, 172.

§. II. *Du Style Poétique.*

La poésie a un langage qui lui est particulier, et qui est très-différent de celui de la prose. Comme les poètes dans leurs ouvrages se proposent principalement de plaire, de toucher, d'élever l'âme, de lui inspirer de grands sentimens, et de remuer les passions ; on leur permet des expressions plus hardies, des manières de parler plus éloignées de l'usage commun, des répétitions plus fréquentes, des épithètes plus libres, des descriptions plus ornées et plus étendues. Ce sont là comme les couleurs, dont la poésie, qui est une peinture parlante, se sert pour peindre au vif et au naturel les images des choses

dont elle parle. C'est ce qu'il faut bien faire observer aux jeunes gens dans la lecture des poètes. J'en apporterai quelques exemples qui pourront leur servir à démêler d'eux-mêmes et à sentir les beautés de la poésie.

I. *Expressions Poétiques.*

J'en choisirai une seule, et je tâcherai de faire voir l'usage qu'en a fait Virgile pour peindre différens tableaux. C'est le mot *pendere.*

Ite meæ, quondam felix pecus, ite capellæ.
Non ego vos posthac, viridi projectus in antro,
Dumosâ pendere procul de rupe videbo. *Ec.* 1. 75, *et seq.*

Le poète pouvoit mettre. *Non ego vos pascentes rupe videbo.* Ce mot *pendere* représente merveilleusement les chèvres qui paroissent de loin comme suspendues sur une colline escarpée où elles paissent.

Hi summo in fluctu pendent; his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit. *Æn.* 1. 106.

Qu'on substitue, *hi summo in fluctu apparent*, l'image et la beauté disparoissent. Elles consistent dans ce mot, *pendent*; et dans le lieu où il est placé. Car, *hi pendent summo in fluctu*, ne produit plus le même effet.

Pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo. *Æn.* 1v. 88, 89.

Il faut avouer que toutes les expressions ici sont fort poétiques. *Minæ ingentes murorum*, pour dire de hautes murailles, qui semblent menacer le ciel. Mais le mot *pendent*, relève bien cette description. Quelle grâce y auroit-il, si l'on mettoit, *manent opera interrupta*?

Fronte sub adversâ scopulis pendentibus antrum. *Æn.* 1. 166.

Ne croit-on pas voir ces rochers suspendus s'avancer en l'air, et former une voûte naturelle.

Ut

Ut pronus pendens in verbera telo
Admonuit bijugos. *Æn.* x. 586.
Nec sic immissis aurigæ undantia lora
Concussere jugis, pronique in verbera pendent. *Ibid.* v. 146.

Y a-t-il tableau qui puisse mieux peindre l'action et l'attitude d'un cocher courbé sur ses chevaux pour les faire avancer à grands coups de fouet?

Simul arripit ipsum
Pendentem, et magnâ muri cum parte revellit. *Æn.* ix. 561.

L'esprit et l'oreille sentent bien ici la force et la grâce de ce mot, *pendentem*.

Iliacos iterum demens audire labores
Exposcit, pendetque iterum narrantis ab ore. *Æn.* iv. 78.

Il n'est pas possible de mieux exprimer la vive attention d'une personne qui en écoute un autre avec plaisir, et qui demeure immobile, attachée et comme suspendue à sa bouche.

Fecerat et viridi fetam Mavortis in antro
Procubuisse lupam; geminos huic ubera circum
Ludere pendentes pueros, et lambere matrem
Impavidos. *Æn.* viii. 630.

Quelle peinture? Quelle vivacité? Mais l'exemple qui suit, fournit une image encore infiniment plus gracieuse, et qui est puisée dans la nature même. Un père qui veut baiser son enfant se courbe vers lui, et quand l'enfant a mis ses tendres bras autour de son cou, le père se relève, et le tient ainsi suspendu. Le mot *pendere*, suffit seul pour peindre cette image.

Interea dulces pendent circum oscula nati. *G.* ii. 523.
Ille ubi complexu Aeneæ colloque pependit. *Æn.* i. 715.

Il en est ainsi de mille autres expressions poétiques, dont on doit faire remarquer aux jeunes gens ou l'agrément ou l'énergie.

II. *Tours Poétiques.*

C'est dans certains tours et dans certaines manières de parler que consiste proprement le lan-

gage qui est particulier à la poésie, et qui la distingue de la prose: car presque tous les mots sont communs à l'un et à l'autre. Ce sont ces sortes de tours et de locutions qui font l'agrément et la richesse de la poésie. C'est par-là qu'elle trouve le moyen de varier infiniment le discours, de montrer le même objet sous mille différentes faces toujours nouvelles, de présenter partout des images riantes, de parler aux sens et à l'imagination un langage qui leur convienne, de dire les plus petites choses avec agrément, et les plus grandes avec une noblesse et une majesté qui en soutienne toute la grandeur et tout le poids. Quelques exemples éclairciront ce que je viens de dire.

1. Labourer, cultiver la terre; *arare, colere terram*; est une manière de parler qui en prose n'est pas susceptible de beaucoup de tours différens, mais qui peut être beaucoup diversifiée en vers, et que Virgile en effet a exprimée en bien des manières. J'en rapporterai une partie, afin que les jeunes gens apprennent comment une même chose, considérée sous différens points de vue du côté des instrumens, de la manière, des circonstances, des effets, peut être variée à l'infini.

Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer. *G.* 1. 45.
Exercetque frequens tellurem, atque imperat arvis *Ib.* 99.
Ante Jovem nulli subigebant arva coloni. *Ibid.* 125.
Quod nisi et assiduis terram insectabere rastris. *Ibid.* 155.
Prima Ceres ferro mortales vertere terram
Instituit. *Ibid.* 147.
Incumbere rastris. *Ibid.* 213.
Agricola incurvo terram dimovit aratro. *G.* II. 513.
Scindere terram,
Et campum horrentem fractis invertere glebis. *G.* III. 160
Ergo ægrè rastris terram rimantur. *Ibid.* 534.

2. On peut remarquer en combien de manières différentes Virgile décrit la navigation.

Non aliter quàm qui adversò vix flumine lembum
Remigiis subigit. *G.* I. 201.
Et quando infidum remis impellere marmor
Conveniat. *Ibid.* 254.
Sollicitant alii remis freta cæca. *G.* II. 503.
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant. *Æn.* I. 35.
Vela damus, vastumque cavâ trabe currimus æquor.
Ibid. III. 191.
Vela cadunt; remis insurgimus: haud mora, nautæ
Adnixi torquent spumas, et cærula verrunt. *Ibid.* 207.
Tentamusque viam, et velorum pandimus alas. *Ibid.* 520.
Certatim socii feriunt mare, et æquora verrunt. *Ibid.* 290.
Verrimus et proni certantibus æquora remis. *Ibid.* 668.
Fluctusque atros aquilone secabat. *Ibid.* v. 2.
Ferit æthera clamor
Nauticus; adductis spumant freta versa lacertis.
Infindunt pariter sulcos; totumque dehiscit
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor. *Ib.* 140 *et seq.*
Olli certamine summo
Procumbunt; vastis tremit ictibus ærea puppis,
Subtrahiturque solum. *Ibid.* 197, *et seq.*
Cùm venti posuere, omnisque repentè resedit
Flatus, et in lento luctantur marmore tonsæ. *Id.* VII. 27.
Instat aquæ... ex longâ sulcat maria alta carinâ. *Ib.* X. 19.

3. Une des manières les plus ordinaires aux poëtes, c'est de décrire les choses par leurs effets, ou par leurs circonstances.

Au lieu de dire, *une terre qui se sera reposée une année, rapportera beaucoup de froment l'année suivante;* le poëte dit: une terre qui a senti deux étés et deux hivers, répond pleinement aux vœux de l'avide laboureur, et produit une si abondante moisson, que les greniers ne peuvent en supporter le poids.

Illa seges demùm votis respondet avari
Agricolæ, bis quæ solem, bis frigora sensit;
Illius immensæ ruperunt horrea messes. *G.* I. 47, *et seq.*

Pour dire, *Il n'y avoit point encore eu de guerre:* on n'avoit point encore entendu le son effrayant des trompettes, ni le bruit pétillant des épées qu'on forge sur les enclumes.

Necdum etiam audierant inflari classica, necdum
Impositos duris crepitare incudibus enses. *G.* II. 539, 540.

On étoit en hiver: L'hiver par la rigueur du froid faisoit fendre les pierres, et arrêtoit par ses glaces comme par un frein le cours rapide des eaux.

Et cùm tristis hiems etiamnum frigore saxa
Rumperet, et glacie cursus frenaret aquarum. *G.* IV. 135, 136.

III. *Répétitions.*

Les répétitions ont beaucoup de grâce dans la poésie. On les emploie ou pour la simple élégance, et pour rendre la versification plus agréable; ou pour insister plus fortement sur ce que l'on dit; ou pour exprimer les sentimens et pour peindre les passions.

1. *Répétitions qui ne servent qu'à l'élégance.*

Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo. *Ec.* VII. 4.
Sequitur pulcherrimus Astur,
Astur equo fidens. *Æn.* X. 180.
Falle dolo, et notos pueri puer indue vultus. *Ibid.* I. 688.

2. *Répétitions qui servent à appuyer fortement sur un objet.*

Pan etiam Arcadiâ mecum si judice certet,
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum. *Ec.* IV. 58.
Nam neque Parnassi vobis juga, nam neque Pindi
Ulla moram fecere. *Ec.* X. 11.
Bella, horrida bella,
Et Thybrim multo spumantem sanguine cerno. *Æn.* VI. 86.

Il y a une autre sorte de répétition fort ordinaire aux poëtes, qui a en même temps beaucoup de grâce et beaucoup de force. Au lieu de dire qu'un homme a tenté plusieurs fois quelque chose, mais inutilement, ils disent: Trois fois il voulut faire telle chose, trois fois il fut obligé d'y renoncer.

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum;
Ter pater extructos disjecit fulmine montes. *G.* I. 281 *et seq.*
Ter conatus ibi collo dare bracchia circum;
Ter frustra comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucrique simillima somno.
Æn. II. 792 *et seq.*
Ter totum fervidus irâ
Lustrat Aventini montem; ter saxea tentat

Limina nequicquam; ter fessus valle resedit.
Ibid. VIII. 230 *et seq.*

Virgile, dans le sixième livre de l'Enéide, pour marquer que la douleur empêcha Dédale de peindre la chute funeste de son fils Icare, emploie bien à propos la figure dont nous parlons ici. L'endroit est un des plus beaux de ce poëte.

Tu quoque magnam
Partem opere in tanto, sineret dolor, Icare, haberes.
Bis conatus erat casus effingere in auro;
Bis patriæ cecidere manus. *Æn.* VI. 30 *et seq.*

Combien cette apostrophe à Icare est-elle tendre! Quelle delicatesse dans ce tour, *sineret dolor*, au lieu de dire *si dolor sivisset!* Mais y a-t-il rien de plus achevé que les deux vers qui suivent? Deux fois ce père infortuné s'efforça de représenter sur l'or la triste aventure de son fils; et deux fois ses mains paternelles tombèrent. Cette épithète, *patriæ manus*, est d'un goût exquis.

3. *Répétitions qui servent à exprimer les sentimens, les passions.*

Dans l'étonnement et la surprise.

Miratur molem Æneas, magalia quondam;
Miratur portas, strepitumque, et strata viarum.
Æn. I. 421. 422.
Mirantur dona Aeneæ; mirantur Iulum. *Æn.* I. 709.
Labitur uncta vadis abies: mirantur et undæ;
Miratur nemus insuetum, etc. *Ibid.* VIII. 91.

Passions tendres et vives.

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error! *Ec.* VIII. 41.
O mihi sola mei super Astyanactis imago!
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat. *Æn.* III. 489. 490.
Ad cœlum tendens ardentia lumina frustra;
Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas. *Ib.* II. 405. 406.

Pour la tristesse.

Tityrus hinc aberat. Ipsæ te, Tityre, pinus,
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta, vocabant. *Ec.* I. 39. 40.
Te nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus undâ,
Te liquidi flevere lacus. *Æn.* VII. 759.

Pour la joie.

Cùm procul obscuros colles humilemque videmus
Italiam. Italiam primus conclamat Achates;
Italiam læto socii clamore salutant. *Ibid.* III. 522 *et seq.*

IV. *Epithètes.*

Les épithètes contribuent beaucoup à la beau-

té des vers. Quintilien [1] remarque que les poëtes s'en servent et plus souvent et plus librement que les orateurs. Plus souvent : car en prose un discours trop chargé d'épithètes est un grand défaut ; au lieu que dans la poésie elles produisent toujours un bel effet, quoique fort multipliées. Plus librement : car chez les poëtes il suffit qu'une épithète convienne au mot auquel elle se rapporte : ainsi on leur passe *dentes albi*, *humida vina*, [2] mais en prose toute épithète qui ne produit aucun effet, et qui n'ajoute rien à la chose dont on parle, est vicieuse. Il faut avouer qu'on trouve quelquefois chez les poëtes grecs et latins de ces sortes d'épithètes que la justesse et la délicatesse de la langue française ne pardonneroient point à nos poëtes : mais cela est rare, et ils nous en dédommagent avantageusement parcette foule de belles épithètes dont leurs vers sont remplis. J'en rapporterai ici quelques-unes, sans garder d'autre ordre que celui des livres de Virgile dont elles sont tirées.

Labitur, infelix studiorum, atque immemor herbæ,
Victor equus. *G.* III. 498.
Alter erit maculis auro squalentibus ardens,...
Et rutilis clarus squamis : ille horridus alter
Desidiâ, latamque trahens inglorius alvum. *G.* IV. 91 *et seq.*
Sed pater omnipotens speluncis abdidit atris,
Hoc metuens, *Æn.* I. 60.
Ponto nox incubat atra. *Ibid.* 89.

Ces deux derniers exemples montrent quelle force a l'épithète placée après le substantif.

Ille impiger hausit
Spumantem pateram : et pleno se proluit auro. *Ibid.* 742.
Ardentesque oculos suffecti sanguine et igni,
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora. *Ibid.* II. 210.
Arma diu senior desueta trementibus ævo
Circumdat nequicquam humeris, et inutile ferrum
Cingitur. *Ibid.* 509.

[1] *Quintil. lib.* 8, *cap.* 6.
[2] *Æn.* VII. 667. G. III. 364.

Intenti exspectant signum; exultan iaque haurit
Corda pavor pulsans, laudumque arrecta cupido.
Ibid. v. 137. 138.
Pars ingenti subiere feretro,
Triste ministerium, et subjectam more parentum
Aversi tenuere facem. *Ibid.* vi. 222. 223.
Rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore: nec fibris requies datur ulla renatis. *Ib.* 597. *et seq.*
Ille (*Il s'agit d'un cerf qu'on avoit rendu familier.*)
Ille, manum patiens, mensæque assuetus herili,
Errabat silvis: rursusque ad limina nota
Ipse domum serâ quamvis se nocte ferebat.
Æn. vii. 490 *et seq.*
Sed mihi tarda gelu; seclisque effeta senectus
Invidet imperium, seræque ad fortia vires. *Ib.* viii. 508. 509.
Et pontem indignatus Araxes. *Ibid.* 728.
Tela manu jam tum tenerâ puerilia torsit. *Ibid.* xi. 578.

V. *Descriptions et Narrations.*

C'est principalement dans les descriptions et dans les narrations que paroît l'élégance et la vivacité du style poëtique. Il y en a de plus courtes, d'autres plus longues. J'apporterai quelques exemples de l'un et de l'autre genre.

1. *Descriptions courtes.*

Virgile peint merveilleusement en peu de Vers la tristesse d'un laboureur qui venoit de perdre par la peste l'un de ses bœufs.

It tristis arator,
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra. *G.* iii. 517 *et seq.*

On croit voir dans les vers suivans ces pauvres malheureux qui demandoient avec instance à passer l'Achéron :

Stabant orantes primi transmittere cursum,
Tendebantque manus, ripæ ulterioris amore. *Æn.* vi. 313. 314.

Enée dans les enfers avoit tâché par un discours humble et touchant d'appaiser Didon. Cette princesse, après avoir lancé contre lui des regards plein de dépit et de fureur, détourna le visage, tint ses yeux fixement attachés à terre,

et enfin le quitta brusquement sans lui avoir répondu un seul mot. Tout cela est décrit en très-peu de mots. Mais le silence que le poëte fait ici garder à Didon, efface toutes les autres beautés.

Talibus Æneas ardentem et torva tuentem
Lenibat dictis animum, lacrymasque ciebat.
Illa solo fixos oculos aversa tenebat...
Tandem proripuit sese, atque inimica refugit
In nemus umbriferum. *Ibid.* 467.

2. *Narrations plus étendues.*

J'en choisirai une seule, tirée du quatrième livre des Georgiques, où Virgile décrit l'histoire d'Eurydice et d'Orphée: et je n'en rapporterai que quelques morceaux les plus remarquables, dont je tâcherai de faire sentir la beauté.

Ipse, cavâ solans ægrum testudine amorem,
Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te, veniente die, te, decedente, canebat. *G.* IV. 464 *et seq.*

Cela signifie simplement: *Orpheus cithara dolorem leniens, die ac nocte conjugem canebat*; et c'est ainsi qu'on donneroit aux jeunes gens une matière de vers à composer. L'habileté consiste à donner à ses pensées et à ses expressions très-simples un tour poétique. *Cavatestudine* est bien plus élégant que *Cithara*. *Ægrum amorem* marque bien mieux la vive douleur d'Orphée que tout autre expression. Mais la principale beauté paroît dans les deux vers suivans. L'apostrophe a quelque chose de tendre et de touchant, et semble en quelque sorte rendre Eurydice présente: *Te, dulcis conjux*. Et que ne dit point cette épithète, *dulcis!* Le même mot répété quatre fois en deux vers, *te, dulcis conjux, te*, etc. marque bien qu'Eurydice étoit le seul objet dont Orphée s'occupât. *Solo in littore secum*, n'est pas indifférent. On sait que la solitude et les lieux déserts sont fort propres à entretenir la douleur.

Tænarias etiam fauces ; alta ostia Ditis,
Et caligantem nigrâ formidine lucum,
Ingressus, Manesque adiit, regemque tremendum,
Nesciaque humanis precibus mansuescere corda.
G. IV. 467 *et seq.*

Ces quatre vers se réduisent à cette seule pensée : *Quin etiam Orpheus inferas sedes penetravit.* Le poëte, pour étendre cette pensée, fait un petit dénombrement de ce qui se trouve dans les enfers, et choisit ce qu'il y avoit de plus capable d'intimider Orphée. Le dernier vers marque parfaitement le caractère des divinités de l'enfer inflexibles et inexorables. Ce vers, *Et caligantem nigra formidine lucum*, est admirable et pour le choix des mots, et pour la cadence, toute composée de spondées. *Nigra formidine*, est fort élégant pour marquer l'ombre épaisse des arbres qui inspire de l'horreur.

Quin ipsæ stupuere domus, atque intima lethi
Tartara, cæruleosque implexæ crinibus angues
Eumenides ; tenuitque inhians tria Cerberus ora,
Atque Ixionii vento rota constitit orbis. *G.* IV. 481 *et seq.*

Rien n'est plus poétique que ce petit dénombrement.

Jamque pedem referens casus evaserat omnes,
Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras,
Ponè sequens (namque hanc dederat Proserpina legem) :
Cùm subita incautum dementia cepit amantem,
Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.
Restitit, Eurydicenque suam, jam luce sub ipsa,
Immemor, heu ! victusque animi, respexit. Ibi omnis
Effusus labor, atque immitis rupta tyranni
Fœdera, terque fragor stagnis auditus Avernis.
Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu ?
Quis tantus furor ? En iterum crudelia retro
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
Jamque vale : feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu ! non tua, palmas. *Ibid.*

On ne peut rien imaginer de plus beau ni de plus achevé que ce récit. Le commencement peut se réduire à cette proposition simple : *Jamque*

Eurydice ponè sequens conjugem, superas ad auras veniebat, cùm eam Orpheus respexit. On sent bien que des deux parties qui composent cette proposition, la plus intéressante est le regard que jette Orphée sur Eurydice. Aussi c'est à quoi Virgile s'est le plus arrêté. Tous les mots portent dans ce vers : *Cùm subita incautum dementia cepit amantem:* et la pensée est infiniment relevée par le vers suivant : *Ignoscenda quidem scirent si ignoscere Manes.* Mais ce qui est peint avec les couleurs les plus vives, est ce mot, *Eurydicen respexit.* L'épithète qu'il donne à Eurydice dit tout : *Eurydicen suam*, sa chère Eurydice. Outre ce sens, qui se présente d'abord à l'esprit, et qui paroît le plus naturel, il y en a peut-être un autre plus secret et plus délicat : Eurydice qui croyoit lui être rendue, être à lui, lui appartenir pour toujours. *Jam luce sub ipsa.* Il touchoit au moment heureux où effectivement il en alloit être le maître. *Immemor heu! victusque animi.* Il avoit long-temps combattu contre lui-même, long-temps résisté au désir de jeter un regard sur Eurydice : mais enfin vaincu par la passion, il oublia les conditions qu'on lui avoit prescrites ; le mot, *victus*, laisse entendre tout cela.

Respexit. Afin que l'esprit du lecteur demeurât toujours suspendu jusque-là, ce mot qui est décisif, et qui seul détermine le sens, devoit être réservé jusqu'à la fin ; et l'on peut dire que c'est comme le dernier trait et le dernier coup de pinceau qui achève cette peinture inimitable.

Le petit discours d'Eurydice est d'une beauté et d'une délicatesse qu'on ne peut assez admirer.

Rien n'auroit été plus froid que cette transition ordinaire : *Illa sic loquitur* : *Quis*, etc. Ce tour est bien plus vif : *Illa, quis et me, inquit, miseram, et te perdidit Orpheu ?*

Y a-t-il rien de plus poétique que cette phrase : *En iterum crudelia retro Fata vocant, conditque natantia lumina somnus ?* pour dire : Voilà que je meurs une seconde fois.

La fin de ce petit discours efface, ce me semble, tout le reste. Tout ce que peut faire Eurydice dans ce dernier moment de vie qui lui reste, est de tendre vers son cher Orphée des mains foibles et mourantes, maintenant seules interprètes des sentimens de son cœur. *Invalidas que tibi tendens, heu! non tua, palmas.* Je n'entreprends point de faire valoir la délicatesse de ce mot, *heu ! non tua* : il est plus facile de la sentir, que de l'exprimer. Ce mot semble dit par opposition à cette autre expression qui a précédé : *Eurydicenque suam.* Il me fait souvenir de deux beaux vers qu'un écolier fit en rhétorique, au collège du Plessis. Il s'agissoit de décrire le retour empressé de S. Antoine vers S. Paul qui étoit mort depuis que le premier l'avoit quitté. Le jeune poëte, après avoir marqué l'empressement de S. Antoine pour aller retrouver son saint et respectable ami, l'apostrophoit ainsi :

Quid facis, Antoni? jam friget Paulus, et altas,
Immistus superis, nec jam tuus, attigit arces.

J'ai rapporté cet endroit pour faire voir aux jeunes gens l'usage qu'ils doivent faire de la lecture de Virgile, et des beautés qu'on leur y fait remarquer.

Je n'ose achever cette narration, de peur de fatiguer le lecteur par des réflexions qui pourroient sembler ennuyeuses : mais je ne puis m'empêcher de transcrire ici les beaux vers qui la terminent. Il s'agit de la tête d'Orphée que les femmes de Thrace avoient jettée dans l'Hèbre.

Tum quoque marmoreâ caput à cervice revulsum
Gurgite cùm medio portans Oeagrius Hebrus
Volveret, Eurydicen vox ipsa et frigida lingua,
Ah! miseram Eurydicen! animâ fugiente, vocabat.
Eurydicen toto referebant flumine ripæ. G. IV. 523.

Le poëte pouvoit dire simplement que la tête d'Orphée ayant été jetée dans l'Hèbre, sa langue prononçoit encore le nom d'Eurydice. Que de beautés en trois vers! *Vox ipsa* : La voix d'Orphée d'elle-même, et par l'habitude qu'elle avoit contractée de prononcer ce doux nom : *et frigida lingua*, et sa langue déjà froide et mourante, appelloit encore Eurydice. Cette épithète, *frigida*, est d'une grande élégance. Il est ordinaire aux poëtes de marquer la mort par le froid qui en est la suite. *Ah! miseram Eurydicen.* Quelle tendresse dans cette répétition du nom d'Eurydice, dans l'épithète, *miseram*, et dans l'exclamation qui la précède! Enfin cette triple répétition du nom d'Eurydice, n'exprime-t-elle pas parfaitement la nature de l'écho, qui répète plusieurs fois le même mot?

Ovide, en traitant la même matière [1] a rendu cette dernière beauté d'une matière différente, mais qui a aussi beaucoup de grace et de délicatesse.

Membra jacent diversa locis : caput, Hebre, lyramque
Excipis; et (mirum) medio dum labitur amne,
Flebile nescio quid queritur lyra, flebile lingua
Murmurat exanimis; respondent flebile ripæ.

1. *Metamor. lib.* XI.

Il y a sur Virgile un commentaire de Lacerda, Jésuite, qui est fort propre à faire entrer les jeunes gens dans le goût dont nous parlons ici. Il descend dans un grand détail. Il pèse toutes les pensées, quelquefois toutes les expressions de ce poëte. Il en fait sentir toutes les beautés et toutes les délicatesses. M. Hersan qui a enseigné la rhétorique au collége du Plessis, et qui étoit bon connoisseur, en faisoit grand cas, et en inspiroit beaucoup d'estime à ses écoliers. Scaliger dans sa poétique fait bien remarquer aussi tout l'art de Virgile.

VI. *Harangues.*

Je pourrois, sur cet article, renvoyer aux règles que je donnerai dans le tome suivant sur la rhétorique, puisquelles conviennent aussi pour la plupart à la poésie : mais j'ai cru ne devoir pas ici omettre entièrement ce qui regarde les harangues poétiques.

J'en choisirai une seule, et fort courte, qui suffira pour apprendre aux jeunes gens comment ils doivent s'y prendre pour découvrir la force et l'énergie des discours qui se rencontrent dans les poëtes.

Le discours que j'entreprends ici d'expliquer est celui de Junon, lorsque voyant les Troyens près d'arriver en Italie malgré tous les efforts qu'elle avoit faits pour traverser leur dessein, elle se reproche à elle-même sa foiblesse et son impuissance.

Vix è conspectu Siculæ telluris in altum
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant;
Cùm Juno, æternum servans sub pectore vulnus,
Hæc secum : Me-ne incepto desistere victam?
Nec posse Italiâ Teucrorum avertere regem?
Quippe vetor fatis! Pallas-ne exurere classem

Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam et furias Ajacis Oïlei?
Ipsa, Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem,
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis;
Illum exspirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto:
Ast ego, quæ Divûm incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux, unâ cum gente tot annos
Bella gero! Et quisquam numen Junonis adoret
Præterea, aut supplex aris imponat honorem?

Æn. 1. 34 *et seq.*

On peut distinguer dans ce discours de Junon, l'exorde, la confirmation, la péroraison.

Le récit qui le précède, tout simple qu'il est, nous annonce un discours extrêmement emporté et violent, et nous marque jusqu'où alloit l'aigreur de cette Déesse: *Cùm Juno æternum servans, sub pectore vulnus, Hæc secum.* Le poëte appelle son ressentiment une plaie, *vulnus*; et une plaie profonde, *sub pectore*; ancienne et sans remède, *æternum*; et que cette déesse conserve et nourrit avec soin dans son cœur, *servans*.

Hæc secum: ajoutez *loquitur*, qui est sous-entendu, vous éteignez tout le feu et toute la vivacité de ce récit.

Exorde. *Me-ne incœpto desistere victam!* Ce commencement brusque convient parfaitement à une déesse pleine d'orgueil et de colère, qui s'entretenant en elle-même du sujet de son mécontentement, exhale tout d'un coup par ce discours sa douleur et son indignation. Toutes les expressions doivent être pesées. *Me-ne.* Cet unique mot dit tout, et Junon elle-même nous développera dans la suite ce qui y est renfermé. *Incœpto desistere*: qu'une femme, qu'une déesse, (et quelle déesse!) soit obligée de renoncer à son entreprise. *Victam*: qu'elle soit forcée de

se reconnoître vaincue, malgré tous ses efforts et tous ses combats, et qu'elle voit sa rivale l'emporter sur elle, et triompher de sa foiblesse. Tous les mêmes mots pourroient demeurer et n'avoir pas la même force. *Incœpto cogor desistere victa.* C'est ce monosyllabe, et cette interrogation *me-ne*, c'est cet infinitif *desistere*, qui ne paroît gouverné de rien, qui anime cette pensée : et tel est le langage de la colère.

Nec posse Italia Teucrorum avertere regem !

La voilà donc convaincue d'impuissance, cette reine des dieux et des hommes : *nec posse.* Et cela dans quelle occasion ? Entreprend-elle de perdre un roi puissant, de l'arracher de son trône, de le chasser de ses états ? Rien moins que cela. Il ne s'agit que d'éloigner, de détourner de l'Italie, le chef malheureux d'un peuple vaincu : *Teucrorum regem.*

Junon marque ailleurs avec quel acharnement elle s'étoit appliquée à poursuivre les malheureux restes de la nation Troyenne, et Enée leur chef. Cet endroit peut servir à entendre celui que nous expliquons.

Heu stirpem invisam ! et fatis contraria nostris
Fata Phrygum ! Num Sigeis occumbere campis,
Num capti potuere capi ? Num incensa cremavit
Troja viros ? Medias acies mediosque per ignes
Invenere viam...
Quin etiam patriâ excussos infesta per undas
Ausa sequi, et profugis toto me opponere ponto
Absumptæ in Teucros vires cælique marisque.
Quid Syrtes, aut Scylla mihi, qui vasta Charybdis
Profuit ? optato conduntur Thybridis alveo,
Securi pelagi, atque mei. Mars perdere gentem
Immanem Lapithûm valuit : concessit in iras
Ipse Deûm antiquam genitor Calydona Dianæ.
Quod scelus aut Lapithas tantum, aut Calydona merentem ?
Ast ego, magna Jovis conjux, nil linquere inausum
Quæ potui infelix, quæ memet in omnia verti,
Victor ab Æneâ. *Æn.* VII, 293, *et seq.*

CONFIRMATION. *Quippe vetor fatis !* Les deux vers précédens tiennent lieu d'exorde et de proposition. Junon réfute maintenant l'unique objection qu'on pouvoit lui faire, tirée de la force insurmontable des destins qui s'opposent à son entreprise. Quelques interprètes croient que cette objection est ironique ; et ce mot *quippe* semble l'insinuer. Quoi qu'il en soit, Junon la réfute par un seul exemple, qui fait toute la matière de son discours : *Pallas a bien pu se venger d'Ajax : et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.* Cette comparaison a deux parties, dont chacune est traitée avec un art merveilleux. Il seroit difficile de trouver un plus beau modèle d'amplification que celui-ci.

PREMIÈRE PARTIE. *Pallas a bien pu se venger d'Ajax.* C'est Ajax, fils d'Oïlée, chef des Locriens, qui avoit déshonoré Cassandre, fille de Priam, et prêtresse de Pallas, dans son temple même. Le poëte emploie sept vers pour mettre cette vengeance dans tout son jour.

Junon commence par nommer Pallas, sans ajouter à son nom aucune épithète, aucune marque de dignité et de distinction : *Pallas ne.* Cependant elle étoit fille de Jupiter, elle présidoit en même temps à la guerre et aux sciences. Elle semble laisser à entendre que c'est la flotte entière des Grecs qu'elle a fait périr : *classem Argivûm* ; ce n'étoit que celle des Locriens. Elle emploie un mot composé, *exurere*, qui marque que la flotte a été entièrement brûlée et consumée. Et de peur qu'on ne croie qu'il n'y a eu que les vaisseaux de brûlés, elle ajoute :

Atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam et furias Ajacis Oïlei?

Autant que Junon s'est appliquée à exagérer la grandeur de la vengeance, autant s'applique-t-elle à en diminuer la cause. C'est une simple faute *noxam* : c'est encore quelque chose de moindre : une faute involontaire, *furias*, commise dans l'emportement de la passion, où un homme n'est point maître de lui : enfin c'est la faute d'un seul homme. *Unius ob noxam et furias Ajacis Oïlei.*

Ipsa, Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem,
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis. La vengeance auroit paru imparfaite, si Pallas elle-même ne l'avoit exercée de ses propres mains : *Ipsa.* Ce mot marque qu'elle en a goûté et savouré toute la douceur. *Rapidum Jovis ignem jaculata :* belle périphrase de la foudre ! *E nubibus.* Cette circonstance n'est pas indifférente. C'est du milieu des nues, qui est l'empire de Junon, que Pallas a lancé ce feu vengeur et meurtrier, qui a fait un tel ravage dans la flotte des Locriens.

Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto. Une flotte entière dissipée et brûlée n'auroit pas satisfait Pallas, si elle n'avoit de sa propre main percé l'infortuné Ajax, objet de sa colère, et si elle ne l'avoit laissé attaché à un rocher aigu.

SECONDE PARTIE. *Et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.* Nous avons remarqué en parlant de Pallas, que Junon s'étoit contentée de dire *Pallas-ne*, sans relever le nom de cette déesse par aucune épithète. Elle ne s'exprime

pas ainsi quand elle parle d'elle-même. *Et moi*, dit-elle, *qui suis la reine des dieux, moi qui suis et la sœur et la femme de Jupiter.* Voilà ce qui est renfermé dans ce mot *ego*. Le contraste est sensible. Le poëte nous montre d'un côté Pallas comme seule, sans crédit, sans distinction: *Pallas-ne.* De l'autre il nous représente Junon comme environnée de gloire, de puissance, et de majesté: *Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque. Et soror et conjux.* On ne manque pas de faire remarquer aux écoliers la justesse de ce mot *incedo*, qui convient parfaitement à la démarche majestueuse d'une reine et d'une déesse: *Et vera incessu patuit dea* [*Æn.* 1. 409]; et la répétition affectée de la conjonction, pour insister davantage sur sa double qualité de sœur et de femme. *Et soror et conjux.* Horace fait parler Junon à-peu-près de la même sorte, lorsqu'elle déclare que si l'on songe à rétablir Troie, elle se mettra elle-même à la tête d'une armée pour détruire cette ville, objet éternel de sa haine.

Trojæ renascens alite lugubri
Fortuna tristi clade iterabitur;
Ducente victrices catervas
Conjuge me Jovis et sorore. *Od.* 3, *l.* 3.

Unâ cum gente tot annos Bella gero. Junon malgré toute sa grandeur et toute sa puissance, malgré ses qualités de reine des dieux, de sœur et de femme de Jupiter, a la douleur de se voir aux prises avec une seule nation, et cela depuis tant d'années, *unâ cum gente, tot annos:* belle opposition! et d'épuiser contre elle inutilement toutes ses forces, *bella gero.*

PÉRORAISON. *Et quisquam numen Junonis ado-*

ret Prœterea, aut supplex aris, imponat honorem? La douleur, le dépit, la vengeance éclatent également dans ces paroles pleines de feu et d'indignation. Après un tel affront, Junon se regarde comme entièrement déshonorée, comme dégradée de sa qualité de déesse, comme devenue désormais l'objet du mépris des dieux et des hommes. On sent bien quelle force ont ici l'interrogation et l'exclamation. Si l'on retranchoit ces figures, la même pensée, sans changer aucun mot, deviendroit froide et languissante.

Le poëte a bien raison de dire que la déesse, en prononçant ce discours, avoit le cœur enflammé et embrasé de colère. *Talia flammato secum dea corde volutans...* Tout y est animé : tout y est plein de feu : tout y respire le désir et l'ardeur de la vengeance.

ARTICLE TROISIÈME.

Des différentes sortes de poëmes.

Il n'est pas possible d'enseigner à fond aux jeunes gens toutes les règles de la poésie ; cette matière est trop étendue, et demanderoit trop de temps : mais aussi il n'est pas raisonnable qu'ils les ignorent absolument, et qu'ils sortent du collège sans avoir quelque connoissance des différentes sortes de poëmes, et des règles qui leur sont particulières.

M. Gaullyer, professeur au collège du Plessis-Sorbonne, fort habile et fort laborieux, vient de donner au public un livre sur la Poétique. Je ne l'ai point encore lu, mais le dessein m'en paroît fort bon. Il y propose *les Règles de Poéti-*

que tirées d'Aristote, d'Horace, de Despréaux, et d'autres célèbres auteurs. Il est utile d'avoir un livre où l'on puisse trouver ce qui s'est dit de plus solide sur une matière que les Maîtres ne peuvent pas expliquer à fond dans les classes, et dont il est pourtant à souhaiter que les jeunes gens soient instruits jusqu'à un certain point.

Le poëme se divise ordinairement en poëme épique et en poëme dramatique. Le premier consiste en un récit, et c'est le poëte qui y parle. Le second renferme une action qui est représentée sur le théâtre : et c'est dans la bouche des personnes mêmes qui y paroissent que le poëte met le discours.

En suivant cette division, fondée sur les mots grecs ἔπος et δραμα qui sont opposés, le grand poëme épique, comme la plus noble espèce, s'approprie dans l'usage le nom de son genre, ainsi qu'il arrive dans beaucoup d'autres matières.

On [1] rapporte au genre du poëme épique que plusieurs différentes espèces de poëmes : les Idylles, les Satyres, les Odes, les Epigrammes, les Elégies, etc. Le poëme dramatique comprend la Tragédie et la Comédie.

Il faut que les jeunes gens aient quelque idée de toutes ces différentes sortes de poésie. La Seconde et la Rhétorique sont les classes où on doit leur donner ces instructions. L'Art poétique d'Horace, qu'on explique ordinairement en Rhétorique toutes les années, donnera lieu d'enseigner aux

[1] Le père Jouvenci ; qu'on ne soupçonnera point d'ignorance dans ces matières, dans son livre *de ratione discendi et docendi*, rapporte aussi au Poëme Epique plusieurs différentes espèces de petits poëmes. *Ad Epicum poema revocantur varia poemata... ut Idyllia, Satyræ, Odæ, Eclogæ, Epigrammata, Elegiæ, etc.* pag. 184.

jeunes gens tout ce qu'ils doivent savoir sur cette matière.

Mais la lecture des poëtes mêmes leur sera bien plus utile que tous les préceptes qu'on pourroit leur donner.

On a coutume de commencer par Ovide, et l'on a raison. Ce poëte est fort propre à inspirer du goût pour la poésie ; à donner de la facilité, de l'invention, de l'abondance. Ses métamorphoses surtout peuvent être fort agréables par la grande variété qui y règne. Il n'y faut pas chercher cette exactitude, cette justesse, cette pureté de goût qu'on trouve dans Virgile. Il est souvent trop diffus dans ses narrations et il s'abandonne trop à son génie : mais il a de très-beaux endroits, et il peut être fort utile pour ceux qui commencent.[1] *Nimium amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus.* Ses défauts mêmes, qu'un maître attentif ne manquera pas de faire remarquer aux jeunes gens, leur serviront presque autant que les beautés qu'on leur y fera admirer ; surtout quand ils seront en état de faire la comparaison d'Ovide et de Virgile.

Ce dernier fait la plus grande occupation des classes. Aussi est-ce un modèle parfait, et qui peut suffire seul pour former le goût.

On y explique aussi Horace et Juvénal, et ces auteurs, tous deux excellens quoique dans un genre différent, méritent bien d'y trouver leur place.

Je voudrois qu'on y joignît quelques tragédies de Sénèque, ou du moins quelques endroits choisis de ses tragédies, je dis de celles qui sont

[1] *Quintil. lib.* 10, *cap.* 1.

véritablement de lui. On y reconnoîtra facilement le style de l'auteur ; c'est-à-dire, qu'on y trouvera des endroits admirables, pleins de feu et de vivacité, mais qui n'ont pas toujours toute la justesse et toute l'exactitude qu'on pourroit souhaiter.

Ne seroit-il pas bon aussi, surtout en rhétorique, de lire aux écoliers quelques endroits de Lucain, de Claudien, de Silius Italicus, de Stace, et de les comparer avec Virgile, pour les accoutumer à connoître la différence des styles? Le cinquième livre de la Poétique de Scaliger peut être pour cela de quelque secours. On y trouve plusieurs morceaux des poëtes latins sur les mêmes matières, par exemple, sur la tempête, sur la peste, etc.

Je ne sais pas pourquoi l'on ne fait point d'usage dans les classes d'un livre qui est pourtant fort propre pour les jeunes gens ; c'est celui qui a pour titre : *Epigrammatum delectus*. Un tel recueil ne pourroit pas manquer de plaire par la beauté et la variété des épigrammes qu'on y trouve : et il me semble que c'est principalement de ces sortes de pièces courtes et détachées qu'il faudroit meubler la mémoire des jeunes gens. Une nouvelle édition de ce livre ne seroit pas inutile pour les collèges : mais il y auroit quelques changemens à y faire, et l'on pourroit profiter de quelques-unes des réflexions du P. Vavasseur, Jésuite, dans l'élégante critique qu'il a faite de ce petit ouvrage.

Je ne dis rien ici des règles de la poésie française, parce que les différens exercices des classes ne laissent pas assez de temps pour en ins-

truire les jeunes gens, et que d'ailleurs la lecture de nos poëtes pourroit leur être dangereuse par plus d'un endroit, mais surtout parce que ne demandant aucun travail de leur part, et ne présentant que des roses sans épines, il seroit à craindre qu'elle ne les dégoûtât d'autres études, plus difficiles et moins agréables, mais infiniment plus utiles et plus importantes. Il viendra un temps, où ils pourront étudier les poëtes français, non-seulement sans danger, mais avec beaucoup de fruit : car il ne seroit pas raisonnable qu'uniquement occupés de l'étude des auteurs grecs et latins, et peu curieux de faire connoissance avec les écrivains de leur pays, ils demeurassent toujours étrangers dans leur propre patrie. Cette lecture, pour être utile, demande un choix judicieux, et de sages précautions, surtout pour ce qui regarde la pureté des mœurs.

DE LA LECTURE D'HOMERE.

Il y a peu d'auteurs dans l'antiquité profane dont l'étude puisse être plus utile aux jeunes gens que celle d'Homère ; et ce seroit manquer à l'attention qu'on leur doit, que de ne leur donner aucune connoissance d'un ouvrage, qu'Alexandre le grand regardoit comme la production la plus rare et la plus précieuse de l'esprit humain : [1] *pretiosissimum humani animi opus*. L'utilité qu'on en peut tirer regarde ou l'excellence de la poésie d'Homère, fort propre à former le goût des jeunes gens, ou les différentes sortes d'instructions

[1] *Plin. in hist. natur. l. 7 ; c. 29.*

qui y sont répandues par rapport aux coutumes anciennes, aux mœurs, et à la religion. Je traiterai ces deux parties séparément.

CHAPITRE PREMIER.

EXCELLENCE DES POEMES D'HOMÈRE.

L'ÉLOGE magnifique que fait Horace des deux poëmes d'Homère, en les préférant pour l'instruction aux livres des plus habiles philosophes, n'a point paru outré. Il n'en est pas de même des louanges que les savans de tous les siècles lui ont données comme à l'envi pour relever l'excellence de sa poësie. Bien des personnes, très-estimables d'ailleurs par leur esprit et par leur savoir, en ont pensé tout autrement, et ont fait des efforts incroyables pour décréditer dans l'esprit des hommes et pour faire tomber dans le mépris ce poëte si anciennement et si généralement estimé.

Il seroit à craindre que de tels préjugés n'entraînassent les jeunes gens, d'autant plus qu'ils commencent à lire Homère dans un âge plus capables de sentir les difficultés et les défauts de ce poëte, que d'en goûter les beautés. C'est pour prévenir cet inconvénient que j'ai cru devoir faire en particulier quelques réflexions sur la manière dont on doit l'expliquer aux jeunes gens. Je commencerai par établir quelques règles, qui leur puissent servir de principes pour former sur Homère un jugement équitable. Je rapporterai ensuite quelques endroits de ce poëte, dont j'essayerai de leur faire sentir la beauté et l'éloquence.

ARTICLE PREMIER.

Régles qui peuvent servir de principes aux jeunes gens pour juger sainement d'Homère.

I.

Avant toutes choses les jeunes gens doivent éviter un défaut assez ordinaire à ceux de leur âge qui croient avoir plus d'esprit que les autres, parce qu'ils ont plus d'étude et de lecture. Ce défaut est de juger, de décider, de prononcer d'un ton de maître, quelquefois même en présence d'habiles gens, dont il leur conviendroit d'attendre la décision, au lieu de la prevenir. Ils croient par cet air de suffisance s'attirer l'estime, et ils se font mépriser. La modestie, la retenue, la défiance de ses propres lumières, doivent être le caractère de cet âge, et en font tout l'honneur. Ils peuvent exposer leurs doutes, proposer leurs difficultés, et interroger modestement ceux que leur âge et leur habileté mettent en état de leur en donner l'éclaircissement. C'est une leçon que leur donne le jeune Télémaque dans l'Odyssée. [1] Il étoit près d'arriver chez Nestor, et il demande à Mentor son gouverneur comment il doit s'y conduire. « Je n'ai pas encore, lui dit-il, acquis l'u-« sage de bien parler; et d'ailleurs il ne convient « pas à un jeune homme comme moi d'interroger « trop familièrement un vieillard vénérable com-» me Nestor ».

Οὐδέ τι πω μύθοισι πεπείρημαι πυκινοίσιν·
Αἰδὼς δ' ἄν νέον ἄνδρα γεραίτερον ἐξερέεσθαι.

II.

Cette retenue est encore plus nécessaire quand il s'agit de blâmer les écrivains du premier ordre.

[1] *Odyss. lib.* 3, *v.* 23. 24.

On pardonne aisément à un homme épris des beautés de ses auteurs, les louanges excessives et outrées qu'il leur donne quelquefois dans une espèce d'enivrement causé par l'admiration qui le transporte. C'est un défaut commun à tous ceux qui se passionnent : défaut que l'expérience et la raison corrigent, qui après tout naît d'un bon fonds, et ne fait de tort à personne. Mais tout homme censé, et bien plus encore s'il est dans un âge que le peu d'expérience et la crainte de se tromper doivent rendre plus timide, gardera rigoureusement cette règle si sage que donne Quintilien, quand il s'agit de condamner les grands hommes : [1] « Il ne faut prononcer qu'avec « beaucoup de retenue et de circonspections sur « ces auteurs dont le mérite est si bien établi ; de « crainte qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs, « de blâmer ce que nous n'entendons pas ».

III.

La réflexion que fait M. Despreaux [2] sur le jugement qu'on doit porter des grands hommes de l'antiquité, est puisée dans le bon sens, et doit frapper toute personne raisonnable, et qui est sans prévention. « Lors, dit-il, que des écri- « vains ont été admirés durant un fort grand nom- « bre de siècles, et n'ont été méprisés que par « quelques gens de goût bizarre, car il se trouve « toujours des goûts dépravés ; alors non-seule- « ment il y a de la témérité, mais il y a de la folie, « à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que « si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits,

[1] *Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis viris judicandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.* Quintil. lib. 10, cap. 1.

[2] *Reflex. 7. sur Longin.*

« il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, « mais que vous êtes aveugle, et que vous n'avez « point de goût. Le gros des hommes à la longue « ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. « Il n'est point question à l'heure qu'il est, de « savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile « sont des hommes merveilleux. C'est une chose « sans contestation, puisque vingt siècles en sont « convenus. Il s'agit de savoir en quoi consiste ce « merveilleux qui les a fait admirer de tant de « siècles, et il faut trouver le moyen de le voir, « ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous « devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, « puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti « tous les hommes ».

IV.

Il ne s'ensuit pas de là qu'on doive regarder ces écrivains excellens comme souverainement parfaits, et absolument exempts de tout défaut. Ce sont de grands hommes, mais enfin ils sont hommes, et par conséquent sujets à se tromper quelquefois, et à s'égarer. Il faut donc convenir de bonne foi, et les plus zélés défenseurs d'Homère l'ont souvent déclaré, qu'il se rencontre dans ce poëte quelques endroits foibles, défectueux, traînans; quelques harangues trop longues, des descriptions quelquefois trop détaillées, des répétitions qui rebutent, des épithètes trop communes, des comparaisons qui reviennent trop souvent, et ne paroissent pas toujours assez nobles. Mais tous ces défauts sont couverts et comme étouffés par une foule infinie de grâces et de beautés inimitables, qui frappent, qui enlèvent, qui ravissent : et dès lors ces défauts n'autorisent point à

refuser à l'ouvrage et à l'auteur l'estime qui leur est due, selon cette règle si judicieuse d'Horace.

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. *De Art. Poet.*

V.

Mais il faut bien prendre garde d'imputer à Homère des défauts qui ne subsistent que dans l'imagination des critiques prévenus, ou ignorans. C'est ainsi que plusieurs sont blessés de certains mots qui leur paroissent bas et rampans, comme *chaudron*, *marmite*, *graisse*, *intestins*, et autres pareils, qui se rencontrent assez souvent dans Homère, et que nous ne souffririons point dans nos poëtes, ni même dans nos orateurs.

On doit, comme le remarque M. Despreaux [1], dont je ne ferai ici que copier les paroles : « on « doit se souvenir que les mots des langues ne « répondent pas toujours les uns aux autres, et « qu'un terme grec très-noble ne peut souvent être « exprimé en français que par un terme très-bas. « Cela se voit par les mots d'*asinus* en latin, et « d'*âne* en français ; qui sont de la dernière bas- « sesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, « quoique le mot qui signifie cet animal, n'ait « rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit « employé dans les endroits les plus magnifiques. « Il en est de même du mot de *mulet*, et de plu- « sieurs autres.

« En effet les langues ont chacune leur bizar- « rerie : mais la française est principalement ca- « pricieuse sur les mots ; et bien qu'elle soit riche « en beaux termes sur des certains sujets, il y en « a beaucoup où elle est fort pauvre, et il y a

[1] *Reflex.* 9.

« un très-grand nombre de petites choses qu'elle « ne sauroit dire noblement. Ainsi, par exem- « ple, bien que dans les endroits les plus su- « blimes elle nomme, sans s'avilir, *un mouton*, « *une chèvre*, *une brebis*, elle ne sauroit, sans « se diffamer, dans un style un peu élevé, nom- « mer *un veau*, *une truie*, *un cochon*. Le mot de « *génisse* en français est fort beau, surtout dans « une églogue; *vache* ne s'y peut pas souffrir. « *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage : *gar-* « *deur de pourceau* ou *gardeur de bœufs*, y se- « roient horribles. Cependant, il n'y a peut-être « pas dans le grec deux plus beau mots que συ- « βώτης et βουκόλος, qui répondent à ces deux « mots français : et c'est pourquoi Virgile a inti- « tulé ses églogues de ce doux nom de *Bucoliques*, « qui veut pourtant dire en notre langue à la let- « tre, *les entretiens des bouviers*, ou *des gardeurs* « *de bœufs*.

On voit par-là l'injustice de ceux « qui impu- « tent à Homère les bassesses de ses traducteurs, « et qui l'accusent de ce que parlant grec il n'a « pas assez noblement parlé latin ou français ». C'est une chose fort remarquable, que dans toute l'antiquité « on n'ait jamais fait sur cela (c'est-à- « dire sur la bassesse des mots) aucun reproche « à Homère, bien qu'il ait composé deux poëmes, « chacun plus gros que l'Enéide, et qu'il n'y « ait point d'écrivain qui descende quelquefois « dans un plus grand détail que lui, ni qui dise « si volontiers les petites choses, ne se servant « jamais que de termes nobles, ou employant les « termes les moins relevés avec tant d'art et d'in- « dustrie, comme remarque Denys d'Halicar-

« nasse, qu'il les rend nobles et harmonieux ».

VI.

Une autre source des jugemens injustes que l'on porte sur Homère, est la prévention où nous sommes assez ordinairement pour les coutumes, les usages, les manières de notre siècle et de notre pays, ce qui fait que nous nous laissons facilement blesser par celle d'une antiquité si reculée, qui étoient plus simples, et plus approchantes de la nature. On est choqué dans Homère de voir les Princes préparer eux-mêmes leurs repas, Achille faire chez lui les fonctions les plus serviles, les fils des plus grands rois garder les troupeaux, les Princesses aller elles-mêmes laver le linge à la rivière et puiser de l'eau à la fontaine.

Mais ne voit-on pas aussi dans l'Ecriture Abraham, maître d'un nombreux domestique, courant lui même à l'étable; Sara, qui avoit tant de servantes, pétrissant elle-même le pain; Rebecca et Rachel, malgré la délicatesse de leur sexe, portant sur leurs épaules une pesante urne remplie d'eau; Saül et David, même après avoir reçu l'onction royale, encore occupée à paître les troupeaux?

La raison, le bon sens, l'équité demandent qu'en lisant les auteurs anciens on se transporte dans les temps et dans les pays dont ils parlent; et que par une bizarrerie d'esprit tout-à-fait injuste on ne se laisse point prévenir contre des coutumes anciennes, parce qu'elles sont contraires aux nôtres: ce qui n'est pas moins déraisonnable, que si par un aveugle attachement pour les modes de notre nation, nous regardions comme ridicules les habillemens des autres peuples. Et

d'ailleurs croit-on donc que cette délicatesse, cette molesse, ce luxe, qui ont infecté les siècles postérieurs, méritent si fort d'être préférés à l'heureuse simplicicité des premiers temps, qui étoit un reste précieux de l'ancienne innocence.

VII.

Pour ce qui est des fautes réelles qui se trouvent dans Homère, l'équité et la droite raison demandent qu'on les lui pardonne en faveur des beautés sans nombre qui s'y rencontrent. Longin [1], en examinant si l'on doit préférer le Médiocre parfait au Sublime qui a quelques défauts, établit la règle dont je parle, et en tire la preuve de la nature même de ces sortes d'ouvrages. « « Pour moi, dit-il, je tiens qu'une grandeur au- « dessus de l'ordinaire n'a point naturellement « la pureté du médiocre.... Il en est du sublime, « comme d'une richesse immense, où l'on ne « peut pas prendre garde à tout de si près, et « où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quel- « que chose.... Ainsi, continue-t-il, bien que « j'aie remarqué dans Homère, et dans tous les « plus célèbres auteurs, des endroits qui ne me « plaisent point; j'estime que ce sont des fautes « dont ils ne se sont pas souciés, et qu'on ne peut « appeller proprement fautes, mais qu'on doit « simplement regarder comme des méprises et « petites négligences qui leur sont échappées, « parce que leur esprit qui ne s'étudioit qu'au « grand, ne pouvoit pas s'arrêter aux petites cho- « ses.... [2] Tout ce qu'on gagne à ne point faire « de fautes c'est qu'on ne peut être repris: mais « le grand se fait admirer. Que vous dirai-je en-

[1] *Longin, traité du Subl. c. 27.* = [2] *Longin. chap. 30.*

« fin? un seul de ces beaux traits et de ces pen-
« sées sublimes qui sont dans les ouvrages de
« ces excellens auteurs, peut payer tous leurs dé-
« fauts. «

VIII.

Cette régle peut beaucoup servir pour porter un jugement équitable sur Homère et sur Virgile. Je ne sais, si en expliquant ces poëtes aux jeunes gens, il est à propos de donner la préférence à l'un sur l'autre, et s'il ne seroit pas plus sage de laisser cette grande question indécise en gardant une espèce de neutralité. On peut se contenter de bien faire sentir la différence de leur caractère, en mettant dans tout leur jour les beautés de l'un et de l'autre. Quintilien semble nous donner cette ouverture par la manière si sensée dont il parle de ces deux grands poëtes. Il avoit fait un éloge magnifique d'Homère, dans lequel il donne en ce peu de mots une juste idée de la variété merveilleuse du style de ce poëte : [1] *Hunc nemo in magnis sublimitate, in parvis proprietate superaverit. Idem lœtus ac pressus, jucundus et gravis, tum copiâ, tum brevitate mirabilis :* « Dans les grandes choses, rien « de plus sublime que son expression; dans les « petites, rien de plus propre. Etendu, serré; « grave, et doux; également admirable par son « abondance, et par sa brièveté «. Il vient ensuite à Virgile, et après avoir rapporté [2] une parole célèbre de Domitius Afer le plus fameux ora-

[1] *Quintil. lib.* 10, *cap.* 1.

[2] *Utar verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis accepi: qui mihi interroganti, quem Homero crederet maximè accedere, secundus, inquit, est Virgilius, proprior tamen primo quàm tertio.* Ibid.

teur de son temps, qui ne plaçoit ce poëte qu'après Homère, mais bien près de lui, il trace en peu de lignes le caractère de l'un et de l'autre d'une manière qui ne laisse rien, ce semble, à désirer. Il reconnoît dans Homère plus de génie et de naturel, dans Virgile plus d'art et d'étude. L'un est plus vif et plus sublime, l'autre plus correct et plus exact. Celui-là s'élève avec plus de force, mais ne se soutient pas toujours: celui-ci marche toujours d'un même pas, et ne s'égare jamais. C'est ainsi que Quintilien, pesant dans la balance de la raison et de l'équité les diverses qualités de ces deux grands hommes, semble par des justes compensations vouloir établir entr'eux une sorte d'égalité. *Et hercle, ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideo in hoc plus est, quòd ei fuit magis laborandum: et quantum eminentioribus vincimur, fortasse æqualitate pensamus.*

IX.

En usant de ce sage tempérament, il sera très-utile de faire comparer aux jeunes gens certains beaux endroits de Virgile avec ceux d'Homère d'après lesquels ils sont copiés. C'est déjà un grand avantage pour celui-ci, d'avoir servi de modèle à l'autre; et l'on peut lui appliquer avec justice ce qui a été dit de Démosthène par rapport à Ciceron; [1] *Cedendum in hoc quidem, quòd et ille prior fuit, et ex magna parte Cic ronem, quantus est, fecit.* Des deux héros d'Homère, Virgile n'en a fait qu'un, dans lequel il a su réunir avec art toutes les belles qualités répandues et partagées dans ceux du poëte grec.

[1] *Quintil. lib.* 10, *cap.* 1.

Il en a tiré aussi la plupart se ses épisodes. Il en a emprunté un grand nombre de comparaisons Il y a un secret plaisir à démêler dans le poëte latin les traces du poëte grec, et à découvrir ces précieux vols qui font également honneur à l'un et à l'autre. La copie ne peut quelquefois atteindre aux beautés de l'original : quelquefois elle le passe, et par d'heureux coups de pinceau elle y ajoute des traits qui la rendent elle-même original. Pour ce qui est de l'expression, du nombre de la cadence, Homère l'emporte infiniment, et il est bon d'accoutumer de bonne heure l'oreille des jeunes gens à sentir cette douce et harmonieuse mélodie qui règne dans tous ses vers, qui y répand des grâces inimitables à toute autre langue qu'à la grecque.

On voit bien que l'étude d'Homère, faite de la sorte, peut contribuer beaucoup à former le goût : et c'est ce qui me fait croire que dans les classes, où l'on n'a pas le temps de voir un poëme entier et de suite, il seroit assez à propos de n'en expliquer que des endroits choisis, et capables de donner de ce poëte l'idée qu'on en doit prendre. Je vais essayer d'en développer quelques-uns de ce genre.

ARTICLE SECOND.

Endroits d'Homère remarquables pour le style et pour l'éloquence.

Je ne dois pas m'étendre beaucoup ici, de peur d'allonger trop mon ouvrage : et cependant il est difficile d'être court en parlant des beautés d'Homère. J'en rapporterai de différentes sortes, mais sans m'astreindre à y suivre un ordre exact et régulier.

I. *Nombre et Cadence.*

Homère est admirable pour marquer par le son et par l'arrangement des mots, quelquefois même par le choix des lettres, la nature des choses qu'il décrit.

1. *Son dur.*

ἰςία δέ σφιν
Τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διέσχιζεν ἲς ἀνέμοιο.
Odys. IX. 70.

Il n'y a point d'oreille, dit M. Boivin en relevant la beauté de ce vers, qui ne croie entendre le bruit, et pour ainsi dire le cri de la voile, et du vent qui la déchire.

2. *Son doux et coulant.*

Au contraire rien n'est plus coulant ni plus harmonieux que l'endroit où le poëte décrit la douce et insinuante éloquence de Nestor.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητὴς,
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.
Il. I. 247, *et seq.*

« Nestor, cette bouche éloquente, d'où coule « une voix plus douce que le miel, cette langue « enchanteresse, cet agréable orateur des Pyliens, « se lève promptement, et se met entre les deux « princes furieux «.

3. *Pesanteur.*

Les vers suivans expriment merveilleusement de grands efforts, et un travail pénible.

Καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον, κρατερ' ἄλγε' ἔχοντα,
Λᾶαν βαστάζοντα πελώριον ἀμφοτέρηισιν.
Ἤτοι ὁ μὲν, σκηριπτόμενος χερσίν τε ποσίν τε,
Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον· ἀλλ' ὅτε μέλλοι
Ἄκρον ὑπερβαλέειν, τότ' ἀποστρέψασκε κραταιὶς
Αὖτις, ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδὴς·
Αὖτὰρ ὅγ' αὖ ὤσασκε τιταινόμενος· κατὰ δ' ἱδρὼς
Ἔῤῥεεν ἐκ μελέων, κονίη δ' ἐκ κρατὸς ὀρώρει.
Odys. XI. v. 592, et seq.

« De plus je vis Sisyphe, tourmenté de cruel-
« les peines. Il portoit avec ces deux mains une
« pierre énorme et épouvantable. S'appuyant de
« toutes ses forces, roidissant ses pieds et ses
« bras nerveux, il poussoit la pierre en avant
« vers le sommet de l'âpre rocher. Et lorsqu'il
« étoit près d'en surmonter le plus haut faîte,
« une force contraire le repoussant aussitôt,
« la pierre effrontée retournoit en arrière, et
« alloit sautant et roulant par bonds jusques dans
« la plaine. Sisyphe la repoussoit encore avec
« de semblables efforts. Tous ses nerfs étoient
« tendus. La sueur dégouttoit de tout son
« corps, et la poussière s'élevoit en l'air autour
« de sa tête.

4. *Légèreté.*

Dans l'endroit suivant, la rapidité du second vers ne le dispute-t-elle pas à celle des chevaux dont Homère décrit la course ?

Οἷοι Τρῶϊοι ἵπποι, ἐπιῤῥάμενοι ποδοῖιν
Κραιπνὰ μάλ' ἔνθα καὶ ἔνθα διωκέμεν ἠδὲ φέβεσθαι.

Il. v. 222. 223.

Peut-être Virgile a-t-il voulu rendre cette beauté par ces vers :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Æn. VIII. 596.

Avec quelle élégance décrit-il ailleurs la légéreté et la vitesse des cavales d'Enée ?

Αἱ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν,
Ἄκρου ἐπ' ἀνθερίκου καρπὸν θέον, οὐδὲ κατέκλων·
Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
Ἄκρου ἐπὶ ῥεγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον.

Il XX. 226.

Virgile a bien su profiter de cet endroit en décrivant la légéreté de Camille ; et je ne sais si la copie est au-dessous de l'original.

Illa vel intactæ segetis per summa voluret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas :
Vel mare per medium ; fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.
Æn. VII. 808, *et seq.*

Mais rien n'égale la beauté de la description qu'Homère [1] fait de la marche de Neptune. Je ne ferai presque ici que copier les remarques de M. Boivin. Ce dieu étoit dans l'île de Samothrace. Ses armes, aussi bien que son char et ses chevaux, étoient à Eges, ville d'Eubée ou d'Achaïe. Il ne fait que quatre pas, et y arrive. Le dieu s'arme, attelle ses chevaux, et part. Rien n'est plus léger que sa course. Il vole sur les flots. Les vers d'Homère, en cet endroit courent plus vîte que le dieu même. Je m'en rapporte aux lecteurs du texte grec, pour peu qu'ils sachent faire la différence de la légéreté du dactyle, et de la pesanteur du spondée.

Βῆ δ' ἐλέαν ἐπὶ κύματ' · ἄταλλε δὲ κήτε' ὑπ' αὐτῷ
Πάντοθεν ἐκ κευθμῶν, ὀυδ' ἠγνοίησεν ἄνακτα ·
Γηθοσύνη δὲ θάλασσα διΐστατο. τοὶ δὲ ἐπέτοντο
Ῥίμφα μάλ', ὀυδ' ὑπένερθε διαίνετο χάλκεος ἄξων.

Il suffit d'avoir des oreilles pour sentir la rapidité du char de Neptune dans le son même du premier et des deux derniers vers qui ne sont composés que de dactiles, à la reserve du spondée par où chaque vers finit nécessairement. M. Despreaux a traduit cet endroit dans sa version de Longin.

Il attelle son char, et montant fièrement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
Dès qu'on le voit marcher sur ses liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi,
Et semble avec plaisir reconnoître son roi.
Cependant le char vole, etc.

[1] *Il.* XIII. 27, *etc.*

Ces vers certainement sont admirables : cependant il faut avouer qu'ils sont beaucoup au-dessous du grec pour le nombre et l'harmonie, dont notre langue n'est pas aussi susceptible que la grecque et la latine, parce qu'elle n'a point, comme ces deux langues la distinction des brèves et des longues, qui forment des pieds, et varient agréablement la cadence. Malgrè ce défaut de la langue, le poëte français a bieu su dans ce vers ;

D'aise on entend sauter les pesantes baleines.

faire sentir l'agilité du saut, et la pesanteur du poisson monstrueux, deux choses tout-à-fait contraires, heureusement exprimées par le son des mots, et par la cadence du vers, qui s'élève avec légéreté, et s'abaisse pesamment.

II. *descriptions.*

On a dit [1] qu'Homère étoit aveugle. Cependant sa poésie est plutôt une peinture qu'une poésie, tant il sait peindre au naturel, et mettre comme sous les yeux du lecteur les images de tout ce qu'il entreprend de décrire.

1. Il n'est pas étonnant que ce poëte qui anime les choses même insensibles, nous représente les chevaux d'Achille si affligés de la mort de Patrocle. Il les peint, après ce funeste accident, tristement immobiles, la tête penchée vers la terre, laissant traîner leurs crins sur la poussiére et versant des larmes en abondance.

Οὔδει ἐνισκήψαντε καρήατα · δάκρυα δέ σφιν

[1] *Traditum est Homerum cœcum fuisse. At ejus picturam non poesim videmus. Quæ regio, quæ ora, quæ species formæ, quæ pugna, qui motus hominum, qui ferarum, non ita expictus est, ut, quæ ipse non viderit : nos ut viderimus, effecerit ?* Cic. Tusc. quæst. lib. 5, n. 114.

Θερμὰ κατὰ βλεφάρων γαμάδις ῥέε μυρομένοισιν,
Ἡνιόχοιο πόθῳ· θαλερὴ δὲ μιαίνετο χαίτη,
Ζεύγλης ἐξεριποῦσα παρὰ ζυγὸν ἀμφοτέροισι.

Il XVII. 437, *et seq.*

La description que fait Virgile de la douleur d'un cheval, est plus courte, et n'en est pas moins vive.

Post bellator equus, positis insignibus, Æthon
It lacrymans, guttisq ue humectat grandibus ora. *Æn.* XI. 189.

Peut-on mieux peindre les larmes d'un cheval que par ces derniers mots? Mettez *lacrimis* à la place de *guttis grandibus*, l'image disparoît.

2. Le feu de la colère étincelle dans les vers d'Homère, aussi bien que dans les yeux d'Agamemnon dont il décrit l'emportement.

μήνος δὲ μέγα φρένες ἀμφιμέλαιναι
Πίμπλαντ', ὄσσε δὲ οἱ πυρὶ λαμπετόωντι ἐΐκτην.

Il. I. 103.

« Une bile noire excitoit en lui une violente « colère : ses yeux ressembloient à une flamme « étincelante «. Horace a imité le premier vers:, [1] *Fervens difficili bile tumet jecur*; et Virgile le second :

Totoque ardentis ab ore
Scintillæ absistunt: oculis micat acribus ignis. *Æn.* XII. 101.

3. Le mouvement de tête majestueux, par lequel Jupiter ébranle les cieux, est connu de tout le monde.

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερῤῥώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο, μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

Il. I. 528, *et seq.*

« A ces mots le fils de Saturne fait un signe de « ses noirs sourcils. Les cheveux sacrés du Roi « des dieux se dressent et se relèvent sur sa tête

[1] *Od.* 13, *l.* 1.

« immortelle, tout l'Olympe est ébranlé par ce « signe redoutable «.

Cet endroit a été imité par les plus grands poëtes.

Annuit ; et totum nutu tremefecit Olympum. *Virgil.*
Terrificam capitis concussit terque quaterque
Cæsariem, cum qua terras, mare, sidera movit. *Ovid.*
Regum verendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis. *Horat.*

Ces trois poëtes semblent avoir partagé entr'eux les trois vers d'Homère, et les trois circonstances qui y sont employées. Virgile s'en est tenu au signe de tête, Ovide à l'agitation des cheveux, et Horace au mouvement des sourcils.

4. La description du combat des dieux [1] est une des plus magnifiques de celles qui se trouvent dans Homère. Les Grecs et les Troyens étant prêts à donner la bataille, Jupiter avoit permis aux dieux de descendre du ciel, de se mêler dans le combat, et de prendre chacun le parti qu'ils voudroient. Ils se partagent donc, et se préparent à combattre. « Alors le Souverain Maître « des dieux et des hommes tonne du haut du ciel. « D'autre part Neptune élevant ses flots ébranle « la terre et les sommets des montagnes. Les ci- « mes du mont Ida tremblent jusques dans leurs « fondemens. Troie, le champ de bataille, et « les vaisseaux sont agités par des secousses vio- « lentes. Le roi des enfers épouvanté sous la ter- « re même, s'élance de son trône, et s'écrie, dans « la frayeur où il est que Neptune d'un coup de « son trident n'entrouvre la terre qui couvre les « ombres, et que cet affreux séjour, demeure

[1] *Il. l.* xx.

« éternelle des ténèbres et de la mort, abhorré « des hommes, et craint même des dieux, ne « reçoive pour la première fois la lumière, et ne « paroisse à découvert; tel est le bruit que font « ces dieux qui marchent les uns contre les au- « tres. » Cette traduction qui est de Madame Dacier, quelque exacte et quelque noble qu'elle soit, ne peut pas rendre l'harmonie et la beauté des vers grecs.

M. Despreaux, comme on l'a déja observé, a traduit une partie de cet endroit.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée :
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des Dieux.

Ces vers sont très-beaux, mais beaucoup au-dessous du grec. Je n'en examinerai qu'un seul. *Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie.* Le mot de *sortir*, qui conviendroit à Pluton s'ils descendoit tranquillement de son trône, est ici froid et languissant. Ce dieu ne *pâlit* qu'après être sorti de son trône. La pâleur vient-elle si lentement et n'est elle pas le premier et le plus prompt effet de la crainte ? Le grec a bien une autre vivacité : Ἀείσας δ' ἐκ θρόνου ἅλτο, καὶ ἴαχε, *Epouvanté il s'élance de son trône, et s'écrie.* Comment rendre dans une autre langue cette cadence suspendue, Ἀείσας δ' ἐκ θρόνου ἅλτο, qui seule marque le mouvement brusque de ce dieu ? Virgile a essayé d'imiter une partie de ce bel endroit d'Homère : mais il s'en faut bien qu'il ait pu atteindre à la beauté de l'original.

Non secus ac si quâ penitùs vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes, et regna recludat
Pallida, dîs invisa, superque immane barathrum
Cernatur, trepidentque immisso lumine manes.
Aen. VIII. 243.

Outre beaucoup d'autres différences, chez Virgile ce n'est qu'une comparaison, ce qui rend la description froide et languissante : au lieu que chez Homère c'est une action, ce qui est tout autrement vif et animé.

5. l'endroit [1] où Hector, près d'aller au combat, fait ses adieux à Andromaque, et embrasse Astyanax, est un des plus beaux et des plus touchans de ce poëte. J'en rapporterai une partie, qui sera mêlée de descriptions et de discours.

« Hector étant arrivé aux portes Scées par où « il devoit sortir, Andromaque accourt au de- « vant de lui, accompagnée de la nourrice qui « tient sur son sein le petit prince, tendre et « délicat enfant, beau comme une astre, les dé- « lices d'Hector.... Pendant que le père, sans « rien dire, sourioit à la vue de cet aimable en- « fant, Andromaque fondant en larmes, appro- « che d'Hector, et lui serrant la main: *Prince trop* « *magnanime*, lui dit-elle, *votre valeur va vous* « *perdre. Quoi! vous n'avez donc pitié ni de cet* « *enfant qui ne peut vous parler, ni d'une épou-* « *se infortunée qui va devenir veuve en vous per-* « *dant. Car les Grecs se jetant en foule sur vous,* « *vengeront bientôt par votre mort toutes leurs per-* « *tes. Hélas! si je dois être séparée de vous, que* « *ne puis-je la première descendre dans le tom-*

[1] *Il.* VI. 390. 494.

« *beau? Car après cet affreux malheur il n'est plus* « *de joie, plus de consolation pour la malheureuse* « *Andromaque, et l'avenir ne présente à mon es-* « *prit accablé que douleurs. Je n'ai plus ni mon pè-* « *re, ni ma mère....*» (Après s'être étendue, peut-être un peu trop long temps, sur la grandeur de ses pertes, elle continue) : » *Mon cher Hector, je* « *trouve en vous tout ce que j'ai perdu, un père,* « *une mère, un frère : ajoutez à tous ces noms ce-* « *lui de mon époux. Ayez donc compassion de nous,* « *demeurez ici, et renfermez-vous dans cette tour :* « *pour ne pas laisser votre épouse veuve, et ce* « *foible enfant orphelin* «.

Hector, après avoir repondu à Andromaque d'une manière également noble et tendre, » s'ap- « proche de son fils, et lui tend les bras. L'enfant « effrayé par l'éclat de l'airain, et par l'agitation « du terrible panache qui ombrageoit le casque « de son père, et flottoit au gré du vent, détour- « ne la tête, et jetant un grand cri se penche « sur le sein de la nourrice qui le tient dans ses « bras. Le père et la mère sourient en voyant sa « frayeur. En même temps Hector ôte son casque, « le pose à terre, et prenant son fils entre ses « bras, il le baise avec tendresse, et l'élevant vers « le ciel, il adresse à Jupiter et aux autres dieux « cette prière :

« *Puissant Jupiter, et vous tous, dieux immortels,* « *faites que cet enfant marchant sur mes pas, se* « *rende célèbre parmi les Troyens par son coura-* « *ge et sa force : qu'il règne dans Troye avec un* « *pouvoir absolu ; qu'en le voyant retourner du* « *combat vainqueur et chargé des sanglantes dé-* « *pouilles d'un ennemi qu'il aura terrassé, on s'é-*

« *crie sur son passage : Ce prince est encore plus*
« *vaillant que son père ; et qu'à un tel spectacle*
« *sa mère ressente dans son ame une vive et se-*
« *crète joie.* En achevant ces mots, il remet son
« fils entre les mains de sa chère Andromaque,
« qui le reçoit dans son sein avec un sourire mê-
« lé de larmes. δακρυόεν γελάσασα.

Rien n'est plus achevé que tout ce tableau. Manque-t-il quelque chose à la douleur et à la consternation d'Andromaque ? Quelle image plus naïve et plus gracieuse que celle d'un enfant, qui effrayé par la vue des armes brillantes de son père, se jette dans le sein de sa nourrice ? Le sentiment d'Hector, qui désire voir sa gloire effacée par celle de son fils, n'est il pas puisé dans la nature même ? Mais quelle délicatesse dans ces derniers mots, δακρυόεν γελάσασα ! Il suffit de savoir lire le grec, et d'avoir un peu d'oreille, pour en sentir toute la douceur, et pour connoître qu'aucune traduction ne peut rendre cette beauté.

M. de la Mothe a ainsi imité le petit discours d'Hector :

Je vous offre mon fils, dieux, faites-en le vôtre :
Digne de votre appui, qu'il n'en cherche point d'autre,
Rendez-le, s'il se peut, le secours des Troyens.
Qu'un jour par ses exploits il efface les miens ;
Récompensez en lui la piété du père,
Et qu'il soit les plaisirs et l'honneur de sa mère.

Je ne sais si c'est prévention pour l'antiquité, mais les vers grecs me touchent infiniment plus que les français, quoique ceux-ci soient fort beaux. Il n'y a point d'opposition ni d'antithèse dans le poëte grec : mais la noble simplicité qu'on y trouve est bien au dessus de ces petites figures. Les vers français ne représentent point cette bel-

le et vive image d'un jeune vainqueur qui revient du combat chargé de dépouilles, ces douces et flatteuses paroles qu'Hector par une figure pleine de force et d'énergie met dans la bouche des spectateurs, ce sentiment vif et tendre de joie qu'un tel spectacle cause dans le cœur d'une mère : Χαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Cette dernière pensée, paroît toute simple, et elle l'est en effet : mais c'est ce qui en fait la beauté. Qu'on examine avec quelque attention ce que doit penser et sentir une mère qui voit revenir du combat son fils chargé de glorieuses dépouilles, et qui entend les louanges que les peuples lui donnent à l'envi, on reconnoîtra que ce qui domine dans son cœur est ce sentiment secret et intérieur de joie, qu'Homère expriment merveilleusement par ce peu de mots, Χαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Voilà ce qu'on appelle peindre d'après nature. Il dit la même chose de Latone, qui étoit ravie de joie en voyant Diane sa fille se distinguer dans la danse, et l'emporter de beaucoup sur toutes les Nymphes ; [1] γέγηθε δέ τε φρένα Λητώ. Virgile en faisant la même comparaison, n'a pas manqué ce trait :

Latonæ tacitum pertentant gaudia pectus. *Aen.* I. 502.

M. de la Mothe n'a point rendu toutes ces beautés. Aussi son dessein n'a pas été de traduire Homère, en l'abrégeant.

6. L'accueil que fait le pasteur Eumée au jeune Télémaque [2] qu'il revoit contre toute espérance après un long temps, est d'une simplicité, et en même temps d'une beauté inimitable. Le chien de la maison par un sentiment subit de joie, et par le mouvement flatteur de sa queue,

[1] *Odys.* VI. 102. 109. — [2] *Odys.* XVII. 1. *etc.*

annonce le premier l'arrivée de son maître ; Dès qu'il paroît, les vases que tenoit Eumée lui tombent des mains : il court à sa rencontre, il se jette à son cou, et il le tient tendrement embrassé et le baigne de ses larmes. Tel, dit le Poëte, qu'un père affligé de la longue absence de son fils, unique objet de sa tendresse, quand il le voit enfin de retour, ne se lasse point de l'embrasser : tel Eumée se livre aux transports de sa joie à la vue de Télémaque, comme s'il sortoit du tombeau, et qu'il eut recouvré d'entre les morts. Denys d'Halicarnasse, dans le traité que j'ai déjà cité, remarque que cet endroit, l'un des plus beaux d'Homère, tire ces principales grâces de l'arrangement et du son harmonieux des mots, qui d'ailleurs sont assez simples et ne présentent que des idées fort communes. Comment est-il possible de faire passer ses grâces dans une langue étrangère !

III. *Comparaisons.*

C'est ici surtout que paroît la richesse et la fécondité d'Homère, et l'on diroit que la nature entière semble s'épuiser en sa faveur, pour embellir ses poèmes par une variété infinie d'images et de similitudes. Quelquefois elles ne consistent que dans un trait, et ce ne sont pas les moins vives. Souvent elles ont une juste étendue, qui donne lieu au poëte d'étaler toute la magnificence de l'expression, et je prie le lecteur d'en examiner lui-même dans l'original toute la grace et toute l'élégance. Il y en a de douces et de tendres, il y en de grandes et de sublimes. Je n'en puis rapporter qu'un petit nombre, et je choisirai principalement celles dont Virgile a fait usage.

1. Homère [1] emploie souvent la comparaison du vent, de la grêle, de l'orage, d'un torrent, pour exprimer la vîtesse et la promptitude de ces combattans. Mais toutes ces idées sont trop foibles pour peindre la rapidité des chevaux immortels.

[2] Autant qu'un homme assis au rivage des mers,
Voit d'un roc élevé d'espaces dans les airs:
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut.

Il mesure, dit Longin, l'étendue de leur saut à celle de l'univers.

Il va encore plus loin pour représenter la vîtesse de Junon, en la comparant à la pensée d'un homme qui parcourt rapidement tous les lieux où il a été, et plus vîte que l'éclair passe du couchant à l'aurore. [3]

2. Homère emploie au commencement du troisième livre deux belles comparaisons, dont l'usage qu'en a fait Virgile nous doit faire connoître le prix.

« [4] Ménélas ayant apperçu Pâris [5] qui s'avan-
« çoit à grand pas à la tête des Troyens, est trans-
« porté de joie comme un lion affamé, qui est
« tombé par hasard sur un cerf d'une extraor-
« dinaire grandeur, ou sur un chèvre sauvage;
« il se jette sur sa proie, et la dévore avidement
« malgré la vive poursuite des meilleurs chiens,
« et des chasseurs les plus ardens et les plus vi-
« goureux. Telle fut la joie de Ménélas à la vue
« du beau Pâris. «

Impastus stabula alta leo ceu sæpè peragrans
(Suadet enim vesana fames) si forte fugacem
Conspexit capream, aut surgentem in cornua cervum;

[1] *Il.* v. 770. == [2] *M. Despréaux.* == [3] *Il.* xv, 80.
[4] *Il.* III. 21.
[5] Ερχόμενον προπάροιθεν ὁμίλου μακρὰ βιβῶντα.

Gaudet hians immanè, comasque arrexit, et hæret
Visceribus super incumbens : lavit improba terer
Ora cruor. *Æn.* x. 723 *et seq.*

« [1] Mais Pâris le voyant à la tête des Grecs, « fut saisi de frayeur, et se retira vers ses trou- « pes pour éviter la mort. Tel qu'un voyageur « qui apperçoit un horrible serpent dans le fond « d'une vallée, recule en arrière tout tremblant, « et le visage couvert d'une pâleur mortelle : « tel Pâris effrayé à la vue du fils d'Atrée, se « retire, et va se cacher au milieu des batail- « lons Troyens. »

Virgile a merveilleusement rendu cette comparaison, et il paroît avoir enchéri sur l'original par d'heureux traits qu'il y a ajoutés.

Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
Pressit humi nitens, trepidusque repente refugit
Attollentem iras, et cærula colla tumentem.
Haud secùs Androgeos visu tremefactus abibat.
Æn. II: 379 *et seq.*

3. La comparaison de Pâris avec un cheval de bataille est fort célèbre dans Homère. Les vers grecs sont trop beaux pour n'être pas ici rapportés.

Ὡς δ' ὅτε τις κατὸς ἵππος ἀκοστήσας ἐπὶ φάτνῃ,
Δεσμὸν ἀπορρήξας θείει πεδίοιο κροαίνων,
Εἰωθὼς λουέσθαι ἐϋῤῥεῖος ποταμοῖο,
Κυδιόων • ὑψοῦ δὲ κάρη ἔχει, ἀμφὶ δὲ χαῖται
Ὦμοις ἀΐσσονται • ὁ δ' ἀγλαΐῃφι πεποιθὼς,
Ῥίμφα ἑ γοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων •
Ὣς υἱὸς Πριάμοιο Πάρις κατὰ Περγάμου ἄκρης
Τεύχεσι παμφαίνων, ὥς' ἠλέκτωρ ἐδεδήκει
Καγχαλόων, ταχέες δὲ πόδες φέρον.
Il. v'. 506. *et seq.*

« Tel qu'un généreux coursier après avoir été « long-temps retenu à l'écurie, rompt ses liens, « et faisant trembler la terre sous ses pieds, court

[1] *Il.* III. 30.

« à travers la pleine du côté de l'agréable courant « d'un fleuve rapide où il a coutume de se bai- « gner. Fier et content de lui-même, il va la tête « levée. Ses crins voltigeant à droite et à gauche « au gré du vent, lui battent sur les épaules. Sa « beauté semble lui donner de la confiance. Ses « genoux souples et agiles le portent légèrement « au milieu de la troupe des cavales qui paissent « le long du fleuve. Tel le fils de Priam, le beau « Pâris, tout couvert de l'éclat de ses armes lu- « mineuses, marchoit à grands pas, semblable « au soleil. Il bondissoit, et ses pieds agiles ne « portoient pas à terre. «

Virgile semble ici avoir voulu entrer en lice avec Homère, et comme lui disputer le prix de la course des chevaux.

Cingitur ipse furens certatim in prælia Turnus...
Fulgebatque altâ decurrens aureus arce...
Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis
Tandem liber equus, campoque potitus aperto :
Aut ille in pastus armentaque tendit equarum,
Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto
Emicat, arrectisque fremit cervicibus altè
Luxurians, luduntque jubæ per colla, per armos.
Æn. XI. 486 *et seq.*

On voit bien que le poëte latin a fait effort pour rendre toutes les beautés de son original. Il en a peu ajouté de son fonds, et je ne vois de ce genre que ce mot, *tandem liber equus*, qui présente une belle idée, et peint merveilleusement l'impatiente ardeur où étoit le cheval de se voir en liberté. Encore peut-on dire que Virgile par ces mots, *tandem liber equus*, a voulu rendre ceux-ci, ϛατὸς ἵππος, etc. *un cheval reposé*, qu'on a tenu long temps en repos dans l'écurie. Ce vers *Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto*, rend assez exactement le sens du grec,

mais n'en a point l'harmonie. Cet autre, où l'on décrit la course du cheval, *Aut illein pastus armentaque tendit equarum*, est lourd et pesant en comparaison du vers grec, tout composé de dactiles, et aussi rapide que le cheval même : Ῥίμφα δέ γουνα φέρει μετά τ' ἔθεν καὶ νόμον ἵππων. Ce mot du grec, ὁ δ' ἀγλαΐηφι πεποιθὼς[1], qui exprime heureusement la noble fierté du cheval, et la complaisance qu'il a dans sa beauté et dans sa force, manque au latin.

4. Je finirai cet article par deux ou trois comparaisons, plus courtes que les précédentes, et d'un genre différent.

1. « [1] Comme quelquefois pendant le sommeil on songe qu'on est poursuivi de son ennemi, ou qu'on le poursuit : à tous momens on croit ou l'atteindre, ou en être atteint, et on ne peut ni lui échapper, ni le prendre. De même, etc. «

Ac velut in somnis, oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus : non lingua valet, non corpore notæ
Sufficiunt vires, nec vox aut verba sequuntur. *Æn.* XII. 908.

Le poëte latin n'a pris du grec que l'idée, et il l'a extrêmement enrichie.

2 » [2] Comme dans un jardin un pavot chargé de son fruit, et courbé par les pluies, penche sa tête languissante : ainsi la tête du jeune combattant appesantie par son casque, tombe sur son épaule. «

Purpureus veluti cùm flos succisus aratro
Languescit moriens, lasso-ve papavera collo
Demisere caput, pluviâ cùm fortè gravantur...
It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit.
Æn. IX. 434 *et seq*

3. « [3] Comme un oiseau, dont les petits ne

[1] *Il.* XXII. 199. = [2] *Il.* VIII. 306. = [3] *Il.* IX. 323. 324.

« peuvent encore voler, n'a pas plutôt saisi sa « proie, qu'il la leur rapporte, et s'incommode « pour eux: que n'ai-je point souffert? que d'in- « quiétes nuits! que de jours sanglans? « C'est Achille qui parle ainsi. Je m'étonne qu'un homme de goût et d'esprit ait critiqué cette comparaison comme trop étendue, et trop fleurie. Elle n'est que de deux vers, sans qu'il y un mot de superflu, et son caractère est la simplicité.

IV. *Harangues.*

Il n'y a nul genre d'éloquence dont les poëmes d'Homère ne fournissent des modèles parfaits.

1. Les harangues d'Ulysse, de Phœnix, et d'Ajax, qui furent députés par l'armée vers Achille pour l'engager à reprendre les armes, et à repousser Hector qui étoit près de brûler la flotte grecque pourroient suffire seules pour montrer combien Homère réussit à peindre les différens caractères de ceux qu'il fait parler.

Ulysse parla le premier. [1]. On sait le caractère qu'en fait Homère ailleurs. Dans le conseil et dans les délibérations publiques il paroissoit d'abord embarrassé et timide, les yeux fixes et baissés, sans geste et sans mouvement; et il ne donnoit pas l'idée d'un grand orateur. Mais quand il s'étoit animé, ce n'étoit plus le même homme; et semblable à un torrent qui tombe avec impétuosité du haut d'un rocher, il entraînoit tous les esprits par la force de son éloquence.

Ici, ayant affaire à un homme difficile et intraitable, il emploie des manières plus douces, plus insinuantes, plus touchantes. Il commence

[1] *Il.* III. *v.* 216. 224.

par décrire l'extrémité funeste où sont réduits les Grecs. Il pique la jalousie d'Achille en rapportant les heureux succès et les fières menaces d'Hector son rival. Il lui représente le regret mortel qu'il aura, lorsque le mal sera sans remède, d'avoir laissé périr ainsi les Grecs sous ses yeux. N'osant pas lui reprocher lui-même les excès furieux de sa colère, il emprunte par un art merveilleux la voix du père d'Achille, et le fait ressouvenir de ce que Pélée lui avoit dit en l'envoyant à l'armée : Que les dieux donnent la victoire, mais que la modération dépend de l'homme (c'étoit le sentiment des païens) : que sans cette vertu la valeur n'est qu'une férocité; qu'on ne peut être ni aimé des dieux, ni agréable aux hommes, sans unfond de douceur et d'humanité qui fait compatir au malheur des autres. Il étale ensuite avec pompe tous les présens et toutes les satisfactions par lesquelles Agamemnon consent de réparer l'injure qu'il lui a fait. Que si sa personne et ses présens lui sont odieux, qu'il jette au moins un regard de pitié sur tous les autres Grecs près de périr. Enfin il finit son discours par où il avoit commencé, et piquant de nouveau la jalousie d'Achille contre Hector : Le voilà, dit-il, tout près de vous comme un furieux, et il a l'insolence de croire que les vaisseaux de la Grèce n'ont amené sur ses bords aucun homme qui mérite de lui être comparé.

Il est aisé de comprendre combien de telles raisons, revêtues de tout l'éclat des expressions poétiques, doivent avoir de grâce et de force.

Phœnix harangue d'une manière toute différente. C'étoit un bon vieillard, qui avoit pris

soin d'Achille pendant son enfance, et que Pélée avoit chargé de sa conduite. Il lui parle avec la tendresse d'un père, et l'autorité d'un maître. Il le fait ressouvenir de toutes les peines qu'il a essuyées en le nourrissant et en l'élevant. Il lui donne d'admirables avis sur la nécessité de réprimer sa colère, et de se laisser fléchir à l'exemple des dieux, qu'on apaise par des sacrifices et par des présens. Je rapporterai dans la suite ce qu'il dit des prières, et de la déesse Até, l'une des plus belles et des plus ingénieuses fictions qui se trouvent dans l'antiquité. Il mêle dans tout cela beaucoup d'histoires assez longues, qui pourroient paroître ennuyeuses et traînantes, si l'on ne se souvenoit que le caractère [1] des vieillards est d'aimer à parler du temps passé, et de raconter les aventures et les exploits de leur jeunesse.

Les réponses d'Achille à ces deux premiers discours sont pleines des traits les plus sublimes. Mais je les laisse, pour passer à la harangue du troisième député, que je rapporterai ici toute entière.

Ajax étoit d'un caractère prompt, impétueux, plein de feu. Aussi sa harangue est courte, mais vive, et pleine de cette noble fierté qui lui étoit naturelle. Il n'adresse pas d'abord son discours à Achille, comme ne songeant point à persuader un homme si inflexible et si intraitable, en quoi il y a un art qu'on ne peut trop admirer.

« Retirons-nous, dit-il, à Ulysse : car je vois

[1] Laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum. *Horat. de Art. poet.*

« bien que nos discours seront sans effet, et qu'il « n'y a rien à espérer de ce côté-là. Quelque « dure que soit la réponse d'Achille, il faut la « rapporter promptement aux Grecs qui nous « attendent en se flattant peut-être d'une vaine « espérance. Mais Achille est inexorable. Il ren- « ferme dans son sein un cœur farouche, une « âme altière et superbe. L'ingrat, il n'est tou- « ché ni des larmes, ni de la tendresse de ses « amis, qui l'ont toujours plus honoré que tous « les autres Grecs ensemble. Cruel ! On voit « tous les jours le frère, apaisé par des présens, « pardonner la mort d'un frère, le père faire « grâce au meurtrier de son fils. Le coupable « se rachète en payant une rançon considérable; « et le parent du mort s'adoucit après qu'il a « reçu le prix du sang versé. Toi seul, barbare, « toi seul ne peut être fléchi. Les dieux t'ont « donné un mauvais cœur, une colère impla- « cable. Et de quoi s'agit-il? D'une seule captive. En « voilà sept du premier ordre que nous t'offrons « et mille autres présens avec elles. Prends donc « enfin, prends en notre faveur un cœur pro- « pice. Respecte en nous ta propre maison, et « les droits sacrés de l'hospitalité qui nous lient « à toi. Nous osons nous vanter, que parmi tout « ce qu'il y a de Grecs, tu n'as point de plus « intimes ni de plus fidèles amis que nous ».

Achille reçut fort bien le discours d'Ajax; « mais demeurant toujours inflexible, il dé- clara qu'il ne prendroit les armes que lorsqu'Hec- tor, après avoir couvert de morts tout le rivage, et mis la flotte en feu, approcheroit de sa tente et de son navire. C'est-là, dit-il, que je l'at-

tends, et quelque furieux qu'il soit, je saurai bien arrêter sa fougue.

2. Je ne sais s'il faudroit mettre parmi les harangues le petit discours d'Antiloque à Achille, par lequel il lui apprend la mort de Patrocle : mais rien n'est plus éloquent que cet endroit. L'état où il paroît les yeux baignés de larmes, est comme un premier exorde qui parle avant lui.

« [1] Ah, lui dit-il, fils du sage Pélée, quelle « nouvelle allez-vous apprendre? Plût aux dieux « que nous n'eussions pas à vous l'annoncer ! « Patrocle est mort. On combat autour de son « corps qu'on a dépouillé, et le terrible Hec- « tor est maître de ses armes.

[2] C'est avec raison qu'on propose ce petit discours comme un modèle parfait de la brièveté oratoire. Il n'est composé que de quatre vers. Par les deux premiers Antiloque prépare Achille à la triste nouvelle qu'il va lui apprendre, qui ne devoit pas lui être annoncée brusquement. « Et il renferme dans les deux derniers, « selon la remarque d'Eustathe, tout ce qui est « arrivé : la mort de Patrocle, celui qui l'a tué, « le combat qu'on livre autour de son corps, et « ses armes au pouvoir de son ennemi. Encore « faut-il remarquer que la douleur a tellement « resserré ses paroles, que dans ces deux vers « il laisse le verbe ἀμφιμάχονται sans nominatif ». Mais ce que j'y trouve de plus admirable, c'est le choix du mot dont il se sert pour annoncer cette nouvelle. Il ne dit point, *Patrocle est mort*,

[1] *Il.* XVIII. 18, *etc.*

[2] *Narrare quis brevius potest, quàm qui mortem nuntiat Patrocli?* Quintil. lib. 10, cap. 1.

comme on l'a traduit, et il n'est peut-être pas possible de le faire autrement. Il évite toutes les expressions qui porteroient avec elles une idée funeste et sanglante, comme seroient τέθνηκε, πέφαται, ἀνήρηται, et il substitue la plus douce qu'il étoit possible d'employer en cette occasion : Κεῖται Πάτροκλος. *Jacet Patroclus. Patrocle git.* Mais notre langue ne peut rendre cette beauté et cette délicatesse. On pourroit peut-être dire, *Patrocle n'est plus.*

3. Je finirai par le discours de Priam à Achille, [1] par lequel il lui demande le corps de son fils Hector. Pour en sentir toute la beauté, il faut se rappeler dans l'esprit le caractère d'Achille, brusque, violent, intraitable. Mais il étoit fils, et avoit un père. Son cœur fermé et insensible à tout autre motif, ne pouvoit être touché et attendri que par celui-ci. Aussi Mercure, le dieu de l'éloquence, avoit bien recommandé à Priam d'en faire usage. C'est par où il commence et finit son discours. Etant donc entré dans la tente d'Achille, il se jette à ses genoux, baise sa main, cette main meurtrière, qui lui a tué un si grand nombre d'enfans.

Χερσὶν Ἀχιλλῆος λάβε γούνατα, καὶ κύσε χεῖρας
Δεινὰς, ἀνδροφόνους, αἳ οἱ πολέας κτάνον υἷας.

Achille est fort surpris d'un spectacle si imprévu. Tous ceux qui l'environnent sont dans le même étonnement, et gardent le silence. Alors Priam prenant la parole :

« Divin Achille, dit-il, souvenez-vous que « vous avez un père avancé en âge comme moi, « et peut-être accablé de maux comme moi,

[1] *Il.* XXIV. 485 *etc.*

« sans secours et sans appui. Mais il sait que vous « vivez, et la douce espérance de revoir bientôt « un fils tendrement aimé le soutient et le con- « sole. Et moi, le plus infortuné des pères, de « cette troupe nombreuse d'enfans dont j'étois « environné, je n'en ai conservé aucun. J'en avois « cinquante, quand les Grecs abordèrent sur ce « rivage... [1] Le cruel Mars me les a presque tous « ravis. L'unique qui me restoit, seule ressource « de ma famille et de Troie, mon cher Hector, « vient d'expirer sous votre bras vainqueur, en « défendant généreusement sa patrie. Je viens ici « chargé de présens pour racheter son corps. « Achille, laissez-vous fléchir par le souvenir de « votre père, par le respect que vous devez aux « dieux, par la vue de mes cruels malheurs. Fut- « il jamais un père plus à plaindre que moi, « qui suis obligé de baiser une main homicide, « encore fumante du sang de mes enfans? »

Quelque impitoyable que fût Achille, il ne put résister à un discours si tendre. Le doux nom de père arracha des larmes de ses yeux. Il releva Priam avec bonté, et parut prendre part à sa douleur. Tous deux se mirent à pleurer, l'un par le souvenir d'Hector, l'autre par celui de Pélée et de Patrocle.

Il y a dans Homère une infinité d'endroits pareils à ceux que j'ai rapportés, et peut-être encore plus beaux. Il me semble que la lecture de ce poëte, quand elle est accompagnée de quelques réflexions pour en faire sentir les beautés, et qu'on y joint les endroits de Virgile qui en sont

[1] *J'ai retranché ici quelques mots* : dix-neuf d'une même mère et les autres de diverses femmes.

imités, ou qui y ont quelque rapport, est bien capable de donner aux jeunes gens une vraie idée de la belle poésie, et de la solide éloquence.

CHAPITRE SECOND.

INSTRUCTION QU'ON PEUT TIRER D'HOMÈRE.

Je reduis à trois articles les instructions auxquelles on doit principalement rendre attentifs les jeunes gens dans la lecture d'Homère. Les unes regardent les usages et les coutumes : d'autres les mœurs et la conduite de la vie : et les dernières ont pour objet la religion et les dieux. Madame Dacier, dans les savantes remarques qui accompagnent la traduction qu'elle nous a donnée de ce poëte, est fort exacte à faire observer au lecteur ces traces précieuses de l'antiquité. Ses réflexions m'ont été d'un grand secours. pour la matière que je traite, et elles peuvent suffire à un maître pour instruire utilement ses disciples. Comme le principal dessein de mon ouvrage, ainsi que je l'ai déjà observé plusieurs fois, est de former le goût de la jeunesse en tout genre, si je le puis, et de la mettre en état de tirer des anciens tout le fruit qu'on en doit attendre, j'ai cru que ce je donnerois ici sur Homère pourroit servir de modèle aux jeunes maîtres et aux écoliers, pour faire des observations semblables dans la lecture de tous les autres auteurs.

ARTICLE PREMIER.

Des usages et des coutumes.

Homère remarque qu'Ulysse, dans les voyages qu'il fit chez différens peuples, eut grand soin

de s'instruire de leurs coutumes et de leurs mœurs :

Qui mores hominum multorum vidit, et urbes.
Horat. de Art. poet.

Il en doit être de même des différentes lectures que l'on fait, et il est bon d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à faire ces sortes d'observations, qui leur apprennent chemin faisant mille choses curieuses et agréables. Comme Homère est le plus ancien de tous les écrivains profanes qui soient parvenus jusqu'à nous, il peut beaucoup contribuer à satisfaire cette louable curiosité, qui doit se trouver dans un lecteur intelligent, aussi bien que dans un voyageur attentif.

1. *Des mœurs anciennes.*

Les princes et les rois chez Homère n'ont rien de ce luxe et de ce faste qui depuis ont infecté la cour des grands. La simplicité et la modestie étoient l'heureux caractère de ces premiers siècles. Leurs palais n'étoient point remplis d'une troupe inutile de domestiques, de valets, et d'officiers capables d'y introduire toutes sortes de vices par leur orgueil et leur fainéantise. Quand les députés des princes de la Grèce vont trouver Achille, ce prince, tout puissant qu'il est, n'a ni huissiers, ni introducteurs, ni courtisans autour de lui. Ils entrent chez lui et l'abordent sans façon. Bientôt après on prépare le repas. Achille coupe lui-même les viandes, les met en morceaux, et en garnit plusieurs broches.

Les dames et les princesses n'étoient pas plus délicates. Une éducation mâle et noble les avoit

endurcies au travail, et accoutumées aux ministères, selon nous, les plus vils et les plus bas, mais conformes à leur première destination, à leur état, à leurs talens, et plus propres à conserver leur vertu, que les vains amusemens et le jeu qu'elles y ont substitué. Elles alloient elles-mêmes puiser de l'eau à la fontaine. Nausicaé, fille du roi des Phéaciens, va laver ses robes à la rivière avec ses femmes. On voit la reine sa mère occupée dès le point du jour à filer auprès de son feu.

« [1] Telles étoient les mœurs de ces temps « héroïques, de ces heureux temps, où l'on ne « connoissoit ni le luxe, ni la mollesse, et où « l'on ne faisoit consister la gloire que dans le « travail et dans la vertu, et la honte que dans « la paresse et dans le vice. L'histoire sainte et « l'histoire profane nous enseignent également « que c'étoit alors la coutume de se servir soi-« même : et cette coutume étoit un reste pré-« cieux de l'âge d'or. Les patriarches travailloient « eux-mêmes de leurs propres mains. Les filles « les plus considérables alloient elles-mêmes à « la fontaine. Rebecca, Rachel, et les filles de « Jéthro y mènent leurs troupeaux. Dans Fabius « Pictor, Rhée elle-même va puiser de l'eau. « La fille de Tarpeïus fait la même chose dans « Tite-Live ».

2. *Sacrifices.*

Homère décrit assez au long les cérémonies des sacrifices dans le premier livre de l'Iliade, et dans le troisième de l'Odyssée. Dans ce dernier endroit, c'est Nestor qui fait la fonction

[1] M. de Dacier dans sa préface sur Homère.

de sacrificateur, parce que les rois avoient l'intendance de la religion, et que le sacerdoce étoit joint à la royauté. Je rapporterai cette dernière description à peu près telle qu'elle est dans Homère, en y joignant quelques notes de Mᵉ Dacier qui en faciliteront l'intelligence.

Nestor avoit ordonné aux princes ses fils de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour le sacrifice qu'il vouloit offrir aux dieux à l'occasion de l'arrivée de Télémaque chez lui.

On amène la génisse. Un ouvrier lui dore les cornes. Stracius et Echéphron la présentent.

Arétus portoit d'une main un bassin magnifique avec une aiguière d'or, et de l'autre une corbeille où étoit l'orge sacré nécessaire pour l'oblation.

Thrasymède se tint près de la victime la hache à la main, tout prêt à la frapper; et son frère Persée tenoit le vaisseau pour recevoir le sang.

Aussitôt Nestor lave ses mains, coupe du poil du front de la victime qu'il jette dans le feu, lui répand sur la tête l'orge sacré, et accompagne cette action de prières qu'il adresse à Minerve.

Alors Thrasymède levant sa hache, frappe la génisse, lui coupe les nerfs du cou, et l'abbat à ses pieds. Les princesses qui assistoient au sacrifice font des prières accompagnées de grands cris.

Les princes relèvent la génisse, et pendant qu'ils la tiennent, Pisistrate tire son poignard, et l'égorge. Le sang sort à gros bouillons, et elle demeure sans force et sans vie.

En même temps ils la dépouillent, et la mettent en pièces.

Ils séparent les [1] cuisses entières selon la coutume, les couvrent d'une double enveloppe de graisse, et par-dessus mettent des tranches de toutes les autres parties. Nestor lui-même les fait brûler sur l'autel, et fait des aspersions de vin.

Quand les cuisses de la victime furent toutes consumées par le feu, on fit rôtir les entrailles, et on les partagea entre tous les assistans. Cette cérémonie est remarquable. Elle terminoit le sacrifice offert aux dieux, et étoit comme une marque de communion entre tous ceux qui étoient présens. Le repas suivoit le sacrifice, et en faisoit partie.

On coupa donc par morceaux les autres pièces de la victime qui restoient : on les mit en broche, et on les fit rôtir.

Cependant on fait prendre le bain à Télémaque, et après l'avoir parfumé d'essences, on lui donne une belle tunique, et un manteau magnifique.

Quand les viandes furent rôties, on se mit à table.

Telles étoient les principales cérémonies des sacrifices. Quand on en rencontre de nouvelles en d'autres endroits, on les fait remarquer aux jeunes gens, et l'on ne passe pas sous silence la conformité qui se trouve entre plusieurs de ces cérémonies, et celles que Dieu lui-même a prescrites dans les livres saints. Mais surtout on leur fait observer que tous les peuples s'accordent

[1] On brûloit en l'honneur des dieux, les cuisses entières, et une tranche de chaque membre en commençant par les épaules, d'où vient le mot ὠμοθετεῖν · ὦμος, *humerus*, τίθημι et *pono*. Ces morceaux étoient une espèce de prémices dont les dieux se contentoient, abandonnant le reste à l'usage de ceux qui offroient le sacrifice.

à faire consister le fond du culte public et l'essence de la religion dans le sacrifice, sans en bien comprendre la raison, ni la fin, ni l'institution, qui n'est pas naturelle, et qui n'a pu venir de l'esprit humain seul ; et que cette uniformité si constante dans une chose si singulière, ne peut avoir son origine que dans la famille de Noé, dont les descendans en se séparant, emportèrent chacun avec eux cette manière dont ils avoient appris que la divinité vouloit être adorée.

Comme il y avoit peu de grands repas sans sacrifices, et qu'anciennement les rois en étoient les ministres, on étoit accoutumé à leur voir faire avec honneur ce que font aujourd'hui nos bouchers et nos cuisiniers. Cela étant, il ne faut pas s'étonner, ajoute M. Boivin, de qui j'ai tiré cette note, de voir Achille couper lui-même les viandes destinées au repas qu'il veut donner aux trois députés de l'armée grecque. Ce soin qu'il prend est un soin officieux, un acte de civilité, d'hospitalité, et de religion tout à la fois, que le poëte auroit eu tort de supprimer.

3. *Repas.*

Le dîner et le souper sont marqués bien nettement dans Homère. On y trouve quelquefois d'autre repas, mais ils n'étoient pas ordinaires.

Avant que de se mettre à table, surtout dans les repas de cérémonie, on prenoit le bain, au sortir duquel on se parfumoit d'essences : et pour lors le maître du logis faisoit donner à ses hôtes, des robes, des habits, destinés uniquement pour cet usage. Ce soin, cette magnificence, faisoit partie de l'hospitalité.

Le repas commençoit et finissoit par les libations, qui étoient offertes à la divinité, et servoient de témoignages publics pour attester qu'on la regardoit comme le principe et la fin de tous les biens dont on jouissoit.

On étoit assis sur des siéges, et non couchés sur des lits, comme la coutume s'en introduisit dans la suite.

L'usage des napes n'étoit point encore connu. On avoit grand soin de laver les tables et de les nettoyer avec des éponges avant et après le repas.

Il n'est point parlé de viandes bouillies dans Homère. On ne mangeoit anciennement que de grosses viandes. La chasse et la pêche n'étoient pourtant pas inconnue. Les poissons et les oiseaux étoient apparemment regardés comme une viande trop délicate, ou trop légère.

Les viandes n'étoient pas servies dans un plat qui fût commun à tous les conviés : chacun avoit sa portion devant lui, et quelquefois même chacun avoit sa table. C'étoit le maître de la maison, ou un officier destiné à cette fonction, qui faisoit les parts, et l'on gardoit toute l'égalité possible dans cette distribution: si ce n'est lorsqu'il y avoit quelque personne distinguée que l'on voulût honorer d'une manière particulière; et pour lors on lui donnoit une plus grande portion qu'aux autres, ou on lui servoit le morceau le plus honorable. On voit des traces de cet usage dans le repas que donna Joseph à ses frères, et dans celui que Saül prit avec Samuel.

4. *Guerres. Sièges. Combats.*

On sait l'estime qu'Alexandre faisoit des poë-

sies d'Homère, puisqu'il les copia lui-même de sa main, et qu'il les mettoit toutes les nuits avec son épée sous son chevet. Ce n'étoit pas le simple plaisir qu'il y cherchoit : il y trouvoit aussi d'excellentes leçons pour la guerre, et il [1] ne feignoit pas de dire qu'il y apprenoit son metier. Au moins il est utile pour tous d'y observer les anciennes coutumes qui regardent cette matière.

On doit y remarquer avec soin les armes dont on se servoit pour lors, la méthode de mettre les troupes en batailles, la manière dont on les menoit au combat, l'art d'attaquer les places et de se défendre, l'art de se retrancher.

Homère, dans le 3e livre de l'Iliade, décrit d'une manière assez détaillée l'armure de Pâris. On y voit des cuissards qui s'attachoient avec des agrafes d'argent, une cuirasse, un baudrier d'or d'où pendoit une large épée ; un grand et pesant bouclier, un casque relevé par une aigrette. Ménélas, qui devoit combattre contre lui, étoit armé de la même manière. L'un et l'autre avoient un javelot à la main.

On a soin dans la suite de la lecture de faire remarquer aux jeunes gens les autres sortes d'armes qui s'y rencontrent.

Les Anciens, selon Me Dacier, [2] n'avoient

[1] Τὴν Ἰλιάδα τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς ἐφόδιον καὶ νομίζων, καὶ ὀνομάζων. *Plut. in vit. Alex.*

[2] Cela est vrai pour les tambours, qui ont été ignorés par toute l'antiquité, et dont l'usage s'est introduit assez tard ; quoiqu'il soit maintenant établi dans toutes les nations. Mais ce qu'on dit ici des trompettes est ouvertement contredit par la belle description que Dieu fait lui-même du cheval dans le livre de Job : *Ubi audierit buccinam, etc.* [Job. xxxix. 25.] Ce qui prouve évidemment que dans une antiquité aussi reculée que celle où vivoit Job, la coutume de se servir de trompettes pour

ni trompettes, ni tambours, ni aucun instrument pour faire entendre leurs ordres. Ils y suppléoient par d'autres moyens, par quelque signe sensible, par le ministère des officiers qui portoient de vive voix les ordres de rang en rang.

La coutume de haranguer avant le combat, et même dans le plus fort de la mêlée étoit autorisée dans ces premiers temps par un usage universel. En faire un crime à un poëte ne seroit pas moins ridicule, que de blâmer un peintre d'avoir donné aux personnages d'un tableau l'habillement de leur siècle.

On voit dans le 4e livre de l'Iliade la manière dont Nestor rangeoit ses troupes en bataille. Il place à la tête de ses chars attelés, et montés par ceux qui doivent les conduire : derrière eux il range sa nombreuse infanterie pour les soutenir : et au milieu il met ce qu'il avoit de moins bons soldats, afin que malgré eux ils fussent forcés de combattre. Dans l'onzième livre cet ordre est changé, et c'est la cavalerie qui soutient la cavalerie.

On se servoit anciennement de [1] chars au

animer les troupes, et pour leur donner différens signaux, étoit constamment reçue, et fort répandue, au moins parmi les Orientaux, et les peuples voisins de la Syrie et de l'Arabie. Je ne parle point des trompettes que Moïse établit par l'ordre de Dieu. Il est vrai que dans les combats que décrit Homère on ne fait aucun usage des trompettes ; mais il en fait mention dans une comparaison où il est parlé du siége d'une ville. *Il. lib.* 18, v. 219.

[1] On voit également dans l'histoire sacrée et profane que les chariots ont long-temps fait la principale force des armées. Il y en avoit de différentes sortes, et l'on y trouvoit pour lors beaucoup d'avantages. Mais quand le bon vieux temps fut passé, où les nations qui étoient en guerre choisissoient de bonne foi une large et vaste plaine pour y vider leur querelle en un seul jour, et que devenues plus rusées, elles surent prendre

lieu de cavalerie: et l'on ne voit point du temps de la guerre de Troie de cavaliers montés simplement sur des chevaux. Chacun des Chefs avoit un char d'où il combattoit, attelé ordinairement de deux chevaux; et celui qui le conduisoit étoit un homme aussi fort considérable, et très-capable de combattre. Il y a peu d'apparence néanmoins que l'art de monter à cheval, et de dresser les chevaux, fût alors inconnu. Au moins, du temps d'Homère, il étoit déjà porté à une si grande perfection, qu'un homme seul menoit plusieurs chevaux, et sautoit de l'un sur l'autre en courant à toute bride: comme on le voit dans une comparaison que ce poëte emploie. [1]

Le VII livre de l'Iliade nous représente un retranchement formé d'une bonne muraille flanquée de tours, et environnée d'un fossé revêtu de bonnes palissades. « Les Grecs élèvent en-« suite la muraille et les tours qui doivent dé-« fendre leur camp et leur flotte. Ils y font d'es-

l'avantage du terrain: elles reconnurent aisément que tout cet appareil et cette dépense de chariots pouvoit être rendue absolument inutile par une haie, par l'inégalité du terrain, par un petit fossé. Lorsqu'on sut attirer la guerre dans un pays couvert et fourré, dans des défilés, dans des endroits coupés de ruisseaux, les chariots, bien loin de servir, devinrent infiniment incommodes. Aussi dans la suite les peuples et les capitaines qui convertirent la guerre en art et en science, et qui la firent avec méthode et par règles, n'eurent garde de se servir de chariots pour combattre leurs ennemis. Ils ne craignirent pas davantage ces chariots employés contre eux-mêmes, comme nous l'apprenons de l'armée commandée par Luculle. Les soldats légionnaires étant bien disciplinés, ne voyoient pas plutôt approcher les chariots de Tigrane, qu'ils s'ouvroient pour les laisser passer; et se refermant aussitôt, reprenoient leur rang, et rendoient ainsi l'impétuosité de ces chariots non-seulement inutile, mais même ridicule, jusqu'à crier comme au cirque, qu'on en lachât un autre.

[1] *Il.* xv. 680.

« pace en espace des portes assez larges pour « faire passer des chars, et ils creusent tout « autour un fossé large et profond qu'ils garnis- « sent de palissades ».

Il n'est point parlé dans Homère des machines dont on se servit dans la suite pour attaquer et défendre les places. Si du temps de la guerre de Troie elles n'étoient point encore en usage, ce pourroit être là une des raisons qui faisoient que les siéges duroient si long-temps. Mais le silence d'Homère sur ce sujet n'est pas une preuve certaine qu'alors les machines de guerre fussent inconnues: parce que dans l'Iliade il ne s'agit point d'attaquer la place, et que tous les combats dont il est parlé se donnent hors de la ville.

Il y auroit encore beaucoup d'observations à faire sur cette matière, et sur d'autres pareilles, comme sur les cérémonies funéraires, sur la navigation, sur le commerce, etc. Il me suffit d'avertir en général qu'il est bon d'y rendre les jeunes gens attentifs, et de leur faire remarquer en passant tout ce qui regarde ces sortes d'usages et de coutumes anciennes; dont quelques-unes même servent à appuyer la religion, comme les cérémonies mortuaires. Car elles tendoient toutes à attester et à transmettre la créance publique, uniforme, et constante de l'immortalité de l'âme, puisqu'elles supposoient que les morts y étoient sensibles, et par conséquent leurs âmes subsistoient encore. Et par le respect que ces cérémonies inspiroient pour les corps morts, comme pour un dépôt sacré, et par les honneurs qu'elles leur ren-

doient, elles jetoient les fondemens de la créance de la résurrection des corps, et y préparoient les esprits.

ARTICLE SECOND.

Des mœurs et des devoirs de la vie civile.

Horace [1] ne craint point d'assurer qu'on trouve dans les poëmes d'Homère une morale plus épurée et plus exacte que dans les livres des plus excellens philosophes :

Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.

Ce seroit donc se priver d'un des plus grands fruits que l'on doive tirer de la lecture de ce poëte, que de n'y pas remarquer avec soin les excellentes maximes qui y sont partout répandues, et qui peuvent servir de principes pour former les mœurs et pour régler la conduite de la vie. On n'y doit pas moins observer les exemples et les actions sous lesquelles ce poëte a eu l'art admirable de cacher ces instructions, afin de les rendre plus insinuantes, plus persuasives, plus parlantes, plus efficaces.

1. *Respect pour les dieux.*

Dioné parlant de Diomède qui avoit osé s'attaquer à Vénus dans le combat, s'exprime ainsi : « [2] L'insensé ne sait pas que ceux qui ont l'audace « de combattre contre les dieux, ne demeu- « rent pas long temps sur la terre, et que leurs « tendres enfans ne s'asseyent point sur leurs ge- « noux, et ne leur donnent pas le doux nom « de père au retour de leurs expéditions et de « leurs sanglantes guerres ».

Οὐδέ τι μιν παῖδες ποτὶ γούνασι παππάζουσιν
Ἐλθόντ' ἐκ πολέμοιο, καὶ αἰνῆς δῃοτῆτος.

[1] *Lib.* 1, *ep.* 2. [2] *Il.* v. 406.

poit pour le ceder au maître de la maison. Télémaque, respectant en lui la qualité d'hôte, lui fit honneur, et prit un autre siége.

Nausicaé, fille du Roi des Phéaciens, en parlant d'Ulysse qui échappé du naufrage s'étoit présenté à elle dans un état digne de compassion, dit qu'il en faut prendre grand soin. *Car*, ajoute-t-elle, *tous les pauvres et tous les étrangers viennent de la part de Jupiter.*

Πρὸς γὰρ Διός εἰσιν ἅπαντες
Ξεῖνόί τε πτωγόί τε. *Odys.* VI. 207.

Ailleurs [1] il est dit que *quiconque a un peu de sens et de prudence regarde un hôte et un suppliant comme son propre frère.*

Ulysse, [2] caché sous l'habit d'un pauvre mendiant, ayant été fort bien reçu par Eumée qui avoit soin d'une partie de ses troupeaux, et faisant paroître quelque surprise d'un si bon traitement : *Comment pourrois-je*, lui répondit Eumée, *ne pas bien traiter un étranger, quand même il seroit encore dans un plus pitoyable état que n'est le vôtre? Tous les étrangers, tous les pauvres nous sont envoyés de la part de Jupiter. On leur donne peu*, ajoute-t-il, *et ce peu leur est précieux. C'est tout ce que peuvent faire des domestiques en l'absence de leur maître.*

Il suffit d'être pauvre pour être bien reçu par Eumée : cette seule qualité lui rend de telles personnes sacrées et respectables : ἅπαντες, tous sans aucune distinction.

Les Anciens exerçoient l'hospitalité non-seulement avec générosité et magnificence, mais avec prudence et sagesse. [3] Télémaque témoi-

[1] *Ibid.* VIII. 546. = [2] *Ibid.* XIV. 51-61.
[3] *Odys.* XV, 68-74.

gnoit

gnoit beaucoup d'empressement pour retourner chez lui. Je n'ai garde, lui dit Ménélas, de vous retenir ici plus long-temps que vous ne le voudrez. Je ne prétends pas me rendre incommode et importun. L'hospitalité a ses lois et ses règles. *Il faut traiter ses hôtes du mieux qu'on peut tant qu'on les possède, et les laisser partir quand ils le souhaitent.*

Χρὴ ξεῖνον παρεόντα φιλεῖν, ἐθέλοντα δὲ πέμπειν.

[1] Un des principaux Officiers de ce prince étant venu lui demander s'il recevroit des hôtes qui se présentoient, Ménélas offensé de ce discours : « Qu'est devenue votre sagesse, lui « dit-il, de me venir faire une telle demande? « J'ai eu grand besoin moi-même de trouver « de l'hospitalité dans tous les pays que j'ai « traversés pour revenir dans mes Etats. Veuille « le grand Jupiter que je ne sois plus réduit à « l'éprouver, et que mes peines soient finies ! « Allez donc promptement recevoir ces étran- « gers, et les amenez à ma table ». Dieu emploie le même motif pour porter les Israélites à exercer l'hospitalité : [2] *Aimez les étrangers*, leur dit-il, *parce que vous l'avez été vous-mêmes dans l'Egypte.* On secourt plus volontiers les malheureux quand on l'a été soi-même.

Non ignara mali, miseris succurrere disco. *Virg.*

[3] Les gens de plaisir et de bonne chère considérent peu les pauvres. Homère l'avoit déjà marqué en parlant des Phéaciens, peuple plongé dans les délices, et qui ne connoissoit point d'autre gloire et d'autre bonheur que de passer la vie dans les repas, les jeux, la danse,

[1] *Ibid.* IV. 26-36. = [2] *Deut.* X. 19. = [3] *Odys.* XVII. 374. *etc.*

la musique. [1] *Les Phéaciens*: dit-il, *ne reçoivent pas volontiers les étrangers, et ne les voient pas de bon œil.* La raison d'une telle conduite est toute naturelle. Ces personnes étant plus vivement occupées de leur bonheur que les autres, regardent comme perdu tout ce qu'elles ne consument pas elles-mêmes. D'ailleurs tout ce qui a l'air d'indigence et de misère imprime des idées tristes : et ces sortes de personnes les évitent comme le poison de la vie, et comme n'étant capables que de troubler la pureté de la joie et la sérénité du bonheur dont elles veulent jouir. Il paroît qu'Homère n'a fait une si affreuse peinture des Cyclopes, et surtout de Polyphème qui maltraitoit si inhumainement les étrangers qui abordoient dans son antre, qu'afin de faire regarder comme des monstres et comme des ennemis du genre humain ceux qui manquoient à l'hospitalité.

Antinoüs, l'un de ces jeunes Seigneurs qui étoient toujours en festin dans la maison de Pénélope fit des reproches à Eumée d'y avoir amené Ulysse. N'avons-nous pas ici assez de gueux, et de vagabonds, lui dit-il d'un air méprisant, pour affamer nos tables ? Pourquoi nous as-tu encore amené celui-ci ? Il alla plus loin, et lui jeta à la tête le marche-pied qui lui servoit lorsqu'il étoit assis à table. Un des assistans indigné d'une si brutale insolence, lui dit : Vous avez grand tort, Antinoüs, de maltraiter ainsi ce pauvre homme. « Qui sait si ce n'est point quelque dieu « caché sous l'habit d'un pauvre ? Car souvent « les immortels, sous la figure de voyageurs,

[1] *Ib.* VII. 32.

« parcourent les villes pour être témoins des « violences qu'on y commet et de la justice qu'on « y observe «.

Καί τε θεοὶ ξείνοισιν ἐοικότες ἀλλοδαποῖσι,
Παντοῖοι τελέθοντες, ἐπιστρωφῶσι πόληας,
Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες.
Odys. XVIII. 486 *et seq.*

On reconnoit ici visiblement ce qui est rapporté dans la Genèse, qu'Abraham, modèle parfait de ceux qui ont exercé l'hospitalité, eut l'honneur de recevoir chez lui Dieu même caché sous l'extérieur de trois voyageurs, ou plutôt de trois anges. C'est à quoi S. Paul fait allusion : [1] *Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité : car c'est en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des anges sans le savoir.* On voit bien qu'Abraham et Lot sont ici désignés clairement. Et ce qui est fort digne de remarque, c'est que Dieu venoit pour lors, caché sous la figure de voyageurs, pour examiner et reconnoître par lui-même jusqu'où alloit l'insolence et le déréglement des habitans de Sodome. *Descendam, et videbo utrum clamorem, qui venit ad me, opere compleverint*, comme Homère le dit de ses dieux.

Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες.

5. *Qualités d'un bon Prince.*

Je ne puis qu'en indiquer quelques-unes, et les toucher très-légèrement. Elles sont toutes renfermées dans cet avis qu'un Prince donnoit à son fils :

[1] *Hospitalitatem nolite oblivisci : per hanc enim latuerunt quidam angelis hospitio receptis.* Heb. XIII. 2. Διὰ ταύτης γὰρ ἔλαθόν τινες ξενίσαντες ἀγγέλους.

Αἰὲν ἀριστεύειν, καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων.

Il. VI. 208.

« exceller en tout, et surpassa tous les autres ».

Amour de la piété et de la justice. C'est cette qualité qui fait les grands Princes, et rend les peuples heureux. « [1] Un Roi qui règne sur plu-« sieurs peuples avec piété, fait fleurir la jus-« tice, et sous son gouvernement les campagnes « sont couvertes de riches moissons, les arbres « chargés de fruits, les troupeaux féconds, la « mer fertile en poissons, et les peuples tou-« jours heureux: car voilà les effets d'un gou-« vernement juste et pieux.

Intrépidité fondée sur la confiance en Dieu. « [2] Quand tous les autres prendroient le parti « de se retirer, Sthénélus et moi nous combat-« trons jusqu'à ce que nous ayons trouvé le jour « fatal d'Ilion : car nous ne sommes venus ici « que par l'ordre de Dieu même ». C'est Dio-mède qui parle ainsi. Quelle grandeur d'âme, et quelle fermeté ! Toute l'armée est effrayée : le Général même ordonne de partir. Il demeu-re intrepide, et veut rester seul avec Sthénélus. Je m'imagine entendre le célèbre Mathathias, qui assure que quand toute la terre obéiroit aux ordres impies du roi Antiochus, lui et sa famille n'abandonneront point la loi du Seigneur. *Etsi omnes gentes regi Antiocho obediunt... ego, et filii mei, et fratres mei, obediemus legi patrum nostrorum.* [*I. Machab.* 2. 19, 20.]

Prudence. Sagesse. Le principal but de l'Odys-sée est de montrer combien cette vertu est néces-

[1] *Odys.* XIX. 106-114. — [2] *Il.* IX. 46-49.

saire à un Prince. C'est par elle qu'Ulysse mit fin à la guerre de Troie : et Cicéron remarque que c'est pour cette raison [1] qu'Homère donne l'épithéte πτολίπορθος, c'est-à-dire, *destructeur de villes*, non à Ajax, ni à Achille, mais au prudent Ulysse. La remarque de Cicéron n'est pas exacte : car Homère donne plusieurs fois cette épithéte à Achille.

Sincérité. Bonne foi. Quelqu'un a dit que si la vérité étoit exilée du reste de la terre, elle devroit se trouver sur les lèvres d'un Prince. Il doit donc avoir en horreur non-seulement le parjure, mais tout mensonge et toute dissimulation. *Je hais*, dit Achille, *comme les portes de l'enfer celui qui pense d'une manière, et parle de l'autre.*

Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ὁμῶς Ἀΐδαο πύλῃσιν,
Ὃς χ' ἕτερον μὲν κεύθει ἐνὶ φρεσὶν, ἄλλο δὲ βάζει.
Il. IX. 313.

C'est ce que l'Ecriture appelle avoir deux langues, *bilingues*; avoir deux cœurs, *in corde et corde locuti sunt*. Heureuse expression ! Les gens du monde ont deux cœur : ils montrent l'un, et cachent l'autre. Ils se croient en cela bien prudens : mais de quelle confusion seroient-il couverts, si cette lâche duplicité étoit connue ! *Os bilingue detestor.* [2] « Je déteste la langue double ». C'est ainsi que parle le Sage dans l'endroit même où il apprend aux Rois la manière de régner sagement.

Douceur. Docilité. Je joins ensemble ces deux qualités, quoique différentes, parce que l'une conduit à l'autre. La *douceur* arrête dans un Prince

[1] *Itaque Homerus non Ajacem, nec Achillem, sed Ulyssem appellavit* πτολίπορθον. Epist. lib. 10. 13.

[2] *Prov.* VIII, 13.

les saillies de la colère, et lui fait éviter bien des fautes. La *docilité* le porte à prendre conseil, à le suivre, à renoncer à ses propres vues quand on lui en montre de meilleures, à revenir sur ses pas quand on lui montre qu'il s'est engagé trop avant, et à réparer les fautes que l'emportement lui a fait commettre.

L'Iliade entière, qui n'a pour objet que la colère d'Achille qui causa tant de malheurs aux Grecs, est une leçon bien salutaire pour les Princes. Achille profita peu de celle qu'il avoit reçue de son père en partant pour la guerre de Troie « [1] Mon fils, lui dit Pélée en l'em-« brassant, Minerve et Junon vous accorderont « la victoire sur vos ennemis, quand elles le « jugeront à propos : mais souvenez-vous de mo-« derer votre fierté, et de réprimer votre co-« lère. La douceur vaut toujours mieux que la « force. Evitez les querelles, source féconde « de toutes sortes de malheurs; et croyez que « la bonté et l'humanité vous feront plus hono-« rer des Grecs, que la dureté et que la vio-« lence ».

Achille, [2] qui pour satisfaire son ressentiment, avoit laissé périr presque sous ses yeux les meilleurs de ses amis, reconnut et déplora, mais trop tard, les funeste effets d'une passion, qui d'abord plus douce que le miel, cause ensuite de si amères douleurs, et qui va toujours en croissant, quand elle n'est pas réprimée dans sa naissance. « Périsse à jamais, dit-il, les ani-« mosités et les querelles. Périsse la colère, « qui renverse de son assiette l'homme le plus

[1] *Il.* IX. 254-258. — [2] *Il.* XVIII. 97. 115.

« sage et le plus modéré; et qui, plus douce que « le miel, s'enfle et s'augmente dans le cœur « comme une fumée. Je viens d'en faire une « cruelle expérience par ce funeste emporte- « ment où m'a précipité l'injustice d'Agamem- « non ». On pourroit bien appliquer ici ce que dit Quinte-Curce au sujet de la mort de Clitus qu'Alexandre se repentit si vivement d'avoir tué dans l'emportement de sa colère. [1] *Malè humanis ingeniis natura consuluit, quòd plerumque non futura, sed transacta perpendimus. Quippe Rex, posteaquam iramente decesserat, etiam ebrietate discussâ, magnitudinem facinoris serâ æstimatione pensavit.*

Le premier dégré de la vertu, est de ne point commettre de fautes: le second, est de souffrir au moins qu'on nous les fasse connoître, et de n'avoir point de honte de les réparer. C'est l'utile leçon qu'Ulysse osa faire à Agamemnon le roi des rois, et que ce dernier reçut avec beaucoup de docilité. « [2] Illustre fils d'Atrée, sou- « venez-vous d'être à l'avenir plus juste et plus « modéré envers les autres, et ne pensez pas « qu'il soit indigne d'un Roi de faire satisfac- « tion à ceux qu'il a offensés, ». Sage fils de Laërte, lui répondit Agamemnon, « j'ai en- « tendu avec un très-grand plaisir tout ce que « vous venez de dire: car vous avez parlé avec « beaucoup de raison et de justice. Je suis prêt « à faire tout ce que vous souhaitez.

Vigilance. Je terminerai les qualités du Prince par celle-ci. Les Rois sont appelés dans Homère, *les pasteurs des peuples*, ποίμενες λαῶν; et

[1] Q. Curt. l. 8, cap. 2. = [2] Il. XIX. 181-188.

l'on sait que le principal devoir d'un pasteur est de veiller sur son troupeau. De là vient cette belle sentence dans Homère :

Οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα,
Ὧι λαοί τ' ἐπιτετράφαται, καὶ τόσσα μέμηλε.

Il. II. 24, 25

« Un général qui préside à tant de conseils, » qui a sous sa conduite tant de peuples, et « est chargé de tant de soins, ne doit pas dor- « mir les nuits entières ».

Homère dans l'Odyssée [1] prouve encore mieux cette vérité par deux fictions ingénieuses. Eole roi et gardien des vents, les avoit livrés tous à Ulysse enfermés et liés dans un outre, excepté le Zéphire qui lui étoit favorable. Pendant son sommeil, ses compagnons ouvrent cet outre, pensant que ce fût de l'or. Les vents déchaînés excitèrent une horrible tempête. Dans une autre occasion [2] Ulysse s'étant encore endormi, ceux de sa suite tuèrent les bœufs du soleil : ce qui fut la cause de leur perte.

Mais je ne dois pas borner la qualité de *pasteurs des peuples*, qu'Homère donne aux Rois, à la simple vigilance. Cette belle image porte plus loin, et nous donne une bien plus haute idée des devoirs de la royauté. Homère par cet unique mot a voulu apprendre au Prince comment il doit chérir ses sujets, leur procurer avec sollicitude tous les avantages convenables, préférer leur bonheur au sien propre, se rapporter tout entier à eux, et non les rapporter à soi, les protéger avec force et courage, et les couvrir, s'il est nécessaire, de sa propre per-

[1] *Odys. l.* x. = [2] *Ibid. l.* XII.

sonne. Cicéron dans la belle Lettre à son frère Quintus établit le même principe, et semble se fonder sur la même comparaison. [1] « Le but « de quiconque commande aux autres, dit-il, est « de rendre heureux ceux qui sont sous son em- « pire ». Et il ne borne pas cette règle à ceux qui ont autorité sur les alliés et sur les citoyens : il déclare que celui qui est chargé de la conduite des esclaves, ou même de celles des bêtes, doit se consacrer tout entier à leur utilité et à leur avantage.

6. *Fictions ingénieuses.*

Les poëmes d'Homère sont remplis de fictions, qui sous l'enveloppe d'une fable ingénieusement inventée cachent d'importantes vérités, et des instructions très-utiles pour la conduite de la vie. J'en rapporterai seulement deux.

Circé.

Les compagnons d'Ulysse ont l'imprudence d'entrer chez cette dangereuse déesse sans avoir pris aucune précaution. Elle leur fait d'abord un fort bon accueil. On leur sert à manger, elle leur présente d'un vin délicieux : mais elle mêle dans tout ce que l'on sert un poison secret, propre à leur faire perdre absolument le souvenir de leur patrie. Ensuite elle les frappe de sa baguette : ils sont changés en pourceaux, relegués dans une étable, et réduits à la vie et à la condition des bêtes. Voilà une image bien sensible du triste état où la volup-

[1] *Ac mihi quidem videntur huc omnia esse referenda ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio erunt, sint quàm beatissimi... Est autem non modò ejus qui sociis et civibus, sed etiam ejus qui servis, qui mutis pecudibus præsit, eorum quibus præsit commodis utilitatique servire.* Cic. lib. 1. ad Quint. fratr.

té réduit un homme qui a le malheur de s'y livrer. Il est vrai qu'Ulysse échappe aux dangereux attraits de Circé. C'est qu'il ne s'y étoit exposé que par la nécessité de délivrer ses compagnons ; et Mercure étoit venu exprès lui montrer une racine, seule capable de le garantir du funeste poison de cette déesse. Horace semble supposer qu'il ne but point, comme avoient fait ses compagnons, la liqueur que Circé lui présenta : en quoi il est contraire à Homère. Ses vers sont trop beaux, pour n'être pas ici rapportés.

Sirenum voces et Circes pocula nosti ;
Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset,
Sub domina meretrice fuisset turpis et excors ;
Vixisset canis immundus, vel amica luto sus.
Horat. ep. 2, *l.* 1.

Sirènes.

Homère [1] par cette ingénieuse fable, l'une des plus belles de l'antiquité, nous a voulu faire connoître qu'il y a des plaisirs qui paroissent fort innocens, et qui sont pourtant très-dangereux. Les Sirènes étoient des espèces de nymphes marines, qui par la douceur de leur voix et l'harmonie de leurs chants attiroient dans le précipice ceux qui avoient la curiosité de les entendre. C'est pourquoi un poëte les appelle fort spirituellement, *la douce peine*, *la joie cruelle*, *l'agréable mort des passans.*

Sirenas, hilarem navigantium pœnam,
Blandasque mortes, gaudiumque crudele,
Quas nemo quondam deserebat auditas
Pallax Ulysses dicitur reliquisse. *Martial.*

Ulysse averti du danger où il alloit être exposé, avoit pris la précaution de boucher les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire, et pour lui il s'étoit fait lier à un mât, pour être en état

[1] *Odys. l.* XII.

d'entendre les Sirènes sans péril. Quand il fut près de leur demeure: *approchez*, lui dirent-elles d'une voix harmonieuse, *approchez de nous, généreux Prince, qui méritez tant d'éloges, et qui êtes l'ornement et la gloire des Grecs.* Voilà le premier appas, auquel il est rare d'échapper, la louange, la flatterie, *Ecoutez notre voix. Jamais personne n'a passé ici sans prêter l'oreille à nos doux concerts.* Il est assez naturel à des personnes fatiguées par une longue navigation de s'accorder cet innocent plaisir. L'exemple de tous les autres qui se le sont permis en est une nouvelle raison. *Quiconque nous a entendues, s'en retourne également instruit et charmé par nos chansons.* Elles piquent en même temps et l'esprit par la curiosité, et les sens par l'attrait du plaisir. Qu'y avoit-il de criminel en tout cela? Qu'y paroissoit-il même de dangereux. Cependant c'en étoit fait d'Ulysse, si ses compagnons l'eussent cru et l'eussent délié. Vaincu par le charme de leur voix, il ne se souvenoit plus de toutes ses belles résolutions, et des ordres qu'il avoit lui même donné de ne le point délier. Il avoit sauvé ses compagnons par sa prudence, en leur bouchant les oreilles avec de la cire: ils le sauvèrent à leur tour par la salutaire résistance qu'ils lui firent. Il n'est point d'autre moyen d'échapper aux attraits du plaisir et de la mollesse, dangereuses Sirènes, surtout pour la jeunesse, que de fermer les oreilles et de fuir comme les compagnons d'Ulysse, ou d'être bien lié comme le fut Ulysse lui même.

ARTICLE TROISIEME.

Des dieux et de la religion.

Rien n'est plus propre à nous convaincre de

quels égaremens l'esprit humain est capable lorsqu'il s'est une fois éloigné de la veritable religion, que la description qu'Homère nous fait des dieux du paganisme. Il faut avouer qu'il nous en donne une étrange idée. Ils se querellent, ils se font des reproches, ils se disent des injures. Ils font des ligues, et prennent parti les uns contre les autres. Quelques-uns sont blessés dans les combats contre les hommes, et tout près de périr. Le mensonge, la fourberie, le vol même, sont des gentillesses parmi eux. L'adultère, l'inceste, les crimes les plus détestables perdent toute leur noirceur dans le ciel, et y sont même en honneur. En un mot, Homère a attribué à ses dieux non-seulement toutes les foiblesses de la nature humaine, mais encore toutes les passions et tous les vices des hommes; au lieu qu'il auroit dû plutôt, comme le dit si bien Cicéron, donner aux hommes les perfections des dieux. *Humana ad deos transtulit: divina mallem ad nos.* [1. *Tusc. n.* 67.] C'est pour cette raison, comme on l'a déjà remarqué, que Platon a chassé Homère de sa république, comme coupable de lèze-majesté divine, et que Pythagore a dit qu'il étoit cruellement tourmenté dans les enfers pour avoir semé dans ses poëmes des fictions si impies. Mais, selon la remarque d'Aristote, il n'a fait en cela que suivre ce que la renommée avoit publié avant lui. De tels excès nous montrent ce que nous devons à notre Libérateur.

D'un fonds si noir et si ténébreux sortent pourtant de vives étincelles de lumière, bien capables d'éclairer l'esprit : restes précieux de ces vérités primitives que l'auteur de la nature avoit gravées

dans le cœur de l'homme, et qu'une tradition constante et universelle y a conservées malgré la corruption générale. C'est à ces maximes fondamentales de la religion qu'il faut surtout avoir soin de rendre attentifs les jeunes gens. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes, qui sont les plus importantes.

1. *Un Dieu suprême, unique, tout-puissant, dont les décrets forment la destinée.*

Malgré cette multiplicité monstrueuse de dieux qui paroît dans Homère, on voit clairement que ce poëte reconnoît un premier Etre, un Dieu supérieur, de qui tous les autres dieux étoient dépendans. Jupiter parle et agit partout en maître, comme étant infiniment supérieur en pouvoir et en autorité à tous les autres dieux; comme pouvant par une seule parole les chasser tous du ciel, et les précipiter dans le fond du tartare; comme l'ayant fait à l'égard de quelques-uns d'eux: et tous généralement reconnoissent sa supériorité et son indépendance. Un endroit seul suffira pour nous faire connoître quelle idée les anciens avoient de Jupiter.

» [1] Ce maître du tonnerre avoit appelé tous « les dieux à une assemblée. Ils se placent tous « autour de son trône avec un silence respec- « tueux; et il leur parle en ces termes: dieux et « déesses, écoutez-moi, et qu'aucun de vous ne « s'avise d'enfreindre ce que j'aurai dit, ni de s'op- « poser à mes ordres, mais qu'on s'y soumette, « afin que j'exécute mes décrets éternels. Celui « de vous qui descendra pour secourir les Troïens « ou les Grecs, encourra mon indignation, et ne

1 *Il.* VIII. 1-32.

« regagnera l'Olympe qu'après avoir été traité « d'une manière peu convenable à un dieu : ou « plutôt je le précipiterai dans les profonds abî- « mes du Tartare ténébreux, [1] dans ces caver- « nes affreuses de fer et d'airain qui sont sous la « terre, et autant au-dessous de l'empire des « morts que le ciel est au-dessus de la terre. « Vous connoîtrez alors combien je suis plus « puissant que tous les dieux. Et pour vous con- « vaincre tous de ma puissance, suspendez du « haut des cieux une chaîne d'or, et tachez de « la tirer en bas tous tant que vous êtes de dieux « et de déesses. Tous vos efforts ensemble ne « pourront jamais m'ébranler, ni me faire descen- « dre en terre. Et moi, quand il me plaira, je « je vous enleverai tous sans peine, vous, la ter- « re et la mer. Et si je lie ensuite cette chaîne « au sommet de l'Olympe, toute la nature sus- « pendue demeurera là sans action : tant mon pou- « voir surpasse celui de tous les dieux et de tous « les hommes, quand même ils uniroient leurs for- « ces. A ces terribles menaces tous les dieux de- « meurent étonnés et interdits. Ils reconnoissent « que la force de Jupiter est invincible, et que « rien ne peut lui résister. «

Après cela on ne doit pas être surpris que le poëte représente Jupiter comme auteur de la *destinée*, qui n'est autre chose que la loi émanée de lui, et à laquelle tout est soumis et dans le ciel et sur la terre. Le destin selon lui, c'est le décret de Jupiter, Διὸς βουλή. Ce décret est ce

[1] Porta adversa, ingens solidoque adamante columnæ....
Bis patet in præceps tantum, tenditque sub umbras,
Quantus ad ætherium cœli suspectus Olympum.
Æn. VI, 552, 578, 579.

qui fixe les événemens. [1] C'est là proprement cette nécessité, cette loi irrévocable, à laquelle Jupiter lui même est soumis... Et une preuve que cette doctrine est la doctrine d'Homère, C'est qu'il n'a jamais parlé de la *fortune*, τύχη; et que par conséquent on ne connoissoit point de son temps cette divinité aveugle que les siècles suivans ont adorée.

2. *Providence qui préside à tout, qui règle tout.*

L'idée qu'avoient les païens d'une Providence qui régle tout, qui préside à tout, même aux plus petits événemens, et qui pour cela doit descendre dans un détail infini, ne pouvoit être que l'effet d'une tradition aussi ancienne que le monde, et qui avoit pris sa source dans la révélation.

Le bon pasteur Eumée attribue l'heureux succès de ses soins à la protection de dieu, [2] *qui a béni son labeur dans tout ce qui lui a été confié.* On croit entendre Laban qui parle de même à Jacob : [3] *J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a béni à cause de vous.*

Ulysse [4] reconnoît que *c'étoit Dieu qui lui avoit envoyé une chasse abondante.* C'est selon les principes de la même théologie que Jacob répondit à son père, qui s'étonnoit de ce qu'il étoit sitôt revenu de la chasse : [5] *Dieu a voulu que ce que je désirois se présentât tout d'un coup à moi.*

C'est une suite du principe où l'on étoit du temps d'Homère, que le destin, c'est-à-dire la Providence, étend ses soins jusques sur les ani-

[1] *M. Boivin. Apol. d'Hom.*
[2] *Odys.* XIV. 65. = [3] *Gen.* XXX. 27. = [4] *Odys.* IX. 158?
[5] *Gen.* XXVII. 20.

maux. En parlant *d'une colombe*, il dit que le *destin ne vouloit pas qu'elle fût prise.* Tout le monde sait ce que dit Jésus-Christ sur le même sujet ; [1] *Il ne tombe aucun passereau sans l'ordre de votre père.*

Après cela il ne faut pas s'étonner qu'Homère fasse dépendre de la Providence tout ce qui arrive aux hommes, et jusqu'au moment precis où chaque chose arrive, comme le séjour d'Ulysse dans l'île d'Ogygie, *d'où il ne devoit sortir que dans le temps que les dieux avoient marqué pour son retour à Ithaque.*

Il n'y a rien où le hasard semble dominer davantage que dans le sort. Cependant on en attribuoit l'effet à Jupiter, puisqu'on lui adressoit des prières pour le faire réussir; comme on le voit [2] lorsqu'il s'agit de tirer au sort qui combattra contre Hector. Cette même vérité est marquée bien nettement dans l'écriture : [3] *Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe; mais c'est le Seigneur qui en dispose.*

Homère [4] peint d'une manière admirable cette attention de la Providence sur les hommes par l'ingénieuse fiction des deux tonneaux, qui marque que c'est elle seule qui règle et dispense les biens et les maux. « Les dieux, dit Achille, « ont voulu que les chagrins et les larmes com- « posassent le tissu de la vie des misérables mor- « tels : et seuls ils vivent exempts de toutes sortes « de peines. Car aux deux côtés du formidable « trône de Jupiter il y a deux tonneaux inépui- « sables, remplis des présens que ce dieu fait

[1] *Math.* x. 29.
[2] *Il.* VII. 179. = [3] *Prov.* XVI. 33. = [4] *Il.* XXIV. 525-533.

« aux hommes. L'un est plein de maux, et l'au-
« tre de biens. Celui pour qui le maître du ton-
« nerre puise également dans ces tonneaux, mè-
« ne une vie mêlée où le bonheur et le malheur
« se suivent réciproquement: et celui pour le-
« quel il ne puise que dans le tonneau funeste,
« est accablé de toutes sortes de maux. L'affreu-
« se malédiction le poursuit toute la vie: il est
« l'objet de la haine des dieux, et du mépris
« des hommes. »

Le poëte, par une seconde fiction, non moins noble que la première, montre que cette dispensation de biens et de maux se fait avec une souveraine équité, en mettant [1] dans la main de Jupiter des balances d'or dans lesquelles il pèse la destinée des mortels; ce qui signifie que c'est la Providence qui préside à tous les événemens, qui règle les châtimens et les récompenses, qui en détermine le temps et la mesure, et que ses décrets sont toujours fondés sur la justice. C'est ce que l'Ecriture dit en un mot d'une manière fort vive : *Pondus et statera judicia Domini* [*Prov.* 16. 11.]; et dont on voit un exemple terrible dans Balthasar, qui ayant été pesé dans la balance, ne fut pas trouvé de poids : *Appensus es in statera, et inventus es minùs habens.* [*Dan.* 5. 27.]

Au reste, quelque beaux et solides que soient tous ces sentimens d'Homère sur la Providence, il ne faut pas croire que ce poëte se soutienne également partout, et qu'il pense toujours bien sur ce sujet. Son Jupiter n'est pas capable d'une attention continuelle: et soit distraction, soit las-

[1] *Il.* VIII. 69. *et* XXII. 209.

situde et besoin de se reposer, il ne peut pas voir tout ce qui se passe. Neptune [1] qui épioit l'occasion d'aider les Grecs, profite d'un moment favorable où Jupiter avoit détourné les yeux de dessus les Troïens. Junon [2] avoit trouvé le moyen de l'endormir, afin de pouvoir pendant son sommeil exciter une tempête contre Hercule: et long-temps auparavant elle avoit bien su le tromper [3] en avançant la naissance d'Eurystée, qui par-là devint maître d'Hercule contre l'intention de Jupiter. Chez les auteurs païens la lumière est toujours mêlée de ténébres.

3. *C'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talens, tous les succès.*

Cette vérité si fondamentale dans la religion, brille de toutes parts dans Homère; et ce seroit une négligence bien condamnable de ne l'y pas remarquer avec soin. Je ne ferai qu'indiquer les endroits.

Selon lui [4] tout généralement vient des dieux.

L'homme ne peut être heureux, s'ils ne bénissent sa naissance et son mariage: deux époques de la vie les plus considérables. Ce sont ceux qui donnent une femme prudente et habile, capable de gouverner sagement la maison. C'est d'eux qu'on doit attendre le plus doux fruit du mariage, c'est-à-dire, des enfans sages et réglés.

[5] Le choix que les hommes font des différentes professions qu'ils embrassent en suivant le penchant naturel qui les y portent:

[1] *Il.* XIII. 1, *etc.* = [2] *Il.* XIV. 250. = [3] *Il.* XIX. 95, *etc.*
[4] *Odys.* IV. 208-211, *et* XV. 26. = [5] *Odys.* XIV. 227.

vient ce Dieu. C'est dans cette vue qu'il leur distribue différens talens: aux uns le don de la parole, aux autres celui de la musique qui renferme la poésie, à celui-ci le courage, à l'autre la sagesse.

On voit bien, dit quelque part [1] Ulysse, que les dieux n'accordent pas à un même homme tous les avantages. Il y en a qui sont peu favorisés du côté de la beauté et de la taille: mais en récompense les dieux leur donnent le rare talent de la parole, qui les élève infiniment au-dessus du reste des hommes, et les fait considérer comme des espèces de divinités. D'autres au contraire semblent le disputer aux immortels pour la beauté: mais cette beauté en eux est muette et stupide, et l'on pourroit dire qu'ils sont un corps sans ame.

C'est Dieu qui anime les paroles des sages, et qui leur donne la force de persuader. Achille étoit demeuré inflexible aux remontrances des trois députés. Nestor ne perd point toute espérance, et il exhorte Patrocle à faire encore de nouveaux efforts. « [2] Tachez par vos conseils de vaincre le ressentiment trop obstiné « du grand Achille. Qui sait si quelque dieu « favorable ne vous donnera pas la force de le « toucher et de le persuader »?

C'est dieu qui donne la réputation, la renommée, la gloire: ἐκ δὲ Διὸς τιμὴ καὶ κῦδος ὀπηδεῖ. [*Il.* I. 279. *et* XVII. 251.] [3] *Jupiter donne et ôte le courage aux hommes comme il lui plaît: il est le maître, et tout dépend de lui.* [4] *Les*

[1] *Ib.* VIII. 167-177. — [2] *Il.* XI. 771. — [3] *Il.* XX. 242. [4] *Il.* VII. 101.

dieux tiennent entre leurs mains la victoire, et la donnent comme il leur plaît. Ces maximes sont répandues partout dans Homère, et tout ses héros en paroissent bien convaincus. ector, qui avoit toujours jusques-là paru intrépide, prend la fuite, parce que Jupiter lui a ôté la force et le courage, et il en apporte lui-même cette raison. « Ce n'est, dit-il, ni le com-« bat, ni le nombre des ennemis qui m'épou-« vante: c'est Jupiter lui même, Jupiter dont « les conseils sont toujours plus forts que les « conseils des hommes, qui remplit de frayeur « les plus intrépides et qui ôte la victoire com-« me il luit plaît ». La même maxime se trouve encore mot à mot dans le livre précédent.

Il en est de même de la sagesse. Elle ne peut venir que de Dieu. Lui seul peut ouvrir les yeux aux hommes, et dissiper leurs ténèbres. C'est ce que le prophète roi lui demande si souvent: *Illumina oculos meos... Revela oculos meos.* Et c'est la vérité que le poëte a voulu nous insinuer quand il dit que Minerve fit tomber des yeux de Diomède le nuage qui les couvroit. La même déesse ailleurs produit un effet tout contraire. On avoit proposé deux avis dans l'assemblée des Troyens. Celui d'Hector, qui étoit très-mauvais et très-pernicieux, fut généralement applaudi et suivi, sans que personne fît la moindre attention à celui de Polydamas qui étoit très-salutaire. La raison qu'en apporte le poëte, c'est que Minerve leur avoit ôté le bon sens et toute sagesse. C'est ce que David demandoit à dieu par ces belles paroles: *Infatua, quæso, Domine consilium Achitophel.*

[2. *Reg.* XV. 31.] Pénélope parle en ce sens à Euriclée. « Jusqu'ici, lui dit-elle, vous étiez « un modèle de bon sens, de prudence. Il faut « que les dieux vous aient tout-à-coup renversé « l'esprit. Il dépend d'eux de rendre folle la per- « sonne la plus sensée, et de la plus insensée d'en « faire une personne très-sage ».

4. *Conséquences de la vérité précédente.*

Tout vient des dieux : il ne faut donc point tirer vanité des talens qu'ils nous ont donnés. C'est ce qu'Agamemnon représente à Achille, que son courage rendoit fier et intraitable. *Vous ne respirez*, lui dit-il, *que querelles, que guerres, et que combats. Si vous êtes si vaillant, d'où vous vient votre valeur ? n'est-ce pas Dieu qui vous l'a donnée ?* par où il lui fait assez entendre qu'il n'y a rien de plus ridicule ni de plus injuste, que de s'énorgueillir d'un bien qui ne vient pas de nous. S. Paul le dit plus clairement : [1] *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu ? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu ?*

Tout vient des dieux: il faut donc tout attendre d'eux, et mettre en eux sa confiance. Diomède [2] n'attend rien de son courage, et reconnoît que ses efforts des Grecs seront inutiles, parce que Jupiter favorise les Troyens, et qu'il a résolu de leur donner la victoire : mais aussi il espère vaincre Hector, si quelque dieu l'assiste. Hector lui-même ose tout espérer du secours des dieux. « [3]

[1] 1. *Cor.* IV. 7. = [2] *Il.* XI. 317, *et* 365.
[3] *Il.* XX. 434-437.

« Je sais, dit-il en parlant à Achille, que vous « êtes vaillant, et que je le suis beaucoup moins « que vous : mais c'est de la seule volonté des « cieux que dépend le succès des combats. Qui « sait si, quoique j'aie moins de valeur, je ne vous « arracherai pas la vie avec ce fer? Il sait aussi « bien percer que le vôtre ». Ulysse voyant son fils effrayé du dessein qu'il avoit d'aller attaquer seul avec lui les Princes qui étoient en très-grand nombre : « [1] Croyez vous, lui dit-il, que la déesse « Minerve, et son père Jupiter, soient un assez « bon secours, ou si nous en chercherons quel- « que autre? » Et dans un autre endroit il parle encore avec plus d'assurance. « [2] Si vous daignez « m'assister, grande Minerve, fussent-ils trois « cents, je les attaquerai seul, et je suis sûr de « les vaincre ». On reconnoît ici le langage de David. *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum. Si exurgat adversùm me prœlium, in hoc ego sperabo.* [*Ps.* 26.]

Tout vient des dieux : il faut donc s'adresser à eux par la prière, pour en obtenir les biens dont on a besoin. Il n'y a presque point de page dans Homère qui n'inculque cette vérité. Si un dard lancé à propos porte et frappe, si un voyage réussit, si un discours fait impression sur les esprits, si quelqu'un terrasse son ennemi, en un mot si l'on réussit en quelque chose que ce puisse être, tout succès heureux est attribué à la prière : et au contraire on voit que plusieurs manquent la victoire, parce qu'ils ont manqué de prier les dieux.

Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficacité

[1] *Odys.* XVI. 160. = [2] *Ibid.* XIII. 389-391.

des prières sur l'esprit des dieux, et de rapporter l'admirable caractère qu'il en fait. C'est dans le neuvième livre de l'Iliade, où Phénix tâche d'appaiser la colère inflexible d'Achille.

« [1] Mon cher Achille, domptez cette impéri-
« euse colère qui vous domine. Il ne vous sied
« pas d'avoir un cœur impitoyable. Les dieux,
« plus puissans que vous et d'une nature plus
« excellente, les dieux mêmes se laissent fléchir.
« L'encens, les humbles vœux, les libations, la
« douce odeur des sacrifices, les prières des hom-
« mes, tout cela détourne leur colère quand on
« les a offensés, quand on a violé leurs com-
« mandemens. Les prières sont des déesses. Tou-
« tes difformes qu'elles paroissent, boiteuses,
« louches, ridées, elles sont filles du grand Ju-
« piter. Elles marchent sur les pas de l'injurieuse
« Até, et prennent soin de remédier aux maux
« qu'elle fait. La déesse malfaisante est forte et
« robuste. Elle a le pied ferme. Elle les devance
« toutes de bien loin. Elle court légèrement par
« toute la terre. Elle imprime ses pas sur les
« têtes des orgueilleux mortels. Elle prend plai-
« sir à affliger les hommes. Les prières viennent
« après, et réparent ses outrages. Quiconque a
« reçu avec respect les saintes filles de Jupiter
« dès le moment qu'ils les a vu approcher, elles
« l'ont toujours récompensé libéralement, elles
« l'ont exaucé à leur tour dès qu'il les a invo-
« quées. Mais lorsqu'on les a rebutées par un dur
« refus, alors ces déesses s'en vont trouver le fils
« de Saturne : alors elles prient Jupiter leur père
« de punir celui qui les a méprisées, et de lui

[1] *Il.* IX. 492-510.

« donner pour compagne l'outrageuse Até. O « mon cher Achille, ne refusez pas aux filles de « Jupiter un honneur qui leur appartient ».

On sera bien aise de trouver ici les réflexions de M.e Dacier sur cet endroit d'Homère, l'un des plus beaux qui se trouvent dans les auteurs anciens.

Dans tout ce que nous avons de plus belle poésie, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus noble, de plus poétique et de plus heureusement imaginé que cette fiction qui personnifie les prières et l'injure, en leur donnant toutes les qualités, tous les sentimens, et tous les traits de ceux qui font l'injure, et qui ont recours aux prières.

Les Prières sont filles de Jupiter. Car c'est dieu qui inspire les prières, et qui enseigne aux hommes à prier. *Elles sont boiteuses, ridées*, etc. Ceux qui prie ont un genoux en terre, le visage ridé et baigné de pleurs, n'osent lever les yeux, sont tremblans et humiliés.

L'*Injure altière*, etc. Cette déesse est appelée *Até* dans le grec, et l'on en voit une belle description dans le dix-neuvième livre de l'Iliade, que l'on pourra consulter. L'injure au pied léger marche la première: car les violens et les emportés sont prompts à commettre le mal. L'humble Prière la suit, et il n'y a que la prière qui puisse réparer les mots que l'injure a faits.

Elles l'écoutent à leur tour dans ses besoins; etc. Voilà une grande vérité marquée bien clairement: Que pour être exaucé des dieux, et en obtenir le pardon, il faut écouter les prières des hommes qui nous ont offensés, et leur pardonner leurs fautes.

Elles

Elles prient leur père de donner pour compagne à celui qui les a méprisées l'outrageuse Até. Que ce retour me paroît beau ! naturellement les prières suivent l'injure, pour guérir les maux qu'elle a faits. Mais quand on a méprisé et rejeté les Prières, l'injure les suit à son tour pour les venger, et elle les suit par l'ordre même de Jupiter, qui s'en sert pour faire exécuter les ordres de sa justice.

Je dois encore, en finissant cet article, avertir que c'est principalement sur la matière qui y est traitée, qu'on peut voir à quelles ténèbres l'homme a été livré depuis le péché. Les païens attribuoient à Dieu seul généralement tous les biens, excepté celui qui en depend davantage, qui est le plus estimable de tous, et qui seul, à proprement parler, mérite ce nom, je veux dire la vertu. C'est pour cela qu'ils s'adressoient à leurs dieux pour en obtenir tous les autres avantages, comme le remarque Cicéron [1], mais ils n'avoient recours qu'à eux-mêmes pour se procurer la vertu et la sagesse : *Judicium hoc omnium mortalium est, fortunam à Deo petendam, à se ipso sumendam esse sapientiam.* Ils étoient fort fidèles à leur rendre grâces des autres biens : mais persuadés qu'ils ne devoient leur vertu qu'à eux-mêmes et à leur propre volonté, il ne leur venoit pas même dans l'esprit d'en remercier les dieux. *Num quis, quòd bonus vir esset, gratias diis egit unquam ?* On peut consulter l'endroit de Cicéron que j'ai cité, où ce principe est étendu fort au long. Horace l'a abrégé en un seul vers, où il parle de Jupiter.

Det vitam, det opes : animum æquum mi ipse parabo.

[1] *Lib.* 3, *de nat. deor.* 86-88.

Par où il marque clairement, que les biens qui ne dépendent pas de notre liberté sont au pouvoir des dieux, mais que l'homme n'a besoin que de soi-même pour devenir sage et tranquille. Et c'est dans le même sens qu'Homère fait ainsi parler Pélée à Achille : *Mon fils, lui dit-il, Minerve et Junon vous accorderont la victoire, si elles le jugent à propos : mais c'est à vous de moderer votre fierté, et de réprimer votre colère.*

Τέκνον ἐμόν, κάρτος μὲν Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη
Δώσουσ', αἰκ' ἐθέλωσι· σὺ δὲ μεγαλήτορα θυμὸν
Ἴσχειν ἐν στήθεσι· φιλοφροσύνη γὰρ ἀμείνων.

Il. IX. 254-256.

3. *Immortalité de l'âme. Peines et récompenses après la mort.*

Il faudroit étrangement s'aveugler pour ne pas reconnoître partout dans Homère que l'opinion de l'immortalité de l'âme étoit de son temps une opinion dominante, ancienne, universelle. Sans parler de beaucoup d'autres preuves, il ne faut que lire ce que dit ce poëte de la descente d'Ulysse dans les enfers.

Cette autre vérité, qui est une suite de la première, que les vertus sont récompensées et les crimes punis dans l'autre vie, n'y est pas marquée moins clairement. Homère [1] nous représente Minos dans les enfers, qui, le sceptre à la main, rend justice aux morts assemblés en foule autour de son tribunal, et prononce des jugemens irrévocables qui décident pour toujours de leur sort.

[1] *Odys.* XI. 567, *etc.*

Ce que dit Homère [1] des profonds abîmes du Tartare ténébreux, de ces cavernes affreuses de fer et d'airain qui sont sous la terre, où les parjures sont éternellement punis, et où Jupiter menace de précipiter quiconque des dieux même osera désobéir à ses ordres, nous fait assez connoître ce que pensoient les païens des peines qu'on souffre dans l'autre vie.

Ce que dit le même poëte [2] de la déesse Até, fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des piéges, et de faire du mal à tous les hommes, que le maître des dieux, dans sa juste colère avoit précipitée du ciel avec serment qu'elle n'y rentreroit jamais : tout cela, dis je donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur, et relégués pour toujours dans les enfers, n'étoit pas inconnue aux anciens.

[1] *Il.* VIII. 13-*n6*, et *l.* III. 279.
[2] *Il.* XIX. 90, *etc.*

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

ÉTUDES DES ENFANS.

AVANT-PROPOS. 1

CHAPITRE PREMIER.

Des exercices qui conviennent aux enfans dans l'âge le plus tendre. ibid.

§. I. *A quel âge on peut commencer à faire étudier les enfans.* 2

§. II. *De la lecture et de l'écriture.* 5

§. III. *Etude du catéchisme historique.* 17

§. IV. *Les fables de La Fontaine.* 20

§. V. *La géographie.* 22

§. VI. *La grammaire française.* 25

CHAPITRE SECOND.

De l'éducation des filles. 28

ART. I. *Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance.* 29

ART. II. *Des études qui peuvent convenir aux jeunes filles.* 36

§. I. *L'étude de la langue latine convient-elle aux filles?* ibid.

§. II. *Lecture. Écriture. Arithmétique.* 42

§. III. *Lecture des poëtes. Musique. Danse.* 43

§. VI. *Étude de l'histoire.* 47

I. *Histoire sainte.* ibid.

§. I. *Confiance en Dieu dans les plus extrêmes dangers.* 52

Réflexions sur le même sujet. 53

§. II. *Avantages des bonnes liaisons et compagnies, dangers des mauvaises.* 54

II. *Histoire grecque.* 58

Abrégé d'un morceau de l'histoire de Cyrus, qui se trouve au commencement du quatrième livre de l'histoire ancienne. 61

Analyse du même morceau d'histoire. 68

Sommaire du même morceau d'histoire, 69

III. *Histoire romaine.* 72

IV. *Histoire de France.* ibid.

§. V. *Travail des mains.* 73

§. VI. *Étude de ce qui regarde les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison.* 75

CONCLUSION. 79

DE LA MANIERE D'ENSEIGNER

ET

D'ÉTUDIER LES BELLES-LETTRES.

Epître dédicatoire à l'Université, en latin et en français. pag. 81

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Réflexions générales sur les avantages de la bonne éducation. 97
Premier objet de l'instruction. 98
Avantages de l'étude des beaux arts et des sciences pour former l'esprit. ibid.
Second objet de l'Instruction. 107
Soin de former les mœurs. ibid.
Troisième objet de l'instruction. 124
Étude de la religion. ibid.

SECONDE PARTIE.

I. *Plan et division de cet ouvrage.* 146
II. *Réflexions générales sur ce qu'on appelle le bon goût.* 147
III. *Observations particulières sur cet ouvrage.* 162

LIVRE PREMIER.

De l'intelligence des langues. 169
CHAPITRE PREMIER.
De l'étude de la langue française. 170
ART. I. *De la connoissance des règles.* 172
ART. II. *De la lecture des livres français.* 177
Essai de la manière dont on peut expliquer les auteurs français. 183
ART. III. *De la traduction.* 193
ART. IV. *De la composition.* 244
CHAPITRE SECOND.
De l'étude de la langue grecque. 246
ART. I. *Utilité et nécessité de l'étude de la langue grecque.* ibid.
ART. II. *De la méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue grecque.* 264
CHAPITRE TROISIÈME.
De l'étude de la langue latine. 281
Quelle méthode il faut suivre pour enseigner le latin 282
Des premiers élémens de la langue latine. 284
De ce qu'il faut observer en sixième et en cinquième. 290
De l'explication des auteurs. 290
De la composition des thèmes. 301
De ce qu'il faut observer dans les classes plus avancées, savoir : quatrième, troisième et seconde. 305
1. *Du choix des livres qu'on explique.* 306
II. *De ce qu'il faut principalement remarquer en expliquant les auteurs dans les classes plus avancées.* 314
1. *De la syntaxe.* 315
2. *De la propriété des mots.* 317
3. *De l'élégance et de la délicatesse du latin.* 322
4. *De l'usage des particules.* 328
5. *Des endroits difficiles et obscurs.* 331
6. *De la manière ancienne de prononcer et d'écrire le latin.* 337
III. *De la coutume de faire parler latin dans les classes.* 344
IV. *De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire.* 348

LIVRE SECOND.

De la poésie. 358
CHAPITRE PREMIER.
De la poésie en général. 359
ART. I. *De la nature et de l'origine de la poésie.* 359
ART. II. *Par quels dégrès la poé-*

sie a dégénéré de son ancienne pureté. 363
ART. III. *La lecture des poëtes profanes peut-elle être permise dans les écoles chrétiennes ?* 374
ART. IV. *Est-il permis aux poëtes chrétiens d'employer dans leur poésie le nom des divinités payennes ?* 381
CHAPITRE SECOND.
De la poésie en particulier. 394
ART. I. *De la versification.* 394
1. *Combien le goût des nations est différent par rapport à la versification.* ibid.
2. *S'il est utile de savoir faire des vers ; et comment on doit former les jeunes gens à cet art.* 398
ART. II. *De la lecture des poëtes.* 400
§. I. *De la cadence des vers.* 401
1. *Cadences graves et nombreuses.* 402
2. *Cadences suspendues.* 403
3. *Cadences coupées.* ibid.
4. *Élisions.* 404
5. *Cadences propres à peindre différens objets.* 405
6. *Cadences où les mots placés à la fin ont une force et une grâce particulière.* 406
§. II. *Du style poétique.* 407
1. *Expressions poétiques.* 408
2 *Tours poétiques.* 409
3. *Répétitions.* 412
4. *Épithètes.* 413
5. *Descriptions et Narrations.* 415
6. *Harangues.* 421
ART. III. *Des différentes sortes de poëmes.* 427

DE LA LECTURE D'HOMÈRE.

CHAPITRE PREMIER.

Excellence des poëmes d'Homère. 432
ART. I. *Règles qui peuvent servir de principes aux jeunes gens pour juger sainement d'Homère.* 433
ART. II. *Endroits d'Homère remarquable pour le style et pour l'éloquence.* 442
1. *Nombre et cadence.* 443
2. *Descriptions.* 446
3. *Comparaisons.* 454
4. *Harangues.* 459
CHAPITRE SECOND.
Instructions qu'on peut tirer d'Homère. 466
ART. I. *Des usages et des coutumes.* ibid.
1. *Des mœurs anciennes.* 467
2. *Sacrifices.* 468
3. *Repas.* 471
4. *Guerres. Siéges. Combats.* 472
ART. II. *Des mœurs et des devoirs de la vie civile.* 477
1. *Respect pour les dieux.* ibid.
2. *Respect pour les rois.* 478
3. *Respect dû aux pères et mères.* ibid.
4. *Hospitalité.* 479
5. *Qualité d'un bon prince.* 481
6. *Fictions ingénieuses.* 489
ART. III. *Des dieux et de la religion.* 491
1. *Un Dieu suprême, unique, tout-puissant, dont les décrets forment la destinée.* 493
2. *Providence qui préside à tout, qui règle tout.* 495
3. *C'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talens, tous les succès.* 498
4. *Conséquences de la vérité précédente.* 501
5. *Immortalité de l'âme. Peines et récompenses après la mort.* 506

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

TOME XXXI.

TRAITÉ DES ÉTUDES.
TOM. I.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

TOME XXXII.

TRAITÉ DES ÉTUDES,
TOM. II.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

TOME XXXIII.

TRAITÉ DES ÉTUDES
TOM III.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

TOME XXXIV.

TRAITÉ DES ÉTUDES.
TOM. IV.

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JUN 3 0 2005
AUG 0 3 2004